Présences fascistes en Suisse

Autour du doctorat honoris causa de Benito Mussolini (1937)

Sous la direction de Gabrielle Duboux, Nadja Eggert, Jean-Philippe Leresche et François Vallotton

histoire

En 1937, l'Université de Lausanne décerne un doctorat honoris causa à Benito Mussolini. Longtemps relégué à la marge ou traité comme une anomalie, cet épisode soulève aujourd'hui une question essentielle : comment une institution académique, au cœur d'un État démocratique, a-t-elle pu honorer un dictateur en pleine consolidation de son régime ?

Bien plus qu'un retour sur une controverse locale, cet ouvrage collectif est issu d'un programme de recherche soutenu par l'Université de Lausanne. En replaçant la décision lausannoise dans le contexte des relations italo-suisses, des circulations du fascisme en Europe et des recompositions politiques de l'entre-deux-guerres, il met en lumière les logiques sociales, intellectuelles et institutionnelles qui ont rendu possible ce choix. Croisant histoire politique, culturelle et universitaire, les contributions explorent l'attraction exercée par le fascisme dans certains milieux suisses, les réseaux qui l'ont relayé, ainsi que les héritages et les silences qui ont marqué l'après-guerre. Elles interrogent également les manières dont les universités affrontent aujourd'hui leurs passés sensibles.

À travers le cas lausannois, ce livre invite à dépasser l'incompréhension de l'octroi de ce titre honorifique pour comprendre les mécanismes d'adhésion, d'aveuglement et de mémoire – et à interroger le rôle des institutions face aux dérives autoritaires, hier comme aujourd'hui.

Depuis 2023, les directeur·rices de cet ouvrage pilotent le programme de recherche lié au doctorat honoris causa de Benito Mussolini. **Gabrielle Duboux** est doctorante en histoire et chargée de recherche ; **Nadja Eggert**, maîtresse d'enseignement et de recherche et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en éthique ; **Jean-Philippe Leresche**, professeur honoraire à l'Institut d'études politiques et à l'Observatoire science, politique et société ; et **François Vallotton**, professeur ordinaire en histoire.

ISBN 978-2-88915-702-0

épistémé

Présences fascistes en Suisse

Présences fascistes en Suisse

Autour du doctorat honoris causa de Benito Mussolini (1937)

Sous la direction de
Gabrielle Duboux,
Nadja Eggert,
Jean-Philippe Leresche,
François Vallotton

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce au soutien de l'Université de Lausanne (Direction, Centre interdisciplinaire de recherche en éthique, Laboratoire Histoire et Cité, Observatoire science, politique et société), et de la Société académique vaudoise.

Comité scientifique :
Giulia Albanese (UNIPD)
Mauro Cerutti (UNIGE)
Gabrielle Duboux (Unil)
Nadja Eggert (Unil)
Sévane Garibian (UNIGE)
Jean-Philippe Leresche (Unil)
Matthieu Leimgruber (UZH)
Martin Lengwiler (UNIBAS)
Marie-Anne Matard-Bonucci (Paris 8)
Sarah Pflug (AdH, Unil)
François Vallotton (Unil)

Illustration de couverture : Tract publié par l'Organisation socialiste libertaire [1986], détail. Unil, fonds librairie Basta ! Université (reproduction : Unil).
Iconographie : Gabrielle Duboux

Direction générale : Lucas Giossi
Directions éditoriale et commerciale : Sylvain Collette et May Yang
Direction de la communication : Manon Reber
Responsable de production : Christophe Borlat
Éditorial : Antoine Derouin, Alice Micheau-Thiébaud et Jean Rime
Chargé de liaison éditoriale : Romain Bionda
Graphisme : Kim Nanette
Comptabilité : Daniela Castan

Première édition, 2026
Épistémé, Lausanne
Épistémé est une maison d'édition de la fondation
des Presses polytechniques et universitaires romandes
ISBN 978-2-88915-702-0, version imprimée
ISBN 978-2-8323-2347-2, version ebook (pdf), doi.org/10.55430/8053PFSGD

Imprimé en Tchéquie

Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige,
si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original,
sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Sommaire

Remerciements 9

Note des directeurs et directrices de l'ouvrage 11

Introduction 13
Un passé qui oblige: histoire et mémoire autour d'un doctorat honoris causa controversé
Gabrielle Duboux, Nadja Eggert, Jean-Philippe Leresche et François Vallotton

Première partie
Circulation, promotion et réception des fascismes en Europe et en Suisse 35

1 Le fascisme en marche 37
La dimension nationale et transnationale de la circulation du fascisme italien entre la fin des années 1920 et les années 1930
Giulia Albanese

2 À la recherche d'une troisième voie 55
La dictature de Salazar et la diffusion des modèles corporatistes à l'ère du fascisme
António Costa Pinto

3 Des personnalités suisses dans le champ magnétique de Mussolini 77
Marc Perrenoud

4 La radio et le noir 101
Pratiques sonores, fascisme et enjeux politiques dans la Suisse des années 1930
Nelly Valsangiacomo

5 L'Université de Zurich et sa politique du personnel à l'ère du fascisme 119
Christian Koller

6 Présence et sociabilité du fascisme italien à Lausanne (1922-1943) 143
Malik Mazbouri

7 Pasquale Boninsegni à Lausanne: le rôle académique et l'action politique 169
Fiorenzo Mornati

Deuxième partie
Les milieux économiques, académiques et culturels vaudois sous l'emprise du Duce 185

8 Une « nébuleuse corporatiste » entre patronat et université? 187
Circulations et appropriations du fascisme italien dans le canton de Vaud, 1920-1960
Claire-Lise Debluë et Pierre Eichenberger

9 Philofascisme et Université de Lausanne 219
La collation du doctorat honoris causa à Mussolini à la lumière de la biographie collective (1890-1938)
Laurent Tissot

10 Le fascisme au chevet d'un libéralisme en crise 241
La* Gazette de Lausanne *et Mussolini durant l'entre-deux-guerres
Alain Clavien

11 Fascisme et antifascisme sur le territoire lausannois durant l'entre-deux-guerres 257
Répertoires d'action et ostensibilité des antagonismes
Colin Rutschmann

12 Les bons offices de la Suisse romaine auprès du Duce ____ 277
Michel E. Fuchs

13 Prospection et perspectives autour du doctorat honoris causa conféré à Mussolini ____ 297
Marc Perrenoud, Andrea Martini et Stefanie Prezioso

Troisième partie
Héritages et recompositions des fascismes dans la Suisse de l'après-guerre ____ 321

14 Le traitement du passé fasciste en Suisse: une histoire difficile ____ 323
Damir Skenderovic

15 Au prisme de l'édition ____ 343
Le rôle de la Suisse romande dans la réactivation des idées d'extrême droite en Europe après 1945
Andrea Martini

16 Karl Hackhofer, un anticommuniste au passé frontiste ____ 361
Bettina Blatter

Quatrième partie
Affronter les mémoires des universités suisses ____ 379

17 Pratiques et politiques mémorielles au sein des universités suisses ____ 381
Nadja Eggert, Sébastien Farré, Matthieu Gillabert et Matthieu Leimgruber en conversation avec Sévane Garibian

18 L'exposition *Docteur Mussolini, un passé sensible*: un dispositif participatif et mémoriel ____ 399
Olga Cantón Caro et Florian Kissling

Conclusion générale _____ 419
Pour une histoire globale du fascisme
Marie-Anne Matard-Bonucci

Entretiens de Mussolini avec des Suisses et des Suissesses (1922-1945) _____ 427
Andrea Martini et Marc Perrenoud

Archives citées _____ 439

Index des noms propres _____ 441

Présentation des auteurs et autrices _____ 447

Table des matières _____ 449

Remerciements

Un certain nombre de personnes, associées dès le départ à la démarche, doivent être remerciées ici.

Tout d'abord, les réflexions menées par les membres du groupe de travail de l'Université de Lausanne autour du doctorat honoris causa de Benito Mussolini entre 2020 et 2022 ont permis de poser les premiers jalons de la présente recherche, nous les remercions pour leur investissement et les échanges.

Ensuite, le contenu de cet ouvrage tire parti des travaux les plus récents sur l'histoire du fascisme. Il a pu être composé grâce aux relectures, retours et soutien des membres du comité scientifique du colloque de novembre 2024 à l'origine du présent ouvrage. Nous les remercions chaleureusement pour leur accompagnement et leur disponibilité durant ces trois dernières années : Giulia Albanese, Mauro Cerutti, Sévane Garibian, Matthieu Leimgruber, Martin Lengwiler, Marie-Anne Matard-Bonucci et Sarah Pflug. Nos plus vifs remerciements vont également aux deux mandataires de la recherche entreprise dans le cadre du mandat confié par le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) de l'Université de Lausanne (Unil), Andrea Martini et Marc Perrenoud, ainsi qu'à l'ensemble des contributrices et contributeurs à cet ouvrage.

Nous remercions, pour leur collaboration, les Archives cantonales vaudoises ainsi que celles de l'Unil (le Service des ressources informationnelles et archives – UNIRIS) et, en particulier, Sacha Auderset pour son travail et son engagement. Le colloque de 2024 a également pu bénéficier du précieux soutien du CIRE, de l'Atelier des histoires, du Laboratoire Histoire et Cité et de l'Observatoire science, politique et société de la Faculté des sciences sociales et politiques.

Enfin, nous remercions la Direction de l'Université de Lausanne qui a soutenu financièrement cette démarche, les membres du groupe de travail pour une politique mémorielle de l'Unil pour leur accompagnement et leur confiance, sous l'égide du Secrétaire général Marc de Perrot et de son adjointe Joyce Carraud. Le CIRE a piloté l'ensemble de la démarche, nous souhaitons remercier en particulier Monique Thiévent Jaeggi et Julie Matthey-de-L'Endroit pour leur accompagnement administratif.

Lucas Giossi, directeur des Presses polytechniques et universitaires romandes, dont fait partie Épistémé, a également toute notre reconnaissance, ainsi qu'Alice Micheau-Thiébaud, responsable éditoriale d'Épistémé.

Note des directeurs et directrices de l'ouvrage

Le présent volume recourt à l'écriture inclusive dans l'ensemble des contributions, afin de rendre visibles les actrices et acteurs du champ étudié.

Ce principe n'a toutefois pas été appliqué de manière uniforme lorsque les auteur·rices ont été amené·es à restituer, commenter ou analyser des situations propres au milieu du XXe siècle. À cette période, l'écriture inclusive n'avait pas cours dans les usages scientifiques, ce que reflètent naturellement les sources citées. Surtout, la place des femmes dans la vie publique, et plus encore dans les milieux professionnels et académiques concernés, demeurait alors extrêmement limitée.

Dans ce contexte, il a paru préférable de ne pas réintroduire artificiellement des formes inclusives là où elles auraient été historiquement anachroniques ou en décalage avec la réalité sociale étudiée.

Le lectorat pourra ainsi rencontrer, au sein d'un même chapitre, des formulations inclusives (par exemple « historiens et historiennes » ou « chercheurs et chercheuses ») lorsqu'il est question du regard contemporain ou du champ actuel de la recherche, et des emplois génériques du masculin lorsque sont évoqués des pratiques, des discours ou des configurations propres à l'époque considérée.

Cette coexistence relève d'un choix éditorial assumé, visant à concilier lisibilité, fidélité aux sources et contextualisation historique.



FIGURE 1 Tract publié par l'Organisation socialiste libertaire [1986]. Unil, fonds librairie Basta ! Université (reproduction : Unil).

Gabrielle Duboux, Nadja Eggert,
Jean-Philippe Leresche
et François Vallotton

Introduction

Un passé qui oblige: histoire et mémoire autour d'un doctorat honoris causa controversé

Un de ces deux hommes n'est pas docteur honoris causa de l'Université de Lausanne… Pourquoi ? Ce texte, placé au-dessus d'une photographie d'Adolf Hitler et de Benito Mussolini paradant en octobre 1937 à Munich et effectuant respectivement les saluts nazi et fasciste, fait partie de l'image que nous avons mobilisée pour le présent ouvrage (fig. 1), car elle met en lumière l'arrière-plan historique et les enjeux institutionnels de l'attribution de ce titre au dictateur italien.

Réalisé par l'Organisation socialiste libertaire (OSL) en 1986, ce tract avait alors comme objectif de rappeler l'attribution par l'Université de Lausanne (Unil) du titre de docteur honoris causa (d.h.c.) à Benito Mussolini et surtout d'en demander le retrait. Ce document, issu d'un lot d'archives étudiantes conservées à la librairie Basta ![1], a participé de la discussion publique autour du d.h.c. de Benito Mussolini. Une discussion publique qui a pour cadre le 450e anniversaire de l'Université de Lausanne et est (re)lancée par Claude Cantini (1929-2025), historien autodidacte qui a joué un rôle essentiel dans cette affaire particulière, mais aussi dans l'historiographie du fascisme et de l'antifascisme dans

[1] Tract publié par l'Organisation socialiste libertaire, 1986. UNIRIS, fonds librairie Basta ! Université. En 2008, ce lot d'archives étudiantes a été remis aux archives de l'Université de Lausanne, UNIRIS, pour être numérisé. Les numérisations sont accessibles en ligne et les originaux ont été rendus à la libraire Basta ! : https://collections.unil.ch/collection/item/57962-affiches-et-tracts-etudiants?offset=1.

le canton de Vaud. En effet, dès 1976, Cantini publie la brochure *Le fascisme italien à Lausanne 1920-1943*, qui contribue à mettre le projecteur sur le d.h.c. Cette publication n'avait pas pu compter sur le dépouillement d'un « dossier Mussolini » présent dans les archives du Rectorat, ce dernier ayant répondu en mars 1976 par la négative à la demande de consultation de Cantini datant de décembre 1975 :

> Nous regrettons de ne pouvoir vous autoriser à consulter le dossier des archives du Rectorat [...]. Ce dossier contient des documents émanant de personnes qui sont encore en vie. Par ailleurs, les passions que cet épisode a suscitées ne sont pas encore totalement apaisées. Le Rectorat estime que la publication des documents de ce dossier est prématurée[2].

Craignant le scandale, le recteur Dominique Rivier et son vice-recteur Ernest Giddey confient alors le dossier à Jean-Charles Biaudet, professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des lettres de l'Unil, sans mandat précis[3]. Tout laisse à penser que ce geste visait principalement à soustraire le dossier à Cantini, connu pour ses positions engagées, la réponse susmentionnée de Rivier à l'historien précisant de manière dilatoire qu'« un des professeurs de notre Université se réserve le droit de pouvoir faire usage de ces documents[4] ». Biaudet n'en fera rien avant que le scandale ne rebondisse en 1987, moment choisi par Cantini pour relancer l'affaire via l'ouvrage *Benito Mussolini et l'Université de Lausanne*[5]. Le recteur André Delessert se met en chasse du fameux dossier que

[2] UNIRIS, fonds du Rectorat, 9001-3598, Lettre adressée à Claude Cantini, de la part de Dominique Rivier (recteur) et Ernest Giddey (vice-recteur), Lausanne, le 12 mars 1976, 1 p. Trois autres lettres ont précédé cette réponse négative : UNIRIS, 9001-3598, Lettre adressée au Rectorat de l'Université de Lausanne, de la part de Claude Cantini, Lausanne, le 12 décembre 1975, 1 p ; Lettre adressée à Dominique Rivier (recteur), de la part de Jean-Pierre Chapuisat (adjoint du directeur, ACV), Lausanne, le 5 mars 1976, 2 p ;Lettre adressée à Jean-Pierre Chapuisat (adjoint du directeur, ACV), de la part de Dominique Rivier (recteur) et Ernest Giddey (vice-recteur), Lausanne, le 12 mars 1976, 1 p.

[3] Chenaux Jean-Philippe, « Affaire Mussolini : le dossier secret refait surface », *Gazette de Lausanne*, vendredi 13.02.1987, p. 3 [en ligne : https://www.letempsarchives.ch/page/GDL_1987_02_13/2]. « Interview : Pierre Ducrey, qu'est-ce qui a changé en douze ans ? », *Allez savoir !*, n° 3, octobre 1995, pp. 26-32 [en ligne : https://com-www.unil.ch/allezsavoir/AS003.pdf].

[4] UNIRIS, fonds du Rectorat, 9001-3598, Lettre adressée à Claude Cantini, de la part de Dominique Rivier (recteur) et Ernest Giddey (vice-recteur), Lausanne, le 12 mars 1976, 1 p.

[5] Voir notamment Chenaux Jean-Philippe, « Une pétition pour l'annulation du doctorat décerné à Mussolini », *Gazette de Lausanne*, 13.02.1987. Dans cet article, le recteur Delessert se prononce sur la demande de retrait du titre : « Lui ôter son diplôme serait une opération aussi dérisoire que le fut l'octroi du titre lui-même ».

Biaudet restitue d'autant plus volontiers qu'il apprécie fort peu de se voir soupçonné d'avoir voulu détourner ces documents[6] ; l'OSL dépose au Grand Conseil en date du 10 juin une pétition munie de 668 signatures exigeant le retrait officiel du d.h.c. (elle sera classée le 16 novembre suivant à l'unanimité moins trois voix) ; enfin, le vice-recteur Pierre Ducrey (futur recteur) mandate l'archiviste Olivier Robert pour présenter les pièces du dossier : ce seront le *Livre blanc de l'Université de Lausanne* puis les *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C*[7].

Entreprise dans l'urgence, cette démarche de publication fera l'objet d'une réception plutôt fraîche, voire ironique : « Aucune interprétation ne nous est fournie. Aucune réponse n'est apportée à l'historien, au public. […]. L'enquête n'a pas été poussée au-delà de documents lacunaires. Le résultat est décevant et cette contribution à l'histoire n'en est pas une », écrivait Jean-Louis Bernier dans *24 heures*[8]. Cédric Suillot concluait provisoirement dans un compte rendu du premier numéro de *La Distinction*, revue satirique publiée à Lausanne : « Ne faudrait-il pas plutôt un doctorat honoris causa, politique lui aussi, accordé à une personnalité connue pour sa défense des droits de l'homme et de la démocratie[9] ».

En lien avec le tract (fig. 1), le parallélisme entre Hitler et Mussolini peut être analysé sur d'autres niveaux. Le rebond des polémiques autour du d.h.c. intervient également au moment où une vaste polémique agite la place lausannoise à la suite de la nomination, au sein du Gymnase de la Cité, de la corédactrice d'une revue d'extrême droite ayant apporté son soutien à une thèse en histoire négationniste[10]. Après plusieurs semaines de déni et de tergiversations, le Département de l'instruction publique du canton de Vaud se résoudra à mettre à pied cette encombrante collaboratrice.

6 Bernier Jean-Louis, « Doctorat HC de Mussolini. Le dossier de retour », *24 heures*, 19.02.1987, p. 17 [en ligne : https://www.scriptorium.ch/zoom/721715/view?page=17&p=separate&search=mussolini%20AND%20biaudet%20AND%20Mussolini&hlid=1583277455&tool=search&view=0,0,3639,5623].

7 *Livre blanc de l'Université de Lausanne sur le doctorat honoris causa de Benito Mussolini* (1987) [en ligne: https://collections.unil.ch/collection/item/57978-livre-blanc-de-l-universite-de-lausanne-sur-le-doctorat-honoris-causa-de-benito-mussolini]. Robert Olivier (éd.), *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, Lausanne : Université de Lausanne, 1987.

8 Bernier Jean-Louis, « Livre blanc Ô combien », *24 heures*, 08.07.1987.

9 Suillot Cédric, « Mussolini porte chance aux radicaux et aux libéraux vaudois », *La Distinction*, n° 1, 01.09.1987, p. 2.

10 Lietti Anna, « Les faussaires de l'histoire », *L'Hebdo*, 07.08.1986.

Sous ses dehors provocateurs, le contenu du tract de l'OSL nous a semblé mettre le doigt avec pertinence et causticité sur les enjeux de l'affaire Mussolini. La mise en parallèle des deux dictateurs souligne la gravité des faits. Contrairement, en effet, à une forme de mythologie et de révisionnisme historique élaborée dès l'après-guerre en Italie, mais avec une recrudescence marquée depuis trente ans, le fascisme n'a pas établi l'ordre, la sécurité et l'efficacité. Dès 1922, et même si le régime doit être analysé en tenant compte de la chronologie et de l'hétérogénéité des engagements et des motivations, le fascisme est un mouvement basé sur la violence et la terreur, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, comme en témoigne son entreprise coloniale. Très tôt, des Suisses vont s'en émouvoir : en 1924, une motion du Parti socialiste au Conseil national plaide en faveur d'un message de solidarité au parlement italien à l'occasion de l'assassinat à Rome du député socialiste Giacomo Matteotti (1885-1924) par les fascistes. On trouve à l'origine de cette initiative le socialiste neuchâtelois Paul Graber qui sera l'auteur en 1935 de l'ouvrage *Le corset de fer du fascisme 1919-1934*, dans lequel il analyse les origines et les dérives funestes du régime. Pourquoi, dès lors, cette reconnaissance et/ou cet aveuglement quant à la réalité du régime transalpin ?

Désenclaver l'histoire du d.h.c.

La question du d.h.c. se doit d'être pensée dans le contexte plus large des relations internationales durant l'entre-deux-guerres et du rôle que joue la Suisse dans cette configuration. Si une certaine germanophobie et la peur d'Hitler ont pu renforcer l'attraction du fascisme italien, il est nécessaire d'intégrer aussi à l'analyse la crise du libéralisme et de la démocratie en Suisse, ainsi que l'évolution des relations helvétiques avec les pays voisins dans le contexte politique, économique et culturel de l'époque. Initiée bien souvent par des personnalités externes au champ historiographique – des écrivains comme Diggelmann, Frisch et Meienberg notamment[11] –, la déconstruction de la neutralité, voire du mythe résistancialiste de la Suisse durant cette période, a pu s'opérer via plusieurs travaux pionniers qui nous amènent à élargir notre regard. De Jean-Baptiste Mauroux – auteur de l'ouvrage *Du bonheur*

[11] Buclin Hadrien, *Les intellectuels de gauche. Critique et consensus dans la Suisse d'après-guerre (1945-1968)*, Lausanne : Antipodes, 2019.

d'être suisse sous Hitler en 1968 – au *Salaire des neutres* de Hans-Ulrich Jost, en passant par les études de Daniel Bourgeois, Mauro Cerutti, Michèle Fleury, Marc Perrenoud (et bien d'autres)[12], nombreux sont les ouvrages invitant à relire l'épisode lausannois en actionnant des jeux d'échelle plus larges.

Cette volonté de désenclavement du d.h.c. est en effet le dénominateur commun de notre démarche. On sait aujourd'hui que l'attribution de ce titre ne peut être interprétée, selon les arguments de l'époque, comme une marque de reconnaissance pour la générosité du Duce à l'occasion des festivités du 400e anniversaire de l'Université en 1937, pas plus qu'elle ne se résume à l'initiative de figures isolées, dont celle de Pasquale Boninsegni, souvent mis en avant comme une sorte de bouc émissaire. Ni accident ni « carte forcée », pour reprendre la thèse de Jean-Christian Lambelet[13], qui tente d'expliquer le d.h.c. par les indiscrétions de Boninsegni et la crainte d'un incident diplomatique. Le d.h.c. est bien une décision collective, mûrement réfléchie, prise en totale autonomie, et cela un an après l'invasion militaire de l'Éthiopie par Mussolini. Cette décision implique les autorités politiques locales mais aussi nationales, de très nombreux représentants du corps académique (même si plusieurs s'en distancieront) ainsi que de larges secteurs de la société, vaudoise et nationale, de l'époque.

Une décision difficile à porter, qui se traduit en déni, comme l'illustre l'absence de sa mention au sein de l'ouvrage sur l'histoire commémorative de l'Université de Lausanne publié en 1991 par son ancien recteur, André Delessert. Seule une note, en fin de volume, fait référence aux documents édités par Olivier Robert[14]. La réouverture de ce dossier par la Direction de l'Université en 2020 à la suite de l'interpellation

[12] Cerutti Mauro, Favez Jean-Claude et Fleury Michèle, *Documents diplomatiques suisses/Diplomatische Dokumente der Schweiz/Documenti diplomatici svizzeri*, vol. 11 (1934-1936), Commission nationale pour la publication de documents diplomatiques suisses/Nationale Kommission für die Veröffentlichung diplomatischer Dokumente der Schweiz, Bern : Benteli, 1989 ; Bourgeois Daniel, *Business helvétique et Troisième Reich : milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne : Éditions Page deux, 1998 ; Mauroux Jean-Baptiste, *Du bonheur d'être suisse sous Hitler*, Lausanne : Éditions d'en bas, 1997 (1968) ; Jost Hans-Ulrich, *Le salaire des neutres : Suisse 1938-1948*, Paris : Denoël, 1999.

[13] Lambelet Jean-Christian, *Des palmes académiques pour Benito Mussolini : le doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne décerné au Duce en 1937*, Lausanne : L'Âge d'Homme, 2004.

[14] Delessert André, *L'Université au défi : une histoire sociale de l'Université de Lausanne*, Lausanne : Payot, 1991, p. 319. Nous contrastons le silence du recteur de l'époque avec l'engagement de son vice-recteur Ducrey dans la publication des pièces du dossier Mussolini, ce qui pourrait laisser supposer une éventuelle divergence au sein du Rectorat sur le traitement de cette affaire.

d'un doctorant, ainsi que l'exposition du Musée historique *Losanna, Svizzera : 150 ans d'immigration italienne à Lausanne* en 2021, qui expose la *laudatio* à Mussolini, vont permettre de renouveler le débat historique dans l'espace public[15]. Des demandes de retrait du doctorat sont ainsi relayées tant par la presse qu'au Grand Conseil vaudois à l'occasion d'un postulat d'Elodie Lopez (groupe Ensemble à gauche) et consorts, lui-même suivi d'une pétition forte de 1200 signatures. Le postulat Lopez a été classé par une majorité des parlementaires à fin août 2023 (83 voix contre, 43 pour et 11 abstentions).

On peut dès lors constater qu'un peu moins de nonante ans après, la décision de 1937 est encore d'actualité et suscite d'intenses débats. Ceci nous a amenés à proposer, dès le rapport, une démarche en deux temps, à la fois historique et mémorielle. D'abord, historique, en ce qu'elle exige un travail de contextualisation et de désenclavement de la décision. Puis, mémorielle, en ce qu'elle cherche à dépasser la question clivante du retrait et à se détacher d'une compréhension partielle – selon laquelle le problème pourrait être réglé une fois pour toutes par une nouvelle décision – pour engager un travail de mémoire à construire dans la durée.

La décision d'attribuer le d.h.c. à Benito Mussolini : entre corporatisme et amitiés italo-suisses

Cette courte revue de la littérature et des principales controverses historiographiques et contemporaines qui accompagnent la décision d'attribuer un d.h.c. à Benito Mussolini permet de montrer, comme le dit le sociologue et historien Henri Lefebvre, que : « Isoler un fait, un phénomène et puis le maintenir par entendement dans cet isolement, c'est le priver de sens, d'explication, de contenu[16] ». Pour sortir de cet isolement, il est nécessaire de s'intéresser au contexte, à la mécanique particulière de la décision du d.h.c. et de soulever trois dimensions essentielles qui président à cette décision : le contexte politique de l'après-Première Guerre mondiale marqué par l'essor du communisme, la dépression économique et la crise de la démocratie libérale ; les relations italo-suisses entre irrédentisme, antifascisme et philofascisme ; les pressions subies et le positionnement des universités face

[15] Prezioso Stefanie, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini, histoire d'une mémoire chaude », *Laboratoire italien*, n° 30, 2023.

[16] Lefebvre Henri, *Logique formelle, logique dialectique*, Paris : Anthropos, 1969, p. 221.

à la montée des autoritarismes et le cas spécifique de l'Université de Lausanne et de l'École des sciences sociales et politiques.

D'abord, l'article 37 de la loi du 15 mai 1916 sur l'enseignement supérieur à l'Université de Lausanne prévoit que « sur préavis d'une des Facultés, l'Université peut conférer le grade de "docteur honoris causa" à des hommes distingués qui ont rendu des services à la science, aux lettres ou aux arts et dont elle veut honorer le mérite[17] ». C'est sur cette base légale qui met l'accent sur une valeur méritocratique propre à l'attribution des d.h.c. dans les universités que le 1er novembre 1936, le Conseil de l'École de sciences sociales et politiques (qui réunit tous les professeurs de l'École rattachée alors à la Faculté de droit) décide de proposer à la Commission universitaire (instance qui réunit alors le recteur et le chancelier de l'Université, ainsi que les doyens des facultés et les directeurs des écoles) de décerner, dans le cadre du IVe centenaire de l'Université, le *doctorat honoris causa ès sciences sociales et politiques* à Benito Mussolini. Composé de 10 membres, un seul d'entre eux, Jean Wintsch[18], s'y opposera.

Selon la procédure alors en vigueur, la proposition de l'École des sciences sociales et politiques est soumise à la Commission universitaire lors de sa séance du 2 décembre. Mais, comme le souligne Robert, « l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous », notamment de la part des doyens des facultés des lettres, Georges Bonnard, et de droit, François Guisan[19]. La décision sera ajournée à la prochaine rencontre – dans ce laps de temps, Pasquale Boninsegni informera Mussolini du retard pris dans la procédure. In fine, c'est le 13 janvier 1937 que la Commission universitaire décide par quatre voix et une abstention (celle de Georges Bonnard) d'attribuer le titre de *docteur honoris causa ès sciences sociales et politiques* à Benito Mussolini.

Deux acteurs auront joué un rôle clé. Alors président de l'École des sciences sociales et politiques, Pasquale Boninsegni est souvent présenté comme l'instigateur de la remise du d.h.c. Il entretient une relation épistolaire avec Mussolini, l'informe notamment du « progrès du fascisme à Lausanne[20] », officie comme intermédiaire dans le cadre de dons au

17 Duboux Gabrielle et Eggert Nadja, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini (1937). Rapport du Groupe de travail », Université de Lausanne, mai 2022, p. 13.

18 En 1936, Jean Wintsch est nommé professeur extraordinaire en psychologie appliquée à l'École des sciences sociales et politiques en parallèle de son activité de médecin scolaire à Lausanne.

19 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 16.

20 *Ibid.*, p. 14.

Canton de Vaud et tire profit de ses relations privilégiées avec Mussolini en obtenant par exemple du travail pour son fils en Italie. Son rôle est toutefois ambigu car il est absent lors de séances importantes. Mais Boninsegni se présente lui-même comme « la sentinelle avancée du fascisme » en Suisse, il est membre du *fascio* italien de Lausanne depuis 1923 et est commandeur dans l'Ordre de la Couronne d'Italie depuis 1925[21].

Arnold Reymond est vice-président de l'École des sciences sociales et politiques et président du Comité d'organisation des fêtes du IVe centenaire de l'Université. Dans ce cadre, il écrit à Mussolini, en tant qu'ancien étudiant de l'Université, pour faire appel à sa générosité (Mussolini fera don de 1000 francs). Il remplace Boninsegni lors des séances qui mènent à l'attribution du titre et vient défendre cette proposition lors de la séance du Conseil de l'École des sciences sociales et politiques, mais s'efface dès le moment où la décision est prise.

Deux imprévus viennent brouiller cette mécanique. Le premier est lié à une indiscrétion politique : lors de l'impression des épreuves du diplôme du d.h.c., un apprenti récupère un premier tirage jeté à la poubelle et transmet l'information de son attribution à Mussolini au journal socialiste *Le Droit du peuple* qui fait finalement paraître la nouvelle le 2 mars 1937. Cette dernière, publiée qui plus est à la veille d'élections au Grand Conseil, fait « l'effet d'une bombe[22] » et suscite beaucoup de réactions négatives dans la presse suisse. Le second imprévu, qui découle directement du premier, est constitué par la réaction de Mussolini qui, déçu et blessé par le retour négatif au sein de certains journaux, refuse finalement le titre.

Pasquale Boninsegni se rend à Rome, accompagné de Paul Ruegger, alors ministre de Suisse (ambassadeur) à Rome, pour rencontrer Mussolini le 3 avril 1937 et tenter de « redresser les affaires[23] ». Le diplôme (fig. 2) lui sera finalement remis au Palazzo Venezia à Rome par une délégation universitaire composée d'Émile Golay, recteur et professeur à la Faculté de théologie, de Frank Olivier, chancelier, et de Pasquale Boninsegni, président de l'École des sciences sociales et politiques. La *laudatio* prête à Mussolini le mérite suivant : « Pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui enrichit la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde ».

[21] Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988.

[22] Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 18.

[23] *Ibid.*, p. 20.


VNIVERSITÉ DE LAVSANNE

SVR LA PROPOSITION DV CONSEIL DE SON ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQVES
RATTACHÉE A LA FACVLTÉ DE DROIT
L'VNIVERSITÉ DE LAVSANNE CONFÈRE PAR LES PRÉSENTES A

S. E.

BENITO MVSSOLINI

ANCIEN ETVDIANT A LA FACVLTÉ DE DROIT
DE L'VNIVERSITÉ DE LAVSANNE

LE GRADE DE

DOCTEVR ÈS SCIENCES
SOCIALES ET POLITIQVES

HONORIS CAVSA

POVR AVOIR CONÇV ET RÉALISÉ DANS SA PATRIE
VNE ORGANISATION SOCIALE QVI A ENRICHI LA SCIENCE SOCIOLOGIQVE
ET QVI LAISSERA DANS L'HISTOIRE
VNE TRACE PROFONDE

DONNÉ A LAVSANNE

AV NOM DE L'VNIVERSITÉ

FIGURE 2 Duplicata du diplôme décerné à Benito Mussolini pour le grade de docteur ès sciences sociales et politiques honoris causa, « Pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde », 1937, Université de Lausanne. Unil, Collections des objets (6200-60) (reproduction : Unil).

À l'évidence, ce n'est pas à l'ancien étudiant très écliptique[24] que l'Université remet le diplôme, mais bien au Duce qui occupe une position de pouvoir très forte en Italie, en Europe et en Suisse, à travers des allégeances fascistes et philofascistes.

Le contexte politique de l'après-Première Guerre mondiale

Pour comprendre la mécanique de la décision d'attribuer le d.h.c. à Mussolini, il y a tout d'abord un contexte politique large qui s'inscrit

[24] Les seules traces de la présence de Mussolini à l'Université de Lausanne sont le formulaire de demande d'immatriculation en sciences sociales pour l'année académique 1903-1904 et son livret d'étudiant. Celui-ci montre qu'il aurait suivi au printemps les cours d'économie politique donnés par Vilfredo Pareto et Pasquale Boninsegni, et ceux de sociologie dispensés par Pareto et de philosophie générale dispensés par Maurice Millioud. Ces deux documents sont reproduits dans Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, pp. 36-38.

dans l'après-Première Guerre mondiale en Europe : la Révolution russe, la grève générale de 1918 en Suisse, la montée du fascisme en Italie et celle du nazisme en Allemagne qui déboucheront notamment sur l'Axe Rome-Berlin le 1er novembre 1936, soit trois semaines avant la décision du 21 novembre 1936 du Conseil de l'École des sciences sociales et politiques de proposer l'attribution du d.h.c. à Mussolini. Ainsi, les politiques intérieure et extérieure – soit les intimidations et la répression violente de toute opposition au régime, l'annexion de l'Éthiopie, les déplacements massifs de population et les camps de concentration coloniaux – menées par Mussolini sont bien connues à ce moment-là par la communauté internationale, dont la Suisse fait partie. À ce titre, elle renonce à une condamnation de l'Italie et à la formulation de sanctions comme l'exigeait pourtant son appartenance à la Société des Nations en 1936[25].

Les relations italo-suisses entre irrédentisme, antifascisme et philofascisme

Les relations entre l'Italie et la Suisse peuvent être qualifiées d'amicales, terme utilisé par Mussolini lors d'un discours à Rome en novembre 1936 qui reflète de bonnes relations bilatérales, lesquelles sont rappelées à l'occasion de plusieurs rencontres diplomatiques tant par Mussolini que par le conseiller fédéral Giuseppe Motta, à la tête du Département politique.

Toutefois, les relations intergouvernementales ne reflètent de loin pas les positions au sein de la société suisse. La dictature fasciste est largement critiquée, notamment par le journaliste Paul Graber, dont il a été fait mention plus haut, mais également par d'autres journalistes antifascistes suisses et italiens qui « menacent de troubler les bonnes relations de la Suisse avec d'autres États », pour reprendre les termes de l'arrêté du Conseil fédéral du 26 mars 1934. Dans ce contexte et par ordre de ce dernier, le journaliste Carlo a Prato (1895-1968) sera

[25] Voir à ce sujet : Cerutti Mauro, « Italie. 2.3 De l'avènement du fascisme à la Deuxième Guerre mondiale », traduit par Denyse Wettstein, *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 26 juin 2016 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003359/2016-06-27/#-HDel27avE8nementdufascismeEolaDeuxiE8meGuerremondiale] ; Secrétariat général SG-DFAE et Présence suisse, « La Suisse pendant les deux Guerres mondiales (1914-1945) », Département fédéral des affaires étrangères, Confédération suisse, s. d. [en ligne : https://www.aboutswitzerland.eda.admin.ch/dam/fr/sd-web/N8fkAyDCbrfv/schweiz-weltkriege_FR.pdf ; consulté le 22.10.2024].

expulsé de Suisse en 1937. Il n'est pas exclu que Mussolini ait pu faire pression par des déclarations publiques et des interventions diplomatiques, ne supportant pas la critique contre le fascisme et lui-même. Sa volonté de refuser le d.h.c. à la suite de la fuite concernant l'octroi du diplôme, mais surtout des réactions négatives relayées par la presse suisse constituent une illustration de son attitude face aux critiques à l'égard de sa personne et du fascisme.

Plus particulièrement encore, les relations entre Mussolini et le Canton de Vaud ou l'Université de Lausanne sont également très bonnes. Mussolini décore à tour de bras. À commencer par Frank Olivier, chancelier de l'Université de Lausanne et ancien recteur, qui reçoit en 1932 le titre de commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, après en avoir été fait chevalier en 1922. Albert Barraud, recteur de l'Université de Lausanne entre 1934 et 1936, se rend également à Rome, obtient une audience chez Mussolini le 1er décembre 1935 (deux mois après l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie, le 3 octobre 1935) et devient à son tour commandeur en 1936. Albert Masnata (1900-1983), directeur du siège de Lausanne de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) depuis 1927, alors privat-docent et président de l'Association des gradués de sciences sociales et politiques, essaiera, via un courrier obséquieux de Pasquale Boninsegni du 22 mars 1934 à Mussolini, de l'inviter « officieusement » à rejoindre le Comité d'honneur de cette association. Malgré la présence amie de Pasquale Boninsegni et d'Ernest Roguin (premier président de l'École des sciences sociales et proche des milieux maurassiens)[26], Mussolini refuse d'y entrer[27].

En revanche, Mussolini offre une série de cadeaux et de dons : à l'Université de Lausanne et sur demande du professeur Arnold Reymond, alors président du Comité des fêtes et vice-président de l'École des sciences sociales et politiques, il fait don, on l'a vu, de 1000 francs dans le cadre du IVe centenaire. Au Musée des beaux-arts de Lausanne, il offre trois toiles en 1927 et, sur demande du chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, le radical Ferdinand Porchet, il offre des bouquetins, trois mâles en 1930 et deux femelles en 1932. À la Bibliothèque cantonale et

[26] Tappy Denis, « Pareto et Ernest Roguin », *Revue européenne des sciences sociales*, XLVIII-146, 2010, pp. 33-44.

[27] Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 46. Leresche Jean-Philippe (dir.), *Récits facultaires. De l'École à la Faculté des sciences sociales et politiques (1902-2022)*, Lausanne : EPFL Press, 2022, p. 57.

universitaire de Lausanne, il offre en 1935 le fac-similé d'un manuscrit d'Horace ayant appartenu à Plutarque[28]; et enfin, bien après le d.h.c., en 1941, le Canton de Vaud offrira à Mussolini une copie dorée à la feuille d'un buste, qu'il croit être celui de Marc Aurèle, découvert à Avenches en 1939[29].

Les pressions subies et le positionnement de l'Université de Lausanne au prisme de l'École des sciences sociales et politiques

Il faut noter ici que plusieurs de ces différentes démarches et sollicitations sont passées par l'École des sciences sociales et politiques[30], et notamment par l'intermédiaire de son président Pasquale Boninsegni (de 1928 à 1938) qui, comme nous l'avons vu, se décrit lui-même comme une « sentinelle avancée du fascisme ». Incarnée par la figure de Vilfredo Pareto (1848-1923) au moment de l'introduction des grades de licence et de doctorat en sciences sociales en 1902[31], l'École des sciences sociales a été formellement créée par la loi du 10 mai 1911 sur l'instruction publique supérieure. D'abord avec le maurassien Ernest Roguin (1851-1939) à sa tête, puis avec Boninsegni, l'École des sciences sociales et politiques a élu un président notoirement fasciste entre 1928 et 1938.

Et des philofascistes, l'École en a gradué plusieurs, dont le colonel Arthur Fonjallaz[32] qui crée, en 1933, la Fédération fasciste suisse financée en partie par Mussolini. Ce dernier reçoit Fonjallaz à de très nombreuses reprises à Rome entre 1932 et 1935[33] (voir la liste des entretiens

28 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 13. Voir également : Le Bec Erwan, « Les embarrassants cadeaux vaudois de Mussolini », *24 heures*, 27.03.2022.

29 Aujourd'hui d'autres hypothèses attribuent ce buste à la figure de Tétricus. Dossier collectif, « Et si Marc Aurèle n'était pas Marc Aurèle », *Passé simple*, n° 96, septembre 2024.

30 Voir notamment l'ouvrage : Leresche (dir.), *Récits facultaires*, *op. cit.*

31 Mornati Fiorenzo, « La création de l'École des sciences sociales à Lausanne (1890-1902). Le rôle de Pareto », in Meuwly Olivier et Voutat Bernard (dir.), *Les constitutions vaudoises, 1803-2003*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2003, pp. 353-376 ; Busino Giovanni, « La Faculté des SSP : 80 ans déjà ! », *UNI*, n° 37, juin 1983, pp. 21-27.

32 Arthur Fonjallaz est l'un des premiers licenciés de l'École en 1914. En 1922, il défend avec succès sa thèse en pédagogie intitulée « La formation du soldat dans l'Armée suisse avec une Étude de cas sur les Armées de France et d'Allemagne avant 1914 ». Sur Arthur Fonjallaz, voir Cantini Claude, *Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*, Lausanne : Éditions Pierre-Marcel Favre, 1983 et Cerutti Mauro, « Mussolini, bailleurs de fonds des fascistes suisses : les relations entre le colonel Arthur Fonjallaz et le Duce à la lumière des nouveaux documents italiens », *Revue suisse d'histoire*, n° 35, 1985, pp. 21-46.

33 Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*

de Mussolini, en fin d'ouvrage). Dans ce biotope très vaudois et très conservateur des responsables politiques et universitaires, lesquels sont proches des milieux libéraux et radicaux, on découvre des figures se réclamant des thèses de Charles Maurras et de l'Action française, un mouvement politique royaliste d'extrême droite, ou encore d'autres figures liées à la Ligue vaudoise (Marcel Regamey ou Alphonse Morel notamment) qui tentent d'infléchir le mouvement corporatiste dans le sens d'un rejet de la démocratie parlementaire[34]. Tout au long de cet ouvrage, nous aurons l'occasion de préciser les rôles des différents acteurs pour souligner l'importance de ce contexte corporatiste et philofasciste vaudois.

On distingue ainsi les premiers traits d'un contexte cantonal, national et international dans lequel baigne cette décision, avec un arrière-fond anticommuniste, antibolchevique qui hante les élites suisses et vaudoises. À cette époque, l'anticommunisme est bien plus à la mode que l'antifascisme et l'entre-soi est au cœur des échanges entre le Rectorat et le Conseil d'État vaudois. Un entre-soi politico-académique qui se poursuit au moins jusqu'en 1946, lorsque Paul Perret, conseiller d'État radical en charge du Département de l'instruction publique et des cultes au moment de l'attribution du doctorat honoris causa en 1937, reçoit lui-même un d.h.c. de l'Université de Lausanne.

À l'époque, en Suisse, la plupart des doctorats honoris causa sont attribués à des figures suisses : 66,5 % entre 1900 et 1960 contre 35,8 % entre 1980 et 2022[35]. Il importe donc de souligner ici la spécificité et l'ampleur de cette décision de l'Université de Lausanne et sa portée politique. En se focalisant sur le périmètre étroit de la décision d'attribution du d.h.c. à Mussolini par l'Université de Lausanne, on constate que cette décision engage, par sa procédure et la diversité des acteurs associés, une large part des responsables académiques et politiques qui ont pleinement conscience des buts à atteindre et des moyens à mettre en œuvre pour distinguer le leader fasciste de l'Italie. Attribuer un doctorat honoris causa, quel qu'il soit, est toujours un acte de politique universitaire. L'institution envoie par là un signal symbolique fort à la communauté académique et à la société civile autant qu'aux autorités

34 Maspoli Philippe, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, 1993 (histoire et société contemporaines, 14) ; Butikofer Roland, *Le refus de la modernité. La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*, Lausanne : Payot, 1996.

35 Pisinicca Ugo, « La Suisse et ses émules. Doctorat honoris causa et gouvernement par les honneurs en Suisse : un instrument multidimensionnel », *Les Cahiers de l'IEP*, n° 93, 2025, p. 9.

politiques des hiérarchies qu'elle établit dans les personnalités distinguées et les priorités qu'elle affiche en matière de reconnaissance et de réputation des récipiendaires. C'est l'une des principales images annuelles que l'Université donne à voir d'elle-même lors des *Dies Academicus*. Un d.h.c. peut aussi être utilisé par l'institution comme un *soft power*, par exemple avec l'espoir que le récipiendaire devienne une sorte d'ambassadeur de l'institution ou qu'il manifeste ultérieurement de la reconnaissance. En d'autres termes, attribuer un doctorat honoris causa est un acte fort qui entre dans l'économie des rétributions symboliques de l'université en général[36].

Ainsi, quand une institution commet une pareille « gaffe »[37], pour reprendre les mots de Cantini, il importe que près de nonante ans plus tard, elle se confronte sérieusement à son passé. Il y a aujourd'hui un accord assez général pour dire que l'attribution de ce d.h.c. était une erreur, un choix politique très ancré dans son époque et très assumé par l'*establishment* politico-académique qui a porté ce choix. Chacun utilise ses propres termes : le recteur Frédéric Herman déclare en juin 2022 que l'Université « a failli à sa mission » ; dans le cadre du rapport rendu à la Direction, le groupe de travail mandaté par celle-ci parle « d'une faute grave » et ajoute que « ce titre constitue une légitimation d'un régime criminel et de son idéologie[38] ». Une divergence – qui est loin d'être anodine – subsiste cependant entre les différent·es acteur·rices et structure aujourd'hui encore le débat historique et politique. C'est celle de savoir comment réparer cette faute : par le retrait, par l'oubli ou par la définition d'une politique mémorielle ?

[36] Une sorte de « gouvernement par les honneurs », selon la formule d'Olivier Ihl, « Gouverner par les honneurs : distinctions honorifiques et économie politique dans l'Europe du début du XIXe siècle », *Genèses*, (55)2, pp. 4-26. L'honneur qui est fait à Mussolini frappe d'autant plus que celui-ci a attenté aux libertés académiques en 1931 en demandant aux professeurs des universités italiennes de prêter serment non seulement au roi, ce qui était déjà le cas, mais aussi au fascisme. Sur les 1250 universitaires, seuls 12 ont refusé de prêter allégeance au fascisme, dont l'un, Ernesto Buonaiuti, sera accueilli en 1935 en Faculté de théologie à l'Université de Lausanne pour des raisons qui mériteraient d'être encore approfondies. Voir à ce sujet : Foro Philippe, *L'Italie fasciste*, Paris : Armand Colin, 2006, p. 66 ; Perlo Nicoletta, « Les universitaires italiens face au régime fasciste. La résistance individuelle des douze professeurs qui dirent "non" à Mussolini », in Touzeil-Divina Mathieu (dir.), *Liberté(s) ! en Turquie ? En Méditerranée !*, *Revue méditerranéenne de droit public*, vol. IX, juin 2018.

[37] Cantini Claude, *Benito Mussolini et l'Université de Lausanne*, Lausanne : CEDIPS, 1987, p. 14.

[38] Duboux et Eggert, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini (1937). Rapport du Groupe de travail », *op. cit.*, p. 16.

Perspectives institutionnelle et mémorielle : vers une prise de responsabilité éthique

En septembre 2020, à la suite d'une interpellation de Dustin Lazarovici, doctorant à l'Unil, adressée à la Direction de l'Université de Lausanne et demandant la révocation du titre, cette dernière a mandaté le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) pour mener une réflexion qui permette à l'Université de donner « à la communauté universitaire les outils nécessaires afin de prendre position quant à l'attribution du d.h.c. à Benito Mussolini[39] ».

Un groupe de travail est dès lors constitué. Il est composé de quinze chercheuses et chercheurs issu·es des différentes facultés ainsi que de membres des services de l'Unil, dont le Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS), celui de la recherche et le Secrétariat général[40]. Le groupe de travail s'est réuni une dizaine de fois entre janvier 2021 et mai 2022 et s'est entretenu avec des expertes et des experts provenant d'institutions académiques en Suisse et à l'étranger ayant été confrontées à des enjeux mémoriels similaires[41]. Des témoins directs du contexte de 1987 ont également été entendus. Dans ce cadre, Gabrielle Duboux, doctorante chercheuse en histoire, et Marc Perrenoud, ancien conseiller scientifique de la Commission Bergier, ont mené des recherches exploratoires aux Archives cantonales vaudoises et aux Archives fédérales.

Ces différentes étapes ont permis de clarifier et de dérouler une première fois la mécanique et les jalons qui ont mené à l'octroi du d.h.c. à Mussolini. Ils ont été présentés à la Direction de l'Unil dans un rapport remis en mai 2022, et sont le résultat des discussions, délibérations et analyses exposées par les membres du groupe de travail et par les expertes et experts consulté·es. Les conclusions avancées ont été approuvées par l'ensemble des membres du groupe de travail.

39 *Ibid.*, p. 3.

40 Le groupe de travail a réuni Vincent Barras, Gérard Bagnoud, Benoît Bovay, Pablo Diaz, Gabrielle Duboux (coordinatrice), Nadja Eggert (présidente), Jacques Ehrenfreund, Dustin Lazarovici, Jean-Philippe Leresche, Carole Maigné, Guido Palazzo, Marc de Perrot, Béatrice Schaad, Miriam Tola et François Vallotton.

41 Le groupe de travail a bénéficié de la présentation et des discussions avec des expert·es : Manfred Grieger (historien), Marc Perrenoud (historien), prof. Sévane Garibian (juriste, UNIGE), prof. Samia Hurst (bioéthicienne, UNIGE). Une délégation du groupe de travail a également entendu l'ancien recteur de l'Unil, Pierre Ducrey.

La question particulière du retrait du titre à l'origine de l'interpellation a sans aucun doute représenté un enjeu important de ce rapport. Tout en analysant les arguments pouvant légitimement appuyer l'une ou l'autre position, le groupe de travail a d'abord souhaité encourager une condamnation officielle de cette décision par les autorités académiques actuelles. En second lieu, il était absolument nécessaire d'intégrer à la réflexion le fait que l'Université a décerné un titre honorifique à un dictateur en toute connaissance de cause et dans un contexte démocratique.

L'élément de la *connaissance de cause* a été fondamental car il a permis de cerner la singularité de l'attribution du titre de d.h.c. à Mussolini par rapport à d'autres cas impliquant des titres honorifiques sensibles. En effet, dans les situations différentes étudiées, la révocation se fonde, d'une part, sur l'inadéquation entre le comportement du récipiendaire et les valeurs de l'institution et, d'autre part, sur le constat que le comportement inadéquat concerné n'était pas connu de l'institution au moment de l'attribution du titre[42].

Fort de ce constat fondé sur les recherches et discussions menées tout au long de ce processus institutionnel dans l'esprit des débats sur la « dé-commémoration » (au sens d'un processus de profonde modification des représentations d'un phénomène passé au double motif de ne pas l'oublier ni le répéter)[43], le groupe de travail a estimé que le retrait apparaissait comme une réponse insuffisante et a proposé d'engager l'Université dans une politique mémorielle pour lui permettre « de condamner, d'affronter et de reconnaître son passé tout en construisant pour l'avenir, dans une démarche préventive et participative[44] ». Ce souci, d'abord éthique (et non pas juridique et technique), pose la question de la responsabilité de l'institution face à son passé et aux générations futures : comment répondre *de* cette « faute grave » et *à* ce passé qui oblige ? Garantir un débat ouvert et en donner

[42] Il existe plusieurs cas de retraits de titres honorifiques. On peut mentionner les retraits des titres octroyés aux dirigeant·es Aung San Suu Kyi (par Queen University aux États-Unis en 2018 et par Oxford University en 2017), Robert Mugabe (University of Edinburgh en 2017), Donald Trump (Lehigh University et Wagner University aux États-Unis en 2021 et l'université anglaise Robert Gordon en 2015).

[43] Gensburger Sarah et Wurstenberg Jenny (dir.), *Dé-commémoration. Quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, Paris : Fayard, 2023 ; Gensburger Sarah et Lefranc Sandrine, *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris : Presses de Sciences Po, 2017.

[44] Duboux et Eggert, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini (1937). Rapport du Groupe de travail », *op. cit.*, p. 17.

les moyens nécessaires nous paraissent être une première étape pour que tous les membres de la communauté universitaire et de la société puissent se saisir de cette histoire singulière.

Vers des actions mémorielles

Afin de traduire concrètement cette responsabilité éthique à travers des actions mémorielles, une dizaine de personnes se sont réunies à la suite de ce rapport sous la coordination du Secrétariat général de l'Université[45]. Ce nouveau collectif d'expert·es a réuni des chercheuses et chercheurs du premier groupe de travail ainsi que divers·es représentant·es des services de l'Unil, comme le Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS), le Service de communication et d'audiovisuel (UNICOM) et le Service culture et médiation scientifique de l'Université de Lausanne. Plusieurs actions, dont l'objectif était de désenclaver cet épisode de l'histoire de l'Université, ont été mises en place lors de cette seconde étape : la publication d'une page dédiée au doctorat honoris causa de Benito Mussolini sur le site internet de l'Unil, assurant un accès facilité aux ressources documentaires existantes (Rapport de 2022 ; *Livre blanc de l'Université de Lausanne* ; *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*)[46] ; et la mise en place d'une collaboration pérenne et annuelle entre le festival Histoire et Cité et l'Université de Lausanne qui se traduit par l'organisation de débats et conférences destinés à un public large, autour des enjeux et politiques mémoriels[47].

D'autres actions mémorielles sont aussi engagées, notamment du côté académique : deux mandats de recherche historique, menés durant l'année 2023-2024, ont été confiés aux historiens Marc Perrenoud pour des sondages dans diverses archives en Suisse sur les sympathisant·es

[45] Un groupe de travail a été formé pour mettre en route une politique mémorielle liée au d.h.c. remis à Benito Mussolini. Ce groupe était constitué au départ de Gérard Bagnoud, Joyce Carraud, Olga Cantón Caro, Gabrielle Duboux, Nadja Eggert, Cédric Focking Schneider, Jean-Philippe Leresche, Marc de Perrot et François Vallotton ; Jacques Ehrenfreund a rejoint ce groupe dans un second temps.

[46] [En ligne : https://www.unil.ch/unil/fr/home/menuinst/universite/histoire/chronologie/dhc-b-mussolini.html].

[47] Par exemple, en 2024, les historiens Davide Rodogno et François Vallotton ont dialogué autour de la notion de « dé-commémoration ». En 2025, lors du festival Histoire et Cité, la lecture du texte de Leonardo Sciascia *Fables de la dictature* (1950) a donné lieu à un dialogue entre Toni Ricciardi et Gigi Riva, modéré par François Vallotton, autour de l'actualité d'un tel ouvrage dans le contexte du post-fascisme italien contemporain.

suisses de Mussolini et Andrea Martini pour des recherches à Rome sur la relation des milieux académiques avec le fascisme italien ; l'organisation du colloque *Présences fascistes en Suisse* en novembre 2024 (dont le présent ouvrage rassemble les contributions) ; la conférence publique de l'historienne Marie-Anne Matard-Bonucci *Pour une histoire globale du fascisme*, organisée en collaboration avec le Laboratoire Histoire et Cité qui a eu lieu à la suite du colloque et a eu comme objectif de faciliter les échanges avec la société.

Un autre volet, tourné vers la société et porté par le Service culture et médiation scientifique, a donné lieu à une exposition intitulée *Docteur Mussolini, un passé sensible*, qui a été inaugurée en novembre 2024 et qui a été relayée sur le site de l'Université jusqu'en septembre 2025[48].

L'ensemble de ces activités dessine la démarche mémorielle dans laquelle l'Université de Lausanne s'est jusqu'ici engagée. Elle vise à informer en toute transparence, à comprendre et à expliciter cet épisode, en cherchant à pérenniser le débat et le travail mémoriel (par la collaboration annuelle avec le festival Histoire et Cité, par exemple), à élargir, ouvrir la réflexion et à soutenir l'émergence de nouvelles pistes de recherche et d'enseignement, à veiller à la non-répétition et à donner des outils aux membres de la communauté académique et de la société pour saisir et éclairer le présent à la lumière de cette histoire. Mais cette démarche est fragile et dépend d'un soutien et d'une prise de responsabilité institutionnels. La publication du présent ouvrage en constitue une étape importante.

Structure de l'ouvrage

Cet ouvrage poursuit trois objectifs principaux. Premièrement, il vise à dresser un état des lieux des connaissances actuelles concernant l'attribution du d.h.c. à Benito Mussolini. Deuxièmement, il cherche à désenclaver cet événement pour le situer dans un contexte plus large, celui du fascisme et de ses expressions historiques, nationales, culturelles et politiques. Enfin, il propose une réflexion sur la manière dont le fascisme a été abordé par l'historiographie suisse et sur les enjeux mémoriels qui affectent les institutions.

[48] L'exposition *Docteur Mussolini, un passé sensible*, s'est tenue du 13 novembre 2024 au 21 septembre 2025 dans le bâtiment Anthropole de l'Université de Lausanne. La visite virtuelle de cette exposition est disponible en ligne : https://archeotech.wifx.net/Unil_MUSSOLINI/index.htm.

Répondant à ces différentes cibles, l'ouvrage s'organise de la manière suivante. La première partie, intitulée « Circulation, promotion et réception des fascismes en Europe et en Suisse », adopte une perspective à la fois temporelle – couvrant les années 1920 jusqu'au début des années 1940 – et géographique, en articulant les dynamiques suisses avec celles de plusieurs pays européens, notamment l'Italie et le Portugal. Elle propose d'examiner cette période à travers plusieurs prismes complémentaires. Giulia Albanese s'intéresse d'abord à la circulation du fascisme italien dans le monde de l'édition à l'étranger et montre la manière dont cette circulation s'accompagne d'une « sympathie réelle des intellectuels et des politiques » locaux. Dans une perspective politique, António Costa Pinto propose un « tour d'horizon de quelques projets institutionnels autoritaires en Europe » et montre comment « le salazarisme représente l'un des principaux protagonistes de la diffusion de cette troisième voie » autoritaire, prétendument entre communisme et capitalisme ou entre démocratie et fascisme. La contribution de Marc Perrenoud se penche ensuite sur les personnalités suisses « magnétisées » par Mussolini, c'est-à-dire celles qui lui ont rendu visite ou qu'il a décorées, et souligne le grand nombre de récipiendaires vaudois. À travers le prisme de la radio, Nelly Valsangiacomo étudie le rôle de ce média d'une part comme outil de propagande et, d'autre part, comme moyen pour conserver les « traces de la parole fasciste italienne » dans les archives. Christian Koller fait suite à cette exploration sur la réception du fascisme en examinant la politique du personnel menée par l'Université de Zurich entre 1933 et 1945 et souligne deux attitudes simultanées : une attitude laxiste à l'égard des conférenciers d'extrême droite et de fortes réserves envers les chercheurs juifs et d'autres universitaires ayant fui la sphère de pouvoir fasciste. Malik Mazbouri revient sur la manière dont la Suisse est « rapidement devenue l'une des cibles privilégiées de la propagande et des menées fascistes à l'étranger » entre 1922 et 1943, période durant laquelle Lausanne en particulier s'est développée comme « biotope philofasciste ». Enfin, Fiorenzo Mornati clôt cette première partie en consacrant son chapitre à Pasquale Boninsegni, figure centrale de l'épisode lausannois, dont il analyse le rôle académique, l'action politique et la relation avec Mussolini. Ce dernier chapitre ouvre la voie à la deuxième partie de l'ouvrage, en reliant les enjeux plus larges aux dynamiques locales.

Intitulée « Les milieux économiques, académiques et culturels vaudois sous l'emprise du Duce », la deuxième partie examine les liens

entre le fascisme, Mussolini et le canton de Vaud en particulier. Les différentes contributions permettent de mettre en évidence ces liens, ces relations, qui feront dire au rédacteur d'une note de lecture de l'ouvrage de Claude Cantini en 1976 : « À Lausanne, il y a moins de quarante ans, le diplôme de Mussolini n'était que la pointe de l'iceberg[49] ». Une « nébuleuse corporatiste », pour reprendre les termes de Claire-Lise Debluë et Pierre Eichenberger, qui mêle université et patronat et que l'autrice et l'auteur étudient de 1920 à 1960 dans cette contribution inédite. Le chapitre de Laurent Tissot souligne la dimension collective et très locale de la collation du d.h.c. dans une université alors plutôt jeune (1890) et fragile. À travers l'étude du quotidien la *Gazette de Lausanne*, la contribution d'Alain Clavien met en évidence cette presse libérale qui admire le fascisme italien et surtout Mussolini, comme « théoricien du corporatisme » qui a vaincu le bolchevisme. Colin Rutschmann s'intéresse pour sa part aux tensions entre groupes et factions politiques philofascistes et travailleurs antifascistes dans l'espace public lausannois de l'entre-deux-guerres. Dans le champ de l'archéologie, Michel Fuchs met en évidence la fascination de certains archéologues pour l'Empire romain et les liens que de nombreux antiquisants entretenaient alors avec l'Italie de Mussolini, considérée comme la « nouvelle Rome impériale ». La dernière proposition est un dialogue entre trois chercheur·ses autour des pistes de recherches actuellement menées ou à venir. Elle regroupe les contributions de Marc Perrenoud, Andrea Martini et Stefanie Prezioso. Les deux premières présentent les résultats de recherches inédites effectuées dans le cadre de la démarche mémorielle menée à l'Université de Lausanne. Stefanie Prezioso souligne pour sa part les pistes issues d'un projet européen sur le fascisme italien en partant d'approches transnationales.

La troisième partie de cet ouvrage, « Héritages et recompositions des fascismes dans la Suisse de l'après-guerre », s'intéresse à la manière dont certains courants fascistes se transforment, se réorganisent ou persistent dans la Suisse de l'après-Seconde Guerre mondiale, en mettant en lumière leurs continuités idéologiques et leurs nouvelles formes d'expression. Ainsi, la contribution de Damir Skenderovic s'attache au traitement historique et mémoriel du mouvement frontiste dans l'après-guerre – entre « intérêt rudimentaire » et « refoulement » – et

[49] [s. n.], « Fascisme ordinaire à Lausanne ». Note de lecture de l'ouvrage *Le fascisme italien à Lausanne 1920-1943* de Claude Cantini, *Domaine public*, 378, 1976 [en ligne : https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=dop-001%3A1976%3A0%3A%3A1777].

souligne l'exigence de « poser de nouvelles traces mémorielles » pour montrer que la Suisse aussi « fait partie de l'extrémisme de droite européen ». La contribution suivante, celle d'Andrea Martini, poursuit dans cette lignée en étudiant, au prisme de l'édition, le rôle de la Suisse romande dans la circulation et la « réactivation » des idées d'extrême droite et montre la manière dont la Suisse est devenue dans l'après-guerre une « terre d'accueil », le « lieu où ces idées ont été forgées et diffusées ». Enfin, la contribution de Bettina Blatter se penche sur la continuité idéologique de plusieurs acteurs, caractérisés par un engagement corporatiste et frontiste dans les années 1930 et 1940, et qui se retrouvent engagés dans des milieux anticommunistes dans les années 1950 et 1960. Parmi eux figure notamment le conseiller national démocrate-chrétien saint-gallois Karl Hackhofer.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage s'intitule « Affronter les mémoires des universités suisses ». En s'appuyant sur des cas concrets, elle interroge la manière dont les universités suisses se saisissent aujourd'hui de leur histoire. Ainsi, la première contribution prend la forme d'un entretien mené par Sévane Garibian avec Nadja Eggert (Université de Lausanne), Sébastien Farré (Université de Genève), Matthieu Gillabert (Université de Fribourg) et Matthieu Leimgruber (Université de Zurich). Chaque intervenant·e évoque les passés de son université de rattachement. Cet entretien invite les universités à réfléchir à leur histoire et à proposer des actions mémorielles concrètes. Enfin, la dernière contribution réunissant Olga Cantón Caro et Florian Kissling livre un retour d'expérience sur l'exposition qui s'est tenue à l'Université de Lausanne de novembre 2024 à septembre 2025: *Docteur Mussolini, un passé sensible*. La première, en tant que commissaire de l'exposition, revient sur le contexte, le choix des thématiques, l'esthétique mémorielle et les aspects participatifs avec les associations italiennes par exemple. Ces derniers aspects sont également abordés par le second auteur, enseignant qui, en collaboration avec le Service culture et médiation scientifique de l'Unil, a pu engager sa classe du Gymnase de Burier dans cette démarche mémorielle à travers l'élaboration d'un module entier de l'exposition autour d'autres passés sensibles en Suisse.

En guise de conclusion, Marie-Anne Matard-Bonucci s'attache à lier les contributions et la démarche menée à l'Université de Lausanne à son travail d'historienne du fascisme à partir d'une approche globale, c'est-à-dire une approche qui comprend le fascisme comme un

phénomène complexe, multidimensionnel et transnational, structuré par des réseaux, des circulations et des transferts d'idées et de pratiques au-delà des frontières nationales.

À travers ce cheminement, nous espérons pouvoir accompagner les lecteur·rices dans une démarche éthique, celle d'éclairer nos responsabilités contemporaines à l'égard de cette histoire ; mais celle aussi d'offrir des outils pour comprendre et éclairer les enjeux de notre présent. Dans une époque comme celle d'aujourd'hui où l'État de droit, la démocratie, les libertés académiques et celle de la presse sont à nouveau menacés partout dans le monde, il est aussi absolument indispensable de penser le passé dans sa nécessaire contextualisation pour s'efforcer de ne pas céder aux mêmes errements et violences. La connaissance historique est un prérequis à ce travail de mémoire.

Première partie

Circulation, promotion et réception des fascismes en Europe et en Suisse

Giulia Albanese[50]

1 Le fascisme en marche

La dimension nationale et transnationale de la circulation du fascisme italien entre la fin des années 1920 et les années 1930

À la fin de l'année 1926, le ministère des Affaires étrangères italien accueille, à l'initiative de Mussolini, une Commission pour l'expansion du livre italien à l'étranger. La réunion s'ouvre avec un discours introductif du leader fasciste qui affirme que « toute la presse mondiale a reconnu de façon éclatante le régime fasciste en tant qu'entité incontournable dans le mouvement spirituel, politique et social du monde » et considère « que ce moment est le plus opportun pour que le livre italien mène sa bataille à l'étranger[51] ».

La réflexion sur ce thème s'inscrit dans la perspective plus générale « de la valorisation de la civilisation italienne dans le monde[52] », un des buts considérés comme essentiels pour le régime fasciste. Les participants à cette réunion (de hauts fonctionnaires et des éditeurs) soulignent en outre combien les livres italiens sont déjà présents en Europe et au Moyen-Orient. La Commission demande donc que le gouvernement prenne en main ce domaine d'intervention sur lequel, à travers la circulation des livres, se fondent la diplomatie, la propagande et la circulation de la culture italienne.

50 Chapitre traduit de l'italien par Nino S. Dufour.

51 ASMAE, Minculpop, busta 71, Discours à la Commission pour l'expansion du livre italien à l'étranger, s. d., circa 1926.

52 *Ibid*.

Cette source constitue pour nous un point de départ particulièrement significatif, car elle permet de mettre en évidence combien, en 1926, Mussolini considère la circulation des livres sur le fascisme comme un extraordinaire instrument de propagande et de bataille politique. Face à l'intérêt croissant à l'étranger pour le phénomène fasciste, les livres représentent un élément fondamental pour favoriser la connaissance et la diffusion de cette idéologie et des institutions fascistes. Cela se passe à un moment crucial de l'histoire du régime où le développement de nouvelles lois et pratiques répressives manifeste clairement, y compris à l'étranger, l'orientation non seulement autoritaire, mais toujours plus totalitaire adoptée par la dictature italienne.

À cette époque, certaines des œuvres fondamentales pour la connaissance du fascisme avaient déjà été publiées, et pas seulement en Italie. Ces publications étaient le signe d'un intérêt profond, pas seulement documentaire et érudit, pour ce qui se passait dans le pays, bien que le fascisme et son chef n'avaient pas encore tranché – et la discussion en cours était très révélatrice de l'issue du débat – s'il fallait ou non expliciter l'ambition universaliste du régime, ou s'il fallait continuer à mettre en avant la nature exclusivement nationale de ce qui était arrivé en Italie[53].

La discussion au sein de la Commission pour l'expansion du livre italien à l'étranger est également significative du point de vue historiographique, car les chercheur·ses ont longtemps hésité à reconnaître l'impact spécifique du fascisme italien, dès son arrivée au pouvoir, dans la modification du cadre du discours politique européen. C'est surtout à partir des années 1930 qu'ils ont souligné l'importance de ce phénomène[54]. La circulation des livres sur le fascisme constitue un point d'observation de premier plan pour considérer non seulement l'ampleur de la diffusion des idées fascistes en Europe, le croisement de politiques de distribution véhiculées par différents acteurs – le régime fasciste sous des formes variées et parfois contradictoires, des intellectuels isolés, les soutiens ou les détracteurs du régime, italiens comme étrangers, et les

53 J'ai étudié ces questions dans *Non solo propaganda. Il modello fascista all'estero*, dans Albanese Giulia (dir.), *Il fascismo italiano. Storia e interpretazi*oni, Roma : Carocci, 2021, pp. 309-330. Sur ces thèmes, voir Gentile Emilio, *Storia del fascismo*, Roma-Bari : Laterza, 2022, pp. 653-669 et pp. 1032-1041 ; Cuzzi Marco, *Antieuropa. Il fascismo universale di Mussolini*, Milano : M&B Publishing, 2006 ; Leeden Michael, *L'internazionale fascista*, Roma-Bari : Laterza, 1973.

54 À ce sujet, on trouvera des remarques particulièrement pertinentes dans Woller Hans, *Roma, 28 ottobre 1922. L'Europa e la sfida dei fascismi*, Bologna : Il Mulino, 1999, p. 65 et dans Gentile Giovanni, *Fascismo. Storia e interpretazione*, Roma-Bari : Laterza, 2002, p. 35.

institutions culturelles à l'étranger, italiennes ou non –, mais aussi les logiques qui sous-tendent la dissémination d'informations sur le fascisme italien. La variété des acteurs engagés dans cette production culturelle (traducteurs, auteurs, éditeurs, typographes, critiques et lecteurs) et l'ampleur de la diffusion de ces ouvrages permettent d'affirmer que la circulation des livres sur le fascisme italien a été un instrument central de connaissance et de propagande sur le fascisme, mais aussi de légitimation du régime à l'étranger, depuis les années qui suivent la marche sur Rome jusqu'à la fin du régime (et par certains aspects aussi au-delà).

L'importance des livres comme éléments de transmission de connaissance et de propagande d'idées et de pratiques fascistes doit évidemment être considérée et lue dans le contexte d'une pluralité de médias. En effet, ces textes sont à connecter, d'une part, à la presse quotidienne et périodique : c'est de là que naissaient parfois ces ouvrages, sous forme de recueils d'articles, et c'est aussi dans ces pages qu'ils étaient recensés et annoncés. D'autre part, ces textes sont pris dans un système de débats publics, dont ils étaient parfois le résultat, qui consistait en conférences et en discours, dans un monde où la radio et les actualités cinématographiques faisaient leurs premiers pas et comptaient de plus en plus, sans supplanter pour autant l'importance de ce type de confrontation publique[55]. Ces livres constituaient des instruments fondamentaux pour faire connaître aux opinions publiques d'Europe et d'ailleurs l'expérience politique qui mûrissait avec le fascisme, pour produire de l'acquiescement et de la familiarité vis-à-vis de ce régime, ou pour le combattre. Il s'agissait d'une construction culturelle qui ne visait pas tant à fabriquer des militants qu'à susciter, du moins au début, un climat favorable ou contraire – selon l'orientation des différentes propositions éditoriales – au régime politique construit en Italie. Ces livres représentaient en outre un élément de connaissance qui pouvait être utilisé pour signaler l'existence d'un modèle

55 Il existe beaucoup d'études sur la réception à l'étranger des débuts du fascisme, et en particulier sur la façon dont la presse a accueilli ces expériences. Parmi celles qui se concentrent sur les publications, voir Schieder Wolfgang, *L'ombra del duce. Il fascismo italiano in Germania*, Roma : Viella, 2022 (du même auteur, voir aussi *Faschistische Diktaturen. Studien zu Italien und Deutschland*, Göttingen, 2008). Voir également Poupault Charles, *À l'ombre des faisceaux : les voyages français dans l'Italie des chemises noires (1922-1943)*, Rome : École française de Rome, 2014 ; Canali Mauro, *Il fascismo raccontato dai corrispondenti americani*, Venezia : Marsilio, 2017 ; Gentile Giovanni, *In Italia ai tempi di Mussolini. Viaggio in compagnia di osservatori stranieri*, Milano : Mondadori, 2018.

possible pour d'autres contextes politiques à partir des années 1920. En somme, la narration du fascisme à travers les livres était un élément clé du processus de familiarisation au fascisme, hors d'Italie et dans les classes cultivées, et du succès de ce projet politique dans l'entre-deux-guerres. La diffusion de ces livres sur le fascisme était si répandue que, lorsqu'on mentionnait l'importance et la quantité des œuvres publiées à l'étranger, on ne s'empêchait pas non plus de signaler, y compris en Italie, les ouvrages explicitement antifascistes, signes de la prégnance d'un discours public sur un thème qui n'avait pas de limites idéologiques ni géographiques.

L'objectif de ce chapitre – premier résultat d'une recherche plus ample sur ce thème[56] – est de réfléchir à cette production, et en particulier à ces publications explicitement ou implicitement philofascistes, dans la phase peut-être la plus fertile en ce qui concerne la production livresque sur le fascisme. Il s'agit de la période qui va de la deuxième moitié des années 1920, alors que la dictature se consolide peu à peu, jusqu'à la campagne d'Éthiopie, quand la réception internationale ainsi que le positionnement du fascisme italien changent profondément, et que l'attitude des démocraties européennes vis-à-vis de ce régime se transforme. Il est évident que l'Allemagne, avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir, devient un acteur très significatif qui modifie le regard sur le fascisme italien et les perspectives de ce dernier, et change l'équilibre européen.

La consolidation du récit fasciste à l'étranger

Si le fascisme, à peine arrivé au pouvoir, se défendait de possibles imitations à l'étranger, la circulation de volumes significatifs avant le tournant de janvier 1925 nous démontre toutefois – quoique de façon ambiguë, et avec une diversité de positions au sein de la classe dirigeante fasciste – combien le nouveau régime a investi cet instrument pour sa propre légitimation, y compris hors des frontières nationales, et pas seulement auprès des communautés italiennes à l'étranger.

[56] Dans le cadre de ce projet, une cartographie de la littérature sur le fascisme et sur Mussolini dans l'entre-deux-guerres a vu le jour, qui s'appuie sur les bibliographies publiées à l'époque pour les comparer avec les catalogues de quelques grandes bibliothèques nationales, avec les bibliographies et les recensions publiées dans certains répertoires de la presse, et avec certains fonds bibliographiques spécialisés particulièrement importants.

Certes, il ne faut pas confondre l'attention portée à cet aspect avec une quelconque volonté de former une internationale fasciste, qui ne se développera explicitement que plus tard et qui restera longtemps un objectif non explicite du régime. Cependant, cette attention vise à créer les conditions pour que le fascisme puisse être un acteur légitime à l'étranger, qu'il puisse influencer les politiques vis-à-vis de l'Italie et représenter un nouveau modèle de gestion de la chose publique et des équilibres entre les puissances. Dans un premier temps, ces différents objectifs ont été portés par des biographies et des reconstructions qui mettent au centre la figure de Benito Mussolini, lequel constitue un des principaux, sinon le principal, élément de légitimation du régime. Progressivement toutefois, dès la fin des années 1920, et plus fortement au moment du cap des dix ans du régime, l'idéologie fasciste et certaines de ses déclinaisons et développements les plus spécifiques, comme le corporatisme et les différentes réalisations dont le régime pouvait se vanter, deviennent centraux dans la rhétorique du régime. Comme l'a souligné Luisa Passerini dès les années 1980, à propos des biographies de Mussolini – une observation qui vaut également pour les récits consacrés à la politique, à l'idéologie, à la doctrine et aux réalisations du fascisme –, une partie des ouvrages publiés dans les années 1920 a contribué à façonner une image du fascisme appelée à s'imposer durablement, en fixant des schémas narratifs destinés à se reproduire dans le temps[57].

Les publications de ces années nous montrent en effet un investissement précoce du fascisme dans la construction d'une image publique à l'étranger à travers les livres. Celle-ci n'est pas le produit d'un travail diplomatique officiel, mais l'effet de cette « diplomatie parallèle » du fascisme, qui s'appuie sur des hommes et des femmes de confiance de Mussolini, opérant sans charges officielles mais avec des objectifs politiques et idéologiques assez évidents. C'est dans ce cadre qu'il faut envisager la publication de certaines œuvres très significatives, qui viennent s'ajouter aux nombreuses autres, qu'elles soient le fait de partisans ou de détracteurs, en Italie comme à l'étranger. Parmi ces œuvres, la biographie de Mussolini par Margherita Sarfatti occupe une place particulière. Initialement écrite pour un public britannique, elle

57 Passerini Luisa, *Mussolini immaginario. Storia di una biografia 1915-1939*, Roma-Bari : Laterza, 1991, p. 42.

est ensuite traduite dans toute l'Europe et au-delà[58]. Outre cet ouvrage, publié en Italie sous le titre *Dux*, il faut rappeler aussi le livre de Pietro Gorgolini, *Il movimento fascista in Italia*, sorti en Italie avec une préface de Benito Mussolini dès 1922, et qui, entre 1923 et 1924, est traduit et publié, toujours accompagné de cette préface, en France (où il connaît plusieurs éditions) et dans plusieurs autres pays européens. Enfin, le Carnegie Endowment for Peace publie l'ouvrage d'Alfredo Rocco, *The Doctrine of Fascism*, en 1926 aux États-Unis, fruit d'une conférence de 1925[59].

Ces ouvrages, destinés à des publics variés et publiés par différents éditeurs, ont en commun de bénéficier d'une préface ou d'une lettre de soutien de Mussolini, qui légitime ainsi l'image de son régime telle que la dépeignent ces auteurs. Ils ont ainsi l'avantage, par rapport aux dizaines d'ouvrages qui commencent alors à circuler, dont certains dans une perspective explicitement antifasciste, de pouvoir présenter le fascisme et son leader dans des contextes européens – au Royaume-Uni, en France, en Allemagne – ou aux États-Unis, en tant que sources faisant autorité. Ces ouvrages décrivent ce mouvement comme légitime et son chef comme un leader politique capable de gouverner et de ramener l'ordre dans le pays. À partir de 1926, puis avec de plus en plus de force à la fin des années 1920, la production de livres et de pamphlets sur le fascisme ne fait qu'augmenter, parallèlement à une littérature politique et politologique – que nous ne prendrons pas en considération ici – qui analyse les crises des démocraties et du libéralisme pour lesquelles le fascisme était l'un des acteurs significatifs en Europe. À cette période, un changement se produit, y compris sur le

[58] Sarfatti Margherita, *The Life of Benito Mussolini*, London : Thornton and Butterworth, 1925. L'ouvrage de Sarfatti est publié – je ne me réfère ici qu'aux traductions publiées entre 1925 et 1935 (et non aux différentes rééditions dans les différentes langues) – en 1926 en allemand ; en 1927 en français, en suédois, en polonais, en finlandais, en 1928 en néerlandais, en 1934 en letton, en 1938 en espagnol.

[59] L'ouvrage de Gorgolini est publié en anglais, français et espagnol en 1923 et en suédois et en danois en 1924. À propos du texte de Rocco, j'ai montré par ailleurs qu'il a d'abord été publié dès 1925 sous forme de conférence en trois éditions distinctes – l'une par l'Idée nationale, une autre par le Stabilimento tipografico Aurora et une troisième par l'Associazione nazionale ferrovieri. Une version anglaise a ensuite paru en 1926 à Worcester (Massachusetts), publiée par la Carnegie Endowment for International Peace sous le titre *The Political Doctrine of Fascism*. Une version ultérieure fut publiée la même année, toujours dans la revue du Carnegie Endowment, *International Conciliation*, n° 11, 1926, pp. 393-415. En outre, Arturo Labriola affirme dans « De la "philosophie" du fascisme », *L'ère nouvelle*, 20.07.1931, un article très critique de la conférence, que « le discours, traduit dans toutes les langues, aux frais des contribuables italiens, est accessible au grand public », bien que cette affirmation ne soit pas démontrée.

front de l'organisation de cette production éditoriale sur le fascisme, dans un contexte où l'impact international du fascisme à l'étranger est de plus en plus ouvertement reconnu, ainsi que sa nature « universelle », pour utiliser les mots de l'époque. C'est un processus de reconnaissance lent et difficile, pour lequel la constitution de la Commission pour l'expansion du livre italien à l'étranger est un jalon important, mais aussi une étape caractéristique. On peut voir des signaux de ce processus non seulement dans la mise en œuvre de cette commission ministérielle, mais aussi dans la fondation de la revue mensuelle *Bibliografia fascista*, publiée à partir de 1926, et dans la création, en 1927, du Centre international d'études sur le fascisme (Cinef), à Lausanne, qui n'est pas une institution officiellement décidée par le régime, mais que celui-ci contrôle et finance en sous-main[60].

La *Bibliografia fascista*, en particulier, a pour objectif d'illustrer, auprès d'un public italien, l'évolution des discours sur le fascisme à travers les livres et la presse. Elle consacre depuis ses débuts une place importante aux livres publiés à l'étranger, qui montrent la vitalité des idées fascistes, y compris hors des frontières nationales, tout en consolidant, à l'intérieur du pays, la légitimité du fascisme et sa capacité à s'affirmer dans différents contextes politiques. En outre, la *Bibliografia* est accompagnée, dans son œuvre de témoignages sur les discours du fascisme, par la publication de plusieurs répertoires bibliographiques. Cette activité est toujours, d'une façon ou d'une autre, le fruit d'efforts institutionnels du régime ou de structures dépendant de celui-ci, et constitue un signal marquant de l'importance attribuée, y compris au niveau institutionnel, non seulement à la diffusion, mais aussi à l'existence même de ces œuvres[61]. En effet, c'est de 1925 que date la première tentative de rassembler un appareil bibliographique sur le fascisme, mis au point par Bracale et Urban, qui mentionne plus de six cents livres et articles[62]. Au cours des années suivantes, la Libreria del

60 Sur le Cine, voir Cuzzi, *Antieuropa*, *op. cit.*, pp. 60-87 ; Butikofer Roland, « L'Institut italien de culture de Lausanne : un instrument de propagande suisse en Suisse romande (1936-43) », *Les Annuelles*, 1990 ; Scholz Beate, « Italienischer Faschismus als ‚Export'-Artikel (1927-1935). Ideologische und organisatorische Ansätze zur Verbreitung des Faschismus im Ausland », thèse de doctorat, Université de Trier, 2001.

61 Pour une revue de ces appareils bibliographiques, voir Màdaro Luigi, *Bibliografia fascista*, Milano : Mondadori, 1935, en particulier pp. 161-166.

62 Bracale Carlo, Urban Carlo (dir.), *Guida bibliografica di cultura fascista*, Roma : Berlutti, 1925. Voir ce qui est rapporté au sujet de cet intérêt bibliographique du fascisme dans Màdaro, *Bibliografia fascista*, *op. cit.*

Littorio entreprend également une bibliographie, avec son *Catalogo guida per la scelta delle opere di cultura fascista e di cultura generale.* Mais le travail exhaustif le plus cohérent est la *Bibliografia del fascismo* élaborée par la Confederazione nazionale Professionisti e Artisti à l'occasion des dix ans du régime. Cette dernière s'efforce plus que les autres de rendre compte de la diffusion de ces œuvres à l'étranger, avec un volume entier – le premier – consacré aux publications phares à l'extérieur de l'Italie.

L'organisation de la production éditoriale à l'étranger

L'intérêt porté à ces publications et à leur recensement ne pouvait pas rester une opération culturelle destinée au seul public italien. Le fascisme s'efforce, dès 1927, d'encourager la fondation d'un Centre international d'études sur le fascisme (Cinef), à Lausanne, pour conserver, étudier, faire connaître et étendre la bibliographie internationale sur le fascisme, y compris à travers des publications autoproduites ayant l'ambition de construire un discours objectif et scientifique sur le fascisme. C'est dans ce but que le centre publie, entre 1928 et 1930, trois rapports annuels. Le premier, *A Survey of Fascism. The Year Book of the International Centre of Fascist Studies* (1928)[63], en treize chapitres, s'occupe surtout d'expliquer les principales caractéristiques du fascisme. Il illustre son ascension au pouvoir, mais aussi des aspects spécifiques de la transformation des institutions, comme la réforme de l'État, la réforme du Parlement, celle du syndicalisme, le corporatisme, pour conclure par trois chapitres consacrés à l'influence du fascisme à l'étranger, et tout particulièrement en France, en Allemagne et en Irlande.

L'ouvrage reproduit en anglais le texte de la Charte du travail, tout juste adoptée par le Grand Conseil du Fascisme. La sélection des auteurs dans ces rapports est particulièrement intéressante, plusieurs voix s'y croisent : celles de personnalités éminentes du régime, comme Gioacchino Volpe, le secrétaire du PNF Augusto Turati, le dirigeant du syndicat fasciste Edmondo Rossoni, et celles des propagandistes du régime les plus présents à l'étranger, comme le biographe de Mussolini, Francisco Manuel Homem-Cristo Filho, l'expert hongrois du corporatisme fasciste Odon Por, l'essayiste et propagandiste en Angleterre

[63] *A Survey of Fascism. The Year Book of the International Centre of Fascist Studies,* London : Ernest Benn Limited, 1928.

Luigi Villari, et le secrétaire du Cinef lui-même, James Barnes, pour n'en citer que certains. Un choix d'auteurs tout sauf impartial, contrairement à ce que le président du Centre, Vries de Heekelingen, prétend dans la préface de l'ouvrage, dont la volonté n'est prétendument que d'informer[64]. La création même du Cinef, quoique non revendiquée par le régime, et l'effort pour publier côte à côte des auteurs italiens et internationaux, qui ont pour but d'élargir le rayon d'action et la sphère d'influence du régime, manifeste un changement d'état d'esprit par rapport à l'époque où l'on déclarait encore que « le fascisme n'était pas un produit d'exportation[65] ». En outre, le Centre signale la nécessité de mettre en place une vitrine sur le fascisme dans l'un des lieux clés de la construction de l'ordre international de ces années-là, et d'y intervenir directement en proposant un internationalisme d'un autre type. Il est très significatif également que les auteurs et les personnalités centrales de l'ouvrage proviennent non seulement de pays dictatoriaux, mais aussi de contextes politiques où les institutions libérales étaient – ou semblaient – solides, faisant pressentir des ambitions à peine secrètes de changement radical de l'ordre politique.

La synthèse proposée par le premier rapport annuel du Cinef ne constitue pas un exemple isolé. En cette fin des années 1920, les recueils sur le fascisme et ses réalisations se multiplient. Parmi les plus importants, il faut certainement rappeler les ouvrages de la même période : *Mussolini e il suo fascismo*, par Curt Gutkind, avec une introduction de Mussolini (1927) ; *Il libro d'Italia. Nel decennale della Vittoria*, dirigé par l'Istituto fascista di cultura (1929) ; *Mussolini e il fascismo* (1929) ; *La civiltà fascista illustrata nella dottrina e nelle opere*, par Giuseppe Luigi Pomba (1928) ; *Lo Stato fascista e le realizzazioni del fascismo nella nazione*, dirigé par Tomaso Sillani (1930) ; et l'ouvrage intitulé *Un decennio di realizzazioni*

64 La réception de l'ouvrage par *The Spectator* est digne d'intérêt : un article, intitulé de façon très significative, « The Challenge to Geneva », 12.01.1929, ironise sur les différents aspects de la crédibilité de l'ouvrage et de la possibilité pour le fascisme de constituer un modèle à l'étranger, et souligne surtout la naissance de ce phénomène politique comme réaction – et fruit du « désespoir » – due à la crise de la démocratie. Par la suite, cet article a reçu plusieurs réponses critiques, aussi bien de la part de James Barnes, le 26 janvier 1929, que de lecteurs plus ou moins anonymes, le 2 février 1929. Elles insistent sur la croissance et le renforcement d'hypothèses fascistes et affirment l'inexactitude de la conviction que le phénomène soit né du désespoir. Une autre recension critique est parue dans *The Saturday Review*, 09.03.1929.

65 Une formule récurrente ; voir notamment Benito Mussolini, « Per l'Alto Adige (Déclarations à la Chambre des Députés, 3 mars 1928) », in Edoardo e Duilio Susmel (dir.), *Opera Omnia di Benito Mussolini. Dal Discorso dell'Ascensione agli Accordi del Laterano*, Firenze : La Fenice, vol. 23, 1957, pp. 116-123, ici, p. 122.

fasciste (1932)[66]. Il s'agit d'œuvres d'importance et de succès variables, mais qui partent toutes de l'idée de raconter le fascisme de façon chorale, avec des textes de personnalités importantes du régime, écrits pour l'occasion ou déjà publiés, visant à célébrer le succès politique et la longévité du régime.

Certaines de ces œuvres connaîtront succès, circulation et reconnaissance à l'étranger, comme c'est le cas du livre de Tomaso Sillani, directeur de la revue *La Rassegna italiana politica, letteraria e artistica*[67]. Le numéro spécial de la revue, intitulé *Lo Stato fascista e le realizzazioni del fascismo*, est une publication semi-officielle à laquelle contribuent de nombreuses personnalités du régime, notamment le frère du Duce en personne. L'ensemble de ces œuvres démontre cependant combien, dans cette phase historique, le fascisme lui-même sentait la nécessité d'un regard coordonné – quoique relativement polyphonique –, au point de s'y impliquer de façon officielle ou semi-officielle en favorisant cette floraison éditoriale à travers ses hommes et ses institutions, mais aussi d'autres acteurs. En témoigne la publication, à la même époque, de l'ouvrage d'Herbert Schneider, *The Making of the Fascist State*, fruit d'une recherche financée par le National Social Science Research Council des États-Unis et d'une année de recherches sur le terrain, effectuées par l'auteur en 1926-1927. Organisé en cinq chapitres qui analysent de façon chronologique et thématique le développement de l'Italie, à partir de l'impérialisme et de l'interventionnisme, et les caractéristiques de l'État fasciste, le corporatisme et la culture fasciste, le livre de Schneider s'appuie également sur un appendice substantiel, d'une centaine de pages, qui étaye les observations de

[66] *Mussolini e il suo fascismo*, Firenze : Le Monnier, 1927 (traduit en allemand) ; Istituto fascista di cultura (éd.), *Il libro d'Italia. Nel decennale della Vittoria*, Milano : Ravagnati, 1929 ; *La civiltà fascista illustrata nella dottrina e nelle opere*, Torino : Utet, 1928 ; *Mussolini e il fascismo*, Milano : Daffinà, 1929 ; Giuseppe Luigi Pomba et Sillani Tomaso (dir.), *Lo Stato fascista e le realizzazioni del fascismo nella nazione*, Roma : *La Rassegna italiana*, 1930 (plus tard traduit en français et en anglais, aussi bien en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis) ; *Un decennio di realizzazioni fasciste*, Roma : Pinciana, 1932.

[67] Sillani Tomaso, « Lo Stato mussoliniano e le realizzazioni del fascismo nella nazione », *La Rassegna italiana politica, letteraria et artistica*, 13, mai-juin 1930. Parmi les principales traductions, voir celles publiées en anglais en Grande-Bretagne, aux États-Unis et à Paris. Sur l'importance de l'ouvrage, voir Gentile, *Storia del fascismo*, *op. cit.*, pp. 939-941. À noter, la lettre de l'éditeur anglais de Sillani, Ernest Benn, qui soulignait « *the splendid way in which you have carried out an exceedingly difficult task* », in Acs, Fondo Sillani, b. 1, Lettre du 30 juillet 1931 adressée à Sillani par l'éditeur Benn (auteur non identifiable).

l'ouvrage par les textes d'auteurs fascistes, y compris de Mussolini lui-même[68]. Ces ouvrages signalent, quoique depuis des perspectives différentes, l'exigence de faire un bilan des actions mises en œuvre par le gouvernement fasciste et des relations entre ces actions et les objectifs que cette idéologie s'est assignés.

Ce ne sont pas les seuls signes de cet intérêt. Dans la seconde partie des années 1920, la production éditoriale sur le fascisme semble en pleine croissance, comme le montrent des ouvrages qui examinent, cette fois de façon plus spécifique et depuis des perspectives politiques variées, Mussolini et son parcours biographique, l'histoire et la doctrine du fascisme, ainsi que les différents domaines de l'activité sociale et politique du fascisme. Cette production éditoriale, à l'instar de ses débuts, est alimentée par des auteurs et des éditeurs italiens comme étrangers. En ce qui concerne la production philofasciste, on peut y distinguer différents profils : de nombreux politiciens collaborateurs ou admirateurs enthousiastes de Mussolini, auxquels il faut ajouter des journalistes, souvent militants, ainsi que quelques juristes, sociologues et politologues[69].

Penser cette production en fonction de la nationalité des auteurs nous permet d'identifier l'existence d'une propagande fasciste et d'une volonté du régime de traduire dans différents pays européens des œuvres qui circulent aussi en Italie. Ces ouvrages témoignent aussi de l'importance des rapports et des relations privilégiées que certains intellectuels fascistes entretiennent alors avec les milieux culturels de certains pays étrangers. Ainsi, par exemple, le juriste Guido Bortolotto et certains nationalistes publient surtout en Allemagne, où les ouvrages italiens semblent circuler plus largement, là où des auteurs étrangers tendent – en dépit de notables exceptions – à publier seulement dans leur pays. Ces publications permettent aussi – surtout en ce qui concerne les Italiens à l'étranger – de prendre en considération l'importance fondamentale de ces médiateurs et traducteurs, au sens figuré et parfois au sens propre, entre la culture italienne et celle d'autres pays. C'est le cas d'auteurs comme Luigi Villari, en particulier, pour la Grande-Bretagne.

[68] Schneider Herbert W., *The Making of the Fascist State*, London-Toronto-Melburne-Bombay : Oxford University Press, 1928.

[69] De ce point de vue, l'ouvrage dirigé par Herbert W. Schneider pour le National Social Research Council américain est très intéressant.

Enfin, il est particulièrement intéressant de constater la fascination persistante des observateurs étrangers pour ce phénomène. Ils peuvent d'ailleurs compter sur l'attention et la disponibilité de Mussolini, qui n'est pas avare de rencontres avec les journalistes et les écrivains étrangers. Les exemples sont innombrables, mais citons au moins James Strachey Barnes ou Harold Goad en Angleterre, Georges Valois ou le Portugais Homem-Cristo Filho en France, et plusieurs femmes, comme Louise Diel en Allemagne, Jeanne Boreaux Vahdah, Cicely Hamilton et Muriel Currey en Angleterre. Cette abondante production de la part d'auteur·rices non italien·nes permet aussi de supposer l'existence d'un marché florissant hors d'Italie pour ces publications, ainsi qu'une attention qui ne découle pas nécessairement de l'intérêt pour l'Italie, à l'égard de ce projet politique.

Parmi les auteurs traduits, on compte de grandes personnalités du fascisme, à commencer par Mussolini lui-même, mais aussi des ministres, des intellectuels et des représentants de partis, choisis pour leurs relations privilégiées avec les pays où ils sont traduits, ou bien sur la base des rôles et des fonctions qu'ils exercent alors. Dans ce dernier cas, il s'agit souvent d'ouvrages qui circulent dans différents pays plutôt que dans un seul contexte[70]. Comme on l'a vu, le profil des médiateur·rices du fascisme est aussi très significatif. Ils deviennent souvent des auteurs prolifiques et assez lus, qu'il s'agisse d'Italiens résidant à l'étranger ou, plus souvent, de non-Italien·nes qui traduisent l'expérience du fascisme pour un contexte national spécifique et qui semblent raconter du fascisme ce qui peut se révéler être le plus intéressant pour l'opinion publique du pays où ils écrivent, souvent à partir d'une perspective ouvertement philofasciste[71]. Les ouvrages publiés par des non-Italien·nes ayant connu une large diffusion sont une exception, et il faut signaler le cas – nous y reviendrons – de l'interview de Mussolini par Emil Ludwig. Son succès s'explique par la possibilité d'« écouter parler » Mussolini, mais aussi, sans doute, par la renommée internationale de l'intervieweur.

L'autre élément révélateur, qui s'explique de plusieurs façons mais qui est toutefois à prendre en considération, réside dans l'importance que certains marchés éditoriaux nationaux, plus que d'autres,

[70] Voir par exemple les ouvrages de Bottai Giuseppe, *L'organisation corporative de l'État*, Paris : Social éditions, 1929 ; Turati Augusto, *A Revolution and its leader*, London : Alexander Oulosey, 1930 ; Balbo Italo, *My Air Armada*, London : Hurst Blackett, 1934 ; *Id.*, *Der Marsch auf Rom* (Tagebuch der Revolution 1922), préf. Hermann Göring, Kittler : Leipzig, 1933.

[71] C'est le cas de James Stratchey Barnes, de Harold Goad ou de Luigi Villari en Angleterre.

accordent à la publication de livres sur le fascisme. De ce point de vue, il est essentiel de souligner que les principaux lieux de publication d'ouvrage sur le fascisme, depuis les années 1920 jusqu'à la moitié des années 1930, sont l'Angleterre, la France et l'Allemagne, avec une nette prévalence des deux pays continentaux, qui comptent tous deux 350 publications dans la décennie 1922-1932[72]. Cela ne nous dit pas grand-chose, bien sûr, de la diffusion ni de la circulation effective de ces livres, même s'il est possible de s'en faire une idée, pour la plupart d'entre eux, par la fréquence de leur recension et mention dans les pages des quotidiens.

La décennale de la Révolution

Dans ce cadre d'un intérêt croissant pour le fascisme, 1932 représente une année importante, aussi bien en raison de la déclaration explicite par Mussolini du caractère universel du régime – même s'il y avait une abondance de contradictions à ce titre –, mais aussi parce que cette affirmation et la célébration des dix ans du régime transforment en partie la circulation à l'étranger d'ouvrages sur le fascisme. Tout d'abord, la conscience du rôle du fascisme à l'étranger et de la circulation des livres qui en traitent augmente, en 1932, par la publication, à l'initiative de la Confederazione nazionale dei sindacati fascisti dei professionisti e degli artisti, d'un ouvrage déjà mentionné dédié à la bibliographie du fascisme, et préfacé par le secrétaire du PNF, Augusto Turati. Il présente une liste complète des publications parues à l'étranger – ou en Italie en langue étrangère – et consigne l'existence de plus de 1300 volumes en circulation[73]. En ouverture de ce texte, avec une dédicace à Mussolini, le philosophe Emilio Bodrero, président de la Confédération, souligne que l'ouvrage se veut l'« expression et le témoignage de la ferveur d'intérêt, de discussion et d'étude qui entoure dans le monde entier le mouvement idéal et reconnaît les réalisations admirables qui s'enracinent et s'alimentent dans la Révolution fasciste et

[72] Dans le premier volume de la *Bibliografia generale del fascismo* (Roma, 1932), on dénombre 357 œuvres publiées en France, 343 en Allemagne et 211 en Angleterre, une donnée qui – du moins pour cette période – semble démentir l'idée que l'Allemagne ait été la première intéressée par le fascisme italien, idée souvent avancée, notamment dans les écrits de Schieder – dont les écrits restent fondamentaux pour une compréhension du phénomène – voir Schieder, *L'ombra del duce*, *op. cit.*

[73] Pour la précision 1357, voir Confederazione nazionale dei sindacati fascisti dei professionisti e degli artisti, *Bibliografia generale del fascismo*, Roma, 1932, vol. 1.

dans la personnalité du Duce[74] ». Il y mentionne en outre que le livre est le fruit d'un travail d'ampleur, soutenu également par les bureaux diplomatiques et consulaires, et que cela permet de souligner que la fonction du fascisme vise à « stimuler de nouvelles formes et "manifestations intellectuelles et spirituelles" ». Il ajoute que c'est particulièrement vrai dans les « études politiques qui reflètent les principes de gouvernement, l'organisation et la forme des instituts publics, la conception et les fondements sociaux et économiques de la vie de l'État », indiquant également le retentissement des « principes d'ordre, d'autorité, de justice » promus par le fascisme[75].

Au cours de cette même année 1932, le marché éditorial sur le fascisme enregistre une augmentation considérable des textes de Benito Mussolini, rares jusqu'à la fin des années 1920. Jusque-là en effet, seuls certains volumes d'écrits et de discours politiques circulaient à l'étranger, à l'unique exception – significative – du monde anglophone, où avait été publiée en 1928 une autobiographie, qui sera peu diffusée en Europe continentale et ne sera pas traduite en italien, et un roman de jeunesse de Mussolini, non mentionné dans la *Bibliografia* de 1932, puisqu'il ne parle pas du fascisme[76]. En 1932, toutefois, deux livres paraissent et mettent au centre le rôle et la figure de Mussolini non seulement sur la scène publique, où il est présent depuis une décennie, grâce à d'innombrables biographies qui illustrent sa personnalité et son ascension politique, mais aussi sur la scène intellectuelle. Les dix ans du fascisme marquent en effet la publication d'un écrit qui définit, à travers les mots de son fondateur – en réalité ceux de Giovanni Gentile –, *La doctrine du fascisme*. Il ne s'agit que d'un pamphlet, publié aussi bien dans les pages de différents journaux que sous forme de livre indépendant, et qui se présente comme le texte définitif pour interpréter et raconter, en Italie comme à l'étranger, ce qu'est le fascisme[77]. L'autre

74 *Ibid.*, p. IX.

75 *Ibid.*, p. X.

76 Ces écrits sont : Mussolini Benito, *Mussolini parle. Des discours et des écrits de Benito Mussolini, réunis et traduits en français par Suzanne Dauguet Gérard*, Paris : Plon, 1928 ; Hitler Adolf, *Reden : eine Auswahl aus den Jahren 1914 bis Ende August 1924*, Leipzig : K. F. Koelher, 1925 ; Mussolini Benito, *My Autobiography*, London : Hutchinson and co., 1928 ; *Id.*, *Italy before the looking glass*, London : Art and glass, 1928 ; *Id.*, *Mussolini as revealed in his political speeches (November 1914-August 1923)*, London-Toronto : J. M. Dent and Sons, 1923.

77 Le texte publié et republié en italien dans différentes éditions à partir de 1932 fut rapidement et à plusieurs reprises republié sous forme de livre y compris à l'étranger, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, en Bulgarie, en Espagne, en Union soviétique ainsi que dans des éditions italiennes en différentes langues.

œuvre fondamentale parue en 1932 et à laquelle nous avons déjà fait allusion est l'interview de Mussolini par Emil Ludwig. Le succès de l'ouvrage n'est peut-être surpassé que par l'œuvre de Margherita Sarfatti ; il constitue une référence pour la connaissance du mouvement et de son dirigeant par un large public européen[78]. Que l'interview soit le fait d'un démocrate et d'un opposant au nazisme ne fait qu'augmenter l'intérêt du texte, qui rencontre un succès international immédiat.

La sortie de ces deux œuvres et leur fortune sur le marché éditorial nous parlent de l'attrait dont jouit Mussolini en cette année 1932 et ouvrent la porte à un véritable filon d'écrits mussoliniens. À partir de là, plus largement que jamais, les discours de Mussolini sont publiés et republiés, ainsi que ses livres de jeunesse ; de plus, des écrits plus intimistes apparaissent pour être divulgués, comme la biographie posthume de son frère, *Vita di Arnaldo*[79]. La présence de Benito Mussolini comme auteur sur le marché éditorial international prend alors une forme différente. Désormais, elle a pour objectif de célébrer et d'autocélébrer le régime fasciste, et trouve un large écho en raison de la grave crise que connaissent les démocraties européennes à cette période, avec un culte de la personnalité qui séduit aussi beaucoup les pays non fascistes.

Cependant, il est difficile de ne pas supposer que l'exigence d'une présence plus significative de Mussolini sur le marché éditorial puisse être liée au succès, à la même période, de l'œuvre autobiographique d'Adolf Hitler, *Mein Kampf*, publiée en Allemagne en 1927. Elle commence à circuler de façon de plus en plus large au fur et à mesure que le dirigeant national-socialiste récolte des succès politiques grandissants. D'où la nécessité, pour Mussolini, de faire circuler des textes dotés d'une force communicative suffisante pour rivaliser avec Hitler[80]. Toutefois, aucune œuvre de Mussolini n'a jamais eu le rôle programmatique ni la capacité de synthèse de pensée qu'a eu *Mein Kampf* pour

78 *Mussolini Gespräche mit Emil Ludwig*, Berlin : Zsolnay, 1932. En 1932, les entretiens sont aussi publiés en italien, en anglais, en français, en espagnol, en hongrois, en néerlandais, en tchèque, en turc, mais il sont également publiés à part en espagnol pour l'Argentine et le Chili, et en anglais pour les États-Unis. Par la suite, toujours dans les années 1930, ils seront publiés en Égypte et en Chine.

79 La *Vita di Arnaldo* est traduite en 1934 en esperanto (par un éditeur hongrois), en 1934 en allemand (par un éditeur allemand et par un éditeur suisse), en 1935 en français et en portugais, en 1933 et en 1936 en néerlandais, en 1937 en espagnol et en arménien.

80 Sur la diffusion et les traductions de *Mein Kampf* de Hitler, voir au moins Fabre Giorgio, *Il contratto. Mussolini editore di Hitler*, Bari : Dedalo, 2004 ; Barnes James J. et Barnes Patience, *Hitler's "Mein Kampf" in Britain and America : A Publishing History*, Cambridge : Cambridge University Press, 1980.

le national-socialisme. A posteriori, on pourrait affirmer que plusieurs ouvrages, et pas seulement ceux signés par Mussolini, ont joué ce rôle pour le fascisme italien.

D'autres œuvres continuent à paraître lors des années qui suivent l'anniversaire du régime, elles en détaillent les caractéristiques ou reprennent des thèmes déjà traités à partir d'un canevas éprouvé dans les textes précédents. Mais il est évident qu'à partir de 1933, l'arrivée au pouvoir du nazisme attire en partie l'attention de l'Europe vers l'Allemagne, de sorte que le fascisme perd en capacité d'attraction internationale, y compris d'un point de vue éditorial. Toutefois, par certains aspects, notamment pour la France, l'édition fasciste donne l'impression en 1935 d'avoir conquis le pays, en concomitance avec le rapprochement diplomatique des deux États, entériné par des accords Mussolini-Laval (1935) et dans le cadre de la valorisation d'une latinité partagée[81]. Dans la même année, les deux expositions artistiques consacrées respectivement à l'art italien, de Cimabue à Tiepolo, au Petit Palais et à l'art italien des XIXe et XXe siècles au Jeu de Paume, attestent de la centralité de l'Italie dans le discours public français. Cette centralité est voulue et utilisée par le régime fasciste comme un instrument de propagande et se reflète aussi dans la publication et le succès en France d'œuvres sur le régime. Notons en particulier la place donnée à la propagande fasciste dans les boutiques des deux expositions, avec la vente de livres sur le fascisme italien ou écrits par Mussolini, ainsi que, six mois plus tôt, l'installation par la librairie Flammarion en plein centre de Paris d'une vitrine entièrement consacrée à la publicité d'un recueil d'écrits de Mussolini[82].

Dans les années qui suivent, en raison de l'isolement diplomatique progressif de l'Italie, dû à l'entreprise éthiopienne, l'intérêt des opinions publiques et des marchés éditoriaux des pays européens semble lentement diminuer, se limitant désormais le plus souvent à souligner les différences entre la situation italienne et la situation allemande. En revanche, on remarque dans l'Allemagne hitlérienne une augmentation, si cela était encore possible, de l'attention pour le fascisme, avec

81 Sur ces thèmes, voir entre autres, Fraixe Catherine, Piccioni Lucia, Poupault Christophe (dir.), *Vers une Europe latine. Acteurs et enjeux des échanges culturels entre la France et l'Italie fasciste,* Bruxelles : Peter Lang, 2014.

82 Voir Garzarelli Benedetta, *« Parleremo al mondo intero ». La propaganda del fascismo all'estero*, Alessandria : Edizioni dell'Orso, 2004, pp. 113-125 et Cavarocchi Francesca, *Avanguardie dello spirito : il fascismo e la propaganda culturale all'estero*, Roma : Carocci, 2010.

des œuvres qui comparent les expériences italienne et allemande, ainsi qu'un intérêt croissant pour les réalisations du régime fasciste. Ce changement de situation et des flux de production des livres à l'étranger est implicitement remarqué dans une synthèse bibliographique ultérieure sur le fascisme, celle de Luigi Mádero, publiée chez Mondadori en 1935. Ce travail ne mentionne que très peu de textes sur le fascisme après 1932 et ceux-ci sont principalement en langue allemande.

Conclusion

Ce panorama, qui nécessiterait d'être encore détaillé et enrichi, consacré au développement à l'étranger de l'édition sur le fascisme depuis l'origine du régime jusqu'à la moitié des années 1930, permet de souligner à quel point l'attention pour le fascisme qui se développe dans les pays démocratiques dans les années 1920 et au début des années 1930 ne découle pas tant d'une activité de propagande, quoique celle-ci ait indéniablement existé, mais d'une sympathie réelle des intellectuels et des politiques, voire d'institutions non italiennes, qui portaient un grand intérêt et vouaient une admiration à ce qui se passait en Italie, parfois avec un désir d'en reproduire certains aspects. Il s'agit d'un intérêt difficilement quantifiable, qui ne s'est pas forcément transformé en projet politique, mais il dit bien le climat de crise de la démocratie dans les années 1920 dont l'importance à l'étranger a été trop peu étudiée et analysée.

C'est pourquoi il semble particulièrement important que l'Université de Lausanne ait choisi de réfléchir de façon critique sur la réception du fascisme en Suisse et dans cette université. La reconnaissance de la fascination qu'exerçait le régime fasciste, y compris dans un régime démocratique, et sa légitimation, y compris à l'intérieur d'une institution dédiée à la culture et à la recherche scientifique, constitue en effet un élément fondamental pour comprendre non seulement le passé, mais aussi les apories, les risques et les limites des démocraties du XXe siècle comme de celles d'aujourd'hui. Dans le contexte suisse, bien sûr, les relations avec l'Italie fasciste restent nourries bien au-delà de la moitié des années 1920, comme le démontrent la remise d'un diplôme à Mussolini, mais aussi le flux des relations culturelles dont témoignent les travaux de recherche réunis dans cet ouvrage. Ce flux, ici comme ailleurs, restera longtemps vivace, jusqu'au début de la guerre, voire après la guerre dans certains cas. Cela montre combien

il est nécessaire de lire le passage de la tolérance à son éloignement et celui de la démocratie à l'autoritarisme, puis au fascisme dans ses nombreuses nuances, et d'en discerner les continuités et les survivances, pas seulement les discontinuités et les ruptures.

António Costa Pinto

2 À la recherche d'une troisième voie

La dictature de Salazar et la diffusion des modèles corporatistes à l'ère du fascisme

En 1941, un journaliste du *New York Times* visite dix pays d'Amérique latine et publie un article exprimant ses inquiétudes concernant les sympathies catholiques envers le corporatisme, les dictatures et même le fascisme sur tout le continent. Le journaliste conclut que, « à plusieurs reprises, des prêtres et des laïcs de toute l'Amérique latine ont entendu que la dictature de Salazar au Portugal était un État presque idéal, et cela semblait être accepté comme un point de vue catholique assez généralisé[83] ». L'importance du salazarisme et de certaines de ses institutions politiques en tant que référence pour les dirigeants autoritaires a été bien saisie par ce journaliste américain. Une enquête plus approfondie aurait pu ajouter toutefois davantage d'exemples, à la fois en Europe et en Amérique latine, et pas nécessairement des pays où la culture politique catholique restait dominante.

Si l'on examine les modèles des nouvelles institutions politiques autoritaires de « l'ère du fascisme » (1922-1945), les plus cités à la fin des années 1930 sont le fascisme italien et le national-socialisme allemand[84]. Cependant, seul un petit nombre de ces régimes, caractérisés

[83] Callender Harold, « Latin Catholics suspicious of US South America churchmen not entirely sympathetic to democratic ideas », *The New York Times*, 03.10.1941.

[84] Kott Sandrine et Patel Kiran Klaus (dir.), *Nazism across Borders. The Social Policies of the Third Reich and their Global Appeal*, Oxford : Oxford University Press, 2018.

par un leadership personnalisé, une représentation corporatiste comme alternative au parlementarisme démocratique libéral et un parti unique construit d'en haut, se sont tournés vers l'Allemagne nazie lorsqu'il s'est agi de construire une nouvelle architecture institutionnelle. Même après que le Troisième Reich est devenu la puissance dominante en Europe au début des années 1940, la mise en place de régimes autoritaires sous l'impulsion directe des autorités d'occupation nazies a souvent été considérée avec une relative indifférence, voire une hostilité pure et simple de la part des populations concernées. On ne peut pas en dire autant du fascisme italien, qui a été un puissant modèle de diffusion, en particulier en ce qui concerne la *Carta del Lavoro*, qui a probablement été le plus influent et le plus copié des documents régissant les relations de travail dans les dictatures des années 1930[85]. Néanmoins, on observe de nombreuses variations dans les processus d'émulation, d'apprentissage politique et même de promotion de régimes autoritaires au sein de l'authentique laboratoire politique qu'a représenté l'ère du fascisme[86].

L'examen des changements de régime politique dans les années 1930 montre comment certains régimes, du salazarisme aux dictatures baltes, représentent une troisième voie autoritaire. Comme l'ont noté certain·es chercheur·ses, en particulier Kurt Weyland, « une grande partie de la vague autoritaire des années 1920 et 1930 a émané d'un double effet dissuasif, motivé par la peur de la gauche communiste et de la droite fasciste[87] ».

Dans ce contexte, certaines dictatures, comme celles de Miguel Primo de Rivera (1923-1930) en Espagne, d'Engelbert Dollfuss (1933-1934) en Autriche et l'*Estado Novo* de Salazar (1933-1974) au Portugal, sont souvent associées à une troisième voie autoritaire, alternative aussi bien à la démocratie qu'au fascisme. Elles ont joué un rôle de premier plan en séduisant les intellectuels conservateurs comme ceux de la droite radicale, ainsi que les élites politiques conservatrices de l'entre-deux-guerres. Ces régimes sont souvent mentionnés dans les

[85] Voir Pasetti Matteo, « The fascist labour charter and its transnational spread », in Costa Pinto António (dir.), *Corporatism and Fascism. The Corporatist Wave in Europe*, London : Routledge, 2017, pp. 143-158.

[86] Costa Pinto António et Kallis Aristotle (dir.), *Rethinking Fascism and Dictatorship in Europe*, London : Palgrave, 2014 ; Bresciani Marco (dir.), *Conservatives and Right Radicals in Interwar Europe*, London : Routledge, 2020.

[87] Weyland Kurt, *Assault on Democracy. Communism, Fascism, and Authoritarianism during the Interwar Years*, New York : Cambridge University Press, 2021, p. 10.

débats sur la création d'institutions politiques à l'époque du fascisme ; lorsqu'ils n'ont pas servi directement de modèles de diffusion, ils l'ont été indirectement via des intellectuels, des comités parlementaires ou même des dictateurs et des candidats à la direction de groupes politiques et de groupes d'intérêt. Particulièrement présents dans les années 1930, ces modèles sont discutés et parfois adoptés par de nombreux régimes collaborationnistes installés dans les zones d'Europe occupées par les puissances de l'Axe[88]. L'hypothèse qui sous-tend ce chapitre est que le salazarisme a été l'un des principaux moteurs de la diffusion de cette troisième voie à l'époque du fascisme, en tant que modèle corporatiste autoritaire. Ce modèle est principalement associé à la diffusion du corporatisme comme alternative à la démocratie libérale en ce qui concerne la représentation politique et sociale. C'est dans ce processus qu'il apparaît comme une référence.

En tant que « centre de gravité » autoritaire dans l'entre-deux-guerres, l'*Estado Novo* portugais n'est pas le produit d'une propagande active ou d'un pouvoir effectif[89]. Sa force d'attraction provient essentiellement des moyens de diffusion internationale dont il dispose alors (organisations et réseaux intellectuels de l'Église catholique), et plus encore du fait que Salazar a mis en place un système politique corporatiste et autoritaire[90]. Dans cette perspective, le salazarisme représente un exemple de la façon dont un « centre de gravité » autoritaire « peut involontairement favoriser la diffusion de formes de gouvernance autocratique à travers des configurations institutionnelles, des procédures, des normes et des pratiques[91] ».

88 Voir Costa Pinto António (dir.), *An Authoritarian Third Wave. Diffusion, Models and Interactions in Europe and Latin America*, London : Routledge, 2022 ; Costa Pinto António et Finchelstein Federico (dir.), *Authoritarianism and Corporatism in Europe and Latin America. Crossing borders*, London : Routledge, 2019.

89 Kneuer Marianne et Demmelhuber Thomas, « Conceptualizing authoritarian gravity centers : sources and addressees, mechanisms and motives of authoritarian pressure and attraction », in Kneuer Marianne et Demmelhuber Thomas (dir.), *Authoritarian Gravity Centers. A Cross-Regional Study of Authoritarian Promotion and Diffusion*, London : Routledge, 2021, p. 30.

90 Le concept d'intellectuel-politicien est utilisé ici pour désigner les intellectuels qui ont participé à l'élaboration institutionnelle de ces régimes en tant que membres formels ou informels de l'élite décisionnelle (par exemple, en tant que conseillers, députés, ministres ou chefs de parti). Les intellectuels ont fourni un espace d'interaction entre les politiciens et l'arène intellectuelle transnationale, cimentant les relations idéologiques et politiques ainsi que les modèles. Pour en savoir plus sur ma définition, voir Costa Pinto António, *Latin America Dictatorships in the Era of Fascism*, London : Routledge, 2020, p. 3.

91 Kneuer et Demmelhuber, « Conceptualizing authoritarian gravity centers », art. cité, p. 31.

Comment et pourquoi l'*Estado Novo* de Salazar au Portugal inspire-t-il certaines des nouvelles institutions politiques autoritaires proposées dans d'autres pays par les élites de la droite radicale ou créées par nombre de ces régimes dictatoriaux ? Ce chapitre aborde cette question en adoptant une approche transnationale et comparative qui accorde une attention particulière aux médiateurs de cette diffusion. À cet effet, il analyse les processus de réforme institutionnelle dans les transitions vers l'autoritarisme en Europe.

La diffusion du corporatisme

Le corporatisme est promu par l'Église catholique, de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, comme une troisième voie d'organisation sociale et économique, en opposition au socialisme et au capitalisme libéral. Une grande partie du modèle a précédé l'encyclique papale *Rerum Novarum* (1891) et découle de la romantisation des guildes féodales de l'Europe médiévale par les conservateurs du XIXe siècle, désillusionnés par le libéralisme et les adversaires du socialisme et de la démocratie. Les idées corporatistes sont devenues de plus en plus populaires parmi les jeunes catholiques, frustrés par l'orientation parlementariste des partis catholiques. Cependant, « le soutien explicite de l'Église a certainement fait passer le corporatisme des salles de séminaire aux palais présidentiels », surtout après la publication de l'encyclique *Quadragresimo Anno* (1931)[92]. Le pape Pie XI supposait qu'à la suite de la Grande Dépression, le capitalisme libéral et le système politique qui lui est associé étaient en déclin et que de nouvelles formes d'organisation économique et sociale étaient désormais nécessaires. La forte présence intellectuelle et politique du corporatisme dans la culture politique des élites catholiques en Europe et en Amérique latine a ouvert la voie à d'autres influences, plus laïques.

Le corporatisme a laissé une marque indélébile dans les premières décennies du XXe siècle en tant qu'ensemble d'institutions créées par l'intégration forcée des intérêts organisés (en particulier les syndicats indépendants) au sein de l'État, et en tant qu'alternative « organique-étatiste » à la démocratie libérale. Durant l'entre-deux-guerres, il a imprégné les principales familles politiques de la droite

[92] Morck Randall et Yin Yeung Bernard, « Corporatism and the ghost of the third way », *Capitalism and Society*, (5)3, 2010, p. 4.

conservatrice et autoritaire : des partis catholiques et du catholicisme social aux monarchistes de la droite radicale et aux fascistes, en passant par les solidaristes durkheimiens et les partisans des gouvernements technocratiques, associés aux politiques de modernisation menées par l'État[93]. Les monarchistes, les républicains, les technocrates et les catholiques sociaux partageaient un « nombre considérable de points communs concernant les points de vue sur la démocratie » ; cette convergence se retrouvait aussi sur le projet de représentation fonctionnelle, envisagé comme une alternative à la démocratie libérale, et décliné sous la forme de chambres législatives ou de conseils établis dans de nombreux régimes autoritaires au cours du XXe siècle[94]. Cependant, on trouve des différences entre les formulations corporatistes catholiques de la fin du XXe siècle et les propositions de corporatisme intégral de certains fascistes et des partis de la droite radicale. Lorsque nous regardons les programmes des partis fascistes et des secteurs de la droite radicale, tels que les mouvements inspirés par l'Action française, le tableau est encore plus explicite, puisque plusieurs d'entre eux ont promu le « corporatisme intégral » au détriment du corporatisme social du catholicisme.

Des variantes de l'idéologie corporative ont été disséminées par les dictatures des années 1930. Certaines de ces dictatures, comme celle de l'Italie de Mussolini, ont fait du corporatisme une alternative au libéralisme économique et un symbole de « l'internationalisme fasciste[95] ». Le salazarisme a tenté sans succès d'établir une Ligue universelle d'action corporative, beaucoup plus proche de la troisième voie catholique, comme moyen diplomatique d'exporter le modèle corporatiste portugais – la plus durable de toutes les dictatures corporatistes, qui a survécu de 1933 à 1974[96].

Sous les dictatures de l'entre-deux-guerres, le corporatisme social est devenu synonyme de l'unification forcée des intérêts organisés en unités uniques d'employeurs et d'employés étroitement contrôlées par l'État. Le corporatisme social a offert aux autocrates un système

93 Voir Williamson Peter J., *Varieties of Corporatism : A Conceptual Discussion*, Cambridge : Cambridge University Press, 1985.

94 Williamson Peter J., *Corporatism in Perspective*, London : Sage, 1989, p. 32.

95 Steffek Jens, « Fascist internationalism », *Millenium : Journal of International Studies*, 44, 2015, pp. 3-22.

96 Cardoso José Luís et Estêvão Ferreira Nuno, « The corporatism chamber of the "New State" in Portugal : Organized interests and public policy », in Costa Pinto (dir.), *Corporatism and Fascism*, *op. cit.*, pp. 174-197.

formalisé de représentation des intérêts pour orienter les relations de travail, légitimant la répression des syndicats libres en cooptant certains de leurs groupes dans des syndicats contrôlés par l'État, souvent à l'adhésion obligatoire. Enfin, le régime corporatif visait également à « permettre à l'État, au travail et aux entreprises d'exprimer leurs intérêts et d'obtenir des résultats qui étaient, d'abord et avant tout, satisfaisants pour le régime[97] ».

Au cours de cette période, le corporatisme se référait également à la représentation politique,

> une organisation générale de la société politique, [...] qui cherchait à remplacer la démocratie libérale par un système de représentation anti-individualiste basé sur une vision « organico-étatiste » de la société, dans laquelle ses unités organiques (familles, autorités locales, associations professionnelles, organisations et institutions d'intérêt) remplaçaient le modèle de représentation électorale centré sur la légitimité individuelle et parlementaire, devenant ainsi l'organe législatif ou consultatif, primaire et/ou complémentaire, de l'exécutif[98].

De ce point de vue, le corporatisme politique constitue pour les dictatures de l'entre-deux-guerres une proposition extrêmement séduisante, avec l'ambition de rayonner au-delà de son contexte d'émergence. La représentation étant un élément essentiel des systèmes politiques modernes, les régimes autoritaires ont eu tendance à créer des institutions politiques dans lesquelles le corporatisme avait vocation à légitimer la représentation organique, assurant la cooptation et le contrôle de fractions de l'élite et des intérêts organisés.

Émergeant souvent dans le sillage de démocratisations polarisées, les dictatures de l'entre-deux-guerres ont eu tendance à choisir le corporatisme comme un processus de répression et de cooptation du mouvement ouvrier, des groupes d'intérêt et des élites par le biais de législations « organiques ». Les constitutions, les révisions constitutionnelles et leurs équivalents autoritaires sont une indication claire de cette dynamique[99]. La restriction des pouvoirs de ces nouvelles

97 Kim Wonik et Gandhi Jennifer, « Coopting workers under dictatorship », *The Journal of Politics*, (72)3, 2010, p. 648.

98 Ma définition dans Costa Pinto António, *The Nature of Fascism Revisited*, New York : SSM-Columbia University Press, 2012, p. 122.

99 Voir Thornhill Christopher, « The rise and fall of corporatist constitutionalism : A sociological thesis », in Costa Pinto (dir.), *Corporatism and Fascism*, *op. cit.*, pp. 78-100.

législations et l'autonomie d'un exécutif avec un chef de gouvernement non responsable devant le parlement sont une proposition presque universelle des corporatistes du début du XXe siècle.

Salazarisme et corporatisme

En 1937, dans le cadre des différentes publications produites par le Secrétariat national de la propagande, dirigé par António Ferro, le dictateur portugais résume les principes de son régime dans *Une révolution dans la paix* et *Comment on relève un État*[100]. Consolidé au cours des années 1930, le salazarisme est perçu par les élites conservatrices conformément aux intentions de Salazar et présenté, dans ces publications, comme une alternative autoritaire, catholique et corporatiste à la démocratie libérale. Il se veut aussi une alternative au national-socialisme et au fascisme italien, bien qu'il partage leur anticommunisme[101].

Les principales caractéristiques et institutions de l'*Estado Novo*, en particulier celles qui sont souvent mises en avant comme un modèle, sont faciles à décrire. À commencer par le leader : l'image de Salazar est celle d'un « dictateur catholique », à la fois conservateur et technocrate. Salazar poursuit une carrière universitaire en tant que professeur de finance : sa seule activité politique sous la République portugaise s'est déroulée dans les limites strictes du mouvement social-catholique. L'image qu'il cultive est celle d'un dictateur réservé et puritain[102].

Si Salazar est un dictateur « académique », il est idéologiquement et culturellement traditionaliste, antilibéral et aussi catholique, dans un contexte de sécularisation et de modernisation accélérée. Il rejette avec force la démocratie, privilégiant une vision « organique » de la société fondée sur des fondements catholiques traditionnels. Le caractère systématique et cartésien de ses discours donne une bonne indication de sa pensée politique. Salazar s'adresse toujours à l'élite, succombant rarement aux appels populistes et aux masses. Comme professeur de finance, Salazar avait des idées claires sur la gestion des comptes de l'État. En tant que dictateur « fort », il déléguait rarement

[100] Salazar Oliveira, *Une Révolution dans la Paix*, Paris : Flammarion, 1937 ; Salazar Oliveira, *Comment on relève un État*, Paris : Flammarion, 1937.

[101] Reis Santos José, « Self-fashioning of a conservative revolutionary : Salazar's integral corporatism and the international networks of the 1930s », in Costa Pinto et Finchelstein (dir.), *Authoritarianism and Corporatism in Europe and Latin America*, *op. cit.*, pp. 42-64.

[102] Léonard Ives, *Salazar : Le dictateur énigmatique*, Paris : Perrin, 2024.

des décisions[103]. Mais malgré la notoriété du dictateur, c'est le système politique auquel il a donné naissance qui a le plus attiré l'attention.

La Constitution de 1933 établit les institutions politiques de l'*Estado Novo* comme produit d'un premier compromis avec les républicains conservateurs portugais. Ses principes libéraux sont faibles, et les éléments corporatifs et autoritaires, forts. Les droits et libertés sont officiellement préservés, mais ils sont entravés par une série de dispositions gouvernementales. La liberté d'association existait *de jure*, mais les partis ont été éliminés par des réglementations spécifiques.

Officiellement, l'Union nationale (UN) n'est jamais devenue un parti unique, bien qu'elle ait fonctionné de cette façon après 1934[104]. L'UN était, en réalité, une variante des partis uniques autoritaires, représentant généralement une « coalescence, par le haut, de divers éléments pour créer une nouvelle identité politique », forçant d'autres partis à s'intégrer ou à être exclus[105]. Point déterminant, ces formations qui voient le jour dans différents contextes nationaux sont créées dans une situation autoritaire, dans laquelle le pluralisme politique est déjà absent ou sévèrement limité. L'impulsion de leur formation vient du gouvernement, avec l'aide décisive de l'appareil d'État, et implique des degrés variables d'engagement de la part d'autres partis conservateurs ou de groupes de pression participant à la coalition autoritaire gagnante.

En tant que président de l'UN, António Salazar a nommé les députés du parti au Parlement. La Constitution maintenait la séparation classique des pouvoirs, mais la chambre des députés en avait peu ; le Parlement était dominé par le parti unique et élu au suffrage universel direct. Le gouvernement ne courait donc pas le risque d'être limité par le Parlement. Théoriquement, les membres de la chambre corporatiste étaient nommés par les corporations ; cependant, dans les faits, Salazar a nommé la plupart d'entre eux. La Constitution maintenait la présidence de la République, élue au suffrage universel direct, et Salazar n'avait de comptes à rendre qu'à elle. Le président de la République – Oscar Carmona de 1933 à 1951 – a toujours été un militaire, en raison de l'héritage de la dictature militaire. Bref, pour reprendre une expression de l'époque, le régime était une « dictature constitutionnalisée ». Avec un

[103] Voir Costa Pinto António (dir.), *Ruling Elites and Decision-making in Fascist-era Dictatorships*, New York : SSM-Columbia University Press, 2009.

[104] Braga da Cruz Manuel, *O Partido e o Estado no Salazarismo*, Lisbonne : Presença, 1988.

[105] Sartori Giovanni, *Parties and Party Systems : A Framework for Analysis*, Cambridge : Cambridge University Press, 1976.

parti unique, la chambre des députés, uniquement « consultative », et la chambre corporative constituaient le « pluralisme limité » du régime[106].

En 1936, après avoir achevé la consolidation du système, Salazar autorise la formation d'une milice, la Légion portugaise. Il crée également la Mocidade Portuguesa, une organisation paramilitaire de jeunesse (MP), et des organisations de femmes. En réponse aux critiques de la hiérarchie catholique, la MP est rapidement « christianisée » et encouragée à interagir avec d'autres organisations de jeunesse, essentiellement catholiques. Les deux organisations armées étaient plus modestes et plus dépendantes de l'appareil d'État que leurs homologues d'autres régimes fascistes et autoritaires européens.

Le fondement juridique du corporatisme d'État, régissant l'organisation professionnelle dans le pays, est le Statut du travail national (Estatuto do Trabalho Nacional, ETN) de 1933, ainsi que la loi sur le « conditionnement industriel ». Bien que modéré par les fortes inclinaisons catholiques de l'*Estado Novo*, l'ETN doit beaucoup à la *Carta del Lavoro* italienne. Les statuts, approuvés en septembre 1933, cherchent à établir une synthèse du modèle italien avec les idées du catholicisme social. Le corporatisme est dès lors inscrit dans la Constitution et se voit attribuer un rôle central dans la détermination des structures institutionnelles, de l'idéologie, des relations avec les « intérêts organisés » et de la politique économique de l'État. Ce lien étroit entre l'Église catholique et l'État représente plus qu'une convergence d'intérêts. Il exprime un noyau idéologique et politique commun à la fois corporatiste, antilibéral et anticommuniste.

Sur la base de ces caractéristiques, il est naturel que le régime portugais ait été présenté comme un modèle pour de larges secteurs du monde catholique conservateur dans les années 1930. Comme l'écrit un prêtre jésuite en 1936, « les années d'après-guerre ont produit en Europe une succession d'hommes d'État catholiques d'un intérêt tout à fait extraordinaire » : parmi différentes figures, de Dollfuss à Brüning en passant par Gil-Robles et Motta, l'auteur met tout spécialement en exergue Salazar « inspirateur de la tentative de fondation d'une société corporatiste au Portugal »[107].

[106] Linz Juan J., « An Authoritarian Regime : The Case of Spain », in Erik Allardt, Yrjö Littunen (dir.), *Cleavages, Ideologies and Party Systems. Contribution to Comparative Political Sociology*, Helsinki : The Academic Bookstore, 1964, p. 297.

[107] Conye Edward J., « Oliveira Salazar and the Portuguese Corporative Constitution », *The Irish Monthly*, (64)752, 1936, pp. 81-94.

La voie catholique dans la diffusion du salazarisme

Souvent associée à l'idéologie réactionnaire de l'Action française et de ses homologues ibériques, la voie catholique est le vecteur le plus structuré de la diffusion du salazarisme au-delà des frontières. L'association entre les modèles corporatistes catholiques et l'*Estado Novo* portugais, presque toujours distinct du « totalitarisme » fasciste, semble décisive. Dans certains cas, l'*Estado Novo* a servi de modèle précoce de la « démocratie organique », plus éloignée du fascisme. Dans le même temps, dans d'autres contextes, en particulier dans les régimes collaborationnistes de l'Europe contrôlée par l'Axe, il est présenté comme étant compatible avec les institutions de « L'Europe Nouvelle ».

Au cours des années 1930, l'Église officielle et ses penseurs ont fait du corporatisme une alternative au communisme et à la démocratie libérale, et la « mission de l'époque était de forger un catholicisme moderne qui pourrait faire la paix avec le nouvel autoritarisme[108] ». Une lettre des cardinaux français célébrant « le corporatisme, avec ses cadres, sa hiérarchie, son pouvoir régulateur, sa juridiction et ses droits de représentation au gouvernement » a sans doute été diffusée sous diverses formes dans toute l'Europe[109]. Dans ce contexte, nombreux sont les intellectuels catholiques qui ont migré en Europe et en Amérique latine en promouvant des modèles mis en œuvre dans la péninsule ibérique, tels que ceux de Miguel Primo de Rivera en Espagne entre 1923 et 1930 et de Salazar au Portugal.

Si le conservatisme catholique de l'encyclique *Quadragesimo Anno* a parfois été interprété comme un soutien au corporatisme fasciste du régime italien, l'assassinat d'Engelbert Dollfuss (figure de l'austrofascisme) en Autriche en 1934 marque l'affaiblissement durable de l'austrofascisme. Dans ce contexte, l'*Estado Novo* portugais s'impose progressivement comme la principale référence catholique en matière de corporatisme autoritaire[110]. Comme le note l'historien portugais Valentin Alexandre, « parmi les régimes dans lesquels le catholicisme conservateur se fait le plus fortement sentir… l'*Estado Novo* est

[108] Chappel James, *Catholic Modern : The Challenge of Totalitarianism and the Remaking of the Church*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 2018, p. 63.

[109] Cité dans Chappel, *Catholic Modern*, *op. cit.*, p. 87.

[110] Voir Botz Gerhard, « "Corporatist State" and Enhanced Authoritarian Dictatorship : The Austria of Dollfuss and Schuschnigg (1933-38) », in Costa Pinto (dir.), *Corporatism and Fascism*, *op. cit.*, pp. 144-173.

mieux adapté au modèle que le Vatican prend comme référence[111] ». Une analyse exploratoire d'une sélection de mouvements politiques, de partis et d'intellectuels catholiques des années 1930 et du début des années 1940 donne une image plus claire du moment et de la période critique où l'*Estado Novo* de Salazar a émergé en tant que modèle, à la fois dans les démocraties et dans les régimes hybrides ou autoritaires.

L'examen des perceptions et des usages politiques du salazarisme en Europe dans les années 1930 montre que le corporatisme y est toujours présent. Aux Pays-Bas, par exemple, comme l'a écrit Robin de Bruin, la relation avec le corporatisme est claire. Les *vernieuwers* (rénovateurs catholiques) voyaient dans le salazarisme « l'exact compromis entre la démocratie libérale et le totalitarisme fasciste et communiste », préférant au corporatisme fasciste la société organique corporative du Portugal[112]. Edward Brongersma, un représentant du « renouveau catholique » et fondateur du « Mouvement corporatiste catholique », auteur plus tard d'une thèse de doctorat sur la Constitution portugaise de 1933, utilise la littérature internationale sur le Portugal, en particulier celle produite par le Vatican, comme source d'inspiration, suscitant la méfiance des autorités allemandes d'occupation. Les espoirs du mouvement catholique de profiter de la guerre pour introduire un système corporatiste aux Pays-Bas ne se concrétiseront pas.

La Hongrie est un autre exemple dans lequel le régime de Salazar est associé aux séquences décisives qui accompagnent l'introduction de la représentation corporative, principalement en raison de sa propagation par des intellectuels et des politiciens catholiques. Dans le cas hongrois (1920-1944), le corporatisme a été propagé principalement par l'Église catholique et influencé par l'expérience fasciste italienne et autrichienne. Les trois tentatives partiellement ratées d'introduire le corporatisme dans ce pays sont associées aux gouvernements dirigés par Gyula Gömbös, Béla Imrédy et Pál Teleki[113].

Quand, en octobre 1932, Horthy nomme Gömbös Premier ministre, le système politique hongrois commence à se déplacer vers la droite. Gömbös, connu sous le nom de « Gombolini » par ses ennemis politiques,

[111] Alexandre Valentin, *O Roubo das Almas. Salazar, a Igreja e os totalitarismos, 1930-1939*, Lisboa : D. Quixote, 2006, p. 407.

[112] Voir De Bruin Robin, « Portuguese Salazarism as an Example for a Third Way "Renewal" in the Netherlands, 1933–1946 », in Costa Pinto (dir.), *An Authoritarian Third Wave*, *op. cit.*, pp. 76-90.

[113] Zachar Péter Krisztián, « The concept of vocational orders in Hungary between the two world wars », *Estudos Históricos Rio de Janeiro*, (31)64, 2018, pp. 257-276.

avait été auparavant le chef d'une association paramilitaire de droite radicale. Se rapprochant de Horthy, il a semblé atténuer les parties les plus radicales de son programme. Une fois arrivés au pouvoir, Gömbös et sa faction ont manifesté un intérêt pour un modèle dictatorial. Gömbös réorganise le parti au pouvoir et le renomme Parti de l'unité nationale (Nemzeti Egység Pártja, NEP). La NEP commence à se structurer hiérarchiquement et à contrôler les organisations sociales et professionnelles[114]. En janvier 1935, le gouvernement de Gömbös promulgue une loi qui crée un système obligatoire de représentation des intérêts organisés basé sur le corporatisme vertical. Il s'inspire de la *Carta del Lavoro* italienne, avec ses chambres professionnelles dans lesquelles les représentants des employeurs et des employés traitent des questions concernant le travail. Les fonctionnaires nommés par le gouvernement dirigent ces chambres. Comme dans d'autres cas, la *Carta del Lavoro* a été copiée presque mot pour mot pour certaines parties, adaptée et modifiée pour d'autres.

Gömbös tente de supprimer le parlement bicaméral (en créant un Conseil d'État pour remplacer le Sénat) et avance des plans pour la création d'un nouveau parlement composé de représentants élus et de délégués des municipalités, des départements de l'État et des associations professionnelles. En 1935, les plans visant à institutionnaliser une dictature corporative à parti unique se heurtent à une forte opposition de la part de l'oligarchie dirigeante, tout en étant rejetés par les associations patronales. Gömbös meurt l'année suivante ; avec lui disparaissent ses projets, restés bloqués car le système corporatif avait été retiré de l'ordre du jour et la réorganisation du parti, suspendue.

Malgré l'influence du fascisme italien sur les projets de Gömbös, il convient de noter qu'en Hongrie les idées corporatistes étaient imprégnées de la culture politique majoritairement catholique, chrétienne et conservatrice ; les références aux modèles de Dollfuss en Autriche et de Salazar au Portugal prédominaient également[115]. Après la mort de Gömbös, certains de ses successeurs ont mis en avant des projets corporatistes, notamment Béla Imrédy, son ancien ministre des Finances et Premier ministre de 1938 à 1939, et son successeur Pál

[114] Ormos Mária, *Hungary in the Age of the Two World Wars*, New York : EEM-Columbia University Press, 2007, p. 252.

[115] Pour une étude détaillée des débats et des projets corporatistes, voir Szalai Miklós, « Újrendiség és corporativizmus a Magyar politikai gondolkodásban (1931–1944) », *Multunk*, 2002, (47)1, 2002, pp. 52-105.

Teleki (1939-1941). Ce dernier a également tenté d'institutionnaliser le corporatisme social et a présenté au Parlement les grandes lignes d'un programme de réforme constitutionnelle comprenant des réformes corporatistes.

La propagation de la variante catholique du corporatisme, dominante en Hongrie, a été grandement influencée par le prêtre jésuite László Varga, que certains experts ont décrit comme « le penseur le plus important des organisations corporatives hongroises », et par le professeur d'université catholique Vid Mihelics, entre autres[116]. Mihelics s'est rendu au Portugal pour un voyage d'études, avec l'aide financière de Béla Imrédy. En 1938, il publie un livre dans lequel il défend le Portugal de Salazar comme modèle pour la Hongrie[117]. Les projets corporatistes d'Imrédy et de Teleki sont en revanche moins liés au fascisme italien.

L'exemple du Portugal de Salazar a inspiré le projet de Teleki, qui a écrit la préface de l'édition hongroise des discours du dictateur. L'identité religieuse, la taille des pays et leurs parcours académiques similaires sont réunis dans ce texte empli d'admiration. À l'instar des précédents projets constitutionnels, dans le projet de Teleki, les chambres basse et haute seraient occupées par des délégués choisis par les municipalités et par des représentants des sociétés socio-économiques. Les ambitions du « prêtre de la nation » sont cependant bloquées par « des questions de politique étrangère de plus en plus complexes [qui] ne sont pas propices à des innovations législatives majeures[118] ».

Quant à la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres, le corporatisme y est promu par des mouvements catholiques, intellectuels et nationalistes radicaux influencés par l'Action française et le fascisme italien. Le régime de Salazar est cité comme un modèle par les catholiques, notamment par l'éminent corporatiste catholique Juraj Šćetinec (1898-1939)[119]. Professeur de sociologie, il travaille comme avocat, juge et fonctionnaire à la Chambre du travail, et publie plusieurs ouvrages sur le corporatisme. Dans ceux-ci, il place Salazar et Dollfuss du côté

116 Voir Petrás Éva, *« A Splendid Return ». The Intellectual Reception of the Catholic Social Doctrine in Hungary (1931–1944)*, Budapest : John Wesley Theological College, 2011, p. 267.

117 Voir les rapports diplomatiques de l'ambassade du Portugal à Santos, *Rétorica do fascismo*, pp. 257-268.

118 Ablonczy Balázs, *Teleki Pál (1874-1941), The Life of a Controversial Hungarian Politician*, New York, SSM-Columbia University Press, 2006, p. 224.

119 Petrungero Stefano, « Inter-war Yugoslavia seen through corporatist glasses », in Costa Pinto (dir.), *Corporatism and Fascism*, *op. cit.*, p. 239.

du « corporatisme démocrate-chrétien », par opposition à une critique discrète de la variante fasciste[120].

Le modèle salazariste et les dictatures européennes

Si l'univers conservateur catholique joue un rôle important dans sa diffusion, le salazarisme constitue aussi un point de rencontre pour les élites européennes de la droite radicale corporatiste et antiparlementaire, du Danemark à l'Estonie de Konstantin Päts (1934-1940) et à la Grèce de Ioannis Metaxas (1935-1941)[121]. La même chose se produit pendant l'occupation nazie, lorsque certains représentants de ces élites ont l'opportunité politique de créer des régimes dictatoriaux, souvent sous la forme de compromis ou de trêve instable avec les élites fascistes locales, toujours sous l'œil vigilant de l'occupant. C'est le cas de la France de Vichy et de la Slovaquie de Jósef Tiso[122].

En Grèce, le « régime du 4 août » est mis en place à la suite d'un coup d'État mené par Metaxas, alors Premier ministre, à la tête d'un petit parti conservateur, antiparlementaire et monarchique[123]. Après la restauration de la monarchie, entre l'automne 1935 et le coup d'État qui le porte au pouvoir au début d'août 1936, Metaxas gravit les échelons des différents ministères jusqu'à son accession au poste de Premier ministre en avril 1936. Utilisant le prétexte d'une grève dirigée par les communistes, le roi Georges II proclame la loi martiale sur la suggestion de Metaxas, suspend la Constitution et dissout le parlement. La dictature annoncée par Metaxas, légitimée avec le soutien de la monarchie, est justifiée comme une mesure préventive contre la menace présumée du communisme intérieur et de l'instabilité parlementaire. Le coup d'État vise à créer de nouvelles institutions autoritaires stables d'un

[120] Maric Ver Leo, « The three faces of Croatian corporatism, 1941–1945 », in Costa Pinto (dir.), *An Authoritarian Third Way*, *op. cit.*, pp. 154-170.

[121] Voir Kasekamp Andres, « Corporatism and authoritarianism in the Baltics : Päts' Estonia in comparison », in Costa Pinto (dir.), *Corporatism and Fascism*, *op. cit.*, pp. 257-271.

[122] Voir Baruch Marc Olivier, « " Not to recognise oneself as a serf is the worst of servitudes ". Marshall Pétain as a dictator, July 1940–August 1944 », in Costa Pinto António et Adinolfi Goffredo (dir.), *Building Dictatorships under Axis Rule*, London : Routledge, 2025, pp. 88-106 ; Szabó Miloslav, « " Hitler gave the slovaks a state ". On the fascistization of christian nationalism and social catholicism in Tiso's Slovakia, 1939–1942 », Costa Pinto et Adinolfi (dir.), *Building Dictatorships under Axis Rule*, *op. cit.*, pp. 64-87.

[123] Kallis Aristotle, « " Ideas in flux… " : The " 4th of August " dictatorship in Greece as a political " departure " in search of " destination " », in Costa Pinto (dir.), *Corporatism and Fascism*, *op. cit.*, p. 272.

« *Estado novo* », le nom officiel du régime, qui fait donc écho à celui de la dictature portugaise[124].

Comme le note Aristotle Kallis, les racines culturelles salazaristes du régime contrastent avec le « nationalisme fervent hellénique et les références culturelles de Metaxas ». Cependant,

> le régime portugais était considéré comme une source de solutions politiques viables (par exemple, la formation institutionnelle d'un « nouvel » État, le corporatisme social et politique, la mobilisation populaire contrôlée) pour une dictature méditerranéenne socialement conservatrice, paternaliste et respectueuse des sources traditionnelles d'autorité[125].

C'est surtout dans sa recherche d'une alternative antiparlementaire que le régime de Metaxas découvre le salazarisme et ses institutions[126]. Metaxas et certains intellectuels de son régime ont mentionné et étudié les institutions de Salazar qui servent de modèle à plusieurs de ses projets de réforme corporatiste, ce qui se reflète dans *Neon Kratos* (*Estado Novo*), le bulletin officiel du régime. Selon Metaxas, le Portugal de Salazar « ressemble à bien des égards à celui de la Grèce », ce qui se révèle particulièrement significatif compte tenu de la parcimonie de Metaxas en matière de références externes. La Constitution portugaise de 1933 et d'autres caractéristiques institutionnelles du régime de Lisbonne constituent un élément central des plans d'introduction de la représentation corporatiste annoncés par le régime grec à la fin de 1936. Ces institutions politiques sont encore en construction lorsque le régime de Metaxas tombe en 1941.

Le salazarisme est également associé au sort du corporatisme dans les régimes dits collaborationnistes de l'Europe nazie, de par sa capacité à s'adapter à des configurations diverses : le degré d'autonomie dont les élites politiques nationales jouissent dans l'élaboration institutionnelle de ces régimes, la condition diverse des forces d'occupation ainsi que les modalités de « l'économie de guerre » jouent un rôle déterminant dans

[124] *Ibid.*, p. 277.

[125] Kallis Aristotle, « Unlikely Mediterranean authoritarian crossings Salazar's Portugal as model for the 4th of August dictatorship in Greece (1936–1940) », in Costa Pinto (dir.), *An Authoritarian Third Way*, *op. cit.*, p. 92.

[126] Voir Souvlis George, « Vers une anatomie de l'expérience fasciste de Metaxas : intellectuels organiques, discours antiparlementaire et construction d'un État autoritaire », thèse de doctorat, Département d'histoire et de civilisation, Institut universitaire européen, Florence, 2019.

la mise en œuvre de modèles d'intervention sociale et économique corporatistes. Comme le notent Sandrine Kott et Kiran Patel, « en plus de ces effets directs, l'occupation nazie a également offert des opportunités à deux groupes d'acteurs préexistants : les défenseurs de la modernisation institutionnelle et les partisans des solutions corporatistes[127] ».

Dans cette brève analyse de certains des régimes qui opèrent dans le contexte de l'occupation nazie (Vichy et la Slovaquie), il est important de préciser d'emblée que ces régimes bénéficient d'un « pluralisme limité » sous le régime nazi, uniquement et simplement parce que la puissance occupante n'impose pas un modèle spécifique de régime politique. Dans l'Europe occupée, la dynamique est celle de la tension, de la coopération et parfois du conflit ouvert.

Dans certains cas, le salazarisme partage avec le fascisme la conception de certaines institutions politiques, comme les parlements corporatistes des nouveaux régimes. Au Danemark, par exemple, après l'invasion et l'occupation allemandes, le roi refuse d'institutionnaliser un gouvernement autoritaire collaborationniste ; cependant, un modèle salazariste émerge, ce qui est intéressant d'un point de vue analytique. Le régime de Salazar est mentionné positivement dans des secteurs de la droite radicale et de la droite conservatrice danoises et, au « moment critique » de l'invasion allemande, dans le contexte d'un appel au roi pour l'institutionnalisation d'un gouvernement autoritaire et corporatif, il devient un modèle. La « dictature discrète » de Salazar fait appel aux idéaux autoritaires de certains petits partis conservateurs, tels que l'Unité danoise (*Dansk Samling*), créée en 1936 pour « cultiver une troisième voie entre le libéralisme et le socialisme », et la Coopération nationale (*Nationalt Samvirke*)[128]. Cependant, au Danemark, la figure la plus influente dans ce contexte est l'homme d'affaires et ingénieur Knut Højgaard, qui a des intérêts commerciaux et professionnels au Portugal. Højgaard croit fermement aux vertus du corporatisme social et politique, et le salazarisme représente sa principale source d'inspiration idéologique. À la tête d'un cercle conservateur d'hommes d'affaires, connu sous le nom de Cercle Højgaard, l'homme d'affaires et ingénieur est le principal responsable de l'appel au roi du 14 novembre 1940, qui exhorte le chef de l'État à instaurer un

[127] Kott Sandrine et Patel Kiran Klaus, « Fascist internationalism : Nazi social policy as an imperial project – an introduction », in Kott et Patel (dir.), *Nazism across Borders*, *op. cit.*, p. 15.

[128] Voir Lund Joachim, « "Salazar's splendid dictatorship" selling authoritarian ideas in democratic Denmark », in Costa Pinto (dir.), *An Authoritarian Third Way*, *op. cit.*, pp. 59-75.

régime autoritaire destiné à réduire le rôle du Parlement à celui d'une chambre consultative. Le roi rejette la proposition.

La France de Vichy est peut-être celle qui dispose du plus grand nombre de contacts culturels avec les élites et les admirateurs de Salazar dans les années 1930. L'ascension du maréchal Pétain en 1940 et des collaborateurs du régime de Vichy porte au pouvoir les cercles, les mouvements et les élites de la droite radicale maurrassienne. La diffusion du modèle salazariste en tant que troisième voie autoritaire en France a déjà été méticuleusement examinée[129]. Bien qu'incluant toujours une présence catholique conservatrice, « les maurrassiens étaient parmi les plus ardents salazaristes français… Ils ne se sont pas contentés de défendre le docteur, mais, d'un certain point de vue, ils se le sont approprié et même annexé[130] ». Des intellectuels aux associations patronales, le modèle corporatiste de Salazar suscite de nombreux partisans en France. Même Pétain ne cache pas sa sympathie, déclarant : « puisque j'ai les idées de Salazar et la tunique de Carmona, je ne vois pas pourquoi j'aurais besoin de me dupliquer[131] ».

Les principes et les dynamiques corporatistes sont présents dès les premiers instants dans la France de Vichy, de Pétain et de leur cercle. Ceux-ci professent un discours public basé sur une vision organique de la société, dont la base serait la famille, la région et la profession[132]. Indépendamment des tensions institutionnelles dans la création d'institutions politiques autoritaires, le modèle culturel dominant à Vichy, qui s'exprime dans sa propagande et ses organes de légitimation idéologique, renvoie à « un traditionalisme conscient et organisé… qui favorisait les images d'une société rurale, corporative et religieuse[133] ». Associée à cette propagande traditionaliste, une idéologie centrée sur la famille est utilisée pour légitimer les réformes natalistes du régime[134]. La partie traditionaliste de l'élite de Vichy, les institutions et les *groupes de réflexion* corporatistes, qui regorgent d'experts économiques

[129] Voir Dard Olivier et Sardinha Desvignes Ana Isabel, *Célébrer Salazar en France (1930-1974). Du philosalazarisme au salazarisme français*, Bruxelles : Peter Lang, 2018.

[130] Dard Olivier et Sardinha Desvignes Ana Isabel, « Vichy and the Salazarist Model », in Costa Pinto (dir.), *A Third Authoritarian Way*, *op. cit.*, pp. 107-121.

[131] Ferro Marc, *Pétain*, Paris : Fayard, 1987, p. 137.

[132] Cointet-Labrousse Michèle, *Vichy et le fascisme : les hommes, les structures et les pouvoirs*, Bruxelles : Éditions Complexe, 1987, p. 179.

[133] Ory Pascal, « Préface », in Faure Christian, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon : CNRS-Presses universitaires de Lyon, 1989, p. 7.

[134] Jennings Éric, « Discours corporatiste, propagande nataliste, et contrôle social sous Vichy », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 49-4, 2002-2004, pp. 101-131.

et juridiques – comme l'Institut d'études corporatives et sociales –, se tournent vers le fascisme italien mais aussi vers le Portugal et l'Autriche. Ces deux derniers pays sont, selon le professeur de droit constitutionnel Boris Mirkine-Guetzevitch, des exemples de « corporatisme néo-absolutiste[135] ». L'*Estado Novo* de Salazar, comme l'observent la plupart des spécialistes du corporatisme de Vichy, fascine une partie importante de la droite radicale française, qui y voit un modèle qui évite la « rhétorique révolutionnaire du fascisme italien[136] ».

Comme d'autres dictateurs de l'époque, le maréchal Pétain utilise divers « actes constitutionnels » pour concentrer le pouvoir législatif sur sa personne et s'assurer que les ministres n'ont de comptes à rendre qu'à lui. Le Parlement et le Sénat sont suspendus avant d'être définitivement supprimés en 1942. Plus tard, dans le contexte d'une « coalition » problématique du régime et des exigences nazies, Pétain crée le poste de vice-président du Conseil pour Pierre Laval et augmente les pouvoirs du chef du gouvernement, s'inscrivant dans un modèle plus bicéphale.

Le Conseil national, chargé de rédiger la Constitution, en présente quatre versions différentes. Les premiers projets optent pour des modèles autoritaires et corporatistes qui s'inspirent principalement de la Constitution portugaise de 1933, évoluant ensuite vers un « parlementarisme rationalisé[137] ». Dans une première version, l'Assemblée nationale se compose d'un Grand Conseil non élu et d'un Conseil national corporatiste. D'importants corporatistes tels que Hubert Lagardelle, François Perroux et Gaëtan Pirou sont impliqués dans cette première proposition[138]. La deuxième proposition, connue sous le nom de « projet Gignoux », du nom de son auteur, Claude-Joseph Gignoux, est plus « organique » dans ses différentes versions : on y trouve les principes centraux de « la famille, du travail, de la patrie », le suffrage professionnel et une Assemblée nationale bicamérale plus proche d'une forme de représentation corporative intégrale. Le cours de la guerre empêche la consolidation des institutions politiques autoritaires du régime de

[135] Mirkine-Guetzevitch Boris, « Le néo-absolutisme corporatif : Autriche, Portugal », *L'Année politique française et étrangère*, octobre 1934, pp. 251-272.

[136] Chatriot Alain, « Un débat politique incertain : le corporatisme dans la France des années 1930 », *Études sociales*, n° 157-158, 1, semestre 2, 2013, p. 238.

[137] Voir Le Floch Étienne, « Les projets de constitution de Vichy (1940-1944) », thèse de doctorat en droit constitutionnel, Université Paris Panthéon-Assas, 2003.

[138] Pirou Gaëtan, *Essais sur le corporatisme*, Paris : Librairie du Recueil Sirey, 1938 ; Perroux Francois, *Capitalisme et communauté de travail*, Paris : Librairie du Recueil Sirey, 1938.

Vichy et, à l'exception de la Charte du travail promulguée le 4 octobre 1941, aucun texte constitutionnel n'a vu le jour.

La présence du salazarisme est beaucoup plus attendue dans « l'État slovaque », en raison de la forte présence de politiciens catholiques réactionnaires dans le processus de création d'institutions. Lorsque l'État slovaque est créé en tant que protectorat de l'Allemagne en 1939, la formation issue du Parti populaire slovaque (HSLS) d'Andrej Hlinka devient le parti unique. Le protectorat est dirigé par le successeur et vice-président de Hlinka, le prêtre catholique Józef Tiso, sous le slogan « un pays, un peuple, un parti »[139]. Très influencé par l'Église catholique autrichienne et par l'ancien chancelier autrichien Ignaz Seipel, « dès 1931, [Tiso] s'est distancié de la démocratie parlementaire en soutenant le corporatisme catholique du *Quadragesimo Anno* ». Comme Tiso l'observe en 1930, la nation est un ensemble unitaire d'origines, de coutumes et de langues, constituant un tout organique. Pour lui, la politique doit être « guidée par deux idées générales : Dieu et la nation »[140]. Cependant, bien qu'il soit le chef de la dictature et du parti unique, Tiso doit partager le pouvoir avec le Premier ministre pro nazi Vojtech Tuka, que les Allemands souhaitent conserver[141].

La nouvelle Constitution, inspirée du Portugal de Salazar et de l'Autriche de Dollfuss, cherche à réconcilier le parlementarisme libéral et le corporatisme. Au sein du parti unique, le Parti de l'unité nationale (désormais : Strana Slovenskej Národnej Jednoty, SSNJ), la faction cléricale propatronale est la plus importante. La Constitution de 1939 proclame la Slovaquie comme État catholique dans lequel « la nation participe au pouvoir d'État par le biais de la HSLS », le parti unique contrôlant le Parlement[142]. Le Conseil d'État nouvellement créé devient une chambre haute corporative conseillant Tiso qui, entre-temps, devient président et sera proclamé en 1942 chef de l'assemblée slovaque. Les minorités peuvent disposer de leurs propres partis. La mise en œuvre d'un système

139 Wolf Richard et Hoensch Jörg K., *Catholics, the State and the European Radical Right, 1919–1945*, New York : Columbia University Press, 1987, p. 174.

140 Ward James M., *Priest, Politician, Collaborator : Jozef Tiso and the Making of Fascist Slovakia*, Ithaca, NY/London : Cornell University Press, 2013, p. 119.

141 Mishkova Diana, Turda Marius, Trencsényi Balázs (dir.), *Discourses of Collective Identity in Central and Southeast Europe 1770–1945*, vol 4 – *Anti-modernism : Radical Revisions of Collective Identity*, Budapest : Central European University Press, 2014, p. 106.

142 Code civil slovaque, publié le 31 juillet 1939, p. 1. Voir Soubigou Alain, « Le "clérico-fascisme" slovaque fut-il une religion politique ? », in Sandu Traian (dir.), *Vers un profil convergent des fascismes ? « Nouveaux Consensus » et religion en Europe centrale*, Paris : L'Harmattan, 2010, p. 79.

corporatif appelé solidarité chrétienne, prévu par le chapitre sept de la Constitution, est ensuite programmée. Pourtant, la brève existence du régime, la faction la plus radicale de Tuka et l'influence de l'Allemagne nazie et de la minorité allemande empêchent l'émergence d'un système organique corporatiste consolidé[143]. La tension entre Tiso et Tuka, exprimée dans le processus de création institutionnelle du régime, sera permanente (1939-1945), le premier cherchant à « modeler la Slovaquie sur la base de la structure corporative autrichienne et portugaise », tandis que les radicaux dirigés par Alexander Mach et plus tard par Vojtech Tuka se rapprochent de l'Allemagne nazie[144].

Conclusion

Dans ses mémoires, Mihael Manoilescu, l'un des plus importants promoteurs du corporatisme autoritaire dans le monde de l'entre-deux-guerres, critique le projet des institutions corporatives de la dictature monarchique du roi Carol II en Roumanie (1938-1940). Il le considère comme une occasion manquée, affirmant que si la Roumanie « avait mis en œuvre des réformes corporatistes sincères et sérieuses, rédigées par des gens qui savaient ce qu'était le corporatisme, nous serions devenus un État corporatif authentique et sincère, comme les Portugais[145] ». Bien que la carrière politique de Manoilescu en Roumanie ait été brisée par les changements de régime de l'après-guerre, celui-ci représente peut-être l'exemple le plus remarquable d'un promoteur intellectuel et politique des institutions politiques de la troisième voie autoritaire de l'ère fasciste.

À l'issue de ce bref tour d'horizon de quelques projets institutionnels autoritaires en Europe, il semble clair que le salazarisme a joué un rôle central dans la diffusion de cette troisième voie à l'époque du fascisme. Le modèle salazariste est principalement associé à la diffusion du corporatisme comme alternative à la démocratie libérale en matière de représentation politique et sociale. À un niveau plus large, outre le salazarisme portugais, les dictatures qui ont joué un rôle de

143 Ward, *Priest, Politician, Collaborator*, *op. cit.*, pp. 211-217.

144 Rychlík Jan, « Slovakia », in Stahel David (dir.), *Joining Hitler's Crusade : European Nations and the Invasion of the Soviet Union, 1941*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 112.

145 Manoilescu, *Memorii*, vol. 2, p. 350, cité dans Iordachi Constantin, « Mihail Manoilescu and the debate and practice of corporatism in Romania », in Costa Pinto et Finchelstein (dir.), *Authoritarianism and Corporatism in Europe and Latin America*, *op. cit.*, p. 84.

premier plan dans cette troisième voie autoritaire, et qui ont montré une capacité de diffusion plus importante, ont été celles de Primo de Rivera en Espagne et d'Engelbert Dolfuss en Autriche.

Le ciment institutionnel qui unit ces dictatures réside dans le fait qu'elles codifient des constitutions corporatives et antiparlementaires, des partis uniques élitistes et des législations corporatistes. Certains adoptent d'autres institutions du fascisme, cependant,

> malgré le fait que les régimes autoritaires conservateurs et ceux totalitaires fascistes partagent des orientations idéologiques communes – l'anticommunisme, l'antilibéralisme et le nationalisme intense – et bien qu'ils aient souvent cherché à former des alliances tactiques, ils n'ont jamais fusionné en mouvements organiques communs, mais ont toujours maintenu leurs identités, leurs intérêts, leurs objectifs et leurs stratégies[146].

De ce point de vue, le salazarisme devient un « centre de gravité » autoritaire à l'époque fasciste. Les agents les plus importants dans la diffusion du salazarisme sont transnationaux par définition : l'Église catholique et ses intellectuels. La diffusion institutionnelle du salazarisme est essentiellement due au fait qu'il est promu à l'échelle mondiale comme une sorte de modèle autoritaire et catholique, et parfois présenté comme une alternative au fascisme. Malgré la prédominance catholique évidente, d'autres réseaux de collaboration à la confluence des projets politiques des élites corporatistes et antiparlementaires de la droite radicale trouvent des références dans le modèle salazariste. Associés avant tout à des juristes corporatistes, à des intellectuels de la droite radicale qui participent à l'élaboration institutionnelle d'autres régimes, en tant que membres formels ou informels de l'élite décisionnelle, ces réseaux fournissent un espace important d'interaction entre les politiciens et l'arène intellectuelle transnationale. Ces projets sont d'une importance centrale dans l'appropriation sélective des innovations institutionnelles du salazarisme.

[146] Weyland, *Assault on Democracy*, *op. cit.*, p. 22.

Marc Perrenoud

3 Des personnalités suisses dans le champ magnétique de Mussolini

Les décisions prises à l'Université de Lausanne en 1936 et 1937 concernant l'attribution d'un doctorat honoris causa (d.h.c.) à Mussolini ont été analysées, notamment par Claude Cantini, Olivier Robert, François Wisard, Jean-Christian Lambelet et Jean-Philippe Leresche[147]. Ces ouvrages retracent les procédures et présentent les personnalités engagées dans ce dossier. Il s'agit ici d'analyser le contexte de cette attribution[148]. Ce sont les conditions de possibilité de ces décisions qu'il faut approfondir, ce qui implique d'éviter de désigner quelques individus qui pourraient servir de boucs émissaires. Il importe d'élargir les perspectives en dépassant les frontières cantonales, pour comparer les notables vaudois avec d'autres dirigeants européens.

147 Cantini, *Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz, op. cit.* ; Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937, op. cit.* ; Wisard François, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre : politique, finances, refuge*, Lausanne : Payot, 1998 ; Lambelet Jean-Christian, *Des palmes académiques pour Benito Mussolini : le doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne décerné au Duce en 1937*, Lausanne : L'Âge d'Homme, 2004 ; Leresche Jean-Philippe (dir.), *Récits facultaires. De l'École à la Faculté des sciences sociales et politiques (1902-2022)*, Lausanne : EPFL Press, 2022, pp. 56-58, 134-136.

148 Schumacher Yves, *Nazis ! Fascistes ! Fascisti ! : Faschismus in der Schweiz 1918-1945*, Zürich : Orell Füssli Verlag, 2019. Sur le d.h.c., voir pp. 63-86.

Philippe Burrin a évoqué « la France dans le champ magnétique des fascismes[149] ». À sa manière, la Suisse se trouve aussi dans le « champ magnétique » de Mussolini. Le Duce bénéficie des sympathies plus ou moins intenses et explicites de nombreux dirigeants helvétiques. Les trajectoires de personnalités telles que Pasquale Boninsegni[150], Arthur Fonjallaz[151], Georges Oltramare[152], Jean-Marie Musy[153], Gonzague de Reynold[154], Henri Guisan[155], ainsi que des fascistes tessinois[156] sont retracées dans des ouvrages importants. Et si Boninsegni se définissait comme une « sentinelle avancée du fascisme[157] », encore faut-il analyser l'importance et le parcours du gros de la troupe. On y trouve aussi de hauts fonctionnaires comme des diplomates. Par exemple, en conclusion de son dernier rapport adressé à Berne, après avoir représenté la

149 Burrin Philippe, « La France dans le champ magnétique des fascismes », *Le Débat*, vol. 32, 1984, pp. 52-72. D'autres auteurs analysent « le champ magnétique » du nazisme dont la « capacité d'attraction magnétique » a entraîné les libéraux conservateurs à donner le pouvoir à Hitler, grâce à « une profonde porosité des élites en place, celle de la bureaucratie, de la haute fonction publique, de l'armée ou de la police, avec les idées d'extrême droite », Chapoutot Johann, Ingrao Christian, Patin Nicolas, *Le monde nazi 1919-1945*, Paris : Tallandier, 2024, p. 13, 21, 136.

150 Busino Giovanni, *L'École de Lausanne de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, Lausanne : Université de Lausanne, 1987 (coll. « Études et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne », n° 23) ; Busino Giovanni, « "Les heures du crépuscule de l'école de Lausanne" », *Revue européenne des sciences sociales*, XLVIII-146, 2010, pp. 45-60.

151 Sur Fonjallaz, voir les publications de Cantini et Cerutti, notamment : Cerutti Mauro, « Mussolini bailleur de fonds des fascistes suisses. Les relations entre le colonel Arthur Fonjallaz et le Duce, à la lumière de nouveaux documents italiens », *Revue suisse d'histoire*, (35)1, 1985, pp. 21-45.

152 Torracinta Claude et Mermod Bernard, *Genève 1930-1939 : le temps des passions*, Genève : Tribune Éditions, 1978 ; Batou Jean, *Quand l'esprit de Genève s'embrase : au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne : Éditions d'en bas, 2012.

153 Sebastiani Daniel, « Jean-Marie Musy (1876-1952), un ancien conseiller fédéral entre rénovation nationale et régimes autoritaires », thèse de doctorat, Université de Fribourg, 2004 [en ligne : http://doc.rero.ch/record/8083].

154 Mattioli Aram, *Zwischen Demokratie und totalitärer Diktatur : Gonzague de Reynold und die Tradition der autoritären Rechten in der Schweiz*, Zürich : Orell Füssli, 1994.

155 En 1934, il rencontre à trois reprises Mussolini lors des manœuvres militaires italiennes. Guisan conclut ainsi son rapport du 15 octobre 1934 : « Pour terminer, disons que ce n'est ni son régime politique, ni son armée qu'on doit envier à l'Italie, mais l'homme génial qui préside à ses destinées. Le miracle mussolinien prouve à l'évidence que l'esprit public d'un pays dépend essentiellement de la mentalité de ceux ou de celui qui le gouverne. » [En ligne : https://dodis.ch/45992]. Ces rencontres de 1934 sont évoquées par Arnold Reymond dans sa lettre du 20.07.1936 à Mussolini. Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, pp. 52-54 ; Lambelet, *Des palmes académiques pour Benito Mussolini*, *op. cit.*, p. 83.

156 Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988.

157 Lettre du 30.10.1930 de Boninsegni à Mussolini, citée in Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 14.

Suisse à Rome depuis 1918, Georges Wagnière (1862-1948) écrit le 15 janvier 1936 que, lors de son ultime entretien avec Mussolini, celui-ci l'a ému par son « extrême cordialité [...] Malgré ses erreurs évidentes, il est impossible de ne pas subir le charme de cet homme extraordinaire[158]. »

Les recherches historiques ont montré comment Mussolini a charmé les dirigeants suisses en combinant des gestes conciliants et cordiaux et l'exploitation agressive d'incidents parfois minimes qui amène les autorités suisses à accorder un poids démesuré à des frictions anecdotiques[159]. Dans sa lettre du 13 janvier 1930 au conseiller fédéral Motta, Wagnière écrit : « ce qui est douloureux, c'est que [Mussolini] joue un double jeu : d'amitié et de franchise dans ses entretiens avec moi, d'injures et de menaces dans les articles qu'il inspire afin de nous faire peur[160] ».

Ce double jeu, Mussolini le pratique à l'égard des autorités vaudoises : d'une part, il multiplie les déclarations bienveillantes et divers cadeaux ; d'autre part, il agite des menaces d'incidents diplomatiques (notamment, après la publication d'articles dans les journaux socialistes). Recommandé par Wagnière, son successeur Paul Ruegger (1897-1988), qui représente la Suisse à Rome de 1937 à 1942, écrit le 21 août 1937 à Mussolini, après la diffusion radiophonique du discours du Duce à Palerme, pour le remercier de « la nouvelle confirmation qu'il donnait des relations plus qu'amicales existant entre la Suisse et l'Italie[161] ». Parmi les moyens employés pour s'attirer la bienveillance, on sait que Mussolini offre des cadeaux[162] (animaux[163], livres précieux, dons, etc.). L'attribution de titres honorifiques est aussi utilisée par le fascisme.

On reviendra dans ce chapitre sur la stratégie diplomatique à géométrie variable du Duce tout en soulignant les complicités, aussi bien relationnelles que politiques, entretenues par de nombreux représentants des élites sociales et académiques vaudoises. Le champ magnétique est ainsi à considérer comme la résultante d'une double dynamique qui transcende les affinités conjoncturelles et personnelles.

158 Documents diplomatiques suisses : www.dodis.ch/46122.

159 Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini, op. cit.*, p. 176.

160 Archives fédérales suisses (désormais : AFS), J1.135# 2004-533#8*.

161 AFS, E2200.19-01#1000/1722# 122*, Lettre de Ruegger à Motta, 21.08.1937. Voir aussi l'article d'Edmond Rossier « Le discours de Palerme », *Gazette de Lausanne*, 23.08.1937.

162 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 13, 36-41, 57.

163 Les autorités italiennes ayant répondu favorablement à la demande vaudoise de 1930 de donner des bouquetins, le 2 octobre 1931 et le 26 septembre 1932, le Conseil d'État écrit à Mussolini pour lui exprimer sa vive gratitude (AFS, E2001C#1000/1533# 96*). On peut constater une concurrence italo-éthiopienne : le 28 mars 1931, le Négus informe le Conseil fédéral qu'il a décidé d'offrir une girafe et un zèbre au Jardin zoologique de Zurich (AFS, E2001C#1000-1533 # 97*).

Des décorations de l'Ordre de la Couronne d'Italie pour des personnalités vaudoises

Dans son ouvrage sur le d.h.c., Olivier Robert indique que le professeur Pasquale Boninsegni (1869-1939) est nommé en 1925 commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, puis grand officier en 1933. La hiérarchie de l'Ordre est structurée en cinq catégories : chevalier, officier, commandeur, grand officier, chevalier grand-croix. Pendant la période fasciste, près d'une vingtaine de ces titres honorifiques ont été décernés à des personnalités vaudoises. À ces occasions, les journaux félicitent les récipiendaires en se réjouissant des décisions de Mussolini.

- Le 17 décembre 1923, *Le Confédéré* annonce que « M. Gustave Deslex, de Lavey, banquier à Turin, a été promu par le roi commandeur de la Couronne d'Italie, en reconnaissance du travail accompli dans le développement de l'industrie et des œuvres de bienfaisance de la ville de Turin et du Piémont. » Proche de l'industriel et sénateur Giovanni Agnelli (1866-1945)[164], le vaudois Gustave Deslex (1863-1946) a aussi publié des déclarations politiques dans les journaux suisses. Son admiration pour Mussolini, Jean-Marie Musy et Gonzague de Reynold est documentée[165]. Je reviendrai plus bas sur les activités de cette personnalité.
- La *Gazette de Lausanne* du 13 février 1925 annonce que, sur proposition de Mussolini, Boninsegni a été nommé commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie.
- Le 10 décembre 1925, la *Gazette de Lausanne* félicite un nouveau chevalier Dominique Cortellini, entrepreneur à Lausanne, qui y a construit plusieurs bâtiments.
- Le 14 février 1926, la *Gazette de Lausanne* annonce que, sur proposition de Mussolini, le Dr Louis Monfrini, médecin du consulat d'Italie à Lausanne, a été nommé officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

[164] Par exemple, Deslex écrit le 22 août 1934 à Henri Guisan, en l'invitant dans sa villa du Val d'Aoste où il a reçu le conseiller fédéral Motta et sa famille : « Pour faire chose agréable à des amis de Berne et de Fribourg, j'ai demandé au Sénateur Agnelli, président de la Fiat, dont j'ai été un des promoteurs en 1898, une "Balilla" comme prix pour le Tir fédéral de cette année et j'avais offert une coupe en argent. » (AFS, J1.127#1000/1288# 47*). À cette occasion, une notice biographique signale que Deslex « est un grand admirateur de Mussolini et de son œuvre. », *Gazette de Lausanne*, 22.04.1934. Voir aussi la lettre de Motta à Deslex du 16.08.1934, AFS J1.1#1000/1392# 213*.

[165] Roulin Stéphanie, « Gonzague de Reynold. Un intellectuel catholique et ses correspondants en quête d'une chrétienté idéale (1938-1945) », mémoire de licence, Université de Fribourg, 2002, p. 23, 139-140, 188.

Le 1er février 1934, le même quotidien annonce que Monfrini a été promu Commandant « comme témoignage de reconnaissance pour les services que ce médecin a rendus aux malades pauvres de la Colonie italienne de Lausanne[166]. »

- Dans *La Liberté* du 3 février 1927, on peut lire que César Roux vient de quitter la Direction de chirurgie de l'Hôpital cantonal de Lausanne et que Mussolini l'a nommé « Grand officier de la Couronne d'Italie pour sa science et ses mérites tout d'abord, et surtout pour les grands services rendus aux nombreux Italiens qui ont passé par l'Hôpital cantonal de Lausanne. »
- *La Patrie valaisanne* publie le 10 octobre 1931 un article intitulé « Un Suisse que l'étranger honore ». Il s'agit de Georges Golay, originaire de la vallée de Joux, qui joue un rôle éminent dans l'Institut International d'Agriculture à Rome et qui « vient de recevoir de M. Mussolini, la cravate de Commandant de la Couronne d'Italie. »
- La *Gazette de Lausanne* du 8 avril 1932 publie un article sous le titre « Les Suisses que l'étranger distingue » : « M. Frank Olivier, professeur, chancelier de l'Université de Lausanne, vient d'être nommé commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie. À l'occasion du millénaire virgilien, M. F. Olivier a présenté deux remarquables *Études sur Virgile* [dans lesquelles] il a fait hommage, entre autres, à M. Mussolini. Très touché par cette manifestation d'intérêt pour l'Italie latine, le gouvernement de M. Mussolini a tenu à témoigner à M. Olivier sa gratitude par la distinction qu'il vient de lui octroyer[167]. »
- Le 16 décembre 1932, *Le Rhône*, sous le titre « Des Suisses à l'honneur », annonce que le gouvernement italien vient de déférer à deux Montreusiens, Jules Séchaud et Albert Mayer, le titre de chevalier de la Couronne d'Italie « pour services rendus à la cause italienne en Suisse et à l'étranger. » La *Feuille d'Avis du District de Monthey* du 23 décembre 1932 précise qu'Albert Mayer, bijoutier à Montreux,

166 Sur Louis Monfrini (1886-1952), Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 14, et le témoignage de sa belle-fille sur les réseaux favorables à l'Algérie française et à l'OAS, dans le documentaire de Jacques Senger et Frank Pichard. Dans cette émission de 1988, elle s'exprime devant une photographie dédicacée de Mussolini, se présente comme ancienne étudiante de Boninsegni et évoque les relations avec le Duce et le d.h.c. de 1937 : « Et maintenant, on fait des histoires à cause de ce doctorat honoris causa qu'on a donné à Mussolini qui le méritait ! » *Le porteur et le diplomate* (TSR, diffusée le 01.09.1988) [en ligne : https://www.rts.ch/archives/tv/culture/histoire/3435342-le-diplomate.html ; voir à partir de 45:10:00].

167 Voir également *Gazette de Lausanne*, 20.02.1922 : Frank Olivier, recteur de l'Université de Lausanne, nommé par le Roi « chevalier officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie ».

sportif bien connu, membre de la commission technique de l'Association suisse de football et actif supporter du Football Club local, a été honoré par le gouvernement italien « en témoignage de sa reconnaissance pour le dévouement qu'il a manifesté à l'occasion d'épreuves sportives italo-suisses[168]. »

- Le 30 mai 1933, la *Gazette de Lausanne* publie un compte rendu de la « réunion intime » à l'Université de Lausanne en l'honneur de trois professeurs, dont Boninsegni pour les vingt-cinq années de son enseignement : « À cette occasion, le chef du gouvernement italien, S. E. B. Mussolini, a tenu de témoigner toute l'estime qu'il éprouve pour notre Université et pour le professeur Boninsegni. Il a chargé S. E. G. Marchi, ministre d'Italie à Berne, de remettre au recteur une lettre autographe et de conférer à M. Boninsegni, au nom du gouvernement italien, la dignité de grand officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie. En même temps, M. Mussolini a envoyé à M. Boninsegni sa photographie dédicacée de la manière la plus cordiale et la plus flatteuse. » La lettre de Mussolini au recteur Mercier est publiée in extenso par le quotidien lausannois.
- Dans la *Gazette de Lausanne* du 15 novembre 1933, on peut lire que « M. André Mercier, professeur de droit, recteur de l'Université de Lausanne, a reçu mardi, la visite de M. Nasi, consul d'Italie à Lausanne, qui, accompagné de M. Pascal Boninsegni, professeur, lui a remis le diplôme de grand officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, distinction qui a été récemment décernée par le gouvernement italien. »
- Un entrefilet dans la *Gazette de Lausanne* du 2 août 1935 signale qu'Aloys Jayet (1873-1952), administrateur délégué de l'entreprise Leclanché à Yverdon, a été nommé en 1934 chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.
- Sous le titre « Un Lausannois à l'honneur », la *Gazette de Lausanne* du 7 juillet 1936 annonce que Mussolini a demandé au roi de signer un « décret nommant Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, M. le Dr Albert Barraud, professeur à la Faculté de médecine, recteur de l'Université de Lausanne. »

[168] Sur Albert Mayer (1890-1968) qui sera un proche collaborateur du général Guisan, voir Tonnerre Quentin, « L'influence des frères Mayer au sein du CIO (1946-1968). Un double enjeu commercial et diplomatique », in Quin Grégory *et al.*, *Des réseaux et des hommes : participation et contribution de la Suisse à l'internationalisation du sport (1912-1972)*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2019, pp. 139-170.

- Dans la *Gazette de Lausanne* du 29 novembre 1937, sous le titre « Ceux que l'étranger honore », on peut lire que « Gustave Deslex, banquier à Turin, vient d'être nommé par décret royal grand officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie. Nous prions M. Gustave Deslex, notre fidèle abonné et ami, de recevoir nos chaleureuses félicitations pour cette très haute distinction qui, on le sait, est rarement accordée à des étrangers. »
- En 1938, une évolution est perceptible. Le 23 juin 1938, la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* publie un article intitulé « Un journaliste juif expulsé d'Italie. Il avait reçu récemment une distinction ». Il s'agit d'Edouard Kleinerer, correspondant à Rome de journaux juifs anglo-saxons, de nationalité polonaise qui avait été fait chevalier de la Couronne d'Italie. En septembre 1938, le dramaturge Henri Bernstein renvoie à Mussolini une décoration que le Duce lui avait accordée. Dans un télégramme, Bernstein écrit notamment : « Je ne regarderai plus comme un honneur de porter cette rosette alors que vous persécutez, au nom d'un racisme d'invention toute récente, des citoyens italiens sans reproche[169]. » Le 9 septembre 1938, *Le Rhône*, à l'instar d'autres journaux romands, publie cette dépêche : « M. Arthur Rubinstein, le pianiste israélite bien connu, a annulé le contrat qu'il avait signé pour jouer en Italie la saison prochaine. Il a renvoyé également à M. Mussolini la croix de Commandeur de la Couronne d'Italie, dont il avait été décoré. »

Je n'ai trouvé aucun document qui indique que des membres suisses de l'Ordre de la Couronne d'Italie aient renvoyé à Mussolini leurs décorations pour protester contre le racisme et l'antisémitisme, comme le firent Bernstein et Rubinstein. D'autres personnalités romandes encore ont été admises comme membres de l'Ordre de la Couronne d'Italie. Toutefois, des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour dresser la liste de tous les Suisses qui ont ainsi été décorés pendant la période fasciste. Dans l'état actuel des recherches, il me semble que les récipiendaires sont plus nombreux dans le canton de Vaud, et notamment à l'Université de Lausanne, dont trois recteurs ont été ainsi honorés. Parmi ces personnalités se trouve le banquier Gustave Deslex, distingué comme on l'a vu à deux reprises en 1923 et 1937. Comme en témoignent le florilège ci-dessus et le chapitre de

169 *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 06.09.1938.

Clavien dans ce volume (chap. 10), l'attitude de la *Gazette de Lausanne* est très complaisante à l'égard du fascisme, ce qui réjouit Wagnière et d'autres personnalités, mais irrite notamment les partisans suisses de la Société des Nations (SDN).

Gustave Deslex, un banquier vaudois en Italie, admirateur actif de Mussolini

Né à Lavey, le banquier Gustave Deslex (1863-1946), après s'être formé à Bâle, s'installe en 1884 à Turin et y fonde en 1889 un établissement bancaire, avec son frère Aloys (1878-1956)[170]. Une de ses filles épouse en 1923 le comte Franco Ferretti di Castelferretto (1900-1952), éminent dirigeant fasciste de la région de Turin. Deslex publie des dizaines d'articles dans des périodiques vaudois et y vante les mérites de Mussolini.

Par exemple, en première page du *Journal de Bex* du 12 décembre 1932, il affirme que les capitalistes italiens ont pleine confiance en Mussolini et en l'avenir de leur patrie, alors que la crise ronge les autres pays. Le Duce a instauré le système corporatif afin de supprimer les grèves et d'assurer la paix sociale.

> Mussolini a su réveiller le sentiment national et relever le prestige de l'Italie et supprimer tous les éléments pernicieux de perturbation sociale. […] Mussolini n'est pas seulement un éminent homme d'État, c'est un admirable organisateur ; et, même ses ennemis sont obligés de lui reconnaître ce mérite. On l'accuse parfois à l'étranger de préparer la guerre ; rien n'est plus faux que cette assertion. Il travaille à mettre en valeur dans tous les domaines les ressources de son pays : les progrès obtenus, que chacun peut facilement constater, sont merveilleux, au milieu de la plus grave crise économique et financière que le monde ait traversée[171].

En première page, la *Gazette de Lausanne* du 12 décembre 1933 publie un article de Maurice Muret (1870-1954) sur son récent voyage en Italie du Nord. Deslex lui a fait visiter l'usine Fiat, dont il est cofondateur et administrateur. Le journaliste rapporte les propos enthousiastes

[170] Voir les articles nécrologiques dans les journaux vaudois, notamment dans la *Gazette de Lausanne* du 30.03.1946.

[171] La publication, dans la *Gazette de Lausanne* du 21.02.1933, d'un appel de professeurs, pasteurs et intellectuels pour une rénovation qui, dans la modération, surmonte les conflits politiques, incite Deslex à publier un long article qui vante le régime corporatif, en première page du *Journal de Bex* du 27.02.1933.

du banquier sur l'Italie et sur Mussolini « qui a rendu à l'État son autorité et constitue une barrière efficace contre le bolchevisme[172]. » En mars 1934, le rejet par les électeurs de la loi fédérale sur l'ordre public inquiète Deslex qui préconise à nouveau les solutions appliquées depuis douze ans en Italie, sauvée ainsi du désastre politique, financier et économique : il faut à tout prix enlever à l'extrême gauche le principal atout de la lutte des classes et « le substituer par la collaboration obligatoire des employeurs et ouvriers sous la surveillance de l'État qui devra encadrer et contrôler toutes les branches de l'activité économique de la nation en laissant complète liberté d'initiative individuelle[173]. »

Partageant les préoccupations et les espoirs de Deslex, Wagnière lui écrit :

> Je suis personnellement très sympathique au mouvement corporatif et à tout ce qui peut atténuer cette lutte des classes qui pourrait nous conduire à la ruine. Mais il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour introduire de pareilles innovations dans un pays qui a de si anciennes traditions parlementaires et possède une formation aussi divisée. C'est évidemment plus facile en Italie[174].

Deslex s'exprime aussi en faveur de Gonzague de Reynold et de Jean-Marie Musy[175]. Enthousiasmé par la victoire du Duce en Éthiopie, il réitère son optimisme. En lisant la *Gazette de Lausanne* du 7 juin 1937, il note, certainement avec satisfaction, que, lors de la remise solennelle des diplômes de docteurs honoris causa, le recteur de l'Université de Rome, Pietro de Francisci (1883-1971) a fait allusion au titre « récemment remis au constructeur de la nouvelle Italie, S. E. Benito Mussolini, ce qui soulève les applaudissements, et loue les liens noués entre la pensée italienne et la pensée suisse. » Dans ce même numéro, le quotidien publie le discours de l'avocat et député Antoine Vodoz (1900-1945) lors du Rassemblement libéral de Cully. Deslex prend à nouveau la plume pour écrire une lettre ouverte à celui-ci :

> Vous avez parfaitement raison ; si la liberté n'est pas organisée, disciplinée, si l'autorité n'est pas respectée, les nations finiront dans le bolchevisme. Mais, à mon avis, il faut remonter à la source en fait d'éducation

172 Mussolini a accordé une audience à Muret le 28 octobre 1927.
173 *Le Messager des Alpes*, 20.03.1934.
174 AFS, E2200.19-01#1000/1722#109*, Lettre du 26.03.1934 de Wagnière à Deslex.
175 Voir par exemple son article du 06.02.1936 dans *Le Messager des Alpes*.

> sociale, c'est-à-dire pourvoir à l'éducation de la jeunesse dès ses premiers pas en inculquant aux enfants l'ordre, la discipline, le travail sous le manteau patriotique et religieux. Mussolini a compris cette nécessité et la nouvelle génération en Italie est élevée avec ces principes et vit dans une atmosphère pleine de confiance et d'enthousiasme avec un profond et admirable amour de la Patrie. Si la liberté n'est pas « endiguée », on tombe dans la licence ; de la licence dans le désordre politique et économique il n'y a qu'un pas et le désordre conduit directement à l'anarchie et à la révolution[176] !

Deslex réitère son appel à adopter le régime corporatif en tenant compte de l'esprit et des traditions helvétiques. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il continue de rédiger de nombreux textes qu'il adresse à des personnalités telles que le directeur général de la Banque cantonale vaudoise, Gustave Curchod (1886-1950)[177] ou le professeur William Rappard[178].

Le professeur Albert Barraud (1873-1955) et la politique

En 1935 et 1936, le recteur de l'Université de Lausanne est le professeur de médecine Albert Barraud. Sans participer aux luttes électorales, il exprime à plusieurs reprises des positions politiques qui sont trop peu mentionnées dans les ouvrages publiés sur le d.h.c. Lors de son discours du 6 décembre 1934 en tant que recteur entrant en charge, Barraud retrace les bouleversements provoqués par la Première Guerre mondiale : « Une de ces réactions, une des plus importantes, c'est qu'en dépit de sa noblesse, de son idéalisme, de ses générosités, le libéralisme est abandonné et doit être abandonné un peu partout[179]. » En décembre 1936, dans son discours de recteur sortant de charge, il s'adresse à la jeunesse inquiète à cause de la crise et des risques de guerre.

> Dans votre recherche d'un idéal qui vous satisfasse, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que plusieurs d'entre vous se laissent séduire par des théories qui proclament le droit d'égalité absolue, une justice sociale intégrale. […] Craignez de vous laisser gagner à ce qui n'est que négation de l'ordre et destruction des principes. […] Avant de nous laisser

176 *Journal de Château-d'Oex* du 11.06.1937.
177 Archives cantonales vaudoises (désormais : ACV), P 1000-8 et 9.
178 AFB, J1.149#1977/135# 32*.
179 *Gazette de Lausanne*, 10.12.1934.

> envahir par le virus bolchevique, regardons puisqu'expérience il y a, où elle en est. Notons les résultats qu'elle a obtenus en Russie et les ravages qu'elle fait dans la pauvre Espagne. […] Vous les élèves et nous les professeurs d'un foyer de culture maintenu et agrandi au cours de quatre siècles, unissons nos forces pour contribuer à sauver la civilisation en grave péril de mort. Je ne vois actuellement de tâche plus pressante à entreprendre[180].

En octobre 1935, alors que les troupes italiennes envahissent l'Éthiopie, l'inauguration des bâtiments universitaires attire à Rome le recteur Barraud, malgré le contexte international. Introduit par Boninsegni, il est reçu par Mussolini qui lui accorde « un long entretien », selon Wagnière[181].

> M. Barraud, au cours de la conversation, lui a raconté qu'une femme suisse de sa connaissance priait chaque jour pour le Duce, défenseur de la civilisation. Ce dernier en a paru très ému. Il a parlé alors des sanctions et de la guerre déclarée à l'Italie par tant de nations. Il s'est exprimé avec indignation et même avec colère. Il a ajouté ces paroles singulières : « Si la Suisse s'était associée aux autres États, cela aurait marqué pour elle l'heure la plus grave de son histoire depuis le Sonderbund ; cela aurait été la fin de la neutralité suisse ; je ne l'aurais plus reconnue. » Après quoi le Duce, visiblement adouci, aurait déclaré qu'il était heureux de l'attitude adoptée par la Suisse. Il a dit son amour pour notre pays et en particulier pour Lausanne dont il connaît les choses et les gens et dont il garde tant de souvenirs émouvants[182].

Accompagné du recteur de l'Université de Zurich, Barraud assiste à l'inauguration officielle des nouveaux bâtiments luxueux de l'Université de Rome. Mussolini harangue la foule en évoquant les soldats qui combattent en Éthiopie pour la civilisation, « tandis qu'à Genève la coalition des ploutocrates et des égoïstes tente en vain d'arrêter l'Italie des chemises noires[183] ». Le lendemain, l'Université de Rome a conféré au roi le titre de docteur honoris causa. Né à Florence en 1862,

180 *Gazette de Lausanne*, 11.12.1936.

181 AFS, E2300#1000/716# 911*, Rapport du 02.11.1935.

182 La déclaration de Mussolini sur la neutralité et sur le refus de s'associer à d'autres États impressionne Barraud et Wagnière. Le diplomate cite la diatribe du Duce dans ses rapports ultérieurs du 06.11.1935 et du 04.12.1935, AFS, J1.135#1973/153 # 99*.

183 Citation de Mussolini dans le rapport du 02.11.1935 de Wagnière à Motta, AFS, E2300# 1000/716# 911*.

Wagnière conclut son rapport en constatant la transformation opérée au cours du XXe siècle :

> Il y a vingt ou trente ans, la jeunesse universitaire était, en grande majorité, républicaine, indisciplinée et frondeuse. Aujourd'hui, cette même jeunesse revêt la blouse noire et acclame le Duce et le Roi avec un enthousiasme frénétique. Les acclamations de ces milliers de jeunes gens étaient impressionnantes. Il convient qu'on se rende bien compte à l'étranger de cette transformation rapide et complète qui s'est opérée dans toute la jeunesse italienne, militarisée et pénétrée tout entière d'une même pensée, d'une même ardeur[184].

Comme le rapporte Wagnière et comme l'écrit lui-même Barraud, son séjour à Rome et son entretien avec le Duce l'ont profondément impressionné. À son retour à Lausanne, il participe, par exemple, à l'inauguration de mars 1936, de l'Institut italien de la culture[185]. Il y côtoie plusieurs éminences vaudoises[186].

Problèmes politiques dans les relations de l'Université de Lausanne avec d'autres universités

À plusieurs occasions, l'Université de Lausanne est confrontée à des problèmes politiques dans le cadre de ses relations avec d'autres universités. En voici une récapitulation chronologique :

Le 28 décembre 1929, elle reçoit une invitation à participer à Paris au 175e anniversaire de la fondation de l'Université de Moscou, organisé par des Russes en exil à cause de la révolution bolchevique. Elle décide d'y être représentée par Nicolas Oulianoff (1881-1977), privat-docent en minéralogie, d'origine russe, naturalisé vaudois depuis 1929[187].

En 1931, un serment d'allégeance au fascisme est imposé aux professeurs d'Université en Italie. Une infime minorité refuse de signer cet engagement. À travers le monde, une pétition est lancée. Elle circule en

184 *Ibid*. Wagnière a accompli une partie de sa formation scolaire et universitaire à Florence et à Pise, puis a notamment travaillé à Florence et à Rome avant d'entrer dans l'administration fédérale à Berne en 1894. Il avait donc côtoyé la jeunesse universitaire italienne.

185 Sur cet Institut, voir Butikofer Roland, « L'Institut italien de culture de Lausanne : un instrument de la propagande fasciste en Suisse romande (1936-1943) », *Les Annuelles*, n° 1, 1990, pp. 71-95, ainsi que la contribution de Malik Mazbouri dans le présent volume.

186 Voir notamment l'article dans *La Revue* du 04.03.1936.

187 ACV, K XIII 369-30, invitations universités étrangères (1922-1941).

Suisse romande grâce au républicain italien Egidio Reale (1888-1958)[188]. Dans le *Journal de Genève* du 6 décembre 1931, le texte, adressé à l'Institut international de coopération internationale, est publié :

> Comme les doctrines politiques ne sont pas moins discutables et sujettes à révision que toutes les autres doctrines, ce serment semble aux soussignés une coercition intellectuelle et morale incompatible avec les devoirs les plus élevés du savant – et dont l'Institut ne peut pas se désintéresser. Les peuples ne peuvent mieux exercer la coopération intellectuelle qu'en s'assurant mutuellement les conditions de liberté dans lesquelles l'esprit humain peut travailler à la recherche désintéressée de la vérité. Les soussignés prient donc l'Institut de coopération intellectuelle d'étudier par quels moyens les savants italiens pourraient être aidés dans la défense de leur liberté d'enseignement[189].

Les noms des 22 signataires sont publiés. Cet appel est signé par les doyens des facultés des lettres, des sciences, de médecine, de droit, de théologie, des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Dix jours plus tard, la Commission universitaire de l'Université de Lausanne en discute lors de sa séance du 16 décembre 1931, présidée par le recteur Arnold Reymond :

> Une circulaire à signature indéchiffrable nous parvient de Genève. Elle prétend qu'on vient d'imposer aux professeurs italiens un serment de fidélité au régime fasciste. Des messieurs nombreux de Genève ont, paraît-il, signé cet appel (on ne sait lequel, car cette lettre n'est pas un appel) « à la coopération intellectuelle » en défense (nous citons de nouveau) de la pensée et de l'enseignement. Un plus ample examen fait découvrir un vague appel annexé à la lettre. Cet appel n'est pas signé. La Commission universitaire est unanime à décider qu'elle n'a pas à intervenir et qu'elle n'interviendrait même pas si l'appel lui était présenté d'une manière acceptable[190].

188 Voir Prezioso Stefanie, « Fuoruscitismo et relations internationales : la diplomatie (1927-1934) », in Favez Jean-Claude *et al.* (dir.), *Les relations internationales et la Suisse : actes du colloque du 3e cycle romand d'histoire moderne et contemporaine (Lausanne, 24-28 février 1997)*, Lausanne : Antipodes, 1998, pp. 203-229, en part. p. 212.

189 *Gazette de Lausanne*, 06.12.1931.

190 Je remercie M. Sacha Auderset, Archiviste de l'Unil, de m'avoir communiqué ces documents.

Deux jours avant cette séance, le doyen de la Faculté des sciences avait transmis cet appel au chef du Service de l'enseignement supérieur et des cultes, qui lui répond le 21 décembre 1931 que les membres du Conseil d'État ont examiné ces documents.

> L'avis de ces Messieurs est que la démarche ci-dessus est d'une utilité plus que problématique. Si les professeurs veulent signer cet appel, ils ne peuvent le faire qu'à titre purement individuel, mais non en tant que recteur, doyen, directeur, etc. Ce n'est pas la personne officielle qui signe. Si je puis dire et vous me comprendrez, mais la personne privée. Cela enlève à la signature une partie de sa signification[191] !

La pétition se heurte donc à la fois à l'opposition de la Direction de l'Université de Lausanne et à celle du Conseil d'État. Les universitaires vaudois ne s'associent pas aux quelque 1300 signataires (dont 24 Suisses) de cet appel international appuyé par des personnalités comme Albert Einstein ou Bertrand Russell. Adressée à l'Institut international de coopération intellectuelle, la pétition s'enfoncera dans les méandres bureaucratiques du système de la Société des Nations. Le secrétaire général de cet Institut était alors le diplomate suisse Jean-Daniel de Montenach (1892-1958)[192].

Ce serment d'allégeance est à nouveau évoqué, en quelques mots, lors de la séance de la Commission universitaire du 17 janvier 1935, car la Faculté de théologie souhaite inviter le professeur Ernesto Buonaiuti (1881-1946) pour donner des cours sur l'histoire du christianisme. Ce théologien, excommunié par le Vatican en 1926, a ensuite été destitué de sa chaire à l'Université de Rome en 1927, puis a été rayé des cadres de l'Université en 1931 car il avait refusé de faire allégeance à Mussolini. Le chancelier Frank Olivier expose à ses collègues le problème posé : « M. Buonaiuti n'ayant pas cru pouvoir faire le serment d'adhésion au fascisme, le Gouvernement s'est vu obligé de prendre des mesures. Il reste que c'est un homme de la plus haute distinction et par son savoir,

[191] Lettre d'Auguste Guignard (1889-1969) au doyen Louis Déverin (1886-1969) du 21.12.1931. Voir aussi Wisard, *op. cit.*, pp. 211-213.

[192] À ce titre, il est reçu par Mussolini en 1929 et 1937 (avec Gonzague de Reynold, qui présidait la Commission suisse de coopération intellectuelle). De 1922 à 1945, celui-ci était aussi membre et rapporteur de la Commission de coopération intellectuelle de la SDN.

et par son caractère[193]. » Le chancelier rappelle que depuis dix-huit ans, l'Université de Lausanne a invité cinq savants suisses et étrangers à donner des cours libres. Il mentionne en parallèle les conférences de Carlo Costamagna – un professeur italien de droit, partisan du fascisme – sur le droit corporatif qui est en train de s'élaborer sous le régime nouveau en Italie. Tous ces cours ont été donnés dans le sein d'une faculté, mais sous la garantie et avec l'appui moral et pécuniaire de l'Université. Il estime que le cours de M. Buonaiuti ne pourrait indisposer personne, à condition qu'il soit donné sous les auspices de l'Université, et il est également certain que ce cours pourrait rendre grand service. Ce serait en outre un acte de courtoisie vis-à-vis d'un grand pays étranger et personne ne pourrait y voir une provocation[194]. Après une brève discussion, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Lors de sa séance du 26 mai 1935, la Commission universitaire est informée du succès des cours donnés sous le patronage de l'Université par Buonaiuti. Il est en outre rémunéré par le Département pour une série de leçons spéciales à la Faculté de théologie. Au sein de cette dernière, les conflits de Buonaiuti avec le Pape et avec le Duce semblent susciter l'admiration pour ce théologien.

Le 15 juillet 1935, la Commission universitaire discute d'une proposition de la Faculté de théologie d'inviter le professeur Buonaiuti à donner, lors du semestre d'été 1936, des heures de lecture des textes des Pères de l'Église. « M. le Recteur exprime quelque crainte sur ce point. M. le Doyen Golay répond que la Faculté a bien réfléchi à sa proposition et n'a pas hésité à la formuler ainsi. » Au vote, l'invitation est approuvée par trois voix et deux abstentions[195]. Il résulte de ces différentes décisions l'image d'un corps professoral qui offre des tribunes à des fascistes, sans ostraciser une personnalité opposée à Mussolini, mais en s'entourant de multiples précautions et en restant très prudent. En octobre 1935, comme on l'a vu plus haut, le recteur

[193] Tous mes remerciements à Sacha Auderset pour m'avoir communiqué des documents sur les relations entre le professeur Buonaiuti et l'Université de Lausanne, ainsi que cet article qui indique des pistes de recherches : Giorgi Lorenza, « Buonaiuti e le comunità evangeliche svizzere », *Revue de théologie et de philosophie*, 31(4), 1981, pp. 376-401 [en ligne : https://doi.org/10.5169/seals-381208].

[194] Sur ce professeur, voir aussi le dossier et l'article de Claude Cantini (« Une victime du Vatican et du fascisme : Ernesto Buonaiuti », mars 1996), ACV, PP 569/312/60.

[195] Sur les cours données en 1938 et 1939 par Buonaiuti, voir les PV de la Faculté de théologie (1935-1940). Les grandes qualités théologiques et pédagogiques de Buonaiuti sont évoquées, mais ses conflits avec le fascisme ne sont plus mentionnés. Voir *Gazette de Lausanne*, 24.01.1939 et 06.06.1939.

Albert Barraud se rend à Rome pour les « Fêtes universitaires » à l'occasion de l'inauguration de nouveaux bâtiments de l'Université. Mussolini lui accorde un long entretien, dans un contexte de graves tensions internationales.

En 1936, l'Université de Lausanne est invitée à participer aux fêtes du 550e anniversaire de l'Université d'Heidelberg. Le Département de l'instruction publique de Bâle préconise le boycott de ces cérémonies organisées par les dirigeants nazis pour des motifs politiques[196]. Les autorités vaudoises considèrent que ce boycott serait aussi une attitude politique. Lors de sa séance du 4 juin 1936, la Commission universitaire décide de s'y faire représenter par le professeur Alfred Fleisch (1892-1973), directeur de l'Institut de physiologie. Avec les délégués de Lausanne, Genève, Fribourg, Berne et Zurich, le délégué vaudois participe aux cérémonies en l'absence de représentants de la France, de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'URSS (celle-ci n'ayant pas été invitée). « Il va sans dire que ces festivités avaient été très bien préparées et que les actes officiels aussi bien que les réceptions faites par le gouvernement du Reich et par la Ville de Heidelberg ne manquaient pas d'une certaine grandeur. Comme délégué étranger, je fus présenté au Reichsminister Dr Goebbels et au Reichskulturminister Dr Rust[197]. »

En 1937, pour les fêtes du bicentenaire de l'Université de Göttingen, la Commission universitaire décide d'y déléguer le professeur d'histoire Charles Gilliard (1879-1944). Selon son rapport du 2 juillet 1937, il a « assisté à des manifestations qui avaient un caractère politique très marqué, mais qui ne manquaient pas d'intérêt[198]. »

Les entretiens avec Mussolini

À l'instar de ce qui a été fait pour des Allemands, une liste des entretiens de Suisses et de Suissesses avec Mussolini a été dressée[199]. Elle doit encore être complétée, mais des informations importantes ressortent de l'état actuel de cette récapitulation, notamment sur les

196 Voir Simon Christian, *An der Peripherie des nazifizierten deutschen Hochschulsystems : zur Geschichte der Universität Basel 1933-1945*, Basel : Schwabe Verlag, 2022, pp. 107-123.

197 ACV, K XIII 369-30, invitations universités étrangères (1922-1941), Rapport du 07.07.1936 de Fleisch au recteur Barraud.

198 *Ibid*.

199 Schieder Wolfgang, *Mythos Mussolini : Deutsche in Audienz beim Duce*, München : De Gruyter Oldenbourg, 2013. Voir la liste des entretiens de Mussolini avec des Suisses et des Suissesses, p. 427.

personnalités qui ne font pas partie du corps diplomatique. En combinant la base de données du Deutsche Historische Institut in Rom (DHI) et la liste dressée par Mauro Cerutti, on aboutit à un total de 19 audiences accordées par le Duce à Arthur Fonjallaz de juin 1931 à août 1935[200]. Ce colonel vaudois se place ainsi en tête de liste des invités les plus fréquents du dictateur de 1922 à 1943.

Le deuxième Suisse est Gonzague de Reynold qui a été reçu à six ou sept reprises[201]. Le professeur Pasquale Boninsegni s'est entretenu à quatre reprises avec le Duce, même si l'audience de remise du d.h.c. ne dure que 16 minutes[202]. C'est aussi à quatre reprises que le Directeur général du Credit Suisse, Henri Grandjean est reçu par Mussolini. Le contenu de ces entretiens de 1930 à 1938 n'est pas connu en détail, mais ceci confirme l'importance centrale de la grande banque zurichoise dans les relations italo-suisses.

Le large spectre des personnalités attirées par Mussolini s'étend des plus conservateurs comme Maurice Muret, collaborateur de la *Gazette de Lausanne*, jusqu'à des pacifistes, comme Gandhi qui rend visite au dictateur à Rome en 1931. Le 23 octobre 1934, c'est un disciple vaudois de Gandhi, Pierre Ceresole (1879-1945) qui est reçu en audience par Mussolini. Dans l'*Almanach socialiste pour 1936*, Ceresole publie un long compte rendu de cet entretien. Selon le dirigeant du Service civil international, « il s'agit donc d'attirer son attention sur notre existence et sur nos motifs et de lui suggérer un doute – une possibilité de doute – sur son argument favori de la guerre, entraînement nécessaire à la virilité[203] ». Dans un post-scriptum du 27 août 1935, Ceresole ajoute : « Mussolini est au milieu d'un marécage où nous sommes tous plus ou moins enlisés. [...] Sortons de l'armée tranquillement et nous pourrons, tranquillement aussi causer avec Mussolini et avec n'importe qui[204] ». Dans son rapport du 24 octobre 1934 à Motta sur les entretiens avec cet « antimilitariste et pacifiste », Wagnière précise qu'il n'a

[200] Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, p. 547.

[201] Roulin, « Gonzague de Reynold », *op. cit.*, p. 139. Dans ses mémoires, de Reynold prétend avoir eu sept entretiens. L'historien Aram Mattioli a retrouvé les traces de six audiences. Voir Mattioli, *Zwischen Demokratie und totalitärer Diktatur*, *op. cit.*, p. 169.

[202] À noter que l'audience accordée par le Duce à la délégation du CICR, dirigée par Max Huber (avec Carl Jacob Burckhardt et Jacques Chenevière), ne dura que 10 minutes le 30 mars 1936. Baudendistel Rainer, *Between Bombs and Good Intentions : the Red Cross and the Italo-Ethiopian War, 1935-1936*, New York : Berghahn, 2006, pp. 186 ss.

[203] Ceresole Pierre, *Almanach socialiste pour 1936*, La Chaux-de-Fonds : Imprimerie coopérative, 1936, p. 68.

[204] *Ibid.*, p. 74.

> cependant pas cru devoir refuser à M. Ceresole la demande d'audience qu'il avait sollicitée. Il est, comme vous le savez, un fort honnête homme dont je déplore les égarements. Je suis très lié avec plusieurs membres de sa famille. C'était une raison de plus de ne pas lui refuser la démarche qu'il m'avait demandée, sachant, du reste, que sa personnalité intéresserait certainement le Duce[205].

Mussolini accepte aussi de recevoir des membres éminents de l'Association suisse pour la Société des Nations : son secrétaire général Ernest Bovet et Léopold Boissier[206].

En considérant les audiences accordées à Fonjallaz, Boninsegni, Ceresole, Guisan, Bovet, Chuard, Vauthier et Hercod, on doit constater que c'est le canton de Vaud qui fournit le plus fort contingent d'interlocuteurs suisses à Mussolini ; les convictions politiques des uns et des autres étant très hétérogènes.

Les facteurs favorables à Mussolini

Dans de nombreux documents suisses de l'entre-deux-guerres, la complaisance pour Mussolini est exprimée au nom du retour à l'ordre en Italie, du corporatisme (voir chapitre 8) qui a mis fin à la lutte des classes, de la politique du Duce favorable à la paix, ainsi que des effets du fascisme qui ont éloigné le risque du communisme. L'activisme des fascistes suisses qui s'agitent dans les deux pays ne constitue qu'un aspect de l'ensemble des relations entre l'Italie et la Confédération. Les deux congrès organisés à Montreux en 1934 et 1935 avec des dirigeants fascistes de nombreux pays montrent la complexité des rapports italo-suisses. Tout indique que Montreux est choisi à cause de la situation centrale de la Suisse en Europe et de son rôle dans le système des organisations internationales pendant l'entre-deux-guerres. Mussolini reste très attentif à l'évolution politique de Genève (notamment en s'inquiétant des succès des socialistes et des antifascistes), où il aurait été risqué d'y réunir une assemblée de dirigeants fascistes, alors que le canton de Vaud offre un cadre plus stable et discret. Mais, les autorités fédérales et cantonales ne

[205] AFS, E2200.19-01#1000/1722# 5*.

[206] Secrétaire général de l'Union parlementaire, Boissier avait depuis 1923 un beau-fils italien : Gabriele Gabbrielli, qui dirigeait à Rome *Ottobre*, un périodique très hostile à la Suisse (voir AFS, J1.135#2004/533# 8*, Lettre de Wagnière à Motta du 2.7.1935). Celui-ci a aussi publié à Lausanne en 1935 un livre intitulé *Vers un humanisme nouveau*, avec une préface de Gonzague de Reynold. Gabbrielli est un « écrivain d'inspiration fasciste », selon un compte rendu, *Gazette de Lausanne*, 30.03.1935.

sont pas informées préalablement et réagissent en s'irritant de ne pas avoir été consultées. Tandis que le ministère public fédéral et les autorités vaudoises maintiennent une attitude méfiante à l'égard des organisateurs des réunions de Montreux (notamment en voulant maintenir l'interdiction d'entrée en Suisse du président des « Comitati d'Azione per l'Universalità di Roma », Eugenio Coselschi [1888-1969] et de ses proches collaborateurs, Guido Baroni et Valeria Christiani), les diplomates suisses à Rome et à Berne se laissent très rapidement convaincre par leurs interlocuteurs italiens de lever ces mesures. Parmi les fascistes helvétiques, Montreux provoque aussi des tensions : Fonjallaz désire s'imposer comme le seul dirigeant suisse et obtient qu'Oltramare ne puisse pas participer aux rencontres. Ainsi, l'importance et la complexité des relations entre la Suisse et l'Italie fasciste doivent être analysées[207].

Dans un rapport du 26 mars 1934 adressé à Motta, Wagnière évoque les attaques de la droite extrême contre la démocratie et le parlementarisme helvétiques qui trouvent un large écho dans les journaux italiens. Il en résulte une dégradation de l'image de la Confédération en Italie où elle n'apparaît plus comme un havre de stabilité politique et financière qui assure la sécurité et la prospérité des capitaux italiens placés en Suisse. Certes, ces propagandistes déforment les faits :

> Ils exagèrent considérablement l'importance des nouveaux fronts dont Fonjallaz, que l'on persiste dans certains journaux à appeler von Jallaz, est le représentant le plus connu. Ce qui est plus grave, ce sont les conséquences d'ordre financier que l'on veut tirer des récents événements. Cela résulte de nombreuses conversations que j'ai eues ces jours-ci. Il est certain que beaucoup d'Italiens ont en Suisse des intérêts d'argent, soit des dépôts dans les banques, soit des placements en valeurs suisses. C'est un motif de plus pour nous de souhaiter que la crise actuelle se termine le plus tôt possible et de façon à ne pas ébranler l'excellent crédit dont jouit encore notre pays[208].

La démission du conseiller fédéral Jean-Marie Musy ne doit pas, selon Wagnière, provoquer un ébranlement de la stabilité financière et institutionnelle de la Suisse. La Confédération bénéficie ainsi d'une excellente position vis-à-vis de l'Italie. Il faut donc agir pour que ni Musy ni Fonjallaz ni Oltramare ne bénéficient d'un soutien massif du

[207] Des recherches supplémentaires sont indispensables et ont été proposées lors de la table ronde « Prospection et perspectives ». Sur ce débat, voir le chapitre 13 dans le présent volume.
[208] AFS, J1.135#2004/533# 8*.

Duce. Le diplomate propose d'entretenir la sympathie du dictateur et de se montrer compréhensif pour sa politique[209].

Le 10 juillet 1935, Wagnière écrit à Motta au sujet du conflit italo-éthiopien et des tensions entre Rome et Londres :

> Si l'on prend à la lettre les articles 226 et 237 du Pacte de la S.d.N., il est certain que l'Abyssinie pourrait en être exclue, car elle n'a pas rempli les obligations imposées à tous les membres de la Ligue portant abolition de l'esclavage et le traitement humain qui doit être assuré aux travailleurs. Pour l'avenir et le prestige de la S.d.N., il vaut mieux que l'Abyssinie en soit exclue plutôt que l'Italie, qui ne manquerait pas de quitter Genève si la Ligue venait à se prononcer contre elle. Je sais toutes les objections d'ordre supérieur que l'on peut opposer à ces considérations réalistes. Elles peuvent vous surprendre. Mais du point de vue suisse, il vaut mieux que ce vaste empire sorte de sa barbarie et s'ouvre à l'expansion européenne. Je souhaite que notre presse ne s'échauffe pas trop pour la cause des libertés éthiopiennes. Nous avons, pour des raisons sur lesquelles je n'insisterai pas, grand intérêt à voir l'Italie développer son empire colonial et se créer à elle-même des soucis d'outre-mer. Je souhaite que telle soit l'opinion de mon Gouvernement[210].

Motta écrit qu'il est tout à fait d'accord avec Wagnière. Celui-ci communique aussi hors de l'administration fédérale son attitude favorable à l'expansion coloniale de l'Italie. Dès 1937, Albert Masnata, en tant que directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), propose la création d'un Consulat de Suisse à Addis-Abeba afin de promouvoir les intérêts économiques suisses en Afrique orientale italienne[211].

En juin 1937, Paul Ruegger récapitule les multiples facteurs qui favorisent les relations bilatérales pour des motifs à la fois politiques, diplomatiques, médiatiques et économiques. Il écrit à Motta que le président du CICR, « M. Max Huber pourra vous confirmer que la "Maschinenfabrik Oerlikon" peut faire travailler des ouvriers suisses pendant une année pour une commande de transformateurs, placée exclusivement grâce au bon climat politique italo-suisse[212]. »

[209] Sur les chantiers de recherche qu'il faudrait ouvrir, voir le chapitre 13 : « Prospections et perspectives ».

[210] Documents diplomatiques suisses : https://dodis.ch/46057.

[211] Documents diplomatiques suisses : https://dodis.ch/46321.

[212] Documents diplomatiques suisses : https://dodis.ch/46346. Voir aussi Bourgeois Daniel, *Business Business helvétique et Troisième Reich : milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne : Éditions Page deux, 1998, p. 209.

En effet, des facteurs économiques jouent un rôle considérable, comme le montrent des interventions d'hommes d'affaires[213]. Le 14 juin 1935, Wagnière écrit à Motta que « la Compagnie suisse de réassurances, ayant gagné une somme importante en Italie par suite de l'extraction d'un bon à prime du Trésor italien, a décidé de remettre au Chef du Gouvernement une somme de 100 000 lires pour une œuvre de bienfaisance. » Son directeur, Plinio Pessina (1894-1980), est reçu par le Duce, avec Wagnière. Mussolini exprime sa satisfaction et demande à Pessina si cette donation peut donner lieu à une publicité. Celui-ci donne une réponse négative, selon Wagnière, par crainte des commentaires des journaux socialistes suisses, ce que regrette le diplomate qui souhaite publier cette information en Italie. Mussolini commente ensuite le refus de l'initiative de crise par les électeurs suisses le 2 juin 1935 et se réjouit de la proximité des politiques économiques et monétaires en Suisse et en Italie. Les entreprises suisses sont parmi les meilleurs acheteurs de produits italiens. À propos d'une négociation en cours, le Duce affirme qu'il accepte la présence de citoyens suisses dans les conseils d'administration et les directions d'entreprises italiennes, y compris celles qui travaillent pour l'industrie de guerre.

Plessina sera un des membres fondateurs de l'Associazione svizzera per i rapporti culturali ed economici con l'Italia[214], le 9 juin 1937, sous la présidence de Carlo Julius Abegg (1891-1973). Celui-ci fut reçu, avec son frère Werner Abegg (1903-1984), par Mussolini le 6 juin 1937[215]. En 1940, Plessina lui succède à la présidence de l'association qui regroupe les dirigeants de l'économie suisse[216]. La famille Abegg était active dans le textile (y compris en Italie, notamment dans le Piémont), l'industrie alimentaire (Nestlé et Maggi), la banque et les assurances.

[213] Voir Gerardi Dario, *La Suisse et l'Italie, 1923-1950 : commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel : Alphil, 2007.

[214] Voir Dario Gerardi, « La création de l'Associazione svizzera per i rapporti culturali ed economici con l'Italia, entre culture, propagande et intérêts économiques », in Favez *et al.* (dir.), *Les relations internationales et la Suisse*, *op. cit.*, pp. 81-95.

[215] Voir Hauser Benedikt, *Netzwerke, Projekte und Geschäfte : Aspekte der schweizerisch-italienischen Finanzbeziehungen 1936-1943 : Beitrag zur Forschung*, Zürich : Chronos, 2001 (Veröffentlichungen der Unabhängigen Expertenkommission Schweiz-Zweiter Weltkrieg), pp. 60 ss. Sur C. J. Abegg, reçu en audience par le Duce en 1941 et sa lettre à celui-ci qui exprime son soutien politique et financier au fascisme depuis 1919, voir *ibid.*, p. 57.

[216] Voir aussi Cerutti Mauro, « Les Suisses d'Italie à l'époque du fascisme », *Études et Sources*, vol. 28, 2002, pp. 189-226.

Autre artisan des bonnes relations italo-suisses, l'ingénieur vaudois Henri Détraz[217] félicite, en novembre 1935, le nouveau ministre de Suisse à Rome, Paul Ruegger. Directeur général de la Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium, Détraz précise que son entreprise a « de très gros intérêts en Italie. » À sa mort en 1959, les journaux évoquent ses nombreuses fonctions (directeur général de la Société suisse pour l'industrie de l'aluminium, administrateur de la Société romande d'électricité et d'autres entreprises, membre du conseil général de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, mécène d'activités artistiques et culturelles) et mentionnent qu'il était docteur honoris causa de l'Université de Lausanne depuis 1937. L'attribution de ce titre en 1937 à Détraz ne provoque aucune critique.

Afin de rappeler le canton de Vaud au bon souvenir du Duce, le Conseil d'État lui offre en 1941 une copie d'un buste en or trouvé à Avenches en 1939, en considérant qu'il s'agit d'une représentation de l'Empereur Marc Aurèle[218].

Du point de vue italien, la situation du fascisme en Suisse fait l'objet d'analyses diplomatiques attentives, notamment de la part de l'ambassadeur Attilio Tamaro. Dans son rapport du 8 juin 1937, il constate d'emblée que la Fédération fasciste suisse s'est effondrée en 1936 à cause des erreurs de son chef. Les trois organisations qui restent actives sont l'Union nationale d'Oltramare, le Front national en Suisse alémanique et la Lega Nazionale ticinese, dirigée par l'avocat Alfonso Riva. Mais la structure fédéraliste helvétique ainsi que les différences linguistiques, politiques et culturelles constituent des obstacles insurmontables pour ces mouvements qui se réclament explicitement du fascisme. Tamaro considère que d'autres organisations, influencées par le Duce, sont plus prometteuses : il cite la Ligue fédérale, l'Union nationale valaisanne, la Ligue vaudoise, les Jeunesses nationales neuchâteloises, l'Ordre national neuchâtelois et le Cercle fédéraliste fribourgeois, ainsi qu'une personnalité comme Musy[219]. Selon Tamaro, l'influence fasciste en Suisse peut se fonder sur l'anticommunisme,

[217] AfZ, Nachlass Paul Ruegger, 15.2.1. Korrespondenz A-Z November/Dezember 1935, Lettre du 29.11.1935.

[218] À ce sujet, voir le dossier « Et si Marc Aurèle n'était pas Marc Aurèle », notamment l'article d'Erwan Le Bec dans *Passé simple*, septembre 2024. Voir dans le présent volume, le chapitre 12 de Michel Fuchs.

[219] « *Uomine come il Musy, che capeggiano il movimento antimarxista, sono impregnati di idee fasciste.* » (Rapport de Tamaro au ministère royal des Affaires étrangères, du 08.06.1937, AfZ, Nachlass Attilio Tamaro /3 - Korrespondenzen, Oktober 1935-Februar 1940).

l'antiparlementarisme et l'antisémitisme qui ont une profonde importance, notamment en Suisse romande.

Bilan et perspectives de recherches

L'état actuel des recherches permet d'analyser les multiples réseaux suisses qui gravitent autour du fascisme, à des distances et intensités différentes. Le champ magnétique qui attire vers le Duce fonctionne sur la base de facteurs tels que l'anticommunisme[220] et le corporatisme[221]. Des arguments militaires ou politiciens sont exprimés : pendant les premières années du Troisième Reich, Mussolini se profile comme un obstacle à l'expansionnisme hitlérien, notamment vis-à-vis de l'Autriche. Des personnalités suisses en concluent que le Duce ne souhaite pas de frontière commune entre l'Italie et l'Allemagne et qu'il protège l'indépendance de la Suisse menacée par Hitler. Mussolini exploite aussi des caractéristiques suisses, notamment une forme d'antigermanisme, un goût de l'ordre, une aspiration à la paix sociale. Dans les milieux universitaires, le prestige de la culture antique est aussi instrumentalisé pour créer un climat de complaisance à l'égard du régime. La complexité et l'intensité des relations politiques, économiques et culturelles entre la Suisse et le fascisme nécessitent des recherches supplémentaires.

Selon Enzo Traverso, une crise culturelle, avec une remise en cause profonde de l'idée de progrès qui fut dominante au XIXe siècle, caractérise l'entre-deux-guerres. « Pendant cette période, les nouveaux paradigmes de la science se sont mêlés à des visions du monde conservatrices héritées de la tradition des anti-Lumières, en engendrant des formes hybrides et inédites de modernisme réactionnaire[222]. » En

[220] Voir Caillat Michel, *L'Entente internationale anticommuniste de Théodore Aubert. Organisation interne, réseaux et action d'une internationale antimarxiste, 1924-1950*, Lausanne, 2016, notamment pp. 178-181, 382-385. Théodore Aubert (1878-1963) est reçu par Mussolini le 6 janvier 1925. L'avocat genevois et le Duce partagent les mêmes objectifs anticommunistes. Toutefois, les promesses du dictateur resteront d'abord très limitées pour des raisons diplomatiques à cause des relations entre l'Italie et l'URSS. Dès 1937, Rome va financer l'organisation anticommuniste genevoise. Voir Caillat Michel *et al.*, « Une source inédite de l'histoire de l'anticommunisme : les archives de l'Entente internationale anticommuniste (EIA) de Théodore Aubert (1924-1950) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 73, janvier-mars 2004, pp. 25-31, en part. p. 31.

[221] L'adhésion au corporatisme qui est considérée comme une solution des problèmes économiques et sociaux est très répandue en Suisse, comme on peut le lire dans plusieurs chapitres de ce volume.

[222] Traverso Enzo, « Prologue : 1914-1945 : le monde au prisme de la guerre », in Aglan Alya et Frank Robert (dir.), *1937-1947, la guerre-monde*, Paris : Gallimard, 2015, tome I, p. 23.

Suisse romande, cette profonde crise qui affecte l'économie, la politique et la culture provoque l'émergence de positions qui combinent la rationalisation et la modernisation économiques à la critique du libéralisme et à l'exaltation de traditions séculaires. Ces formes de modernisme réactionnaire contribuent à l'adoption de décisions favorables à Mussolini. La « radicalisation totalitaire opérée à partir de 1936[223] » par le Duce belliciste qui se lance dans une fuite en avant ne dissuade pourtant pas ses admirateurs vaudois de l'honorer en 1937.

[223] Chapoutot Johann, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe, 1918-1945*, Paris : Presses universitaires de France, 2013, p. 215.

Nelly Valsangiacomo

La radio et le noir

Pratiques sonores, fascisme et enjeux politiques dans la Suisse des années 1930

4

Ce chapitre propose une exploration en trois moments des relations entre radio et politique en Suisse durant l'entre-deux-guerres[224]. Il s'agira, dans un premier temps, de présenter les attentes formulées par le monde politique à l'égard de ce nouveau média qu'est la radio. Dans un deuxième temps, l'analyse portera sur les enjeux spécifiques rencontrés par les organisateurs suisses de la radiodiffusion face à la proximité idéologique du régime fasciste, ainsi que sur les tentatives d'intégration, au sein de la Radio suisse italienne, d'une culture italienne explicitement apolitique. Enfin, une réflexion d'ordre archivistique, centrée sur la voix de Mussolini, permettra d'interroger les modalités selon lesquelles les archives sonores conservent, transforment et transmettent l'empreinte de ce pouvoir vocal.

[224] Je dédie cet article à la mémoire de Ruth Hungerbühler (1953-2025), féministe, ethnologue et sociologue des médias qui a aussi été rédactrice à Radio DRS 2. Elle a mis en lumière les inégalités de genre et les rapports de pouvoir dans les médias audiovisuels, tout en menant des projets artistiques et interculturels avec des personnes réfugiées et demandeuses d'asile pour sensibiliser le public aux réalités de la migration.

La radiophonie suisse dans les années 1930 : réticences politiques et enjeux de défense nationale

Dans les années 1930, la radiodiffusion suisse en est encore à ses balbutiements, marqués par des débuts relativement difficiles. Bien que dotée d'un fort potentiel de diffusion – à la fois rapide et massif –, elle reste encadrée et soumise à une régulation stricte, en particulier dans les domaines de l'information et de la politique. Sur ces derniers points, les débats politiques sont proscrits et les textes des conférences abordant des enjeux politiques doivent être soumis à l'approbation de l'administrateur délégué de la Société suisse de radiodiffusion (SSR)[225] ; les interventions de personnalités politiques sont rares. Dès le départ, Marcel Pilet-Golaz (1889-1958), conseiller fédéral en charge de la radiodiffusion, se montre strict à cet égard, et le Conseil fédéral ne contredit pas cette ligne. Déjà en 1931, celui-ci avait recommandé d'éviter toute expression à connotation politique, y compris dans des domaines connexes, tels que l'histoire, la religion ou l'économie. À plusieurs reprises, Pilet-Golaz précise qu'on ne peut envisager une liberté totale des émissions radiophoniques, comme cela pourrait être le cas pour la liberté de croyance, de parole ou même de la presse. Selon lui, la radio, en tant que média collectif et public, constitue un instrument puissant de propagande politique et doit, de ce fait, faire preuve de prudence[226].

Dans le même temps, la Suisse amorce une utilisation stratégique de la radiodiffusion, dans un contexte marqué par la montée des tensions internationales et la nécessité de préserver l'unité nationale. L'activité radiophonique s'attelle alors à la sauvegarde des valeurs culturelles, sociales et politiques du pays. Cette dynamique mobilise non seulement les autorités politiques et administratives, mais aussi les collaborateurs des différents studios ainsi que le public lui-même.

La posture de prudence initiale vis-à-vis de la propagande évolue progressivement vers une conviction partagée : celle de la nécessité d'une défense nationale spirituelle active. En d'autres termes, le monde politique suisse reconnaît à la radio un rôle essentiel dans la défense de la démocratie helvétique. C'est dans ce contexte que la création, en 1935, du Service suisse des ondes courtes, marque une étape

[225] Voir « La radiodiffusion en Suisse. Exposé de M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz », *Le Radio*, 31.07.1931 et 07.08.1931.

[226] Réponse de Marcel Pilet Golaz au postulat Huber, Procès-verbal de l'Assemblée fédérale, séance du 17.09. 1935, p. 59 ss.

importante. Elle a pour objectif, à la manière d'un canal diplomatique informel, de faire rayonner l'image de la Suisse au-delà de ses frontières et de contrer les influences étrangères grandissantes[227].

Cette orientation est consolidée par le *Message sur le patrimoine spirituel de la Confédération*[228], adopté en décembre 1938. Ce Message assigne à la radiodiffusion un double rôle : affirmer, à l'intérieur, les valeurs culturelles et sociales de la Suisse ; promouvoir, à l'extérieur, l'indépendance et la singularité de la Confédération. Dans cette logique, la radiodiffusion met en valeur les moments clés de l'histoire suisse ainsi que les particularités culturelles et linguistiques de chaque région, y compris celles des communautés romanches, dont la langue obtient le statut de langue nationale en 1938.

On réfléchit alors à la manière de limiter l'impact des radios étrangères sur la population suisse, et les auditrices et auditeurs sont invité·es à faire preuve de vigilance. La radio suisse devient ainsi l'un des vecteurs de la cohésion nationale. Par ailleurs, comme ses ondes dépassent les frontières politiques, elle se trouve confrontée à des États autoritaires qui perçoivent avec méfiance, voire avec hostilité, la résistance morale et spirituelle véhiculée par les émissions helvétiques[229].

Des États comme l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie ont en effet fait de la radiophonie l'un des piliers de leur propagande. La radio italienne, qui nous préoccupe tout spécialement dans ce chapitre, se distingue par son professionnalisme. Les émissions expérimentales débutent dès 1923 et, en 1924, quelques mois après la fondation de l'Unione radiofonica italiana (URI), Benito Mussolini (1883-1945) prononce son premier discours au micro.

En 1928, avec la transformation de l'URI en Ente Italiano Audizioni Radiofoniche (EIAR), l'État fasciste renforce son emprise sur le médium : l'agence Stefani, organe de presse officiel du régime, se voit confier la gestion de l'information radiophonique. Durant les années 1930, la propagande fasciste encourage l'installation de haut-parleurs dans l'espace

[227] Ruppen Coutaz Raphaelle, *La voix de la Suisse à l'étranger. Radio et relations internationales (1932-1949)*, Neuchâtel : Alphil, 2016.

[228] « Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération » (du 9 décembre 1938.), *Feuille fédérale*, 2, 50, 1938, pp. 1001-1043 [en ligne : https://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/detailView.do?id=10088734#1].

[229] Sur cette première période, voir Drack Markus T. (dir.), *La radio et la télévision en Suisse. Histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, Baden : Hier und Jetzt, 2000, en particulier le chapitre de Marc Reymond.

public, reliés aux appareils radiophoniques, permettant ainsi la diffusion en direct des discours de Mussolini sur les places publiques. En somme, tout comme sous le nazisme, la radio est utilisée par le fascisme italien comme véritable arme de guerre. En particulier, les émissions en ondes courtes jouent un rôle crucial dans la diffusion de la propagande, tant au niveau national qu'international, consolidant l'influence du régime et promouvant son idéologie au-delà des frontières italiennes[230].

C'est dans ce contexte tendu que Radio Sottens et la Radio suisse italienne se trouvent confrontées, chacune à leur manière, au fascisme et à la figure de Mussolini.

La Suisse latine à l'écoute du fascisme

Dans les années 1930, la création de la Radio suisse italienne (connue sous le nom de Radio Monte Ceneri, d'après son émetteur) s'inscrit dans un contexte marqué par le multilinguisme et le fédéralisme helvétiques. Malgré des moyens limités, cette région de quelque 160 000 habitant·es cherche à construire un média de service public servant à la fois l'union culturelle interne et la diffusion de la culture italienne[231].

À l'instar des autres institutions culturelles et artistiques de la région, la radio ne peut constituer son personnel spécialisé exclusivement à partir d'un vivier linguistique transcantonal, comme c'est le cas en Suisse romande ou alémanique. Elle dépend donc en grande partie de l'expertise de professionnel·les italien·nes.

Cet aspect est sensible, et loin d'être neutre diplomatiquement, car Radio Monte Ceneri se trouve directement exposée à l'influence du régime fasciste italien. Comme on l'a vu précédemment, ce dernier a fortement investi dans le développement de la radiodiffusion, aussi bien à l'intérieur du pays – Milan, l'émetteur le plus proche de la frontière suisse, est actif dès décembre 1925 – qu'à l'international, en faisant de ce nouveau média un véritable instrument de propagande extérieure.

[230] Du point de vue de l'histoire institutionnelle, l'ouvrage de Monteleone reste incontournable. Monteleone Franco, *Storia della Radio e della Televisione in Italia*, Venezia : Marsilio, 1992. Pour la période du fascisme, voir aussi Isola Gianni, *L'ha scritto la radio. Storia e testi della radio durante il fascismo (1924-1944)*, Milano : Bruno Mondadori, 1998.

[231] Sur la naissance et le développement de la radio en Suisse italienne, voir Piattini Mattia, « La Radio Svizzera italiana quale invenzione politica, sociale e culturale (1930-1948) », in Maüsli Theo (dir.), *Voce e Specchio. Storia della radiotelevisione svizzera di lingua italiana*, Locarno : Dadò, 2009, pp. 23-66. Ce chapitre et le suivant s'inspirent des recherches développées dans le cadre de l'ouvrage Valsangiacomo Nelly, *Dietro al microfono. Intellettuali italiani alla Radio svizzera (1930-1980)*, Bellinzona : Edizioni Casagrande, 2015.

L'histoire de Radio Monte Ceneri est donc liée à double titre à la situation helvétique et aux événements politiques en Italie. Ce double enjeu se manifeste dès l'inauguration de la station en 1933. Le discours de Maurice Rambert (1866-1941), directeur général de la SSR, insiste sur la nécessité d'éviter toute référence politique, d'autant plus que la situation internationale l'exige. Cependant, il souligne également la nécessité de suivre ce qu'il appelle la « voie helvétique », une voie qui se situe entre une liberté totale de diffusion, exclue a priori, nous l'avons vu, et la censure complète, qui favorise plutôt les dérives idéologiques.

Lors de cette même inauguration, le conseiller d'État tessinois socialiste et antifasciste notoire, Guglielmo Canevascini (1886-1965), père politique de ce nouveau média, déclare parler « de ce coin de terre, italien et libre[232] ». Cette formule synthétise la volonté de conjuguer l'affirmation de l'italianité (à travers la langue et la culture) avec une indépendance politique claire par rapport au régime fasciste italien.

Cette position se trouve d'ailleurs confrontée à une période de forte tension identitaire, qui se manifeste notamment par des formes très minoritaires d'irrédentisme – c'est-à-dire une volonté de rattachement à l'Italie – et une défense de l'italianité, perçue comme menacée par la pénétration économique et démographique germanophone. Ces tensions s'expriment politiquement dans la seconde série des *Rivendicazioni ticinesi*, les doléances adressées par le canton du Tessin à Berne entre les années 1920 et 1930.

Dans le mémorial de 1938, l'un des textes composant les *Rivendicazioni ticinesi*, un chapitre entier est consacré à la défense et au renforcement du caractère italien du Tessin avec l'intention de « continuer à harmoniser le libre instinct du caractère italien du Tessin avec les raisons plus complexes de l'esprit public suisse[233] ».

Ainsi, Radio Monte Ceneri revendique à la fois son héritage culturel et sa liberté, tout en adoptant une position ferme contre la propagande fasciste. Cette méfiance, voire cette opposition explicite au régime, est plus marquée dans la radio italophone que dans la radio romande. Elle s'explique probablement par la longue et étroite relation qu'entretient

[232] Rambert Maurice, « La radio non conosce partiti », *Radioprogramma*, 05.11.1933, p. 2 et Canevascini Guglielmo, « La radio democratica in un paese libero », *Radioprogramma*, 05.11.1933. Sur Guglielmo Canevascini et ses rapports avec l'antifascisme, voir Valsangiacomo Nelly, *Storia di un leader. Vita di Guglielmo Canevascini 1886-1965*, Bellinzona : Fondazione Pellegrini-Canevascini, 2001 (notamment la troisième partie). Sauf indication contraire, tous les textes initialement rédigés en italien ont été traduits par mes soins.

[233] *Le nuove Rivendicazioni ticinesi*, Bellinzona-Lugano, 1938, p. 24.

la région avec l'Italie, ainsi que par la présence d'un noyau de personnes particulièrement sensibles aux dérives observées dans le pays voisin.

Le régime fasciste accorde donc une attention particulière à cette nouvelle radio de langue italienne. Pour cette raison, Radio Monte Ceneri fait l'objet d'une surveillance étroite de la part des gouvernements suisse et italien. Le premier, selon le directeur de l'époque, semble chercher à maintenir, voire à imposer, une ligne éditoriale aussi neutre que possible, sinon parfois accommodante à l'égard du régime fasciste[234]. En général, toutefois – et même pendant le deuxième conflit mondial, lorsque la concession sera suspendue –, les studios conservent non sans difficulté une certaine autonomie. Celle-ci, accompagnée d'une forme intégrée d'autocensure à la suite aussi d'un décret du Conseil fédéral de 1934, permet de maintenir une programmation relativement variée, pas toujours strictement alignée sur les volontés de certaines orientations politiques[235].

En parallèle, cette neutralité est fréquemment perçue par l'Italie, où Radio Monte Ceneri est écoutée[236], comme une forme de mépris à l'encontre de l'État fasciste. En avril 1939, après le débarquement italien en Albanie, le journal *La Cronaca prealpina* affirme :

> Comme on pouvait s'y attendre, le bulletin d'information a été diffusé dans un style et un ton résolument neutre, conformément à la tradition neutraliste bien connue de Monteceneri et d'une grande partie de la presse de la Confédération voisine ! Ainsi, dans les informations, toutes les agences étrangères ont eu la priorité [...]. La « Stefani » a été la dernière à être diffusée, aussi négligée que Cendrillon[237].

Cet extrait décrit bien la tonalité des bulletins d'information radiophoniques helvétiques, gérés par l'Agence télégraphique suisse, qui incarnent la quintessence de la neutralité – comme l'affirmait Piero

234 Vitali Felice Antonio, *Radio Monte Ceneri. Quello scomodo microfono*, Locarno : Dadò, 1990, p. 94 ss.

235 Voir par exemple Reichenbach Sébastien, « Les émissions de divertissement à la Radio suisse romande pendant la Deuxième Guerre mondiale. Une nouvelle approche de ce média grâce aux sources sonores (1939-1945) », mémoire de master sous la direction de François Vallotton, Université de Lausanne, 2008.

236 « Il était facile d'écouter non seulement les stations des principales capitales européennes, mais aussi la radio suisse Monteceneri, présidée par un vieux socialiste tessinois [Guglielmo Canevascini]. Isola, *L'ha scritto la radio*, *op. cit.*, p. 372.

237 « Ancora una volta », *Cronaca Prealpina*, 08.4.1939. Le journal de Varèse, dirigé par plusieurs personnalités du régime depuis 1929, devient le journal de la République sociale italienne du 25 juillet 1943 au 26 avril 1945. Il est interdit en Suisse à partir de mai 1939.

Bianconi (1899-1984), homme de lettres tessinois[238]. Cette neutralité ne semble toutefois pas suffire à l'Italie fasciste.

Si le régime fasciste manifeste très tôt un intérêt marqué pour la radio suisse, cette dernière ne reste pas indifférente à l'usage italien du médium radiophonique. Les hebdomadaires spécialisés dans les programmes radiophoniques font ressortir quelques éléments contextuels d'un certain intérêt. Si les deux hebdomadaires, *Le Radio* suisse romand et le *Radioprogramma* suisse italien, rendent régulièrement compte des progrès de la radio italienne, *Le Radio*, francophone, moins en contact avec la réalité italienne, témoigne parfois explicitement de l'enthousiasme de certaines personnes pour le Duce lui-même :

> On peut admirer ou critiquer Mussolini, on peut admettre ou non sa méthode, on peut le railler ou le louer, croire au fascisme ou le dénigrer. Peu importe. Une chose est certaine, c'est que, sous sa dictature, l'Italie a évolué et qu'elle a pris rang de nouveau parmi les grandes nations européennes. C'est incontestable. Il est incontestable aussi que le Duce est un homme intelligent, à l'esprit ouvert et qu'il travaille pour le plus grand bien de son pays. Mussolini a vu et a compris – et c'est cela qui nous intéresse – que la TSF prend chaque année plus d'expansion, plus d'importance et qu'elle s'impose à l'attention des pouvoirs publics. […] La radiophonie doit être, avant tout, populaire. Mussolini l'a compris. C'est un sage[239].

Cette difficulté à évaluer les enjeux du régime mussolinien, voire parfois un enthousiasme évident à son endroit, qui est développé dans d'autres parties de cet ouvrage, sont peut-être également liés à un attrait pour le corporatisme, relativement répandu aussi en Suisse romande, qui accompagne et renforce un anticommunisme ambiant profondément ancré en Suisse, dont certaines « dérives » radiophoniques mériteraient d'être vérifiées de manière plus systématique[240].

238 « Le voci », *Radioprogramma*, 30.09.1939, p. 1. L'article n'est pas signé, mais on peut supposer que Piero Bianconi en est l'auteur.

239 M. C., « La radiophonie en Italie. L'impulsion donnée par Mussolini », *Le Radio*, 02.03.1928, p. 1.

240 Willi Gautschi évoque le conseiller fédéral Jean-Marie Musy – militant en faveur d'une fédération européenne, pour un ordre fasciste contre le socialisme et le communisme –, dont le discours radiodiffusé prononcé lors du « Schützenfest » en 1934 s'inspirerait d'idées fascistes. Gautschi Willi, *General Henri Guisan. Die schweizerische Armeeführung im Zweiten Weltkrieg*, Zürich : Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1989, p. 50. Ce discours est également mentionné dans le recueil *La Suisse devant son destin*, publié à Montreux en 1941. Sur cet ouvrage, qui propose un programme de rénovation national en lien avec la Révolution nationale pétainiste et plus en général sur Musy, voir la thèse de doctorat de Daniel Sebastiani, « Jean-Marie Musy (1876-1952), un ancien conseiller fédéral entre rénovation nationale et régimes autoritaires », Université de Fribourg, 06.02.2004 [en ligne].

Malgré ce sentiment de distance relative par rapport à la gravité des événements en Italie, en 1938, Marcel Bezençon (1907-1981) – qui deviendra l'année suivante directeur de Radio Lausanne – publie dans le journal parisien *L'Illustration* le feuilleton *La Vie âpre et aventureuse de Mussolini en Suisse*[241], repris par la suite dans la collection du journal « Sur le chemin de la dictature ».

Le journal de la radio suisse italienne adopte quant à lui une attitude plus nuancée, mettant davantage l'accent sur les liens culturels avec l'Italie et, du moins avant la guerre, avec la radio d'État italienne, plutôt qu'avec la personne de Mussolini ou le régime fasciste. Cette prudence s'appuie largement sur la collaboration d'hommes et de femmes de culture venus d'Italie pour alimenter les programmes. La radio tente de maintenir un équilibre délicat : diffuser la culture transalpine, portée par des voix intellectuelles venues d'Italie, tout en la détachant autant que possible des références explicites au fascisme ; développer une forme d'antifascisme souple, davantage implicite qu'explicite, afin de ne froisser ni Rome ni Berne.

Il ne faut pas non plus négliger les opérations de « conquête radiophonique » menées par l'Italie. Le samedi 15 octobre 1932, à l'occasion du dixième anniversaire du régime fasciste, les stations italiennes diffusent simultanément un message de Guglielmo Marconi, membre de l'Académie d'Italie, adressé aux intellectuels et aux artistes du monde entier. Le discours, prononcé en italien, en anglais, en français et en allemand, est encadré par l'exécution de morceaux d'œuvres de Pietro Mascagni, qui dirige l'orchestre de l'EIAR. Plusieurs journaux suisses reprennent brièvement l'information le jour d'avant. Le journal *Libera Stampa*, quotidien socialiste, semble toutefois être le seul à attribuer à la SSR la responsabilité d'avoir relayé aussi sur les antennes helvétiques un discours constituant une apologie manifeste du fascisme.

> Ce qui nous intéresse, c'est de savoir qui a imposé à toutes les radios suisses la diffusion de ce message en Suisse. Car c'est bien là le sujet : toutes les radios suisses [...], se sont fait un devoir de catéchiser les bons « petits Suisses » sur les avantages et la prospérité du fascisme. [...] Pourquoi donc le Statut de la radio suisse interdit-il formellement les émissions politiques ? Peut-être que cette émission venue de l'étranger et réalisée par Marconi n'était pas une manifestation politique ? [...] Les

[241] *La vie âpre et aventureuse de Mussolini en Suisse*, Paris : L'Illustration, 1938 [en ligne : https://archive.org/details/laviepreetavenoobeze/page/n43/mode/2up ; consulté le 21.04.2025].

> abonnés à la radio sont libres de « capter » une station italienne sur leur appareil et d'écouter l'apologie de l'homme de la « providence ». Mais pourquoi était-il nécessaire d'associer toute la Suisse à la célébration de la marche fasciste[242] ?

Si l'article met en évidence une inquiétude quant à une possible infiltration de la propagande fasciste dans la radiophonie helvétique, rien ne semble toutefois confirmer que le discours de Marconi ait vraiment passé à la radio suisse sous cette forme spécifique, ni dans les archives de la radio suisse, ni dans la presse de l'époque. Cela n'empêche pas que la frontière entre la valorisation de la culture italienne et une forme de sympathie implicite pour le fascisme puisse, par moments, s'avérer difficile à distinguer.

Parler d'italianité sans parler d'Italie

À cette période, Radio Monte Ceneri constitue la seule station italophone à ne pas être placée sous le contrôle du régime fasciste. Cette particularité lui permet d'offrir un espace d'expression aux intellectuels italiens en exil ou critiques à l'égard du régime. Toutefois, bien que la station accueille des collaborateurs non fascistes, ne tenant par ailleurs pas compte des lois raciales en vigueur en Italie dès 1938, la présence d'Italien·nes en son sein ne signifie pas nécessairement une opposition explicite au régime mussolinien. Pour assurer sa survie, la radio italophone doit en effet composer avec un monde culturel profondément influencé – voire contrôlé – par un régime autoritaire. Ce paradoxe explique les ambivalences de certains contenus et le fait que, malgré sa vocation pluraliste, Radio Monte Ceneri ait pu relayer, parfois malgré elle, des éléments issus de cette culture politique sous pression. Ainsi, certain·es musicien·nes de l'orchestre de la radio sont membres du Parti national fasciste – une affiliation souvent indispensable, non seulement pour pouvoir exercer leur métier en Italie, mais également pour franchir la frontière et se rendre en Suisse.

Aux côtés de la musique, les conférences occupent une place prépondérante dans la grille des programmes radiophoniques de l'époque. En moyenne, deux conversations sont diffusées chaque jour. Ce genre est considéré comme particulièrement sensible, car il constitue l'un

[242] « Il Paradiso fascista alla radio », *Libera Stampa*, 18.10.1932.

des rares moments de parole permettant un réel approfondissement, dans un contexte où l'information est strictement contrôlée par l'Agence télégraphique suisse (ATS). L'organisation de ces conversations est d'ailleurs perçue comme une véritable « tâche ingrate ». Felice Vitali, directeur de la radio, décrit les efforts déployés pour rendre ces interventions à la fois vivantes et accessibles, dans le but d'« établir un contact immédiat avec les auditeurs et s'adapter à la mentalité de l'abonné à la radio ». Il évoque également les contraintes imposées par la censure, exercée selon lui « avec tact et bon sens », et affirme qu'elle n'a donné lieu à aucune intervention directe des autorités. Un seul incident est rapporté : celui d'un conférencier confédéré ayant enfreint la stricte neutralité politique imposée par la concession, ce qui lui valut d'être écarté de toute programmation future[243].

La direction de la radio souligne à plusieurs reprises la nécessité d'une collaboration étroite avec des Italiens et Italiennes. Prenant pour exemples les opéras ou les comédies radiophoniques, elle insiste sur le recours à des collaborations internationales lorsque les compétences locales sont insuffisantes. Cette collaboration est présentée comme une opportunité de formation : les talents locaux occupant des rôles secondaires peuvent, selon cette logique, tirer parti du contact avec des professionnel·les chevronné·es qu'ils et elles seront en mesure de remplacer par la suite.

L'importance du monde culturel italien dans l'identité de Radio Monte Ceneri est manifeste dès l'observation de sa grille de programmation. Les noms venus de la Péninsule sont omniprésents : acteurs et actrices, musiciens et musiciennes de l'orchestre radiophonique, invité·es régulier·ères – parfois aussi entendus sur les ondes de la radio italienne – composent une référence constante et structurante.

Parmi les interventions les plus marquantes, celle de Benedetto Croce en 1936 sur Radio Monte Ceneri occupe une place à part[244]. La causerie de Croce met en comparaison les romans historiques et les récits biographiques qui mêlent réalité et fiction. En opérant une transposition vers l'actualité, Croce définit ces derniers comme une manifestation morbide de la période de l'entre-deux-guerres. Ces allusions semblent être interprétées comme une prise de position contre

[243] Sur les causeries et conférences, voir le chapitre : « Il dibattito attorno allo stile radiofonico : il caso della conferenza », in Valsangiacomo, *Dietro al microfono*, *op. cit.*, pp. 28 ss.

[244] Croce Benedetto, *Radioprogramma*, 17.10.1936, p. 1 et 3-4 (aux pages 3-4 est disponible la version intégrale de la causerie).

le fascisme du philosophe, renforcée par ses déclarations antérieures et par le fait qu'il s'agissait de sa première intervention radiophonique, Croce ne s'étant apparemment jamais exprimé auparavant sur les ondes italiennes. Cette intervention radiophonique constitue le noyau d'une mémoire antifasciste que la station a progressivement cultivée, notamment à travers les échos qu'en donne l'historiographie[245]. Cependant, de manière plus générale, Delio Tessa, poète milanais d'orientation antifasciste, chargé d'organiser les conférences à la radio, accueille aussi des figures issues de l'Académie d'Italie ou avec un penchant fascisant comme Arturo Farinelli, Massimo Bontempelli ou le père Agostino Gemelli.

Si la sélection de ces personnalités s'appuie sur un cercle intellectuel élargi, les figures les plus explicitement antifascistes émergent davantage parmi les moins connues et souvent un peu plus tardivement. Parmi ces dernières figurent des personnalités telles que Filippo Meda, avocat et homme politique milanais, membre du Parlement italien de 1909 à 1924 dans les rangs catholiques, ou encore Tommaso Gallarati Scotti, écrivain et diplomate. Signataire du *Manifesto degli intellettuali antifascisti* rédigé par Croce[246], Gallarati Scotti s'exile en Suisse en 1943, où il devient le représentant du parti libéral italien en exil. Le cercle milanais mobilisé par Tessa comprend également Lavinia Mazzucchetti, germaniste expulsée de l'Université de Milan en 1924 en raison de ses positions antifascistes.

Ce panorama permet de mettre en lumière les différentes nuances idéologiques qui traversent le groupe issu des milieux intellectuels italiens participant aux programmes de Radio Monte Ceneri : de l'adhésion déclarée au régime à une posture explicitement antifasciste, en passant par des formes de distance que l'on pourrait qualifier d'« éthique » plutôt que de militante.

En somme, Radio Monte Ceneri n'est pas une plateforme pour la propagande fasciste, mais elle compte des collaborateurs et collaboratrices italien·nes qui ne sont pas toujours opposé·es au régime.

Dans les causeries de l'époque, données par les hommes et les quelques femmes de culture au micro de Radio Monte Ceneri, on peut sans autre retrouver des nuances qui penchent pour le fascisme ou pour l'antifascisme, mais il s'agit en effet de nuances. Et même certaines

[245] Valsangiacomo, *Dietro al microfono*, *op. cit.*, pp. 37-40.

[246] Croce Benedetto, « Manifesto degli intellettuali antifascisti », *Il Mondo* (Rome), n° 103, 01.05.1925, p. 1.

présences, qui deviendront par la suite des symboles de la participation italienne à la radio suisse, ne peuvent pas vraiment faire pencher la radio pour un parti pris.

Radio Monte Ceneri met ainsi en place des émissions soigneusement encadrées pour diffuser une culture de qualité, tout en évitant les débordements politiques, ce qui permet de faire de la radio un véritable instrument de défense de l'identité et de la mémoire culturelles italophones.

Par ailleurs, la collaboration avec l'EIAR n'est pas totalement interrompue. Le 16 février 1934, les stations italiennes de l'EIAR se connectent pour la première fois à une émission de Radio Monte Ceneri. Quelques semaines plus tard, à l'occasion de la Semaine de la lumière, organisée au printemps à Lugano, il est annoncé qu'une émission de Radio Monte Ceneri – le drame radiophonique de Guido Calgari, *Il Campo del sangue* – sera diffusée sur les ondes de l'EIAR[247].

De manière générale, Radio Monte Ceneri suit l'exemple de son voisin plus puissant. C'est notamment le cas pour les nombreuses initiatives liées à la promotion de la langue, qui se traduisent parfois simplement par la reprise d'émissions de l'EIAR dans la programmation de la radio. L'Italie ne pouvait d'ailleurs qu'apparaître comme la référence principale d'une station se voulant le rempart de la culture italienne en Suisse et qui, en l'absence de ressources propres suffisantes, a dû collaborer dès ses débuts avec des professionnel·les venu·es d'outre-frontière. Cette collaboration, multiforme, s'est révélée particulièrement intense dans l'organisation des programmes culturels, en adéquation avec l'idée dominante de la radiodiffusion comme vecteur privilégié d'élévation culturelle du peuple.

Archiver la voix de Mussolini

À cette époque, la radio est en train de construire son esthétique propre, ce qui amène les commentateurs à s'intéresser également à la manière de parler au micro. Les journaux de la radio consacrent ainsi de nombreux articles aux vocalités et aux meilleures façons de les utiliser. En avril 1938, en s'appuyant sur le journal français *Le Petit Radio* – illustration supplémentaire de la circulation entre différentes pratiques radiophoniques –, *Le Radio* décrit notamment la manière dont les politiciens s'expriment au micro.

247 *Radio della Svizzera italiana 1931-1941*, [s. d.], p. 91.

> […] Hitler a une voix rauque, impressionnant désagréablement l'auditeur. Mussolini, tragédien antique, ne dédaigne pas de recourir aux acclamations du « chœur » pour renforcer ses affirmations. Le naturel n'est pas son fait, il est volontiers enflé et ampoulé[248].

Mais les radios suisses ont-elles relayé ces voix ? Nous savons que la parole politique était relativement marginalisée sur leurs antennes. Le « hasard des archives »[249] permet néanmoins de retrouver quelques moments clés de l'histoire politique de l'époque, comme les accords de Munich. Les programmes radiophoniques de cette période restent également assez silencieux à ce sujet.

Toutefois, une exploration approfondie des archives francophones et italophones de la radio suisse, ainsi que de la Phonothèque nationale, révèle la présence de plusieurs enregistrements de Benito Mussolini. Certains enregistrements mentionnent, comme lieu d'enregistrement « Roma (Piazza Farnese) », d'autres portent l'indication « sur le vif », tandis que d'autres encore sont qualifiés de « production propre ». Si des désignations comme « sur le vif » ou « production propre » soulèvent des interrogations, d'autres éléments descriptifs fournissent des informations étonnantes sur les pratiques d'enregistrement, témoignant de la volonté manifeste de conserver la voix de Mussolini. Parmi les conditions de production relevées figure, par exemple, la mention : « Micro placé devant un haut-parleur lors de la diffusion d'une autre radio ».

Il convient de souligner que le statut de ces documents demeure souvent incertain, et que leur repérage est rendu d'autant plus difficile par leur dématérialisation progressive. L'accès se fait aujourd'hui principalement par le biais de la numérisation, tandis que la matérialité des sources devient de moins en moins accessible – voire, dans certains cas, complètement hors de portée. Les échanges avec les archivistes de la Radio suisse de langue italienne (RSI), de la Radio Télévision suisse (RTS) et de la Phonothèque nationale[250] amènent toutefois à penser qu'une partie de ces enregistrements n'a jamais été diffusée à l'antenne. L'accès au dépôt de la SSR permettrait de mieux comprendre la nature exacte de ces documents.

[248] « Bulletin de l'étranger. Les ondes et la politique », *Le Radio*, 21.04.1938, p. 36.

[249] Prongué Dominique, *Les archives sonores de la Radio suisse romande. Comment une radio de service public a constitué ses archives*, Lausanne : Radio suisse romande, octobre 2009.

[250] Je remercie les archivistes de ces trois institutions, en particulier Michel Martinelli (RSI) Alain Freudiger et Francine Margot (RTS) et Giuliano Castellani (Phonotèque).

Une comparaison plus précise avec les productions discographiques de l'époque pourrait également s'avérer particulièrement éclairante. Par exemple, le célèbre discours prononcé à Rome au moment de la déclaration de guerre à l'Éthiopie, le 2 octobre 1935, est conservé à la fois dans les archives des radios suisses de langue française et italienne. Comme tous ses discours les plus importants, il est diffusé sur les places publiques en Italie par le biais de haut-parleurs connectés aux radios. Par ailleurs, ces discours sont également enregistrés sur disques et mis à disposition du public.

L'enregistrement de plus de vingt minutes que nous avons retrouvé dans les archives des studios suisses débute avec l'intervention d'un journaliste qui annonce l'apparition prochaine de Benito Mussolini[251]. Il nous montre bien le dispositif hautement médiatique de prise de parole par le Duce. La mise en scène sonore prévoit toujours la présence de la foule. Elle devient actrice au même titre que le Duce, dont la vocalité se cale sur les rythmes des acclamations suggérées à cette foule par des incitateurs. Le « *Camicie nere, saluto al Duce!* » imposé au début rappelle les mêmes injonctions décrites par Arlette Farge au sujet des acclamations populaires au roi, qui souvent obéissent à des ordres précis[252].

La différence d'envergure tient au fait que, dans le cas de Mussolini, les discours sont à la fois diffusés en direct à la radio et enregistrés. Le direct joue un rôle central car, comme le souligne très justement Danielle Simon, ces retransmissions permettent non seulement d'atteindre les zones les plus reculées du pays, mais aussi de faire entendre la voix du dictateur rythmée par les acclamations de la foule, contribuant ainsi à la dramatisation nécessaire au récit autoritaire que Mussolini cherchait à imposer[253].

Mais comment et où cet enregistrement a-t-il été réalisé ? Sa durée ainsi que l'importance accordée au paratexte précédant le discours suggèrent qu'il ne s'agit vraisemblablement pas d'un disque commercial. Une captation *in situ* semble également peu probable pour des raisons techniques : en 1935, la radio suisse venait tout juste de se doter

[251] ARTS, base de données Gico, « Discours public de Benito Mussolini au Palais Farnèse à Rome en 1935 (En italien) : le début de la guerre d'Abyssinie », 01.10.1935 (Radio-Sottens), 24'41 minutes.

[252] Farge Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Paris : Bayard, 2009, p. 53.

[253] Simon Danielle, « " La voce del Padrone " : echi di un demagogo radiofonico », *Laboratoire italien*, 30, 2023, ici, p. 3 [en ligne ; consulté le 11.09.2024].

de systèmes d'enregistrement sur disques mobiles. Il paraît plus plausible qu'il s'agisse d'un enregistrement en studio, réalisé à partir d'une émission captée sur ondes courtes. À ce propos, Benjamin Romieux, journaliste et animateur à Radio Lausanne dès 1938, explique dans un entretien que, durant la guerre, la radio installée à La Sallaz, sur les hauteurs de Lausanne, écoutait quotidiennement les stations internationales. Josef Virdis, alors chef du service technique, est, selon ses propos, l'un des premiers à comprendre l'importance stratégique de ce type de matériel. Conscient du rôle que la radio pouvait jouer dans la mobilisation du pays, il met en place une écoute régulière des émissions étrangères – notamment celles de Radio Londres et des stations allemandes – et organise l'enregistrement des discours de Hitler, Churchill et Roosevelt[254].

Le croisement avec les enregistrements sur disque des discours de l'Empire mussolinien, ainsi que d'autres sources sonores conservées, tendent à confirmer cette hypothèse[255]. Il est également peu probable que l'enregistrement en question ait été diffusé ultérieurement sur les ondes de la radio suisse : aucune trace n'en a été retrouvée ni dans les journaux de programmes ni dans les archives. Cela ne signifie toutefois pas que la voix de Mussolini était inconnue du public suisse.

En février 1939, le quotidien suisse *Der Oltner Tagblatt* déplorait déjà que le discours de Hitler au Reichstag inonde les rues des villes suisses.

> […] Ce discours, de maison en maison, de poste de radio en poste de radio, perce même les doubles vitrages les plus hermétiques […] il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on lise dans les journaux allemands que les Suisses écoutent avec admiration le discours du Führer[256].

La propagation via les ondes courtes facilite évidemment cette diffusion transfrontalière. Rien ne permet d'exclure qu'un phénomène similaire ait concerné la voix de Mussolini, même si les traces documentaires en sont rares, à l'exception d'une courte chronique depuis Blonay dans un journal local :

254 Plans-Fixes, interview de Benjamin Romieux par Bertil Galland, 19.03.1987 (restauré en 2012), 19 mars 1987, plage 23 [en ligne : https://www.plansfixes.ch/indexation/ ; consulté le 21.04.2025]. Je remercie François Vallotton de m'avoir signalé cette interview.

255 Voir par exemple, Istituto centrale per i beni sonori e audiovisivi (ICBSA, Roma), Il fascismo in Italia. Benito Mussolini : I discorsi 1935-1936 (consulté le 21.04.2025).

256 Cité in Maüsli Theo, « L'écoute radio », in Drack, *La radio et la télévision en Suisse*, *op. cit.*, p. 209.

> Sous les toits mouillés, on consulte l'almanach… Pas très réjouissante l'année qui naît… On lit les papiers… On fait connaissance avec le négus et on écoute Mussolini… car à Blonay, la radio sévit avec force et persévérance. Qui n'a pas son appareil ? Par les ondes, mon village se tient en communication constante avec l'univers entier[257].

Ces enregistrements semblent ainsi indiquer que, dans ce cas précis, la radio joue moins un rôle de vecteur immédiat d'information qu'un rôle de conservatoire sonore – en particulier pour les voix de figures célèbres – en vue d'une possible réutilisation ultérieure.

En guise de conclusion

Au moment de l'affaiblissement et de la chute de Mussolini, l'EIAR avait déjà commencé à perdre de sa crédibilité. Après une période de scission, en 1943, qui reflète la division en deux parties d'un pays en guerre, avec le Nord contrôlé par les nazis-fascistes et le Centre-Sud libéré par les Alliés avec l'aide des partisans, l'organisme est transformé en 1944 en RAI – Radio Audizioni Italia. Le nom de Mussolini reste toutefois étroitement lié aux sonorités radiophoniques, comme le montre bien cet extrait de l'*Illustré* du 20 juillet 1944 qui revient sur la chute du dictateur :

> La nouvelle de la démission de Mussolini fut donnée à 23 heures par la radio italienne. Mais peu de monde l'entendit, car en Italie, on n'écoutait que les émissions étrangères : c'était au point que le speaker du régime, Mario Appelius, était surnommé Mario App, car à la première syllabe de son nom, chacun tournait automatiquement le bouton. Aussi, dès l'annonce de la démission de Mussolini, le doute s'empara des esprits[258].

Ce passage met en lumière la valeur stratégique du média sonore dans les années 1930, tout en soulignant le caractère aléatoire de l'écoute de la propagande radiophonique. Il n'en demeure pas moins que le pouvoir symbolique de la radio participe du souci de préserver les voix des figures politiques célèbres, d'autant plus lorsque la radio a accompagné l'ensemble de leur parcours.

[257] B. C., « Lettre de mon village [Blonay, 9 janvier] », *Feuille d'avis de Vevey et des cercles de la Tour de Peilz et de Corsier*, 04.01.1936.

[258] « Il y a un an tombait le fascisme », *L'Illustré*, 20.07.1944, p. 5.

Les pistes proposées dans ce chapitre s'inscrivent dans ce double aspect. Tout d'abord, la présentation dans les grandes lignes de l'importance de la radio comme outil de propagande – dans ses dimensions à la fois informatives et plus ouvertement politiques ; ce n'est pas un hasard si l'on parlera plus tard de « guerre des ondes »[259].

Il interroge également les traces de la parole fasciste italienne dans les archives radiophoniques suisses. Dans le contexte technique et politique des années 1930 et 1940, l'enregistrement sonore reste coûteux, complexe et sélectif. Le fait de conserver certaines voix – notamment celles de figures politiques internationales – révèle une hiérarchisation implicite de ce qui est jugé digne d'être archivé. Cela donne aussi des indications précieuses sur les pratiques d'écoute des radios étrangères dans une période marquée par l'incertitude et les tensions géopolitiques. Ces pratiques laissent entrevoir une radio qui ne se limite pas à l'information en temps réel, mais qui assume aussi une fonction de mémoire : constituer des réserves sonores à usage différé. La radio suisse se profile ainsi comme un dispositif de captation, de sélection et de conservation du discours politique. L'attention portée aux pratiques d'écoute, ainsi que la redondance de certains discours dans différentes archives, révèle par ailleurs des dynamiques marginales, cependant essentielles, pour comprendre la circulation et la mise en scène de la parole politique à travers les ondes helvétiques.

[259] Un des premiers ouvrages sur ce sujet porte d'ailleurs ce titre : Eck Hélène (dir.), *La guerre des ondes. Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris : Armand Colin, 1985.

Christian Koller[260]

5 L'Université de Zurich et sa politique du personnel à l'ère du fascisme

Contrairement à l'Université de Lausanne, l'Université de Zurich n'a pas décerné de doctorats honoris causa à d'importantes personnalités politiques fascistes. Cependant, cette institution s'est trouvée confrontée au phénomène du fascisme dans les années 1930 et 1940 de nombreuses autres manières. Pour dire les choses crûment, l'Université n'est parfois pas si éloignée des chambres à gaz d'Auschwitz : Theodor Mollison (1874-1952), assistant à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Zurich de 1905 à 1911 et habilité à enseigner dans cette même université en 1910, poursuivit sa carrière en Allemagne après avoir manqué de peu, en 1911, la nomination au poste de professeur et directeur de l'Institut d'anthropologie. Mollison a ainsi été professeur à Munich à partir de 1926 et a accueilli à bras ouverts l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933, jugeant qu'elle mettrait enfin un terme à l'« assertion fausse selon laquelle les êtres humains sont égaux, qui nous a été prêchée pendant des siècles et à laquelle nous n'avons jamais cru[261] ». En 1935, il décerne à son étudiant le plus célèbre, Josef Mengele, un doctorat avec mention très honorable et le recommande pour un poste d'assistant à l'Institut de biologie héréditaire et d'hygiène raciale, nouvellement

[260] Traduit de l'anglais par Simon Kroeger.

[261] Cité dans Weingart Peter *et al.*, *Rasse, Blut und Gene : Geschichte der Eugenik und Rassenhygiene in Deutschland,* Frankfurt : Suhrkamp, 1988, p. 390 [notre traduction].

fondé au sein de l'Université de Francfort. Mengele devient ensuite médecin pour la Waffen-SS, et c'est en 1943 qu'il incarne le sadique « Ange de la mort » du camp d'extermination d'Auschwitz[262].

S'il est vrai que l'Université de Zurich n'est pas responsable de ce parcours, il n'en demeure pas moins que son histoire inclut d'autres pages sombres. Le présent chapitre, après avoir présenté quelques brèves remarques sur les doctorats honoris causa, se concentre sur la politique du personnel de l'Université de 1933 à 1945. D'un côté, plusieurs enseignants – suisses comme allemands – affichaient des convictions d'extrême droite. De l'autre côté, cependant, au cours de la période en question, l'Université de Zurich a adopté une position fortement protectionniste vis-à-vis des réfugiés, notamment des universitaires juifs. Une attitude discriminatoire qui a pris des formes diverses dans des cas d'habilitation (la procédure d'examen débouchant sur une autorisation d'enseigner en tant que privat-docent non rémunéré)[263] ou de promotion interne en passant par certaines nominations à des chaires professorales. Ces deux côtés n'ont pour l'instant été étudiés que dans de rares travaux qui abordent l'histoire de l'université en général ou des disciplines académiques spécifiques[264]. Je défendrai ici l'idée selon laquelle ils sont le résultat d'interactions complexes entre l'activité des réseaux de professeurs et les politiques des autorités supérieures, conformes à la position globale de neutralité que la Suisse affichait vis-à-vis des puissances de l'Axe.

Le présent chapitre complète les recherches précédentes, qui se concentraient sur d'autres aspects de l'histoire de l'Université dans les années 1930 et 1940. Une analyse complète de cette période, similaire à celle qui a récemment été achevée pour l'Université de Bâle[265], n'existe pas encore. Jusqu'à présent, deux aspects ont été examinés de manière approfondie.

262 Koller Christian, *Privat dozieren zum öffentlichen Nutzen : Geschichte der Privatdozierenden an der Universität Zürich*, Basel : Schwabe, 2022, pp. 192-194.

263 *Ibid.*, pp. 38-58.

264 Par exemple, Stadler Peter (dir.), *Die Universität Zürich 1933–1983 : Festschrift zur 150-Jahr-Feier der Universität Zürich*, Zürich : Verlag NZZ, 1983 ; Schütt, Julian, *Germanistik und Politik : Schweizer Literaturwissenschaft in der Zeit des Nationalsozialismus*, Zürich : Chronos, 1996 ; Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.* ; Schwarz Stephan, « Nationalsozialistische Dozenten an Schweizer Universitäten (1933–1945) », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol. 68, 2018, pp. 503-525.

265 Simon Christian, *An der Peripherie des nazifizierten deutschen Hochschulsystems : Zur Geschichte der Universität Basel 1933–1945*, Basel : Schwabe, 2022.

Premièrement, le rôle de la « science » raciale et de l'eugénisme a suscité de l'intérêt pendant une certaine période[266]. L'Université de Zurich est active dans les domaines de l'anthropologie raciale et de l'eugénisme depuis la fin du XIXe siècle. L'eugénisme est accepté depuis longtemps par de grands pans de la politique et de la société, et ce serait une erreur téléologique que de placer tous ses défenseurs dans le camp du national-socialisme. Toutefois, les liens entre la Suisse et l'Allemagne se sont maintenus jusqu'au milieu de la Seconde Guerre mondiale. La discipline de l'eugénisme bénéficie du soutien de la fondation Julius Klaus pour la recherche sur l'hérédité, l'anthropologie sociale et l'hygiène raciale – fondée en 1920-1921. Cette fondation est placée sous l'autorité du gouvernement cantonal zurichois. Elle est, à l'époque, l'institution de financement de la recherche qui bénéficie des fonds les plus importants au sein de l'Université de Zurich.

Deuxièmement, dans son excellente thèse consacrée à l'attitude de l'Université de Zurich vis-à-vis des étudiant·es étranger·ères pendant l'entre-deux-guerres, Silvia Bolliger a analysé la xénophobie et l'antisémitisme parmi les professeurs, les étudiant·es et les autorités[267]. D'après elle, ces positions se sont répandues à partir de 1918, lorsque le nombre auparavant élevé de chargés de cours et d'étudiant·es étranger·ères a connu une chute importante. L'ouvrage de Bolliger apporte également plus d'informations sur le rôle bien connu des étudiant·es zurichois·es dans la formation du mouvement frontiste. En 1930, des étudiants fondent le Nouveau Front, qui se considérait à l'origine comme un mouvement de renouveau du libéralisme suisse ; il prend

[266] Germann Pascal, *Laboratorien der Vererbung : Rassenforschung und Humangenetik in der Schweiz, 1900–1970*, Göttingen : Wallstein, 2016 ; Keller Christoph, *Der Schädelvermesser : Otto Schlaginhaufen – Anthropologe und Rassenhygieniker : Eine biographische Reportage*, Zürich : Limmat Verlag, 1995 ; Schmutz Hans-Konrad, « Schokolade und Messzirkel : Zur Steuerung rassenhygienischer Forschungsprojekte an der Universität Zürich in den zwanziger und dreissiger Jahren : Die Tätigkeit der Julius-Klaus-Stiftung für Vererbungsforschung, Sozialanthropologie und Rassenhygiene », *Verhandlungen zur Geschichte und Theorie der Biologie,* vol. 7, 2001, pp. 305-317 ; Keller Erich, « Das Herauskristallisieren der Rasse : Vom langsamen Verschwinden eines Phantoms am Anthropologischen Institut in Zürich », *Historische Anthropologie*, vol. 14, 2006, pp. 49-67 ; Wottreng Willi, *Hirnriss : Wie die Irrenärzte August Forel und Eugen Bleuler das Menschengeschlecht retten wollten*, Zürich : Weltwoche-ABC-Verlag, 1999 ; Bernet Brigitta *et al.*, *Zwangsmassnahmen in der Zürcher Psychiatrie 1870–1970*, Zürich : Forschungsstelle für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, 2002 ; Huonker Thomas, *Diagnose : « moralisch defekt » : Kastration, Sterilisation und Rassenhygiene im Dienst der Schweizer Sozialpolitik und Psychiatrie, 1890–1970*, Zürich : Orell Füssli, 2003.

[267] Bolliger Silvia, *Im Zeichen der Nationalisierung : Die Haltung der Universität Zürich gegenüber ausländischen Studierenden in der Zwischenkriegszeit*, Wien : Böhlau, 2019.

cependant vite une orientation propre, formant un groupe universitaire et fusionnant avec d'autres groupes d'extrême droite pour enfin créer le Front national au printemps 1933[268]. L'un des fondateurs du Nouveau Front est Robert Tobler (1901-1962), étudiant en droit, qui se présentera ensuite sans succès aux élections municipales zurichoises de septembre 1933 sous la bannière du Bloc patriotique, une alliance électorale entre les partis bourgeois et les frontistes contre la « Zurich rouge ». De 1935 à 1939, Tobler sera l'unique représentant du Front national à l'Assemblée fédérale. En mai 1933, le Rectorat reconnaît officiellement le « groupe universitaire du Front national » en tant qu'association étudiante. Ce groupe est également à la tête de la rédaction du magazine *Zürcher Student* de 1929 à 1933, faisant de celui-ci – comme l'a récemment démontré Jakob Tanner – une plateforme pour les mouvements de « renouveau » de l'extrême droite et les idées corporatistes[269].

Tandis que les débats mémoriels sur l'époque du fascisme à l'Université de Lausanne se sont cristallisés pendant près de cinq décennies autour du doctorat honoris causa décerné à Mussolini, les discussions à l'Université de Zurich abordent des thèmes plus nombreux et sont en même temps moins focalisées. Au tournant du millénaire, les sujets de l'eugénisme et de la recherche raciale ont fait l'objet de débats similaires. En 2000, les bustes de deux pionniers de l'eugénisme, Auguste Forel (1848-1931) et Eugen Bleuler (1857-1939), sont dérobés dans la salle de bal de la clinique psychiatrique universitaire. En 2003, des étudiant·es commencent à critiquer un autre buste de Forel exposé dans le bâtiment principal de l'Université, qui a été l'objet d'un colloque académique en 2005 avant d'être discrètement retiré en 2007[270].

En 2014, en application de sa politique d'égalité des genres, l'Université a nommé une chaire de professeure invitée en hommage à la pionnière de la radiobiologie Hedi Fritz-Niggli (1921-2005) qui, dans sa jeunesse, avait défendu l'eugénisme. Cette chaire a été rebaptisée en

[268] Voir Erb Hans, *Geschichte der Studentenschaft an der Universität Zürich 1833–1936*, Zürich : Müller, Werder, 1937, pp. 709-721 ; Zöberlein Klaus-Dieter, *Die Anfänge des deutschschweizerischen Frontismus : Die Entwicklung der politischen Vereinigungen Neue Front und Nationale Front bis zu ihrem Zusammenschluss im Frühjahr 1933*, Meisenheim am Glan : Anton Hain, 1970.

[269] Tanner Jakob, « Der *Zürcher Student* als Brandbeschleuniger des Faschismus », in Luther Johannes *et al.* (dir.) : *100 Jahre Zoff : Die Geschichte der Zürcher Studierendenzeitung*, Zürich : Hier und Jetzt, 2023, pp. 53-63.

[270] Ritzmann Iris, « Vom Ehrenmal zur historischen Hypothek – die Büste des Schweizer Psychiaters Auguste Forel auf Zeitreise », *Virus*, vol. 19, 2020, pp. 51-70 ; Egloff Peter, « Vom Sockel geholt », *Blog Nationalmuseum*, 18/04/2024 [en ligne : https://blog.nationalmuseum.ch/2024/04/auguste-forel/].

2018, officiellement pour mettre en valeur d'autres sujets, tandis qu'une référence bibliographique aux idées eugéniques de Fritz-Niggli a été ajoutée dans sa biographie sur le site web du Département de l'égalité des genres[271]. Lorsqu'en 2018, une petite-fille de l'ancien recteur Alfred Ernst (1875-1969) intente une action en justice contre une thèse de doctorat sur l'eugénisme et la recherche raciale, récompensée par un prix, les autorités de l'Université, dans un premier temps, se montrent ambivalentes et ne soutiennent le doctorant et ses directeurs qu'après la mise à disposition d'un rapport d'expert[272]. Le Département d'anthropologie évolutionniste a célébré son 125e anniversaire en 2024 en organisant une exposition où était présentée une réflexion critique sur le passé raciste et colonialiste du Département[273].

D'autres sujets, en revanche, sont bien moins présents. Dès 1983, dans son ouvrage consacré à l'histoire de l'Université publié à l'occasion du 150e anniversaire de celle-ci, l'historien Peter Stadler souligne qu'aucun universitaire « non aryen » n'a été nommé ou promu entre 1933 et 1944, et que l'Université s'est par ailleurs montrée réticente à admettre des étudiant·es juif·ves pendant cette période[274]. Cette observation n'a cependant donné lieu à aucune recherche approfondie ni à des activités mémorielles de la part de l'Université. La thèse de Bolliger sur l'antisémitisme à l'Université de Zurich dans les années 1930 n'a, quant à elle, reçu aucun soutien financier de la part de l'Université, que ce soit pour la recherche ou la publication. Ce n'est qu'en 2019, alors que le magazine juif *Tachles* a dénoncé ce fait dans un article, que le recteur publie une déclaration dans laquelle il remercie Bolliger (qui avait auparavant travaillé comme archiviste à l'Université) pour ses recherches et qualifie de « triste et décevante » la politique d'admission antisémite de l'Université à cette époque[275].

Peu après l'attaque de l'Ukraine par la Russie en 2022, l'Université a publié un entretien avec l'historien Christian Koller dans lequel est mis en exergue le contraste entre, d'une part, l'accueil solidaire par

271 Voir Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 165-166.

272 Voir Demuth Yves, « Die unbeirrbare Professorin », *Beobachter*, vol. 1, 2022, pp. 32-33 ; Germann, *Laboratorien der Vererbung*, *op. cit.*

273 Department of Evolutionary Anthropology, *Ausstellung : Weis(s)heiten* [en ligne : https://www.aim.uzh.ch/en/News/2024/Weis(s)heiten.html].

274 Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, pp. 53–54.

275 Bolliger, *Im Zeichen der Nationalisierung*, *op. cit.* ; *Tachles*, 02/10/2019 ; *Zürcher Studierendenzeitung*, 29/11/2019 ; *Universitätsgeschichte. Tiefsitzende Ressentiments* [en ligne : https://www.news.uzh.ch/de/articles/2019/silvia_bolliger.html].

l'Université d'étudiant·es et d'universitaires réfugié·es en 1848, 1956, 1968 et 2022 et, d'autre part, ses politiques pendant la période nazie[276]. Pour sa part, le site web officiel consacré à l'histoire de l'Université ne mentionne que trois événements pour la période de 1933 à 1945 : le centenaire de l'Université en 1933, le prix Nobel de chimie décerné à Paul Karrer (1889-1971) en 1937 et la participation de l'Université à l'Exposition nationale suisse de 1939[277].

Doctorats honoris causa décernés aux chercheurs d'extrême droite

Entre 1920 et 1945, l'Université de Zurich a accordé à 119 personnes le titre de docteur honoris causa[278]. La grande majorité d'entre elles, à savoir 95, étaient suisses et provenaient des milieux les plus divers : université, culture, politique, affaires ; quatre étaient des sociaux-démocrates, et même trois, des femmes. Treize doctorats honoris causa ont été décernés à des Allemands (dont quatre après 1933), trois à des Français, deux à des Britanniques (l'un d'eux en 1929 à James Scorgie Meston [1865-1943], ancien haut fonctionnaire colonial en Inde), deux respectivement à des Américains et des Suédois, un à un ressortissant italien (avant la prise du pouvoir par les fascistes) et un à un Néerlandais.

Au moins trois docteurs honoris causa affichaient des opinions d'extrême droite. Contrairement au cas de l'Université de Lausanne, il ne s'agissait pas de personnalités politiques, mais de scientifiques, et leur doctorat n'est pas entré dans la mémoire culturelle de l'Université. Otto Lubarsch (1860-1933), honoré en 1929, était professeur de pathologie à Berlin, membre du groupe ultranationaliste Alldeutscher Verband, du parti d'extrême droite Deutsche Vaterlandspartei, puis du parti monarchiste-ultranationaliste Deutschnationale Volkspartei et farouche opposant de la république de Weimar. Bien qu'étant d'origine juive, Lubarsch était ouvertement antisémite[279]. Le chimiste germano-suédois Hans von Euler-Chelpin (1873-1964), honoré en 1933, professeur à Stockholm

276 « Flüchtlinge : 'Solidarität schafft eine Win-Win Situation' » [en ligne : https://www.news.uzh.ch/de/articles/2022/fluchtbewegung.html].

277 « Geschichte der Universität Zürich » [en ligne : https://www.uzh.ch/de/explore/portrait/history.html].

278 Université de Zurich, *Jahresberichte 1919/20–1944/45*, Zürich : Orell Füssli, 1920-1945.

279 Forßmann Werner, *Selbstversuch : Erinnerungen eines Chirurgen*, Düsseldorf : Droste, 1972, p. 47 ; Gruttner Michael, *Die Berliner Universität zwischen den Weltkriegen 1918–1945*, Berlin : Akademie-Verlag, 2012, pp. 151-152.

et lauréat du prix Nobel en 1929, est par la suite devenu président de la branche stockholmoise du groupe Reichsvereinigung Schweden-Deutschland, aux sympathies nazies, en 1937. Enfin, le physiologiste germano-suisse Emil Abderhalden (1877-1950), professeur à Halle-sur-Saale, honoré en 1937, était membre de l'Association des enseignants nationaux-socialistes, partisan des lois eugénistes nazies, et signataire de la proclamation de 1934 « Deutsche Wissenschaftler hinter Adolf Hitler » (« les scientifiques allemands derrière Adolf Hitler »)[280].

Enseignants d'extrême droite

Professeurs allemands membres du NSDAP

En raison de la « nationalisation » de l'Université, la plupart des membres du corps enseignant pendant la période fasciste étaient suisses. En 1933, parmi les 89 professeurs ordinaires et associés, 73 étaient suisses, onze étaient allemands, trois autrichiens, un ukrainien et un français. Sur les 90 privat-docents, 84 étaient suisses, quatre étaient allemands, un autrichien et un tchèque. Étant donné l'absence d'enseignants italiens, la question des affinités avec le régime mussolinien ne s'est jamais posée. Néanmoins, plusieurs professeurs allemands étaient proches du régime nazi. Bien que l'Université et les autorités éducatives les aient traités avec tolérance, ces professeurs ont été critiqués à plusieurs occasions par les médias ainsi que par les autorités supérieures.

Le premier professeur dont l'appartenance au Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei (NSDAP, ou « parti nazi ») ait été connue était le philosophe Willy Freytag (1873-1944), nommé en 1911 et devenu plus tard responsable régional de la branche suisse du NSDAP pour le nord-ouest du pays[281]. Il enseigne notamment l'histoire de la pédagogie et, à ce titre, prend part à la formation des enseignants pour tous les niveaux scolaires. Dès 1932, ses prises de position nazies font l'objet d'une plainte d'un étudiant. À partir de l'été 1933, il est critiqué dans la presse. En juillet 1933, le Département cantonal de l'instruction publique demande à Freytag

[280] Frewer Andreas, *Medizin und Moral in Weimarer Republik und Nationalsozialismus : Die Zeitschrift « Ethik » unter Emil Abderhalden*, Frankfurt/New York : Campus, 2000, pp. 161-206 ; Klee Ernst, *Das Personenlexikon zum Dritten Reich. Wer war was vor und nach 1945*, Frankfurt : Fischer, 2003, p. 9 ; Bruch Rüdiger vom : *Bemerkungen zur wissenschaftshistorischen Einordnung des vormaligen Leopoldina-Präsidenten Emil Abderhalden*, Berlin : Humboldt-Universität, 2015.

[281] Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, pp. 50-52 ; Schwarz, *Dozenten*, *op. cit.*, pp. 504-508 ; Cattani Andrea, « Die "Affäre Freytag" », *Geschichte der Pädagogik an der Universität Zürich* [en ligne : https://www.paedagogik-feiert.uzh.ch/de/disziplinaereentwicklungen/affaerefreytag.html].

de quitter toutes ses fonctions au sein du parti, demande à laquelle il se plie après avoir consulté l'ambassade allemande. Le groupe social-démocrate du parlement cantonal demande ensuite le départ de Freytag en retraite anticipée[282]. La question est soulevée auprès de l'assemblée plénière en septembre 1933, au lendemain d'élections municipales à Zurich caractérisées par une lutte intense entre les sociaux-démocrates et une alliance de partis bourgeois et frontistes. Le conseiller d'État chargé de l'Instruction publique Oscar Wettstein (1866-1952), membre du Parti démocratique (le seul parti bourgeois à avoir refusé l'alliance électorale avec les frontistes), déclare regretter que le long séjour de Freytag dans le climat démocratique zurichois ne l'ait pas rendu plus résistant aux influences antidémocratiques, mais refuse cependant la demande de mise à la retraite anticipée : « Tout comme nous défendons la liberté scientifique et pédagogique, nous refusons de nous immiscer dans la vie de notre personnel enseignant[283]. » Quelques jours plus tard, Freytag lui-même donne sa démission et, bien qu'âgé de 60 ans seulement, part à la retraite avec une pleine pension. Dans sa lettre d'adieux au recteur, il réaffirme sa conviction pour le national-socialisme, « dans lequel [il voit] le salut de notre avenir[284] ».

Dans le cadre des « purges » d'après-guerre, au cours desquelles plus de 400 étrangers discrédités politiquement ont été expulsés du seul canton de Zurich[285], deux autres professeurs ont suscité des polémiques. Le premier, le chirurgien vétérinaire Leonhard Riedmüller (1898-1976), travaille à l'Université de Zurich depuis 1926 ; il y est habilité en 1929, puis est nommé professeur associé en 1938[286]. Son beau-père est membre de longue date du NSDAP et les autorités savent depuis 1940

[282] StAZH, MM 24.58 KRP 1933/049/0365 Eingang von Interpellationen, 28/08/1933.

[283] StAZH, MM 24.58 KRP 1933/053/0399 Interpellation Meier-Nürensdorf vom 18. August 1933 betreffend Zugehörigkeit Professor Dr. W. Freytags zur NSDAP, 25/09/1933 [notre traduction].

[284] Cité dans Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, p. 52, note 41 [notre traduction].

[285] Voir Hahn Patrick von, « 'Sauberer' als Bern ? Schweizerische und Basler Politik gegenüber den nationalsozialistischen Organisationen in der Schweiz (1931–1946) », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, (51)1, 2001, pp. 46-58 ; Asadullaev Samir, « Von Volksempörung, Souveränität und linker Agitation : Die Säuberungsdebatte 1945/46 in den Zürcher Medien », thèse de bachelor, Université de Zurich, 2017 ; Blumenthal Nicolas, « Politische "Säuberung" von Nationalsozialist :innen in der Schweiz (1945/46) : Logiken und Funktionen von Ausschaffungen », *Themenportal Europäische Geschichte*, 2023 [en ligne : https://www.europa.clio-online.de/essay/id/fdae-112213].

[286] Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, pp. 79-80 ; Pospischil Andreas, « Leonhard Riedmüller : Schweizer Staatsfeind oder Bauernopfer ? », *Schweizer Archiv für Tierheilkunde*, (160)1, 2018, pp. 57-60.

que Riedmüller est également membre de ce parti. Lorsqu'il se voit proposer un poste en Allemagne en 1941, l'Université de Zurich le nomme professeur ordinaire et directeur de l'Institut de bactériologie vétérinaire[287], alors même que le service de renseignement de la police cantonale a signalé son appartenance au NSDAP au Département cantonal de l'instruction publique. En 1944-1945, il est questionné par le ministère public de la Confédération. Le 6 juin 1945, le gouvernement cantonal l'expulse à vie ; cinq jours plus tard, il est congédié de l'Université[288].

Le même sort a été réservé à Bonifaz Flaschenträger (1894-1957), qui avait été nommé professeur associé en chimie physiologique en 1931[289]. Devenu membre du NSDAP en 1939, il est promu professeur ordinaire en 1943[290]. Selon les rumeurs, il était prévu qu'il devienne recteur de l'Université en cas d'invasion par l'Allemagne[291]. Le successeur de Flaschenträger, en 1946, est le physiologiste Emil Abderhalden, mentionné plus haut, qui a passé les quarante années précédentes de sa carrière en Allemagne, a été président de l'Académie nationale des Sciences (Académie Léopoldine) sous le régime nazi[292] et a déjà 69 ans.

Positions d'extrême droite et corporatistes parmi les professeurs suisses et leurs liens scientifiques avec l'Allemagne nazie

Par ailleurs, certains chargés de cours suisses manifestent une certaine sympathie pour les États fascistes voisins, tandis que des contacts académiques et culturels réguliers sont organisés avec ces pays. Pour l'essentiel, ces contacts ont lieu avec l'Allemagne. Le fascisme italien représente un problème bien moindre, comme c'est généralement le cas en Suisse alémanique. Quant au manque d'affinité avec l'État corporatiste autrichien, il est lié au fait qu'il n'y a que très peu de catholiques parmi les professeurs suisses de l'Université[293].

[287] StAZH, MM 3.62 RRB 1941/0826 Universität, 27/03/1941.
[288] SozArch, KS 32/86a-Z1+2 Säuberungskommission des Zürcher Kantonsrates.
[289] Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, pp. 79-80 ; StAZH, MM 3.45 RRB 1931/0793 Universität (Wahl), 16/04/1931.
[290] StAZH, MM 3.66 RRB 1943/1145 Universität, 22/04/1943.
[291] Picco Christian, *Das Biochemische Institut der Universität Zürich 1931-1981*, Aarau : Sauerländer, 1981, p. 28.
[292] Frewer, *Medizin und Moral*, *op. cit.*, pp. 191-194.
[293] Concernant le soutien suisse à l'austrofascisme, voir Koller Christian, « Autoritäres Vorbild im Osten ? Die Schweiz und der österreichische "Ständestaat" », in Moos Carlo (dir.), *(K)ein Austrofaschismus ? Studien zum Herrschaftssystem 1933–1938*, Wien : Lit, 2021, pp. 135-150.

Le corporatisme ne bénéficie que d'une représentation modérée parmi les professeurs. En amont de la votation sur l'initiative populaire « Révision totale de la Constitution » – lancée par les frontistes, soutenue par les conservateurs catholiques et rejetée par 72 % des suffrages en septembre 1935 –, deux éminents professeurs de droit public ont exprimé des avis positifs, quoique réservés, sur les préoccupations fondamentales des personnes à l'origine de l'initiative, mais ils souhaitent que ces préoccupations soient abordées dans le cadre de l'ordre fédéraliste et démocratique existant[294]. L'un d'eux, Zaccaria Giacometti (1893-1970) (qui deviendra plus tard, en 1942 et en 1945, un farouche opposant au régime des pleins pouvoirs mis en place pendant la Seconde Guerre mondiale)[295], plaide pour un article d'urgence et une juridiction constitutionnelle par les juges fédéraux élus à vie afin de mettre en place des « armes contre l'absolutisme parlementaire », pour un retour au vote à la majorité et pour la possibilité d'une représentation des corporations au Conseil national afin de lutter contre la prolifération des partis, et pour l'élection des membres du Conseil fédéral par le peuple afin de renforcer l'exécutif. Dietrich Schindler (1890-1948), ancien membre radical du parlement cantonal, rejette quant à lui à la fois l'élection du Conseil fédéral par le peuple et son remplacement par un « Landammann », mais s'exprime toutefois en faveur d'un article d'urgence et d'un renforcement de l'autorité du Conseil fédéral. À partir de 1940, Theophil Spoerri (1890-1974), professeur de philologie romane, préside la Ligue du Gothard, dont le but est de renforcer la volonté de résister à l'Allemagne nazie ; elle prône cependant des idées corporatistes et autoritaires[296].

Différents professeurs dans les domaines de la recherche raciale et de l'eugénisme sont restés en contact avec l'Allemagne pendant la période nazie, lors de laquelle leurs domaines de recherche ont connu une forte croissance, motivée par des enjeux politiques. C'est notamment le cas de Hans-Rudolf Schinz (1891-1966), professeur de radiologie et, après 1945, membre radical du parlement cantonal et vice-président

294 « Rundfrage über die Totalrevision », *Neue Schweizer Rundschau*, vol. 3, 1934, pp. 141-148 et 197-200.

295 Voir Kreis Georg, « Parlamentarismus und Antiparlamentarismus in den Jahren 1933–1945 », in *Vorgeschichten zur Gegenwart : Ausgewählte Aufsätze*, vol. 2, Basel : Schwabe, 2004, pp. 95-110, ici 109 ; Buclin Hadrien, *Les intellectuels de gauche : critique et consensus dans la Suisse d'après-guerre (1945-1968)*, Lausanne : Antipodes, 2019, p. 69.

296 Werner Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland : Erneuerungsbewegungen und bürgerliche Interessengruppen in der Deutschschweiz 1928–1947*, Zürich : Chronos, 2000, pp. 260-284.

de la fondation Julius Klaus, mentionnée plus haut. Il publie pendant la Seconde Guerre mondiale quatre articles dans la revue *Der Erbarzt*, dirigée par le célèbre eugéniste Otmar von Verschuer (1896-1969), le responsable de Mengele à l'Université de Francfort[297]. Le botaniste et généticien Alfred Ernst, recteur de 1928 à 1939 et membre de longue date du conseil d'administration de la fondation Julius Klaus, conserve pour sa part ses liens avec le milieu de la recherche allemande en eugénisme et en génétique jusqu'en 1943 environ[298].

Ernst Hanhart (1891-1973), privat-docent en constitution et en hérédité, publie au moins douze articles dans des revues allemandes entre 1934 et 1939, dont certains évoquent sous un jour positif le programme allemand d'eugénisme. En 1938, Hanhart est admis à l'Académie Léopoldine ; en 1939-1940, il co-édite l'ouvrage *Handbuch der Erbbiologie des Menschen* (Manuel de génétique de l'homme), un projet prestigieux pour la recherche raciale allemande et l'un des ouvrages de référence du Troisième Reich. En 1943, le ministère de l'Intérieur du Reich finance un séjour de recherche en Suisse pour Günter Just, l'éditeur principal de ce manuel, afin qu'il se familiarise avec les recherches de Hanhart. Au sein de l'Université de Zurich, les relations de Hanhart avec l'Allemagne nazie ne lui ont pas causé de tort : ainsi, lorsqu'il est promu professeur titulaire en 1942, son travail sur le manuel est applaudi[299].

Cependant, les affinités entre les professeurs zurichois et les pays fascistes ne se limitent pas à la recherche raciale et à l'eugénisme. Emil Ermatinger (1873-1953), titulaire de deux chaires en philologie allemande à l'Université de Zurich et à l'ETH, et membre du mouvement germanophile Volksbund für die Unabhängigkeit der Schweiz (« Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse »)[300] provoque une polémique en 1937 lorsqu'il fait une apparition auprès des chrétiens allemands, la branche nazie du protestantisme allemand[301]. Dans son discours à Eisenach, il déclare qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour combler le fossé qui existe depuis 1933 entre l'Allemagne

297 Germann, *Laboratorien*, *op. cit.*, p. 240, n. 223.

298 *Ibid.*, pp. 252-253.

299 Germann Pascal, « Vergessene Kooperationen : Ernst Hanhart, die deutsche Rassenhygiene und die Anfänge der Humangenetik in der Schweiz », *Schweizerische Ärztezeitung*, vol. 98, 2017, pp. 262-265.

300 Grap Gilbert, *Differenzen in der Neutralität : Der Volksbund für die Unabhängigkeit der Schweiz (1921–1934)*, Zürich : Chronos, 2011, p. 40.

301 Schütt, *Germanistik*, *op. cit.*, pp. 78-81.

et la Suisse[302]. Une caricature publiée dans le magazine satirique *Nebelspalter* représente Ermatinger portant un casque germanique et une croix gammée[303]. Cette apparition lui a probablement coûté le rectorat de l'Université, auquel il aurait été éligible en 1938 au vu de son ancienneté. Une enquête préliminaire menée auprès des membres du Sénat révèle que sa nomination aurait sans doute fait l'objet d'une certaine résistance, et Ermatinger ne s'est donc pas présenté à l'élection.

Emil Staiger (1908-1987), étudiant d'Ermatinger, est membre du Front national pendant le « printemps des Fronts »[304]. Cependant, peu après son habilitation – à laquelle il a consacré sa leçon d'habilitation (qui devait porter sur un sujet différent de celui de la thèse d'habilitation) au roman ultranationaliste et impérialiste de Hans Grimm, *Volk ohne Raum* –, il quitte le mouvement frontiste. Deux semaines après avoir reçu sa *venia legendi* (licence d'enseignement), en juillet 1934, Staiger écrit à Ermatinger : « Mon affiliation politique me paraît de plus en plus douteuse, moins en raison du ton souvent grossier qu'adoptent notre presse et nos orateurs – je peux dans une certaine mesure pardonner des accès de colère – qu'en raison de son incompatibilité avec le poste de chargé de cours à l'université[305]. » En 1943, Staiger succède à Ermatinger en tant que professeur. La même année, le juriste Werner Kägi (1909-2005), également un ancien frontiste, obtient son habilitation et devient professeur de droit international, constitutionnel et ecclésiastique en 1946[306].

S'il est vrai que leurs affinités avec l'extrême droite et leurs contacts en matière de recherche avec l'Allemagne nazie n'ont pratiquement pas causé de tort aux enseignants après la Seconde Guerre mondiale, le cas du privat-docent en urologie Richard Allemann (1892-1958), qui avait signé la « Pétition des 200 », a suscité une polémique qui a dépassé les frontières de l'Université[307]. La pétition, lancée en 1940 par des personnes proches de la Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse et signée par 173 personnalités issues des milieux universitaires, poli-

302 Cité dans Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, p. 71.

303 Bö, « Herr Professor Doktor Ermatinger », *Nebelspalter*, (63)45, 1937, p. 26.

304 Schütt, *Germanistik*, pp. 57-71.

305 *Ibid.*, pp. 68-69 [notre traduction].

306 Kreis Georg, « Helvetische Vergangenheitsbewältigung : Vom Umgang mit Prof. Werner Kägis politischen Jugendsünden », *Commentationes Historiae Iuris Helveticae*, vol. 10, 2013, pp. 59-78.

307 Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 324-330 ; Waeger Gerhart, *Die Sündenböcke der Schweiz : Die Zweihundert im Urteil der geschichtlichen Dokumente 1940–1946*, Olten : Walter, 1971, p. 35, 49.

tiques, économiques et militaires de droite, demande notamment et à la fois la rupture immédiate de toutes les relations avec la Société des Nations, l'éviction des détracteurs des dictatures fascistes (Robert Grimm était notamment cité) de tous les postes à responsabilité au sein de l'État, la réhabilitation des frontistes et des traîtres à la patrie condamnés, ainsi qu'une censure stricte de la presse et de la radio et l'élimination des rédacteurs critiques à l'égard des nazis. En janvier 1946, le Conseil fédéral, cédant à la pression du public, publie la liste des signataires. Quelques jours plus tard, le quotidien social-démocrate *Volksrecht* annonce qu'Allemann est chargé de cours à l'Université et qu'il est un membre dirigeant du groupe des agriculteurs au sein du parlement cantonal[308]. Début mars, il démissionne du Parlement, sous la pression de son parti[309]. Ce même mois, le Conseil de l'éducation décide d'accorder à Allemann un congé pour le semestre d'été. Quelques jours plus tard, le gouvernement cantonal demande au Conseil de l'éducation de révoquer la *venia legendi* d'Allemann avec effet immédiat[310]. Au cours du débat parlementaire, plusieurs députés plaident cependant pour le maintien en poste d'Allemann[311]. En fin de compte, ce dernier a profité du fait que la ferveur de la « purge » s'est vite estompée lorsque la guerre froide a commencé. Non seulement il a ainsi pu conserver sa *venia legendi*, mais il a été nommé professeur titulaire en 1953.

Globalement, l'Université de Zurich et le Département cantonal de l'instruction publique se sont montrés très prudents dans leurs relations avec les enseignants d'extrême droite et dans leurs contacts avec les États fascistes. Ils n'agissaient que si le public exerçait une trop forte pression, ou si les autorités supérieures intervenaient. Ce fut notamment le cas à l'automne 1933, quand le choc initial provoqué par la chute de la démocratie allemande a cédé la place à une certaine attitude de résistance partagée par la gauche et une partie de la presse bourgeoise. Ce fut également le cas dans la première année qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'un mouvement antifasciste multipartite et éphémère dirigé contre les fascistes étrangers et quelques collaborateurs nazis suisses a contribué à passer sous silence

308 « Der Skandal der Skandale », *Volksrecht*, 26/01/1946, p. 1.
309 StAZH, MM 3.72 RRB 1946/0725 Kantonsrat, 05/03/1946.
310 StAZH, MM 3.72 RRB 1946/0894 Interpellation Werner Schmid-Zürich, 16/03/1946.
311 StAZH, MM 24.62 KRP 1946/112/0981 Interpellation Werner Schmid-Zürich vom 21. Januar 1946 über Massnahmen gegen die Unterzeichner der « Eingabe der Zweihundert », 25/03/1946.

le grand nombre de relations privilégiées entre les élites économiques, politiques et académiques suisses et les puissances de l'Axe au cours la décennie précédente[312].

Le traitement des universitaires réfugiés

À la suite de la prise du pouvoir par les nazis en Allemagne et de l'établissement de l'« État corporatiste » austrofasciste, l'Université de Zurich est devenue l'une des très rares universités germanophones non implantées dans une dictature fasciste. Elle a donc potentiellement à sa disposition de nombreux universitaires hautement qualifiés qui ne sont pas en mesure de continuer leur carrière dans les universités allemandes en raison de leur origine juive ou de leur orientation politique. Les nazis ont congédié, par vagues successives, plus d'un sixième du corps enseignant des universités allemandes[313]. L'Université de Zurich a cependant peu profité de ce potentiel et ce, alors qu'un bureau a été créé dès avril 1933 à Zurich dans le but de trouver des postes pour les universitaires congédiés. Son fondateur, Philipp Schwartz (1894-1977), est un professeur de médecine juif congédié de l'Université de Francfort qui a fui pour rejoindre son beau-père Sinai Tschulok (1875-1945), directeur d'un lycée privé et professeur titulaire de biologie à l'Université de Zurich.

Ce bureau est parvenu à trouver pour plus de 1000 universitaires allemands des postes au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Suède, en Turquie, au Danemark, en Belgique et en Suisse, mais aucun à l'Université de Zurich[314]. Quelques semaines plus tard, est fondée la Schweizerisches Hilfswerk für deutsche Gelehrte (Organisation suisse d'aide aux universitaires allemands) ; celle-ci organise des collectes destinées aux universitaires réfugiés et recherche également pour eux des possibilités d'emploi, y compris des postes d'enseignement à l'université. Au comité de direction de cette organisation siègent, entre autres, le maire social-démocrate zurichois Emil Klöti (1877-1963), le conseiller d'État chargé de l'Instruction publique Wettstein – également privat-docent en études des médias à l'Université, il est la cible d'une campagne de

[312] Concernant le contexte plus large, voir Kreis, « Die Entnazifizierung der Schweiz », in *Vorgeschichten zur Gegenwart*, *op. cit.*, pp. 305-321.

[313] Grüttner Michael et Kinas Sven, « Die Vertreibung von Wissenschaftlern aus den deutschen Universitäten 1933–1945 », *Vierteljahrhefte für Zeitgeschichte*, (55)1, 2007, pp. 123-186 ; Grüttner Michael, *Talar und Hakenkreuz : Die Universitäten im Dritten Reich*, München : C. H. Beck, 2024, pp. 86-105 et 539.

[314] Voir Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 291-292.

diffamation menée par les étudiants frontistes en raison de son activité au sein de cette organisation[315] – et plusieurs professeurs de l'Université de Zurich[316].

La réticence à nommer des universitaires réfugiés et juifs

L'Université de Zurich n'a pas entrepris la moindre tentative sérieuse de nommer un professeur allemand émigré. Même les universitaires restés en Allemagne et critiques envers le régime nazi ne se rendent pratiquement pas à Zurich. L'unique exception est l'anatomiste Wilhelm von Möllendorff (1887-1944) : ayant subi des pressions de la part des nazis en tant que nouveau recteur de l'Université de Fribourg-en-Brisgau en avril 1933, en raison de ses positions démocratiques, il a démissionné quelques jours après avoir pris son poste. Il est nommé à Zurich en 1935[317]. En revanche, la nomination du philosophe et pédagogue allemand Eduard Spranger (1882-1963) en tant que successeur de Freytag échoue en 1934, à la suite des objections du gouvernement cantonal[318]. D'orientation nationale-conservatrice, Spranger s'est opposé aux actes antisémites des étudiants nazis à Berlin en 1933 et s'est vu progressivement mis à l'écart par le régime au cours des années qui ont suivi. Enfin, le juriste Gustav Radbruch (1878-1949), social-démocrate et ancien ministre de la Justice, qui a été le premier professeur congédié de l'Université de Heidelberg pour des raisons politiques et non « raciales » en mai 1933, tente d'obtenir une habilitation à Zurich, mais en est empêché par les autorités de l'immigration[319].

Il règne à l'Université une attitude particulièrement défensive à l'égard des enseignants étrangers (et même locaux !) de confession juive. C'est là une nouveauté : jusqu'à la fin des années 1920, l'Université a nommé ou habilité de nombreux universitaires juifs[320]. Elle a même été dirigée par deux recteurs de confession juive (l'historien Max Büdinger

315 Wolf Walter, *Faschismus in der Schweiz : Die Geschichte der Frontenbewegungen in der deutschen Schweiz*, 1930–1945, Zürich : Flamberg, 1969, p. 122.

316 « Schweizerisches Hilfswerk für deutsche Gelehrte », *Neue Zürcher Zeitung*, 21.06.1933 (édition du soir), p. 6.

317 Schulz Stefan, « Möllendorff, Wilhelm von », in *Historisches Lexikon der Schweiz*, 2008, [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/014554/2008-11-24/].

318 Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, p. 52.

319 *Ibid.*, p. 277.

320 Kamis-Müller Aaron, *Antisemitismus in der Schweiz 1900–1930*, Zürich : Chronos, 1990, pp. 339-341 ; Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 280-287.

[1828-1902] de 1864 à 1865 et le juriste Georg Cohn [1845-1918] de 1902 à 1904). De 1933 à 1944, cependant, pas un seul professeur juif n'a été nommé ou promu[321]. Les habilitations ont suivi la même tendance. En 1935, l'interniste Manes Kartagener (1897-1975), fils d'un rabbin de Przemyśl, obtient son habilitation[322], mais ensuite, aucun candidat de confession juive ne semble avoir été habilité jusqu'en 1946. Par rapport aux décennies précédentes, la différence est flagrante (tableau 5.1).

TABLEAU 5.1 Nominations et promotions d'enseignants de confession juive (1900-1950).

Types de promotion	1900-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950
Habilitations	3	9	2	1	1
Promotions en tant que professeur titulaire		2	7	0	1
Promotions en tant que professeur associé et nominations en tant que professeur associé et professeur ordinaire	3	2	5	0	0

Source : Kamis-Müller, *Antisemitismus*, *op. cit.*, pp. 339-341 ; Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 292-293 et pp. 337-415. Dans certains cas, la caractérisation de personnes comme « juives » n'est pas claire.

En avril 1933 – au moment précis où la « loi sur la restauration de la fonction publique » et son « paragraphe aryen » sont promulgués en Allemagne –, la nomination d'un privat-docent juif de Zurich est envisagée pour une chaire de dermatologie, suscitant la colère des milieux d'extrême droite. Eugen Bircher (1882-1956), médecin, officier, chargé de cours à l'ETH en science militaire et président de l'organisation faîtière des gardes civiques paramilitaires, la Fédération patriotique suisse, exprime vivement son opposition à ce choix dans une lettre au ministre cantonal de l'Instruction publique Wettstein, estimant que cette décision pourrait entraîner un renforcement des fronts et mouvements antisémites[323].

[321] Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, pp. 52-54.

[322] Schmiedebach Heinz-Peter, « Kartagener, Manes », in Gerabek Werner E. *et al.* (dir.), *Enzyklopädie Medizingeschichte*, Berlin/New York : De Gruyter, 2005, p. 728.

[323] Cité dans Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, p. 53, n. 46.

À la même période, le groupe étudiant Front national mène une campagne contre une prétendue « infiltration étrangère » de l'Université. Le journal *Neue Basler Zeitung*, proche de la mouvance frontiste, écrit le 28 juin 1933 que « toute infiltration ultérieure du corps enseignant de nos universités par des enseignants de l'Est, particulièrement marxistes, représenterait non pas un atout, mais plutôt une grande menace pour la vie universitaire suisse[324] ». Wettstein s'oppose à cette campagne au sein du parlement cantonal, soulignant que « depuis la fondation de l'Université, le pourcentage d'étrangers n'y avait que rarement été aussi bas » et qualifiant de « conte de fées d'étudiant nationaliste » l'idée selon laquelle « en favorisant les étrangers dans l'habilitation de privat-docents, l'Université entraverait la carrière académique de citoyens suisses[325] ».

Dans le même temps, la question des universitaires juifs allemands fait également l'objet de discussions au sein de la commission universitaire. Le procès-verbal pour le semestre d'été 1933 indique ainsi : « Le recteur reçoit également de nombreuses demandes d'enseignants juifs souhaitant s'installer à Zurich. Il a même reçu une proposition de créer une université d'émigrés. Il a cependant rejeté toutes ces demandes et propositions, en raison des conséquences qui en découleraient[326]. » On ignore de quelles « conséquences » il est question ; comme dans d'autres discours de l'époque, peut-être est-ce la peur que Zurich devienne une destination trop attirante pour les réfugiés universitaires ?

Lorsqu'un philologue juif allemand présente un dossier pour obtenir une *venia legendi* en 1933, les autorités de l'immigration interviennent et expulsent le candidat. Le Rectorat informe le doyen de la faculté de philosophie I que les autorités fédérales de l'immigration « [ont] donné l'ordre de ne pas laisser l'élément juif se développer excessivement[327] ». La candidature à l'habilitation du chercheur allemand Arnold Hirsch (1901-1954) échoue à un stade encore plus précoce : en mai 1933, le professeur francfortois Franz Schultz (1877-1950) – qui prendra part à un autodafé nazi dans sa ville quelques jours

[324] Cité dans Tréfás David, « Deutsche Professoren in der Schweiz : Fallbeispiel aus der Geschichte der Universität Basel im 19. und 20. Jahrhundert », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, vol. 109, 2009, p. 104 [notre traduction].

[325] StAZH, MM 24.58 KRP 1933/053/0399 Interpellation Meier-Nürensdorf vom 18. August 1933 betreffend Zugehörigkeit Professor Dr. W. Freytag zur NSDAP, 25/09/1933 [notre traduction].

[326] Cité dans Bolliger, *Nationalisierung*, *op. cit.*, p. 142 [notre traduction].

[327] Cité dans Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, pp. 54-55 [notre traduction].

plus tard, et deviendra par la suite un membre bienfaiteur de la SS – envoie à son confrère de Zurich Ermatinger une lettre recommandant Hirsch, qui avait été contraint de retirer sa candidature à l'Université de Francfort[328]. Ermatinger répond : « Il y a ici un mouvement antisémite très fort, et les autorités sont déjà accusées de laisser entrer trop de Juifs dans le pays. Pour ma part, je ne pense pas que ces accusations soient entièrement injustifiées, bien que je ne sois aucunement antisémite. Mais vous pouvez voir où peuvent mener les choses, notamment au détriment des Juifs[329]. » Au printemps 1934, Marcel Schein (1902-1960), citoyen tchécoslovaque d'origine juive et privat-docent en physique depuis 1931, reçoit subitement un ordre d'expulsion des autorités fédérales de l'immigration. Le Département zurichois de l'instruction publique et le Rectorat de l'Université parviennent alors à obtenir une extension de son permis de séjour. Schein quitte cependant l'Université de Zurich en 1934 pour poursuivre une brillante carrière à Odessa, Prague et Chicago[330].

En mars 1936, le Département zurichois de l'instruction publique abandonne sa « position fondamentale » selon laquelle les émigrants « ne devraient pas être admis à l'habilitation », « au vu du soutien que l'Université a reçu de la part d'étrangers, notamment des émigrés, au cours des décennies passées[331]. » Cela permet l'habilitation du philologue romaniste Kurt Jäckel (1904-1937)[332]. En raison de son mariage avec la chercheuse en langues romanes Hilde Jadassohn (1905-1992), de confession juive, celui-ci a en effet perdu son poste d'assistant à l'Université de Breslau ainsi que toute possibilité d'habilitation après la prise du pouvoir par les nazis. Il s'installe ensuite chez son beau-frère à Zurich, où il obtient la *venia legendi*, mais décède peu de temps après. Lorsque la chaire d'hygiène devient vacante en 1937, plusieurs scientifiques juifs qui avaient été congédiés en Allemagne sont envisagés. De nombreux membres de la faculté de médecine sont opposés à leur

328 Sauder Gerhard, « Der Germanist Arnold Hirsch (1901–1954) : Eine Erinnerung », in Béhar Pierre (dir.), *Médiation et conviction*, Paris : L'Harmattan, 2007, pp. 459-461.

329 Cité dans Schütt, *Germanistik*, *op. cit.*, p. 157 [notre traduction].

330 StAZH, UU 23 k : 2 Privatdozentenvereinigung an der Universität Zürich, 1922-1936 : Vorstandssitzung, 27/06/1934 ; Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, p. 288.

331 Stadler, *Universität Zürich*, *op. cit.*, p. 54 [notre traduction].

332 Strobach-Brillinger Susanne, « Kurt Jäckel (1904–1937) : Erinnerung an einen vertriebenen Romanisten », in Baum Richard *et al.* (dir.), *Lingua et Traditio : Geschichte der Sprachwissenschaft und der neueren Philologien : Festschrift für Hans Helmut Christmann zum 65. Geburtstag*, Tübingen : G. Narr, 1994, pp. 529-538.

nomination. Les rapports présentés au gouvernement cantonal identifient ces scientifiques comme « non aryens ». Ainsi, avant de pouvoir nommer le bactériologue Hermann Mooser (1891-1971) à cette chaire, la faculté a dû obtenir un certificat d'ascendance du candidat, afin de couper court aux rumeurs qui circulaient sur ses origines yéniches[333].

En 1938, le sociologue René König (1906-1992), émigré allemand non juif, obtient son habilitation. Il avait terminé son doctorat en 1930 avant de préparer une thèse d'habilitation sur Émile Durkheim. Après l'instauration de la dictature nazie, il n'était plus possible de présenter une thèse sur un sociologue français juif ; König a donc tenté d'obtenir une habilitation à Berlin en présentant son ouvrage *Vom Wesen der deutschen Universität*, mais celui-ci avait été interdit par le ministère de la Propagande de Goebbels. C'est alors que König s'installe à Zurich, où il obtient l'habilitation en présentant sa thèse sur Durkheim[334]. Plus tard, le philosophe allemand Eberhard Grisebach (1880-1945), l'un des deux évaluateurs de la thèse d'habilitation de König, lui a déclaré : « Si j'avais su que vous étiez un émigré, je ne vous aurais jamais accordé l'habilitation[335]. »

Portes fermées pendant la Seconde Guerre mondiale

Grisebach va également jouer un rôle central pour empêcher Hermann Levin Goldschmidt (1914-1998) d'obtenir son habilitation pendant la Seconde Guerre mondiale[336]. Ce philosophe né à Berlin émigre en Suisse en 1938 ; il obtient son doctorat sous la direction de Grisebach en 1941, puis travaille comme bibliothécaire et assistant de Grisebach. Cependant, Grisebach sabote tout simplement ses projets d'habilitation. En février 1944, Grisebach aurait dit de Goldschmidt, lors d'une conversation privée : « Il a beaucoup de tact, mais c'est un Juif[337] ». Lorsque Goldschmidt annonce sa candidature à l'habilitation deux mois plus

333 Germann, *Laboratorien*, *op. cit.*, pp. 232-235.

334 Zürcher Markus, « Die Anfänge der Soziologie in der Schweiz », thèse de doctorat, Université de Berne, 1994, pp. 209-249.

335 Cité par König René, *Autobiographische Schriften*, Opladen : Leske und Budrich, 1999, p. 108 [notre traduction].

336 Goldschmidt Hermann Levin, *Grisebach, Buber, Bloch, Adorno : Erinnerungen*, Zürich : Selbstverlag, 1995, p. 274, n. 21.

337 AfZ, NL H Levin Goldschmidt/48 Notiz von Hermann Levin Goldschmidt betr. seine Auseinandersetzung mit Prof. Grisebach wegen seiner Habilitierung, März/April 1944 [notre traduction].

tard[338], Grisebach avance différents arguments non scientifiques pour s'y opposer, citant notamment deux cas précédents de rejet de candidats juifs. Il aurait « demandé au Département de l'instruction publique s'il souhaitait que les futurs enseignants suisses de secondaire soient formés par un Sémite », ce à quoi le Département aurait répondu par la négative. Grisebach affirme également qu'une délégation de privat-docents l'a interrogé au sujet de Goldschmidt « dans une perspective antisémite ». Sous la menace d'une interdiction de publication en Allemagne, Grisebach s'est également « engagé par écrit auprès du consulat allemand à n'employer aucun assistant ou postdoctorant juif[339] ». Goldschmidt finit par présenter sa candidature à l'habilitation en octobre 1945, trois mois après le décès de Grisebach, candidature qui est rejetée quelques mois plus tard[340].

Seuls deux universitaires (dont aucun n'était juif) qui avaient fui le régime nazi pendant la guerre sont parvenus à obtenir une habilitation. Le physicien Serge Nikitine (1904-1986), chargé de cours à l'Université de Strasbourg, fuit vers la Suisse en 1941 et y reçoit son habilitation en 1943[341]. Le chirurgien vétérinaire polonais Aleksander Jezierski (1909-1991) obtient un diplôme en médecine vétérinaire à Lviv en 1937. Combattant aux côtés des forces polonaises en exil sur le front ouest, il traverse la frontière suisse avec 12 000 camarades polonais en juin 1940 puis y est fait prisonnier. Trois camps universitaires sont créés pour les nombreux étudiants qui se trouvent au nombre des prisonniers, et la médecine vétérinaire se trouve au camp de Winterthour, où enseignent des chargés de cours zurichois. En tant que membre du NSDAP, Riedmüller refuse d'y donner cours pour des raisons politiques ; c'est donc Jezierski qui les dispense. En 1945, ce dernier obtient une habilitation en bactériologie[342].

338 AfZ, NL H Levin Goldschmidt/44 Hermann L. Goldschmidt an Eberhard Grisebach, 03/04/1944 et 09/04/1944.

339 AfZ, NL H Levin Goldschmidt/48 Notiz von Hermann Levin Goldschmidt betr. seine Auseinandersetzung mit Prof. Grisebach wegen seiner Habilitierung, 15/04/1944 [notre traduction].

340 AfZ, NL H Levin Goldschmidt/34+35 Hermann L. Goldschmidt an Arnald Steiger und Ernst Howald, 10/10/1945 ; 37 Hermann L. Goldschmidt an Erziehungsdirektion des Kantons Zürich, 10/10/1945 ; 41 Erziehungsdirektion des Kantons Zürich an H. L. Goldschmidt, 01/08/1946 ; 42 Hermann L. Goldschmidt an Erziehungsdirektion des Kantons Zürich, 03/08/.1946 [notre traduction].

341 Haken Herrmann, « Nachruf auf Professor Serge Nikitine », *Physikalische Blätter*, (42)11, 1986, p. 391.

342 Pospischil Andreas, et Häsler, Stephan, « Zur Geschichte internierter polnischer Tierärzte in der Schweiz 1940–1947 », *Schweizer Archiv für Tierheilkunde*, (158)1, 2016, pp. 27-38 ; SozArch, Ar 579 Q5 Archiv Schweiz-Osteuropa : Andrzejewski Marek, *Die Polen auf den Hochschulen in der Schweiz, 1870–1945, Forschungsstand und Forschungsbedürfnis*.

Ce n'est qu'après la guerre que plusieurs réfugiés juifs de la période nazie ont obtenu leur habilitation : parmi ceux-ci on pourra citer l'historien Jean Halpérin (1921-2012) en 1946, qui a fui vers la Suisse en 1943 ; le chercheur en études celtiques Julius Pokorny en 1953, qui a perdu sa chaire à Berlin en 1935 puis a passé des années à essayer d'être reconnu comme « aryen » avant de fuir vers la Suisse en 1943 ; et enfin la philologue romane Eva Salomonski (1911-1995) en 1957, qui vit à Zurich depuis 1935[343]. En 1952, l'Université octroie à l'historien du droit Heinrich Mitteis (1889-1952) le titre de professeur ordinaire ; ancien doyen facultaire à Heidelberg, il avait été congédié en 1933 pour son opposition à l'antisémitisme et menacé par des étudiant·es nazi·es à l'Université de Munich, puis il avait perdu sa chaire à Vienne après l'« Anschluss » et été transféré de force à Rostock[344].

Conclusion

La politique du personnel de l'Université de Zurich entre 1933 et 1945 se caractérise, d'une part, par un certain laxisme vis-à-vis des enseignants d'extrême droite et des contacts en matière de recherche avec les pays fascistes et, d'autre part, par de fortes réserves vis-à-vis des universitaires – juifs ou non – ayant fui ces pays. Au vu des statistiques, ce dernier phénomène soulève même la question de savoir s'il s'agit d'une simple coïncidence ou si cela suggère l'existence d'un mécanisme d'exclusion informel comparable au « paragraphe aryen » en vigueur dans l'Allemagne nazie.

Comment cela est-il arrivé ? En raison de la complexité des processus de recrutement à l'Université, plusieurs acteurs entrent en jeu. Tout d'abord, dans le cadre d'une *Ordinarienuniversität* traditionnelle, la politique du personnel relève principalement des professeurs ordinaires, et n'est que marginalement influencée par les quelques professeurs allemands liés au régime nazi. Par ailleurs, tous les recteurs entre 1933 et 1945 sont suisses. D'un point de vue politique, on trouve parmi les professeurs suisses un large éventail d'orientations protestantes bourgeoises. La gauche n'est pratiquement pas représentée. Dans les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale, le parti pris politique du Rectorat avait déjà donné lieu à une collaboration avec la Stadtwehr, la

343 Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 298-300.

344 Grass Nikolaus, « Mitteis, Heinrich », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 17, 1994, pp. 577-579.

garde civique anti-socialiste zurichoise (dont l'organisation parente, la Fédération patriotique suisse, a travaillé en collaboration avec des organisations paramilitaires, dont certaines d'extrême droite, à l'étranger) : l'Université met à la disposition de cette organisation un bureau et une ligne téléphonique – destinés à installer un centre de commandement dans le bâtiment principal –, de l'espace pour stocker des armes dans le bâtiment de physique et un lieu de rassemblement des troupes[345].

Il existe cependant des différences politiques au sein de cet éventail d'orientations bourgeoises, dont certaines constituent le prolongement de conflits entre germanophiles favorables à l'Allemagne vaincue et partisans de la Société des Nations après la fin de la Première Guerre mondiale[346]. Le corporatisme n'a, pour autant que l'on sache, qu'une représentation modérée, tandis que l'eugénisme est courant. L'antisémitisme n'est pas absent de certains milieux de la bourgeoisie zurichoise ; il est au moins latent parmi les enseignants de l'université[347]. Il ne semble toutefois pas y avoir eu d'influence directe des groupes d'extrême droite sur la politique de recrutement, comme cela a été le cas à l'Université de Vienne où, à partir du début des années 1920, un réseau clandestin de professeurs national-allemands et chrétiens-sociaux est parvenu à empêcher de nombreuses habilitations et nominations d'universitaires juifs et socialistes[348].

Le deuxième acteur en jeu était le Département cantonal de l'instruction publique, lui aussi fermement entre les mains des bourgeois. Jusqu'en 1935, le Département est dirigé par le démocrate Oscar Wettstein, farouche opposant à toute forme de dictature et, comme nous l'avons évoqué, impliqué dans les activités de soutien aux réfugiés

345 StAZH, U767.3 Stadtwehr (1919-1922) ; Koller Christian, « Vor 100 Jahren : Die Paramilitarisierung Europas und die Schweiz », *SozialarchivInfo*, vol. 3, 2019, pp. 5-25.

346 Voir Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 320-323 et 326 ; Grap, *Differenzen*, *op. cit.*, p. 40.

347 Voir p. ex. Bolliger, *Nationalisierung*, *op. cit.*, passim ; Koller Christian, « Bibliotheksgeschichte als *histoire croisée :* Das Schweizerische Sozialarchiv und das Phänomen des Exils », in Ball Rafael et Wiederkehr Stefan (dir.), *Vernetztes Wissen – Online – Die Bibliothek als Managementaufgabe*, Berlin : De Gruyter, 2015, pp. 365-392, ici, p. 382 ; Plangger-Vavra Maria, *Die Anatomin Hedwig Frey (1877–1938) : Erste Professorin der Universität Zürich*, Zürich : Juris, 1988, p. 25.

348 Taschwer Klaus, « Geheimsache Bärenhöhle : Wie eine antisemitische Professorenclique nach 1918 an der Universität Wien jüdische Forscherinnen und Forscher vertrieb », in Fritz Regina *et al.* (dir.), *Alma Mater Antisemitica : Akademisches Milieu, Juden und Antisemitismus an den Universitäten Europas zwischen 1918 und 1939*, Wien : New Academic Press, 2016, pp. 221-224 ; Huber Andreas, « Kartelle und Karrieren : Rechte Netzwerke und die akademische Laufbahn an der Universität Wien 1918 bis 1950 », thèse de doctorat, Université de Vienne, 2023.

universitaires allemands[349]. De 1935 à 1943, le conseiller d'État chargé de l'Instruction publique est le radical Karl Hafner (1878-1947). Wettstein et Hafner se sont exprimés publiquement en des termes relevant d'un antisémitisme à peine masqué, concernant l'édition des écrits de Gottfried Keller par Jonas Fränkel (1879-1965), philologue d'origine juive (dont l'habilitation à Zurich avait été empêchée par Ermatinger en 1918)[350]. En 1943, le démocrate Robert Briner (1885-1960) succède à Hafner. Les responsables de l'Instruction publique (comme sans doute la plupart des professeurs) font donc partie de la bourgeoisie centriste, opposée au fascisme et au régime nazi, mais souhaitant tout de même maintenir de bonnes relations avec eux.

Les autorités supérieures ont également joué un rôle à plusieurs reprises : le gouvernement cantonal, par exemple, semble avoir généralement cherché à réduire la part d'étrangers dans le corps enseignant ; et les autorités de l'immigration suivent les directives restrictives émanant de Berne. Enfin, le dernier facteur tient à la pression du public. L'agitation des étudiants frontistes ne semble pas avoir eu d'impact significatif. En revanche, la pression des sociaux-démocrates sur les enseignants d'extrême droite, qui est renforcée par certains organes de la presse bourgeoise et correspond probablement à l'opinion antinazie (mais pas nécessairement proréfugiés) du public, a donné lieu à plusieurs débats publics concernant le personnel de l'Université entre 1933 et 1945.

Dans l'ensemble, la politique du personnel de l'Université de Zurich de cette époque est le résultat d'une combinaison entre les réseaux et les cliques professorales et une politique des autorités supérieures qui vise principalement à s'aligner sur la politique de neutralité de la Suisse et à réduire le nombre d'employés étrangers. Ainsi, comme c'est le cas concernant le doctorat honoris causa décerné à Mussolini à Lausanne, les pages sombres de l'histoire de l'Université de Zurich ne peuvent pas être imputées à quelques individus ; de même, l'institution académique ne peut pas être considérée comme une tour d'ivoire. Il convient de l'examiner en tant que partie de l'histoire sociale et politique globale de la Suisse à l'ère du fascisme, caractérisée par de nombreuses relations avec les dictatures voisines.

349 Koller, *Privat dozieren*, *op. cit.*, pp. 153-158.
350 Schütt, *Germanistik*, *op. cit.*, pp. 189-190.

Malik Mazbouri

6 Présence et sociabilité du fascisme italien à Lausanne (1922-1943)

Comme le relève Pietro Pinna, le « fascisme, dès ses origines et avant même de devenir un régime, a montré un fort intérêt pour la propagande dans les pays étrangers, tant à l'égard des émigrés italiens qu'auprès des sympathisants potentiels à l'étranger[351] ». Deuxième pays de destination de l'émigration italienne en Europe et voisine directe de la Péninsule, avec laquelle elle entretient, de longue date, d'importants liens commerciaux, industriels et financiers, la Suisse est, de fait, rapidement devenue l'une des cibles privilégiées de la propagande et des menées fascistes à l'étranger. Rappelons à cet égard que c'est en Suisse, à Lugano, dans le canton du Tessin, que fut fondé en septembre 1920 le premier *Fascio dei combattenti* d'Italie, prototype des futurs *Fasci all'Estero* (désormais : FAE). Ces organisations, bientôt répandues sur les cinq continents, devaient contribuer à la « fascisation » de l'émigration italienne dans le monde et s'assurer de la loyauté de cette dernière envers le nouveau régime. Cible certes, mais aussi relais, tant il est vrai, également, que le fascisme italien et le Duce trouvèrent en Suisse de solides et influents sympathisants. La fondation à Lausanne, en octobre 1927, du Centre international d'études sur le fascisme, très généreusement subventionné par Rome, la tenue

[351] Pinna Pietro, « Il Fascismo e la stampa italiana all'estero. Propaganda e costruzione del consenso tra emigrati e cittadini stranieri », in Rodríguez Victoria Martíns, Baamonde Silva Xosé Manuel, Valderrama Santomé Monica (dir.), *Comunicación social e opinión pública nas ditaduras. Narrativas, idearios e representacións*, Universidade de Vigo, 2021, p. 150.

à Montreux, en décembre 1934, du premier congrès international des Comitati d'azione per l'universalità di Roma, supposé réaffirmer la centralité de l'Italie dans la coordination des mouvements fascistes et corporatistes en Europe, ou encore l'octroi, en 1936-1937, du d.h.c. à Mussolini par l'Université de Lausanne témoignent – entre autres exemples – de cette fonction de relais où la Suisse romande, respectivement Lausanne et la Riviera vaudoise, ont joué un rôle particulier.

Ce chapitre revient sur quelques-unes des raisons pour lesquelles le chef-lieu vaudois et la région lémanique ont été ainsi ciblés[352]. Loin de pouvoir reprendre l'ensemble de cette problématique, je me concentrerai, pour l'essentiel, sur deux composantes du dossier. En premier lieu, je m'intéresserai au processus de mise au pas du tissu associatif italien de Lausanne, mise au pas sans laquelle les activités de propagande en faveur du régime de Mussolini auraient été nettement plus difficiles. J'aborderai ensuite quelques-unes des formes prises par cette propagande. Comme on le verra, celles-ci changent avec le temps, au fil (notamment) de l'évolution des relations italo-suisses et de la situation internationale, mais aussi selon l'accueil, favorable ou défavorable, que cet activisme politico-culturel reçoit de la part des autorités et de la société locale, indigène comme italienne.

Auparavant, il convient d'ouvrir une rapide parenthèse historiographique. On dispose sur le sujet d'études de valeur, qui ont déjà fort bien balisé le terrain. Je pense, notamment, aux travaux de Katharina Spindler, de Mauro Cerutti et de Dario Gerardi, qui restent d'incontournables références sur la question des relations entre la Suisse et l'Italie fasciste, ainsi que sur celle des activités de propagande et de réseautage déployées en Suisse par le régime de Mussolini ou au bénéfice de celui-ci[353]. À propos du cas proprement lausannois, il faut rappeler les travaux pionniers de Claude Cantini (1975) sur l'histoire du fascisme italien à Lausanne et de Jean Hugli (1982) sur le socialisme et l'antifascisme dans

[352] Je remercie les membres du comité de publication pour leur relecture très attentive de ce chapitre, ainsi que les étudiant·es de mon séminaire de master Unil 2025 « Fascisme, antisémitisme et antisocialisme dans l'arc lémanique (1920-1950) », avec lesquel·les il a été passionnant de discuter certaines des hypothèses développées ici.

[353] Spindler Katharina, *Die Schweiz und der italienische Faschismus (1922-1930) : der Verlauf der diplomatischen Beziehungen und die Beurteilung durch das Buergertum*, Basel : Helbing und Lichtenhahn, 1976 ; Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988 ; Gerardi Dario, *La Suisse et l'Italie, 1923-1950 : commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel : Alphil, 2007 (les autres publications de ces auteurs seront mentionnées au fil du texte).

cette même ville, ainsi que ceux, plus tardifs, de Roland Butikofer (1988) traitant de la culture fasciste à Lausanne et de Fiorenzo Mornati (1995), consacrés aux intellectuels et organisations fascistes actifs dans la capitale vaudoise[354]. Pour la plupart fondées sur des dépouillements d'archives ainsi que sur celui de la presse de l'émigration italienne en Suisse (essentiellement *La Squila Italica* pour la presse fasciste et *L'Avvenire dei Lavoratori* pour la presse socialiste), ces recherches fournissent sur le cas lausannois un ample matériel, dont je suis largement tributaire.

Depuis ces travaux de référence (le dernier datant de 1995), et jusqu'à des temps très récents, le sujet est toutefois un peu retombé dans l'oubli, alors que d'autres études effectuées depuis permettent de mener des comparaisons avec d'autres villes suisses, par exemple avec Berne, Genève et Zurich, où l'équipe réunie autour du projet « La Gita a Chiasso » a fait un travail remarquable[355]. En outre, de nouvelles approches ont été développées, notamment par l'historiographie italienne, tant dans le domaine de l'histoire du fascisme, en particulier dans ses dimensions transnationales, que dans le champ de l'histoire culturelle ou dans le domaine de l'étude des propagandes[356]. Au niveau

354 Cantini Claude, *Le fascisme italien à Lausanne : 1920-1943*, Lausanne : CEDIPS, 1976 ; Hugli Jean, « Socialisme antifasciste à Lausanne : de la Première à la Deuxième Guerre mondiale », in *L'emigrazione socialista nella lotta contro il fascismo : (1926-1939)*, Firenze : Sansoni, 1982, pp. 263-291 ; Butikofer Roland, « Le Centre international d'études sur le fascisme et l'Institut italien de culture : la culture fasciste à Lausanne (1927-1943) », mémoire de licence, Université de Lausanne, Faculté des lettres, 1988 ; Mornati Fiorenzo, « Gli intellettuali, il partito e il fascismo italiano a Losanna », *Storia contemporanea : rivista di studi storici*, (26)6, 1995, pp. 1003-1059 (les autres publications de ces auteurs seront mentionnées au fil du texte).

355 Mari Giovanni, « Il Fascio e la contesa politica nella colonia italiana di Ginevra 1923-1930 », *Italia contemporanea*, vol. 220-221, 2000, pp. 463-483 ; Panarese Luca Nicola, *Italienischer Faschismus in Bern Eine exemplarische Untersuchung zum Internationalismus des italienischen Faschismus 1922-1943*, Bern : Masterarbeit in Zeitgeschichte eingereicht bei der Philosophischen Fakultät der Universität Freiburg (CH), 2022 ; Bosco Alessandro *et al.*, *S/confinare : I rapporti culturali italo-svizzeri tra associazionismo, editoria e propaganda (1935-1965)*, Bern : Peter Lang, 2022 (voir également le site du projet de recherches, hébergé par l'Université de Zurich : https://www.rose.uzh.ch/static/gitachiasso).

356 Pour alléger l'appareil critique, je me contente de ne signaler ici que quelques travaux issus d'une très ample bibliographie : Gentile Emilio, « La politica estera del partito fascista. Ideologia e organizzazione dei Fasci italiani all'estero (1920-1930) », *Storia contemporanea*, (26)6, 1995, pp. 897-956 ; De Caprariis Luca, « "Fascism for export"? The rise and eclipse of the fasci italiani all'estero », *Journal of Contemporary History*, (35)2, 2000, pp. 151-183 ; Garzarelli Benedetta, « Fascismo e propaganda all'estero : Le origini della Direzione generale per la propaganda (1933-1934) », *Studi Storici*, (43)2, 2002, pp. 477-520 ; Bauerkämper Arnd et Rossoliński-Liebe Grzegorz, « Introduction : Fascism without borders : Transnational connections and cooperation between movements and regimes in Europe, 1918–1945 », in *Fascism without Borders : Transnational Connections and Cooperation between Movements and Regimes in Europe, 1918–1945*, New York/Oxford : Berghahn, 2017, pp. 1-38 ; Albanese Giulia, « Introduction », in *Il fascismo italiano. Storia e interpretazioni*, Roma : Carocci, 2024, pp. 13-24.

suisse, un important travail a été accompli sur la composante culturelle des relations internationales, longtemps laissée de côté : parue en 2017 la thèse d'Alexandre Elsig, consacrée à la propagande allemande en Suisse durant la Première Guerre mondiale, ouvre à cet égard plusieurs pistes de recherche sur la mobilisation des patrimoines culturels nationaux à des fins de propagande, perspective dont, en filigrane, je m'inspire dans le présent article[357]. Ajoutons également que de nouveaux instruments sont à disposition de la recherche que nous n'avions pas il y a vingt ans : je pense ici à la presse numérisée, qui permet de faire des enquêtes de type qualitatif et quantitatif qui, sur le plan pratique, étaient beaucoup plus difficiles à mener autrefois. J'en fais usage ici, même si les résultats obtenus sont encore provisoires. *Last but not least*, de nouveaux fonds d'archives sont accessibles – notamment ceux de la Sûreté vaudoise, déposés aux Archives cantonales vaudoises –, que j'ai pu dépouiller pour la présente publication[358].

La faiblesse relative des antifascistes italiens de Lausanne

Comme signalé en introduction, Lausanne, plus largement la Riviera lémanique, a joué un rôle spécifique, sans doute important, dans le déploiement de la propagande du régime de Mussolini, en Suisse comme à l'étranger. Parmi les facteurs explicatifs de cet état de fait, mentionnons d'abord l'anticommunisme et l'antisocialisme cultivés par une bonne partie des droites romandes de l'époque, ainsi que les affinités culturelles et politiques de nombreuses notabilités locales avec le régime de Mussolini et le corporatisme[359]. Lausanne et le canton de Vaud sont, en outre, après le Tessin et les cantons de Zurich et de Genève, le quatrième centre d'émigration italienne en Suisse. À Lausanne même, entre 4400 (1920) et 3600 (1941) personnes sont d'origine italienne, soit, en gros, entre 6,4 % et 3,4 % de la population totale et entre 45 % et 46 % de la population étrangère. Cantini note, à ce propos, que l'adhésion des Italiens de Lausanne au fascisme fut

357 Elsig Alexandre, *Les shrapnels du mensonge : la Suisse face à la propagande allemande de la Grande Guerre*, Lausanne : Antipodes, 2017.

358 Je remercie Marc Perrenoud pour m'avoir signalé un certain nombre de ces dossiers.

359 Voir, notamment, Butikofer Roland, *Le refus de la modernité. La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*, Lausanne : Payot, 1996, pp. 39 ss ; Maspoli Philippe, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'histoire, 1993, pp. 76 ss.

importante ; malheureusement les éléments comparatifs manquent pour déterminer si cette adhésion, majoritairement constituée d'éléments issus de la petite et moyenne bourgeoisie, y fut proportionnellement plus élevée qu'ailleurs[360].

Autre élément à signaler, la section lausannoise du Parti socialiste italien sort passablement affaiblie de la Première Guerre mondiale, situation qui s'aggrave encore à partir du milieu des années 1930[361]. Il est difficile de savoir si cette évolution est l'une des causes ou l'une des conséquences de la moindre résistance opposée à la fascisation progressive des associations italiennes de Lausanne. Toujours est-il que cette situation de faiblesse permet probablement aux membres du *fascio* local, fondé en janvier 1923, de s'approprier plus aisément l'espace public, avec un risque également moindre de provoquer des réactions contre-productives : troubles à l'ordre public, contre-manifestations, incendies de locaux, atteintes aux biens et aux personnes, etc. Non que les protestations antifascistes et autres actes de résistance aient manqué dans la capitale vaudoise, à l'instar de la retentissante vandalisation du monument aux morts italiens de la Première Guerre mondiale, en novembre 1932. Significativement, les auteurs de la dégradation ne sont pas des Italiens antifascistes de Lausanne, mais trois jeunes ouvriers tessinois, rapidement appréhendés et plutôt lourdement condamnés[362]. Ainsi que le rappelle justement Matteo Pasetti, « [contrairement] à l'Italie, où la dissidence a été presque totalement réduite au silence à partir de 1926, toute tentative de diffusion du fascisme s'est heurtée à une contre-propagande antifasciste dans de nombreux pays. Les réseaux transnationaux opposés de fascistes et d'antifascistes se développent en parallèle[363] ». Mais le rapport de force varie de place en place et les adversaires ne combattent pas à armes égales. À Lausanne, les autorités consulaires italiennes cautionnent de

[360] Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne : 1920-1943*, *op. cit.*, pp. 46-48.

[361] Hugli, « Socialisme antifasciste à Lausanne : de la Première à la Deuxième Guerre mondiale », art. cité, pp. 267-278 ; Cantini Claude, « L'émigration socialiste italienne », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 6, 1989, pp. 18-22.

[362] Graa Numa, *Entre communisme et frontisme : la défense de l'ordre public dans le canton de Vaud, 1932-1939*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2018, pp. 317-318.

[363] Pasetti Matteo, « Corporatist connections : The transnational rise of the fascist model in interwar Europe » in Bauerkämper et Rossolinski-Liebe (dir.), *Fascism without Borders. Transnational Connections and Cooperation between Movements and Regimes in Europe from 1918 to 1945*, *op. cit.*, p. 66 ; le chapitre 11 de Colin Rutschmann, publié dans le présent volume, traite précisément de cette dialectique et des formes prises par l'expression de l'antifascisme à Lausanne.

leur présence et soutiennent le *fascio* local dès ses premières activités[364]. Et, comme partout, elles disposent de forts moyens de coercition sur leurs compatriotes, on y reviendra.

Dernier élément sur lequel il convient de s'arrêter : la proximité géographique entre Lausanne et Genève, un des trois lieux forts, avec le canton du Tessin et Zurich, de l'antifascisme italien en Suisse. À Genève, sans toujours faire jeu égal avec les organisations fascistes, les milieux antifascistes italiens disposent d'une puissance de feu largement supérieure à celle de leurs pairs lausannois, ainsi que de solides appuis auprès de personnalités influentes de la gauche genevoise[365]. La mise au pas de ladite « colonie italienne » locale et de ses réseaux associatifs s'y heurta donc à une résistance notoirement plus forte qu'à Lausanne, comme en témoigne, entre autres exemples, le cas emblématique de la Società Dante Alighieri[366]. Ainsi, alors qu'après 1922 les comités extérieurs de ce prestigieux fleuron de la diplomatie culturelle italienne se mettent, bon gré mal gré, au diapason du nouveau régime, cas rarissime, celui de Genève, un des plus anciens et actifs du pays, s'y refuse dès 1925. Il est certes vite exclu par la centrale de Rome, qui lui coupe les crédits avant de lui opposer une nouvelle section, inaugurée en 1931 sous les auspices du *fascio* local. Toutefois, forte du soutien de la majorité des organisations issues du dense tissu associatif de l'émigration italienne de Genève, la Dante « *sovversiva* » poursuit ses activités. Durant tout l'entre-deux-guerres, elle tient la dragée haute à la Dante dite « *patriottica* », d'obédience strictement fasciste, et s'impose, malgré l'hostilité des autorités consulaires italiennes, comme un des hauts lieux de l'antifascisme culturel et politique en Suisse[367].

Rien de comparable à Lausanne, où, dans une certaine mesure, la situation évolue à l'inverse de celle de Genève : non sans résistance, le

[364] Voir par exemple P. « La commémoration de Manzoni », *Feuille d'Avis de Lausanne*, 12.06.1923 ; « Anniversaire italien », *Gazette de Lausanne*, 03.11.1923 ; « Colonie italienne », *Gazette de Lausanne*, 01.05.1924.

[365] Cerutti Mauro, « La Suisse et les réfugiés antifascistes italiens », in *L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome : École française de Rome, 1991, p. 306, 317, 323-324 ; Cerutti Mauro, « Les Italiens à Genève à l'époque du fascisme et de la Société des Nations », in *Genève et l'Italie. Mélanges publiés à l'occasion du 75e anniversaire de la Société genevoise d'études italiennes*, Genève : Moléson, 1994, pp. 101-116.

[366] Salvetti Patrizia, *Immagine nazionale ed emigrazione nella Società « Dante Alighieri »*, Roma : Bonacci, 1995, pp. 216-220 ; Giovanni Mari, « Il Fascio e la contesa politica nella colonia italiana di Ginevra 1923-1930 », *Italia contemporanea*, 2000/220-221, pp. 463-483.

[367] Voir Castro Sonia, *Egidio reale tra Italia, Svizzera e Europa*, Milano : F. Angeli, 2011, pp. 90 ss. ; Signori Elisa et Tesoro Marina, *Il verde e il rosso. Fernando Schiavetti e gli antifascisti nell'esilio fra repubblicanesimo e socialismo*, Firenze : Monnier, pp. 362-366.

tissu associatif des Italiens de Lausanne tombe progressivement sous la houlette du *fascio* local puis des autorités consulaires. Sachant que Genève, depuis qu'elle abrite le siège de la Société des Nations (SDN), est devenue une sorte de « tribune internationale »[368], il me semble qu'on pourrait s'interroger sur la dimension politique du facteur spatial. Autrement dit, la proximité géographique de Genève avec le chef-lieu vaudois a-t-elle joué, par contrecoup, un rôle sur les efforts consentis par les autorités romaines pour éviter, tout du moins, que ladite « colonie italienne » de Lausanne imite celle de la ville de Calvin et ne se profile, elle aussi, comme un autre foyer d'antifascisme actif à quelques dizaines de kilomètres de la Genève internationale ?

Quelques éléments sur les *Fasci all'estero*

Supposés « cimenter chaque communauté italienne en un bloc défendant les intérêts suprêmes de la Mère Patrie[369] » et permettre de lutter « contre les activités antipatriotiques au sein des communautés d'immigrants italiens[370] », les *Fasci* à l'étranger se multiplient après la marche sur Rome : on en compterait 13 à la veille de celle-ci, 150 au début 1923 et près de 500 en octobre 1925. En Europe, la Suisse et la France – respectivement deuxième et première destination de l'émigration italienne sur le continent – sont les deux pays où le nombre de cellules est le plus élevé. En 1922, six *fasci* sont actifs sur le territoire helvétique ; ils sont déjà 12 fin 1923 et 24 en octobre 1925. Sur le plan quantitatif, le quadrillage est serré, aussi bien en chiffres absolus que relatifs. C'est en effet quatre à cinq cellules de plus que la France de 1925, qui en compte alors une vingtaine, soit, très grossièrement, quelque chose comme un taux « d'encadrement » de l'émigration

368 Cerutti Mauro, « Georges Oltramare et l'Italie fasciste dans les années trente. La propagande italienne à Genève à l'époque des sanctions et de la crise de la Société des Nations », *Études et sources : publications des Archives fédérales suisses*, n° 15, 1989, pp. 155.

369 Bonservizi Nicola, « Fasci di combattimento all'estero. Per un Fascio parigino », *II Popolo d'Italia*, 19.05.1921, cité par De Caprariis, « "Fascism for export" ? », art. cité, p. 153. Bonservizi (1890-1924) est journaliste, correspondant à Paris du *Popolo d'Italia*, fondateur du *fascio* de cette même ville, ami de Mussolini ; il est révolvérisé en 1924 par un militant anarchiste italien à Paris.

370 Ferrata Renzo, «II fascismo nella Svizzera» , *Gerarchia*, 04.10.1925, cité par De Caprariis, « "Fascism for export" ? », art. cité, p. 153. Ferrata est une des principales figures du fascisme italien au Tessin ; fin 1922, il est nommé par la Direction du PNF à Rome directeur de la « Delegazione dei Fasci per la Svizzera » (voir Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, p. 50 et 63).

italienne six à sept fois plus élevé en Suisse qu'en France[371]. Même si, là encore, la proximité géographique (et peut être aussi les moyens financiers à disposition) n'est pas indifférente, ce sont les *fasci* de Suisse qui, avec 21 sections représentées, envoient à Rome la délégation la plus fournie, lors du premier congrès des *fasci* à l'étranger, en octobre 1925[372].

Du côté des autorités suisses, on manifeste une grande tolérance à l'égard de la prolifération de ces organisations. Plusieurs fois interpellé sur le sujet, le Conseil fédéral considère que leur création relève de la liberté d'association, dès lors que leurs activités n'engendrent pas de complications diplomatiques, que leurs membres respectent (plus ou moins) les lois en vigueur, ne causent pas de troubles à l'ordre public, ni, surtout, ne se mêlent de politique intérieure[373]. Plus tard, à partir de 1933-1935, les autorités s'inquiéteront d'éventuelles jonctions, dans les manifestations publiques, entre les fascistes italiens installés en Suisse et les fascistes suisses eux-mêmes. Alors que, les *fasci* sont à l'origine de plusieurs rixes et incidents survenus au Tessin dès avant la marche sur Rome, les autorités ne commencent à prendre des mesures qu'au lendemain de celle-ci en interdisant, fin octobre 1922, le port ostentatoire de l'uniforme fasciste sur le territoire helvétique. Interdiction peu respectée, à telle enseigne que, par suite de nouveaux incidents, le Département fédéral de justice et police finira par édicter, en juin 1924, une circulaire interdisant le port de la chemise noire, même dissimulée. En revanche, le port d'insignes fascistes, tels que « épingles à cravate, rubans, breloques, etc. » reste possible, comme le déploiement des *gagliardetti* et autres fanions, même si « la plus grande réserve »[374] est recommandée quant à leur usage public…

371 Soit 1 *fascio* pour environ 5660 personnes en Suisse (population italienne résidante en 1920) contre 1 *fascio* pour 38 000 personnes en France (population italienne résidante en 1926). Cette estimation est évidemment à prendre avec précaution et n'indique qu'un ordre de grandeur ; voir *Historische Statistik der Schweiz*, Tableau B.21, Zürich : Chronos, 1996, p. 146 et George Pierre, « L'immigration italienne en France de 1920 à 1939 : aspects démographiques et sociaux », in Milza Pierre (dir.) *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome : École française de Rome, 1986, p. 48. En 1934, il y aurait 37 *fasci* en Suisse contre 47 en France ; le nombre d'Italien·nes installé·es en Suisse a entretemps reculé alors que celui des d'Italien·nes installé·es en France a augmenté. Ce « rapport » se présenterait à cette date grosso modo de la manière suivante : 1 *fascio* pour environ 17 000 en France contre 1 pour 3400 en Suisse, soit un taux d'« encadrement » encore près de cinq fois supérieur en Suisse.

372 Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, p. 74.

373 Voir « Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'activité antidémocratique exercée par des Suisses et des étrangers en relation avec la période de guerre de 1939 à 1945 (motion Boerlin). Deuxième partie (du 17 mai 1946.) », in *Feuille fédérale*, Berne : 1946, pp. 172-173.

374 « Circulaire du Département de justice et police aux gouvernements des cantons du 12 juin 1924 », reproduite en annexe chez Graa, *Entre communisme et frontisme*, *op. cit.*, p. 580.

Du côté des autorités romaines, les choses sont plus compliquées. Après les violences squadristes contre la gauche et les institutions du mouvement ouvrier, qui ont ensanglanté le nord et le centre de la Péninsule au début des années 1920 (2000 à 3000 personnes tuées avant même la prise du pouvoir), le nouveau régime cherche à présenter une image de soi respectable et normalisée. Des mesures sont donc prises par le premier gouvernement de Mussolini pour essayer de contrôler les squadristes sur territoire italien et restituer à l'État le monopole de la violence légitime. En même temps, Mussolini continue de s'appuyer sur la force brute et illégale de ces milices pour éliminer et terroriser les récalcitrants, ainsi que les élus et les maires de l'opposition[375]. Enfin, le Parti national fasciste (PNF) est lui-même divisé à l'interne entre « révisionnistes, intégristes, dissidents et normalisateurs »[376]. On retrouve ces lignes de conflits au sein des FAE, dont la situation est à la fois tributaire des luttes de pouvoir qui accompagnent la fascisation de l'appareil d'État italien et des débats relatifs à l'exportation, possible ou non, du « modèle » fasciste à l'international[377].

Sur le plan opérationnel, les FAE s'organisent en délégations nationales à partir de fin 1922 (pour la Suisse, il s'agit de la Delegazione dei Fasci per la Svizzera) et sont mis, dès février 1923, sous la tutelle (très théorique) d'un Ufficio Centrale per i Fasci all'Estero. Ce bureau, rattaché d'abord au Secrétariat général du PNF à Rome, passe rapidement sous la supervision directe de Mussolini, tandis que, pour éviter des conflits diplomatiques avec les pays hôtes, le Grand Conseil fasciste proclame que les FAE ne sont en aucun cas des cellules du PNF hors d'Italie ni « des organes officieux du gouvernement fasciste », leur ordonnant, surtout, de respecter strictement les lois en vigueur dans la société d'accueil[378].

375 Millan Matteo, « Squadrismo e repressione : una via italiana alla violenza ? », in Albanese Giulia (dir.), *Il fascismo italiano. Storia e interpretazioni*, Roma : Carocci, 2024, pp. 25-44.

376 Gentile Emilio, *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Paris : Gallimard, 2004, pp. 42-43.

377 Sur cette thématique, voir, outre les titres déjà mentionnés, Albanese Giulia, « The fascist model abroad, not just propaganda (1922–1935) », in Albanese Giulia (dir.) *Rethinking the History of Italian Fascism*, Routledge, 2022, p-294-316, ainsi que la thèse de Scholz Beate, « Italienischer Faschismus als « Export »-Artikel (1927-1935). Ideologische und organisatorische Ansätze zur Verbreitung des Faschismus im Ausland », Université de Trier, 2001.

378 Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, p. 52 ; sur l'aspect purement tactique de ces déclarations, voir également Gentile, « La politica estera del partito fascista. Ideologia e organizzazione dei Fasci italiani all'estero (1920-1930) », art. cité, p. 929.

À vrai dire, personne ne se faisait d'illusions sur la nature des liens entre les FAE et le régime de Mussolini. Si, pour une part, ces statuts et déclarations étaient destinés à rappeler à l'ordre des sections souvent indisciplinées (ou, comme à New York, gangrenée par la pègre locale), ils devaient également servir d'argumentaire contre les critiques suscitées par la prolifération de ces milices en territoire étranger. Ainsi de la libérale *Gazette de Lausanne*, qui, en avril 1923, annonçant la création du *fascio* de Montreux, note :

> Un « fascio » italien vient de se constituer à Montreux et compte déjà une vingtaine de membres.
>
> Nous extrayons du règlement élaboré par les dirigeants du fascisme italien à l'usage des groupements fascistes à l'étranger les considérations suivantes :
>
> Les « fasci » à l'étranger doivent éviter tout ce qui pourrait nuire aux bons rapports existants entre l'Italie et les États qui leur donnent l'hospitalité ; ils doivent de même éviter de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays dont ils sont les hôtes et prouver à chaque occasion, en respectant les lois et les institutions des pays étrangers, l'esprit de discipline des Italiens.
>
> Ce ne sont point-là idées ou résolutions de révolutionnaires[379].

Ce n'est finalement qu'en janvier 1928, une fois les corps diplomatique et consulaire largement fascisés, que les délégations nationales des *fasci* à l'étranger sont supprimées, au profit d'un Secrétariat unique, et que de nouveaux statuts sont édictés par le Duce lui-même. Comme, une année plus tôt, les dirigeants locaux du PNF avaient été, en Italie, placés sous l'autorité des préfets, de même, les dirigeants locaux des FAE devaient-ils désormais répondre aux représentants de l'État à l'étranger[380]. Dès ce moment, comme le notera plus tard le Conseil fédéral, les « autorités consulaires, devenues fascistes, exercèrent *enfin* une influence déterminante[381] ».

[379] *Gazette de Lausanne*, 22.04.1923.

[380] De Caprariis, « "Fascism for export"? », art. cité, pp. 174-175.

[381] « Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'activité antidémocratique exercée par des Suisses et des étrangers en relation avec la période de guerre de 1939 à 1945 (motion Boerlin) », *op. cit.*, p. 171. (C'est moi qui souligne.)

Retour à Lausanne : essai de périodisation

Il était nécessaire de rappeler ces quelques éléments pour bien comprendre ce qui se joue à Lausanne durant les années 1920-1930. Quand on observe l'évolution du *fascio* local et des formes que prend la propagande du régime dans cette ville, on peut *grosso modo* distinguer trois phases, qui correspondent plus ou moins à celles repérées par d'autres chercheur·ses sur leurs terrains respectifs[382].

La première phase est contemporaine de la marche sur Rome (octobre 1922) et se prolonge jusqu'aux environs de l'adoption desdites « lois fascistissimes », fin 1925-début 1926. Dans le cas lausannois, cette phase renvoie à la fondation officielle, en janvier 1923, du *fascio* de Lausanne, qui va servir de fer de lance à la pénétration puis à la mise au pas des associations locales de l'émigration italienne.

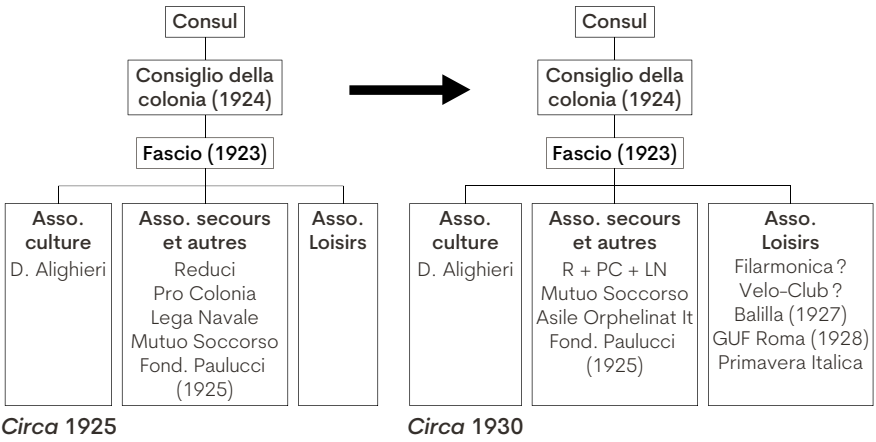

FIGURE 6.1 Quadrillage du tissu associatif des Italiens de Lausanne (1924–1930)[383].

[382] Je reprends ici la périodisation proposée par Lorenzelli Claire, « Les conférences à l'étranger pendant le fascisme (1922-1936) : nouvelles pratiques culturelles, nouvelles pratiques politiques », *Revue d'histoire culturelle. XVIIIe-XXIe siècles*, n° 6, 2023, pp. 1-15.

[383] Sources : Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne*, *op. cit.* ; Cantini Claude, « Il Circolo italiano (ex-Casa d'Italia) : 1933-1993 : le vecchie associazioni di Losanna », *Agora*, n° 26, 1993 ; Butikofer, *Le Centre international d'études sur le fascisme, op. cit.* ; Mornati, « Gli intellettuali, il partito e il fascismo italiano a Losanna », art. cité ; *Gazette de Lausanne* (diverses livraisons) ; *Feuille d'avis de Lausanne* (diverses livraisons). Ce schéma indicatif est encore incomplet ; R : Reduci ; PC : Pro Colonia ; LN : Lega Navale ; les dates entre parenthèses indiquent la date de création des organes ou associations, le point d'interrogation marque le doute quant au ralliement de certaines sociétés au « Conseil de la colonie ».

Après cette phase de « noyautage », il s'agit de contrôler l'émigration dans le but de la gagner au nouveau régime et d'en faire un relais de la promotion du fascisme et des intérêts économiques italiens à l'étranger. Ce processus de quadrillage, qui s'accompagne d'une consolidation de l'emprise du fascisme sur l'émigration italienne, correspond dans le cas de Lausanne à la formation, en 1924, d'un Consiglio della colonia. Celui-ci réunit, sous l'égide du consulat, la vingtaine d'associations italiennes présentes dans la capitale vaudoise. Renforcées par les statuts de janvier 1928 (voir *supra*), les autorités consulaires jouent ici un rôle central. La figure 6.1 illustre cette dynamique de verrouillage et d'assujettissement du tissu associatif des Italiens de Lausanne qui débouche sur l'ouverture, en 1933, d'une Casa d'Italia abritant le consulat, le *fascio* local, la Société Dante Alighieri ainsi que la Société des anciens combattants et une institution préscolaire italienne (« crèche italienne »). Seules sont signalées ici les sociétés qui, sur la vingtaine d'associations déjà en activité avant 1922, tombent sous l'influence des autorités consulaires à partir de 1925. Il s'agit, de fait, des principales sociétés de l'émigration italienne à Lausanne, en particulier des organisations à caractère patriotique (Reduci) ou nationaliste (Lega Navale). On remarquera également, dans le domaine des « associations de loisirs » ou de secours, la création de sociétés concurrentes au tissu associatif plus ancien.

Enfin, troisième phase et troisième objectif, il s'agit de s'assurer de la bienveillance et de l'appui des élites intellectuelles, politiques et économiques locales, en mobilisant sans limites le prestigieux capital symbolique de la culture italienne. Dans le cas lausannois, le moment clé de cette phase correspond à l'ouverture, en mars 1936, de l'Institut italien de culture, qui s'accompagne d'une certaine professionnalisation des intervenants dépêchés de la Péninsule, mais aussi, comme on le verra, d'une forme de délégation de la propagande à (si j'ose dire) l'indigénat local[384].

À chacune de ces phases, qui se chevauchent en partie, correspond le recours à certains « répertoires d'actions », spécifiques mais non exclusifs entre eux.

Les pratiques coercitives

Durant la période de noyautage, a fortiori après celle-ci, et quoi qu'en aient les affidés du squadrisme, il est exclu d'appliquer sur l'immigration

[384] Voir à cet égard Butikofer Roland, « L'Institut italien de culture de Lausanne : un instrument de la propagande fasciste en Suisse romande », *Les Annuelles*, 1990, pp. 71-95.

italienne locale les méthodes mobilisées dans la Péninsule pour abattre le mouvement ouvrier et réprimer les opposants au régime. Certes, les échauffourées entre membres des *fasci* locaux et antifascistes italiens ou suisses, comme au Tessin et à Genève, sont régulières : dans le canton de Vaud, sept rixes de ce type exigent l'intervention de la police entre mars 1923 et juin 1924[385]. Contre-productives auprès des communautés italiennes locales, ces démonstrations de force ou de violence, souvent héroïsées par leurs propres auteurs, provoquent également des incidents diplomatiques qui desservent la propagande du régime à l'étranger. Toutefois, si l'usage du *manganello* (la matraque) et de l'huile de ricin, associé au besoin à la pure et simple liquidation physique, n'est pas vraiment possible en Suisse, cette phase de noyautage des communautés italiennes à l'étranger ne va pas sans coercition. Une des premières formes de celle-ci, dont l'efficacité n'est pas à sous-estimer, consiste à intimider la communauté, soit par des menaces verbales directes et autres propos outranciers à l'encontre des antifascistes, soit par des menaces symboliques.

Quant aux admonestations comminatoires, on en trouve de multiples exemples dans les colonnes de la *Squilla Italica*[386]. Fondé en janvier 1923, cet « hebdomadaire fasciste pour les Italiens de Suisse », qui bénéficie rapidement de généreuses subventions de Rome, se pose en vigile musclé de la défense du fascisme et de la « vraie » *italianità* outre-Gothard. Adoptant une ligne éditoriale dure et très polémique jusqu'en 1929 (date à laquelle, par l'effet des réformes du statut des FAE de 1928, il devient le porte-voix quelque peu assagi des directives du gouvernement italien auprès de l'émigration en Suisse), il n'hésite pas à publier (janvier 1924) ce genre d'annonces :

> Fascistes !!!
>
> Vous souhaitez acheter un magnifique bâton de marche en bois d'Inde, flexible, entièrement recouvert de cuir marron, avec sangle, utilisation comme *manganello* – Prix : neuf francs.
>
> Écrire à C. Bettone, Rue du Canal 4, Yverdon. Prêt pour envoi postal[387].

Mauro Cerutti rapporte, détail significatif, que le jeune directeur de ce journal se plaisait à déambuler dans les rues de Lugano armé d'une matraque[388]…

385 Graa, *Entre communisme et frontisme*, *op. cit.*, p. 32.
386 Sur la *Squilla Italica*, voir Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, pp. 53-69.
387 *Squilla Italica*, 31.01.1924.
388 Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, p. 73.

On peut tenir ce genre de provocations pour une des formes d'expression des « pratiques de violence à basse intensité[389] », typique des intimidations exercées à l'encontre des tièdes ou des réfractaires au régime. Coercitives, mais généralement non létales, elles jouissent comme telles d'une relative impunité, à l'instar des bastonnades « éducatives » d'opposants, régulièrement prodiguées dans la Péninsule. Si la police vaudoise s'inquiète tôt des menées des fascistes italiens à Lausanne, le fait, précisément, qu'ils ne soient pas « officiellement » armés par l'État italien et que, pour la plupart d'entre eux, ils se contentent de posséder le fameux *manganello*, apparaît comme un élément rassurant. Ainsi en va-t-il par exemple de l'inspecteur Guinand, qui conclut une enquête ordonnée par le Département de justice et police du canton de Vaud au lendemain de l'enlèvement, à Rome, du député socialiste italien Giacomo Matteotti (1885-1924) sur ces considérations apaisantes :

> Le Fascio de Lausanne, jugé d'après les tendances de plusieurs de ses membres, n'est pas dangereux ; mais il se livre parfois à des interventions mal jugées [...][390].

Il reste difficile de mesurer l'efficacité de cette coercition privée et illégale sur les communautés italiennes de Lausanne. À vrai dire, l'opposition de plusieurs hiérarques du PNF à l'armement des FAE dans les pays d'accueil, ajoutée aux consignes qui leur font officiellement interdiction de recourir à la violence de groupe en territoire étranger, conduit à des confrontations individuelles qui, selon De Caprariis, tournent souvent en défaveur des milices fascistes : entre 1921 et 1932, 45 militants des *fasci* à l'étranger auraient été tués et 283, blessés[391]. Très rapidement, d'ailleurs, une véritable martyrologie se fait jour. Réorganisé en 1926 et purgé de ses éléments les plus rétifs à l'autorité croissante du consulat, le *fascio* de Lausanne troque ainsi son ancien nom (« L'indomptable »)

[389] Millan, « Squadrismo e repressione », art. cité, p. 39.

[390] ACV SB 100-21-1001 Fascisme canton VD 21-39, Rapport de l'inspecteur Guinand, Police de sûreté, du 21.06.1924.

[391] De Caprariis, « "Fascism for Export" ? », art. cité, p. 163. Plusieurs incidents sont à signaler en Suisse qui, effectivement, ne tournent pas en faveur des chemises noires, à l'instar des bagarres de Montbenon en juin 1924 : deux fascistes y sont rossés, sans qu'il soit possible de savoir s'il ne s'agissait pas d'une simple rixe entre ivrognes ; les victimes s'empressèrent de rapporter leur mésaventure au Consul et au *fascio* mais ne portèrent pas plainte ; voir par exemple, ACV, SB 100-21-1001, Fascisme canton VD 21-39, Rapport de l'inspecteur Lagnaz au chef du service de la Police de sûreté, 11.06.1924.

pour le patronyme de « Nicola Bonservizi », fondateur et chef du *fascio* de Paris, éliminé en 1924 par un anarchiste italien[392].

Durant la phase de noyautage, certains membres du *fascio* exercent, avec plus ou moins de succès, des pressions directes sur les responsables des associations italiennes de Lausanne pour tenter de les contraindre à se joindre aux célébrations organisées sous l'égide du faisceau licteur. Un rapport de police daté de juin 1924 signale ainsi le cas du président d'une association dénoncé par le *fascio* local et menacé de représailles pour avoir refusé de s'engager par écrit à faire participer sa société à un lever de drapeau[393]. Il semble que ce soit surtout par leurs activités de délateurs auprès des autorités consulaires locales, voire de mouchards au service des autorités romaines, que les membres du *fascio* soient craints et se signalent à la détestation de leurs concitoyen·nes apolitiques ou antifascistes. Ce genre de menées se poursuit du reste bien au-delà de la phase de noyautage et gagne probablement encore en importance à partir de la seconde moitié des années 1920, quand s'affirme le rôle des consulats dans le quadrillage de l'émigration italienne. En août 1923, un inspecteur note par exemple ceci :

> Par surveillance de la colonie italienne ils [les membres du *fascio* de Lausanne] entendent donc ceci : lorsqu'un Italien communiste, ou anti-patriote s'en va en Italie, il est immédiatement signalé [...]. Si son activité à l'étranger est nuisible à l'Italie, on le garde simplement là-bas, en le mettant dans l'impossibilité de nuire également à l'intérieur du pays[394].

Dix ans plus tard, en mars 1933, toujours à en croire les enquêteurs de police, les mailles du filet ne se sont pas relâchées :

> [Au] cours de nos investigations, il nous est revenu que dans presque toutes les villes du canton, le Consul aurait confié à un Italien, sédentaire, et forcément fasciste, la mission de lui envoyer les passeports de ses compatriotes, pour le renouvellement. Il nous est donc permis de croire que lorsque le Consul veut obtenir des renseignements sur l'un

392 ACV, SB 100-21-1001 Fascisme canton VD 21-39, Rapport de l'inspecteur Oehrli au chef du service de la Police de sûreté, 03.09.1926.

393 ACV, SB 100-21-1001 Fascisme canton VD 21-39, Rapport du brigadier Pichard au chef de service de la Police de sûreté, 16.06.1924.

394 ACV, SB 100-21-1001 Fascisme canton VD 21-39, Rapport de l'inspecteur Guinand au chef du service de la Police de sûreté du 25.08.1923.

quelconque des ressortissants italiens habitant le canton, il s'adresse de préférence à ces personnages[395].

Ces activités de renseignement sont menées à Lausanne aussi bien que dans le reste de la Suisse et ne sont guère appréciées des services de police et des autorités helvétiques. Elles entraîneront, du reste, plusieurs incidents diplomatiques entre Berne et Rome, conduisant au renvoi des espions concernés, parfois suivi du rappel ou du déplacement du personnel consulaire impliqué[396]. La note de mars 1933 mentionne encore un autre moyen de coercition très efficace en mains des consuls : le service de renouvellement de passeport. Le consul De Lucchi, nommé à Lausanne en 1920 et inscrit au PNF en 1926, étend ainsi aux antifascistes les mesures discriminatoires que son prédécesseur et lui-même appliquaient déjà aux anciens réfractaires et déserteurs italiens de la Première Guerre mondiale en les invitant à retourner « au pays » s'ils souhaitaient obtenir la prorogation de leur passeport[397].

Nommé fin 1928, le successeur de De Lucchi, le consul Italo Zappoli, ancienne vedette du football bolonais, aggrave encore cette pratique. Se présentant lui-même comme un fasciste de la première heure, membre de la Milizia Volontaria per la Sicurezza Nazionale, il associe menaces et insultes – humiliation typique des formes de violences symboliques à « basse intensité » exercées par le régime à l'encontre de ses adversaires – à ses refus de renouveler les passeports de requérant·es antifascistes. L'une des figures centrales des antifascistes italiens de Lausanne, l'entrepreneur et ex-maire socialiste de la commune d'Intra (Piémont), Luigi Zappelli (1886-1948), s'en plaindra du reste en novembre 1930 auprès du Département politique de la Confédération[398].

Rappelons enfin, au chapitre des pratiques coercitives appliquées à l'encontre de l'émigration italienne dans la phase de noyautage puis de quadrillage des communautés immigrées, la sinistre loi du 31 janvier 1926. Celle-ci dispose que l'État italien peut retirer la citoyenneté italienne, avec éventuelle séquestration ou confiscation des biens restés en

395 ACV, SB 100-21-1001 Fascisme canton VD 21-39, Rapport du sous-brigadier Pasche au chef du service de la Police de sûreté du 04.03.1933.

396 Voir « Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'activité antidémocratique », *op. cit.*, pp. 176 ss.

397 Mornati, « Gli intellettuali, il partito e il fascismo italiano a Losanna », art. cité, p. 1008.

398 Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, p. 439 ; « Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'activité antidémocratique », *op. cit.*, p. 176.

Italie, à celle ou celui « qui commet ou concourt à commettre à l'étranger un acte destiné à troubler l'ordre public dans le Royaume ou susceptible de porter atteinte aux intérêts italiens ou de diminuer la réputation ou le prestige de l'Italie, même si l'acte ne constitue pas un délit[399] ». Même si cette loi, à ma connaissance, n'a pas été utilisée contre les *fuorusciti* (exilés politiques antifascistes italiens) de Lausanne, il s'agissait là d'une arme redoutable, dont la force coercitive se mesure sans doute moins au nombre de cas où cette disposition fut effectivement appliquée, que par la « violence hypothétique »[400] exercée, à savoir la menace qu'elle permettait de faire planer sur tout émigré italien tenté par la critique du régime ou de ses représentants à l'étranger.

« Faire colonie »

Si l'usage de diverses formes de contraintes a donc facilité le noyautage puis le quadrillage des associations de l'émigration italienne à Lausanne, ce travail de coercition s'accompagne également d'un travail d'intégration. Son efficacité dépend, en retour, des relais que le *fascio* puis, à partir de la seconde moitié des années 1920, les autorités consulaires trouvent ou non auprès du tissu associatif local. Comme on l'a dit et ainsi que l'illustre la figure 6.1, tout semble indiquer que, vers 1930, les principales associations italiennes de Lausanne sont tombées sous la coupe du consulat, qui a lui-même la haute main sur le Conseil de la Colonie depuis 1924 et qui exerce, en outre, sa pleine autorité sur un *fascio* local réorganisé depuis 1926. Ces associations, désormais plus ou moins fascisées, remplissent alors une double fonction.

D'une part, elles agissent auprès de l'immigration italienne elle-même, en reprenant et en développant, mais sous l'égide, désormais, des autorités consulaires et de personnalités locales acquises au régime, les services sociaux, scolaires, culturels et autres activités d'assistance ou de philanthropie assumés jusque-là par le tissu associatif local. À cet égard, le rôle des institutions associatives, comme

399 Extrait de l'article 1 de la loi du 31.01.1926 (n° 108) consultable sur le site https://www.normattiva.it/ (consulté le 19 avril 2025). Sur l'usage qui est fait de cette loi et sur le rôle de la *Squila Italica* dans son adoption, voir Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, pp. 65-66.

400 Sur ce concept, voir Corner Paul, *La dittatura fascista. Consenso e controllo durante il Ventennio*, Roma : Carocci, 2018, p. 70.

en Italie, est complémentaire de celui joué par la contrainte dans la fabrique du consentement au régime : l'adhésion au *fascio* local et à ses organisations, qu'elle se décide par conviction, par opportunisme ou par simple gain de paix – ne serait-ce que pour s'éviter les injures du consul local lors d'une démarche administrative –, assure l'accès aux prestations, notamment scolaires et d'assistance, offertes par un tissu associatif désormais fascisé. D'autre part, et en même temps qu'elles œuvrent au quadrillage et à l'intégration progressive de l'émigration italienne dans cette fiction sémantique d'usage à l'époque qu'est ladite « colonie italienne » de Lausanne, ces associations assument une deuxième fonction essentielle. Elles servent également de relais à la propagande du régime à l'étranger, notamment dans les domaines patriotique, culturel, mondain, philanthropique ou récréatif, domaines qui forment par ailleurs autant de points de rencontre avec la population et les élites locales.

Le dépouillement de la presse régionale digitalisée – travail encore en cours à l'heure où j'écris – montre, sur le plan qualitatif, que Lausanne fournit un excellent exemple de transnationalisation des pratiques et rituels de masse peu à peu développés dans la Péninsule pour fabriquer le consentement à l'« Italie nouvelle ». De 1923 et jusque vers 1935-1936, la capitale vaudoise et sa Riviera offrent en effet une reproduction frappante du calendrier des manifestations et fêtes fascistes progressivement mises en place dans la Péninsule par le régime de Mussolini. Sur le plan quantitatif, les données récoltées dans la presse sont, quant à elles, encore incomplètes, comportent certains biais et sont donc à prendre sous toutes réserves ; elles permettent toutefois d'établir une chronologie provisoire et certaines tendances.

Une première investigation tend à confirmer que c'est bien durant la phase de noyautage et du verrouillage du tissu associatif local, soit entre 1924 et 1935, que l'indice d'apparition de représentants officiels de l'immigration italienne dans l'espace public est le plus élevé (fig. 6.2). Il s'agit, en général, de manifestations publiques permettant, sous prétextes patriotiques, philanthropiques ou assistanciels, de capter un héritage mémoriel (par exemple, l'hommage traditionnellement rendu, à l'occasion de la Toussaint, aux morts italiens de Lausanne durant la Première Guerre mondiale) ou tel rituel patriotique (par exemple, la célébration de la bataille de Vittorio Venetto du 24 octobre 1918) au profit de la propagande du régime (par exemple, en associant ces deux célébrations à celle de la marche sur Rome).

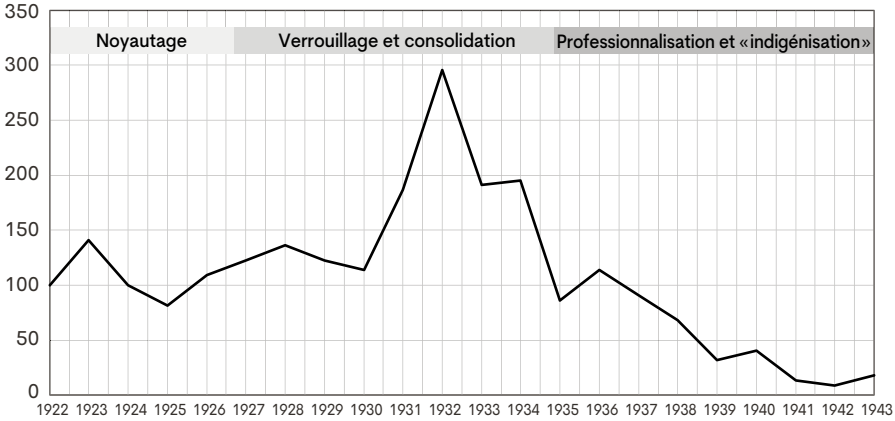

FIGURE 6.2 Indice d'apparition de ladite «colonie italienne» dans l'espace public urbain. Lausanne1922-1943 (base 100 en 1922)[401].

Bien entendu, ce type d'instrumentalisation ne passe pas inaperçu et fait l'objet de critiques régulières de la part de la gauche vaudoise[402]. Entre autres exemples, mentionnons celui des socialistes lausannois, qui déposent en octobre 1930, sous la conduite de Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953), une interpellation au Conseil communal pour demander à la Municipalité les mesures qu'elle compte prendre pour éviter que la célébration de la fête des morts ne tourne en provocation fasciste. Dans son développement, l'interpellant résume parfaitement ce qui se joue dans ce type de manifestations :

> Le 2 novembre, jour des Trépassés, les membres de la colonie italienne se rendent à Montoie pour rendre hommage à leurs morts. À notre tour, nous ne pouvons que nous incliner devant ces morts. Mais depuis quelques années, cette manifestation a pris un caractère de plus en plus politique et fasciste. Au début, n'y participaient que des civils, comme vous et moi. De plus en plus elle est devenue fasciste et l'on voit des participants faire le salut à la romaine. On a vu paraître les chemises noires et cette cérémonie qui, jadis, avait un caractère facultatif, est devenue

401 Sources : *FAL* 1922-1944 ; *Gazette de Lausanne* 1922-1943. Les noms des consuls en poste ainsi que l'expression «colonie italienne» et «fascio» ont été entrés dans les moteurs de recherche, avec vérification du contenu des articles pour éviter des doublons ; il s'agit d'un indice simple en base 100 de 1922.

402 Voir dans ce volume le chapitre 11 de Colin Rutschmann, ainsi que Hugli, «Socialisme antifasciste à Lausanne : de la première à la Deuxième Guerre mondiale», art. cité.

> quasi obligatoire pour les Italiens habitant Lausanne. Tous doivent marcher derrière les chemises noires[403].

Comme l'a bien vu ce député, l'émigration italienne locale, hétérogène et divisée, est en quelque sorte impérieusement invitée, sinon moralement contrainte, à venir « faire colonie » autour du faisceau licteur, au motif de célébrations publiques à caractère patriotique, charitable, mondain, sportif ou récréatif.

Le temps des conférences

Contemporainement au quadrillage des communautés italiennes de Lausanne, il s'agit également de s'assurer de la bienveillance et de l'appui de la population et des élites intellectuelles, politiques et économiques locales.

Plusieurs répertoires d'action sont ici mobilisés. Typiquement, le *dopolavoro* local, ouvert en août 1929 à l'exemple de l'organisation de masse créée en 1925 dans la Péninsule pour « structurer »[404] les loisirs de la population italienne, s'ouvre également aux Vaudois·es. Dès la fin des années 1920 et jusqu'en 1941, des séjours balnéaires sont proposés aux enfants, y compris suisses. Ils sont bientôt agrémentés (fig. 6.3 et 6.4), pour leurs parents, de croisières en Méditerranée proposées aux Lausannois·es, qui connaissent un franc succès (sixième édition en 1936). En 1936, le voyage à Rome, Naples, Florence, offert à 168 francs *tutto compreso*[405], est promu avec le slogan : « Visitez l'Italie sous les sanctions ».

[403] *Bulletin officiel des séances du Conseil communal de Lausanne*, séance du 28.10.1930, Lausanne : Held, 1930, p. 238 ; sur Jeanneret-Minkine, voir Jeanneret Pierre, *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Lausanne : Aire, 1991.

[404] De Grazia Vittoria, « Dopoloavoro », in de Grazia Victoria et Luzzato Sergio (dir.), *Dizionario del fascismo*, Torino : Enaudi 2002, p. 443.

[405] Voyage en 2e classe. Précisons, à titre indicatif, qu'en 1936, le salaire moyen d'un manœuvre dans la construction à Lausanne se situe aux environs 100 francs pour 15 jours de travail et que la location d'un deux-pièces coûte environ 60 francs par mois, sans les charges. On ne dispose malheureusement d'aucune étude sur la composition sociologique du public visé par cette promotion touristique. La reconnaissance progressive, après 1918, du droit aux congés payés permet toutefois de supposer que ces propositions de voyages s'adressent moins à un public coutumier des grands palaces italiens qu'aux membres des classes moyennes, employé·es, enseignant·es, etc. Sur la propagande par le tourisme, voir notamment Poupault Christophe, « Concilier dictature totalitaire et tourisme. Le régime fasciste italien face à ses ambitions touristiques », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 36, 2018, pp. 2-16 ; Di Donna Giuseppe, « La promotion du tourisme italien en Suisse pendant la période 1919-1943 », thèse, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, 2020.



FIGURE 6.3 Publicité pour une croisière en Italie et en Grèce, parue dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, le 29 juillet 1936, p. 9.



FIGURE 6.4 Soutenir l'Italie sous les sanctions, annonce pour un séjour balnéaire en Italie, parue dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, le 26 mars 1936, p. 4.

Mais, pour séduire les élites locales, c'est surtout la mobilisation sans limite du prestigieux capital symbolique de la culture italienne qui est systématiquement opérée ; il s'agit de célébrer les louanges d'une « italianité » puis d'une romanité éternelle, dont le fascisme mussolinien serait à la fois l'héritier historique et la plus haute synthèse contemporaine. Ici, comme l'a bien montré Butikofer, le répertoire d'action privilégié est essentiellement celui de la conférence publique, donnée par des personnalités proches du régime et plus ou moins

éminentes[406]. Le moment clé de cette phase correspond à l'ouverture, en mars 1936, de l'Institut italien de culture, qui s'accompagne d'une certaine professionnalisation des intervenants italiens, mais aussi d'une forme de délégation de la propagande à l'indigénat local, puisqu'un nombre non négligeable des conférenciers invités sont Suisses. Des figures de la droite conservatrice helvétique, telles que Gonzague de Reynold ou Henri de Ziegler, y sont des orateurs écoutés.

TABLEAU 6.1 Manifestations proposées par l'Institut italien de culture, 1936-1943[407].

	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943
Expositions	1	0	0	1	0	1	0	1
Concerts	2	0	2	2	5	4	9	9
Conférences	12	8	14	17	30	19	20	18
dont orateurs suisses	3	3	2	6	13	6	4	10

Les autorités, qui sont consultées dès lors que ces conférences sont publiques (il faut en effet payer l'impôt sur les spectacles et s'assurer que soient respectées les prescriptions du Conseil fédéral sur la participation d'étrangers à des manifestations publiques), sont plutôt libérales dans l'octroi des autorisations que sollicite le consulat. Pourvu que celui-ci promette qu'on ne parlera pas de politique et qu'on s'abstiendra d'attaquer les gouvernements étrangers. En réalité, il paraît assez vain, du point de vue analytique, de vouloir différencier les conférences de nature politique des conférences ou manifestations « purement » culturelles, puisque l'acte même de venir parler à l'Institut (ou dans toute autre association locale placée sous l'autorité de l'État fasciste italien) surdétermine contextuellement le message délivré et fournit, de fait, une caution à la propagande du gouvernement de Mussolini[408].

406 Butikofer Roland, « L'Institut italien de culture de Lausanne : un instrument de la propagande fasciste en Suisse romande. (1936-1943) », *Les Annuelles*, 1990, pp. 71-95.

407 Sources : Butikofer, « Le Centre international d'études sur le fascisme et l'Institut italien de culture », *op. cit.* ; *FAL* 1936-1944 ; *Gazette de Lausanne* 1936-1944.

408 C'est pourquoi je n'aborderai pas ici le contenu même de ces conférences, discuté par Butikofer, dans « Le Centre international d'études sur le fascisme et l'Institut italien de culture », *op. cit.*, et Mornati, « Gli intellettuali, il partito e il fascismo italiano a Losanna », art. cité.

Reste que la manière de chanter les louanges du régime et de célébrer l'universalité de Rome passe souvent par des chemins détournés. Même si, à distance d'aujourd'hui, les intentions paraissent limpides, sur le moment même, le propos de certains orateurs s'avère parfois fort alambiqué et difficile à saisir, notamment pour les limiers de la Sûreté vaudoise. Ainsi du sous-brigadier Reymond et de l'inspecteur Wieland, qui rapportent en décembre 1938 :

> Conformément à la réquisition du DFJP, les soussignés ont assisté à la conférence que M. le Baron Pietro Francisci donnait [...] sur : « La Continuité de Rome ». Trois cents personnes étaient réunies dans le grand salon de l'Hôtel de la Paix. [...]. C'est à 21 heures que M. Francisci a commencé sa conférence, qu'il lira tout au long. Notons [...] que le conférencier s'est tenu dans les limites qui lui avaient été assignées par le DFJP. D'autre part, sa conférence était une suite de réflexions historico-philosophiques sur les bases immuables de l'État romain. Il est à peu près impossible d'en faire un résumé. Disons pourtant que... [suivent 2 pages de « résumé »]. À 22 h 15, la conférence est terminée [...][409].

Conclusion provisoire

À l'été 1940, le ministre d'Italie en Suisse, l'ancien journaliste Attilio Tamaro (1884-1956), en poste à Berne depuis 1935 et parfaitement représentatif de cette nouvelle génération de diplomates propulsée dans la carrière grâce au train du fascisme, écrivait à l'un de ses correspondants :

> La propagande que nous avons menée jusqu'à présent, en raison du mépris général que leur arrogance [l'arrogance des Suisses] a nourri pour les choses italiennes, n'a servi à rien. Nous la poursuivons, parce que nous voulons pouvoir dire que nous l'avons faite, et parce que nous aimons nos idées et voulons les faire connaître, mais nous ne nous faisons aucune illusion [...][410].

[409] ACV, SB 100-21-1001 Fascisme canton VD 21-39, Rapport du sous-brigadier Reymond et de l'inspecteur Wieland du 01.12.1938.

[410] AfZ, Fonds Attilio Tamaro/44 Italienische Gesandtschaft in Bern : Politische Berichte, Korrespondenz 1936-1943, Lettre de Attilio Tamaro à Iviglia, non datée, mais probablement de mai ou juin 1940.

Tamaro tirait un bilan négatif et amer des résultats obtenus par le patient travail de diplomatie culturelle mené en Suisse : selon lui, le « fanatisme démocratique » l'emporterait toujours, chez les Confédérés, sur toute action décisive de rénovation politique, à moins d'un « choc [*urto*] extérieur » (entendez une invasion du territoire) et que, s'il se trouvait certes des admirateurs helvétiques de l'art italien, cette disposition n'impliquait pas que les Suisses modèrent leur jugement négatif sur la politique de l'Italie en guerre.

Si, comme on l'a signalé en introduction, la réception et l'efficacité de la propagande italienne à Lausanne évoluent également en fonction des relations italo-suisses et de la situation internationale, le rapprochement opéré par Mussolini avec l'Allemagne nazie à partir de 1936 marque sans aucun doute le début d'un certain déclin, malgré l'ouverture de l'Institut italien de culture, la même année. Cependant, le jugement de Tamaro paraît doublement exagéré. D'une part, parce qu'au lendemain de l'invasion de la France, le « fanatisme démocratique » est loin d'être la passion la mieux partagée par les milieux politiques, économiques et culturels de Suisse. D'autre part, parce que la propagande menée à Lausanne a indiscutablement contribué au développement d'un biotope philofasciste local qui, plus que les intrigues du professeur Boninsegni et de quelques autres, explique l'octroi du d.h.c. à Mussolini début 1937 : ce geste, acte de propagande en faveur du régime s'il en est, s'inscrivait du reste dans le prolongement de la politique de bienveillance menée par le Conseil fédéral, dont la formulation la plus claire est donnée quelques semaines plus tard, en mai 1937, par le chef suppléant de la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral, Hans Fröhlicher (1887-1961) : « La Suisse ne peut pas mener une politique antifasciste. [...] Il ne faut donc pas manquer *une* occasion de faire quelque chose pour les bonnes relations avec l'Italie[411]. »

Quant au biotope philofasciste local, je pense beaucoup moins à des fascistes déclarés, du type d'Arthur Fonjallaz (1875-1944) – le chef de la Fédération fasciste suisse qui, même s'il est largement subventionné par Mussolini, fait une mauvaise publicité à l'« Universalité de Rome » –, qu'aux milieux politiques, intellectuels et patronaux de la

[411] Cité par Hauser Benedikt, *Netzwerke, Projekte und Geschäfte : Aspekte der schweizerisch-italienischen Finanzbeziehungen 1936-1943*, Beitrag zur Forschung, UEK Schweiz-Zweiter Weltkrieg, Zürich : Chronos, 2001, p. 35. (C'est Fröhlicher qui souligne.)

droite romande[412]. Ces milieux (voir les chapitres 3 et 8) sont alors doublement convaincus que, sur le plan intérieur, le corporatisme, associé ou non à une réforme plus ou moins autoritaire des institutions helvétiques, s'impose, et que, sur le plan extérieur, les liens avec l'Italie fasciste et ses colonies, anciennes et nouvelles, doivent être cultivés et approfondis. Pour des raisons d'opportunité économique, mais aussi pour des motifs politiques et culturels, parce qu'il faut se mettre, désormais, au diapason de « l'ordre nouveau ».

En ce sens, l'œuvre de propagande et de diplomatie culturelle entreprise à Lausanne par l'Italie fasciste, notamment parce qu'elle a permis de bloquer mieux qu'à Genève ou qu'à Zurich les voix antifascistes ou dissidentes de ladite « colonie italienne », s'est montrée très efficace.

[412] Cerutti Mauro, « Mussolini bailleur de fonds des fascistes suisses. Les relations entre le colonel Arthur Fonjallaz et le Duce, à la lumière de nouveaux documents italiens », *Revue suisse d'histoire*, n° 6, 1985, pp. 21-46.

Fiorenzo Mornati

7 Pasquale Boninsegni à Lausanne : le rôle académique et l'action politique

Le colloque de l'Université de Lausanne sur les présences fascistes m'a conduit à reconsidérer la biographie intellectuelle de Pasquale Boninsegni (1869-1939) que j'ai publiée il y a vingt-cinq ans[413]. J'ai retenu les moments qui me paraissaient les plus significatifs au regard des intérêts du présent ouvrage.

Ainsi, la première section de ce chapitre retrace les quarante années de présence de Boninsegni à l'Université de Lausanne. La deuxième section expose les différentes phases (d'abord socialiste, puis nationaliste, enfin fasciste) de son action politique à Lausanne. La dernière section aborde les moments clés de sa relation avec Mussolini ainsi que le doctorat honoris causa décerné au Duce par l'Université de Lausanne, épisode marqué par l'absence de participation visible de Boninsegni, mais non par son absence d'interventions informelles.

La longue présence de Boninsegni à l'Université de Lausanne

Pasquale Boninsegni est né à Rimini, dans une famille modeste, le 10 octobre 1869, et est mort à Lausanne le 15 octobre 1939, quelques jours après avoir pris sa retraite. Son parcours scolaire a été particulièrement

[413] Mornati Fiorenzo, *Pasquale Boninsegni e la Scuola di Losanna*, Torino : Utet, 1999.

chaotique. Bien qu'il ait échoué à l'examen du baccalauréat classique à l'été 1889, il obtient exceptionnellement l'autorisation du ministre de l'Éducation publique de s'inscrire à l'université. Il suit ainsi des cours en sciences mathématiques, physiques et naturelles[414] auprès des universités de Bologne, Turin et Rome, sans toutefois obtenir de licence, réussissant seulement quelques examens. Les résultats modestes des études universitaires de Boninsegni s'expliquent également par le fait que, durant la seconde moitié des années 1890, il consacre la majeure partie de son temps et de son énergie à un intense militantisme socialiste à Rome et dans ses environs. Pendant l'été 1897, il organise notamment une tentative d'occupation de terres non cultivées.

Cependant, probablement à partir de novembre 1900, Boninsegni s'exile[415] à Lausanne (les raisons du choix de se rendre dans la capitale vaudoise restent inconnues), afin d'éviter une condamnation imminente à la prison[416] pour diffamation dans la presse à l'encontre du député conservateur Ferruccio Macola (1861-1910)[417] : Boninsegni avait été accusé, en tant que gérant de l'hebdomadaire satirique romain anticlérical et socialiste *L'Asino*, d'y avoir publié des articles qui portaient atteinte à la réputation de Macola.

En janvier 1901, Boninsegni rend visite à Vilfredo Pareto dans sa nouvelle résidence de Céligny. Il est immédiatement engagé par Pareto, qui lui délivre un cours personnalisé d'économie mathématique et lui demande d'enseigner les mathématiques à son premier assistant, Vittorio Racca (1876-1957)[418] (licencié en droit). La toute première impression générale que Boninsegni laisse à Pareto a dû être très positive, car Pareto déclare qu'il est « très heureux que Boninsegni s'occupe d'économie mathématique » et qu'il est convaincu que son nouvel élève « sera en mesure de

414 Il délaissera ces disciplines pour se consacrer aux mathématiques pures.

415 Il semble qu'à l'époque, il envisageait cet exil comme temporaire : en effet, Pareto, dans une lettre à Pantaleoni datée du 10 septembre 1901, mentionne que « Boninsegni aspire à revoir sa patrie » (Pareto Vilfredo, *Lettres à Pantaleoni, 1897-1906*, Genève : Droz, 1984, p. 372).

416 Il est effectivement condamné à six mois de prison le 29 décembre 1900 par la sixième chambre du Tribunal civil et pénal de Rome.

417 Le 6 mars 1898 à Rome, Macola avait tué le député radical milanais Felice Cavallotti, leader bien connu de l'extrême gauche, après que ce dernier l'ait provoqué en duel, en réaction à l'accusation de Macola de nourrir des ambitions gouvernementales obsessionnelles.

418 Sur la biographie intellectuelle de Vittorio Racca, voir Busino Giovanni, *Vittorio Racca 1876-1957,* in Bridel Pascal et Busino Giovanni, *L'École de Lausanne de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, Lausanne : Université de Lausanne, 1987, pp. 97-114.

faire un travail qui honorera l'Italie »[419]. Au printemps et à l'été 1901, Boninsegni connaît son baptême du feu scientifique lors d'une controverse avec l'économiste milanais Ulisse Gobbi (1859-1940) et, au début de l'année 1902, il publie son premier et plus important article d'économie pure. À l'automne 1903, que Racca ne se soit pas presenté à la rentrée universitaire (pour avoir prolongé ses vacances en Macédoine) conduit Pareto, indigné, à exiger et à obtenir de l'Université de Lausanne le renvoi de Racca et son remplacement par Boninsegni.

Ainsi, le 20 novembre 1903, Boninsegni commence sa très longue carrière d'enseignant à l'Université de Lausanne, qui durera presque quarante ans. La période d'essai semble avoir donné des indications positives puisque, sur proposition de Pareto, le gouvernement cantonal approuve, le 12 juillet 1904, la nomination de Boninsegni comme chargé de cours pour un mandat renouvelable de deux ans[420].

Au cours de l'été 1906, la carrière académique de Boninsegni à Lausanne prend un second tournant décisif. Dès janvier 1905, Pareto avait mûri l'intention de renoncer à l'enseignement, qui lui imposait de fatigants déplacements entre Céligny et Lausanne et entravait son activité scientifique. La qualité du travail de suppléance effectué par Boninsegni amène Pareto à considérer son collaborateur comme son successeur, même s'il admet que « cela dépend des autorités et [ne sait] pas ce qu'elles voudront faire », en précisant que le suppléant « est bon, mais il ne parle pas très bien le français, et c'est quelque chose qui a un certain effet ici »[421].

Quoi qu'il en soit, le 11 juillet 1906, Pareto démissionne de son poste à l'Université de Lausanne en raison de conflits fiscaux avec les autorités lausannoises et, surtout, pour des raisons de santé. Cependant, il accepte de dispenser des cours pendant le semestre d'hiver 1906-1907 afin de donner le temps aux autorités universitaires de lui trouver un successeur. Boninsegni, quant à lui, présente sa candidature au poste de professeur auprès du doyen de la Faculté de droit, Simon de Félice, le 14 novembre 1906, en ne s'appuyant pour l'essentiel que sur ses trois années de suppléance et la récente démission de Pareto.

419 Lettre de Pareto à Antonio Graziadei du 10 janvier 1901 in Pareto Vilfredo, *Correspondance, 1890-1923*, tome I, Genève : Droz, 1975, pp. 419-421. Un jugement encore plus élogieux se trouve dans la lettre de Pareto à Maffeo Pantaleoni du 8 octobre 1901 in Pareto, *Lettres à Pantaleoni, 1897-1906*, *op. cit.*, p. 377.

420 ACV, Département de l'instruction publique et des cultes, KXIII, 1904, fascicule 61.

421 Lettres de Pareto à Guido Sensini des 18.01, 09.04 et 01.07.1905, *ibid.*, p. 533, 543-544, 552.

Afin de maintenir les relations prestigieuses établies par Pareto (qui est déjà devenu un chercheur de renommée internationale) avec l'École de Lausanne, le Conseil de la Faculté et la Commission universitaire (l'organe exécutif de l'Université de Lausanne) acceptent la proposition de Pareto de réorganiser les enseignements économiques et sociaux. Pareto est proposé par les deux organes comme professeur titulaire de sciences politiques et sociales, tandis que Boninsegni est proposé comme professeur extraordinaire d'économie politique appliquée, de législation sociale, de science financière et de statistique. La proposition académique est approuvée par le gouvernement cantonal vaudois le 8 janvier 1907, et Boninsegni est nommé professeur extraordinaire à partir du 1er avril 1907.

À l'automne 1908, les autorités académiques et gouvernementales convainquent Pareto de retirer la démission qu'il avait présentée le 18 septembre 1908 pour des raisons de santé, en lui accordant un congé pour l'année académique 1908-1909. Pendant cette période, Boninsegni le remplace pour l'économie pure, et Maurice Millioud (1865-1925), professeur ordinaire de philosophie depuis 1900, pour la sociologie. Boninsegni reste professeur suppléant d'économie pure et professeur extraordinaire d'économie politique appliquée, de législation sociale, de science financière et de statistique jusqu'à sa nomination en tant que professeur ordinaire titulaire en 1926.

La démarche complexe de Boninsegni pour obtenir un poste de professeur ordinaire commence le 7 septembre 1923, donc peu après la mort de Pareto, par une lettre[422] envoyée par Eugène Couvreu (1862-1945, syndic de Vevey, député radical-démocrate au parlement cantonal vaudois, et ami de Boninsegni et de Millioud) à Jules Dufour, chef du Département de l'instruction publique et des cultes. Dans cette lettre, Couvreu soutient la nomination de Boninsegni en tant que professeur ordinaire, estimant qu'il a été injustement entravé malgré ses mérites scientifiques et pédagogiques, en raison de sa nationalité étrangère. L'intervention de Couvreu n'a pas d'effet immédiat, mais elle place la question de la nomination de Boninsegni au gouvernement cantonal dans des termes influents et favorables. Cette question prend une tournure définitive après la mort de son ami Millioud, professeur ordinaire de sociologie et directeur de l'École des sciences sociales et politiques (ESSP), le 8 janvier 1925. Le 17 février 1925, le

[422] Datée du 7 septembre 1923, BCUL, fonds Millioud.

Conseil de l'ESSP désigne Boninsegni pour enseigner la sociologie et le juriste Antoine Rougier pour diriger l'École. Cependant, plusieurs avocats membres du Grand Conseil proposent, le 9 mars 1925, au Conseil d'État, la candidature de Pierre Boven (1886-1968), ancien élève de Pareto et substitut du procureur cantonal, qu'ils considèrent comme « le seul qui est prêt actuellement à assurer la continuation de l'École de sociologie de Lausanne ».

Après que la Commission universitaire et la Faculté de droit ont examiné la candidature de Boninsegni, sans discuter celle de Boven qui n'était pas encore formalisée, le gouvernement cantonal accepte, le 9 avril, la candidature de Boninsegni. Cette décision s'appuie sur le fait qu'en accord avec la politique d'économies du gouvernement, Boninsegni accepte d'assumer une charge d'enseignement supplémentaire sans augmentation de salaire[423]. La patience de Boninsegni est finalement récompensée : le 7 septembre 1926, le gouvernement cantonal – suivant la tradition de promouvoir tous les deux ans au rang de professeur ordinaire des personnes extraordinaires pour la qualité de leur enseignement, leurs travaux scientifiques et l'importance de leur chaire – nomme Boninsegni, soutenu par ses collègues de la Faculté, professeur ordinaire d'économie politique, de sociologie, de statistique, de science financière et de législation sociale.

Le 20 juillet 1928, sur proposition du conseil de l'ESSP, Boninsegni est nommé directeur de l'École par le gouvernement cantonal. Il occupera cette fonction pendant une décennie, jusqu'à sa mort, sans interruption. Durant son mandat, Boninsegni s'efforce de renouveler les enseignements économiques et sociaux de l'Université de Lausanne. Dans les derniers mois de sa vie, il prépare sa succession en soutenant la candidature de Jean Piaget (1896-1980) pour la chaire de sociologie, proposition formulée par Arnold Reymond (1874-1958) et approuvée par le gouvernement cantonal le 17 mars 1939. Il justifie ce choix par la réputation internationale de Piaget, rendant les autres candidatures superflues. Par ailleurs, en établissant des contacts internationaux, Boninsegni débute la recherche de son successeur en économie politique, qui sera Firmin Oulès (1904-1992).

[423] ACV, Département de l'instruction publique et des cultes, K III 324 1925, Sciences sociales.

La militance politique de Boninsegni à Lausanne : socialisme, nationalisme et fascisme

Les dernières traces du militantisme socialiste de Boninsegni apparaissent à Lausanne au printemps 1902. Après avoir pris part à des discussions (en suivant les conférences d'autres intervenants), où il mettait en garde contre un enthousiasme excessif pour les coopératives et s'opposait fermement à une proposition de soumission chrétienne aux problèmes sociaux, Boninsegni prononce deux conférences encore marquées par une orientation socialiste. Après la première conférence, intitulée *Les phrases toutes faites et les partis humanitaires*, Boninsegni est critiqué par un chroniqueur socialiste pour avoir traité le sujet de façon peu convaincante. Ses détracteurs lui reprochent la définition obscure et alambiquée qu'il donne du terme solidarité ainsi que sa prétention à contester le droit du prolétariat à procréer, invoquant des raisons paradoxales d'humanité. Lors de la seconde conférence, il aborde le sujet de la grève, suscitant une vive discussion au cours de laquelle il est hué.

La phase socialiste de la biographie intellectuelle de Boninsegni connaît une inflexion scientifique notable au début de l'année 1903, lorsqu'il publie un compte rendu[424] commandé par Pareto, sur le deuxième volume des *Systèmes socialistes*. Boninsegni identifie le point de départ de l'enquête de Pareto dans l'observation que l'imperfection des institutions sociales afflige les êtres humains, les poussant à y chercher la cause des maux de la société. On a toujours cru que cette cause devait se trouver dans des éléments simples, ce qui a donné naissance à des théories de réforme sociale souvent défendues avec fanatisme malgré leur totale inconsistance scientifique : selon Boninsegni, la théorie marxiste n'est que la plus récente de ces théories simplistes.

À l'été 1914, au début de la Première Guerre mondiale, 10 000 Italiens résidant dans le canton de Vaud retournent dans leur pays. Pour ceux qui restent, des comités permanents sont créés à Lausanne et dans les principales villes du canton. Leur but est de relier les différentes colonies à la chambre de commerce italienne de Genève (pour les intérêts économiques et commerciaux), à l'attaché royal à l'émigration à Lucerne (pour les accidents du travail) et à l'agence consulaire de

[424] Boninsegni Pasquale, « Compte rendu de V. Pareto, Les systèmes socialistes (deuxième volume), Paris : Giard et Brière, 1902 », *La vita internazionale*, 05.01.1903, pp. 9-12, 20.01.1903, pp. 41-44, 20.02.1903, pp. 115-188.

Lausanne (pour les autres tâches). Parmi les nombreux membres du Comité permanent de Lausanne, Boninsegni est élu vice-président et Bruno Galli-Valerio, originaire de Sondrio et professeur ordinaire de parasitologie et de médecine expérimentale à l'Université de Lausanne depuis 1897, est élu président[425].

La Grande Guerre offre à Boninsegni l'occasion de renouer avec le journalisme militant : le 23 janvier 1915, l'hebdomadaire *L'Italia*, qu'il dirige, paraît à Lausanne. Sans « n'être affilié ni à aucun parti ni à aucune idée préconçue », ce journal ambitionne de devenir « un organe unique de toute la colonie italienne en Suisse, représentant ses multiples aspects et défendant et protégeant honnêtement et objectivement ses intérêts »[426]. Avec l'entrée de l'Italie dans la Première Guerre mondiale le 24 mai 1915, et le départ de Lausanne des premières cohortes d'immigrés italiens répondant à l'appel aux armes de la patrie, L'*Avvenire dei Lavoratori*, l'hebdomadaire combatif de la section locale du parti socialiste italien, lance une vive polémique contre les notables de la communauté italienne, dont Boninsegni, accusés de ne pas partir au front malgré leurs fréquentes manifestations de nationalisme belliqueux.

En réponse à ses adversaires socialistes, qu'il accuse d'avoir « appris certaines théories comme des perroquets et de les répéter de la même manière », Boninsegni[427] soutient que la guerre actuelle n'est pas une manœuvre capitaliste pour briser l'unité des masses prolétariennes et mieux les dominer, mais un conflit pour défendre l'indépendance nationale. Selon lui, sans cette indépendance, les libertés politiques et sociales (y compris celles de réunion et de grève) seraient supprimées par les régimes réactionnaires d'Europe centrale, qui ont déjà persécuté les révolutionnaires socialistes, de Marx à Engels en passant par Bernstein[428].

À la fin du conflit, Boninsegni affirme que la Société des Nations, bien qu'elle vise à éviter de nouveaux conflits armés, repose sur un principe selon lequel « les peuples doivent disposer librement de leur destin[429] ».

[425] De plus, dès le printemps 1915, Galli-Valerio, aux opinions politiques pacifistes, se retire du comité et quitte définitivement la vie politique de la communauté italienne de Lausanne à la suite de la controverse provoquée par son pamphlet neutraliste ; voir Galli-Valerio Bruno, *Per la giustizia e la neutralità armata*, Sondrio : Società Tipografica Valtellinese, 1915. Boninsegni devient alors président du comité de Lausanne et, à partir de 1916, président de la Fédération des sociétés italiennes de la Suisse romande.

[426] L'hebdomadaire de Boninsegni cessera de paraître en septembre 1917.

[427] Il affirme s'être toujours opposé à la Triple Alliance et avoir toujours soutenu l'alliance de l'Italie avec la France au nom de la culture latine commune, voir *L'Italia*, 17 juillet 1915.

[428] *L'Italia*, 8 juillet 1916.

[429] Boninsegni Pasquale, « Non sofistichiamo », *Pagine italiane*, 23.04.1919, pp. 1-2.

Ce principe, qui séduit l'humanitarisme de la bourgeoisie européenne décadente, s'avère inconsistant lorsqu'on l'examine selon une méthode logique et expérimentale. De fait, l'hétérogénéité des peuples implique une indépendance non absolue mais limitée, en raison de leurs différentes tendances à dominer d'autres peuples, une tendance profondément présente chez les peuples allemands, slaves et japonais. Les peuples latins, quant à eux, n'auraient aucun problème s'ils se conformaient à l'ancienne maxime du « diviser pour régner ». Mais puisqu'ils souhaitent suivre la nouvelle doctrine de l'autodétermination des peuples, ils doivent prendre « les mesures nécessaires pour ne pas en être victimes ». Ainsi, pour l'Italie (qui désire vivre en paix avec ses voisins sans entraver leur progrès économique et social), la perspective de voir se constituer un nouvel ennemi redoutable à ses frontières orientales (la Yougoslavie) implique que la possession de la côte orientale de l'Adriatique est une « question de vie ou de mort » pour « contenir le probable envahisseur » yougoslave.

La période qui suit immédiatement la Première Guerre mondiale en Italie est marquée par des problèmes politiques, sociaux et économiques complexes qui conduisent au fascisme. L'affrontement entre nationalisme et socialisme se reproduit également en Suisse et à Lausanne, dans le but de prendre le contrôle de l'important mouvement politique des anciens combattants qui, même à Lausanne, finiront par rejoindre le fascisme. La première manifestation publique du fascisme italien à Lausanne se déroule lors du bref retour de Mussolini dans la ville pour participer aux travaux d'ouverture de la conférence internationale pour la renégociation du traité de paix avec la nouvelle Turquie laïque et républicaine de Kemal Atatürk[430] : le 23 novembre 1922, à l'occasion du voyage retour de Mussolini en Italie, un groupe d'Italiens fascistes se réunit à la gare pour une cérémonie d'au revoir.

Le soir du 1er novembre 1923, le premier anniversaire de la marche sur Rome est célébré à Lausanne par une conférence de Boninsegni, marquant ainsi sa première contribution de propagande à la section

[430] Sur l'histoire du fascisme italien à Lausanne, on peut consulter, sous des perspectives différentes, Cantini Claude, *Le fascisme italien à Lausanne : 1920-1943*, Lausanne : CEDIPS, 1976 ; Butikofer Roland, « Le Centre international d'études sur le fascisme et l'Institut italien de culture : la culture fasciste à Lausanne 1927-1943 », mémoire de licence en histoire, Université de Lausanne, Faculté des lettres, 1988 ; Mornati Fiorenzo, « Gli intellettuali, il partito e il fascismo italiano a Losanna », *Storia Contemporanea*, vol. XXVI, n° 6, 1995, pp. 1003-1059.

du parti fasciste de la ville, fondée le 11 janvier 1923. Boninsegni[431] commence par évoquer ses relations personnelles avec Mussolini. Il critique ensuite la politique du leader libéral-radical Francesco Saverio Nitti, chef du gouvernement de juin 1919 à juin 1920, accusé d'avoir désorganisé les finances et l'ordre public. Boninsegni définit le fascisme comme une réaction victorieuse face à l'indécision du libéralisme italien : une réaction de nature morale, visant à assurer au peuple italien grandeur, travail, paix et prospérité financière. Après avoir rapidement abordé les relations du nouveau gouvernement avec l'Église catholique, Boninsegni prend la défense de Mussolini contre les critiques personnelles qui pleuvaient de toutes parts, affirmant que l'ambition de Mussolini est davantage pour son pays que pour lui-même.

Le 22 mai 1926, Boninsegni organise une nouvelle conférence sur la politique italienne avant et après l'avènement du fascisme[432], adoptant une perspective clairement inspirée de Pareto[433]. Il précise qu'il ne cherche pas à faire de la propagande, mais simplement à exposer des faits et à laisser aux auditeurs le soin de déterminer si le fascisme a ou non remédié aux échecs survenus en Italie depuis l'armistice du 4 novembre 1918 jusqu'à la veille de la marche sur Rome du 28 octobre 1922. En invoquant Pareto, Boninsegni souligne que l'agrégat social est soumis à deux forces opposées : celle qui favorise la centralisation du pouvoir (entraînant une plus grande uniformité des sentiments entre les individus) et celle qui encourage la fragmentation du pouvoir (entraînant des fractures et des contrastes croissants entre les personnes, rendant leur cohabitation de plus en plus difficile).

Lorsque la seconde force prédomine, l'influence de l'État diminue selon Boninsegni au profit de groupes particuliers qui, à l'instar du cas italien de l'après-guerre, manifestent leur pouvoir accru en se soustrayant à la justice, comme cela s'est produit dans certains événements marquants relatés par Boninsegni. La faiblesse du gouvernement a démontré celle du pouvoir central, passant aux mains des syndicats rouges, soutenus aussi par certains secteurs du Parti populaire. Ensuite, ceux qui ne se ralliaient ni au camp communiste ni au Parti populaire, notamment les anciens combattants à qui des promesses miraculeuses

431 *Gazette de Lausanne*, 03.11.1923, p. 2.

432 *Squilla Italica*, 28.06.1926.

433 Les références conceptuelles et factuelles de la conférence se trouvent dans Pareto Vilfredo, « La disgregazione della sovranità centrale », *Rivista di Milano*, 20.05, pp. 45-53 et 05.06.1920, pp. 91-100.

non tenues avaient été faites pendant la dernière guerre, se sont unis sous la direction de Mussolini. C'est ainsi que débute la lutte entre les différentes factions antiétatiques et les fascistes, qui se conclut par la restauration du pouvoir central.

Ce n'est qu'après avoir été nommé professeur ordinaire que Boninsegni assume un rôle officiel dans la section lausannoise du parti fasciste, acceptant d'être responsable de la propagande[434]. En 1927, il est l'orateur principal lors des deux principales commémorations politiques de la communauté italienne de Lausanne. Le 5 juin, à l'occasion de l'anniversaire du Statut[435], Boninsegni expose les causes du *Risorgimento* et ses conséquences, qui conduisent à l'action de Mussolini, décrit comme le « continuateur de la pensée cavourienne, fils du peuple, qui a travaillé comme le peuple et a compris le peuple[436] ». Le 29 octobre[437], il prononce le discours commémoratif de la marche sur Rome, soulignant la lutte que le fascisme doit mener contre le communisme, que Mussolini « connaît très bien ». Ce combat doit être mené avec des armes appropriées, car le communisme est dirigé par des individus très intelligents. Ainsi, la restriction de certaines libertés (notamment celles concernant la presse et les activités parlementaires) était nécessaire pour priver le communisme des outils qu'il utilisait pour détruire les fondements du pays.

Alors que Mussolini guide « la nation vers ses plus grandes destinées, en lui imposant un travail moral et matériel élevé », le communisme met en œuvre, dans le reste du monde, notamment en Russie et partiellement en France, son programme d'action visant la propagande, la suppression de la religion, de la famille et du culte de la patrie, la conquête du pouvoir politique et administratif, l'organisation de la jeunesse, le désarmement des opposants, les procès d'opinion et les exécutions sommaires « pour terroriser les masses ». Le principal mérite du fascisme est donc d'avoir sauvé l'Italie d'un tel danger mortel.

L'engagement politique public de Boninsegni s'achève en juin 1928, lorsqu'il est élu à la Direction de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Cette cessation d'activité politique

434 *Squilla Italica*, 24.03.1927.

435 La charte constitutionnelle du Royaume de Sardaigne octroyée par Charles-Albert en 1848 : ledit Statut fut gardé en Italie, en tant que première loi du pays, jusqu'au passage à la République en 1946.

436 *Squilla Italica*, 09.07.1927.

437 *Squilla Italica*, 04.11.1927.

est motivée par des raisons évidentes d'incompatibilité avec sa nouvelle et importante fonction académique.

Entre relations personnelles et décision académique : Boninsegni et l'octroi du d.h.c. à Mussolini

Parmi les participants au premier cours universitaire lausannois donné par Boninsegni au semestre de printemps 1903-1904, qui portait sur les capitaux fonciers, se trouvait également Benito Mussolini[438]. Selon Boninsegni, Mussolini aurait prédit à un ami commun que Boninsegni deviendrait un grand professeur[439]. Quant à l'importance effective des premières relations entre Mussolini et Boninsegni à Lausanne pour la biographie intellectuelle de Mussolini, un étudiant de Boninsegni, Céleste Musard, rapporte que son professeur a convaincu Mussolini, à la fin de 1904, de répondre à l'appel aux armes[440]. Cette décision a permis au futur Duce de régulariser sa position vis-à-vis de l'État italien. En effet, Mussolini lui-même reconnaît à Boninsegni plusieurs rôles importants dans sa jeunesse. En plus d'être co-introducteur (aux côtés de la socialiste révolutionnaire Angelica Balabanoff, 1878-1965) de l'étude que le jeune Mussolini a faite du marxisme, Boninsegni est également considéré comme son interlocuteur lors des discussions qui, chez les socialistes italiens à Lausanne au début du siècle, avaient lieu sur la comparaison entre la démocratie et l'anti-démocratie. De plus, Boninsegni est vu comme celui qui a introduit Mussolini à deux concepts majeurs de Pareto : la « différence entre le pouvoir qui gratifie ceux qui l'exercent et le pouvoir qui doit se justifier socialement comme antidote au désordre », ainsi que la conception de la justice sociale comme une « femme bienveillante qui n'abandonne jamais les puissants »[441].

[438] Comme on le sait, le jeune Mussolini (né le 29 juillet 1883) résidait à Lausanne en tant qu'immigrant et militant socialiste-révolutionnaire depuis l'été 1902. Sur l'histoire des relations entre Mussolini et Lausanne, on peut consulter Mornati Fiorenzo, « Mussolini e Losanna », *Nuova Antologia*, avril-juin 1993, pp. 472-483.

[439] Dans un article publié dans *Il Legionario, revue des Faisceaux à l'étranger*, le 25 septembre 1926, à l'occasion de sa récente nomination comme professeur titulaire, Boninsegni évoque « l'amitié que [Mussolini] avait pour [lui] et qu'il a encore pour [lui] ».

[440] Musard Céleste, *Le nom de nos rues. Ancienne Douane-Sainte Beuve*, disponible en copie dans le dossier « Boninsegni-Lausanne » conservé au Centre Walras Pareto (CWP) de l'Université de Lausanne. De plus, le Dr Philibert Muret de Morges a bien voulu nous confirmer cette information, qu'il a obtenue de Roger Secrétan ou de Marcel Bridel, professeurs et collègues de Boninsegni dans les années 1930.

[441] Begnac Ivon de, *Taccuini mussoliniani*, Perfetti Francesco (éd.), Bologna : Il Mulino, 1990, p. 12, 205, 267.

Dans la conférence précédemment mentionnée du 22 mai 1926, Boninsegni propose également une vision « continuiste » de l'action politique de Mussolini. Il souligne que Mussolini, contrairement à ce que l'on pourrait penser par méconnaissance des doctrines politiques, aurait toujours été cohérent avec les positions du parti socialiste marxiste auquel il a longtemps adhéré. Ce parti considérait l'État comme une sorte de religion, une organisation où les classes sociales cessaient de s'affronter et travaillaient ensemble pour le bien commun. Par conséquent, Mussolini s'opposait à toute forme de morcellement économique (concurrence), social (syndicats anarchistes) et politique (parlement basé sur des partis). Les mesures prises par le gouvernement fasciste, telles que l'intégration des syndicats ouvriers et patronaux dans l'État et la réduction de l'importance du Parlement, qui n'a jamais véritablement représenté que la partie la plus puissante du pays, correspondraient donc à cette approche. Les propositions de réforme parlementaire et de réglementation de l'activité syndicale avancées par l'ancien socialiste français Alexandre Millerand (1859-1943) partagent la même origine idéologique. La distinction entre ces deux hommes politiques réside principalement dans des considérations tactiques : Millerand a officiellement abandonné ses racines socialistes en raison de son patriotisme, l'obligeant à collaborer avec les démocrates. En revanche, Mussolini a réussi à rallier les nationalistes, désillusionnés et affaiblis par les événements de l'après-guerre, à ce qui restait, pour l'essentiel, de sa position initiale.

Au début des années 1930, les contacts personnels entre Boninsegni et Mussolini reprennent. Le 30 octobre 1930[442], Boninsegni, se décrivant lui-même comme une « sentinelle avancée du fascisme », écrit à Mussolini, avec succès, pour lui demander, au nom du gouvernement cantonal, de contribuer à la réintroduction des bouquetins dans les Alpes vaudoises par l'offre de deux de ces animaux. Le 11 avril 1932, toujours à la demande du gouvernement vaudois, Boninsegni adresse une nouvelle[443] lettre à Mussolini, pour solliciter l'envoi de deux bouquetins supplémentaires. Il y affirme :

> Votre Excellence jouit déjà d'une grande sympathie au sein du gouvernement du canton de Vaud et parmi la partie saine de la population vaudoise. Un nouvel acte de générosité de Votre Excellence à leur égard

[442] ACS, Secrétariat spécial du Duce, dossiers 508-509.
[443] *Ibid.*

> contribuerait sans aucun doute à consolider ce sentiment et à faciliter la tâche de la vieille garde fasciste à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Dans ce contexte, le 20 juillet 1936, Arnold Reymond[444], aussi professeur de philosophie et président du comité des célébrations du quatrième centenaire de la fondation de l'Université de Lausanne, écrit[445] à Mussolini pour solliciter une contribution au fonds de recherche scientifique que l'Université prévoit de créer pour l'occasion. Il souligne l'amitié de Mussolini envers son ancienne université et précise que cette demande est adressée à tous les anciens étudiants de l'Université de Lausanne. Le 10 septembre 1936, Mussolini répond par un don de 1000 francs, l'un des plus généreux reçus dans le cadre d'une collecte de fonds relativement décevante[446].

À la suite de cette collecte, la Commission universitaire décide de décerner des doctorats honoris causa lors du prochain anniversaire académique et invite les facultés et écoles de l'Université à proposer des candidats. Le 21 novembre 1936, le Conseil de l'École des sciences sociales et politiques[447] approuve la candidature de Mussolini pour un d.h.c., avec un seul vote négatif de Jean Wintsch[448], un psychologue aux sympathies anarchistes[449]. Le 23 novembre, Boninsegni, faisant référence à leur rencontre deux jours auparavant, remercie Arnold Reymond « pour toute la peine [qu'il s'est] donnée dans cette circonstance et pour le témoignage de sympathie et d'amitié [qu'il lui a] accordé[450] ».

Le 30 novembre, Boninsegni anticipe officieusement la proposition de candidature à Mussolini (en la considérant d'ores et déjà acquise), ajoutant :

444 Sur Arnold Reymond (1874-1958), voir Meuwly Olivier, « Arnold Reymond », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 11.05.2012 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041420/2012-05-11/].

445 ACS, Secrétariat spécial du Duce, dossiers Université de Lausanne.

446 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, *op. cit.*, p. 57, ouvrage très documenté et agréable à lire, auquel nous renvoyons pour une excellente reconstitution de l'ensemble de l'affaire.

447 On y trouve, en l'absence de Boninsegni et de Jean Piaget, Arnold Reymond, Jean Wintsch, les juristes André Mercier, Roger Secrétan et François Guisan, l'historien Edmond Rossier, l'économiste Henri Borle, l'homme de lettres René Bray, le pédagogue Auguste Deluz.

448 Sur Jean Wintsch (1880-1943), voir Grunder Hans-Ulrich, « Jean Wintsch », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 17.11.2015 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/023123/2015-11-17/].

449 Procès-verbaux de l'École des sciences sociales et politiques, depuis 1925 à 1944, p. 253.

450 BCUL, Fonds Reymond.

> l'Université de Lausanne honorera ainsi Votre Excellence et l'Italie, dont Votre Excellence est l'expression la plus pure. Je suis heureux de terminer ma carrière universitaire en voyant exalté Celui auquel je suis lié par une ancienne et fidèle amitié et que j'admire par-dessus tout[451].

La Commission universitaire discute de la candidature lors de sa réunion du 2 décembre 1936, mais n'obtient pas l'unanimité en raison de la menace d'abstention de Georges Bonnard, professeur d'anglais, doyen de la Faculté des lettres, et reporte donc la décision à la réunion suivante[452]. Le 13 janvier 1937, la Commission universitaire, informée par le recteur, le théologien Émile Golay, que le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, le radical-démocratique Paul Perret, lui a indiqué que ni lui ni le gouvernement ne voyaient d'objection à l'attribution du doctorat au chef du gouvernement italien, se prononce en faveur du doctorat par quatre voix pour et une abstention, celle de Bonnard[453].

L'affaire est instrumentalisée dans les derniers jours de la campagne électorale que les socialistes mènent en vue des élections cantonales du 6 mars suivant. Cependant, ces élections sont gagnées par les partis du gouvernement (radicaux-démocrates et libéraux), comme le rapporte Boninsegni à Mussolini le 7 mars[454]. Malgré de nombreuses lettres de protestation contre le doctorat honoris causa adressées aux autorités académiques[455] et la perplexité persistante de Bonnard, la Commission universitaire décide finalement, lors de sa séance du 22 mars, de remettre cette reconnaissance à Mussolini à Rome en avril suivant.

Une délégation, présidée par le recteur Golay et composée de Boninsegni et du latiniste Frank Olivier, secrétaire de la Commission, est chargée de cette mission[456]. L'écho des protestations lausannoises, amplifié par la presse, parvient jusqu'à Mussolini qui, le 25 mars, informe l'ambassadeur suisse à Rome de sa décision de renoncer au doctorat honoris causa. La nouvelle parvient à Golay qui, le 1er avril, supplie

451 ACS, Secrétariat spécial du Duce, dossiers Université de Lausanne, *op. cit*.

452 Procès-verbaux de la Commission universitaire, volume V, depuis le 27 février 1936 jusqu'au 14 mai 1941, pp. 59-60.

453 *Ibid*., pp. 63-64.

454 Boninsegni, le 18 janvier, écrit une lettre à Mussolini confirmant l'attribution définitive du d.h.c; ACS, Secrétariat spécial du Duce, dossier Université de Lausanne, *op. cit*.

455 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit*., pp. 114-146, 159-163, 168, 171-176, 178-179, 190, 212-213.

456 Procès-verbaux de la Commission universitaire, volume V, depuis le 27 février 1936 jusqu'au 14 mai 1941, *op. cit*., p. 83.

Boninsegni, alors à Rome, de gérer cette difficulté inattendue. Celui-ci est reçu par Mussolini le 3 avril et parvient à le faire changer d'avis.

Mussolini accueille alors la délégation lausannoise dans l'après-midi du 8 avril[457]. Un mémorandum envoyé par Reymond à Golay, sous forme de lettre confidentielle, le 10 février 1937, apporte une contribution importante pour une interprétation correcte de l'affaire[458]. Après une reconstitution détaillée des faits, Reymond assure qu'en l'absence des dons répétés de Mussolini aux institutions lausannoises et cantonales, il n'aurait jamais envisagé de proposer une reconnaissance qui « eût été présomptueuse et sans doute inopportune dans la crise sociale et politique que nous traversons ». Reymond, en tout cas, conclut que Mussolini « a accompli une œuvre originale de redressement quel que soit le jugement définitif qui sera porté sur elle : par là il a vraiment illustré l'Université de Lausanne ». Ainsi, le très controversé doctorat honoris causa accordé par l'Université de Lausanne à Mussolini était, selon Reymond, un simple acte de courtoisie envers un ancien étudiant généreux, reconnaissant de son passé universitaire lausannois (dont l'extrême brièveté est passée sous silence) et auteur par la suite d'importantes transformations sociales dans son pays, même si le jugement historique sur celles-ci est inévitablement réservé.

Remarques conclusives

L'opinion commune qui s'est formée autour de l'octroi du d.h.c. par l'Université de Lausanne à Mussolini en 1937 tend à en rejeter la responsabilité (si l'on peut parler de responsabilité) sur Boninsegni. De façon plus nuancée, je pense avoir documenté le fait que Boninsegni, au sommet de sa longue carrière universitaire lausannoise et après un parcours idéologique plutôt complexe, a en effet eu l'idée de cette marque de reconnaissance. Mais ne pouvant agir directement, en raison d'un conflit d'intérêt évident (étant étranger et fasciste), il a décidé, avec succès, de mobiliser son collègue et ami Arnold Reymond. Avec l'appui de ce dernier, le projet de Boninsegni a pu aboutir et obtenir le soutien des autorités universitaires lausannoises et du gouvernement cantonal vaudois devenu nécessaire. On pourrait penser que Boninsegni a tenté le coup en pressentant que les milieux universitaires et gouvernementaux

457 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, pp. 153-158, 164-167, 170, 177, 180-183.

458 BCUL, Fonds Reymond, Correspondance expédiée.

interpellés manifesteraient une attitude favorable considérant, comme cela a pu être le cas à l'époque, le fascisme comme une version autoritaire de la troisième voie entre capitalisme et communisme. Une troisième voie également pensée à la même période dans d'autres cadres nationaux (voir le chapitre 2). À la lumière de notre recherche sur Boninsegni, on pourrait également exclure des attaches intellectuelles particulières entre Mussolini et une Université qu'il a brièvement côtoyée, dans sa jeunesse de révolutionnaire un peu bohémien.

Deuxième partie

Les milieux économiques, académiques et culturels vaudois sous l'emprise du Duce

Claire-Lise Debluë et Pierre Eichenberger

Une « nébuleuse corporatiste » entre patronat et université ?

Circulations et appropriations du fascisme italien dans le canton de Vaud, 1920-1960

8

À en croire la *laudatio* qui accompagne, en 1937, l'octroi du doctorat honoris causa (d.h.c.) à Benito Mussolini, c'est notamment « pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique » que l'École des sciences sociales et politiques (ESSP) de l'Université de Lausanne (Unil) décide d'honorer le dictateur fasciste. Dans l'adresse complète, formulée au moment de la remise du titre à Rome, le vocabulaire utilisé est plus explicite encore : « l'œuvre de rénovation sociale » du Duce se voit saluée pour avoir supprimé « la lutte des intérêts de parti » et « rendu au peuple italien le sentiment effectif de sa cohésion spirituelle, économique et sociale. »[459] Derrière ces termes volontairement lénifiants, évitant soigneusement les mentions trop explicites au fascisme, l'*Alma mater* choisit de célébrer, sans toutefois les nommer, les apports du corporatisme à la pensée économique et sociale. Rappelons que, pour de nombreux contemporains, la mise en œuvre du corporatisme par l'Italie fasciste apparaît alors prometteuse. Mussolini n'est-il pas parvenu à résoudre la lutte des classes en Italie ? Ses réformes de l'État, des syndicats et des entreprises n'ont-elles pas démontré le rôle économique de l'État, mais aussi l'impérieuse nécessité d'organiser désormais les forces productives au sein

459 UNIRIS, fonds du Rectorat (9001-3598), Université de Lausanne, « L'Université de Lausanne à son ancien étudiant Benito Mussolini » [*laudatio*], janvier 1937, s. p.

de groupements structurés – les corporations ? Enfin, le modèle italien ne livre-t-il pas un exemple convaincant de redéfinition radicale du parlementarisme ? C'est en tout cas ce que pensent de nombreuses personnes parmi les élites vaudoises de l'entre-deux-guerres, qui observent avec intérêt ce qui se passe alors en Italie.

Sans rien enlever à ce que l'attribution du d.h.c. doit à l'admiration pour le fascisme lui-même, notre contribution propose de prendre au sérieux l'intérêt manifesté, dans la *laudatio*, pour le corporatisme en tant qu'« organisation sociale ». Il s'agira ainsi de revenir sur l'attrait exercé par le corporatisme au sein des milieux patronaux vaudois, tout en cherchant à comprendre le rôle – même indirect – joué par ces mêmes milieux dans l'octroi du d.h.c. Car s'il est avéré que Mussolini comptait de nombreux·ses admirateur·rices dans le canton de Vaud – du professeur Pasquale Boninsegni aux milices fascistes d'Arthur Fonjallaz[460] –, plus rares sont les travaux à s'être penchés sur celles et ceux qui, sans se réclamer explicitement du fascisme, voyaient dans le corporatisme la solution à la crise politique, économique et sociale des années 1930. On sait, depuis les travaux de Philippe Maspoli, que la pensée corporatiste a très profondément influencé les milieux patronaux vaudois[461]. Mais qu'en est-il de leur rôle dans l'octroi du d.h.c. à Mussolini et de leurs liens avec l'Université de Lausanne ? Plutôt que de se centrer sur les organisations patronales en tant que telles, notre contribution insiste sur leur porosité avec les milieux académiques lausannois.

Le lien établi ici entre milieux patronaux et académiques repose sur une observation empirique. Dans les années 1930, certains acteurs engagés dans les milieux corporatistes jouissent non seulement d'une position privilégiée au sein d'organisations patronales, mais exercent également leur influence au sein de sociétés savantes et académiques, à l'instar de la Société académique vaudoise (SAV), fondée en 1890, et de l'Association des gradués en sciences sociales, économiques et commerciales, créée en 1932. En nous arrêtant sur le parcours de deux des principaux partisans du corporatisme dans le canton de Vaud – Albert Masnata (1900-1983) et Raymond Devrient (1904-1987) –, nous éclairons d'un jour nouveau la genèse de l'octroi du d.h.c. à Mussolini en soulignant le rôle singulier de certains « passeurs ». Quel rôle ces théoriciens

[460] Cantini Claude, *Le fascisme italien à Lausanne, 1920-1943*, Lausanne : CEDIPS, 1976 ; Cantini, *Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*, *op. cit*.

[461] Maspoli Philippe, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'histoire, 1993.

du corporatisme, élèves de Pasquale Boninsegni, ont-ils joué dans la mise en pratique d'une certaine idée de « la corporation » ? De quelle manière ont-ils contribué à la formation d'une « nébuleuse corporatiste » et comment l'ont-ils mise au profit de l'avancement de leur carrière et de leurs idées ? Au-delà de nouveaux éléments de contexte, cette contribution propose une réflexion sur la manière dont le d.h.c. a pu servir le projet politique et professionnel de certains individus qui tirèrent bénéfice des réalisations concrètes inspirées du corporatisme. Nous montrons que, si le d.h.c. à Mussolini revêt un caractère exceptionnel en vertu de la personnalité qu'il honore, les idées saluées dans la *laudatio* ont connu quant à elles une fortune bien plus longue, ne serait-ce qu'à travers l'octroi d'un autre d.h.c., remis, celui-ci, en 1958 à Raymond Devrient, l'un des chantres du corporatisme de l'entre-deux-guerres.

Historiographie et méthode : un corporatisme, des corporatismes…

S'il y a bien un point sur lequel les historien·nes s'accordent, c'est que la notion de corporatisme ne se laisse pas saisir aisément. Peu ou prou, toutes et tous suggèrent d'apprécier la diversité et la complexité du phénomène, tant ses particularismes nationaux, linguistiques et culturels sont nombreux. Comme l'a montré Aristotle Kallis, le corporatisme évoque en effet un ensemble de doctrines de nature hétérogène, dont l'attrait principal résiderait dans la promesse d'un nouveau départ « anti-libéral », opposé aux forces politiques de gauche et de nature farouchement antiparlementaire[462]. António Costa Pinto insiste pour sa part sur la distinction entre plusieurs types de corporatismes (corporatisme « social » ou « politique »), comme d'ailleurs Philippe Maspoli lorsqu'il évoque, au sujet de la Suisse romande, l'existence de différentes formes de corporatisme qui s'entremêlent : certaines inspirées par une conception nostalgique de la société préindustrielle (exaltation des corporations de métier, des « communautés naturelles », etc.) ; d'autres, en revanche, parfaitement en phase avec les évolutions structurelles de l'entre-deux-guerres, l'émergence d'un « capitalisme organisé », et l'idée d'« efficience nationale », autant de manières de nouer des collaborations étroites entre État et économie[463].

[462] Kallis Aristotle, « The "Corporatist Moment" in Interwar Europe », in Costa Pinto (dir.), *Corporatism and Fascism. The Corporatist Wave in Europe*, *op. cit.*, pp. 292-298.

[463] Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 105.

En raison de la centralité du corporatisme dans le projet fasciste, l'Italie a longtemps été considérée par l'historiographie comme un territoire de prédilection pour cette doctrine. Dès la Première Guerre mondiale, le corporatisme italien trouve en effet son origine dans l'idée d'une nécessaire modernisation de l'économie et de la société basée sur la collaboration entre patrons et travailleur·ses, ainsi que sur le dépassement du conflit de classe. Il représente un objectif élusif, dont les bribes sont mises en place par étapes successives entre l'arrivée de Mussolini au pouvoir en 1922 et le milieu des années 1930. Présenté comme une « troisième voie » entre capitalisme et socialisme, le corporatisme promettait une synthèse nouvelle qui, tout en garantissant la propriété privée, projetait de donner au capital une fonction sociale au service de l'État[464]. Peter Williamson insiste sur le fait que la corporation italienne donnait un avantage certain aux patrons sur les travailleur·ses, puisqu'elle avait non seulement vocation à contrôler les salaires et les conditions de travail, mais aussi à « maintenir l'ordre »[465]. Sur le papier, les corporations italiennes avaient encore d'autres fonctions importantes : conseiller l'État en matière d'économie, réguler la compétition, définir les prix et les salaires, médier les conflits du travail. Dans les années 1930 cependant, Mussolini et son administration dominaient fermement cet édifice corporatiste si bien que, pour les milieux patronaux suisses, rétifs à se laisser dicter leurs comportements par les élites politiques, reproduire dans leur pays un système comme celui-ci constituait pour la plupart un repoussoir[466]. L'idée, en revanche, d'un système d'organisation professionnelle favorisant les patrons aux dépens du mouvement ouvrier, séduisait largement les milieux économiques.

Dans une étude récente cherchant à décloisonner l'histoire du corporatisme, Claire Lorenzelli et Matteo Pasetti ont montré l'importance

[464] Williamson Peter J., *Duce : The Contradictions of Power : The Political Leadership of Benito Mussolini*, Oxford : Oxford University Press, 2023, pp. 161-171. Sarti Roland, *Fascism and the Industrial Leadership in Italy, 1919-1940. A study in the Expansion of Private Power under Fascism*, Los Angeles : University of California Press, 1971.

[465] Williamson écrit : « *Despite all of the rhetoric of class collaboration, the essence of the corporatist system that Mussolini created with Rocco—but with far from unanimous support among Fascist leaders—was to establish a means for the state and employers to control workers' wages and conditions while maintaining order.* » Voir Williamson, *Duce : The Contradictions of Power*, *op. cit.*, p. 167. Pour une synthèse récente sur l'importance du corporatisme dans le fascisme italien, voir Galiardi Alessio, *Fascist Italy in the Age of Corporatism. Searching for a Third Way*, London : Routledge, 2024.

[466] Eichenberger Pierre, *Mainmise sur l'État social. Mobilisations patronales et caisses de compensation en Suisse, 1908-1960*, Neuchâtel : Alphil, 2016, p. 154.

de raisonner au-delà du seul cas italien. En insistant sur le fait que « les intentions corporatives présentes dès l'origine dans l'idéologie du mouvement fasciste » étaient « parfaitement en phase avec l'esprit de l'époque »[467], Lorenzelli et Pasetti plaident pour une lecture du phénomène à rebours de l'exceptionnalité du fascisme italien. Difficile pourtant de comprendre la manière dont l'attrait idéologique du corporatisme a pu s'exercer à l'échelle transnationale sans élaborer de laborieuses catégories classificatoires, ni tomber dans une forme de comparatisme qui aurait pour effet d'atténuer notre analyse des appropriations locales de la notion. « Le mot de corporation est dans l'air, au-delà même de nos frontières[468] », déclarait en 1934 un patron vaudois. Oui, mais alors, comment en saisir les effets et les enjeux ?

Pour tenter de contourner certains des obstacles méthodologiques liés à la diversité du phénomène, notre chapitre propose de raisonner en termes de « nébuleuse corporatiste » plutôt que de « réseau ». Pourquoi un tel choix ? Comme l'a montré Christian Topalov au sujet de la « nébuleuse réformatrice »[469], cette notion permet de décrire un ensemble hétérogène de lieux, de personnalités, de réseaux d'interconnaissances et d'interactions au sein desquels se forge un sens partagé, générateur d'effets politiques et sociaux. Tout comme « la réforme » étudiée par Topalov, « le corporatisme » n'est défini clairement ni par ses partisan·es ni par les historien·nes qui l'ont analysé. Il faut ainsi, comme le suggère Topalov, en explorer les « contours indécis », les « zones relativement vides », les « corps en voie de formation ou de désintégration »[470]. La difficulté à saisir cette « matière discontinue »[471] représente sans doute aussi une opportunité : si la notion de « corporatisme » est ambiguë, si elle a été appropriée de manières multiples au fil du temps et des contextes, elle constitue aussi un formidable levier pour explorer de nouveaux territoires historiographiques. Plutôt que de repartir du d.h.c. lui-même et de retracer les réseaux ayant participé à son octroi, ce chapitre propose un déplacement de

[467] Lorenzelli Claire et Pasetti Matteo, « Le corporatisme fasciste à l'étranger. Circulations, réceptions, hybridations », *Laboratoire italien, politique et société*, 32, 2024.

[468] ACV, Fonds de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (PP 845/6), Commission d'étude des corporations, 12.06.1934-31.01.1935, Procès-verbal du 12.06.1934, p. 3.

[469] Topalov Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914)*, Paris : Éditions de l'EHESS, 1999.

[470] *Ibid.*, p. 13.

[471] *Ibid.*

regard vers d'autres « noyaux denses » de la « nébuleuse corporatiste », une manière de sortir peut-être d'un récit qui aurait par trop tendance à souligner l'exceptionnalité du phénomène, plutôt que d'en éclairer les continuités idéologiques et temporelles.

Le corporatisme en terres vaudoises : de la foire coloniale de 1925 aux conférences de la Société académique vaudoise en 1930

L'attribution d'un d.h.c. à Mussolini s'inscrit dans un vaste mouvement d'amitiés et de complicités vis-à-vis du fascisme et de ses représentant·es, qu'on ne peut résumer à de simples affinités intellectuelles des élites académiques pour certaines thèses chères aux corporatistes italiens. Les manifestations favorables au fascisme sont en effet anciennes en ville de Lausanne. Dès le début des années 1920, celles-ci se multiplient. En janvier 1923, le premier groupe fasciste lausannois, l'Indomito, est créé[472]. Mais c'est en 1925 que les liens de ces groupuscules avec les élites vaudoises s'exposent véritablement au grand jour, lors de la première « foire coloniale » organisée par le Comptoir suisse. En marge du « village noir » installé sur l'esplanade de Beaulieu et des « souks tunisiens » regroupés dans des halles aux côtés des différents stands des puissances coloniales, la Direction du Comptoir célèbre, le dimanche 19 juillet, une journée des « amitiés italo-suisses ». Le fait est loin d'être anodin puisque la manifestation réunit plusieurs des acteurs qui, quelque douze ans plus tard, seront impliqués dans les discussions autour du d.h.c. de Mussolini. Parmi eux, on retrouve en effet Pasquale Boninsegni, « fasciste de la première heure »[473], président et instigateur de ces « journées » d'un genre nouveau, dont on sait le rôle clé dans l'octroi du d.h.c. en 1937, mais aussi Frank Olivier, le chancelier de l'Université, plusieurs membres du *fascio* de Lausanne (Bruno Pavan, Giuseppe Lenti), le colonel Arthur Fonjallaz, alors âgé d'une cinquantaine d'années, et pourtant jeune docteur en sciences politiques de l'Université de Lausanne (1922).

[472] Voir Cantini Claude, *Per una storia del fascismo italiano a Losanna*, Roma : [éditeur non identifié], 1975, p. 56.

[473] D'après ses propres mots, écrits dans une lettre à Mussolini en 1930. Cité dans Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, *op. cit.*, p. 14.

Le comité d'organisation de la « journée italo-suisse », présidé par Eugène Faillettaz (directeur du Comptoir suisse) et Pasquale Boninsegni, offre une illustration exemplaire des liens qui se nouent alors entre milieux économiques et académiques, mais aussi des affinités sincères que les premiers expriment à l'égard du fascisme italien au milieu des années 1920 déjà. En réunissant la colonie italienne, les principales sections fascistes de Suisse et plusieurs personnalités issues des élites économiques et politiques, la « journée italo-suisse » scelle de nouvelles alliances pour les années à venir. Parmi les officiels réunis la veille au Lausanne-Palace pour lancer les festivités, on retrouve outre Boninsegni et Faillettaz, Paul Rosset, le syndic de Lausanne, Jules Dufour, le président du Conseil d'État, le commandeur Ferrata, chef des Faisceaux suisses, ou encore Jules Taillens, le recteur de l'Université de Lausanne (1924-1926)[474]. Autant de personnalités qui témoignent de l'attrait exercé alors par le fascisme italien auprès des élites vaudoises.

Lors du banquet organisé le lendemain au Comptoir suisse, la ferveur ne faiblit pas. Sur une tribune décorée aux couleurs de l'Italie et de la Suisse, Faillettaz prononce un long discours à la gloire de Mussolini. Dans la presse, l'intensité du moment est soulignée à de nombreuses reprises : Faillettaz, peut-on lire, est « fréquemment interrompu par les acclamations et les cris de Vive l'Italie, Vive la Suisse, Vive Mussolini[475] ». Quant aux propos tenus par le directeur du Comptoir suisse, ils sont eux aussi sans équivoque : « Nos deux pays se doivent une amitié complète », résume-t-il en quelques mots. Le sous-secrétaire d'État aux colonies, Roberto Cantalupo, chante quant à lui les louanges d'une amitié renouvelée entre les deux pays voisins : « L'Italie et la Suisse ont un idéal commun qui les unit : le progrès dans l'ordre et par le travail. Pour atteindre ce but, il n'y a qu'un seul moyen : le respect de la liberté individuelle, garanti par le principe d'autorité, principe qui seul peut établir une garantie pour la paix sociale[476]. » En 1925, on désigne donc déjà, sans le nommer explicitement, le corporatisme comme un horizon commun aux deux pays.

Cet épisode montre les affinités précoces qui se nouent, à Lausanne, entre membres du corps professoral, élus politiques, miliciens fascistes, officiels italiens et milieux patronaux. Il souligne également le rôle moteur de certains lieux de sociabilité comme le Comptoir suisse.

474 « Les amitiés italo-suisses », *La Revue*, 20.07.1925, p. 1.
475 « Une belle manifestation de l'amitié italo-suisse », *Gazette de Lausanne*, 20.07.1925.
476 « VIe Comptoir suisse et Foire coloniale », *Feuille d'avis de Lausanne*, 20.07.1925, p. 10.

Outre le *fascio* de Lausanne, constitué en janvier 1923, une société savante directement liée à l'Unil voit le jour quelque temps avant l'ouverture de la Foire coloniale : l'Association des amis des sciences sociales. Créée dans le but de maintenir les liens entre « l'École [des sciences sociales et politiques] et tous ceux qui s'occupent des questions sociales, économiques et politiques[477] », elle sera à l'origine quelques années plus tard de la venue de plusieurs conférenciers fascistes à Lausanne. Son trésorier – Arthur Fonjallaz – est un fasciste notoire[478], jouissant alors d'une réputation suffisamment favorable pour figurer parmi la liste sélective des invités au Lausanne-Palace lors de la journée italo-suisse de 1925. On le voit, l'émergence d'une « nébuleuse corporatiste » dans le canton de Vaud est donc bien antérieure aux années 1930 et ne se limite pas à quelques exaltés philofascistes.

Pour comprendre la singularité de cette « nébuleuse », il convient de rappeler le rôle capital – et encore sous-estimé – des universités dans la circulation transnationale du corporatisme fasciste, y compris en Suisse. Pour Lausanne, le rôle des sociétés savantes et, singulièrement, de la Société académique vaudoise (SAV) – jamais analysé jusqu'à présent – a été particulièrement crucial. Au milieu des années 1920, l'Université de Lausanne traverse une crise importante (réduction drastique de son budget, menace existentielle liée au projet d'une université romande), tandis que la SAV fait face, elle aussi, à de graves difficultés. Ses rapports annuels et comptes rendus évoquent à cette période une diminution dramatique du nombre de ses adhérents et de ses entrées financières. Celles-ci reposent alors en grande partie sur les cotisations annuelles des membres, ainsi que sur les revenus générés par les « conférences académiques » organisées à l'aula du Palais de Rumine et qui constituent, pour la SAV, une vitrine de première importance pour espérer attirer de nouveaux membres. Afin de mettre sur pied ces conférences, la SAV collabore avec plusieurs sociétés savantes liées à l'Unil : la Société vaudoise des sciences naturelles, la Société des études de lettres, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, l'Ordre des avocats vaudois, notamment[479].

477 « Amis des sciences sociales », *Gazette de Lausanne*, 05.05.1925, p. 2.

478 Parmi les membres de cette association, on retrouve aussi le recteur de l'Unil, Jules Taillens, le Syndic de Lausanne, Paul Rosset, mais aussi Arthur Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise et ancien Syndic de Lausanne ou encore Henri Bersiter, directeur de la Banque cantonale. Jean Dufour, président du Conseil d'État, en préside le comité.

479 Pour la liste complète des sociétés savantes participant aux « conférences académiques de la SAV », voir ACV, Fonds de la Société académique vaudoise (PP 385), H.4.3.1, « Conférences académiques de Lausanne », Procès-verbal de la séance du 19.06.1931.

C'est dans ce cadre que les liens avec les milieux patronaux vaudois se resserrent puisque, dès 1929, une nouvelle organisation rejoint les rangs des sociétés savantes de l'Unil : l'Association des gradués de l'École des hautes études commerciales (HEC) qui souhaite alors « prendre une part active à l'organisation des "conférences académiques de Lausanne[480]" ».

Face à ses problèmes de trésorerie, la SAV entreprend de revoir la forme de ses conférences, dans l'espoir d'attirer un nouveau public. Il faut « rajeunir la liste des sujets, celle des conférenciers aussi, rendre le titre des sujets aussi attrayants que possible [...], viser davantage à l'actualité ; renforcer la propagande », évoque-t-on ainsi au sein du Conseil des délégués de la SAV[481]. Est-ce pour cette raison que le professeur Boninsegni qui, en 1925-1926, proposait encore une conférence intitulée *La lutte des intérêts dans l'établissement des régimes fiscaux*[482], change radicalement d'orientation en 1929-1930, offrant désormais deux cours aux titres évocateurs – « La démocratie marche-t-elle vers son déclin ? » et « Le rôle économique et social du paysan agriculteur »[483] ? On peut supposer, dans tous les cas, que si l'Association des gradués de l'École des HEC, présidée par le jeune directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), Albert Masnata, rejoint la liste des organisations savantes de l'Unil précisément à cette période, c'est que la SAV espère tirer profit de ses réseaux.

Cette phase de remise en question coïncide également avec l'invitation du sénateur italien Giuseppe De Michelis pour une conférence au Palais de Rumine. Décrit par la presse locale comme un « diplomate doublé d'un sociologue[484] », De Michelis est alors une figure bien connue des colonies italiennes en Suisse. Passé du socialisme au fascisme, dont il a rejoint les rangs en 1924, il est un spécialiste des questions d'émigration et s'illustre notamment dans les années 1930

[480] « Association des gradués de l'École des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne. Rapport du comité pour 1929 », *Annales de l'Association des gradués de l'École des Hautes études commerciales de l'Université de Lausanne*, n° 5, février 1930, p. 3. En 1932, les Amis des sciences sociales et l'Association des gradués de l'École des HEC fusionnent en une seule et même organisation.

[481] ACV, PP 385, E 2.1.2, « Société académique vaudoise. Procès-verbaux du Conseil des délégués et des Assemblées générales. Dès janvier 1925 à 1931 », séance du 29.06.1929.

[482] ACV, PP 385, H 4.1.3, « Université de Lausanne. Conférences d'extension universitaire, Hiver 1925-1926 ».

[483] ACV, PP 385, H.4.2.1, « Hiver 1929-1930. Liste des conférences offertes par la Société Académique Vaudoise ».

[484] « Conférence de M. de Michelis », *Feuille d'Avis de Lausanne*, 11.01.1930, p. 16.



Conférences Académiques de Lausanne

HIVER 1929-1930

Mercredi 15 janvier 1930, à 20 h. 30

PALAIS DE RUMINE (Aula)

Conférence

de

M. G. de Michelis

Sénateur du Royaume d'Italie, Ambassadeur

„Italie 1930"

sous les auspices de l'Association des Amis des Sciences sociales.

BILLETS CHEZ FŒTISCH

	Membres des Sociétés affiliées	Autres personnes
ENTRÉE	Fr. 2.—	Fr. 3.—
ABONNEMENT aux 3 dernières conférences de la série	» 5.—	» 7.50

taxe municipale incluse.

FIGURE 8.1 Affichette pour une conférence académique de la SAV, organisée sous les auspices de l'Association des amis des sciences sociales. Chavannes-près-Renens, Archives cantonales vaudoises (PP 385, H.4.2.2) (reproduction : ACV).

comme un partisan invétéré du corporatisme[485]. Invité par la SAV et l'Association des amis des sciences sociales pour une conférence intitulée *Italie 1930* (fig. 8.1), De Michelis y évoque, aux dires des comptes rendus publiés dans la presse, « son pays en Italien et en fasciste, en montrant sur quelle voie nouvelle la politique s'était orientée[486] ».

[485] Installé en Suisse, où il effectue des études de médecine, depuis les années 1890, Giuseppe de Michelis travaille dès 1923 à Genève pour le compte d'Edmondo Rossoni, le représentant des corporations fascistes. Voir à ce sujet : Rosaria Maria, « Giuseppe de Michelis », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 38, 1990 [en ligne : https://www.treccani.it/enciclopedia/giuseppe-de-michelis_%28Dizionario-Biografico%29/ ; consulté le 27.04.2025].

[486] « La vie à Lausanne », *Le Pays vaudois*, 16.01.1930, p. 2.

« Vivement applaudi[e] par une salle comble[487] », son intervention fait l'objet de généreux honoraires directement versés par la SAV, que le sénateur décide de partager « par moitié entre l'organisation des jeunes fascistes de Lausanne et la SAV[488] ». Consigné dans un compte rendu écrit de la séance du Conseil de la SAV, le geste ne fait l'objet d'aucune remarque, laissant penser qu'aucun problème de principe ne se posait pour les membres de cet organe directeur.

L'intervention de De Michelis inaugure une série de conférences vantant la politique mussolinienne, organisée sous les auspices de la SAV, de l'Association des amis des sciences sociales ou de l'Association des gradués de l'École des HEC. Ces trois sociétés deviennent ainsi, au début des années 1930, des relais essentiels de la diffusion des idées fascistes et corporatistes à Lausanne. La SAV prend également une part active dans le financement des trois cours autour du « Droit corporatif italien » dispensés par le professeur de l'Université de Pise, Carlo Costamagna, sur invitation de la Faculté de droit et auxquels ses professeurs assistent *in corpore*. Aux trois cours de Costamagna s'ajoute encore une conférence publique organisée, cette fois, sous les auspices de l'Association des amis des sciences sociales et de la SAV[489].

L'affaire ne s'arrête pas là, puisque d'autres invitations suivent. Celles-ci interviennent quelques années plus tard toutefois, après la fusion en 1932 de l'Association des amis des sciences sociales et de l'Association des gradués de l'École des HEC. En 1934, une conférence d'Alfredo Rocco, le recteur de l'Université de Rome (1932-1935), se retrouve au programme des « conférences académiques ». Chantre d'une « réorganisation autoritaire du gouvernement des intérêts[490] », et d'une incorporation des syndicats à l'État en vue de limiter leur pouvoir[491], Rocco est une personnalité politique de premier plan en Italie. Nationaliste convaincu, il a contribué à théoriser le fascisme dès ses premières heures.

487 « Une conférence sur l'Italie », *Messager de Montreux*, 17.01.1930.

488 ACV, PP 385, E 2.1.1, « Séance du comité du 29 mars 1930, à 13 h 45 au Palais de Rumine ».

489 UNIRIS, fonds Droit (2002-113-1), Lettre de Philippe Meylan (doyen de la Faculté de droit) à Carlo Costamagna, 06.12.1929.

490 Lorenzelli et Pasetti, « Le corporatisme fasciste à l'étranger. Circulations, réceptions, hybridations », art. cité. Sur le rôle joué par la réglementation syndicale de 1926-1927 dans le processus de consolidation politique et sociale de la dictature fasciste, voir Pasetti Matteo, « Neither bluff nor revolution : The corporations and the consolidation of the fascist regime (1925-1926) », in Albanese Giulia et Pergher Roberta (dir.), *In the Society of Fascists : Acclamation, Acquiescence and Agency in Mussolini's Italy*, New York : Palgrave MacMillan, 2012, pp. 87-107.

491 Cassese Sabino, *L'Italie, le fascisme et l'État*, Paris : Éditions Rue d'Ulm, 2014, p. 60.

Finalement, c'est Charles-Emmanuel Basile (membre du Directoire national et de la Chambre corporative italienne) qui remplace Rocco avec une conférence intitulée *Fascisme et soviétisme*[492], organisée une nouvelle fois en collaboration avec l'Association des gradués en sciences sociales, économiques et commerciales de l'Unil. Pour l'occasion, plusieurs personnalités se réunissent dans les salons feutrés de l'Hôtel de la Paix. La délégation ayant répondu à l'invitation du président de l'Association des gradués, Albert Masnata, est composée de délégués fascistes et comprend notamment le recteur de l'Unil, André Mercier.

Les sympathies fascistes de l'Association s'affichent désormais sans ambages. En mars 1934, celles-ci prennent un tour plus explicite encore lorsque Masnata sollicite Boninsegni pour qu'il propose à Mussolini de rejoindre le comité d'honneur de l'Association des gradués[493]. Si la proposition reste lettre morte, la même année, Giuseppe De Michelis – dont on se rappelle la venue à Lausanne en 1930 – répond favorablement à la demande de l'Association des gradués l'invitant à rejoindre son comité d'honneur[494]. On trouve encore la mention d'un cadeau – un livre – offert par Mussolini à l'Association, possible marque de soutien à une organisation qui n'aura pas lésiné à faire connaître les mérites du corporatisme fasciste à Lausanne. Cette séquence se clôt très provisoirement en 1935 avec l'invitation d'Emilio Bordero, sénateur fasciste et professeur à l'Université de Padoue, pour une conférence intitulée *Le mythe dans l'histoire*.

Ces conférences montrent combien l'Unil et certaines de ses sociétés savantes furent parties prenantes de la « nébuleuse corporatiste ». Elles jouèrent un rôle de relais pour promouvoir les idées corporatistes auprès des milieux académiques et contribuèrent à en légitimer les principes auprès de celles et ceux qui, par exemple, s'intéressaient à la théorie de l'État, aux rapports entre État et économie ou encore aux politiques sociales, notamment parmi les milieux patronaux. Ces conférences, qui trouvent par ailleurs un large écho dans la presse locale, sont centrales dans la diffusion des idées corporatistes fascistes, à une période où d'autres groupuscules fascistes, comme le *fascio* ou les

[492] *Annales du groupement des anciens étudiants de l'École des hautes études commerciales et de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne*, n° 9, 1934, p. 5 et 9.

[493] Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 46. Dans sa lettre, Boninsegni parle de « Société des élèves », mais il s'agit d'une seule et même association.

[494] « Rapport du comité pour l'année 1932 », *Annales du groupement des anciens étudiants de l'École des Hautes études commerciales et de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne*, n° 8, printemps 1933, p. 8.

colonies italiennes, prennent, eux aussi, de l'ampleur[495]. Plus que ce contexte favorable, cependant, ce sont les trajectoires exemplaires de deux « passeurs » à la croisée des réseaux académiques et patronaux qui illustrent le mieux la logique de la nébuleuse corporatiste en terre vaudoise et l'étendue de ses affinités avec le fascisme.

Deux passeurs au sein de la nébuleuse corporatiste : Albert Masnata et Raymond Devrient

Albert Masnata cultive ses relations avec d'anciens professeurs et diplômés de la Faculté de droit, à travers son engagement auprès de l'Association des gradués de l'École des HEC, qu'il contribue à fonder en 1926 et qu'il préside dès cette date[496]. Double docteur de l'Université de Lausanne[497], Masnata s'illustre au début des années 1930 comme un infatigable promoteur des idées corporatistes. Nommé en 1927 directeur du siège lausannois de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) – poste qu'il occupera jusqu'en 1966 –, il interviendra durant sa carrière au sein de nombreux comités d'experts (commissions extra-parlementaires, conseil aux groupements patronaux, etc.), tout en cultivant ses liens avec l'Université de Lausanne (de 1936 à 1966, il occupera successivement la fonction de privat-docent, puis de chargé de cours) et certaines de ses sociétés savantes.

Grâce à son engagement à la tête de l'Association des gradués de l'École des HEC, Masnata développe des liens étroits avec la SAV. À cette période, la SAV est présidée par Arthur Freymond (1926-1930), ancien syndic de Lausanne (1922-1924), élu radical au Grand Conseil, président de l'Assurance mutuelle et corporatiste convaincu. Membres du comité de patronage des conférences pour l'expansion économique en 1923, puis de l'Association des gradués, les deux hommes se retrouvent dès 1933 au sein de la section vaudoise des Amis de la corporation qui milite pour l'instauration d'un « ordre corporatif » dans le canton de Vaud, toujours aux côtés d'un certain Raymond Devrient.

Comme Masnata, Devrient est originaire d'une famille suisse, né en Russie. Fils d'un employé de banque pour le premier et d'un éditeur

495 Claude Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne, 1920-1943*, Lausanne : CEDIPS, 1976.

496 Parmi les « membres actifs » de l'Association, on trouve notamment le professeur Boninsegni.

497 Un premier doctorat obtenu en 1924 (*L'émigration des industries suisses*) de l'École des HEC (alors rattachée à la Faculté de droit), et un second en 1933 de l'École voisine des SSP (*La lutte des nationalités et le fédéralisme : essai de sociologie et de droit public*).

pour le second, l'un et l'autre ont été profondément marqués par leur exil forcé après la Révolution de 1917, et la confiscation d'une partie des biens de leur famille. C'est d'ailleurs le père de Raymond Devrient, Wilhelm, qui fait jouer ses relations pour trouver un premier poste au jeune Masnata, arrivé peu avant de Lettonie, en tant que secrétaire du Bureau industriel suisse (dans ses mémoires publiées en 1983, Devrient est décrit comme « son plus vieil ami en Suisse »)[498]. Tout juste diplômé de la Faculté de droit (1927), Devrient entame une carrière dans les plus hautes sphères des organisations patronales, d'abord comme secrétaire romand du comité directeur de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (ou Vorort, 1927-1930) à Zurich, puis en tant que fondé de pouvoir (1931) chez Publicitas où il poursuit sa carrière, au sein de la Direction générale, puis comme vice-directeur (1935) et enfin directeur en 1937. En 1943, Devrient est nommé directeur puis administrateur délégué de « La Suisse » Assurances, poste qu'il occupe jusqu'en 1970. Dans les années 1950, il renoue avec l'*Alma mater* et joue un rôle central dans l'Association des gradués. Dès les années 1930, Devrient se forge une réputation d'expert, alliant une connaissance théorique de l'« édifice corporatif » à une solide expérience des organisations patronales. En 1931, il défend une thèse, rédigée sous la direction de Pasquale Boninsegni, intitulée *L'organisation syndicale et corporative en Italie*, qu'il publie l'année suivante aux éditions Vaney-Burnier et qui constituera le socle de sa pensée corporatiste jusqu'au milieu des années 1940 en tout cas.

Dans cette thèse, les efforts italiens pour trouver une solution au conflit de classe sont notamment qualifiés de « grandioses ». Devrient adhère également à une autre caractéristique essentielle du corporatisme : l'importance des « questions sociales » et des « relations entre employeurs et salariés » :

> À cet égard, l'Italie se trouve dans une situation particulière. Dans le cadre des réformes générales entreprises par le fascisme, elle a abordé le problème de front, et, par son organisation syndicale, a cherché à lui donner une solution efficace, tout en conservant les institutions fondamentales de notre vie sociale. L'organisation syndicale a servi à étayer l'organisation corporative, qui ne limite plus ses effets aux relations entre employeurs et salariés, mais tente, au-delà, de donner une ossature nouvelle à la vie économique de la nation. L'effort italien nous

498 Masnata Albert, *À travers l'Europe du 20e siècle : après la révolution d'Octobre, d'autres cheminements : souvenirs et réflexions d'un témoin*, Saint-Saphorin : Georgi, 1983, p. 67.

> a paru grandiose, et quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir sur ses effets et sur ses résultats, il mérite assurément d'être étudié et discuté. C'est ce qui nous a engagés à entreprendre notre travail[499].

Peu après, en 1934, alors que l'initiative fédérale d'inspiration corporatiste pour une révision de la Constitution vient d'être déposée par les milieux frontistes, Devrient publie un nouvel ouvrage, cette fois centré sur la Suisse et dans lequel il prétend définir « les principes et les méthodes[500] » de la corporation. L'ouvrage de Devrient sert de programme à l'Union corporative suisse (fondée en février 1933), et c'est nul autre qu'Albert Masnata qui en rédige la préface. Édité par la Bibliothèque corporatiste, l'ouvrage prétend faire autorité en clarifiant la manière d'adapter le corporatisme au contexte suisse et romand. Sa connaissance du cas italien l'invite toutefois à la prudence :

> L'édifice corporatif n'a pas été réalisé d'un jour à l'autre. On a procédé, au contraire, par étapes, par approximations successives, en complétant la structure au fur et à mesure des expériences faites et des possibilités et en s'appliquant à résoudre progressivement les problèmes qui se posaient. Mais une ligne directrice très nette présidait aux réformes[501].

À ses yeux, l'instauration d'un régime corporatif en Suisse doit donc faire preuve d'un certain pragmatisme. C'est du reste dans cet esprit qu'il propose, à la fin de son ouvrage, un modèle de statuts pour créer des associations corporatives.

Dès 1933-1934, l'approfondissement de la Grande Dépression et l'initiative frontiste mettent le corporatisme au centre des débats politiques, propulsant Masnata et Devrient sur le devant de la scène. Ils deviennent en effet omniprésents dans les conférences, publications et comités qui structurent le biotope corporatiste romand. Les deux hommes créent en 1933 la section vaudoise des Amis de la corporation. Freymond, puis, pendant de longues années, Masnata, président l'association, et Devrient en est le secrétaire[502]. Cette initiative vise

[499] Devrient Raymond, *L'organisation syndicale et corporative en Italie*, Lausanne : Impr. G. Vaney-Burnier, 1931, p. 11.

[500] Devrient Raymond, *La corporation en Suisse : ses principes et ses méthodes*, Neuchâtel : Attinger, 1934.

[501] *Ibid.*, p. 34.

[502] Voir, « Les Amis de la Corporation à Lausanne », *Journal des Associations patronales*, n° 28, 15.07.1933, pp. 204-205, ainsi que « Les Amis de la Corporation », n° 43, 28.10.1933, p. 300.

à stabiliser un mouvement plus ancien, porté par la vieille garde du corporatisme social romand autour de l'abbé André Savoy, qui édite depuis 1927 les *Cahiers de la corporation*. « Avec l'Italie, nous avons l'essai d'organisation professionnelle le plus hardi, le plus intéressant[503] », lit-on dans le premier numéro des *Cahiers*. Si les Amis de la corporation inaugurent leur premier congrès le 1er mai 1932 (notons le symbole antisocialiste), c'est surtout après 1933 que les groupements qui lui succèdent mènent une véritable campagne de « propagande corporative » en organisant de nombreuses conférences, les *Congrès romands des corporations*, et en mettant sur pied plusieurs commissions qui travaillent à la conception de projets corporatistes concrets[504].

En 1933, toujours, est fondée l'Union corporative suisse. Elle se fixe les mêmes objectifs que ceux des Amis de la corporation, soit de « travailler à la réalisation en Suisse […] d'un ordre social corporatif[505] ». D'inspiration chrétienne-sociale (André Savoy en devient le secrétaire, et Julien Lescaze, le secrétaire de la Fédération des corporations à Genève (fig. 8.2), en est le premier président), elle espère contribuer à diffuser les idées corporatistes – elle reprend l'édition des *Cahiers de la corporation* – par l'organisation d'œuvres sociales basées sur le métier[506].

Il est frappant de constater la ressemblance entre les termes utilisés par Savoy et Lescaze pour justifier la fondation de l'Union corporative suisse en 1933 et ceux que l'Unil utilisera pour honorer Mussolini en 1937. La nouvelle organisation viserait ainsi au « redressement » du pays, à « dépasser » le conflit de classe, mais surtout, écrivent les deux hommes : « Nous croyons que la Corporation, s'inspirant de nos traditions nationales, est un élément d'ordre et de concorde, qui contribuera à restaurer les valeurs spirituelles, sociales et civiques nécessaires aujourd'hui plus que jamais à l'équilibre du pays[507]. »

503 Hirzel Eugène, « Le mouvement corporatif à l'étranger et en Suisse », *Les Cahiers de la Corporation*, n° 1, 1927, pp. 11-16, ici à la page 14.

504 « À Lausanne », *L'Ordre professionnel*, 01.06.1934, p. 3. ACV, PP 90/563, « Aux membres des Amis de la Corporation », 15.12.1943.

505 Chenaux Jean-Philippe, « De la Loi Le Chapelier au Néo-Corporatisme. Les origines proches et lointaines de La FPV », in Cavin Jean-François (dir.), *Liberté économique et responsabilité sociale. Des corporations au mondialisme*, Lausanne : Centre Patronal, 2004, pp. 42-54, ici p. 43.

506 Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 25.

507 Lescaze Julien et Savoy André, « Appel de l'Union Corporative Suisse », *Les Cahiers de la Corporation*, n° 6, 1934, pp. 29-31, ici p. 30.

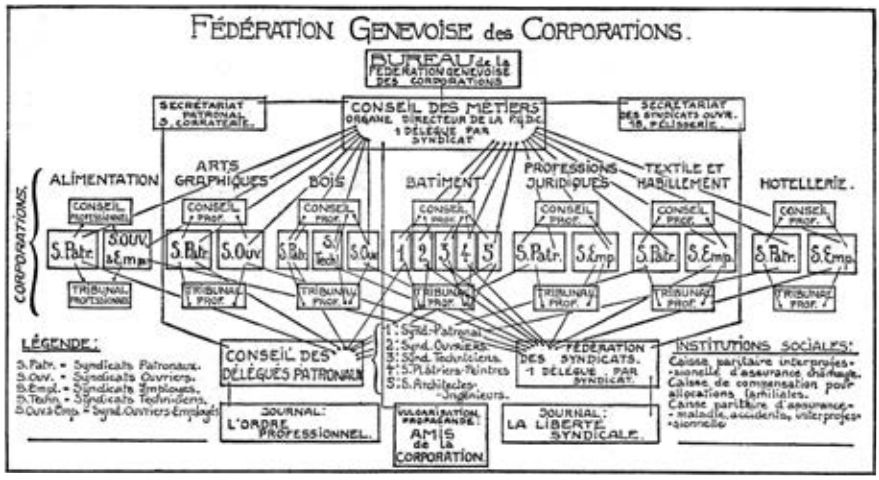

FIGURE 8.2 Organigramme de la Fédération genevoise des corporations, paru dans *L'Ordre professionnel*, n° 1, 1933, p. 1 (reproduction : Bibliothèque de Genève).

Rien d'étonnant non plus à ce qu'en 1934, Masnata porte une vision du corporatisme conforme à celle de l'Union corporative suisse. Celle-ci se veut non seulement « sociale », mais aussi compatible avec les intérêts industriels (Masnata tentait déjà cette quadrature du cercle dans une brochure sur l'« individualisme social » parue en 1929). Le directeur de l'OSEC se saisit des nombreuses invitations qu'il reçoit pour exposer ses réflexions, dans lesquelles le corporatisme constitue la clé de voûte de sa conception du monde économique et social[508]. Ses archives privées gardent la trace des titres pressentis pour certaines de ses interventions : « La rénovation de l'ordre social » ; « La réorganisation sociale » ; « Vers un ordre social nouveau » ; « La corporation, formule sociale naturelle (?) ». Masnata préside la section vaudoise des Amis de la corporation, tandis que, de 1938 à 1943, Devrient préside la Fédération vaudoise des corporations, ainsi qu'à partir de 1936, la Fédération romande des corporations (le relais en Suisse romande de l'Union corporative suisse), qui vise à rassembler les différents groupes corporatistes romands, désormais à l'écart de la frange

[508] Dans les années 1950, il s'intéresse encore à ces questions. Voir Masnata Albert, *Christianisme et ordre social. Éléments d'une doctrine*, Lausanne : Impr. Réunies, 1950.

chrétienne-sociale fidèle au clergé[509]. Toutes ces organisations se confondent dans d'inextricables échanges et recoupements de responsabilités individuelles.

Sur le terrain, c'est leur expérience à la tête d'organisations économiques (OSEC, Vorort) ou de comités d'experts qui leur confère la légitimité pour proposer des applications concrètes du corporatisme à l'échelon local. Devrient et Masnata sont donc des personnages incontournables de ces organisations nouvelles qui promeuvent le corporatisme, et qui essaiment à différents niveaux de la nébuleuse corporatiste de la fin des années 1920 jusqu'au milieu des années 1940, soit durant plus d'une quinzaine d'années. Comme l'a bien montré Philippe Maspoli, c'est aussi dans les organisations patronales que leur activisme en faveur du corporatisme se déploie.

De la théorie à la pratique : les organisations patronales au cœur du projet corporatiste

Les associations patronales, en particulier celles du petit patronat industriel et des arts et métiers, représentées par l'Union suisse des arts et métiers (USAM), occupent une place incontournable dans la « nébuleuse corporatiste » pendant les années 1930 et 1940[510]. Elles connectent en effet les mondes de la politique et de l'économie, dont les relations ont été transformées par la Première Guerre mondiale et la Grande Dépression. Le corporatisme, qui cherche précisément une réponse nouvelle au rapport entre État et économie, trouve ainsi un terrain propice dans les associations patronales. Quant à l'antisocialisme, il joue également un rôle important dans l'unification d'intérêts souvent divergents.

En Suisse romande, l'organisation corporatiste la plus solide émerge à Genève. La Fédération genevoise des corporations voit ainsi le jour en 1931, regroupant syndicats et patrons sous un même toit. À partir de 1933, le Groupement patronal en son sein édite la revue *L'Ordre professionnel*, organe qui devient le porte-voix de cette tendance patronale au sein des corporatistes genevois et romands. La Fédération vaudoise

[509] Voir ACV, Dossier ATS « Devrient, Raymond », et Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 67. Sur l'histoire complexe de l'aile chrétienne-sociale du corporatisme, voir Ruffieux Roland, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande (1891-1949)*, Fribourg : Éditions universitaires, 1969, pp. 178-191. Merci à Hadrien Burnand pour cette référence et pour sa lecture attentive de l'ensemble du texte.

[510] Angst Kenneth, *Von der « alten » zur « neuen » Gewerbepolitik : liberalkorporative Neuorientierung des schweizerischen Gewerbeverbandes (1930-1942)*, Zürich-Bamberg : Difo-Druck, 1992.

des corporations est fondée en 1935, mais ne parvient que progressivement, entre 1938 et 1940, à établir une branche patronale en son sein, les « Groupements patronaux de la Fédération vaudoise des corporations », proche de la philofasciste Ligue vaudoise. Dans leurs statuts, qu'ils adoptent en octobre 1940, les Groupements déclarent se situer dans la ligne de l'Union corporative suisse, et se fixent comme objectif « la défense des intérêts communs aux chefs d'entreprise sur la base d'un ordre social corporatif », ainsi que la constitution d'institutions, en particulier sociales, inspirées du corporatisme[511]. L'ascension de Devrient et de Masnata se fait aussi en lien avec celle de l'extrême droite vaudoise. Marcel Regamey, le président de la Ligue vaudoise, mouvement d'abord appelé Ordre et Tradition jusqu'en 1933, participe à nombre de ces initiatives. La presse de gauche, elle, ne s'y trompe pas. Comme le souligne en 1933 le *Droit du Peuple*, « les adorateurs lausannois de Mussolini ne sachant comment s'y prendre pour sauver le canton de Vaud, ont eu l'idée de reprendre une idée de Mussolini, lequel l'a empruntée à d'autres "sauveurs" de l'économie capitaliste : la corporation[512] ».

Regamey, qui ne manque pas de célébrer les projets corporatistes dans son journal *La Nation*[513], intervient notamment lors des congrès des fédérations romandes des corporations qui se déroulent dans la seconde partie des années 1930 et pendant la guerre[514]. Ces congrès, qui rassemblent les corporatistes romands de manière régulière, sont le signe de la structuration croissante du mouvement et de sa vitalité dans le patronat. Ils permettent aussi de voir comment les différentes dimensions de la doctrine corporatiste commencent à s'incarner dans des projets concrets dans le domaine social : contrats collectifs de travail, caisses de compensation d'allocations familiales, mais aussi organisation du métier dans le cadre fédéraliste via des organisations patronales fortes et représentatives.

En 1934, l'Association des industries vaudoises (AIV) crée une Commission d'étude consacrée à la question des corporations. La votation sur l'initiative pour une révision totale de la Constitution (rejetée en 1935) n'explique pas à elle seule pourquoi les industriels vaudois

511 « Statuts des Groupements patronaux de la fédération vaudoise des corporations », *L'Ordre professionnel*, 14.12.1940. Voir aussi, à propos des étapes de création du secrétariat patronal et son personnel, « Vaud », *L'Ordre professionnel*, 14.05.1938.

512 « Les Amis de la Corporation », *Le Droit du Peuple*, 06.07.1933, p. 4.

513 Chappuis Marc, « Le juste salaire et la corporation », *La Nation*, septembre 1936.

514 « Le Congrès des corporations », *L'Ordre professionnel*, 12.10.1940. Voir aussi Chenaux, « De la Loi Le Chapelier au Néo-Corporatisme », art. cité, p. 39.

s'intéressent à ce sujet. La commission témoigne en effet du vif intérêt des industriels du canton pour le corporatisme. Si la notion plaît, c'est aussi parce que son contenu demeure flou, même pour les membres de la commission, qui ne parviennent pas à s'entendre sur une définition claire du corporatisme – tiraillée qu'elle est entre une aile chrétienne-sociale, promotrice des « œuvres sociales » sur la base du métier et qui voit dans le corporatisme une manière de contrer les velléités d'intervention publique dans l'économique et le social, et une aile proche de l'USAM et du petit patronat, qui voit dans le corporatisme un moyen de maîtriser les marchés et la concurrence[515].

Pour tenter d'y voir plus clair, la commission s'attache les services d'Arthur Freymond, qui fait figure d'autorité en matière de corporatisme, et dont on a évoqué plus haut le rôle au sein de la Société académique vaudoise. Freymond déclare lors de la première séance de la commission que « l'on entend sous le même mot des choses assez différentes. Le mot de corporation est dans l'air, au-delà même de nos frontières ». La commission s'efforce de faire le point sur la définition du corporatisme et mène une enquête sur les différentes œuvres sociales (caisse de retraites, chômage, maladie, de secours, etc.) déjà en place dans les entreprises industrielles vaudoises. Comme le remarque Emmanuel Dubochet, administrateur de la Société romande d'électricité, « il y a encore un certain vague dans ce que veulent les "Amis de la corporation" qui ont d'ailleurs de très bonnes idées. » [516]

Les membres de la commission sont divisés quant à l'opportunité de mettre en œuvre ces différentes versions du corporatisme. Certains gros industriels estiment que le corporatisme contrevient trop au libéralisme. On craint d'autre part que la corporation ne finisse par donner trop de poids aux syndicats dans les entreprises, et n'en vienne à limiter le pouvoir patronal. Plusieurs membres, parmi lesquels Rodolphe Stadler, vice-président de l'Association des gradués de l'École des HEC dans les années 1920, devenu entre-temps directeur de la Société anonyme des câbleries et tréfileries de Cossonay, soutiennent que les industriels ont déjà mis en place les « œuvres sociales » que les corporatistes réclament et qu'ils sont parvenus par ce biais à chasser les syndicats de leurs entreprises. C'est justement pour cette raison que Freymond

[515] Jost Hans-Ulrich, « La Suisse, le corporatisme et ses sources d'inspiration », in Dard Olivier (éd.), *Le corporatisme dans l'aire francophone au XXe siècle*, Bern : Peter Lang, 2011, pp. 121-138.

[516] ACV, PP 845/6, Commission d'étude des corporations, 12.06.1934, p. 3 puis 4.

incite les industriels à embrasser les « œuvres sociales » promues par les corporatistes. Il parle ainsi à leur sujet de « système de lutte contre le marxisme[517] ». Dans une séance ultérieure, Freymond expliquera que c'est le contexte politique qui incite à introduire une forme de corporatisme. Il estime ainsi que les patrons devraient « chercher un régime meilleur sans révolutionner le caractère de notre industrie » et que « le patronat a actuellement l'occasion unique d'introduire un régime nouveau et d'en préciser les modalités, puisque c'est lui qui le consentirait et que ce régime ne lui serait pas imposé »[518].

La situation internationale, en particulier en Italie, ne manque pas d'être mentionnée, parfois implicitement. L'influent imprimeur Georges Corbaz estime par exemple que « le régime de libéralisme intégral n'est certainement plus possible ensuite des conditions établies dans d'autres pays[519] » et que, par conséquent, une réorganisation à la fois de l'État et de l'économie est inévitable :

> Les conditions qui ont permis l'institution du libéralisme économique n'existent plus. Nous risquons de nous voir imposer par l'État un système économique moins bon que celui que nous aurons choisi nous-mêmes. La corporation est plus une question d'organisation professionnelle créée par les milieux intéressés qu'une question sociale[520].

Pour son assemblée générale, l'AIV invite Masnata, qui siège également au comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en tant que président de la Fédération romande de publicité, comme expert de la question corporative. Il y défend l'utilité du corporatisme en rappelant que « les industries vaudoises font partie d'un tout politique[521] », et que les industriels feraient bien de considérer les effets positifs sur ce tout. S'ils ne s'entendent pas sur l'opportunité de soutenir explicitement les revendications corporatistes, aucun des industriels de l'AIV ne se place en opposition frontale contre ce mouvement.

Dans le contexte de la crise politique et économique très aiguë qui se déroule en 1933 et 1935 et qui voit les propositions corporatistes

517 *Ibid.*, p. 3.
518 ACV, PP 845/6, Commission d'étude des corporations, 11.12.1934, p. 2 puis 3.
519 *Ibid.*, p. 6.
520 ACV, PP845/5, Association des industries vaudoises, Assemblée générale, 10.04.1935, p. 6.
521 *Ibid.*

occuper le devant de la scène fédérale[522], les organisations faîtières du grand patronat s'intéressent également de plus près aux idées corporatistes, en commençant par celles développées dans l'Italie fasciste. En témoigne l'invitation, en 1933, de Julien Lescaze à tenir une conférence sur le sujet des corporations en Suisse lors de l'Assemblée des délégués de l'Union centrale des associations patronales suisses (UCAPS). L'année suivante, à Saint-Prex, dans les verreries du même nom, la même UCAPS invite cette fois Gino Olivetti, secrétaire de l'organisation patronale fasciste italienne, comme orateur, avec mandat de présenter le fonctionnement social du régime fasciste. Dans son introduction à la conférence de l'Italien, l'industriel Léo Bodmer, président de l'UCAPS, déclare :

> [dans le contexte de] la crise générale de l'heure actuelle, chacun est à la recherche de nouvelles formes d'organisation et que jamais plus qu'aujourd'hui, la réglementation de la vie économique et sociale n'a préoccupé les esprits. C'est pourquoi l'Union centrale a pensé intéressant d'orienter ses membres sur la solution intervenue et sur les expériences faites par un grand pays voisin : l'Italie.

Bodmer reproche à la discussion publique en Suisse son manque de clarté, et estime, dans une formule typique des tâtonnements qui caractérisent le corporatisme de l'époque : « On cherche du nouveau, sans savoir exactement ce que l'on veut[523]. » Or, loin d'un obstacle, c'est précisément en raison de ces atermoiements et des flous définitionnels entourant la notion que celle-ci va pouvoir être appropriée de manière si facile.

Reconfigurations et permanences après la défaite des fascismes

L'itinéraire de Masnata et de Devrient constitue un exemple frappant de la manière dont la « nébuleuse corporatiste » se reconfigure pour déployer ses effets sur le temps long. La fortune de leurs idées se mesure à l'aune de certaines politiques économiques et sociales de l'après-guerre, qui incorporent plusieurs éléments des théories corporatistes

[522] Müller Philippe, *La Suisse en crise. Les politiques monétaire, financière, économique et sociale de la Confédération helvétique*, Lausanne : Antipodes, 2010, pp. 527-539.

[523] AfZ, IB Arbeitgeberverband, B.1.1.7.2, Protokolle Delegiertensammlungen 1908-1947, assemblée des délégués du 30 mai 1934, p. 25.

quant au rôle de l'État. En 1945, un article de *L'Ordre professionnel* relève non sans ironie que si l'on regardait encore avec une certaine circonspection le corporatisme quelques années auparavant, plusieurs projets concrets (CCT, allocations, familiales, caisses de compensation) sont désormais mis en œuvre[524].

Ainsi, loin de disparaître, le corporatisme fait son entrée au cœur de l'administration et de la gouvernance d'entreprise. Les organisations patronales obtiennent d'organiser elles-mêmes le paiement du salaire aux soldats mobilisés par le biais de caisses de compensation qu'elles gèrent. Ces caisses procurent aux organisations patronales un outil puissant pour contrôler leurs membres et consolider leur financement. Très vite, les caisses de compensation pour militaires se mettent également à gérer des caisses de compensation pour allocations familiales, qui se développent à la faveur de lois cantonales (Vaud en 1943 est un pionnier) et qui améliorent encore les finances et la représentativité des organisations patronales. Un article du 18 juin 1943 de *L'Ordre professionnel* qualifie les caisses de compensation d'allocations familiales de « premier lien professionnel, le point d'appui sur lequel on pourra construire petit à petit l'édifice corporatif[525] ».

C'est ainsi, dès 1940, autour de la caisse de compensation pour mobilisés, puis à partir de la loi vaudoise de 1943 rendant l'affiliation à une telle caisse obligatoire dans le canton de Vaud, que se structure le secrétariat de la Fédération vaudoise des corporations : alors qu'il vivotait avec l'engagement d'un secrétaire à temps partiel depuis la fin des années 1930, la structure n'emploie pas moins de 18 employés en 1944 et centralise le secrétariat de nombreuses associations patronales de métier[526]. La Fédération réunit également un Conseil des corporations, qui ambitionne de dépasser le conflit de classe en réunissant sous un même toit patrons et ouvriers. Les projets phares des corporations sont sociaux et lorsque la loi vaudoise de 1943 confie aux organisations patronales la gestion des caisses de compensation pour allocations familiales, Raymond Devrient, qui préside depuis 1941 Pro Familia, au moment où cette association promeut cette loi vaudoise,

524 « Vers l'organisation professionnelle », *L'Ordre professionnel*, 21.01.1945, p. 1.

525 « Chronique vaudoise : les allocations familiales », *L'Ordre professionnel*, 18.06.1943, p. 4.

526 Groupements patronaux de la Fédération vaudoise des corporations, *L'organisation corporative dans le canton de Vaud en 1943*, Lausanne : Fédération vaudoise des Corporations, 1944, p. 5. Voir aussi : « Les Groupements patronaux vaudois ont 20 ans », *L'Ordre professionnel*, 24.09.1960, p. 7 ; Piguet Alfred, *Aux confins de la politique : trente ans d'économie vaudoise*, Lausanne : Impr. Vaudoises, 1961-1962, tome II, p. 62.

déclare : « c'est aux métiers qu'il incombe d'assurer des conditions de vie suffisantes[527] » en organisant les allocations familiales.

Venant couronner ces avancées pour la reconnaissance des associations patronales dans le domaine du cautionnement et des allocations familiales, une Loi sur l'organisation professionnelle est adoptée par le Grand conseil vaudois en 1944. Le projet prévoit que « l'État exécute ses tâches en matière économique et sociale avec le concours des groupements professionnels », ce qui est au cœur du projet corporatiste. Il stipule aussi que « des décisions prises ou des conventions conclues par les groupements professionnels reconnus concernant leur branche d'activité [puissent] être déclarées obligatoires par le Conseil d'État »[528]. C'est nul autre qu'Albert Masnata qui est à l'origine de cette loi, par le dépôt d'une initiative au Grand Conseil en 1942, et qui sera le rapporteur du projet de loi, finalement adopté sous une forme modifiée par le Grand Conseil.

La postérité des idées corporatistes se joue également à un autre niveau. Masnata et Devrient font leur carrière dans des institutions qui doivent leur existence au corporatisme de l'entre-deux-guerres. L'OSEC est un cas exemplaire de réalisations privées de tâches publiques, sorte de zone grise entre l'État et les entreprises. S'il se voit forcé de démissionner de la présidence de la Chambre suisse du cinéma en raison de ses liens avec la Reichsfilmkammer nazie durant la guerre[529], Masnata ne souffre guère de son engagement actif en faveur du corporatisme. Il demeure chargé de cours à l'Unil jusqu'en 1966, date à laquelle il termine également son mandat à la tête de l'OSEC. Comme on l'a signalé, après plus d'une dizaine d'années à Publicitas, Devrient passe, quant à lui, à la direction de « La Suisse » Assurances dès 1943 où il demeure en poste jusqu'en 1970.

Depuis les Amis de la corporation dans les années 1920, les corporatistes insistent sur l'importance des œuvres sociales, y compris la prévoyance professionnelle, dans leur projet de « troisième voie »[530]. Conçue comme une réalisation « sociale » dont la gestion demeure toutefois

[527] ACV, Dossier ATS « Devrient, Raymond », coupure d'article sans titre portant mention « pro familial 1941 allocations familiales ». Voir aussi Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, pp. 121-122.

[528] Bulletin des séances du Grand Conseil du canton de Vaud, 27.11.1944, p. 739 et 743.

[529] À ce sujet, voir Jaques Pierre-Emmanuel, « La propagande nationale par le film : Albert Masnata et l'Office suisse d'expansion commerciale », *Revue historique vaudoise*, 2007, pp. 65-78.

[530] « La prévoyance sociale et la doctrine corporative », *L'Ordre professionnel*, n° 5, 14.05.1938, p. 1.

fermement en mains patronales, la prévoyance professionnelle constitue une mesure emblématique des partisans de la réalisation du progrès social « sans l'État »[531]. À la tête d'une assurance vie qui monnaie ses contrats de groupes aux entreprises, c'est donc dans ce secteur-clé pour les corporatistes que Devrient fait carrière. La promotion des politiques sociales privées lui permet de prolonger l'idée, défendue depuis les origines du mouvement corporatiste romand, que c'est essentiellement dans le domaine social qu'il convient, en Suisse, de réaliser le corporatisme ; ceci sans toucher au pouvoir patronal ni par des interventions étatiques, ni, évidemment, syndicales. Le troisième opus des *Cahiers de la corporation*, publié en 1929, ne promouvait-il pas déjà les assurances sociales privées en plaidant que c'était « au métier et à la profession » d'organiser la solidarité sociale car « l'étatisme sous n'importe quelle forme, qu'il s'agisse de prévoyance sociale ou de questions professionnelles, conduit peu à peu à la socialisation des moyens de production[532] » ?

Devrient n'insiste-t-il pas sur la compatibilité du corporatisme avec « l'ordre social établi »[533] depuis les années 1930, et Masnata ne note-t-il pas en 1934 que « la corporation en Suisse doit être professionnelle et sociale » et que « la gestion des entreprises et la direction économique proprement dite ne sont pas touchées par la corporation »[534] ? Les articles, très réguliers, que consacre *L'Ordre professionnel* aux activités des Amis de la corporation ne laissent planer aucun doute sur leur ancrage patronal et antisocialiste ni sur leur collaboration étroite avec la Ligue vaudoise[535].

Notons d'ailleurs à ce propos que plusieurs assureurs jouent un rôle moteur dans le corporatisme vaudois. On a déjà mentionné le rôle central du radical Arthur Freymond parmi les personnalités les plus en vue du corporatisme dans les années 1930, qui n'est autre que le directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise. Max de Cérenville, président du Parti libéral vaudois, succède à son père en 1912 à la direction de « La Suisse » Assurances. C'est lui qui y recrute Devrient (son ancien

[531] Leimgruber Matthieu, *Solidarity without the State ? Business and the Shaping of the Swiss Welfare State, 1890-2000*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008.

[532] Lescaze Julien, « Prévoyance sociale et assurance privées », *Les Cahiers de la corporation*, n° 3, 1929, pp. 29-34, ici p. 33.

[533] Devrient, *L'organisation syndicale et corporative en Italie*, *op. cit.*, p. 116.

[534] Masnata Albert, « L'orientation générale de la Corporation en Suisse », *Gazette de Lausanne*, 31.05.1934, p. 1.

[535] « Vaud », *L'Ordre professionnel*, n° 6, 11.06.1938, p. 4.

« bras droit »[536]) en 1943. Devrient devient avec les années une personnalité du monde patronal à l'échelle nationale : il préside notamment la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (1954-1979), est membre de la Chambre suisse du commerce dès 1965, et préside l'Association suisse d'assurance de 1961 à 1967. Il siège aussi dans des conseils d'administration prestigieux, dont celui du Credit Suisse.

L'admiration de l'Unil pour l'ancien chantre du corporatisme est elle aussi durable, puisqu'en 1958, Devrient reçoit un d.h.c. de la Faculté des HEC « en reconnaissance des services éminents qu'il rend à l'économie suisse et au marché des assurances, ainsi qu'à l'appui constant qu'il alloue à nos étudiants[537] ». Dans une formulation ultérieure, l'Unil saluera « le mérite exemplaire d'une carrière consacrée au développement économique du pays et au progrès de ses institutions sociales et de prévoyance[538] ». Certes, l'Unil célèbre avec ce d.h.c., le centième anniversaire et la fondation de « La Suisse » Assurances. Mais comment ne pas y voir également un signe de l'intérêt durable des élites vaudoises pour le projet social, idéologique et pratique du corporatisme dans les années 1930 ? Cette impression ne peut être que renforcée lorsqu'on se penche sur un autre d.h.c., décerné en 1943, à un ancien de l'Association des gradués de l'École des HEC, mais aussi de la commission d'étude consacrée à la question des corporations qu'avait créée l'AIV : Rodolphe Stadler.

Pour comprendre ces honneurs, c'est sur la « reconversion » de cette génération qu'il faut finalement se pencher. À partir du milieu de la guerre en effet, moment où la défaite de l'Axe se profile de plus en plus clairement, les références au corporatisme prennent une forme édulcorée, qui vise à gommer leurs origines brunes. Autour de 1943, Masnata et Devrient se font plus discrets, jusqu'à disparaître des organisations corporatistes[539]. Leur camarade corporatiste Freymond, lui, y demeure. En 1943, *L'Ordre professionnel* rapporte que Devrient « se voit malheureusement obligé de quitter » la présidence des Groupements patronaux,

[536] UNIRIS, fonds du Rectorat (9001-3598), Doctorats honoris causa, « 1958, Devrient », Discours du directeur de l'École des HEC, Jules Chuard, le 30 juin 1958, à l'occasion de la remise du prix, pp. 5-6.

[537] UNIRIS, fonds HEC (9000-3598), Conseil de Faculté du 29.04.1958.

[538] UNIRIS, fonds HEC (2005-141), Prix du centenaire de « La Suisse », Secrétan à Chuard, 31.05.1958.

[539] Ils disparaissent par exemple des listes de membres du comité des Groupements patronaux de la Fédération vaudoise des corporations, comme en témoigne « Chronique des Groupements patronaux vaudois », *L'Ordre professionnel*, 23.07.1943.

comme le note son successeur Charles Viredaz lors d'une assemblée générale, « au moment même où, grâce à ses efforts, la direction du mouvement est fortement organisée », à la suite de la mise sur pied d'une caisse d'allocations perte de gains pour militaires avec 1100 entreprises membres, et trois caisses d'allocations familiales. À cette occasion, Viredaz qualifie Devrient de « pionnier de l'idée corporative » et de « guide sur lequel on pouvait compter »[540]. Quant à Masnata, il semble, lui aussi, quitter le comité. Pour Devrient, ce départ coïncide avec sa prise de fonction en tant que directeur de « La Suisse » Assurances. Au-delà de cette réorientation de carrière, les défaites successives de l'Axe sur le front de l'Est au tournant 1942-1943 auraient-elles également eu un effet sur ce désengagement progressif des organisations corporatistes ? Au même moment, Masnata caresse en tout cas l'idée de quitter la Suisse et de prendre la tête de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en Grèce, comme en attestent ses archives privées[541].

Ainsi, à partir du tournant de la guerre, les canaux d'influence de la « nébuleuse corporatiste » sur l'Unil, qui avaient rendu possible l'octroi du d.h.c. à Mussolini, se recomposent, sans toutefois disparaître[542]. Le rôle des associations de gradués perdure. Masnata et Devrient sont les hôtes de l'Association des gradués des HEC et SSP, qu'ils reçoivent alternativement à l'OSEC et dans les locaux de « La Suisse » Assurances pour leurs réunions. C'est l'OSEC qui assure le secrétariat de l'Association des gradués, tandis que Masnata en est encore le président d'honneur en… 1973, montrant combien les associations d'anciens étudiants jouent le rôle d'intermédiaire entre la période de formation et le début de carrière des élites vaudoises[543].

Ce n'est pas non plus par hasard si est fondée, en 1943, la *Revue économique et sociale*, le bulletin de la Société d'études économiques et sociales, à l'initiative, une fois de plus, de l'Association des gradués de SSP et HEC. La cheville ouvrière de la revue n'est autre que le professeur de l'Unil Jules Chuard, le directeur de l'école des HEC, qui avait soutenu l'attribution du d.h.c. à Mussolini en 1937, tout comme le professeur Henri Borle, qui fait également partie du comité de la revue.

[540] « À Lausanne : Conseil des Corporations », *L'Ordre professionnel*, 21.04.1943, n. p.

[541] Voir, à ce propos, les échanges de correspondance entre le Comité international de la Croix-Rouge (Agence centrale des prisonniers de guerre), Nicolas Burckhardt et Albert Masnata, décembre 1943. ACV, PP 90/564.

[542] Sur ce tournant, voir aussi Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 122.

[543] Voir les dossiers suivants : UNIRIS, fonds SSP (2005-236), Fonds HEC (2004-510).

Son premier président n'est autre qu'Antoine Vodoz, entré au Conseil d'État en 1938, symbole de l'influence des idées corporatistes, dont il était un franc partisan[544]. On y retrouve aussi de nombreux personnages centraux du corporatisme des années 1930 : Arthur Freymond, toujours directeur de l'Assurance mutuelle, Eugène Faillettaz, le directeur du Comptoir suisse, mais aussi le président de la Société académique vaudoise, Robert Petitmermet, ainsi que Roger Secrétan, le recteur d'alors. Dans son éditorial, Vodoz écrit que la nouvelle revue « s'efforcera d'être […] une informatrice fidèle du mouvement des idées et des faits. Elle aspire aussi à devenir un lien entre tous ceux qui, dans notre pays, et plus particulièrement en Suisse romande, se préoccupent du développement futur de notre économie nationale et de nos institutions sociales[545]. »

On retrouve dans le comité de la revue Albert Masnata, qui y siège jusqu'à la fin des années 1970, et Raymond Devrient, de 1958 à 1968. On y croise aussi d'autres connaissances, qui ont toutes appartenu à la « nébuleuse corporatiste », comme Louis Béguin ou Rodolphe Stalder qui avait été vice-président du comité de l'Association des gradués en sciences sociales, économiques et commerciales en 1932. Durant ses premières années d'existence, la revue ouvre largement ses colonnes aux corporatistes et reprend les thèmes qui leur étaient chers : communauté professionnelle, organisation des professions, conventions collectives de travail, rôle économique de l'État, politiques sociales. Rapidement, elle apparaît comme un lieu de transformation doctrinaire des réflexions entamées par les corporatistes dans les années 1930 et partant, comme un lieu de légitimation de ces idées.

C'est d'ailleurs un partisan convaincu de la communauté professionnelle dans les années 1930, Charles-Frédéric Ducommun, secrétaire syndical à l'USS, qui est l'auteur du premier essai publié dans la revue : « Autodiscipline ou étatisme ? ». Dans ce texte, représentatif du travail entamé par son comité de rédaction, Ducommun explore les manières d'adapter ces idées anciennes aux défis nouveaux survenus avec la guerre. Il écrit : « Les "théoriciens utopistes" de 1938 sont devenus les réalistes de 1943[546] ».

544 Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 85.

545 Vodoz Antoine, « Éditorial », *Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'études économiques et sociales*, (1)1, p. 1.

546 Ducommun Charles F., « Autodiscipline ou étatisme ? », *Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'études économiques et sociales*, (1)1, pp. 2-12, p. 2.

En dépit de la persistance des idées corporatistes dans l'après-guerre, le terme « corporatisme » lui-même disparaît pour ainsi dire totalement de la revue. Et pour cause : comme le souligne en 1980 un article de la *Gazette de Lausanne*, les Groupements patronaux vaudois auraient « purement et simplement » supprimé la référence aux « corporations » des statuts de l'organisation en 1946 parce que ce terme « était devenu inutilisable – et compromettant – du fait de l'acception très particulière que lui avait donnée le régime fasciste italien[547] ». Malgré cette apparente prise de distance, l'attrait pour le corporatisme continuera de s'exercer parmi une large frange des élites vaudoises. En 1994, paraît dans la *Revue économique et sociale* un article intitulé « Éloge de l'Ordre professionnel », sous la plume du secrétaire général des Groupements patronaux vaudois. Le texte multiplie les clins d'œil aux poncifs de la pensée corporatiste des années 1930, tels que « la recherche permanente d'une tierce voie » entre libéralisme et collectivisme, et met en garde contre un déplacement trop radical du « balancier de l'histoire » vers une concurrence débridée[548].

Conclusion

L'historiographie consacrée au d.h.c. attribué à Mussolini a depuis longtemps écarté la thèse de la « carte forcée ». Elle a montré combien ce choix s'inscrivait, au contraire, dans un réseau de complicité et de sympathie des élites vaudoises vis-à-vis du fascisme italien[549]. Nul doute que la trajectoire exemplaire d'Albert Masnata et de Raymond Devrient vient nourrir cette hypothèse. Non seulement en raison des affinités théoriques des deux hommes pour le corporatisme en tant que doctrine, mais aussi – et peut-être surtout – pour leur rôle de « passeurs » entre les mondes patronaux et académiques de la

547 « Les GPV, des quadragénaires combatifs », *Gazette de Lausanne*, 19.06.1980, p. 3. Voir aussi Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 122.

548 Cavin Jean-François, « Éloge de l'Ordre professionnel », *Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'études économiques et sociales*, (52)4, 1994, pp. 201-210.

549 Prezioso Stefanie, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini, histoire d'une mémoire chaude », *Laboratoire italien*, n° 30, 2023 [en ligne : http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/10099 ; mis en ligne le 01.09.2023, consulté le 19.05.2025] ; Leresche Jean-Philippe, « Jalons pour une histoire facultaire », in Leresche Jean-Philippe (dir.), *Récits facultaires. De l'École à la Faculté des sciences sociales et politiques (1902-2022)*, Lausanne : EPFL Press, p. 57. Vallotton François, « Compte-rendu de Lambelet, Jean-Christian, Robert Olivier, *Des palmes académiques pour Benito Mussolini. Le doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne décerné au Duce en 1937*, Lausanne : L'Âge d'Homme, 2004 », *Revue historique vaudoise*, 2006.

« nébuleuse corporatiste ». Comment comprendre en effet le d.h.c. de Mussolini sans prendre en compte le rôle de cette nébuleuse dans le temps long, sans tenir compte non plus de la longévité de ses acteurs dans les sphères économiques et patronales, académiques et politiques de l'entre-deux-guerres et de l'après-Deuxième Guerre mondiale ? Car au-delà des réseaux philofascistes identifiés par l'historiographie, la fascination exercée par Mussolini et son régime se sera aussi manifestée, dans le canton de Vaud, par la mise en œuvre de politiques économiques et sociales directement adossées à ces réseaux corporatistes et à ses théories. De même, l'influence de ces cercles dans les sphères académiques ne se sera pas limitée à quelques conférences publiques consacrées aux apports du fascisme italien. Elle aura véritablement irrigué les sociétés savantes de l'entre-deux-guerres.

Rappelons, en effet, que c'est bien l'Association des gradués, alors présidée par Masnata qui, en 1934 déjà, propose à Mussolini de devenir leur président d'honneur. C'est aussi cette même société qui invite certains chantres du corporatisme italien, bien placés dans l'organigramme fasciste, pour des conférences à Lausanne dans les années qui précèdent l'attribution du d.h.c. à Mussolini, popularisant cette doctrine dans les cercles académiques locaux. C'est encore parmi les milieux des Amis de la corporation, animés par Masnata et Devrient, puis de la Fédération vaudoise des corporations et des Groupements patronaux en son sein, dont Devrient fut le président, que le soutien le plus fort et durable au corporatisme d'inspiration mussolinienne se manifeste dans le canton de Vaud au cours des années 1930.

Cette circulation transnationale des idées et des théories corporatistes ne se déploie pas uniquement de l'Italie en direction des pays limitrophes, puisqu'on retrouve la thèse de Devrient, dirigée par le fasciste Pasquale Boninsegni, citée dans le guide bibliographique sur les *Origini E Dottrina Del Fascismo*, publié par l'Instituto Nazionale Fascista Di Culturaven en 1936[550]. Quant au second ouvrage de Devrient, qui prétend poser les bases doctrinales du corporatisme en Suisse, il paraît en même temps (1934) que la traduction allemande d'un texte de Mussolini lui-même, publié sous le titre de *Korporativer Staat*[551], montrant combien les échanges intellectuels et doctrinaux autour du corporatisme fasciste se nourrissent mutuellement de part et d'autre de la frontière helvétique.

[550] Evola Niccolò, *Origini e Dottrina del Fascismo*, Firenze : C. Sansoni, 1936.
[551] Mussolini Benito, *Korporativer Staat*, Zürich : Rascher, 1934.

Si la conversion qu'opèrent Masnata et Devrient au milieu de la guerre explique sans doute pourquoi l'historiographie n'a guère retenu leurs noms, celle-ci ne saurait gommer ce que l'attribution du d.h.c. à Mussolini par l'Unil doit à la « nébuleuse corporatiste ». Devrient et Masnata, en pleine ascension professionnelle en 1937, retirent un bénéfice symbolique certain de l'octroi du d.h.c. à Mussolini, comme si celui-ci venait couronner la justesse de leurs engagements en faveur d'une « troisième voie » et de leurs travaux à la croisée de la théorie de l'État et de la pratique économique. Comment imaginer, dans le contexte du début des années 1930, qui voit l'essor du mouvement corporatiste vaudois, couronné en 1937 par l'organisation du Congrès romand des corporations à Vevey, que le d.h.c. de Mussolini n'ait pas servi leurs propres intérêts ? Comment imaginer qu'une décision comme celle-ci, prise par les plus hautes instances académiques de Lausanne n'ait pas honoré leurs propres actions en faveur de l'instauration d'un « ordre corporatif » par le bas, à l'échelon local, mais aussi par la pratique, portant la promesse de dépasser le conflit de classe ? Si le mouvement corporatiste transnational relève, comme on l'a dit en introduction, davantage d'une « nébuleuse » que d'un groupe constitué et uniforme sur le plan doctrinaire, il n'en reste pas moins que l'octroi du d.h.c. fut aussi un moyen de mettre Lausanne sur la carte du « laboratoire corporatiste » transnational, d'essayer d'en faire un centre de gravité, comme s'y était efforcée, de manière précoce, la Direction du Comptoir suisse en organisant une « journée d'amitiés italo-suisses » et de renforcer la position de certains « seconds couteaux » longtemps demeurés dans une zone d'ombre historiographique, comme Masnata ou Devrient.

L'hommage rendu par l'Université de Lausanne au corporatisme en tant qu'« organisation sociale » constitue à notre sens un élément essentiel dans la chaîne complexe de décisions et d'affinités politiques ou personnelles qui ont conduit à décerner un d.h.c. à Mussolini en 1937. On ne saurait en effet saisir les raisons qui amenèrent l'École des SSP à honorer le dictateur italien sans prendre en compte l'engouement des élites pour les théories corporatistes et sans considérer, non plus, l'effet fédérateur de telles théories dans de larges cercles, bien au-delà des bastions philofascistes lausannois, et ce, dès le milieu des années 1920 déjà. Les cas de Devrient et de Masnata l'illustrent de manière exemplaire : l'Unil, l'Association des gradués, la SAV, mais aussi l'AIV et les Groupements patronaux – autant de « noyaux denses » de la « nébuleuse corporatiste » – ont été de véritables plateformes pour ces jeunes

patrons désireux d'imprimer leur propre conception de l'organisation économique et sociale. Les idées corporatistes leur ont fourni les ressources théoriques, matérielles et symboliques nécessaires à la mise en œuvre d'un programme de rénovation économique et sociale qui n'aurait sans doute pas rencontré un tel écho sinon. À partir du milieu des années 1940, d'autres organisations prennent aussi le relais, comme la Société d'études économiques et sociales, qui vont jouer le rôle de véritables courroies de transmission entre l'Université et la sphère patronale toujours en quête d'expertise et de légitimité intellectuelle.

Ces tendances longues viennent largement confirmer les thèses de Philippe Maspoli sur l'influence durable du corporatisme. Ces continuités vont ici plus loin que les projets explicitement corporatistes que sont les conventions collectives de travail ou les caisses de compensation. Mieux, c'est dans des institutions inspirées par le corporatisme des années 1930 – l'OSEC pour le premier, la prévoyance professionnelle pour le second –, que nos deux protagonistes feront des carrières brillantes. Mieux encore : l'Unil décerne à Devrient un d.h.c. en 1958, justement pour avoir contribué au développement des œuvres sociales en Suisse. Bouclant la boucle, cette distinction entre en résonance avec celle, attribuée vingt ans plus tôt, à Mussolini. Elle récompense elle aussi une pensée sociale, et on peut dire que la réussite du second lauréat doit quelque chose à la réception favorable qu'avait reçue le premier parmi les élites vaudoises.

Il convient donc de nuancer l'idée selon laquelle le corporatisme aurait été un « échec », justifiée par le fait que le « rapprochement entre milieux patronaux et groupes corporatistes, [n'aurait donné lieu] à aucune démarche politique commune », et par une « absence de convergences substantielles entre les différents courants ou promoteurs du corporatisme »[552]. Comme nous l'avons montré, ces convergences furent au contraire nombreuses. Mais elles se déployèrent dans des espaces sociaux peu visibles, dans des zones grises de l'action politique et du travail intellectuel, dans les interstices de groupements patronaux et des sociétés savantes, rarement identifiés comme des acteurs ayant joué un rôle dans la circulation transnationale des théories corporatistes. À nos yeux, ces fragments de « matière » de la « nébuleuse corporatiste » demeurent un terrain à explorer, non seulement dans les sphères académiques et patronales, mais dans celles aussi des partis politiques.

[552] Jost Hans-Ulrich, « La Suisse, le corporatisme et ses sources d'inspiration, » in Dard Olivier (dir.), *Le corporatisme dans l'aire francophone au XXe siècle*, Berne : Peter Lang, 2011, p. 133 puis pp. 136-137.

Laurent Tissot

Philofascisme et Université de Lausanne

La collation du doctorat honoris causa à Mussolini à la lumière de la biographie collective (1890-1938)

9

L'attribution d'un doctorat honoris causa à Benito Mussolini a fait couler beaucoup d'encre.

De l'adhésion pleine et entière d'une élite scientifique et culturelle fascinée par l'idéal fasciste au piège qui se serait refermé sur des professeurs ignorants des véritables enjeux de cet octroi, mais forcés de s'y soumettre, on a fait le plein d'interprétations plus ou moins prouvables et défendables. Celles-ci passent par les menées machiavéliques du successeur de Vilfredo Pareto à l'Université de Lausanne, Pasquale Boninsegni, fasciste convaincu, et par le jeu trouble des professeurs Émile Golay, Frank Olivier et Arnold Reymond. L'étude sereine du processus qui a abouti à cette décision s'est donc accompagnée, qu'on le veuille ou non, de la recherche de responsables et de possibles coupables. Notre contribution ne vise pas à présenter une nouvelle interprétation. Elle se sert d'une autre approche qui complète ce qui a été avancé dans la plupart de ces études.

Une dimension collective

La collation de ce doctorat est avant tout une œuvre collective. Telle qu'elle est connue et expliquée aujourd'hui, elle s'inscrit dans un contexte global qui délimite de nouvelles configurations politiques et idéologiques issues des conséquences de la Première Guerre mondiale.

C'est dire que le processus ne peut faire l'objet de la seule introspection de la sphère universitaire lausannoise. Il n'en reste pas moins que le cercle restreint d'acteurs qui avalisent cette collation est constitué de professeurs largement reconnus dans leur domaine d'enseignement et de recherche. Ils sont conscients de leur position sociale, gage d'une autorité morale indiscutée au nom d'un savoir universel, de leur rôle dans la formation des futures élites et de leur influence dans de nombreux milieux. À titre de membres du Conseil de l'École des sciences sociales et politiques (SSP) ou de la Commission universitaire (CU), ils sont une vingtaine à souscrire à ce que Benito Mussolini soit élevé à ce titre honorifique mais hautement symbolique. Ce sont eux qui prennent la responsabilité de le faire, même s'ils se trouvent à la fin d'un parcours décisionnel, un intense travail préparatoire ayant été réalisé en amont.

Nous prenons le parti de décortiquer ce processus de décision en nous servant d'une méthodologie éprouvée, celle de la biographie collective. Christophe Charle en a dressé les contours. S'inspirant d'une longue historiographie, il lui donne comme objectif de

> définir une population à partir d'un ou plusieurs critères et établir à son propos un questionnaire biographique dont les diverses variables ou critères serviront à la décrire dans sa dynamique sociale, privée, publique, voire culturelle, idéologique ou politique selon la population et le questionnaire retenus.

Cette méthodologie peut reposer sur de nombreux instruments sophistiqués qui passent par l'utilisation de « multiples techniques, quantitatives ou qualitatives, de comptages manuels ou informatisés, de tableaux statistiques ou analyses factorielles, selon la richesse ou la sophistication du questionnaire et des sources »[553]. Notre but est plus modeste. En récoltant des données sur leur carrière universitaire à Lausanne, nous désirons mesurer le degré de cohésion des membres de ces deux instances (École des SSP et CU) ainsi que celui de leur attachement à l'*Alma mater* lausannoise. En d'autres termes, il s'agit de saisir en quoi leur appartenance à cette institution et la connaissance de son histoire sont de nature à faciliter une adhésion

[553] Charle Christophe, « La prosopographie ou biographie collective. Bilan et perspectives », in *Homo Historicus. Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris : Armand Colin, 2013, pp. 94-108 puis p. 94.

à la collation du grade. Cette approche nous permet d'éviter de trancher la question qui vient à l'esprit : « sont-ils fascistes ou non ? », mais de voir comment, compte tenu des profils de chacun, de leur relation réciproque et des expériences vécues au sein de l'Université de Lausanne, une attraction plus ou moins vive envers des principes politiques apparemment contraires à ceux défendus par l'institution a pu se produire.

Cette approche nous force à remonter en amont de la chronologie stricte de l'entre-deux-guerres, épicentre de l'attention parce que période de naissance et de consolidation du fascisme en Italie, et à nous intéresser aux années qui précèdent, la Première Guerre mondiale et l'avènement du bolchevisme, mais aussi les années de crise traversées par l'Université depuis sa création en 1890. Sans cette plongée dans l'histoire de l'*Alma mater*, la complexité de la situation qui aboutit à l'octroi de ce titre n'est pas rendue à sa juste mesure ou, en tout cas, de nombreux éléments sont escamotés dans la compréhension des positions respectives. Rejetant tout déterminisme rigide, nous désirons réintégrer cet événement dans un cadre temporel plus large. Comme les documents officiels de l'Université le mentionnent avec insistance, Mussolini a été étudiant de 1902 à 1904, il est vrai avec une assiduité toute relative[554]. C'est dire que cet événement ne commence pas en 1936 pour se finir l'année suivante. Il interroge tout un passé de l'Université auquel ces professeurs se réfèrent peut-être, pour certains, inconsciemment, mais pour quelques-uns, très lucidement.

Les décideurs

Décrivons tout d'abord la composition de ces deux organes. Le premier à s'exprimer est le Conseil de l'École des SSP qui se réunit le 21 novembre 1936. Ce Conseil est composé de tous les professeurs, qu'ils soient ou non rattachés à d'autres facultés ou écoles. Selon le règlement général de l'Université de Lausanne du 8 mars 1918, l'École des SSP a le pouvoir de proposer un diplôme de docteur honoris causa. Si l'École use de cette prérogative, la Commission universitaire est saisie en dernier ressort. Cette dernière est composée du recteur, du chancelier, des doyens des cinq facultés et des présidents des

554 Cantini Claude, *Le fascisme italien à Lausanne, 1920-1943*, Lausanne : CEDIPS, 1976, pp. 32-33.

quatre écoles. Réunie le 2 décembre 1936, c'est elle qui délibère et met au vote la proposition, seuls le recteur et les doyens ayant voix délibérative[555].

À la réunion du Conseil de l'École sont présents Arnold Reymond (président qui remplace Pasquale Boninsegni, absent), René Bray, Edmond Rossier, Charles Biermann qui sont rattachés à la Faculté des lettres, Roger Secrétan, François Guisan, André Mercier, tous trois rattachés à la Faculté de droit, Henri Borle rattaché à l'École des HEC ainsi que deux des trois professeurs qui enseignent exclusivement à l'École (Jean Wintsch, Auguste Deluz et Jean Piaget, absent ce jour-là), soit, en tout, dix personnes.

À la réunion de la Commission universitaire sont présents le recteur Émile Golay, qui est professeur de théologie, le chancelier Frank Olivier, professeur à la Faculté des lettres, François Guisan, doyen de la Faculté de droit, Henri Meylan, doyen de la Faculté de théologie, Georges Bonnard, doyen de la Faculté des lettres, Jules Marchand, doyen de la Faculté des sciences, Edwin Ramel doyen de la Faculté de médecine, Arnold Reymond, qui remplace Pasquale Boninsegni absent, directeur de l'École des SSP, Jules Chuard, directeur de l'École des HEC, Rodolphe Mellet, directeur de l'École de pharmacie et Jean Landry, directeur de l'École d'ingénieurs, soit dix personnes. Deux professeurs siègent dans les deux organes, François Guisan et Arnold Reymond qui remplace à chaque fois Boninsegni dont l'absence s'expliquerait – le conditionnel s'impose, aucune source ne le prouvant explicitement – par le désir de ne pas apparaître comme le véritable initiateur de l'octroi du titre et par une santé déclinante[556]. Dans tous les cas, en évitant de plaider directement la cause devant les instances décisionnelles et de laisser à d'autres le soin de le faire, il offre à son absence une justification commode, considérée par beaucoup comme l'aveu de son engagement personnel dans la collation.

555 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, *op. cit.*, pp. 7-8. Deux autres séances de la Commission universitaire suivront, les 13 janvier et 22 mars 1937. Un grand embarras règne dans ces réunions à la suite des réactions suscitées dans le public. La décision du 2 décembre 1936 est remise au vote et aboutit au même résultat.

556 Wisard François, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre : politique, finances, refuge*, Lausanne : Payot, 1998, p. 201.

En regroupant dans la figure 9.1 les données relatives à leur carrière à Lausanne, nous pouvons déceler une première caractéristique : une très forte proportion de professeurs ont reçu toute leur formation dans le chef-lieu vaudois, de leur baccalauréat jusqu'au doctorat, avant d'entamer une carrière qui les a amenés d'un poste de privat-docent ou de chargé de cours à celui de professeur extraordinaire puis de professeur ordinaire – seuls deux d'entre eux, Auguste Deluz et Jean Wintsch enseignent en qualité de professeur extraordinaire. Sur les 19 professeurs comptabilisés, 14 sont vaudois d'origine, autant ont fait partie d'une société d'étudiants lausannoise, 13 ont obtenu leur baccalauréat à Lausanne puis leur licence et leur doctorat à l'Université[557]. Au total, sept y ont accompli sans interruption toute leur carrière étudiante et professorale, onze si l'on ajoute les quatre qui y obtiennent leur licence et leur doctorat. Neuf ont été ou seront recteurs. D'un âge varié, la grande majorité de ces personnes interviennent à des moments différents et à des titres divers aux stades successifs de leur carrière mais, au bout du compte, se trouvent réunies dans les deux instances qui procèdent à l'octroi du doctorat[558]. Elles participent donc à l'histoire de l'Université de Lausanne durant une quarantaine d'années et en tirent des expériences qui les marquent plus ou moins durablement. À leur niveau – étudiant, enseignant, professeur, doyen, président, chancelier ou recteur –, elles donnent des avis, définissent des directives et surtout prennent des décisions au fur et à mesure qu'elles progressent dans la hiérarchie académique. Cette homogénéité est à souligner parce qu'elle peut expliquer une grande continuité dans la gestion de l'établissement même si, comme on le verra plus bas, les crises ne l'ont pas épargné.

[557] Sur les sociétés d'étudiants à Lausanne, voir Meuwly Olivier, *Histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne*, Lausanne : Université de Lausanne, 1987 ainsi que, pour une société et une période plus précise, Chappatte Alexis, « 1917-1927 : la section vaudoise de la société de Zofingue, de l'idéalisme politique à la réaction », mémoire de master, Université de Lausanne, Faculté des lettres, 2005.

[558] Pour faciliter la lecture, nous avons réduit la frise chronologique, ce qui ne diminue en rien les conclusions que nous pouvons en tirer.

		Années 1890		
Conseil SSP		**Soc. d'étud.**	**Bac. Laus.**	**Lic. Unil**
Charles Biermann	1875–1965	**BL**		
Henri Borle	1889–1966			Zurich
René Bray	1896–1954			Paris
Auguste Deluz	1874–1964			
François Guisan	1880–1953	**Z**		
André Mercier	1874–1947	**Z**		
Arnold Reymond	**1874–1958**	**Z**		
Edmond Rossier	1865–1945	**BL**		
Roger Secrétan	1893–1966	**Z**		
Jean Wintsch	1880–1943			
Commission universitaire				
Jean Landry*	1875–1940	**S**		
Jules Marchand	1888–1953	**BL**		
Rodolphe Mellet*	1877–1955	**Z**		
Jules Chuard*	1891–1967	**S**		
Georges Bonnard	1886–1967			Paris
Émile Golay	**1875–1970**	**Z**		
François Guisan	1880–1953	**Z**		
Henri Meylan	1900–1978	**BL**		
Frank Olivier*	1869–1964			Berlin
Edwin Ramel	1895–1941	**H**		
Arnold Reymond*	**1874–1958**	**Z**		

* voix consultative

Vaudois de naissance

Présence dans le canton de Vaud et à l'Université de Lausanne

Pour les sociétés d'étudiants : BL = Belles Lettres
H = Helvetia
S = Stella
Z = Zofingue

FIGURE 9.1 Relations avec l'Université de Lausanne des professeurs ayant participé au Conseil de l'École des SSP et/ou à la Commission universitaire[559].

[559] Source : Robert Olivier et Panese Franco, *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne dès 1890*, Université de Lausanne, 2000.

						1938
	Doc. Unil	P.D./C. de c	P.E. Unil	P.O. Unil	Recteur	Chancelier
	Zurich					
	Paris					
					en charge	
	Berlin					en charge

Cette « somme » de vécus lausanno-universitaires s'additionne bien sûr à d'autres – personnels, politiques, culturels, économiques –, dont nous n'avons pas tenu compte ici. Mais elle met en évidence une certaine vision de ce qu'une université peut faire valoir auprès de la société dans laquelle elle est insérée et la complicité qui peut agir entre ces différents acteurs.

L'Université de Lausanne dans son histoire

Quels sont donc les événements qui ponctuent l'histoire de l'Université de Lausanne et auxquels ces acteurs se sont heurtés et/ou qui les ont heurtés ? Nous reprenons dans la figure 9.2 ce qui nous paraît être les moments critiques traversés par l'établissement et qui ont eu, dans tous les cas, un impact sur la politique universitaire au sens large. Il y en a d'autres, mais ceux retenus ici font l'objet de commentaires, à des intensités diverses, dans les milieux politiques ainsi que dans les journaux locaux et nationaux. Ils suscitent même des polémiques sur la gouvernance universitaire, ses liens avec l'État de Vaud ainsi que sur l'existence même de l'institution.

Événements critiques	Dates
1. Lausanne : une ville en chantier et en conflits	1880-1913
2. La question des bâtiments (legs de Rumine)	1886-1906
3. Les étudiants étrangers (les étudiantes russes)	1890-1920
4. L'affaire Kuhlenbeck-van Vleuten	1908
5. La question des internés	1914-1920
6. Les difficultés financières (la question des traitements)	1914-1940
7. L'appel contre l'impôt sur les grandes fortunes	1922
8. La réforme administrative	1924
9. Le projet d'université romande	1924
10. Les conférences de Carlo Costamagna	1930
11. Le d.h.c. de B. Mussolini	1937

FIGURE 9.2 L'Université de Lausanne et ses moments critiques (1880-1937).

Nous n'allons pas reprendre l'intégralité de ces événements qui ont tous été traités par ailleurs, mais mettre l'accent sur ceux dont les effets ont été déterminants dans la position des décideurs en 1936[560]. Néanmoins, trois grandes problématiques se dégagent qui couvrent plus ou moins toute la période. La première a trait à la question des étudiant·es, la deuxième à la fragilité de l'Université et la troisième à l'engagement politique de l'Université.

La question des étudiant·es

La question des étudiant·es traverse en effet toute la période (voir fig. 9.3). Jusqu'en 1920, l'Université de Lausanne doit son existence à la présence d'une très forte cohorte d'étudiant·es provenant de l'étranger. À côté de la visibilité donnée au canton de Vaud par cet attrait, les retombées matérielles sur la ville et surtout l'impact financier sur l'institution sont régulièrement mentionnés. Dans un article paru dans la *Feuille d'avis de Lausanne* en 1926, le journaliste n'hésite pas à écrire : « [L'] Université de Lausanne est un élément essentiel de notre prospérité économique ; peu importe que les étrangers qui la fréquentent ne s'y inscrivent parfois que par snobisme ou par prétexte. » Tous en profitent : « le commerce de luxe, les hôtels, les maisons d'éducation de tout genre, les établissements officiels d'éducation, les pensionnats et les pensions[561] ».

Une analyse plus fine montre le caractère fluctuant de cette présence : très vif accroissement jusqu'à la fin de la première décennie du XXe siècle, puis lente décrue qui s'accélère avec la guerre pour entrer dans une relative stabilisation de 1922-1923 à 1939. C'est précisément au cours des années durant lesquelles les sympathies fascistes se font jour que le nombre d'étudiant·es étranger·ères se maintient au niveau de celui des Vaudois·es et des Suisse·esses. Simple coïncidence ou relation de cause à effet ? Difficile de le dire. Mais l'attitude face aux étranger·ères est diversement appréciée selon ces périodes.

[560] Pour la période 1890-1916, voir Tissot Laurent, *Politique, société et enseignement supérieur dans le canton de Vaud. L'Université de Lausanne 1890-1916*. Lausanne : Payot, 1996 et pour la période 1916-1939, Wisard, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre*, *op. cit.* Voir aussi leur article commun, « L'Université de Lausanne et l'État de Vaud : la question de l'autonomie (1890-1945) », *Revue suisse d'histoire*, 1993 (3), pp. 341-374.

[561] Rod R., « La question des universités », *Feuille d'Avis de Lausanne*, 06.01.1926.

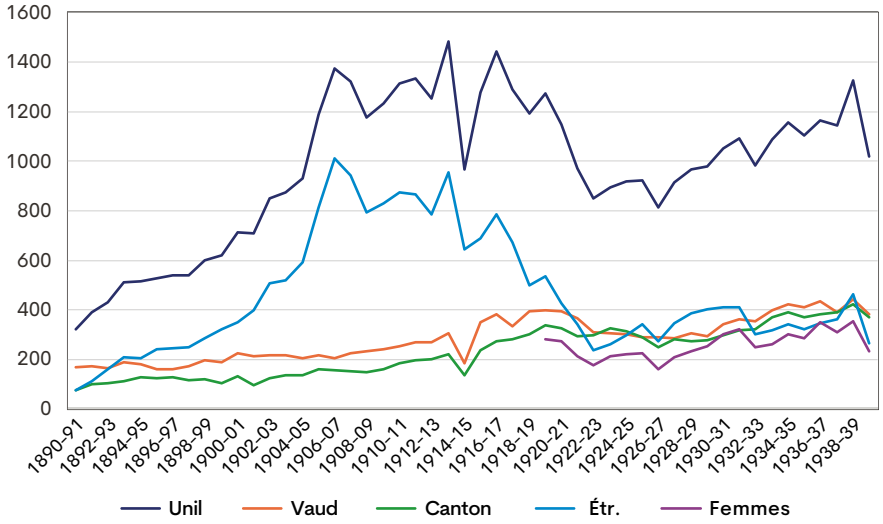

FIGURE 9.3 Catalogue des étudiant·es de l'Université de Lausanne, 1890–1940. Dès 1920, le nombre de femmes (étudiantes et auditrices) est indiqué.

Une explication à cette présence se trouve dans l'émergence de Lausanne comme centre d'excellence médicale. Ce rayonnement est le résultat de plusieurs facteurs : le climat, la situation et le site contribuent au développement de la médecine, sans parler de la réputation de l'enseignement dispensé à la Faculté de médecine. L'ouverture de cliniques suit cette expansion. Aux patient·es venu·es du monde entier pour se faire soigner s'ajoutent de nombreux·ses accompagnant·es qui séjournent dans les hôtels[562]. On comprend aisément que ce flux de patient·es et d'accompagnant·es renforce notamment le poids de l'industrie touristique.

Directement lié à cette réputation, un second aspect concerne la politique d'immatriculation de l'Université de Lausanne[563]. Datant de 1890, sa création s'appuie sur un bassin de recrutement assez mince. Canton agricole, Vaud ne dispose pas des ressources humaines et matérielles pour assurer un nombre suffisant d'étudiant·es dans les auditoires. L'apport des Suisse·esses reste aussi limité. En ce sens, la stimulation d'une politique libérale, notamment par l'assouplissement des conditions d'inscription, s'avère très bénéfique. En 1906, année record, l'Université de Lausanne inscrit 1012 étudiant·es étrangers·ères sur un total de 1372, soit près de 74 %.

[562] Saudan Guy, *La médecine à Lausanne du XVIe au XXe siècle*, Lausanne : éditions du Verseau, 1991.
[563] Tissot, *Politique, société et enseignement supérieur*, *op. cit.*, pp. 278-289.

Si toutes les facultés bénéficient de cette politique d'ouverture, la Faculté de médecine voit ses effectifs augmenter dans des proportions considérables avec l'arrivée d'étudiantes d'Europe de l'Est, notamment de femmes russes[564]. Bien que les conditions d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur russes se soient incontestablement améliorées après la mort de l'empereur Alexandre III en 1894, les capacités ne suffisent plus à accueillir toutes les candidates désireuses de se former dans le domaine médical, auxquelles s'ajoutent les victimes de la révolution de 1905, parmi lesquelles les étudiant·es ont joué un rôle important[565]. Les effets conjugués de l'explosion de la demande, des convictions politiques et, pour certain·es, de leur origine juive, créent une incertitude qui pousse de nombreux·ses intellectuel·les et étudiant·es à quitter la Russie. Ils et elles trouvent des places dans les universités d'Europe occidentale et poursuivent leurs activités politiques et/ou leurs études[566]. Si une première vague déferle dans les années 1870, c'est surtout la seconde, concentrée dans les années 1890-1914, qui concerne Lausanne[567].

L'Université n'est pas du tout préparée à accueillir un tel nombre de personnes. L'engorgement des auditoires et des laboratoires met plusieurs professeurs dans des situations difficiles qui les empêchent d'assurer normalement leurs cours et leurs expériences. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'arrivée de ces nouveaux publics provoque rapidement des remous qui se transforment en rejet. Le malaise prend des tournures très hostiles. Des mesures très fermes sont exigées par le Grand Conseil car

> nous ne devons pas laisser notre université, créée pour nous et nos compatriotes, se transformer, par une tolérance trop large, en une sorte de caravansérail ouvert à tout venant et dont les propriétaires finissent par ne plus profiter[568].

564 Begert Lucie, Demirbas Izel et Fauvel Aude, « Terre promise ou terre interdite ? La Suisse : l'eldorado ambigu des premières femmes médecins, 1867-1939 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 35, 2019 [en ligne : http://journals.openedition.org/rhsh/4076].

565 Dudgeon Ruth, *Women and Higher Education in Russia, 1855-1905*, Washington : The George Washington University, 1975.

566 Tikhonov-Sigrist Natalia, « La quête du savoir : étudiantes de l'Empire russe dans les universités suisses (1864-1920) », thèse de doctorat, EHESS/Université de Genève, 2004. Pour une comparaison internationale, *id.* « Les étudiantes étrangères dans les universités occidentales. Des discriminations à l'exil universitaire (1870-1914) », in Ferté Patrick et Barrera Caroline (dir.), *Étudiants de l'exil*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2009, pp. 105-188.

567 Tissot, *Politique, société et enseignement supérieur*, *op. cit.*, pp. 296-308.

568 *Bulletin des séances du Grand Conseil*, 27.08.1906, p. 240.

L'exaspération de certains amène à la diffusion d'images montrant ces nouveaux·elles arrivant·es sous des traits peu flatteurs : intrigants, révolutionnaires, anarchistes, terroristes, escrocs, donc dangereux comme le montre une caricature (fig. 9.4) parue en janvier 1908 dans l'hebdomadaire satirique vaudois *Gribouille et Redzipet*, à la suite de l'affaire Schiro, du nom d'un juif russe propriétaire de raffineries de pétrole à Bakou et victime d'une tentative d'extorsion. L'enquête dans les milieux russes permet de démanteler un réseau de militant·es appartenant au Comité anarchiste-communiste de Lausanne, dont les membres étaient, pour la plupart, inscrits à l'Université de Lausanne. Cette vision reste ancrée dans l'esprit de beaucoup de membres de la communauté universitaire lausannoise.

On sent les autorités partagées entre deux sentiments. D'un côté, le renom croissant de l'Université de Lausanne sur le plan international et les conséquences de cette présence sur le financement de l'établissement sont jugés très positivement. De l'autre, la méfiance envers une « population » considérée comme suspecte à maints égards est perceptible dans l'opinion publique et attise un malaise grandissant. En clair, l'Université aurait préféré une clientèle financièrement aisée et politiquement conforme aux valeurs dominantes, susceptibles d'assurer des bénéfices symboliques et matériels. Or il s'avère que la plupart de ces jeunes Russes ne peuvent compter que sur de très faibles revenus personnels. Leurs convictions politiques, orientées vers les théories socialistes ou anarchistes, peuvent menacer l'ordre établi. À cela s'ajoute bien souvent leur origine juive.

La Première Guerre mondiale règle brutalement la question en privant ces étudiant·es de la possibilité de rester à Lausanne, sans compter les effets de la Révolution russe. On peut avancer l'idée que le sentiment antibolchevique qui émerge dès lors dans les élites vaudoises et professorales n'est pas dissociable du danger que ces Russes représentent à leurs yeux, même si leur « désertion » affecte l'Université. L'amalgame est vite fait et pèse durablement sur les esprits. Tout ce qui est russe devient suspect, même si l'affaissement massif du nombre d'étudiant·es et, en conséquence, des revenus qui en étaient tirés, en résultent. En ce sens, la révolution fasciste sera vue comme un rempart contre la révolution bolchevique.



FIGURE 9.4 «Oh ces sales Russes!», caricature parue dans *Gribouille et Redzipet*, le 16 janvier 1908. Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire (B 1379) (reproduction: BCUL).

Les difficultés financières

Avec la diminution du nombre des étudiant·es, les questions financières deviennent centrales dès le déclenchement de la guerre. Elles pourrissent les relations avec l'État de Vaud jusque dans le milieu des années 1920. Les répercussions sur toute l'instruction publique sont d'une intensité particulièrement forte. Un exemple suffit à le démontrer (fig. 9.5). Si en valeurs réelles, l'augmentation des traitements et des prestations sociales des professeurs est patente, elle ne touche pas les taux d'accroissement, ni ceux de l'Université, ni ceux du Département de l'instruction publique. Dès 1914, l'effondrement est total.

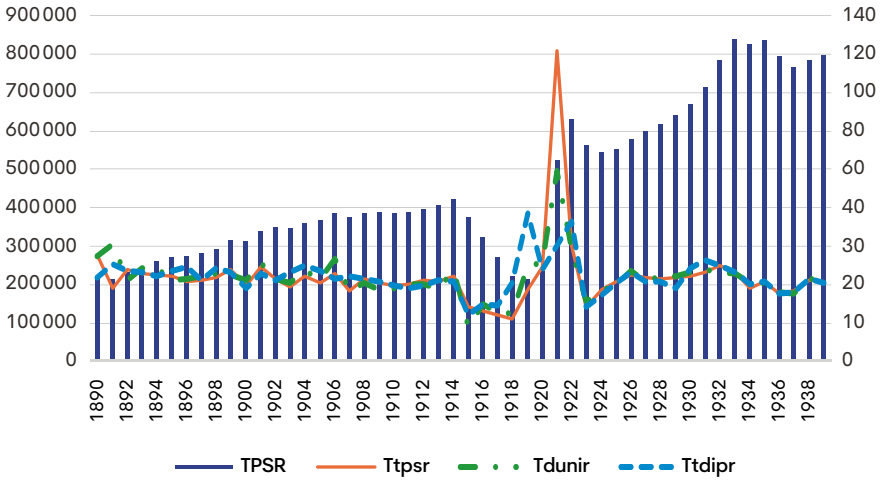

TPSR = Traitements et prestations sociales, valeurs réelles
Ttpsr = Taux d'accroissement de la catégorie TPSR (en %)
Tdunir = Taux d'accroissement des dépenses d'exploitation réels de l'Unil (en %)
Tddipr = Taux d'accroissement des dépenses d'exploitation du Département de l'Instruction publique (en %)

FIGURE 9.5 Traitements et prestations sociales des professeurs de l'Université de Lausanne (1890-1938)[569].

[569] Graphique établi par l'auteur à partir des données de Lorusso Rosanna et Nillès Délia (avec la collaboration d'Éric Golay), *Histoire de l'Université de Lausanne. Aspects économiques et financiers*, Lausanne : Université de Lausanne, 1996, pp. 368-373.

Cette situation suscite de vifs débats. Fondées sur les comparaisons avec leurs collègues œuvrant dans les autres universités, les plaintes des professeurs sont récurrentes. Le cas du professeur extraordinaire de minéralogie et pétrographie, Henri Sigg, révèle tragiquement la dégradation des conditions de travail. C'est le recteur lui-même, Maurice Lugeon, qui s'indigne publiquement en 1920 de voir son collègue décéder de la tuberculose à l'âge de 30 ans, son traitement de professeur l'empêchant de recourir à des soins décents. C'est ce même collègue qui avait écrit l'année précédente au Département que son salaire était comparable à celui d'un employé de la voirie à Berne, Genève et Zurich[570]. Certes, aux traitements s'ajoutent les finances de cours allouées selon le nombre d'étudiant·es. Mais outre les disparités entre les collègues, la diminution du nombre d'étudiant·es étranger·ères aboutit à des conséquences des plus fâcheuses et envenime encore les relations. La baisse des effectifs justifie la réduction des dépenses.

Toute la guerre et l'immédiat après-guerre résonnent de propos très vifs au sein du Grand Conseil sur la précarité de travail au sein de l'établissement et les injustices des décisions[571]. Trouver des solutions satisfaisantes, tant pour les salaires des professeurs que pour ceux de l'ensemble des employés de l'État, ainsi que pour la caisse de retraite, revient à résoudre une quadrature du cercle. Dans le même temps, l'État doit faire face à une situation déplorable qui le dépasse à maints égards. Il doit jouer avec des tensions contraires peu propices à la sérénité et à la réflexion. L'apogée est atteint en 1917, où un véritable conflit prend corps entre l'Université et l'État de Vaud. Le caractère discrétionnaire de la politique cantonale entraîne l'exclusion de nombreux enseignants des aides réservées aux plus défavorisés. Ces débats révèlent la représentation, partagée par beaucoup, du professeur d'université. Il se distingue par son statut social tout empreint d'honorabilité mais aussi d'aisance due à ses antécédents familiaux. Une carrière universitaire ne s'envisage encore que pour ceux qui sont bien lotis en ressources personnelles. La transition vers une véritable professionnalisation de la profession ne fait que s'amorcer[572].

Piqués au vif par les lenteurs, si ce n'est les résistances des autorités politiques obsédées par la dégradation des finances, les professeurs se

[570] Wisard François, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre*, *op. cit.*, p. 93.

[571] Zeller Marie-France et Liard Pierre-Alain, *Les Professeurs de l'Université de Lausanne 1890-1939*, Lausanne : Université de Lausanne, 2005, pp. 55 ss.

[572] *Gazette de Lausanne*, 11.12.1936.

sentent humiliés de ne pas être plus et mieux écoutés. En croyant trop vite que la guerre et ses conséquences sont définitivement closes, les autorités politiques se résolvent à améliorer les conditions de rémunération. Le rebond de 1920, perçu comme un retour à la normalité, semble justifier un réajustement des prestations. 1921 fait retomber l'État dans les enfers budgétaires qui prennent, l'année suivante, des profondeurs encore jamais égalées. Le retour de bâton se fait immédiat : en décembre 1922, les traitements et indemnités sont diminués de 8 %. D'autres mesures s'ensuivent. En 1924, le budget est encore réduit de 10 % par la volonté d'une commission qui prend le joli nom de « commission des rognures ».

L'amélioration de la conjoncture avec la reprise de l'année 1925 amène une embellie. Mais un retour de manivelle sous la forme d'une nouvelle crise économique, ressentie dès 1932, s'en prend à nouveau aux traitements. La figure 9.5 fait ressortir l'étroite relation entre conjoncture économique et évolution des traitements réels. La synchronie est presque parfaite. Il ne faut toutefois pas verser dans un catastrophisme niais à la lecture de ces chiffres : en valeurs réelles, l'augmentation des revenus est bien visible, entraînant une amélioration des niveaux de vie professoraux. Il n'en reste pas moins que toutes ces perturbations amènent les membres du corps enseignant à toujours être sur la défensive, la sauvegarde des acquis s'avérant une cuirasse bien tendre face à la vigueur des assauts. Pour beaucoup d'entre eux, la fragilité de la position professorale et la faiblesse de son influence font certainement jeter un œil sceptique sur les vertus du libéralisme, corps des valeurs qui font le socle de l'Université mais incapables de parer aux perturbations endémiques qui la secouent périodiquement. Comme d'autres, le pouvoir académique est tenté de jeter un œil bienveillant vers des modèles plus sûrs, moins libéraux, mais à l'abri de ces convulsions et des menaces bolcheviques. L'attention qu'il porte au fascisme s'appuie sur un ensemble de faits économiques et sociaux qui trouvent dans la dimension politique une résonance particulière.

L'engagement politique de l'Université

La biographie collective telle que nous l'avons décrite n'équivaut pas à mettre tous les acteurs au même niveau. Du fait de leur position et responsabilité à certains moments, des figures particulières impriment leur marque sur le déroulement des événements. L'historiographie de l'affaire a surtout mis en évidence les rôles de Pasquale Boninsegni et

Arnold Reymond. Nous souhaitons approfondir le cas d'un autre participant, Frank Olivier. Chancelier de l'Université de Lausanne de 1918 à 1920 et de 1922 à 1939 après un intermède en qualité de recteur, il est un personnage clé de l'établissement. À l'inverse de la très grande majorité de ses collègues, il a effectué la majeure partie de sa formation universitaire en philologie classique et philosophie à Berlin avec des perfectionnements à Paris et à Londres (voir fig. 9.1). Il revient dans le canton de Vaud – qu'il ne quittera plus – en 1896, où il enseigne le français au Collège d'Yverdon puis, jusqu'en 1912, au Gymnase de Lausanne en qualité d'enseignant de latin et d'allemand. Il est nommé professeur extraordinaire en 1912 puis professeur ordinaire de langue et littérature latines en 1917. Il prend sa retraite en 1939.

Rappeler ses états de service, c'est insister sur la longévité de sa carrière à l'Université. Il peut se prévaloir d'avoir vécu, de près ou de loin, les grandes crises de l'Université analysées dans les deux parties précédentes. Même si la fonction de recteur qu'il exerce entre 1920 et 1922 est la plus haute marche, celle de chancelier qu'il reprend à la fin du mandat rectoral et qu'il remplit pendant près de vingt ans lui confère une autorité considérable qu'il sait mettre à l'œuvre en de nombreuses occasions. En sa qualité de chancelier, il dispose de pouvoirs étendus qui lui permettent de tout connaître des affaires de l'établissement et d'intervenir à tout moment. Présent dans la presse du canton, on le voit traiter, souvent en « une », de « Pro Aventico », du Château de Chillon, de la Cathédrale de Lausanne ou encore de l'exposition de bibles imprimées au Palais de Rumine. Lors de l'installation d'un nouveau recteur, le 11 décembre 1936, le conseiller d'État Paul Perret ne manque pas de voir dans Olivier « le gardien vigilant et perspicace des traditions de notre maison » – le terme « perspicace » valant son pesant d'or, prononcé au moment des discussions de l'attribution du doctorat honoris causa[573]. Son incontestable aura scientifique et professionnelle s'accompagne d'une reconnaissance morale qui dépasse les frontières du canton.

C'est sous sa gouverne que, outre les questions scientifiques, administratives et culturelles, l'Université s'engage avec conviction dans des luttes dites « politiques », parce qu'il juge nécessaire de le faire malgré de délicates circonstances économiques et juridiques. S'investir dans la vie de la Cité, même vue d'un piédestal, n'est pas incompatible avec la défense de la science.

573 Wisard, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre*, *op. cit.*, pp. 271 ss.

Depuis 1918, Olivier est de toutes les batailles menées par l'Université. Sa main de fer fait merveille, notamment dans le cas du renvoi du professeur extraordinaire de chimie organique Jean Piccard. Il est recteur à ce moment-là et s'active, contre l'avis de nombreux collègues, pour aboutir à cette décision motivée par les difficultés financières[574]. C'est surtout dans le positionnement de l'Université au sein des grands débats qui agitent l'opinion publique qu'il impose sa marque. Sa signature apparaît souvent dans les journaux pour défendre une cause, dénoncer des injustices, plaider pour des mesures. Ce qui ressort de ces interventions, c'est la bataille qu'il mène sans relâche contre le bolchevisme. Quelques exemples suffisent. Dans l'édition du 12 décembre 1919, on le voit participer à un comité lausannois pour secourir les Suisses revenus de Russie qui se trouvent dans « une grande misère, misère morale surtout[575] ». Le 2 décembre 1922, il formule et signe avec le recteur Eugène Cordey un appel de l'Université de Lausanne contre l'impôt sur les grandes fortunes. À la veille du scrutin, il met en garde contre les manœuvres des initiants, dont le parti politique « est le même que celui qui organisait la grève du 11 novembre 1918, de douloureuse mémoire[576] ».

Lors des discussions qui entourent la création d'une université romande en 1923-1924, il s'oppose vivement à ce projet porté par les universités de Genève et de Neuchâtel en raison des difficultés économiques auxquelles se heurtent les établissements académiques. L'argumentation d'Olivier met en avant les dangers que le bolchevisme puisse s'insinuer dans la centralisation résultant de la coopération des établissements.

> L'Université de Lausanne est actuellement, avec les campagnes, le plus ferme boulevard [*sic*] contre les menées communistes. […] Détruire l'unité de l'Université sous le fallacieux prétexte de la renforcer, ce serait faire le jeu des forces dissociantes [*sic*] et favoriser le bolchevisme sous quelque forme que ce soit[577].

574 *Gazette de Lausanne*, 11.12.1919.

575 *Gazette de Lausanne*, 12.12.1919.

576 Le texte complet est reproduit dans Wisard, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre*, *op. cit.*, pp. 232-234.

577 ACV, XIII 324 C 1 1925 37/16, Frank Olivier au DIPC, 7 avril 1923, p. 7. Pour toute cette question, voir Wisard, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre*, *op. cit.*, pp. 284 ss.

Le 23 janvier 1930, au nom de l'Université de Lausanne, il rend un hommage appuyé aux savants russes émigrés. À cette occasion, il ne manque pas de qualifier de « régime de mort » le régime soviétique qui maintient l'université « dans la plus dure des captivités », la privant « avec une inexorable rigueur, de toute espèce de liberté politique aussi bien que de toute autonomie scientifique[578] ». En somme, ses combats contre le bolchevisme sont virulents, publics, répétés et sont menés dans le cadre de sa fonction officielle.

Le régime de Mussolini ne passe pas inaperçu dans son action professionnelle et médiatique. Le ton est cependant différent. Évitant le propos explicite, il prend des voies détournées. En invitant, en décembre 1921, le professeur Arrigo Solmi, professeur à l'Université de Pavie et membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, à parler de Dante à l'occasion du sixième centenaire de sa mort, Frank Olivier, alors recteur, souligne, dans la présentation de l'orateur, que « notre hommage va à Dante d'abord, à l'Italie ensuite. […] [C]e partisan a combattu pour sa patrie ; il l'a rêvée plus grande, unie, forte, prospère. Peu importe par quel moyen ; ici, l'idée seule vaut[579]. » Précédant de près d'une année la marche sur Rome, ces propos ont valeur de prémonition. Faut-il y voir une relation avec le fait qu'il devienne chevalier de la Couronne d'Italie une année plus tard ?

Le coup se répète-t-il en 1930 ? L'invitation du juriste Carlo Costamagna pousse à le croire. Professeur à l'Université de Ferrare et membre de la Chambre des députés italienne en 1929, il est le grand théoricien du corporatisme. Entre 1926 et 1927, il participe avec deux de ses collègues à la rédaction d'une série de lois ayant pour objectif de transformer l'Italie en un État fasciste. À l'invitation de la Faculté de droit, il donne, « en homme de science », comme il est écrit dans l'article de présentation, trois conférences à l'aula du Palais de Rumine sur le droit corporatif italien, qui sont reproduites *in extenso* et en « une » de la *Gazette de Lausanne*[580]. Il est vrai que Frank Olivier n'est pas mentionné dans ces articles, mais il est certain qu'en tant que chancelier, son avis a été requis.

[578] *Gazette de Lausanne*, 23.01.1930. Ce texte est remis à Paris par Nicolas Oulianoff lors d'une réunion de scientifiques russes émigrés fêtant le 175e anniversaire de la fondation de l'Université de Moscou. Russe d'origine et naturalisé suisse, Oulianoff est privat-docent de minéralogie à l'Université de Lausanne.

[579] *Gazette de Lausanne*, 24.12.1921. Olmi rejoint le parti fasciste en 1925. En 1932, il est nommé sous-secrétaire à l'éducation nationale et, entre 1935 et 1939, ministre de la Grâce et de la Justice.

[580] *Gazette de Lausanne*, 19.02, 20.02, 23.02 et 24.02.1930.

C'est la même année, les 5 et 18 octobre, qu'il donne lui-même, à l'occasion du deuxième millénaire de la naissance de Virgile, deux conférences à Genève sur le poète latin, dont il est un des meilleurs spécialistes[581]. Dans son analyse de *L'Énéide*, Olivier se risque à des propos qui ont pu certainement convenir à Mussolini quand il décrit l'exil d'Énée.

> [Énée] voit clairement l'avenir qu'il porte en lui, et c'est l'avenir de Rome. Il le poursuit désormais, avec l'énergie patiente que donne la confiance en Dieu, à travers épreuves, obstacles et combats. L'hésitation, le doute n'ont plus sur lui qu'une prise promptement défaite ; rien ne peut plus le détourner de son but[582].

Deux ans plus tard, en 1932, Olivier est élevé au titre de commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie[583].

Cela ne signifie pas pour autant qu'il accorde au fascisme une totale impunité. Le cas d'Ernesto Buonaiuti est exemplaire à cet égard. Prêtre excommunié par le Vatican, il est obligé, à la fin de 1931, de quitter son poste de professeur d'histoire du christianisme à l'Université de Rome pour avoir refusé de signer le serment d'allégeance fasciste. Olivier l'invite pour donner une série de dix conférences avant de lui proposer, sans succès, le poste de professeur de patristique et de philosophie médiévale[584].

Conclusion

La dimension collective de l'octroi d'un doctorat honoris causa à Mussolini reste centrale dans le processus qui mène à cette décision. Les 19 professeurs qui participent, à un degré ou à un autre, aux délibérations et à son approbation sont liés à une histoire commune de l'Université et se rattachent presque tous à un vécu très lausannois. D'une façon ou d'une autre, ils sont confrontés à l'importante présence

[581] Olivier Frank, *Deux études sur Virgile*, Lausanne : Université de Lausanne/Imprimerie La Concorde, 1930.

[582] *Ibid.*, p. 31.

[583] Relevons qu'un autre protagoniste de la remise du doctorat et proche de Frank Olivier, Pasquale Boninsegni, l'avait été en 1925. Voir Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme*, Lausanne : Payot, 1988, p. 540. Déjà présent à Rome, Pasquale Boninsegni accompagne le recteur Golay et Olivier à la remise du doctorat à Mussolini le 8 avril 1937.

[584] Wisard, *L'université vaudoise d'une guerre à l'autre*, *op. cit.*, pp. 211-212.

des étudiant·es étranger·ères, surtout russes, source de beaucoup de méfiance, et aux difficultés financières traversées par l'établissement, tout autant de questions qui montrent la fragilité de l'Université de Lausanne depuis sa création en 1890. Au-delà des discours euphoriques prononcés à l'ouverture des cours, la « réalité » n'est guère brillante. Les relations avec l'État de Vaud sont parsemées d'embûches, faites d'hésitations, d'incompréhensions, de mésententes, voire de conflits. À beaucoup d'égards, la crise de l'Université est vue comme celle du libéralisme même si, publiquement, elle lui reste attachée.

À cet égard, le chancelier Frank Olivier, véritable mémoire de l'institution, illustre le mieux l'ambiguïté de ces situations. Par ses discours et ses initiatives, son autorité morale et scientifique l'amène à trouver des accommodements avec l'État tout en émettant des propos partagés par la très grande majorité de ses collègues sur la faiblesse de celui-ci, sans renier pour autant le socle libéral sur lequel les institutions sont fondées. Dans cette perspective, c'est davantage un antibolchevisme virulent qu'une admiration sans bornes du Duce qui rassemble les professeurs et les amène à donner leur aval à l'octroi du titre de docteur honoris causa. Le navire universitaire lausannois ne cesse de tirer à gros boulets sur tout ce qui lui paraît donner un crédit aux idées socialistes ou communistes. En même temps, il affiche explicitement une direction profondément liée « aux institutions libérales et démocratiquement républicaines », pour reprendre l'adresse à Mussolini[585]. Il ne s'oppose pas pour autant à un rapprochement avec certains aspects du fascisme, quitte à s'amarrer à ses rivages jugés salvateurs parce que plus à même de répondre aux carences de ces mêmes institutions. Faut-il parler de simples louvoiements philofascistes ? La question reste encore à approfondir.

[585] L'Université de Lausanne à son ancien étudiant Benito Mussolini, janvier 1937, citée dans Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 186.

Alain Clavien

Le fascisme au chevet d'un libéralisme en crise

La *Gazette de Lausanne* et Mussolini durant l'entre-deux-guerres

10

La *Gazette de Lausanne* a la réputation d'avoir été fort italophile, voire philofasciste, durant l'entre-deux-guerres[586]. Réputation justifiée, que le présent article cherche toutefois à préciser. Cette attitude relève d'une part de l'admiration pour l'action de l'homme viril qui a su stopper la vague bolchevique en Italie, mais l'intérêt pour le fascisme s'inscrit d'autre part dans le projet plus général d'une rénovation du libéralisme vaudois.

Cours nouveau

Au sortir de la Grande Guerre, la *Gazette de Lausanne* entame un chapitre nouveau de son histoire. Le duo Édouard Secretan/Albert Bonnard, qui avait fait les grandes heures du quotidien libéral-conservateur au tournant du siècle, a disparu[587]. Au terme d'une succession mouvementée, l'arrivée en mai 1924 du nouveau rédacteur en chef Georges Rigassi marque un net virage à droite de la ligne du journal[588]. Cette évolution

[586] Voir par exemple Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988, p. 114, ou encore Bourgeois Daniel, « William E. Rappard et la politique extérieure suisse à l'époque des fascismes, 1933-1945 », *Études et Sources*, n° 15, 1989, p. 20.

[587] Clavien Alain, *Histoire de la « Gazette de Lausanne ». Le temps du colonel, 1874-1917*, Vevey : L'Aire, 1997.

[588] Clavien Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique*, Lausanne : Antipodes, 2010, pp. 131-139.

est sensible pour les contemporains mêmes. Dans la feuille genevoise d'extrême droite *Le Pilori*, Georges Oltramare applaudit : « Tandis que le *Journal de Genève* […] s'enfonce lamentablement dans le margouillis humanitariste, la *Gazette de Lausanne* fait une étonnante reprise en main. Soutenue de forces jeunes, elle tourne le dos carrément au libéralisme putride[589] ».

L'attitude face à l'Action française est un exemple frappant de ce changement de ligne[590]. Alors que, avant-guerre, le quotidien vaudois se moquait de Charles Maurras, considérant que « demander à ces Messieurs de l'Action française de parler raison, c'est à peu près comme si l'on demandait à la colonne Vendôme de prendre part à la discussion générale du budget[591] », la nouvelle équipe est fascinée par cette ligue d'extrême droite. Plusieurs rédacteurs de la *Gazette*, Pierre Grellet, Jean Nicollier ou Maurice Muret, plusieurs de ses collaborateurs réguliers, Charles Gorgerat ou Robert Moulin, sont des lecteurs enthousiastes de Maurras, largement acquis à ses théories. Le rédacteur en chef lui-même n'y est pas insensible, qui estime que Maurras et Léon Daudet jouent « un rôle de premier plan comme excitateurs d'idées et que les républicains les plus sincères peuvent puiser à [leur] contact des suggestions utiles parce que [leur] doctrine les contraint à réfléchir[592] ».

L'admiration déclarée pour Mussolini est une autre facette de ce nouveau cours idéologique. Dans un premier temps, c'est l'homme d'action, viril et déterminé, que l'on applaudit.

Les débuts de l'expérience italienne

En octobre 1922, la marche sur Rome est suivie avec attention par la *Gazette*, qui estime que « le fascisme [est] devenu une dure nécessité si l'Italie [veut] échapper au bolchevisme, voilà le vrai[593]. » Le correspondant du journal à Rome, Charles Carry, se veut rassurant. D'une part, analyse-t-il, le coup d'État n'en est pas un. Mussolini a agi pour mettre fin à un état de choses qui ne pouvait durer, et son intervention, « loin

589 Oltramare Georges, « Heureux Vaudois », *Le Pilori*, 06.02.1926.

590 L'Action française est une ligue d'extrême droite née durant l'affaire Dreyfus. Nationaliste, antisémite, antilibéral, monarchiste, le mouvement est dirigé par l'essayiste et journaliste Charles Maurras. Elle dispose d'un journal quotidien du même nom.

591 Clément Frédéric, « Lettre de Paris. Dans le parti royaliste », *Gazette de Lausanne*, 07.12.1910.

592 Rigassi Georges, « À propos de Léon Daudet », *Gazette de Lausanne*, 11.06.1926.

593 Muret Maurice, « Le triomphe des chemises noires » et « La politique étrangère de M. Mussolini », *Gazette de Lausanne*, 01.11.1922 et 04.11.1922.

d'ébranler le régime, tend à le consolider, à le mettre à l'abri ». D'autre part, il faut relativiser les violences. « Certes, les fascistes ont commis des excès et parfois ils se sont laissés entraîner trop loin ». Mais ces actes regrettables doivent être mis sur le compte de l'excitation du moment. Aujourd'hui, estime Carry, « les escouades rentrent dans leurs sièges respectifs et sont démobilisées. La présence même de M. Mussolini au pouvoir est une garantie au point de vue du rétablissement de l'ordre[594]. »

La violence se perpétuant, contrairement à ce qu'espérait Carry, elle est un aspect problématique du fascisme, que relève aussi la *Gazette* :

> L'esprit démocratique, le sentiment du respect des lois et de l'égalité sont si fortement ancrés chez tout citoyen suisse que le fasciste lui paraît comme un homme hors la loi, et cela lui déplaît souverainement. [...] Ces chemises noires, parfois des jeunes gens de 15 à 17 ans, revolver au côté, qui dans toutes les manifestations, dans les trains, viennent vous scruter d'un air soupçonneux, font naître une impression de contrainte et un mouvement de mauvaise humeur[595].

Cette violence est toutefois décrite comme une réponse provisoire et légitime à la violence bolcheviste. Elle est parfois minimisée, attribuée à quelques excités dont les actes irréfléchis ne doivent pas remettre en cause tout le mouvement[596]. Surtout, elle est réduite par un argument répété à satiété : qu'importe les moyens, « pas toujours aimables », puisque la vague bolcheviste a été stoppée et que l'ordre règne en Italie.

Même l'assassinat du député socialiste et virulent critique du fascisme, Giacomo Matteotti, qui suscite pourtant une grande émotion en Italie comme à l'étranger, ne remet pas en cause cette position. « Qu'on nous dise en quoi le régime de Mussolini peut être éclaboussé par cette affaire », interroge une *Gazette* faussement naïve[597]. « Tout ce que l'on sait de la personnalité de M. Mussolini proteste contre une aussi odieuse accusation[598]. »

Au tournant de 1926, Mussolini proclame les lois fascistissimes. L'illusion entretenue par quelques-uns d'un régime d'exception qui pourrait se normaliser s'écroule : le fascisme est une dictature, la *Gazette*

[594] Carry Charles, « Lettres de Rome. Le fascisme au pouvoir », *Gazette de Lausanne*, 07.11.1922.
[595] « Notes d'Italie. Impressions générales », *Gazette de Lausanne*, 10.06.1924.
[596] Aguet James, « La contre-offensive du fascisme », *Gazette de Lausanne*, 08.01.1925 ; Feyler Fernand, « Lettre de Florence. Une déclaration fasciste », *Gazette de Lausanne*, 03.02.1926.
[597] C. D., « Notes d'Italie VI. Impressions générales », *Gazette de Lausanne*, 20.06.1924.
[598] « L'affaire Matteotti », *Gazette de Lausanne*, 18.06.1924.

ne peut qu'en convenir, sans pour autant revenir sur son attachement pour un homme et un régime qui ont non seulement mis fin aux « exactions des socialistes » mais qui auraient régénéré le pays. Le journal défend une position de principe :

> Nous ne faisons pas ici l'éloge de la dictature. Elle est grâce au ciel très éloignée de nos mœurs [...] mais il faut, si l'on veut juger sainement les phénomènes de la politique étrangère, les considérer dans l'esprit, en vertu du tempérament et suivant la tradition du pays où ils se produisent. On fait du tort au fascisme en ne l'appréciant pas au point de vue et du point de vue italien[599].

À partir de là, la *Gazette* multiplie les articles pour démontrer la totale adéquation entre le fascisme et les mentalités italiennes[600]. L'histoire est convoquée, des princes de la Renaissance aux *condottieri* en passant par Machiavel, mais quelle meilleure preuve de cette adéquation que le soutien total des masses populaires au régime et à la personne de Mussolini[601] ? À en croire la *Gazette*, les forces prolétaires elles-mêmes sont passées de la Confédération générale du travail aux corporations nationales. « Une des choses qui déconcerte et irrite le plus les socialistes de tous pays, c'est le succès extraordinaire que le fascisme a obtenu auprès des ouvriers italiens[602]. » En somme, le quotidien ne cache pas son admiration pour un régime qui a vaincu le bolchevisme[603], remis d'aplomb l'économie du pays et qui, disposant de l'appui général de la population, est en train de construire une Italie nouvelle[604].

L'arrivée en 1924 d'un nouveau chroniqueur apporte un bémol à cet enthousiasme. Le professeur d'histoire Edmond Rossier partage dès lors avec Maurice Muret la chronique étrangère. Il ne prend pas position tout de suite sur l'Italie, qui reste un domaine privilégié de son

599 Muret Maurice, « Les succès du fascisme italien », *Gazette de Lausanne*, 29.01.1926.

600 *Ibid.* ; Rigassi Georges, « Fascisme et libéralisme. I », *Gazette de Lausanne*, 24.02.1926 ; Feyler Fernand, « Lettre de Florence. Il y a peuple et peuple », *Gazette de Lausanne*, 03.03.1926 ; etc.

601 Aguet James, « Finance d'Italie », *Gazette de Lausanne*, 28.08.1927.

602 Carry Charles, « Lettre de Rome. Vers la dissolution de la Chambre ? », *Gazette de Lausanne*, 27.01.1926 ; Rigassi Georges, « Le syndicalisme fasciste en Italie », *Gazette de Lausanne*, 09.05.1924.

603 Muret Maurice, « Le bilan du fascisme », *Gazette de Lausanne*, 25.10.1927.

604 Carry Charles, « Lettres de Rome. Vers le fascisme intégral », *Gazette de Lausanne*, 04.01.1926 ; Carry Charles, « Lettres de Rome. Le fascisme et la déroute de ses adversaires », *Gazette de Lausanne*, 29.02.1926 ; Aguet James, « À propos du fascisme », *Gazette de Lausanne*, 27.03.1926 ; etc.

collègue. S'il ne met pas en doute le fait que la dictature ait été en Italie une nécessité, il considère toutefois qu'elle est un reliquat des anciens temps plutôt qu'une promesse de renouveau, « un mal nécessaire, alors qu'elle devrait être reléguée dès longtemps parmi les formes abandonnées du passé[605] ». Et lorsque, en décembre 1931, Mussolini exige un serment d'allégeance de la part des professeurs d'université, Rossier se fait ironique.

> Est-ce donc que ce régime, qui se dit en étroite communion avec l'âme italienne et soutenu par l'acclamation d'un peuple entier, n'est pas si sûr que ça de son lendemain qu'il soit amené à utiliser de tels moyens pour rendre toute opposition impossible ? […] Ceux qui se sont réjouis du renouveau de vigueur et de confiance que [le] régime a provoqué en Italie et se sont intéressés à la forme corporative qu'il a donnée à l'État ont éprouvé un pénible étonnement en présence de l'étouffement du suffrage universel qui a correspondu à la nouvelle loi électorale, et maintenant ils s'affligent en voyant le fascisme s'attaquer à la liberté du haut enseignement, prétendre domestiquer la science et la pensée[606].

Dans le journal, les réticences ne couvrent toutefois pas la voix des admirateurs inconditionnels du Duce, dont le chœur est renforcé encore par l'arrivée d'un nouveau correspondant en Italie, Paul Gentizon, tellement acquis à Mussolini qu'il provoquera à plusieurs reprises des réclamations d'abonnés et de lecteurs.

À l'automne 1932, une série d'articles suscite à nouveau les protestations de Rossier. En octobre, la *Gazette de Lausanne* commence la publication des entretiens d'Emil Ludwig avec Mussolini. Le texte est publié sous forme de feuilleton, qui occupe la partie inférieure de la une durant tout le mois d'octobre[607]. Une mise au point de Rigassi avertit toutefois le lecteur. « Le document dont nous sommes heureux de pouvoir donner la primeur à nos lecteurs présente à beaucoup d'égards un intérêt très vif », commence-t-il, avant de préciser la position du journal face au régime fasciste. « Comme libéraux, nous ne pouvons donner notre adhésion à un système politique où la liberté est sciemment sacrifiée au profit d'un nouveau collectivisme nationaliste et où

[605] Rossier Edmond, « À propos du fascisme », *Gazette de Lausanne*, 01.04.1926.
[606] Rossier Edmond, « Le serment fasciste », *Gazette de Lausanne*, 21.12.1931.
[607] Ludwig Emil, « Entretiens avec Mussolini », *Gazette de Lausanne*, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 21, 22, 25, 26 et 28.10.1932 et 01.11.1932.

l'individu doit se plier à une étatisation dont on ne saurait méconnaître le caractère lourdement oppressif[608]. »

Cette mise en garde ne suffit pourtant pas à contrebalancer l'impression que la publication de ces entretiens complaisants laisse au public. Par deux fois, Rossier alerte le Conseil d'administration, regrettant que le journal « ait l'air de s'identifier avec les idées fascistes » et « une affiliation à l'Action française dont nous accusent certains esprits »[609]. Accueillies poliment, ces remarques n'ont guère d'effet.

Les sanctions

La polémique autour des sanctions donne au journal l'occasion d'apporter un complet soutien à Mussolini, ce qui irrite, voire indigne, quelques-uns de ses lecteurs. Rigassi doit tenir compte de ces remous.

Le 3 octobre 1935, l'Italie attaque l'Éthiopie, sans déclaration de guerre. Les deux pays sont membres de la Société des Nations (SDN). Le 9 octobre, le Conseil de cette dernière déclare l'Italie pays en rupture de pacte ; une semaine plus tard, elle décide de prendre des sanctions économiques contre l'agresseur. De par ses engagements pris en 1920, la Suisse est tenue de s'y associer, mais la question des sanctions va déclencher dans le pays une vaste discussion, souvent passionnée.

La *Gazette* prend immédiatement parti. Excipant du fait que « l'Éthiopie est un pays où l'esclavage fleurit » et que la décision de la SDN serait en fait un diktat anglais, Grellet demande si « le devoir de la Suisse consiste à coopérer à la ruine et à la destruction de la civilisation pour mettre fin au conflit colonial entre l'Italie et le Négus[610] ». De son côté, Gentizon chante les louanges du corps expéditionnaire italien qu'il accompagne en Afrique avant même le début des hostilités. Ces articles sont si partiaux qu'ils valent à la *Gazette* des lettres d'abonnés qui « s'inquiètent de la façon dont M. Gentizon, dans ses lettres de Rome, rend compte du conflit italo-éthiopien. Il leur paraît faire œuvre de propagande en faveur du régime italien actuel[611] ».

608 Rigassi Georges, « À nos lecteurs », *Gazette de Lausanne*, 06.10.1932.

609 Archives de la Ville de Lausanne, fonds *Gazette de Lausanne* (dorénavant : ACVL), P 314.21 série P 1379, séances du Conseil d'administration de la *Gazette de Lausanne*, 30.09.1932 et 27.10.1932.

610 Grellet Pierre, « Les marxistes et le roi des rois », « La Suisse, la neutralité et les sanctions », *Gazette de Lausanne*, 11.10.1935 et 25.10.1935.

611 ACVL, P 314.21 série P 1380, séance du Conseil d'administration de la *Gazette de Lausanne*, 14.05.1935.

Le débat est dès lors lancé dans le quotidien, mais déséquilibré, puisque les articles des opposants sont en nombre fort limité, alors que se multiplient les papiers hostiles aux sanctions, utilisant différents angles d'attaque.

Sans surprise, l'argument patriotique est le plus utilisé, décliné en deux termes : sécurité et neutralité. La Suisse ne doit pas prendre des mesures qui risquent de fâcher son puissant voisin et important partenaire commercial, ce qui pourrait mettre en péril son existence[612]. De plus, ces mesures abîmeront sa neutralité. Or « la neutralité est pour la Suisse une question de vie ou de mort[613] ». Certains poussent le raisonnement à son terme et se demandent « dans quelle mesure son appartenance à la Société des Nations est compatible avec sa souveraineté et à en tirer, le cas échéant, les conséquences logiques[614] ». D'autres enfin estiment que les sanctions pourraient jeter Mussolini dans les bras d'Hitler, enfermant la Suisse dans une tenaille dangereuse pour son indépendance[615].

Plusieurs arguments sont utilisés pour délégitimer la décision du Conseil de la SDN. Les sanctions contre l'Italie ne seraient nullement « décrétées par l'ensemble des États civilisés contre un perturbateur de la paix », elles sont en fait le résultat d'une manœuvre anglaise cherchant à éliminer une jeune concurrente en Afrique orientale, à laquelle la Suisse ne devrait pas prêter main-forte[616].

Enfin, dans une série d'articles où le racisme s'exprime crûment, le journal prétend que l'Éthiopie n'est pas un véritable État. Sans réelle structure politique, le pays serait désorganisé, livré à la vénalité, à la corruption et à la fainéantise des fonctionnaires, adeptes des razzias sauvages et de l'esclavage[617]. Il s'agit donc d'un conflit entre la civilisation et la barbarie, d'un conflit colonial « entre guerriers blancs et guerriers noirs » dans lequel la Suisse n'a pas à s'engager, d'autant moins que « les sanctions portent atteinte au sentiment de solidarité européenne »[618].

612 Rigassi Georges, « La situation particulière de la Suisse », *Gazette de Lausanne*, 11.10.1935.

613 Rigassi Georges, « Neutralité et sanctions », *Gazette de Lausanne*, 11.12.1935.

614 Rigassi Georges, « La Suisse neutre et les sanctions » ; Dr. X, « Casse-cou ! », *Gazette de Lausanne*, 05.11.1935 et 22.11.1935.

615 Dr. X, « Casse-cou ! », art. cité.

616 Grellet Pierre, « La Suisse, la neutralité et les sanctions » ; Rigassi Georges, « La Suisse neutre et les sanctions » ; Schopfer Sydney, « Que vaut aujourd'hui la neutralité de la Suisse ? » ; Rigassi Georges, « Neutralité et sanctions » ; voir *Gazette de Lausanne*, 25.10.1935, 05.11.1935, 30.11.1935, 11.12.1935.

617 Grellet, « Les marxistes et le roi des rois », art. cité ; Gentizon Paul, « Lettre d'Italie. Un aspect du conflit italo-éthiopien », *Gazette de Lausanne*, 15.01.1936.

618 Rigassi, « Neutralité et sanctions », art. cité ; Schopfer, « Que vaut aujourd'hui la neutralité de la Suisse ? », art. cité.

On relèvera au passage le zèle que met la *Gazette* à faire silence ou à nier les brutalités de l'armée italienne[619], allant même jusqu'à prétendre « qu'une assez importante partie de la population éthiopienne considère, à juste titre, les troupes italiennes comme des libérateurs[620] ».

Face à ce déferlement, quelques articles seulement expriment la voix des défenseurs de la SDN, qui contestent ceux qui voudraient « donner à la neutralité une valeur sacro-sainte qu'elle n'a pas »[621].

À la fin de l'année pourtant, les administrateurs prennent connaissance « d'une lettre collective de quelques abonnés et d'autres, plus nombreux, critiquant l'attitude de la *Gazette*, selon eux trop unilatérale dans la question du conflit italo-éthiopien. Les protestataires réprouvent notamment certains titres [d'articles] hostiles à la Grande-Bretagne[622]. » Encouragé à calmer le jeu, Rigassi donne à deux signataires « l'assurance que les titres ne seraient plus tendancieux » – ce qui revient à reconnaître que jusqu'à présent ils l'étaient… Quelques jours plus tard, la *Gazette* publie deux articles importants de David Lasserre, une personnalité libérale vaudoise reconnue pour son autorité morale[623].

Dans un long développement historique, celui-ci met en avant le caractère contingent de la neutralité et le fait que cette dernière ne dépend pas que de nous. Dès lors, « la seule ligne de conduite qui satisfasse à ce double postulat est parfaitement claire : elle ne peut être que d'appliquer scrupuleusement les engagements limités que la Suisse a pris en devenant membre de la Société des Nations, et sans les affaiblir en en interprétant unilatéralement après coup la portée. » Déjouant ensuite les attaques visant à délégitimer la SDN, il conclut que « pour le moment la Société des Nations, quoique faible et faillible, est le seul moyen de maintenir dans le monde un peu de justice internationale et par elle de paix et de sécurité »[624].

619 Voir par exemple Gentizon Paul, « Lettre de Rome. Ce qu'on dit à Rome du bombardement des ambulances », *Gazette de Lausanne*, 18.01.1936.

620 Gentizon Paul, « Lettre d'Afrique orientale. Adoua », *Gazette de Lausanne*, 30.10.1935 ; Schofper, « Que vaut aujourd'hui la neutralité de la Suisse ? », art. cité.

621 Picot Albert, « Neutralité et sécurité collective », *Gazette de Lausanne*, 09.12.1935. Voir aussi, avec le même argument, Miéville Henri, « La Suisse et les sanctions », *Gazette de Lausanne*, 23.10.1935.

622 ACVL, P 314.21 série P 1380, séance du Conseil d'administration de la *Gazette de Lausanne*, 28 décembre 1935.

623 Jeanneret Pierre, « David Lasserre (1882-1973). Vie, pensée et action d'un intellectuel engagé », *Revue suisse d'histoire*, 1994, (44)4, pp. 389-409.

624 Lasserre David, « Neutralité suisse et sécurité collective », « Société des Nations et justice internationale », *Gazette de Lausanne*, 10.01.1936 et 28.01.1936.

Calmé pour un temps, le débat rebondit au moment de la victoire italienne et de l'annexion de l'Éthiopie, début mai 1936. Grellet triomphe et réclame la levée immédiate des sanctions en dénonçant les « fanatiques du pacifisme » alignés sur la gauche bolcheviste qui a déclaré la guerre au fascisme[625]. De son côté, Rossier s'indigne de l'annexion et déplore la pusillanimité de la SDN : « en face de l'extraordinaire coup de force qui a détruit l'existence d'un État indépendant, le Conseil pouvait, à défaut d'actes, dire son sentiment, protester avec éclat, chercher à réveiller cette conscience universelle actuellement en sommeil[626] ». Mais le temps de l'indignation ne dure pas. Inquiet face à l'attitude agressive de l'Allemagne, Rossier rêve de reconstituer le front de Stresa[627]. Certes, reconnaît-il,

> il est fort regrettable de passer l'éponge sur une série de faits affligeants. [...] Vaut-il la peine, pour soutenir la cause perdue du Négus, au nom de la justice si souvent outragée, qui quoi qu'il arrive ne manquera pas de l'être, une fois de plus rouvrir l'ère des périls, de déchaîner à nouveau la guerre ? Les sanctions qui ont manqué leur but et deviennent un danger doivent disparaître[628].

Ces discussions n'ont plus beaucoup d'importance, puisque le Conseil de la SDN lève les sanctions quelques semaines plus tard, le 15 juillet 1936. Quant aux espoirs exprimés par Rossier de voir se reconstituer un front antinazi, ils sont douchés dès l'automne, avec la proclamation de l'Axe Rome-Berlin le 13 novembre.

Un libéralisme en crise

L'intérêt admiratif pour le fascisme et Mussolini ne s'arrête pas au dirigeant qui a su mettre un frein à la vague bolchevique et redonner à l'Italie sa place dans le monde. Il s'inscrit par ailleurs également dans le grand projet intellectuel de la *Gazette* de l'entre-deux-guerres : rénover ou reconstruire le libéralisme vaudois. Car ce libéralisme est en crise.

625 Grellet Pierre, « La Suisse et les sanctions », *Gazette de Lausanne*, 13.05.1936.
626 Rossier Edmond, « Après l'annexion », *Gazette de Lausanne*, 14.05.1936.
627 En avril 1935, à la suite du rétablissement du service militaire par Hitler, la conférence de Stresa avait réuni la France, l'Angleterre et l'Italie dans un front anti-allemand.
628 Rossier Edmond, « Le nouvel empire », « Les intentions de M. Mussolini », *Gazette de Lausanne*, 28.05.1936 et 01.06.1936.

Le traumatisme de la grève générale de 1918, encore aggravé par les grèves générales de 1919 à Bâle et Zurich, les progrès des partis de gauche et des syndicats à qui l'on aurait accordé trop de concessions, la crainte de la contagion soviétique et un antibolchevisme hystérique dont le verdict du procès Conradi a donné la mesure[629], mais aussi l'intervention accrue de l'État générée par la guerre et la centralisation qui lui est liée, le bouleversement des anciennes hiérarchies par l'introduction de la représentation proportionnelle qui donnerait trop de pouvoirs aux partis politiques : tout cela inquiète les milieux libéraux.

Cette inquiétude est d'autant plus grande que dans le monde nouveau qui émerge de la guerre, le libéralisme et la démocratie parlementaire sont brocardés dans de nombreux cercles, de jeunes gens surtout, qui considèrent que cette doctrine triomphante dans le dernier XIXe siècle a été démonétisée par le conflit qu'elle n'a pas su éviter, qu'elle est dépassée et surannée. Au sortir de la guerre, « le libéralisme à l'ancienne était mort ou semblait condamné[630] ».

La Suisse n'échappe pas à cette remise en cause. En 1976, le témoignage du professeur et journaliste Sven Stelling-Michaud est éclairant à cet égard.

> Dans ces années-là, un garçon qui prenait quelque intérêt à la chose publique ne pouvait être que communiste ou maurrassien. Communiste, c'était rarissime chez les jeunes bourgeois, particulièrement dans notre pays. […] Il ne restait alors, pour un jeune intellectuel bourgeois – puisque rien de tiède ou de moyen ne se pouvait bien entendu envisager – que l'Action française, l'autre extrême, dont les séductions étaient d'autant plus fortes qu'elle regroupait des personnalités d'un éclat et d'un talent réels[631].

Autre témoignage, tout aussi éclairant, celui du père Bochenski, professeur de philosophie à Fribourg qui, interviewé par la Télévision suisse romande (TSR) en automne 1974,

629 « Le bolchevisme n'est pas une doctrine politique, c'est une peste sociale, une maladie de l'âme, […] c'est la négation de la civilisation chrétienne », écrit Rigassi au moment du procès Conradi. « Le procès du bolchevisme », *Gazette de Lausanne*, 13.11.1923.

630 Hobsbawm Eric, *L'âge des extrêmes. Histoire du court XXe siècle*, Bruxelles : Complexe, 1994, p. 150 pour la citation. Voir le chapitre 4, « La chute du libéralisme », pp. 153-194.

631 Lettre de Sven Stelling-Michaud à l'autrice, 23.01.1976, citée par Karp Catherine, « La question juive et l'antisémitisme dans le canton de Vaud 1930-1940 », mémoire de licence, Université de Lausanne, Faculté des lettres, 1976, p. 2.

> racontait comment lorsqu'il était étudiant dans les années vingt, la grande mode était d'être fasciste et de douter systématiquement des vertus de la démocratie parlementaire. La guerre n'avait pas encore donné au mot « fascisme » le sens empoisonné qu'il a aujourd'hui : à des jeunes gens désireux de refaire le monde, il sonnait neuf, franc, vigoureux[632].

La *Gazette de Lausanne* participe à ce grand débat[633]. Elle ne le nie pas, le libéralisme est en crise, mais il n'est pas dépassé, il doit se réinventer en respectant ses principes de base, Rigassi l'affirme à plusieurs reprises.

> Le libéralisme doit évoluer, parce que le monde a changé. [...] Sans doute, il y eut jadis des libéraux qui parlèrent du socialisme avec une sorte de neutralité bienveillante, mais il s'agissait alors [...] du socialisme légalitaire et national du Grütli. Que de changements depuis lors. Le socialisme contemporain, issu du marxisme, est basé sur la haine, sur la dictature du prolétariat, sur la conquête du pouvoir par une minorité. [...] Il n'est pas possible de transiger avec le socialisme moderne : qui ne le combat pas devient son allié. [...] C'est sous l'emprise de cette nécessité que le libéralisme élimine tout ce qu'il a pu avoir, par moment, d'utopique et de suranné pour devenir une doctrine moderne et réaliste, tenant compte des faits de notre époque et s'adaptant à ses besoins[634].

Moderne et réaliste, tel doit être ce que la *Gazette* appelle le « libéralisme constructeur », un concept qui n'est pas sans faire écho au fameux « empirisme organisateur » maurrassien. Cette réflexion se réfère rituellement aux grands ancêtres, Benjamin Constant, Alexandre Vinet ou Charles Secrétan, mais elle se nourrit surtout à deux sources, deux critiques dont il faut essayer de tirer ce qu'elles proposent de pertinent.

La première, déjà évoquée, est le maurrassisme, bien implanté en Suisse romande[635]. Dans le canton de Vaud, le mouvement Ordre et Tradition créé en 1926 et qui devient la Ligue vaudoise en octobre 1933 ne laisse pas la *Gazette* indifférente, loin de là. Quelques-uns de ses

[632] Monnier Claude, « Le temps de la réaction », *Gazette de Lausanne*, 14.12.1974.

[633] Voir Seippel Paul, « Notre raison d'être », *Gazette de Lausanne*, 28.05.1923 ; Rigassi Georges, « La pensée philosophique en Suisse romande », *Gazette de Lausanne*, 07.11.1924 ou encore Chavan André « L'Humanité et son chef », *Gazette de Lausanne*, 21.12.1924, etc.

[634] Rigassi Georges, « Fascisme et libéralisme », *Gazette de Lausanne*, 25.02.1926. Voir aussi Moulin Robert, « D'aujourd'hui à demain. Vers le nouveau statut social I », *Gazette de Lausanne*, 28.08.1928.

[635] Pour une rapide synthèse, voir Clavien Alain, « Usages helvétiques de Maurras 1910-1950 », in Dard Olivier et Grunewald Michel (dir.), *Charles Maurras et l'étranger. L'étranger et Charles Maurras*, Berne : Peter Lang, 2009, pp. 97-115. Pour le canton de Vaud, voir Butikofer Roland, *Le refus de la modernité. La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*, Lausanne : Payot, 1996.

collaborateurs en sont membres. En 1934, le Conseil d'administration va jusqu'à accepter une offre du président du mouvement, Édouard Sillig, « de présenter dans nos colonnes certaines propositions de la ligue, sous réserve de notre droit à combattre les idées émises et à limiter le nombre et la périodicité de ces articles[636] ».

La seconde est constituée par l'expérience italienne. Nous l'avons vu, la *Gazette* ne cache pas son admiration pour l'œuvre menée en Italie par cet homme énergique. En tant que tel, le fascisme n'est pas transposable à la Suisse, et le quotidien lausannois se moque des gesticulations du colonel Fonjallaz[637]. Pourtant, il n'en estime pas moins qu'il y a dans cette doctrine des éléments dont il faut s'inspirer. Comme l'écrit Rigassi, « nous ne voyons pourquoi [le libéralisme] n'emprunterait pas au fascisme ce qu'il a de bon[638] ».

Un modèle inspirant : le corporatisme syndical

Il est un élément de la doctrine fasciste qui intéresse particulièrement la *Gazette* : le corporatisme syndical. Dès 1926, le quotidien y consacre de nombreux articles, car ce mouvement semble offrir une solution originale à la question sociale trop délaissée par les libéraux[639]. Ces derniers auraient « laissé le parti socialiste accaparer peu à peu à son profit toute la puissance agissante du syndicalisme ouvrier qui, dominé par l'idéologie marxiste, ne voit de salut que dans la lutte des classes[640] ».

Le libéralisme renouvelé doit s'attaquer à cette question. Tour à tour, Rigassi, Carry, Aguet évoquent « la réforme la plus hardie du régime de Mussolini[641] », qui a « réussi à dissiper la haine des classes » en proposant une solution originale et efficace au grand problème de notre époque : celui des rapports entre le capital et le travail. Pour vaincre le socialisme, « il faut le priver de sa raison d'être qui trouve son origine non pas dans des articles de doctrine, mais dans les revendications,

636 ACVL, P 314.21 série P 1380, séance du Conseil d'administration de la *Gazette de Lausanne*, 01.02.1934.

637 « Le "chef du fascisme suisse" », *Gazette de Lausanne*, 10.10.1933.

638 Rigassi Georges, « Fascisme et libéralisme. II », *Gazette de Lausanne*, 25.02.1926.

639 Rigassi Georges, « Libéralisme et corporation », *Gazette de Lausanne*, 04.10.1928. Affirmation qui est fausse : la question sociale a été un important sujet de réflexion pour plusieurs penseurs libéraux vaudois du XIXe siècle, en particulier Charles Secrétan. Voir Clavien, *Histoire de la « Gazette de Lausanne », op. cit.*, pp. 85-102.

640 Rigassi Georges, « La doctrine de la corporation », *Gazette de Lausanne*, 15.11.1927.

641 Muret, « Le bilan du fascisme », art. cité ; Carry Charles, « Lettre de Rome. Détente. La réforme corporative », *Gazette de Lausanne*, 01.02.1928.

fondées, des masses qui le font vivre »[642]. Articulant compétences étatiques, intérêts ouvriers et intérêts patronaux, le corporatisme pourrait apporter la solution, il serait à même d'accorder aux masses un logement décent, des vacances, la sécurité et la dignité et à les détourner ainsi du bolchevisme. C'est ce qu'explique Robert Moulin, enseignant au Gymnase cantonal et membre de la Ligue vaudoise, dans une série de cinq copieux articles publiés en « une » durant l'été 1928[643]. On relèvera au passage que dans ces textes, Moulin, nourri de Maurras, ne cite pas une seule fois Mussolini. Le terme « corporation », écrit-il, « nous l'avons choisi parce qu'il est de bonne forme française »…

En 1930, à l'appel de la Faculté de droit, le professeur Carlo Costamagna, juriste du régime et député au Parlement italien, vient donner une série de leçons sur le droit corporatif italien. Comme le précise la *Gazette*, qui va publier en page « une » ces trois conférences suivies par un nombreux public, « il a paru à la Faculté de droit qu'une œuvre aussi importante et originale que l'organisation corporative italienne méritait bien de faire à Lausanne l'objet d'un cours universitaire de quelques leçons[644] ». On relèvera au passage que l'intérêt pour le corporatisme italien ne se limite pas aux élites vaudoises. Pour ne prendre qu'un exemple, quelques mois plus tôt, le 15 octobre 1929, c'est la Société économique de Berne qui invite le ministre italien des Corporations, Giuseppe Bottai, à donner une conférence dans la salle du Grand Conseil, où se presse une foule compacte tandis que le conseiller fédéral Giuseppe Motta accueille son hôte « en insistant sur l'intérêt de l'expérience grandiose de l'Italie, au sujet de laquelle la discussion reste ouverte, mais dont on ne peut pas ne pas apprécier le vaillant effort[645] ».

Avec la crise économique, le corporatisme suscite un intérêt de plus en plus marqué dans la *Gazette de Lausanne*, comme dans toute la Suisse romande. Mais la référence italienne s'efface peu à peu, pour laisser place à l'élaboration d'un corporatisme plus helvétique[646], qui prend ses distances avec un modèle fasciste trop centralisé et trop dirigiste. Ce

642 Moulin Robert, « D'aujourd'hui à demain. Vers le nouveau statut social II », *Gazette de Lausanne*, 31.08.1928.

643 *Gazette de Lausanne*, 28 et 31.08.1928, 5, 8 et 13.09.1928.

644 « Université. Leçons de M. le Professeur Costamagna, député au Parlement, sur le droit corporatif italien », *Gazette de Lausanne*, 14.02.1930.

645 « Das Gewerkschafts — und Korporations-System in Italien », *Bund*, n° 483, 16.10.1929 ; « Un ministre italien à Berne », *Gazette de Lausanne*, 17.10.1929.

646 Maspoli Philippe, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, 1993 (histoire et société contemporaines, 14).

qui n'empêche pas le correspondant neuchâtelois du journal de rappeler en 1933 encore combien Rigassi défendant la corporation est « inspiré par une pensée qui se rapproche singulièrement de celle du Duce[647] ».

En 1934, le programme du Parti libéral vaudois se prononce en faveur du système des corporations sous réserve du libre établissement professionnel. C'est alors la référence chrétienne qui est sollicitée pour un principe qui devrait être réalisé « sous une forme démocratique, libérale et fédéraliste, et non pas étatiste, autoritaire et centralisatrice[648] ».

En septembre 1940, le programme d'action du Parti libéral vaudois précisera les choses, estimant que pour certains secteurs de l'économie, de l'agriculture, du moyen et petit commerce ou de l'artisanat, la liberté économique conduit à l'écrasement et que ces domaines doivent donc être encadrés par la création d'un ordre économique basé sur des groupements paritaires[649].

Un parlement « adapté »

Les attaques de Mussolini contre un « parlementarisme dégénéré » trouvent à la *Gazette* des relais intéressés. Lorsqu'il annonce que le Duce veut remplacer le parlement élu au suffrage universel par une chambre corporative, le correspondant de Rome conclut : « Comme on le voit le régime fasciste va tenter une expérience des plus intéressantes, qui méritera d'être suivie avec la plus vive attention par tous les gouvernements[650] ». James Aguet en est, lui, clairement partisan. À ses yeux, partout en Europe, le parlementarisme a démontré ses limites. Mussolini a compris qu'il est devenu impossible de gouverner avec une chambre issue du suffrage universel[651]. La solution italienne, un parlement corporatif, semble une voie prometteuse, et « tous les pays où le parlementarisme traverse une crise sérieuse seront curieux de suivre de près le fonctionnement du nouveau parlement et pourront ainsi profiter de l'intéressante leçon que donne au monde l'Italie fasciste[652] ».

647 « Lettre neuchâteloise. L'expérience corporative en Italie, d'après un ouvrage récent », *Gazette de Lausanne*, 01.04.1933.

648 « Programme du parti libéral vaudois », *Gazette de Lausanne*, 21.02.1934. Je renvoie au chapitre 8 de Debluë et Eichenberger dans ce volume pour de plus amples développements sur ce sujet.

649 « Une déclaration du parti libéral vaudois », *Gazette de Lausanne*, 09.09.1940.

650 Carry Charles, « Cinq ans de fascisme », *Gazette de Lausanne*, 07.11.1927.

651 Aguet James, « La situation économique de l'Italie. Le Parlement, les corporations et la Charte du travail », *Gazette de Lausanne*, 13.03.1928.

652 Carry Charles, « Vers les élections italiennes », *Gazette de Lausanne*, 21.03.1929.

La critique du parlementarisme et de ses prétendus abus est très présente dans la *Gazette*, notamment dans les chroniques étrangères[653], tandis que le correspondant à Berne, Pierre Grellet, charge les parlementaires suisses. Ce dernier est un fervent lecteur de Maurras, et plus encore de Léon Daudet, dont le style polémique et la verve l'épatent. Depuis le milieu des années 1920, à l'image du pamphlétaire qu'il admire, Grellet mène des attaques antiparlementaires régulières, sarcastiques et virulentes, drôles parfois – il faut bien l'admettre. Le Conseil d'administration du journal, où siègent quelques députés libéraux, en vient plus d'une fois à s'étonner du « [...] scepticisme constant qu'affiche M. Grellet dans ses chroniques parlementaires et regrette le ton gouailleur qu'il adopte vis-à-vis des députés[654] ».

Il faut toutefois l'impulsion des fronts qui, en 1934, lancent l'initiative pour la révision totale de la Constitution, pour que la discussion se précise[655]. Rigassi s'en charge dans une série de longs articles théoriques. Il construit sa démonstration en trois temps : il est indéniable que le parlementarisme est en crise, même en Suisse où s'accumulent les « symptômes de décadence et de sénilité de notre organisation politique » ; il ne faut pas craindre de remonter à la source pour constater que « les vices et les faiblesses du suffrage universel contribuent grandement à la déviation de la démocratie » ; il est dès lors « vain de vouloir réformer la démocratie sans apporter au suffrage universel les correctifs nécessaires » pour affranchir l'État démocratique de « la tyrannie du nombre, en se proposant d'associer le suffrage des masses à celui des compétences et des élites[656] ». C'est ainsi, sous couvert de défendre la démocratie et le suffrage universel, que le journal rompt avec les Droits de l'homme et son principe premier affirmant que tous les hommes sont égaux en droit. La discussion qu'il lance conduira à la proposition de remplacer le Conseil national par

653 Voir, entre autres, Rossier Edmond, « Les erreurs du parlementarisme », *Gazette de Lausanne*, 21.02.1929.

654 ACVL, P 314.21 série P 1378, séances du Conseil d'administration de la *Gazette de Lausanne*, 01.10 et 18.10.1927. Une première remontrance avait été faite en automne 1923 déjà.

655 La *Gazette de Lausanne* s'engage fortement pour soutenir cette initiative, tout comme son confrère le *Journal de Genève*. Sur l'attitude de ce dernier avec le fascisme, voir Heimberg Charles, *Les trains sont à l'heure... mais à quel prix ? Mussolini et le fascisme dans le « Journal de Genève »*, mémoire de licence, Université de Genève, Faculté des lettres, 1990.

656 Rigassi Georges, « Pour une réforme de l'État » ; « La démocratie et le suffrage universel » ; « Une théorie nouvelle du suffrage », *Gazette de Lausanne*, 31.01.1934, 25 et 31.05.1934.

> une chambre corporative qui représente les corps sociaux (universités, églises, professions libérales, sociétés de gymnastique et sportives, etc.) et les corps qui incarnent les activités économiques du pays (commerce, industrie, viticulture, hôtellerie, syndicats, etc.) constitués dans les cadres cantonaux sur la base de l'organisation paritaire. Ces corps seront représentés non d'après le nombre de leurs adhérents, mais d'après l'importance qu'ils ont dans la nation[657].

La défiance face au suffrage universel se marque également par le fait que l'élection au Conseil des États devrait être le fait des parlements cantonaux.

Si le nombre n'est pas tout mais qu'il faut aussi tenir compte de la valeur des individus, une question affleure, celle d'un antisémitisme diffus. La *Gazette* s'en défend bien sûr. Pourtant, elle applaudit au programme de la Ligue libérale d'action qui propose au printemps 1935 « l'instauration d'un ordre qui empêche à l'avenir des éléments insuffisamment assimilés de submerger les nationaux et ressortissants directs dans les autorités[658] ». L'antisémite Ligue vaudoise ne dit pas autre chose.

Conclusion

La *Gazette de Lausanne* a été soulagée par l'action efficace du dirigeant qui a su stopper la vague bolcheviste du *Bienno rosso* sans lésiner sur les moyens. Mais autant que l'homme d'ordre, c'est l'homme d'État théoricien du corporatisme qui séduit le quotidien vaudois. Alors que le libéralisme classique s'est montré incapable de résister au socialisme, d'offrir à la classe ouvrière un contre-modèle convaincant, la réponse corporatiste fasciste semble être la solution, un véritable antidote à la « peste bolchevique »[659], dont l'efficacité se serait vérifiée sur le terrain italien. Malgré les réticences suscitées par la centralisation étatique fasciste, si contraire au fédéralisme dont les libéraux vaudois se réclament, il y a là un remède propre à revitaliser un libéralisme défaillant, dont il faut toutefois moduler la prescription pour l'adapter au patient helvétique. Le programme libéral vaudois de septembre 1940 en apporte la démonstration.

657 « Une déclaration du parti libéral vaudois », *Gazette de Lausanne*, 09.09.1940.

658 « Alliance nationale », *Gazette de Lausanne*, 14.05.1935. Le journal suit avec attention et bienveillance les manifestations de la Ligue libérale d'action qui est un mouvement de la jeunesse libérale créé au début des années 1930.

659 Bridel Gaston, « La peste bolchevique », *Gazette de Lausanne*, 01.02.1926.

Colin Rutschmann

Fascisme et antifascisme sur le territoire lausannois durant l'entre-deux-guerres

11 Répertoires d'action et ostensibilité des antagonismes

« La ville de Lausanne s'est trouvée avoir des rapports particuliers avec le régime fasciste[660] » ; c'est ce qu'affirme Claude Cantini, historien autodidacte, spécialiste du fascisme en Suisse et dans le canton de Vaud. En effet, les séjours répétés de Benito Mussolini dans la capitale vaudoise durant la première décennie du XXe siècle, ainsi que les activités publiques du *fascio* de Lausanne, dès sa fondation officielle le 11 janvier 1923, font du territoire lausannois un espace social privilégié pour la concentration et la diffusion de la doctrine fasciste en Suisse romande.

Le chef-lieu vaudois compte, durant le premier quart du XXe siècle, environ sept mille personnes issues de l'immigration italienne – soit un dixième de la population lausannoise[661]. Durant l'entre-deux-guerres, cette immigration italienne à Lausanne est intensivement surveillée et encadrée par l'administration fasciste qui, par l'entremise des autorités consulaires, regroupe les populations italiennes dans le *fascio* de Lausanne et ses organisations annexes[662]. Cette volonté de

660 Cantini Claude, *Le fascisme italien à Lausanne, 1920-1943*, Lausanne : CEDIPS, 1976, p. 9.

661 Hugli Jean, « Socialisme antifasciste à Lausanne de la première à la Deuxième Guerre mondiale », in *L'emigrazione socialista nella lotta contro il fascismo (1926-1939)*, Firenza : C. Sansoni, 1982, pp. 263-291.

662 Butikofer Roland, « L'Institut italien de culture de Lausanne : un instrument de la propagande fasciste en Suisse romande », *Les Annuelles*, 1990, p. 72.

diffusion de l'idéologie et des principes fascistes au sein du territoire lausannois concerne donc, au premier plan, les populations italiennes installées à Lausanne, mais ne s'y cantonne pas exclusivement. À la fin des années 1920 et au début des années 1930, certaines personnalités et des groupes sociaux locaux visent également à s'inspirer des modes de pensées et d'actions du fascisme italien et à organiser les forces profascistes[663] lausannoises grâce à la participation financière de Rome[664]. En effet, durant l'entre-deux-guerres, le régime fasciste italien peut compter sur des affinités électives auprès de certaines élites vaudoises et de certains représentants de la droite traditionnelle et de l'extrême droite qui incarnent un anticommunisme virulent, ainsi « qu'une démocratie tempérée et un fédéralisme intransigeant[665] ».

Ainsi, les instruments de propagande *extra-muros* du fascisme italien trouvent un écho tendanciellement favorable auprès d'une intelligentsia lausannoise et des cercles dirigeants idéologiquement proches du fascisme[666]. Ces milieux philofascistes jouent donc un rôle non négligeable dans l'implémentation et la normalisation des méthodes employées par l'État fasciste italien en cautionnant et en relayant les stratégies propagandistes des autorités consulaires italiennes installées à Lausanne. Les activités publiques du *fascio* de Lausanne obtiennent la faveur d'un nombre non négligeable de personnalités politiques lausannoises d'affiliation libérale et conservatrice[667].

Outre cette complaisance à l'égard de l'idéologie fasciste, c'est également un militantisme profasciste qui se concentre à Lausanne à partir des années 1930. L'on peut notamment songer à certaines organisations politiques d'extrême droite qui trouvent à Lausanne un point de référence géographique. C'est le cas, par exemple, de la Fédération fasciste suisse (FFS), officiellement fondée le 17 octobre 1933

663 Dans cet article, différents termes sont utilisés pour qualifier le degré et le mode d'affiliation au fascisme. Le terme « profasciste » renvoie à une prise de position politique et diplomatique, généralement claire et assumée, favorable à l'instauration d'un régime fasciste et active dans la propagation de son idéologie. Le terme « philofasciste » renvoie à une attitude de sympathie communément intellectuelle, culturelle et/ou idéologique à la doctrine fasciste, plutôt qu'à une adhésion politique et militante. Le qualificatif « fascisant » indique une tendance fasciste potentiellement inavouée qui emploie, de manière plus ou moins cryptée, des méthodes et des modes de pensées fascistes.

664 Cerutti Mauro, « Mussolini bailleur de fonds des fascistes suisses : les relations entre le colonel Arthur Fonjallaz et le Duce, à la lumière de nouveaux documents italiens », *Revue suisse d'histoire*, 1985, p. 23.

665 Butikofer Roland, « Un fascisme vaudois », *La Distinction*, n° 552, 1996, p. 1.

666 Butikofer, « L'Institut italien de culture de Lausanne… », art. cité, p. 92.

667 Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne, 1920-1943*, *op. cit.*, pp. 53-64.

à Lausanne par le colonel Arthur Fonjallaz (1875-1944), surnommé le « petit Duce helvétique »[668]. Il en va de même du groupe lausannois du Front national, qui mène dès 1933 des activités militantes à caractère fasciste[669], ainsi que de certaines jeunesses patriotiques locales, telles que la Jeunesse nationale du Pays de Vaud, fondée en 1934 par François Genoud (1915-1996).

Ces différentes factions politiques partagent une certaine inclination pour le fascisme, mais également tout un ensemble de moyens d'actions qui s'inscrivent dans la continuité des modes d'expression du fascisme italien. L'observation des forces politiques fascisantes qui se déploient sur le territoire lausannois durant l'entre-deux-guerres permet alors de considérer les différentes ramifications du fascisme et de ses modalités d'expression sur l'espace public lausannois. Par ailleurs, la visibilité de ces présences fascistes suscite des réactions et peut se confronter à des forces politiques antagonistes. Il est donc nécessaire, pour comprendre les enjeux liés aux présences fascistes à Lausanne, de dialectiser les relations entre fascisme et antifascisme et de rendre intelligibles les rapports de force dans lesquels les activités militantes s'articulent. De sorte à appréhender les différentes ramifications de l'idéologie fasciste, le regard des organisations lausannoises à caractère antifasciste est également intéressant à observer.

En effet, bien que le territoire lausannois représente un attrait pour la prolifération et l'implémentation de formations politiques profascistes, certaines personnalités et organisations contestent la présence de ces mouvements et l'idéologie qu'ils représentent. C'est notamment

668 Cantini Claude, *Les ultras : extrême droite et droite extrême en Suisse, les mouvements et la presse de 1921 à 1991*, Lausanne : Éditions d'en bas, 1992, p. 27.

669 Le Front national est un mouvement d'extrême droite créé en 1933 par la fusion de deux groupements d'étudiants de l'Université de Zurich, le Nouveau Front et le Front national. Il s'axe sur une glorification de l'idéologie du national-socialisme, mais également sur un attrait certain pour les thèses du corporatisme italien et pour la figure de Mussolini. En effet, Robert Tobler (1901-1962), figure emblématique du mouvement, exprime à plusieurs reprises le véritable culte qu'il voue à Mussolini. Voir Sigmann Jean, « Les origines du fascisme suisse jusqu'à la formation du Front national (été 1930-printemps 1933) », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 94, 1974, p. 100. Bien que le mouvement soit principalement d'inspiration national-socialiste, les moyens d'action qu'il mobilise s'enracinent dans la continuité des stratégies militantes du fascisme italien qui a ouvert la voie à tout un « univers symbolique et esthétique » relayé par le nazisme et par les organisations d'extrême droite en Europe, et notamment en Suisse. Voir Godet Antoine, « L'uniforme fasciste en Europe : un bilan transversal », in *Le vestiaire des totalitarismes*, Paris : CNRS Éditions, 2022, pp. 145-180.

le cas de groupes syndicaux comme la section de Lausanne de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)[670] et l'Union syndicale lausannoise[671] qui luttent activement contre la menace que représente le fascisme pour le mouvement ouvrier. Ce sont également d'autres organisations politiques comme le Parti ouvrier socialiste lausannois (POSL)[672] et l'Alliance antifasciste[673] – sous-section lausannoise du Parti communiste – qui priorisent la lutte contre le fascisme dans leurs campagnes électorales et dans leurs actions militantes. Il s'agit en outre de collectivités plus éphémères comme l'Union de lutte contre le fascisme et la guerre de Lausanne[674].

Ce chapitre s'intéresse à l'aspect visible, matériel et symbolique des présences fascistes sur le territoire lausannois en interrogeant les

670 La FOBB est constituée en 1922 par la fusion de la Fédération des ouvriers sur bois et de la Fédération des travailleurs du bâtiment. Elle peut être considérée comme l'aile gauche du mouvement syndical suisse. L'organisation est influencée par les tendances libertaires des membres de la Federazione Muraria qui contribuent à inculquer l'antifascisme militant au sein de l'organisation, dès leur adhésion en 1925. Voir Cantini Claude, *Per una storia del fascismo italiano a Losanna*, Roma : [s. é.], 1975. En 1926, la FOBB organise un congrès à Lausanne et reconnaît explicitement que « le fascisme est l'ennemi du mouvement ouvrier qui décide de le combattre de toutes ses forces » ; voir Vuattolo Auguste, *Histoire de la fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment. 1873-1953. Troisième volume*, Lausanne : Imprimeries Populaires, 1956, p. 30.

671 L'Union syndicale de Lausanne déclare à plusieurs reprises son opposition au fascisme et à la menace qu'il représente pour les chômeurs et le mouvement ouvrier de manière générale. En 1927, l'Union syndicale de Lausanne « demande que l'Union syndicale suisse fasse le front unique avec les organisations déjà existantes pour la lutte contre le fascisme et prenne une attitude plus énergique dans ce domaine » ; voir *Revue syndicale suisse*, organe mensuel de l'Union syndicale suisse, paru en septembre 1927 [en ligne : https://doi.org/10.5169/seals-383654 ; consulté le 15.10.2024].

672 Le Parti ouvrier socialiste lausannois (POSL) élit son premier comité en 1909. En 1933, le POSL mène une campagne électorale active « sous le signe de la lutte contre le fascisme » ; voir Jeanneret Pierre, « Le procès de la "panosse fédérale" les répercussions lausannoises du 9 novembre 1932 », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, vol. 26, 2010, p. 69. Pour plus d'information sur le POSL, voir Cambrosio Michel, « Paul Golay et les débuts du POSL », mémoire de licence, [s. l.], 1994.

673 L'Alliance antifasciste, créée en 1931, est une sous-section lausannoise du Parti communiste. L'organisation semble assez peu active entre 1931 et 1932, mais son activité s'accroît entre 1933 et 1934. Elle invite régulièrement les ouvriers lausannois à manifester contre le déploiement public de l'idéologie fasciste. Pour plus d'informations, voir AVL, Hôtel de Ville de Lausanne (P 031), Rapport de police dressé par les policiers Émile Freitag et Ernest Pache concernant les activités de la section de Lausanne de l'Alliance antifasciste, parquet du Procureur général n° 1716, 22.11.1932.

674 Peu d'informations ont été trouvées sur l'Union de lutte contre le fascisme et la guerre, hormis que le président se nomme Gaillard et qu'elle organise, le 31 juillet 1935, une conférence publique intitulée « Pour la paix, contre la guerre, contre le fascisme ». Voir AVL, Série C (7228), Lettre envoyée par le Comité de lutte contre le fascisme et la guerre de Lausanne à la Municipalité de Lausanne, 28.07.1935, p. 1.

stratégies et les modalités d'actions dont disposent les factions politiques profascistes qui se déploient sur l'espace public lausannois et en repérant les réactions que ces activités induisent. Bien que la ville de Lausanne soit, à juste titre, considérée comme « le centre idéologique du fascisme en Suisse romande[675] », les oppositions contre le déploiement de l'idéologie fasciste et de ses modes d'action ne doivent pas être sous-estimées. En effet, les organisations précitées, d'obédience socialiste et communiste, contribuent à limiter les capacités d'actions des formations fascistes et fascisantes sur le territoire lausannois. Ce chapitre entend interroger la manière dont les modalités d'expression des mouvements profascistes et antifascistes rentrent en confrontation sur l'espace public lausannois, en examinant le caractère visible de ces antagonismes et en observant selon quelles logiques ces affrontements se produisent. L'accent est notamment mis sur la manière dont l'ostensibilité des signes d'appartenance à l'idéologie fasciste participe à exacerber la conflictualité entre les forces profascistes et antifascistes sur l'espace public lausannois.

Les enjeux liés à ces stratégies militantes seront explicités en examinant les réactions qu'elles suscitent auprès des organisations antifascistes actives sur le territoire lausannois durant l'entre-deux-guerres. Comprendre ces dynamiques suppose un questionnement préalable : de quels moyens d'action disposent les organisations profascistes pour se déployer dans l'espace public lausannois et quelles logiques militantes suivent-elles ?

Les groupements profascistes qui se développent à Lausanne durant l'entre-deux-guerres mobilisent un ensemble de pratiques et de symboles directement inspirés du fascisme italien et relayés par les colonies italiennes circonscrites dans le *fascio* de Lausanne et ses organisations annexes. Il convient alors d'historiciser les répertoires d'action mobilisés par les organisations fascistes et frontistes actives sur le territoire lausannois en examinant leurs inspirations et leur évolution dès la création du *fascio* de Lausanne en 1923. Ces différentes stratégies de publicisation de l'idéologie fasciste sur le territoire lausannois ne doivent pas être considérées de manière isolée, elles s'alimentent mutuellement.

675 Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne*, *op. cit.*, p. 53.

Les uniformes fascistes : signes visibles d'appartenance politique et exacerbation des conflits

Selon Antoine Godet, le fascisme italien est à la base d'une reconfiguration symbolique et esthétique du champ politique qui imprègne les pratiques des autres groupements politiques européens à tendance totalitaire. Les différents mouvements politiques fascistes et fascisants qui se développent en Europe à partir des années 1920 s'inspirent donc du modèle italien pour instaurer des uniformes, pensés comme l'un des symboles les plus essentiels du diktat fasciste[676]. La ville de Lausanne n'est pas épargnée par la diffusion de cet univers symbolique qui fait régulièrement des apparitions dans l'espace public.

En effet, sitôt que le *fascio* de Lausanne est officialisé, plusieurs actions militantes à caractère fasciste se déploient à Lausanne et mobilisent des symboles d'appartenance au régime mussolinien. Les organisateurs de ces activités publiques peuvent compter sur l'indulgence, voire le soutien des autorités politiques locales[677].

Le 1er novembre 1923, les cercles lausannois partisans du régime fasciste italien organisent, grâce à l'aide du consul Francesco Guisi (1876-1961), une conférence publique animée par Pasquale Boninsegni (1869-1939) dans l'optique de célébrer l'anniversaire de la marche sur Rome. Cette conférence publique se tient en chemise noire au Casino de Montbenon et loue, sous les auspices du *fascio* de Lausanne, « l'œuvre accomplie par le fascisme[678] » en « acclamant [le] régénérateur du sort de l'Italie[679] ». L'exaltation du régime fasciste est en outre rendue publique le 4 novembre 1923, lors de l'inauguration du monument aux soldats italiens – résidents du canton de Vaud – morts lors de la Première Guerre

676 En l'occurrence, il est question ici des « chemises noires », en référence à la milice volontaire pour la sécurité nationale. Pour plus d'informations sur les enjeux sémiotiques et idéologiques de cette pratique vestimentaire prototypique, voir notamment, Vial Éric, « Note sur un prototype : la chemise noire fasciste », in Bruneteau Bernard et Hourmant François (dir.), *Le vestiaire des totalitarismes*, Paris : CNRS Éditions, 2022, pp. 59-79 ; Godet Antoine, « L'uniforme fasciste en Europe : un bilan transversal », in *ibid.*, pp. 147-148.

677 Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne*, *op. cit.*, pp. 53-60.

678 AVL, AVLP (510), « L'anniversaire fasciste », *La Revue*, 03.11.1923, p. 3.

679 Télégramme signé par Francesco Guisi et envoyé à Benito Mussolini le 1er novembre 1923, tiré de : BCUL, 3B (2637), « Lausanne. Un anniversaire », *La Tribune de Lausanne*, 03.11.1923, p. 2.

mondiale[680]. À cette occasion, un cortège avec drapeaux[681], uniformes et chants fascistes parade ostensiblement dans les rues de Lausanne. De nombreuses personnalités du fascisme italien participent à l'événement, parmi lesquelles Renzo Ferrata (1898-1945), délégué du pouvoir central fasciste, responsable des *fasci* en Suisse[682] et Carlo Pulejo (1888-1954), commissaire général du fascisme, qui défilent côte à côte avec les autorités politiques vaudoises, notamment Charles Secrétan (1863-1938), président du Grand Conseil vaudois qui, lors des remerciements au cimetière de Montoie[683], considère le fascisme italien comme étant « fait d'ordre et de liberté[684] ». Ainsi, dès l'arrivée au pouvoir de Benito Mussolini, les forces fascistes en présence à Lausanne font des apparitions publiques et peuvent compter sur les sympathies locales à l'égard du régime mussolinien pour défiler dans les rues lausannoises.

Cependant, ces signes d'affiliation au régime fasciste italien sont rapidement circonscrits par certaines dispositions légales. Des affrontements virulents entre des socialistes et des fascistes en uniforme à Lugano le 16 septembre 1923 poussent les autorités fédérales à s'interroger, lors d'une séance au Conseil fédéral tenue le 21 septembre 1923, sur les potentielles provocations qu'induit le port de l'uniforme fasciste sur la voie publique[685]. Cet événement n'est pas isolé et à plusieurs reprises, des affrontements sont constatés entre des fascistes en uniforme et des socialistes sur le territoire suisse durant la fin de l'année 1923 et l'année 1924[686]. Ainsi, une circulaire du Département fédéral de justice datant du 12 juin 1924 stipule « l'interdiction de porter sur tout le territoire suisse les chemises des fascistes, que ce soit d'une façon ouverte ou cachée ». Par ailleurs, cette circulaire recommande

680 Les enjeux liés à ce monument sont approfondis plus loin dans le chapitre, dans la section « Les actes commémoratifs : démonstrations politiques ritualisées et cristallisation des antagonismes ».

681 Notamment le drapeau fasciste nommé « *gagliardetto* ».

682 Sur Renzo Ferrata, cofondateur en 1921 du *fascio* italien de Lugano – premier *fascio* créé en dehors de l'Italie –, président de la Délégation des *fasci* pour la Suisse, et véritable homme fort du fascisme italien au Tessin, voir Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988.

683 C'est au cimetière de Montoie qu'est inauguré, le 4 novembre 1923, le monument élevé à la mémoire des soldats italiens résidents du canton de Vaud et morts lors de la Première Guerre mondiale.

684 BCUL, B (1364), « Une cérémonie italienne », *La Tribune de Lausanne*, 05.11.1923, p. 2.

685 DS 44929, Procès-verbal du Conseil Fédéral, Fascisten und Socialisten im Tessin, Zwischenfälle in Lugano, 21.09.1923 [en ligne : https://dodis.ch/44929 ; consulté le 12.10.2024].

686 Pour plus d'information sur ces conflits, voir Cantini Claude, *Per una storia del fascismo italiano a Losanna*, [s. n.] 1975, pp. 52-54.

également « la plus grande réserve aux sections fascistes au sujet de l'emploi des "gagliardetti" c'est-à-dire les drapeaux et étendards fascistes et en particulier leur déploiement en public[687] ». Les *répertoires d'action collective* privilégiés par les forces fascistes sont donc rapidement encadrés par les autorités.

Néanmoins, cette circulaire n'inquiète pas les fascistes lausannois qui réitèrent à plusieurs reprises des défilés accompagnés de signes ostensibles d'appartenance au régime fasciste italien. Le 15 juillet 1925, une journée d'amitié italo-suisse se tient au Comptoir suisse, à l'occasion de la foire coloniale internationale. Pasquale Boninsegni et Arthur Fonjallaz font partie du comité d'organisation et participent au cortège, entourés de « nombreux drapeaux et chemises noires fascistes qui n'ont rien à voir avec le commerce italo-suisse[688] ». L'hebdomadaire fasciste *Squilla Italica*[689] relate l'événement en affirmant que « sur tout et sur tous dominait le rite fasciste[690] ». Durant les années 1920, les fascistes de Lausanne arborent donc librement des symboles fascistes dans l'espace public. Mais l'ostensibilité de ces symboles fascistes et l'impunité des dépositaires de ces pratiques provoquent des réactions. Dans un article du *Droit du Peuple* publié le 4 novembre 1929, le rédacteur Paul Golay (1877-1951) proteste contre les méthodes des membres de la Colonie italienne à l'occasion de la célébration de la Toussaint qui s'est déroulée la veille : « En tête du cortège flottait le drapeau fasciste et plusieurs des participants avaient arboré la "chemise noire". Nous voyons dans ces exhibitions inopportunes de stupides actes de provocation, auxquels il serait temps de mettre un terme[691] ». Une année plus tard, le 28 octobre 1930, le docteur Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953), accompagné notamment d'Arthur Maret (1892-1987) et d'Albert von der Aa (1894-1978), dépose une interpellation adressée à la Municipalité de Lausanne pour interdire le port d'uniforme et les insignes fascistes :

687 Cette circulaire est retranscrite dans une lettre du directeur de Police de Lausanne à destination de la rédaction du *Droit du Peuple*, le 31.10.1930 : AVL, Série C (7228), Directeur de Police de Lausanne, Lettre à la Direction du *Droit du Peuple*, 31.10.1930.

688 Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne*, *op. cit.*, p. 58.

689 Sur la *Squilla Italica*, fondée en janvier 1923 à Lugano en tant qu'« hebdomadaire fasciste pour les Italiens en Suisse », voir Cerutti, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini*, *op. cit.*, en particulier pp. 53-61.

690 Article de la *Squilla Italica*, n° 27, 16.07.1925, tiré de Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne*, *op. cit.*, p. 59.

691 AVL, AVLP (528), « Au cimetière », *Le Droit du Peuple*, 04.11.1929, p. 5.

> Mussolini vient de proclamer le fascisme article d'exportation. Quelle mesure compte prendre la Municipalité pour que la manifestation italienne du 2 novembre prochain ne prenne pas, par l'exhibition des chemises noires, de gestes et d'insignes fascistes dans nos rues, l'allure d'une provocation d'étrangers contre la démocratie et la classe ouvrière de notre pays[692] ?

Albert von der Aa précise, durant la discussion au Conseil communal qui suit l'interpellation, que les opposants à l'idéologie fasciste « ont le droit de se mettre en colère, de se révolter lorsqu'ils voient défiler dans leurs rues des jeunes exaltés en chemise noire portant des drapeaux, non pas italiens, mais fascistes[693] ». Les contestations de ces pratiques militantes ne sont pas rares. Pourtant, l'exécutif communal ne prend aucune mesure concrète à l'encontre des déploiements ostensibles de signes d'appartenance à la doctrine fasciste et se contente d'affirmer sa volonté d'interdire toute manifestation, indépendamment des orientations politiques des organisateurs. Le conseiller municipal Georges Bridel (1889-1978), d'affiliation libérale, déclare « que la Municipalité de Lausanne ne tolérera ni chemise noire, ni chemise rouge[694] » lors de la journée du 2 novembre. L'interpellation socialiste au Conseil communal de Lausanne semble tout de même avoir incité à une certaine vigilance face à l'exhibition publique des symboles fascistes sur le territoire lausannois. L'Union syndicale et le POSL lancent un appel à la contre-manifestation, par l'intermédiaire du *Droit du Peuple*, l'organe de presse officiel du POSL :

> Tous les ouvriers de Lausanne sont invités à se trouver dimanche matin 2 novembre, à 9 heures, sur les Terreaux, pour assister au passage du cortège italien. Si les fascistes ont l'audace de se montrer en chemise noire ou avec leurs insignes fascistes, les ouvriers lausannois sauront leur manifester leur sentiment. […] La classe ouvrière n'entend pas laisser s'exhiber insolemment en costume fasciste ceux dont le drapeau est taché du sang de nombreux ouvriers[695].

692 AVL, P 201, Bulletin du conseil communal de Lausanne, n° 14, 1930, p. 181.
693 *Ibid.*, p. 240.
694 *Ibid.*, p. 241
695 AVL, Série C (7228), « Contre une manifestation fasciste », *Le Droit du Peuple*, 31.10.1930, p. 3.

C'est également l'Alliance antifasciste qui relaie l'appel à la contre-manifestation en publiant dans le journal communiste *Le Drapeau rouge*, le 25 octobre 1930, une invitation « à se joindre dimanche 2 novembre prochain, sur la place de Saint-François, aux organisations qui se préparent à manifester contre le déploiement du drapeau fasciste[696] ».

Le 7 novembre 1930, la *Squilla Italica* affirme que « le cortège fasciste du 2 novembre a eu lieu comme prévu malgré les menaces dont fut l'objet la Colonie italienne de la part des communistes et des socialistes de Lausanne[697] ». Il est donc difficile de savoir exactement quelles ont été les répercussions concrètes des contestations à l'encontre du port de l'uniforme fasciste sur l'espace public lausannois, mais force est de constater que la visibilité des forces fascistes en présence à Lausanne suscite des controverses et incite les partis d'opposition à protester.

Ce n'est que le 12 mai 1933 que le Conseil fédéral décide de limiter les capacités d'action des collectivités fascistes en Suisse. Un arrêté du Conseil fédéral stipule « l'interdiction du port d'uniforme de partis » en légiférant :

> Il est interdit jusqu'à nouvel ordre aux membres de groupements politiques de Suisse et de l'étranger de porter, sur le territoire suisse, des uniformes, des parties d'uniforme, des brassards ou des insignes frappants qui indiquent que le porteur est affilié à une organisation politique[698].

Cet arrêté ne concerne pas exclusivement les uniformes fascistes, mais il circonscrit les méthodes militantes des partis politiques de cette obédience. Cependant, l'application de cette interdiction est limitée et plusieurs organisations profascistes, actives à Lausanne dès 1933, passent outre cette proscription. En effet, malgré l'interdiction du port de l'uniforme politique sur le territoire suisse, actée le 12 mai 1933, plusieurs groupements politiques frontistes et fascistes perpétuent cette tradition militante et s'inspirent des méthodes du fascisme italien qui imprègnent les répertoires d'action collective des sections de Lausanne de la Fédération fasciste suisse et du Front national.

696 AVL, Série C (7228), Lettre confidentielle du chef du Département de justice et police du canton de Vaud au directeur de la Police de Lausanne, dans laquelle l'article du *Drapeau rouge* est cité, 28.10.1930.

697 Article de la *Squilla Italica*, n° 45, 07.11.1930, tiré de Cantini, *Le fascisme italien à Lausanne*, *op. cit.*, p. 62.

698 AVL, Série C (7228), Arrêté du Conseil fédéral stipulant l'interdiction du port de l'uniforme de parti sur le territoire suisse, acté le 12 mai 1933.

Le premier numéro de l'hebdomadaire de la FFS, paru à Lausanne le 12 octobre 1933, prouve la volonté de l'organisation d'entretenir les méthodes militantes prescrites par le régime mussolinien, en déclarant : « Lorsque nous pourrons, de par la grâce de notre État démocratique, porter des chemises de couleur, nous porterons la chemise noire [...] par respect vis-à-vis de l'homme qui a montré à l'Europe, au bon moment, le bon chemin ». Cette déclaration s'inscrit dans la volonté d'Arthur Fonjallaz et du Comité d'action pour le fascisme suisse de « reprendre Rome aujourd'hui comme flambeau »[699]. Durant les années 1933 et 1934, la police locale de la Municipalité de Lausanne dresse à plusieurs reprises des rapports de renseignement qui prouvent que les membres lausannois de la FFS et du Front national font fi de l'arrêté du Conseil fédéral, ou parviennent à le contourner.

Le 18 janvier 1934, le Faisceau de combat de Lausanne de la FFS investit un local situé à la rue Cité-Derrière 18 et l'aménage en bureau dans lequel une dizaine de membres de la FFS portent la chemise noire et développent une activité de propagande. Selon le brigadier Louis Porchet du poste de la brigade mobile de Lausanne, l'établissement des locaux du Faisceau de combat « a naturellement indisposé une bonne partie de la population du quartier qui estime que la présence des fascistes, et leur manière de se comporter, sont une provocation ». À 20 h, plusieurs fascistes portant « chemise noire, ceinture, bonnet alpin, orné de l'insigne, Croix Fédérale avec palme »[700] se rendent à la Rue Cité-Derrière 18. Parmi eux, Arthur Fonjallaz, en tenue de parti, ordonne aux notabilités fascistes – dont François Zbinden, Jean-Louis Capt, Charles Meylan, Georges Margairaz et Ernest Guinard[701] – de former la haie jusqu'à la porte d'entrée du bâtiment et de le saluer, en tant que chef de la FFS, « à la romaine ». Cette illustration manifeste de l'appartenance à l'idéologie fasciste provoque des réactions et une quarantaine de personnes se rapprochent de l'événement pour s'insurger contre cette démonstration de force. Des pétards sont lancés sur la chaussée[702].

699 BNS, Le fasciste suisse (Zf 538), Comité d'action pour le fascisme suisse, « Idées fascistes », *Le fasciste suisse*, 12.10.1933, p. 1.

700 AVL, Série C (7228), Rapport de renseignement dressé par le brigadier Porchet de la police locale de la ville de Lausanne sur les activités de la section de Lausanne de la FFS, 22.05.1934, p. 1 et 2.

701 Aucune information supplémentaire n'a pu être trouvée sur ces individus, hormis que François Zbinden semble être le rédacteur en chef du *Fasciste suisse*.

702 AVL, Série C (7228), Rapport de renseignement dressé par le brigadier Porchet..., 22.05.1934, *op. cit.*, p. 3 et 4.

La FFS n'est pas le seul groupement profasciste qui perpétue cette tradition militante. Les membres lausannois du Front national portent également en public des uniformes que les socialistes et communistes lausannois apparentent à des provocations fascistes.

Le 18 janvier 1934, le groupe de Lausanne du Front national tient une séance à l'Hôtel de France, présidée par René Kreis (1879-1946), le chef cantonal du parti. Cette séance se tient en uniforme et vise à organiser les différentes sections – politique, économique, propagande, garde – du groupe de Lausanne[703]. Elle est privée, mais chaque jeudi, les membres de la section de Lausanne du Front national ont l'habitude de se rendre, en uniforme, dans le restaurant Métropole Bel-Air. Ce jeudi 18 janvier 1934, plusieurs militants antifascistes, dont les identités n'ont pas été reconnues, manifestent leur colère. Certains propos sont recueillis par le brigadier Louis Porchet qui les relate dans le rapport de renseignement qu'il transmet au Département de justice et police : « Pas d'uniforme, pas de fascisme », « Le fascisme n'a pas sa place à Lausanne », « À bas le fascisme »[704]. Les protagonistes de cette confrontation assimilent donc l'hexis vestimentaire des membres du groupe de Lausanne du Front national à une réhabilitation du décorum fasciste. L'emploi du terme « fascisme » dans cette circonstance pousse également à interroger la plasticité de ce qualificatif au sein des mouvements antifascistes durant l'entre-deux-guerres, mais également la dérive fasciste que prennent les mouvements frontistes dès 1933.

Par ailleurs, certains membres des jeunesses patriotiques, comme la Jeunesse nationale du Pays de Vaud, visent également à populariser cette pratique politique vestimentaire et profitent du statut indéfini de leur organisation pour contourner l'arrêté fédéral sur l'interdiction de l'uniforme de parti. Ainsi, le 25 juillet 1935, la police locale de la Municipalité de Lausanne transmet au Département de justice et police un rapport de renseignement dressé par l'appointé Adolphe Stoeckli décrivant les pratiques des membres de la Jeunesse nationale du Pays de Vaud qui portent des uniformes et effectuent des saluts fascistes devant l'Hôtel de France à Lausanne, le 20 juillet 1935[705]. Le chef

[703] AVL, Série C (7228), Rapport de renseignement dressé par le brigadier Porchet de la police locale de la ville de Lausanne sur les activités du groupe de Lausanne du Front national, 19.01.1934, p. 3.

[704] *Ibid.*, p. 2-3.

[705] AVL, Série C (7228), Rapport de renseignement dressé par l'appointé Stoeckli de la police locale de la ville de Lausanne sur les activités de la Jeunesse nationale du Pays de Vaud, 25.07.1935, p. 1-2.

de cette organisation déclare que le groupement qu'il dirige ne peut être considéré comme un parti politique, n'étant affilié ou dépendant d'aucun parti. Cette situation démontre l'application limitée de l'arrêté du Conseil fédéral sur l'interdiction des uniformes de parti et la capacité de certaines organisations à contourner cette législation.

Les organisations profascistes actives à Lausanne, comme la section de Lausanne de la Fédération fasciste suisse, le groupe de Lausanne du Front national et certaines jeunesses patriotiques comme la Jeunesse nationale du Pays de Vaud, esthétisent leur affiliation politique et mobilisent une grande quantité de symboles pour créer visibilité, adhésion et cohésion. Ces stratégies partisanes de visibilisation de l'idéologie fasciste passent par un ensemble de pratiques et de représentations emblématiques visant à créer des sentiments d'appartenance et une unité dans l'action politique[706]. Pour Georges L. Mosse, cette esthétisation du positionnement politique, passant notamment par le port de l'uniforme, reflète également un état d'esprit masculiniste et combatif[707].

Quoiqu'il en soit, ces pratiques militantes témoignent d'une identification symbolique au régime fasciste et illustrent la volonté des groupements profascistes présents à Lausanne durant l'entre-deux-guerres d'incorporer et de diffuser concrètement les modes de pensées et d'actions du diktat fasciste. Ces différents exemples montrent également que le déploiement public des signes d'appartenance au régime fasciste suscite de vives contestations. Le caractère ostentatoire des uniformes, drapeaux et insignes fascistes participe à exacerber les antagonismes entre les groupements profascistes et antifascistes. Outre ces pratiques militantes, d'autres méthodes contribuent également à catalyser un sentiment d'appartenance à l'idéologie fasciste et à provoquer des tensions entre les forces profascistes et antifascistes.

Les actes commémoratifs : démonstrations politiques ritualisées et cristallisation des antagonismes

L'un des autres répertoires d'action collective dont disposent les groupes profascistes actifs sur le territoire lausannois pour investir politiquement l'espace urbain consiste à recourir au rassemblement commémoratif

[706] Gentile Emilio, « L'héritage fasciste entre mémoire et historiographie. Les origines du refoulement du totalitarisme dans l'analyse du fascisme », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 100, 2008, p. 61.

[707] Mosse George, *L'image de l'homme : l'invention de la virilité moderne*, Paris : Agora, 1996, p. 183.

comme pratique militante. Les actes commémoratifs à caractère militant se déclinent notamment en inauguration de monuments, fleurissement de sépultures, hommages officiels, fêtes nationales, et participent à des stratégies d'élargissement des publics[708]. À Lausanne, certaines collectivités puisent dans un registre commémoratif pour exposer leur affiliation au régime mussolinien en mobilisant des symboles fascistes accompagnés de discours élogieux à l'égard du Duce.

Comme il a déjà été mentionné en faisant référence à l'inauguration à Montoie du monument aux soldats italiens – résidents du canton de Vaud – morts lors de la Première Guerre mondiale, les organisations fascistes et fascisantes actives dans la ville de Lausanne choisissent méthodiquement les dates de leurs manifestations. Chaque année, au début du mois de novembre, des défilés fascistes traversent donc la ville de Lausanne pour se rendre au cimetière de Montoie et déposer, devant le monument, des ornements floraux tout en encensant le régime fasciste mussolinien. Le POSL, par l'intermédiaire du *Droit du Peuple*, conteste l'autorisation de manifestation accordée annuellement à la section de Lausanne de l'Association nationale des Combattants italiens, par le directeur de la Police de Lausanne, Georges Bridel (1889-1978)[709].

Le 1er novembre 1931, alors que l'Association nationale des combattants italiens s'apprête à défiler de la Riponne à Montoie, pour commémorer l'armistice et honorer les soldats italiens, l'Alliance antifasciste imprime des tracts et les affiche sur les bâtiments publics de la ville de Lausanne[710]. Ces tracts incitent les « travailleurs antifascistes » à s'insurger contre la présence des fascistes dans l'espace public lausannois et à condamner la complicité de la bourgeoisie lausannoise à l'égard des « provocations » qu'induit ce défilé :

> Cette année encore, les diverses sociétés patriotardes ou savamment camouflées de neutralité feront leur parade théâtrale avec drapeaux et accessoires sous le prétexte d'honorer la mémoire des soldats victimes de la boucherie de 1914-18. Les bourreaux prétendent honorer leurs victimes. […] Les organes qui se tiennent sur le terrain de la lutte de

[708] Latté Stéphane, « Commémoration », in Fillieule Olivier (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2009, pp. 116-123.

[709] Georges Bridel était également membre libéral de l'exécutif communal de Lausanne entre 1930 et 1957.

[710] AVL, Série C (7228), « Compte rendu des événements du dimanche 1er novembre 1931 », envoyé par le lieutenant de Police de la Ville de Lausanne à Georges Bridel, directeur de Police de Lausanne, 03.11.1931, p. 1.

> classe, les ouvriers révolutionnaires relèvent le défi. Elles vous invitent pour le 1er novembre à manifester contre les provocations de la canaille patriotarde qui iront rendre un hommage hypocrite aux morts de la guerre [...]. Dans les rues, sur les places de la réactionnaire Lausanne, élevez votre libre voix, criez contre la provocation exécrable du fascisme [...]. Mort au fascisme. À bas la réaction. À bas la guerre[711].

Le 29 octobre 1931, Georges Bridel fait parvenir au Parti communiste de Lausanne, par l'intermédiaire d'Émile Depierraz (1899-1992) et de Georges Diacon (1910-1985), une lettre interdisant toute contre-manifestation pour le 1er novembre et met en place pour l'occasion un service d'ordre en collaboration avec le commandant de la gendarmerie vaudoise et le chef de la Police de sûreté lausannoise[712].

Le 1er novembre 1931, plusieurs communistes se rendent tout de même à la Place de la Riponne, parmi lesquels Ernest Roth, Fulvio Rusconi, Henri Georges, Roger Vuffray, René Pahud, William Évard, Ernest Croix, Émile Depierraz et Baptiste Hauswirth, qui sont arrêtés et conduits aux postes de police de la Palud et de Saint-François pour avoir crié « À bas, Mussolini »[713]. Un nouveau tract est alors imprimé pour exiger la libération des antifascistes arrêtés :

> Les fascistes provoquent les ouvriers. Les autorités les protègent. Neuf ouvriers sont arrêtés ! Permettez-vous que la Police arrête les ouvriers pour laisser la route libre au fascisme ? Non ! Venez tous protester ce soir, dimanche à 20 h 30 à la Place du Pré[714].

Les « travailleurs antifascistes » se rassemblent donc à nouveau à 20 h 30, portant une banderole sur laquelle figure « À bas le fascisme assassin », qui est immédiatement séquestrée. Plusieurs contre-manifestants sont à nouveau arrêtés. Entre-temps, plus de quatre cents fascistes se rendent au Casino de Montbenon pour assister à une séance de l'Association nationale des combattants italiens, présidée par les autorités consulaires qui font l'éloge du régime fasciste[715].

711 AVL, Série C (7228), Tract de l'Alliance antifasciste intitulé « Travailleurs antifascistes », 24.10.1931.
712 AVL, Série C (7228), « Compte rendu des événements du dimanche 1er novembre 1931 », *op. cit.*, p. 2.
713 *Ibid.*, pp. 3-4.
714 *Ibid.*, p. 5.
715 *Ibid.*, p. 6.

L'année suivante, la commémoration des soldats italiens morts lors de la Première Guerre mondiale cristallise à nouveau de vives tensions entre fascistes et antifascistes. La nuit qui précède l'événement est marquée par une action militante contestataire. Trois antifascistes tessinois, Antonio Canonica (1906-1986), Onorato Ghezzi (1912-?) et Jean Nesa (1912-1990), « profanent » le monument durant la nuit du 5 au 6 novembre 1932 en y inscrivant au minium « *Vogliamo la testa del boia Mussolini* »[716], ainsi que l'insigne communiste[717]. Sur ordre du procureur général du canton de Vaud, l'Office du juge informateur du cercle de Lausanne est chargé de l'instruction d'une enquête. Les auteurs sont condamnés le 5 janvier 1933, par le Tribunal de police, à septante-cinq jours de réclusion sous déduction de la prison préventive et à cinq ans de privation des droits civiques, ainsi qu'à l'expulsion du canton de Vaud dès l'expiration de la peine de prison[718].

En tant que symboles de la visibilité des mouvements fascistes, le monument aux morts italiens de Montoie et les défilés fascistes commémoratifs qui s'y rendent chaque premier dimanche du mois de novembre sont alors ciblés par les mouvements antifascistes qui s'opposent au déploiement des présences fascistes dans les rues de Lausanne.

Par ailleurs, les mouvements profascistes locaux, actifs sur le territoire lausannois durant les années 1930, mobilisent également le registre commémoratif pour créer de la visibilité et de l'adhésion. Les membres de la section de Lausanne de la Fédération fasciste suisse et du groupe de Lausanne du Front national commémorent chaque année, le 1er août, la fête nationale suisse et se rendent au monument de Saint-François honorant les soldats lausannois morts à la Première Guerre mondiale en arborant leur uniforme et leur insigne de parti. Les rapports de renseignement dressés par la police locale de la Municipalité de Lausanne durant les années 1932, 1933 et 1934 démontrent que ces rassemblements véhiculent des propos, des symboles et des gestuelles que les socialistes et communistes lausannois assimilent à des démonstrations fascistes.

716 « Nous voulons la tête du bourreau Mussolini ».

717 AFS, Monument aux morts italiens à Lausanne (E2001C#1000/1533# 2352*), Rapport du brigadier Jean Woerner au chef de la Police de sûreté du canton de Vaud, 06.11.1932, p. 1. Antonio Canonica et Jean Nesa sont deux futurs volontaires des Brigades internationales dans la guerre d'Espagne. Pour des biographies succinctes les concernant, voir Huber Peter, in Zusammenarbeit mit Ralph Hug, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen. Biographisches Handbuch*, Zürich : Rothpunktverlag, 2009.

718 *Ibid.*, p. 2.

Ces actes commémoratifs sont donc, à l'instar des cérémonies organisées par le *fascio* et la Colonie italienne de Lausanne pour célébrer l'Armistice, la Toussaint et le monument aux soldats italiens morts à la Première Guerre mondiale, des événements qui cristallisent les antagonismes entre les forces profascistes et antifascistes présentes sur le territoire lausannois durant les années 1930. Le caractère ultranationaliste de ces célébrations pousse par exemple l'Union de lutte contre le fascisme et la guerre à organiser une manifestation, le 1er août 1935, dans l'optique de « contrer les forces réactionnaires et militaristes »[719] qui se déploient à Lausanne lors de la fête nationale, par une coalition « antifasciste et anticapitaliste constituée par toutes les victimes de la crise, du régime capitaliste, par tous les adversaires de n'importe quelle forme de fascisme[720] ».

La cristallisation de la conflictualité qu'induit la fête nationale est notamment perceptible le 1er août 1934[721]. À cette occasion, l'organe de presse de la FFS, *Le fasciste suisse*, souhaite tirer un numéro spécial[722]. Le 28 juillet 1934, le propriétaire de l'imprimerie Rochat, située à la Rue de l'Académie 7, informe la Direction de Police de Lausanne que « les communistes ou les socialistes ont déclaré que, le 31 juillet ou le 1er août, ils ne laisseraient pas une machine entière et détruiraient entièrement [son] imprimerie, coupable, selon eux, d'imprimer *Le fasciste suisse*[723] ». Pour parer à cette éventualité, la gendarmerie vaudoise effectue durant la journée du 1er août un service de surveillance permanent aux abords immédiats de l'imprimerie[724]. Grâce à la protection ainsi octroyée, le numéro spécial est finalement tiré sans encombre. Le même jour, le groupe de Lausanne du Front national organise un cortège aux flambeaux dans les rues de Lausanne et la section de Lausanne des

719 AVL, Série C (7228), Demande d'autorisation de manifestation envoyée par le Comité de lutte contre le fascisme et la guerre de Lausanne à la Municipalité de Lausanne, 28.07.1935, p. 1.

720 BCUL, B (1307), « Le cortège », *Le Droit du Peuple*, 01.08.1935, p. 4.

721 Le 24 juillet 1934, le Département fédéral de justice et police partage à Georges Bridel une crainte de « recrudescence des actes de violence entre fascistes et antifascistes » et précise « on peut s'attendre à ce que les manifestations communistes du 1er Août prochain donnent lieu à de tels incidents ». Voir AVL, Série C (7228), Lettre du Département fédéral de justice et police à Georges Bridel, 24.07.1934.

722 ACV, *Le Fasciste suisse*, organe de combat du Fascisme suisse (PP 569/100), Numéro spécial de l'hebdomadaire *Le Fasciste suisse* à l'occasion de la fête nationale du 1er Août 1934.

723 AVL, Série C (7228), Lettre du propriétaire de l'imprimerie Rochat à la Direction de Police de Lausanne, 28.07.1934.

724 AVL, Série C (7228), Rapport de renseignements dressé par le brigadier Porchet, 03.08.1934.

Jeunesses nationales du Pays de Vaud une cérémonie au monument des morts pour la patrie, à la Place Saint-François.

Le matin du 1er août, le Département de justice et police du canton de Vaud signale à la Direction de Police de Lausanne que « des éléments douteux sont en train de faire la tournée des chantiers de construction à Lausanne dans le but d'inciter les ouvriers à se joindre à eux pour saboter le cortège de ce soir ». Il est également précisé que « les communistes auraient manifesté l'intention d'enlever de force les couronnes déposées devant le monument aux soldats morts, à Saint-François »[725]. Des affrontements entre un « groupe de jeunes gens portant la chemise grise et la cravate noire du Front National » et « un groupe de communistes » éclatent aux alentours de 19 h sur le Grand Pont à Lausanne : « au passage du cortège, quand les frontistes saluèrent en levant la main, les communistes se mirent à crier "À bas le fascisme, etc." ». Deux communistes sont arrêtés pour « voie de fait »[726].

Ces tensions poussent finalement le Conseil d'État du canton de Vaud à statuer sur les manifestations du 1er août. Le 24 juillet 1935, un arrêté du Conseil d'État vaudois « interdit, le 1er août 1935, dans le canton de Vaud, toutes manifestations sur la voie publique ou dans un lieu public (cortège, rassemblement, meeting, conférences, etc.), organisées par des partis ayant un caractère politique quelconque[727] ».

Qu'il s'agisse des actes commémoratifs des populations italiennes organisés par le *fascio* de Lausanne et ses organisations annexes, ou des défilés patriotiques organisés par les groupements profascistes endogènes au territoire lausannois, les apparitions publiques de cet « état d'esprit fasciste »[728] provoquent des réactions de la part des personnalités et organisations qui luttent contre le déploiement des présences fascistes sur le territoire lausannois.

725 AVL, Série C (7228), Lettre du chef du Département de justice et police du canton de Vaud à la Direction de Police de Lausanne, 01.08.1934.

726 AVL, Série C (7228), Rapport de renseignement dressé par l'agent Glardon sur la manifestation du 1er Août 1934, 02.08.1934. p. 2, 3.

727 AVL, Série C (7228), Arrêté du Conseil d'État du canton de Vaud sur la police du 1er août 1935, 24.07.1935.

728 Plusieurs articles du *Droit du Peuple* condamnent « l'état d'esprit fasciste » qui régnerait au Conseil d'État vaudois et à la Municipalité lausannoise. Voir notamment BCUL, B (1307), « Le prolétaire et le problème du pouvoir », *Le Droit du Peuple*, 09.03.1933 ; AVL, AVLP (528), « Exploit fasciste », *Le Droit du Peuple*, 23.10.1929, p. 3 ; BCUL, B (1307), « M. le municipal Simon sur la sellette », *Le Droit du Peuple*, 05.07.1933, p. 3.

Conclusion

Durant l'entre-deux-guerres, la ville de Lausanne est traversée par des présences fascistes qui visent à investir politiquement l'espace urbain en déployant des signes visibles d'appartenance à l'idéologie fasciste. Pour les partisans du régime fasciste, l'exposition de ces symboles a notamment pour but de rendre tangible une affiliation politique et de créer matériellement une uniformité et un sentiment commun d'appartenance à la doctrine fasciste[729]. Les groupements politiques à tendance fasciste qui se déploient dans l'espace public lausannois piochent donc dans ce registre symbolique pour créer de la visibilité et de l'adhésion partisane. Deux principaux moyens d'action sont mobilisés par les forces fascistes et fascisantes pour connoter l'espace public lausannois et signifier leur présence : le port de la chemise noire fasciste et ses dérivés, et la commémoration en tant que pratique militante.

Selon les mouvements qui luttent contre la diffusion, à Lausanne, des modes de pensées et d'actions fascistes, ces deux répertoires d'action collective participent conjointement à une forme d'accaparement de l'espace public. En adoptant le regard de ces collectivités, plusieurs démonstrations publiques peuvent donc s'apparenter à une imprégnation de l'idéologie fasciste à l'intérieur de l'espace public lausannois et à des provocations d'inspiration fasciste. Les ramifications de cette pensée fasciste et de ces modes d'exposition provoquent ainsi des oppositions de la part des organisations antifascistes qui visent à contrecarrer et à interdire le déploiement des signes ostensibles d'appartenance à l'idéologie fasciste.

La présence matérielle et symbolique des forces profascistes exacerbe les conflits sur le territoire lausannois. Ce faisant, la ville de Lausanne apparaît, durant l'entre-deux-guerres, comme un espace de cristallisation des antagonismes entre les forces profascistes et antifascistes qui luttent respectivement pour la conquête de l'espace public. Cette conflictualité est particulièrement perceptible lors de certains

[729] Voirol Olivier, « Pathologies de l'espace public et agitation fasciste : leçons de la théorie critique ». *Réseaux*, (2017/2) 202-203, 2017, pp. 133-138.

événements publics ponctuels[730], mais elle participe à la structuration des rapports de force entre ces mouvements politiques antinomiques. L'octroi du doctorat honoris causa à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne en 1937, avalisé par le Conseil d'État vaudois, s'inscrit dans ces dynamiques conflictuelles ; en accomplissant ce geste – ni politiquement ni axiologiquement neutre –, les autorités universitaires et politiques semblent avoir choisi leur inclination.

[730] Il est important de préciser que la conflictualité entre les mouvements profascistes et antifascistes ne se cantonne pas exclusivement au calendrier militant des partis d'extrême droite, rythmé par les célébrations nationales et commémoratives. Le 1er mai, lors de la journée internationale des travailleurs, la ville de Lausanne est régulièrement le théâtre d'affrontements entre antifascistes et profascistes. Ainsi, lors des manifestations à caractère antifasciste, les forces fascistes mènent également des activités confrontationnelles. À titre d'exemple, le 1er mai 1934, François Zbinden, rédacteur en chef du *Fasciste suisse* et membre du Faisceau de combat de la FFS, « distribue des tracts fascistes, au moyen de l'Avion de la Ville de Lausanne » pour perturber le déroulement des manifestations ouvrières. Voir AVL, Série C (7228), Rapport de renseignement dressé par le brigadier Porchet de la police locale de la Ville de Lausanne, 22.05.1934.

Michel E. Fuchs

12 Les bons offices de la Suisse romaine auprès du Duce

Au début de mes études d'archéologie gallo-romaine à l'Université de Lausanne, je ne comprenais pas la vision « bottes aux pieds » donnée avec ironie à la période par l'archéologue Gilbert Kaenel[731], position nuancée plus tard par Laurent Flutsch[732]. L'acquisition d'un numéro spécial du périodique *Vie, art et cité* de 1938 m'a fait mieux saisir ce qui pouvait être à l'origine d'un tel point de vue[733]. Cette revue romande est née en juin 1938 de la fusion de deux revues, *Vie*, éditée à Lausanne de 1935 à juin 1938, et *Art et cité*, revue éditée à Genève de 1937 à 1938. La première se consacre à des articles mêlant arts, mode, politique et sport alors que la seconde s'ouvre en quatre numéros aux architectes, peintres, sculpteurs et artisans fédéralistes du canton de Genève. Devenue *Vie, art, cité*, éditée par l'Imprimerie centrale de Lausanne et paraissant tous les deux mois, son fondateur

731 Directeur de 1985 à 2015 du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire sis à Lausanne, devenu référence pour l'âge du fer en Suisse après s'être occupé de matériel romain et de fouilles à Avenches et à Lausanne-Vidy.

732 Archéologue et directeur de 2000 à 2022 du Musée romain de Lausanne-Vidy ; voir Flutsch Laurent, *L'époque romaine ou la Méditerranée au nord des Alpes*, Lausanne : Savoir suisse, 2005, pp. 9-21, chapitre intitulé « L'histoire piégée ».

733 Moulin Robert *et al.* (éd.), « L'héritage romain de l'Helvétie », *Vie, art et cité*, juillet-août 1938, numéro spécial ; Jakubec Doris, « Vie, art, cité », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 03.01.2015 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/023704/2015-01-03]. À propos de la revue, voir Pallini Stéphanie, *Entre tradition et modernisme : la Suisse romande de l'entre-deux-guerres face aux avant-gardes*, Wabern/Berne : Benteli, 2004, pp. 207-210.

lausannois Robert Moulin[734] en sera le rédacteur en chef jusqu'à sa mort en 1942, perpétuant l'esprit initial basé sur deux points forts, l'ordre et la tradition.

Pour le numéro spécial de juillet-août 1938, Moulin a invité historiens, écrivains, archéologues, architectes et un sculpteur à éclairer différents aspects de « L'héritage romain de l'Helvétie » à l'occasion de la commémoration du deuxième millénaire d'Auguste. Un tel intérêt s'inscrit dans une période où le nationalisme domine, où la recherche des origines et de leur grandeur au travers de l'histoire et de l'archéologie du pays est accentuée[735]. Dès les années 1920 et 1930, Kemal Atatürk s'intéresse activement au passé de la nouvelle nation turque, mettant en avant les Hittites. En Allemagne, Hitler développe sa « théorie de la valeur des ruines » et les fouilles pré- et protohistoriques sont intensifiées à côté de l'archéologie classique, et plus particulièrement grecque, pour mieux légitimer la race aryenne d'un côté et la prévalence des peuples du Nord de l'autre. En Italie, Mussolini utilise sans compter, à des fins politiques et idéologiques, l'histoire et l'archéologie de la civilisation romaine, rasant une partie de la ville entre le Colisée et la Piazza Venezia pour y aménager une large avenue triomphale et faisant monter une gigantesque « Exposition augustéenne de la romanité », la *Mostra Augustea della Romanità* qui a réuni de 1937 à 1938 des témoins de tout l'Empire romain[736].

En Suisse, l'archéologue nazi Hans Reinerth collabore avec des archéologues du pays depuis le début des années 1930 et y développe la dendrochronologie[737]. Dans ces mêmes années 1937-1938, le privat-docent depuis 1932 puis professeur extraordinaire de préhistoire et d'archéologie dès 1941 à l'Université de Bâle, Rudolf Laur-Belart, qui participe au numéro édité par Moulin, s'exprime à la radio et dans des conférences sur le passé préhistorique et romain de la Suisse, mettant en avant la démocratie suisse, soulignant qu'« une idéologie des races n'existe pas en Suisse » et que « la préhistoire est

734 Crivelli Paola, « Robert Moulin », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 09.10.2007 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015229/2007-10-09]. Voir Chenaux Jean-Philippe, *Robert Moulin et son temps (1891-1942)*, Gollion : Infolio, 2016.

735 Himmelmann Nikolaus, *Utopische Vergangenheit : Archäologie und moderne Kultur*, Berlin : Gebr. Mann, 1976, pp. 119-130, chapitre sur l'Antiquité dans l'idéologie de l'État nationaliste.

736 Voir le compte rendu élogieux de Guey Julien, « Une Exposition de la "Romanité", Mostra Augustea della Romanità. Catalogo », *Journal des Savants*, 1938, 2, pp. 70-80.

737 Delley Géraldine, « Le lourd héritage de la dendrochronologie », *arCHaeo*, n° 1, 2025, pp. 20-25.

à l'origine de la suissitude »[738]. Cependant, une étude récente a montré que nombre d'archéologues suisses partageaient des idées antisémites et racistes avant-guerre[739]. Une analyse plus poussée des liens entre archéologues et historiens de l'Antiquité de Suisse romande avec l'Italie fasciste est encore à établir. Avant que ne soit approfondie cette analyse de l'archéologie suisse telle qu'elle est pensée et pratiquée autour de la Seconde Guerre mondiale, selon le vœu exprimé très récemment par Lionel Pernet, actuel président de l'association Archéologie suisse[740], il m'a semblé intéressant de consacrer quelques pages au numéro de *Vie, art et cité* sorti seulement une année après l'attribution du doctorat honoris causa par l'Université de Lausanne au Duce Benito Mussolini.

Le numéro spécial de *Vie, art et cité*

La page de couverture donne le ton, certes dans l'esprit de l'époque, mais dans un graphisme significatif : lettres rouges et noires autour d'un dessin de la Suisse en noir et blanc, la partie monochrome noire en bordure des frontières occupant un peu plus de la moitié est du pays, sur laquelle s'imprime en rouge le dessin d'une colonne en portique évoquant Rome (fig. 12.1). La figure parle d'elle-même et le premier texte le confirme par son titre : « De la mesure et pérennité de Rome », dû à la plume de Robert Moulin, colonel et professeur au collège et au gymnase cantonal de Lausanne, proche de Marcel Regamey, le fondateur de la Ligue vaudoise, aux propos alors antisémites bien connus. Moulin met en exergue de son article une phrase de Charles Maurras « L'homme est un héritier », qui n'étonnera guère lorsque l'on sait son admiration pour le personnage ; celui-ci, « chantre du classicisme », son journal et le mouvement L'Action française vont marquer la jeunesse

738 Müller Felix *et al.*, « Germanenerbe und Schweizertum : Archäologie im Dritten Reich und die Reaktionen in der Schweiz », *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, n° 86, 2003, pp. 191-198, en particulier p. 196. Sur l'archéologie vaudoise dans l'entre-deux-guerres, voir en particulier Kaeser Marc-Antoine, *À la recherche du passé vaudois : une longue histoire de l'archéologie*, Lausanne : Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2000, pp. 111-121.

739 Meier Joschka, *Eugenik, Rassentheorie und völkische Ideologie. Zwei Beiträge zur Rolle der schweizerischen Forschung*, Bern : Bern Open Publishing (BOP), Institut für Archäologische Wissenschaften, Prähistorische Archäologie, 2022 (Berner Arbeitspapiere zur Prähistorischen Archäologie 4).

740 Pernet Lionel, « Archéologie de la Seconde Guerre mondiale : éditorial », *arCHaeo*, n° 1, 2025, pp. 2-3.

romande de l'après-guerre 14-18, jusqu'à recevoir un hommage en 1937 avec les signatures d'Auberjonois, Ramuz et Jaques-Dalcroze[741].

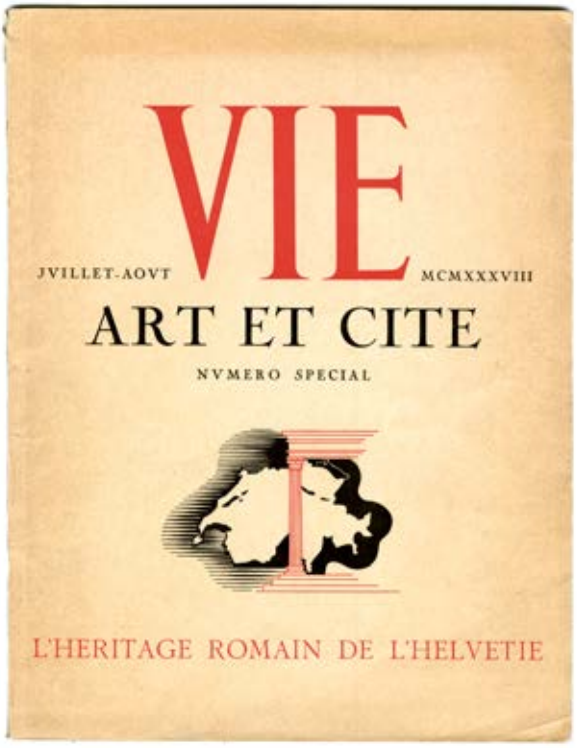

FIGURE 12.1 Couverture du numéro spécial de *Vie, art et cité*, juillet-août 1938.

Dans son article introductif « De la mesure et pérennité de Rome », Moulin n'hésite pas à avancer des propos tendancieux : grâce à César,

> l'État moderne, fondé en raison, modérateur, suprême arbitre et justicier, fonctionnaire impartial de la société, protecteur des petites gens, rendant à chacun ce qui lui est dû, distinguant sa propre autorité de l'autonomie des personnes : cet État trouva sa forme dans la monarchie. Il fallait à cette œuvre un ouvrier magnanime : tel fut César. Tel ne fut pas moins Auguste.

741 Pallini Stéphanie, *Entre tradition et modernisme*, *op. cit.*, pp. 29, 71, 110, 185-186 ; voir également le chapitre 10 d'Alain Clavien, dans ce volume.

Il ajoute tout de suite après cette phrase qui ne pouvait que faire bondir Gilbert Kaenel :

> On ne pourra jamais trop se féliciter de la défaite de Bibracte et de la catastrophe d'Alésia… Mais la victoire de la civilisation implique nécessairement que les Barbares soient déconfits. De la sorte, César, en même temps qu'il ouvrait la voie à l'Empire, arrachait le monde celte à l'irrationnel.

Moulin termine ses lignes par une sentence dont on saisit l'inspiration tirée des *Pensées pour moi-même* de Marc Aurèle, mais détournée :

> Aujourd'hui encore, il y a des Barbares au-delà du *limes* : affirmons qu'ils ne deviendront dangereux que dès l'instant où le Barbare qui est en chacun de nous l'aura emporté au sein de notre propre personne morale. Car Rome sera en nous, vivra en nous, agira et rayonnera en nous – ou nous périrons[742].

Si le discours fascisant n'est pas suffisamment apparent, la mention finale de la date – *Incipiente Augusto, Anno MCMXXXVIII p. Chr. N.* – montre clairement la filiation de pensée avec Mussolini, grand admirateur de l'empereur Auguste. Le numéro paraît d'ailleurs significativement en juillet-août 1938 (année en chiffres romains en couverture alors que les autres numéros de la revue sont notés en chiffres arabes), à la fin de l'année consacrée au bimillénaire de la naissance d'Auguste ouverte en grande pompe à Rome le 23 septembre 1937 ; le point culminant en était une *Mostra Augustea della Romanità*, qui se terminait par une section sur la renaissance de l'Empire avec l'Italie fasciste[743].

Le deuxième article est dû à Gonzague de Reynold, l'écrivain conservateur alors professeur de littérature française à l'Université de Fribourg, qui se penche sur « L'Helvétie romaine », lui qui est un collaborateur régulier de la revue, subjugué par Maurras et Mussolini, qu'il

[742] Moulin Robert *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 2-3. La notation des pages est de notre choix. Le numéro n'en comporte pas, comme pour rendre plus éternel le discours.

[743] Nelis Jan, « Fascist modernity, religion and the myth of Rome », in Roche Helen et Dimitriou Kyriakos (dir.), *Brill's Companion to the Classics : Fascist Italy, and Nazi Germany*, Leiden/Boston : Brill, 2018, pp. 133-156 ; Bettegazzi Nicolò, « Ideologies of Latin in Fascist Italy (1922-1943) : The language of Rome between fascism and catholicism », thèse de doctorat, University of Groningen, 2023, pp. 219-244.

a d'ailleurs rencontré à plusieurs reprises[744]. Dans sa préoccupation européenne, il insiste sur le fait que la Suisse est au centre dès l'époque romaine, étant « un nœud par lequel tiennent ensemble le monde germain et le monde romain, la Barbaria et la Romania, ces deux moitiés de la civilisation occidentale ». Il développe l'apport civilisateur des Romains, la longue période de *Pax Romana* vécue par les Helvètes après la conquête des Alpes, qui « fut le don de joyeux avènement fait par Auguste à Rome et à l'empire ». Pour lui, la Confoederatio Helvetica est « la réalisation d'une idée romaine ». « Rome a rendu la Suisse possible », clame-t-il enfin[745]. On s'étonnera qu'à la suite de tels avis et dans le contexte de l'époque, Philippe Meylan consacre un article sur « l'héritage juridique » de Rome. Il faisait partie de ceux qui se sont distancés de l'octroi du doctorat honoris causa à Mussolini, comme il l'a signifié au Rectorat dans une lettre très nuancée[746]. Cependant, comme professeur de droit romain à l'Université de Lausanne, il a sans doute été abordé pour son érudition dans le domaine, qui transparaît dans les quelques paragraphes de son article. Comme le numéro de *Vie, art et cité* est dû à la commémoration du deuxième millénaire d'Auguste, Philippe Meylan insère son développement dans un hommage à Auguste : « Comment commémorer chez nous la naissance d'Auguste sans rendre hommage à ce droit qui est le don impérissable de Rome ! » s'exclame-t-il au départ, pour terminer sur ces mots où l'on sent poindre un regard critique sur la période, sinon une admonestation : « Quelle que soit la forme de l'État, il demeure régi par sa loi propre et le souverain qui la viole est par excellence le tyran. Ainsi le veut l'ordre universel auquel l'humanité participe et qu'Auguste concevait clairement lorsqu'il fonda l'Empire[747] ».

À Marcel Regamey, l'avocat lausannois, fervent maurassien, revient bien sûr de s'arrêter sur les « Vestiges de l'État romain au Pays de Vaud », en fondateur du mouvement Ordre et Tradition devenu la Ligue vaudoise

744 Michaud Marius, « Gonzague de Reynold », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 05.07.2010 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016570/2010-07-05]. Pallini, *Entre tradition et modernisme*, *op. cit.*, p. 207.

745 Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 4-5.

746 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, *op. cit.*, p. 144 : Lettre du 19 mars 1937 de Philippe Meylan au Recteur et aux membres de la Commission universitaire.

747 Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 6-8. Voir Sturm Fritz, « Philippe Meylan », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 10.11.2009 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016253/2009-11-10].

en 1933[748]. Pour lui, les institutions politiques d'Europe sont toutes rattachées à Rome, y compris celles de la Suisse qui « porte dans son drapeau les couleurs impériales avec le crucifix » ; le Pays de Vaud, cœur de la Suisse romande, « n'est autre chose que la survivance moderne de l'Helvétie romaine ». Fort d'une esquisse d'histoire politique du canton de Vaud et de son particularisme, Marcel Regamey le déclare en conclusion « héritier de la *Civitas Aventicensis Helvetiorum*… en mesure de remettre en honneur la notion claire de l'État forgée par l'Empire romain ». Auguste n'est que brièvement évoqué dans l'article, mais figure en bonne place au-dessus du titre par son effigie de profil à droite sur une monnaie en bronze du Cabinet des médailles de Lausanne[749].

Le dernier article plus général avant de passer aux exemples particuliers, « Par les voies romaines », est dû à l'architecte Frédéric Gilliard, restaurateur de plusieurs monuments vaudois et surtout, au vu du propos du numéro, fouilleur du site de Vidy-Lausanne où il a inauguré le Musée romain en 1936 autour d'une chambre peinte bien conservée[750]. Dans sa synthèse sur l'importance du réseau routier romain sur sol suisse, il insiste sur « la vie intense » qui a circulé grâce aux voies, « tant que battit le cœur puissant de Rome ». Faut-il, comme dans le cas du texte de Philippe Meylan, comprendre un double sens à la conclusion de son texte ? Il évoque les pas des légionnaires romains, « qui allaient garnir de leurs poitrines la frontière toujours mouvante de Germanie[751] ».

Des sites-phares de l'époque romaine en Suisse

C'est au président de l'association Pro Aventico, Jules Bourquin, que revient la tâche de présenter l'Avenches romaine sous le titre « Aventicum ». Comme professeur au collège du lieu, il a été le conservateur du Musée romain et s'est occupé de nombreuses fouilles, dont

748 Staremberg Goy Nicole, « Marcel Regamey », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 30.10.2009 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015231/2009-10-30].

749 Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 9-10.

750 Pavillon Olivier, « Frédéric Gilliard », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 11.07.2007 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010439/2007-07-11]. Kaenel Gilbert, *Lousonna. La Promenade archéologique de Vidy*, Lausanne : Association Pro Lousonna, 1977, pp. 6-9 ; Pichard Sardet Nathalie *et al.*, *Lousonna, la ville gallo-romaine et le musée*, Lausanne : Association Pro Lousonna, 1993, pp. 9-10, 39.

751 Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, p. 11.

celles des thermes dits de Perruet, du théâtre et de l'amphithéâtre[752]. Fier de son site, il en gonfle le nombre d'habitants dans l'Antiquité jusqu'à « 40 à 50 000 âmes », une cité qui doit son opulence à Jules César, puis à Auguste et aux Flaviens : « leur clairvoyance et leur génie politique leur firent comprendre l'utilité, la nécessité même, de l'établissement d'une colonie prospère sur le plateau suisse ». Aventicum devient « une splendide cité, la plus belle des Gaules ». Décrivant les vestiges, Jules Bourquin fait l'éloge de la ville avec quelque exagération et profite de lancer en conclusion un appel à de nouvelles fouilles méthodiques dont les trésors récompenseraient les efforts de chercheurs désintéressés, « au moment où le monde latin célèbre le IIe millénaire d'Auguste[753] ».

Au directeur des fouilles d'Augst depuis 1931, Rudolf Laur-Belart, reviennent les pages sur « Augusta Raurica : un centre de civilisation romaine sur le Rhin supérieur ». L'article, publié d'abord à Bâle en 1937, a été traduit de l'allemand par l'écrivain et homme de radio lausannois Robert Chessex. Le docteur Laur-Belart, comme le souligne bien sa signature, est un grand promoteur du site bâlois, du camp légionnaire de Vindonissa et, plus généralement, de la préhistoire et de l'archéologie en Suisse[754]. Dans un texte dense et scrupuleusement informé, il laisse échapper quelques phrases qui ne déparent pas l'ensemble, au regard de celles relevées dans les articles précédents : C'est au « prévoyant génie (de Jules César) qu'il faut attribuer la suggestion de relier, au moyen d'une colonie, la fertile plaine du Rhin, descendant vers le Nord, à la vallée du Rhône, voie romaine de pénétration en Gaule ». Augst est « le berceau de la ville de Bâle » et « porte toutes les caractéristiques d'un établissement opéré en une seule fois, par un esprit à vues larges. C'était l'esprit de la colonisation romaine, du cosmopolitisme antique, des anciens architectes qui croyaient pouvoir et devoir appliquer dans le monde entier leur art fondé sur la philosophie et la science ». Laur-Belart insiste sur le raffinement des constructions publiques du site, rappelant l'existence d'un autel principal consacré à Jupiter, « le plus grand des dieux » sur le forum, « où figurait, dans une

752 Pelichet Edgar, « Jules Bourquin », *Ur-Schweiz/La Suisse primitive*, n° 20, 1956, p. 1 ; Redard Georges, « Jules Bourquin, 26 avril 1880-18 décembre 1955 », *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, n° 17, 1957, pp. 4-6.

753 Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 12-16.

754 Brem Hansjörg, « Rudolf Laur-Belart », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 24.04.2006 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/047791/2006-04-24].

couronne de chêne, un aigle, fier symbole à la fois de la divinité et de l'Empire romain ». « Les jours de grandes fêtes, c'est par milliers que les habitants de la campagne accouraient en ville, y apportant vie et profits et s'y pénétrant, consciemment ou non, des idées, des mœurs et de la culture romaine ». Il conclut sur la disparition de la ville en faveur de Bâle, son « héritière », en évoquant son déclin en un « long combat désespéré contre l'envahisseur germanique » – une phrase qui n'est pas sans résonance à la fin des années 1930[755].

Frédéric Gilliard traite ensuite de « Lousonna », en fouilleur d'une grande surface de l'agglomération antique. Tout en soulignant la modestie des bâtiments installés le long d'une route devenue rue principale, Gilliard évoque le charme du lieu, de ses « places où s'élevaient temples, marché et autres édifices publics, à l'instar de la Ville impériale ». Il fournit une description des vestiges anciennement dégagés ou en cours de découverte, relevant les témoins « dans un désordre pittoresque, (des) étalages de marchands, (des) écho(p)pes d'artisans ». Il évoque le développement de la bourgade aux Ier et IIe siècles et son déclin au IIIe puis, au IVe siècle, « une population, probablement assez misérable, logée tant bien que mal dans les ruines des bâtisses romaines ». Son texte se termine sur la permanence d'un « lieu de dévotion populaire » à la Maladière, là où est édifiée au XVe siècle une chapelle des Lépreux, « longtemps, peut-être, après que les souvenirs du culte des dieux et des empereurs romains se fussent endormis dans les prairies de Vidy et de Cour »[756]. Autant Gilliard s'est laissé aller à des envolées sur la grandeur de Rome dans son propos général sur les voies, autant ici la modestie des lieux vraisemblablement le retient pour privilégier une description attentive des résultats des fouilles récentes, sans allusion ou presque à la présence impériale.

Le camp légionnaire de Vindonissa n'a pas été oublié et se voit traité par Christoph Simonett, « Dr », sous le titre de « Vindonissa ». Grison originaire de Zillis, il étudie l'archéologie, le grec et l'histoire de l'art à Paris, Berlin et Bâle, devient conservateur du musée de Vindonissa tout en fouillant les sites de Windisch et de Martigny et des tombes au Tessin[757]. Dans son introduction sur l'importance de la situation de la « place d'armes principale des Romains en Suisse », Simonett

[755] Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 17-21.

[756] *Ibid.*, pp. 22-24.

[757] Ettlinger Elisabeth, « Christoph Simonett : 25. Februar 1906-24. Mai 1981 », *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa* 1981, pp. 77-79.

relève que « pour le Nord, Vindonissa était au point de vue de la stratégie et de l'économie politique la base prédestinée de Rome ». L'apport des fouilles essentiellement consacrées à la « ville militaire » est décrit en mentionnant « les joies de la découverte », la richesse « en trouvailles de toutes sortes et… (en) trésors tout particuliers » relevant de « la haute culture de cette époque ». Les objets recueillis, bien qu'ayant appartenu à de simples soldats, invitent à « apprécier l'importance et la grandeur de Rome ». Ce sont les seuls éléments à l'éloge de Rome que le texte fournit, un dessin de monnaie à l'effigie d'Auguste, au *Divus Augustus Pater*, ponctuant le dernier paragraphe. Revenant sur l'importance stratégique et politique du site, Simonett n'hésite pas, lui, à conclure en ces termes : « Comme il y a 2000 ans une atmosphère chargée de menaces et de conflits pèse sur cette région si proche du Rhin et nous oblige à être prêts[758] ».

Du trésor monétaire aux menus objets de la vie romaine en Suisse

Le numismate et poète Julien Gruaz, ancien directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne, en retraite à cette époque, mais rappelé par le Conseil d'État du canton de Vaud pour diriger le Musée romain de Vidy *ad interim* (de 1936 à 1939)[759], se consacre aux « découvertes monétaires de Lousonna ». Dès les premières lignes, l'anniversaire d'Auguste est évoqué en lien avec le règne d'un « grand prince » ; les descendants des Helvètes arrêtés à Bibracte et ramenés sur leurs terres, « se verront associés, en retour à l'œuvre uniquement pacifique et d'ordre constructif, de l'empereur Auguste ». Gruaz souligne alors « l'importance de l'immigration latine dans nos contrées », s'arrête à l'intégration des notables gaulois et à leur acceptation de l'essence divine d'Auguste grâce à Tite-Live, Virgile et Horace qui ont proclamé la lignée des Iulii descendants de Vénus. À cela s'ajoutent « les magnifiques et innombrables trouvailles » de la Maladière et de Vidy qui « nous racontent trois siècles de cette civilisation latine qui prit pied si brillamment, avec l'époque d'Auguste, sur notre sol ». Gruaz s'attarde ensuite sur les deux trésors de 35 pièces en or (*aurei*) enfouis à la Maladière sous Marc Aurèle. C'est aux Flaviens et aux Antonins,

[758] Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 25-27.

[759] Geiser Anne, « Julien Gruaz », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 14.09.2004 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009583/2004-09-14].

ajoute-t-il, que « l'Helvétie romaine » doit sa protection par de solides ouvrages défensifs le long du Rhin et par des légions disciplinées, à l'abri desquels « la Paix romaine fit fructifier l'œuvre d'Octave Auguste dans nos villes, nos bourgs et nos campagnes, organisés suivant la tradition latine ».

Selon Gruaz, si les barbares ont rêvé la destruction de l'empire, c'est la latinité qui a survécu, « devenue l'associée fervente du christianisme » et qui a repris l'avantage « dans l'ordre intellectuel et spirituel sur les instincts primitifs et la force brutale pour les contenir et les transformer dans le sens le plus élevé et le plus noble qu'il soit. Ainsi l'antiquité et le christianisme se sont sauvés réciproquement ». Gruaz termine sa contribution en rappelant le double millénaire de la naissance d'Auguste, en évoquant les 2000 ans de son avènement à l'empire, à fêter en 1971 et le « double millénaire de la naissance du Sauveur » à « fêter et bénir » en l'an 2000. Concluant sur la reconnaissance de « l'Homme-Dieu » en 325 (au concile de Nicée), le numismate ajoute cette note finale à propos de Lousonna : « pas un souvenir n'a été recueilli dans son sol (spécifions ici celui de la Maladière) qui accusât le culte, clandestin même, du Christ… »[760]. Tout l'article, dans son expression comme dans son contenu, reflète l'idéologie fasciste, mettant Rome au pinacle, Auguste en modèle, le latin comme référence et vecteur essentiels, le christianisme comme étendard[761]. Sans qu'il soit avéré que Julien Gruaz ait été partisan du *fascio*, il en épouse le discours, sans doute influencé par sa fascination pour le monde romain.

Au conservateur du musée de Nyon est confié le traitement des pavements alors les plus connus de Suisse, « Les mosaïques d'Orbe et de Nyon ». Edgar Pelichet, avocat, passionné d'archéologie qu'il aborde en autodidacte avant d'être nommé archéologue cantonal de 1950 à 1975, se consacre particulièrement à l'étude de la céramique, dont les porcelaines de Nyon, et recueille les informations sur les trouvailles faites dans Noviodunum[762]. Avec la découverte en 1932 de la mosaïque d'Artémis en bordure du forum antique et sur le point d'être exposée au Château de Nyon en 1938, il est certainement conduit à participer au numéro spécial de *Vie, art, cité*. Il commence par souligner la

760 Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 28-31.

761 Sur Mussolini et le latin, entre histoire, littérature et christianisme, voir Bettegazzi, *Ideologies of Latin in Fascist Italy*, *op. cit.*, pp. 75-109.

762 Weidmann Denis, « Hommage à Edgar Pelichet (1905-2002) », *Revue historique vaudoise*, n° 110, 2002, pp. 162-163.

rareté de « belles mosaïques » en Suisse due au fait que, « éloignée de Rome, de ses richesses et de ses fastes, notre province connut une vie modeste et retirée, séparée de l'empire par les Alpes et le Jura. Le luxe lui était peu familier ». Les quelques objets d'art se caractérisent par « un certain goût provincial » pour la plupart, d'autres étant « importés de Rome ». À propos des célèbres mosaïques d'Orbe, il les décrit comme de « ravissantes compositions, exquises de fraîcheur et dont le dessin n'est pas exempt, à l'occasion, d'une vigueur mesurée surprenante dans ces témoins de l'art provincial romain », tel pavement est « gracieux, sans être exempt d'une certaine gaucherie » ; la mosaïque des divinités de la semaine « ne manque pas d'éclat ». S'attachant à décrire et tenter une première interprétation du pavement nyonnais, Pelichet commence par relever la fondation de Nyon, Colonia Julia Equestris, par Jules César « à la suite de l'escarmouche des Vérargres [*sic*], à Martigny, qui faillit être fatale aux troupes romaines » – serait-ce forcer le sens que d'y voir une allusion à la volonté suisse de défendre son territoire ? La mention finale du décor en méandre de la bordure de la mosaïque avec des carrés inscrits, l'un d'eux portant « une svastika, la croix gammée dont on sait la persistance jusqu'à nos jours », montre bien la conscience de la situation du pays qu'avait Pelichet en 1938, une Suisse qui se voulait neutre et indépendante. Dans tous les cas, Pelichet ne fait aucune allusion à Auguste et à peine à l'empire, finissant son article sur la mosaïque de Nyon comme « témoin d'un intérêt exceptionnel de l'art du mosaïste romain dans nos provinces »[763].

En sculpteur et portraitiste, Roger Ferrier se distingue de ses prédécesseurs en traitant de « La sculpture de l'époque romaine en Suisse ». Il donne l'impression de se démarquer du point de vue de Pelichet, tout du moins dans le premier paragraphe de sa contribution. Sculpteur de marionnettes et de masques pour le théâtre, l'auteur de la statue de Gondebaud ornant une niche du Bourg-de-Four à Genève[764] débute son texte avec cette phrase : « La civilisation romaine pénétra en Helvétie avec toute la puissance désirable. » Les survivants du « désastre de Bibracte » font, « sous la direction de leurs nouveaux maîtres, une

[763] Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 32-34. Sur la mosaïque d'Artémis de Nyon, que Pelichet pensait faire partie de thermes alors que les fouilles et études plus récentes ont montré qu'elle décorait un portique latéral de l'aire publique du forum de Noviodunum, voir Delbarre-Bärtschi Sophie et Fuchs Michel, « La mosaïque dite d'Artémis de Nyon : une nouvelle interprétation », *Lettre de l'AFEMA*, 2007, pp. 2-5.

[764] Voir https://www.mahmah.ch/collection/artistes/ferrier-roger ; consulté le 27.04.2025.

œuvre romaine». L'Helvétie est sous influence. «Quelle sera la production artistique de cette nouvelle colonie pendant les 400 ans que durera l'occupation?» s'interroge pourtant Ferrier. Rome apporte son «goût immodéré pour la statuaire». Les statues, de facture «lourde et conventionnelle», sont «à l'image de fonctionnaires imbus de leur importance». Ferrier imagine les sculpteurs romains renonçant, «en passant les Alpes», à l'entassement et à l'accumulation de statues «qui sévissaient à Rome».

Pour ressentir une certaine émotion face aux témoins romains de bronze ou de pierre trouvés sur sol suisse, l'artiste genevois les voit plutôt par le prisme de sculpteurs qui seraient des Celtes venus du sud de la France, ayant baigné dans une «contrée parcourue par les Grecs depuis 600 av. J.-C. et qui se mirent à l'étude des maîtres romains». Il en discerne la manifestation dans les nombreuses statuettes et autres objets en bronze que connaît la Suisse, copiés par les habiles fondeurs qu'étaient les Celtes. Certains artisans gaulois sont certes bien romanisés, mais d'autres restent celtes, comme celui de l'*Hercule* du musée de Genève, dont il retient la facture disproportionnée. Ferrier va plus loin: «La maladresse ne serait-elle pas contemporaine des premières invasions?» Il ajoute même: «Le bel ordre orgueilleux (qui) n'a travaillé que pour lui-même et n'a rien donné à l'âme va mourir». Son point de vue critique se manifeste à l'initiale de son paragraphe sur l'art tardif: «Rome aura la suprême habileté d'offrir sa dépouille au christianisme». Des fragments de reliefs de l'autel du Ve siècle de Saint-Germain à Genève, traités par «un sculpteur qui s'est laissé surprendre par le calcaire de Thoiry si traître», il retient non pas l'originalité, mais le caractère personnel de l'œuvre d'un artisan malhabile qui a su exprimer «l'angoisse de petites gens faisant les frais de l'accommodement des maîtres romains avec les inquiétants barbares burgondes». Le sens caché de son commentaire en lien avec les événements en préparation en 1938 ne fait plus de doute à la lecture de sa conclusion qui mérite d'être entièrement citée: «Les temps d'inquiétude et d'insécurité qui s'annoncent seront nuisibles à la réalisation plastique. Et les belles choses, legs de Rome, enfouies dans notre sol, nous serons, quinze siècles plus tard, devenues étrangères.»[765]

Les rares éloges romains du texte de Ferrier et sa prise de position finale n'ont visiblement pas conduit à la censure possible de

[765] Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 35-38.

Moulin, mais se devaient d'être suivis par un article plus laudatif. C'est un collaborateur régulier de la revue, le jeune architecte genevois Jean Ellenberger, qui s'y applique à l'occasion de la publication d'une esquisse de la villa du Parc de La Grange sous le titre « Les villas romaines de Genève ». Bernois formé à Genève et à Paris, admirateur de Paul Valéry et de son texte *Eupalinos ou l'Architecte*, s'inscrivant dans les pas du Corbusier, il est à l'origine de nombreuses réalisations entre Genève et le Valais dès 1944[766]. Après un exorde sur l'esprit curieux et multiple de l'architecte, sur son enthousiasme face aux données passées ou présentes, Ellenberger développe les raisons de son « esquisse de reconstitution », cherchant à « retrouver le caractère dominant des constructions pseudo-urbaines du premier siècle sur la terre romande ». Il l'insère dans une Genève, « colonie imparfaite » de Vienne dès 50 avant Jésus-Christ, devenue « parfaite » dès 14 avant Jésus-Christ, sous-entendu, dès l'époque d'Auguste. L'architecte reste songeur face à l'envergure de la villa de « La Grange », se plaisant « à imaginer la vie de seigneur du lieu, Fronto, haut fonctionnaire de Vienne ». C'est une « villa d'été combien confortable, merveilleusement située, ingénieusement construite… selon un plan largement conçu, simultanément classique et libre où la richesse du détail s'allie au sens de la grandeur ». Des autres *villae* de Genève, dont celle du Sécheron qui fait face à celle de La Grange de l'autre côté du lac, il retient « la même leçon de grandeur, le même souci de la forme ». Une fois encore, la phrase conclusive de l'article révèle la position de son auteur : « Ce premier contact de notre pays avec le monde latin nous a laissé quelques raisons d'enthousiasme et les tuiles romaines des vieilles fermes genevoises sont le rappel vivant de la constance de ces raisons »[767].

Le dernier article du dossier est réservé au « Prof. Dr Schazmann », dont le statut est mis en évidence et à qui est laissé un plus grand nombre de pages pour traiter son sujet « Les arts mineurs : les menus objets, instruments, vases, camées ». Au discours patrimonial du début de son article suivent des lignes explicatives bienvenues sur la notion d'arts mineurs et ce qu'elle recouvre, des œuvres de petites dimensions ou plus généralement mesurables. Pour illustrer son propos, Schazmann s'arrête à tel ou tel objet-phare des collections suisses dont il donne la description et les interprétations qui l'entourent, de la louve

[766] Doriot-Galofaro Sylvie, *Jean-Marie Ellenberger (1913-1988), un architecte moderne : de l'aéroport de Genève à Super-Crans*, Genève : Slatkine, 2020.

[767] Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 39-40.

d'Avenches au tissu des Néréides de Sion, du disque en argent d'époque valentinienne de Genève au sistre de Vidy, en passant par le vase en bronze de Grächwil et diverses statuettes ou objets précieux dont le vase en sardonyx de l'Abbaye de Saint-Maurice ou l'artiste dramatique d'Avenches, Dovecus. Le discours a tout le sérieux de la tradition allemande de l'archéologie dans laquelle a baigné Paul Schazmann, professeur d'archéologie classique à Lausanne de 1929 à 1938, ayant effectué une formation d'architecte à l'EPFZ, qui a fouillé à Kos, à Pergame et en a tiré des articles en allemand et un ouvrage majeur sur le gymnase de la ville attalide et son temple d'Héra[768]. Auguste apparaît dans le discours, sans mise en évidence outrancière, alors qu'est traité un dieu lare d'Avenches, le culte des lares ayant pris de l'importance sous le premier empereur qui « ressuscita leur culte délaissé… [et] exigea qu'on fît figurer le Génie d'Auguste partout où ils se trouvaient… acte le plus efficace de l'élévation du souverain au rang de divinité[769] ». L'ensemble de l'article comme sa conclusion ne cherchent pas à rattacher le propos à Auguste ou à l'Empire romain. Significativement, dans la lecture stricte du grand archéologue, la dernière phrase est consacrée à la pérennité du motif des Néréides dans l'art décoratif des Grecs modernes.

Pour permettre la publication du numéro spécial, la revue a fait appel à de nombreuses personnes et institutions dont les noms figurent en annonces publicitaires, ateliers divers, banques, boutiques, cliniques, écoles, instituts, librairies, maisons d'édition, pensionnats. Il serait intéressant d'analyser chacune d'elles pour savoir dans quelle mesure leurs émetteurs partageaient ou non les idées émises par le rédacteur principal qu'était Robert Moulin. On relèvera qu'à côté d'une ode à Lausanne par Paul Budry, alors directeur romand de l'Office national suisse du tourisme et rédacteur de sa revue officielle, *Die Schweiz – La Suisse – La Svizzera – Switzerland*, le numéro se complète à l'avers du dos de couverture d'une annonce pour souscription à un ouvrage à la louange de l'armée italienne au cours de la campagne d'Abyssinie et à la victoire des troupes de Mussolini en 1936, « L'Éthiopie est italienne » par Herbert van Leisen, correspondant de guerre du *Journal de Genève* en Érythrée. Lorsque l'on sait que c'est précisément cette campagne et ses conséquences qui sont à l'origine du désaccord de Philippe Meylan et de plusieurs de ses collègues, dont André Bonnard, le professeur

768 Collart Paul, « Paul Schazmann, archéologue suisse (14 mars 1871-5 juin 1946) », *Bulletin de la Société des études de lettres*, n° 68, 1947.

769 Moulin *et al.* (éd.), *L'héritage romain de l'Helvétie*, *op. cit.*, pp. 41-50.

de grec, en rapport avec l'octroi du doctorat honoris causa à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne, une telle publicité prend une tournure singulière.

Cependant, le régime fasciste et Mussolini surtout ont fasciné nombre de Suisses romands dès les années 1920, des jeunes aux intellectuels de renom[770]. Cette part forte de l'acceptation romande du régime italien, plus marquée que du côté suisse allemand, se dessine d'ailleurs dans les articles du numéro spécial de *Vie, art et cité*, les deux auteurs suisses allemands étant préoccupés par la frontière nord de la Suisse, Paul Schazmann restant sur le terrain de l'archéologie et de l'histoire. Les auteurs romands du numéro, quant à eux, n'omettent pas de souligner la grandeur de Rome, l'importance d'Auguste, le modèle qu'est l'Empire romain pour la Suisse, sans oublier l'importance de l'enseignement du latin. Dès lors, le pas est rapidement fait vers la nouvelle Rome impériale qu'est l'Italie de Mussolini[771].

C'est dans ce contexte et dans cette approche de la romanité – un mot capté par les fascistes – par une bonne partie de l'intelligentsia vaudoise, sinon suisse romande, qu'illustre le numéro spécial de *Vie, art et cité*, que s'éclaire l'octroi du doctorat honoris causa à Mussolini. Un homme y prend une place importante à côté du professeur Pasquale Boninsegni, quand bien même son collègue Arnold Reymond, vice-président de l'École des sciences sociales et politiques, est à la manœuvre[772]. C'est le professeur Frank Olivier, chancelier de l'Université au moment des faits[773]. Professeur estimé de latin de 1917 à 1939 à l'Université de Lausanne, il a été nommé par le gouvernement mussolinien chevalier en 1922 puis, en 1932, commandeur de l'Ordre

770 Voir en particulier les contributions de Giulia Albanese (chap. 1), Alain Clavien (chap. 10) et Marc Perrenoud (chap. 3) dans ce volume ; voir aussi Cantini Claude, *Le fascisme italien à Lausanne, 1920-1943*, Lausanne : CEDIPS, 1976.

771 Cerutti Mauro, « L'élaboration de la politique officielle de la Suisse dans l'affaire des sanctions contre l'Italie fasciste », in Mesmer Beatrix (éd.), *Un siècle de politique extérieure de la Suisse à la lumière des « Documents diplomatiques suisses »*, Communications de la Journée nationale des historiens suisses, le 24 octobre 1986 à Berne, Société générale suisse d'histoire, Bâle : Schwabe, 1987, pp. 76-90 ; Butikofer Roland, « L'Institut italien de culture de Lausanne : un instrument de la propagande fasciste en Suisse romande », *Les Annuelles*, n° 1, 1990, pp. 71-95 ; Gerardi Dario, « L'apport de la Suisse à l'économie de guerre italienne. Quelques réflexions autour d'un bilan chiffré, 1936-1943 », in Groebner Valentin *et al.* (dir.), *Kriegswirtschaft und Wirtschaftskriege – Économie de guerre et guerres économiques*, Zurich : Chronos, 2008, pp. 255-270 ; Bettegazzi, *Ideologies of Latin in Fascist Italy*, *op. cit.*, pp. 79-81.

772 Sur Boninsegni et Reymond, voir Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, en particulier pp. 9, 12-15.

773 Voir le chapitre 9 de Laurent Tissot dans ce volume.

de la Couronne d'Italie, d'abord pour son intérêt pour la culture italienne, puis pour ses études sur Virgile[774]. Frank Olivier avait envoyé un exemplaire de son ouvrage, *Deux études sur Virgile*, au Duce en 1930, au moment de sa parution, l'accompagnant de ce mot : « l'Université de Lausanne, elle aussi, a fait sa partie dans ce concert d'hommages justement offert au plus merveilleux poète qui ait été donné à l'humanité », un poète augustéen dont Mussolini était un fervent lecteur[775]. Rappelons que c'est Frank Olivier qui accompagnera le recteur Émile Golay et Pasquale Boninsegni auprès de Mussolini pour la remise officielle du doctorat honoris causa le 8 avril 1937[776]. Certes timide et discret, philologue et savant, il est un professeur au service de l'Université avant tout[777] et défend le doctorat à ce titre, tout en étant, comme beaucoup des antiquisants de cette époque en Suisse romande, un italophile et passionné de la Rome antique au point de perdre son esprit critique face au fascisme. Son intérêt pour l'Antiquité l'a conduit à faire partie du Comité intercantonal de l'association Pro Aventico, d'en être même le président de 1920 à 1937, nommé encore comme membre en 1944 alors que le nouveau président de l'association, Louis Bosset, archéologue cantonal, précise qu'il s'en était retiré pour cause de surcharge de travail en 1937[778].

L'affaire de la copie du buste offerte à Mussolini

Au vu de sa position solidement ancrée à droite et de ses accès facilités à Mussolini, il n'est pas inintéressant de penser que Frank Olivier était en lien avec une affaire qui va à nouveau beaucoup faire parler d'elle à l'époque, le choix d'offrir une copie du buste en or dit de Marc Aurèle au Duce. Pour rappel, la découverte d'un buste en or d'empereur le 19 avril 1939 à Avenches, lors des fouilles d'un égout installé sous le sanctuaire du Cigognier, a eu un retentissement international : attribué d'abord à Antonin le Pieux, il a été dès août 1939, à l'occasion d'un colloque

774 Abetel-Béguelin Fabienne, « Frank Olivier », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 23.11.2009 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/042643/2009-11-23].

775 Auberson David et Gex Nicolas, *Urbain et Juste Olivier : une grande famille vaudoise aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2018, p. 317.

776 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, pp. 185-187 ; Auberson et Gex, *Urbain et Juste Olivier*, *op. cit.*, p. 315.

777 Auberson et Gex, *Urbain et Juste Olivier*, *op. cit.*, p. 295, 313, 317-318.

778 Bosset Louis, « Avant-Propos », *Bulletin de l'association Pro Aventico*, n° 14, 1944, p. 3.

d'archéologie à Berlin et d'une présentation du buste par Emil Vogt[779], et surtout à la suite de la publication d'un article de Paul Schazmann en 1940, considéré comme étant un buste de Marc Aurèle. Très tôt, des copies en sont faites[780].

En 1940, le directeur général des musées d'Italie en visite à Zurich, où le buste en or est en cours de restauration au Musée national suisse, en demande une copie. La requête est soumise au chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, le conseiller d'État Paul Perret, qui exprime le vœu qu'un fac-similé soit offert à Mussolini « en reconnaissance des dons que celui-ci a faits, notamment à la bibliothèque cantonale[781] ». Dans la séance du 2 novembre 1940 du comité de l'association Pro Aventico, le membre tessinois Rossi insiste pour que la remise de l'objet se fasse par l'intermédiaire de Louis Bosset. Celui-ci « plus modeste, préconise plutôt l'intermédiaire de M. Wagnière, ancien ministre et ami personnel de M. Mussolini », Georges Wagnière étant l'ancien ministre suisse à Rome[782]. Dans le procès-verbal de la séance du même comité du 13 décembre 1941, Jules Bourquin, le conservateur du Musée romain d'Avenches qui a participé au numéro spécial de *Vie, art et cité*, note que

> M. Bosset explique les circonstances qui ont motivé le don d'un fac-similé du « Buste en or d'Avenches » à Mussolini et relate les modalités de la remise de cet objet. Le Conseil d'État du canton de Vaud, aussi bien que le Conseil fédéral ont été heureux de saisir cette occasion de pouvoir témoigner leur reconnaissance au chef du gouvernement italien, l'un pour les dons faits à la Bibliothèque cantonale, le second pour

779 Emil Vogt fait ses études de préhistoire entre Breslau, Paris, Berlin et Vienne avant d'être promu docteur en archéologie préhistorique à l'ETH de Zurich en 1929 et de devenir conservateur au Musée national suisse en 1930, à 24 ans ; voir Lanz Hanspeter, « Emil Vogt », in *Historisches Lexikon der Schweiz*, version du 13.08.2013, https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/009594/2013-08-13.

780 Schazmann Paul, « Buste en or représentant l'empereur Marc Aurèle trouvé à Avenches en 1939 », *Revue suisse d'art et d'archéologie*, n° 2, 1940, pp. 69-93 ; allusions au buste de Marc Aurèle par Louis Bosset : Bosset Louis, « Fouilles et réfections dès 1918 par "Pro Aventico" ou avec sa collaboration », *Bulletin de l'association Pro Aventico,* n° 14, 1944, p. 4, 19, 24 ; voir Hochuli-Gysel Anne et Brodard Virginie, *Marc Aurèle : l'incroyable découverte du buste en or d'Avenches*, Avenches : Association Pro Aventico, 2006, en particulier pp. 39-42 ; Huguenin Claire, « Des générations de moulages », Dossier : « Et si Marc Aurèle n'était pas Marc Aurèle », *Passé simple*, n° 96, 2024, p. 14.

781 Procès-verbal de la séance du comité de Pro Aventico, 02.11.1940 : Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, pp. 226-227.

782 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 226.

> les services d'ordre économique que Mussolini venait de rendre à la Suisse – 3 reproductions nouvelles du buste ont été commandées au Musée national de Zurich. L'une destinée à l'Italie[783].

C'est sur la proposition de Wagnière et de Schazmann que le gouvernement vaudois se décide à offrir une copie du buste en or d'Avenches à Mussolini. Paul Ruegger, le successeur de Wagnière, chef de la Légation de Suisse en Italie de 1936 à 1941, qui a œuvré pour que le doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne soit accepté par Mussolini, est celui qui remettra le buste en or le 13 octobre 1941 au Duce, selon un rapport fourni le lendemain au Conseil fédéral. « C'est bien lui », s'exclame Mussolini en reconnaissant Marc Aurèle dans le buste qui lui est offert[784]. La remise en cause récente du buste d'Avenches comme étant non pas la représentation de Marc Aurèle mais celle de Tétricus, dernier maître de l'Empire des Gaules de 271 à 274 après Jésus-Christ[785] n'enlève en rien la force de l'influence de Mussolini et de la nouvelle Rome impériale sur la Suisse romande dans les années 1930. Certes, l'empereur philosophe, modèle de ses successeurs, laisserait place à un usurpateur gaulois sur le Plateau suisse, représentant de ces Barbares honnis, mais l'image romaine n'en reste pas moins marquante de l'idéologie d'une époque. Entre Lausanne et Genève, le courant romain passe alors au point d'être exalté par les tenants de l'archéologie et de l'histoire ancienne dans un vocabulaire révélateur de leur fascination pour le renouveau de l'Empire romain sous l'ère fasciste. Les archéologues vaudois se distinguent par leurs propos sous influence. Si la Suisse et le cantonalisme restent une préoccupation première, l'observation des vestiges romains et des objets qui en sont issus comme leur analyse est en bonne partie lue et louée au travers du prisme mussolinien des années 1930.

783 *Ibid.*, pp. 228-228.

784 AfZ, NL Ruegger 15.8.4, Lettre de Paul Ruegger au conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz. Octobre 1941. Glur Stefan, *Vom besten Pferd im Stall zur* persona non grata*: Paul Ruegger als Schweizer Gesandter in Rom 1936-1942*, Bern : Peter Lang, 2005, p. 69. Voir l'avis de Ruegger sur Mussolini qui fait comprendre son implication dans le cadeau d'un buste attribué à Marc Aurèle, *ibid.*, pp. 80-84.

785 Sur cet épisode, voir Fuchs Michel E., « Retour sur le buste en or d'Avenches », in Ana Z. Maspoli, Sandra Ammann, Hannes Flück, Sven Straumann (dir.), *Ianua patet cor magis, Festschrift für Peter-Andrew Schwarz zum 65. Geburtstag*, Gesellschaft Pro Vindonissa 33, Brugg 2025, pp. 101-110.

Marc Perrenoud, Andrea Martini
et Stefanie Prezioso

13 Prospection et perspectives autour du doctorat honoris causa conféré à Mussolini

Ces trois contributions constituent la reprise, complétée et adaptée, des interventions présentées à l'occasion d'une table ronde agendée le 7 novembre 2024 dans le cadre du colloque international *Présences fascistes en Suisse : autour du doctorat honoris causa de Benito Mussolini (1937)*. Elle réunit deux historiens et une historienne qui travaillent depuis de nombreuses années sur la thématique du fascisme tout en intégrant la littérature secondaire la plus récente et des ressources documentaires encore inédites en Suisse et en Italie. Andrea Martini, spécialiste de l'extrême droite et chercheur à l'Université de Padoue, et Marc Perrenoud, spécialiste de l'histoire des relations internationales de la Suisse, ont été mandaté par le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE). Tous deux ont conduit, dans le cadre du vaste projet mené à l'Unil sur l'histoire du d.h.c., des enquêtes exploratoires autour de nouveaux fonds d'archives, en Italie comme en Suisse, propres à mieux contextualiser l'épisode de 1936-1937 dans le cadre des relations diplomatiques, mais aussi économiques et culturelles entre les deux pays. Stefanie Prezioso, professeure d'histoire politique et sociale européenne du XXe siècle à la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) de l'Unil, a consacré de très nombreux travaux au fascisme et à l'antifascisme. Elle codirige actuellement un projet européen intitulé « Europe et fascisme italien : transnationalisme, circulations et réseaux (1922-1943) » qui entend mettre en

lumière l'architecture européenne du fascisme italien en insistant sur les réseaux transnationaux du fascisme, les liens entre immigration et fascisme ainsi que la conception fasciste de l'Europe. Le croisement de ces trois regards, qui conjugue pistes de recherche concrètes et réflexion historiographique, doit susciter et nourrir des investigations complémentaires propres à pérenniser, mais aussi à fédérer les initiatives engagées.

Pistes de recherches sur les partisans et sympathisants suisses de Mussolini

Marc Perrenoud

Les recherches récentes font apparaître les multiples facteurs qui favorisent de nombreuses formes de bienveillance helvétique pour Mussolini. Son magnétisme s'exerce dans la société suisse, à différents niveaux et avec des intensités variables. Les analyses de ce champ magnétique doivent encore être approfondies et élargies. Le cercle des fascistes suisses est relativement bien étudié et assez facilement parcouru, car il s'agit de militants qui expriment leur adhésion. Des cercles plus larges doivent être analysés, car ils instillent en Suisse les conditions qui expliquent des décisions telles que l'attribution d'un d.h.c. au Duce. Limiter à l'extrême droite le spectre d'analyse ne permet pas de comprendre les événements de 1936 et 1937.

Afin de mieux analyser les conditions qui ont rendu possible l'octroi d'un d.h.c. à Mussolini, trois pistes de recherche peuvent être indiquées. La première piste concerne les personnalités qui exercent des fonctions officielles : des diplomates et des politiciens s'expriment au sujet du fascisme. La deuxième question est celle des relations entre les professeurs de l'Université et les acteurs politiques. La troisième piste de recherche porte sur les multiples facteurs qui expliquent l'attractivité qu'exerce Mussolini sur des Suisses.

Diplomates, universitaires et parlementaires

Le ministre de Suisse à Rome, Georges Wagnière, dirige la représentation diplomatique suisse en Italie de 1918 à 1936 ; il s'oppose aux fascistes suisses qui tentent, au début des années 1930, de contrôler les

associations suisses dans la Péninsule, notamment le Cercle suisse de Milan et celui de Gênes, ainsi que les écoles suisses à Milan ou Florence. Des Suisses d'Italie qui appuient le fascisme de Fonjallaz invitent le colonel vaudois à donner des conférences dans les principales villes italiennes. Avec énergie, Wagnière s'oppose à ces tentatives de scissions qui menacent le réseau traditionnel des structures helvétiques pour les Suisses à l'étranger. Mais Wagnière est loin d'être un antifasciste. En 1930, il propose à son ami Gonzague de Reynold d'agir pour que l'Université de Berne nomme docteur honoris causa le ministre italien de l'Instruction publique, Giuliano Balbino (1879-1958)[786]. Toutefois, les tentatives des deux amis échouent. De plus, le conservateur catholique fribourgeois de Reynold se heurte à des membres du Parti radical bernois et à des personnalités fidèles aux idéaux démocratiques[787]. Ces polémiques aboutissent en 1931 à la démission de l'aristocrate, qui quitte l'Université de Berne pour devenir professeur à celle de Fribourg. Cette nomination, appuyée par le gouvernement conservateur, suscite les critiques des radicaux fribourgeois.

Alors qu'à Berne, des personnalités radicales, centristes et socialistes, pour défendre la démocratie, surmontent en 1931 des divergences partisanes pour s'opposer à l'intellectuel séduit par le fascisme, les radicaux vaudois n'adoptent pas une attitude analogue. En 1937, les radicaux suisses débattent des propositions de Walter Stucki (1888-1963)[788] qui préconise une coalition du centre afin de regrouper les partisans de la démocratie et d'écarter les extrêmes de gauche (Front populaire) et de droite (nazisme et fascisme)[789]. Mais les propositions de Stucki se heurtent à des oppositions, en particulier parmi les radicaux zurichois et romands[790]. L'avocat et conseiller national vaudois Henry Vallotton (1891-1971) exprime, à plusieurs reprises, son refus

[786] Archives littéraires suisses, Fonds Gonzague de Reynold, Corr. cop. VI-1930, janvier-juillet, Lettre du 15.05.1930 à Wagnière.

[787] Mattioli Aram, *Zwischen Demokratie und totalitärer Diktatur : Gonzague de Reynold und die Tradition der autoritären Rechten in der Schweiz*, Zürich : Orell Füssli, 1994, pp. 181-200.

[788] Principal dirigeant de la politique commerciale suisse pendant l'entre-deux-guerres, Walter Stucki dirige, de 1925 à 1935, la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, puis devient délégué du Conseil fédéral au commerce extérieur, car il a été élu en 1935, sur la liste du Parti radical bernois, au Conseil national, et un haut fonctionnaire ne pouvait siéger au Parlement.

[789] Morandi Pietro, *Krise und Verständigung : die Richtlinienbewegung und die Entstehung der Konkordanzdemokratie, 1933-1939*, Zürich : Chronos, 1995, pp. 250-272, 268-281.

[790] *Journal de Genève*, 07.03.1937, 04.05.1937, 30.05.1937, 31.05.1937, 01.06.1937, 08.10.1937 ; et *Gazette de Lausanne*, 31.05.1937, 01.06.1937, 12.07.1937, 14.07.1937.

d'une coalition avec les socialistes et son attachement à une alliance avec les conservateurs, les paysans et les libéraux[791]. Cette attitude politique, inspirée par une hostilité envers les socialistes et les communistes, imprègne la société vaudoise, ainsi que les réactions d'un diplomate comme Wagnière. Celui-ci intervient dans le milieu universitaire ainsi qu'au sujet des journalistes. Il agit de plusieurs manières : d'une part, il intervient à Rome contre des interdictions de journaux suisses en Italie (où la *Gazette de Lausanne* sera toujours diffusée sans entrave) ; d'autre part, il préconise auprès de ses compatriotes une orientation des périodiques suisses qui soit le moins antifasciste possible et qui soit complaisante à l'égard du Duce. Dans sa correspondance personnelle, Wagnière, qui est né à Florence, ville où son père était banquier, exprime son admiration pour Mussolini. Comme il l'écrit en 1936 en quittant Rome, « il est impossible de ne pas subir le charme de cet homme extraordinaire[792]. »

Les archives personnelles de Wagnière (notamment son journal et celui de sa femme, qui sont consultables à Genève) permettraient de mieux comprendre cette attraction. Dans les limites du mandat confié par l'Unil, il n'a pas été possible de consulter ces dossiers à Genève. Dans la correspondance de Wagnière archivée à Berne, on constate l'importance des tensions politiques, notamment ses inquiétudes à cause des succès de la gauche et du mouvement ouvrier en Suisse. En 1926, Ramuz publie *La grande peur dans la montagne*. Pendant cette période, la grande peur dans la société suisse est la révolution communiste. Mussolini apparaît comme le rempart efficace contre le bolchevisme et pour la paix sociale. En 1937, le d.h.c. lui est remis, tandis que les accords de « paix du travail » sont signés en mai dans l'horlogerie[793], puis en juillet dans la métallurgie. Ces trois processus se fondent sur le corporatisme (voir le chapitre 8 de Debluë et Eichenberger). Des personnalités, comme Wagnière, affirment leurs sympathies plus ou moins explicites pour la nouvelle organisation des relations sociales instaurée par Mussolini.

791 *La Revue*, 03.05.1937, 02.06.1937, 12.07.1937.

792 Rapport du 15.01.1936 [en ligne : www.dodis.ch/46122].

793 Sur le corporatisme dans l'horlogerie, voir Boillat Johann, *Les véritables maîtres du temps : le cartel horloger suisse (1919-1941)*, Neuchâtel : Alphil, 2013, en particulier pp. 436-446.

Les professeurs de l'Université de Lausanne, des acteurs apolitiques ?

À plusieurs reprises, des activités de professeurs de l'Université de Lausanne se placent à la lisière entre l'enseignement universitaire et l'intervention dans la sphère politique (au sens large du terme). Voici trois exemples : les cours sur le corporatisme, les positions exprimées par Arnold Reymond, les contacts avec le ministre fasciste de l'Éducation nationale. Lors de sa séance du 28 novembre 1929, la Commission universitaire apprend que « M. C. Costamagna a accepté l'invitation de la Faculté de droit à faire à Lausanne un cours de cinq leçons sur le régime corporatif italien, cours strictement scientifique. Il serait désirable que ce cours fût public. La Commission approuve[794]. » Député depuis avril 1929, Carlo Costamagna (1881-1965) est un juriste éminent du fascisme italien. Les articles sur ses conférences sont publiés en première page par la *Gazette de Lausanne* (voir le chapitre 10 d'Alain Clavien). La première séance est introduite par le doyen de la Faculté de droit, Philippe Meylan (1893-1972). Après avoir adressé des « mots aimables à notre Université et s'être défendu d'être venu à Lausanne avec une arrière-pensée d'apologie ou de propagande », le professeur italien expose l'ordre juridique introduit par Mussolini. « La conclusion de ce bel exposé au cours duquel M. Costamagna a énoncé la philosophie du fascisme, fut saluée par les applaudissements chaleureux d'un nombreux public au premier rang duquel avaient pris place tous nos professeurs de droit[795]. »

Costamagna déclare qu'il n'agit pas en tant qu'apologiste ou propagandiste. Cette posture est acceptée par l'auditoire et par le principal journal vaudois. Mais, comme l'a montré Mauro Cerutti, Costamagna jouera un rôle considérable pour que Mussolini reçoive Fonjallaz et d'autres fascistes[796]. Force est de constater un double jeu du professeur fasciste et une profonde complaisance des autorités vaudoises.

Parmi les auditeurs convaincus par Costamagna, il y avait certainement des étudiants et des intellectuels qui ont multiplié les propos et

[794] ACV, SB 84/3, Procès-verbaux des séances du Sénat et de la Commission universitaire (volume n° 3) (1923-1930).

[795] *Gazette de Lausanne*, 19.02.1930.

[796] Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988, pp. 526-531.

publications corporatistes au cours de l'entre-deux-guerres[797]. En 1934, l'Association des gradués de l'École des hautes études commerciales, fondée en 1926 et présidée par Albert Masnata (1900-1983)[798], souhaite que Mussolini devienne membre de son comité d'honneur. Malgré une lettre de Boninsegni, le Duce décline cette proposition[799].

Un deuxième exemple de l'impact politique et social des activités des professeurs de l'Université de Lausanne est celui d'Arnold Reymond, professeur de philosophie et recteur de 1930 à 1932. Au cours des années 1930, il ne se confine plus à la métaphysique ou à la philosophie des sciences, mais publie des textes sur « Démocratie et autorité » ou sur les « élites et les fonctions sociales » en citant des auteurs tels que Charles Maurras et Gonzague de Reynold[800]. Le 20 juillet 1936, il adresse une lettre personnelle à Mussolini et y joint deux de ses publications « en bien faible hommage de [sa] très respectueuse et profonde sympathie[801] ». En 1937, il contribue, avec d'autres universitaires ainsi que des personnalités éminentes de l'industrie, de la finance et de la politique, à un volume jubilaire publié par Nestlé pour les 70 ans de Louis Dapples[802]. En « hommage respectueusement amical, en souvenir de maints entretiens », Reymond publie un texte sur « Le chef, ses

797 Maspoli Philippe, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, 1993 (histoire et société contemporaines, 14). Voir la note à la p. 50 : les informations sur Raymond Devrient (1904-1987) qui soutient en 1931 à l'Université de Lausanne sa thèse sur « L'organisation syndicale et corporative en Italie ».

798 *Gazette de Lausanne*, 24.03.1926 et 14.03.1929.

799 Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, *op. cit.*, pp. 46-49. Pièce 10 : Extrait d'une lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 22.03.1934 ; Pièce 11 : Lettre du secrétaire du Duce au Cabinet de la Présidence du Conseil des ministres, 06.04.1934.

800 Reymond Arnold, *Philosophie spiritualiste : études et méditations, recherches critiques*, Lausanne : F. Rouge, 1942. Il s'agit d'un recueil d'articles, publié en deux volumes. Le deuxième volume regroupe des textes sur « Instruction et éducation. Le civisme suisse, sa nature et son idéal. Philosophie chrétienne ». Lambelet croit pouvoir affirmer que « Reymond était fondamentalement apolitique ou en tout cas indifférent à la politique » (Lambelet Jean-Christian, *Des palmes académiques pour Benito Mussolini : le doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne décerné au Duce en 1937*, Lausanne : L'Âge d'Homme, 2004, p. 56). Cette affirmation ne peut guère être confirmée par la lecture des articles de Reymond pendant l'entre-deux-guerres.

801 Cité par Lambelet, *Des palmes académiques pour Benito Mussolini*, *op. cit.*, 2004., p. 84.

802 Sur Dapples, voir Bourgeois Daniel, *Business helvétique et Troisième Reich : milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne : Éditions Page deux, 1998, p. 41, 56, 226. Voir les nombreuses mentions de Dapples dans Werner Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland : Erneuerungsbewegungen und bürgerliche Interessengruppen in der Deutschschweiz, 1928-1947*, Zürich : Chronos, 2000.

qualités et son rôle dans la société »[803]. À plusieurs reprises, il préconise des mesures proches du corporatisme.

Un troisième exemple est celui des relations avec le ministre fasciste de l'Éducation nationale. Dans son rapport sur la cérémonie du 7 avril 1937 de remise du d.h.c. au Duce par le recteur Émile Golay, le chancelier Frank Olivier et le professeur Pasquale Boninsegni, Paul Ruegger résume ainsi les propos de l'ancien ministre des Corporations, Giuseppe Bottai, devenu ministre de l'Éducation nationale :

> M. Bottai a déclaré vouloir saisir cette occasion pour parler au nom de l'Université et de tous ceux qui en Italie pouvaient véritablement s'honorer du nom d'intellectuels. Pour tous ceux-ci, disait-il, l'intégrité territoriale de la Suisse et la connaissance de sa mission internationale ne sont pas seulement un principe politique ; le respect de cette intégrité territoriale et des traditions de la République amie faisaient et devaient faire partie du credo moral des intellectuels d'Italie et surtout de ceux de l'Italie nouvelle. En des termes brillants et qui ne cachaient pas son émotion, M. Bottai a, pour finir, évoqué l'amitié de la Suisse, prouvée à l'époque du Risorgimento d'abord, ensuite dans l'œuvre caritative de notre pays durant la Grande Guerre, puis durant toute la période, douloureuse et décevante pour l'Italie, des sanctions et enfin par le geste, que les intellectuels d'Italie avaient apprécié plus qu'aucun autre, de la reconnaissance de l'Empire italien en Éthiopie. Ces paroles sont telles qu'elles mériteraient d'être connues d'un public plus large, aussi en Suisse[804].

D'autres déclarations de Bottai seront publiées en Suisse en 1943, à Montreux, par les « Éditions du Mois suisse »[805], sous le titre *La défense de l'humanisme*, traduit par Georges Méautis (1890-1970), professeur à

[803] Nestlé SA (éd.), *Volume jubilaire en l'honneur de monsieur Louis E. C. Dapples pour son soixante-dixième anniversaire*, Vevey, 1937, pp. 67-78. Né et mort à Gênes où son père était négociant et banquier, Dapples (1867-1937) fut directeur à la Banca commerciale italiana de Milan, avant de diriger Nestlé dès 1922. Docteur honoris causa de l'Université de Lausanne en 1923, il participa en 1934 à la fondation de la Ligue pour le peuple et la liberté. Voir Gilbert Marion, « Louis Dapples », in *Dictionnaire historique de la Suisse DHS*, version du 19.03.2004 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/030775/2004-03-19].

[804] Ce rapport du 10 avril 1937, que Motta juge « très intéressant », est reproduit par Robert dans *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, *op. cit.*, pp. 193-195. Cette audience du 8 avril 1937 n'est pas mentionnée dans Bottai Giuseppe, *Diario : 1935-1944*, Milano : Rizzoli, 1982.

[805] Il s'agit évidemment d'ouvrages publiés sous l'égide du *Mois suisse* dirigé par Paul Gentizon, de plus en plus convaincu par Mussolini.

l'Université de Neuchâtel[806]. Dans l'introduction, celui-ci indique qu'il s'agit du discours de Bottai lors du Premier congrès de l'enseignement classique qu'il organisa en 1939 et qui exprime les mêmes convictions que « ce fin humaniste qu'est M. Philippe Etter, conseiller fédéral[807] ».

Au moment du d.h.c., le recteur de l'Unil est Émile Golay[808], dont la thèse de doctorat brille par son absence, mais devient à trois reprises doyen de la Faculté de théologie, puis recteur, de 1936 à 1938. Il se rend à Rome pour remettre lui-même le d.h.c. Ses écrits théologiques n'ont pas été étudiés. Or son attitude et ses positions à l'égard du dictateur doivent être analysées. En effet, ce notable vaudois aurait pu décider de ne pas aller à Rome pour rencontrer le Duce. Nathalie Narbel a évoqué « un ouragan de prudence » au sujet des Églises vaudoises[809]. On pourrait décrire une « ambiance de complaisance » à l'égard de Mussolini. En 1937, d'innombrables informations sur les violences commises par Mussolini et les fascistes sont de notoriété publique. Toutefois, il bénéficie de la complaisance de nombreuses personnalités dotées d'une formation universitaire. D'autres tragédies ou d'autres menaces semblent plus graves que celles causées par Mussolini.

Double jeu et multiples cartes

Comme l'a remarqué Wagnière, Mussolini joue un double jeu à l'égard de la Suisse et de ses dirigeants. D'une part, il multiple les menaces et les critiques ; d'autre part, il cherche à susciter la sympathie et l'adhésion. Il instrumentalise le prestige de la culture latine, l'histoire millénaire de Rome, la fin des conflits sociaux et d'autres éléments pour que des personnalités subissent son attraction. L'Ordre de la Couronne d'Italie lui permet de distribuer des titres honorifiques qui flattent les récipiendaires. Il faudrait analyser selon quels critères et dans quels contextes ces titres sont attribués. De plus, les bénéficiaires de ces

806 Jakubec Doris, « Georges Méautis », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 02.09.2008 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/042226/2008-09-02/].

807 Voir le compte rendu publié en première page de la *Gazette de Lausanne* du 30.05.1943.

808 Après avoir obtenu sa licence en théologie à l'Université de Lausanne, le professeur Émile Golay y enseigne de 1923 à 1945. Doyen de la Faculté de théologie de 1923 à 1930, de 1934 à 1936 et de 1942 à 1944, il est recteur de 1936 à 1938. Olivier Robert écrit que c'était « un enfant de la maison » et qu'il « semblerait ne pas avoir fait de doctorat ». Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 15. Des recherches supplémentaires sur le parcours d'Émile Golay me semblent indispensables.

809 Narbel Nathalie, *Un ouragan de prudence : les Églises protestantes vaudoises et les réfugiés victimes du nazisme 1933-1949*, Genève : Labor et Fides, 2003.

distinctions s'affirment dans les journaux vaudois. Ce n'est pas seulement dans la *Gazette de Lausanne* que se manifestent de multiples formes de philofascisme. Des analyses de la presse romande permettraient d'approfondir et de nuancer les effets de la propagande inspirée par Mussolini. Comme l'a remarqué Wagnière, la *Gazette de Lausanne* affiche davantage d'opinions favorables au Duce que le *Journal de Genève*.

Il serait aussi indispensable d'approfondir les analyses des relations financières entre la Suisse et l'Italie dans les années 1930. Plusieurs documents indiquent que des banquiers furent fort actifs, à l'instar de Gustave Deslex. Des établissements financiers, comme le Credit Suisse et la Banque populaire suisse[810], sont mentionnés dans les sources. Les discours démagogiques de Mussolini ont comporté des diatribes contre la ploutocratie, mais il a su aussi utiliser des arguments pour convaincre des hommes d'affaires. Les intérêts suisses dans le textile ou l'aluminium sont considérables. Dans le domaine bancaire, on peut percevoir un double jeu : les discours nationalistes n'empêchent pas de placer des capitaux italiens en Suisse.

En somme, il ressort de ces recherches que Mussolini a exploité de multiples atouts (culturels, politiques, économiques ou géographiques) afin d'attirer les adhésions et les complaisances. Ces attitudes, qu'elles soient fascistes ou philofascistes, ne se laissent pas caractériser par un schéma unique. Des recherches supplémentaires sont donc indispensables.

Des lauriers académiques au Duce ou la relation des milieux universitaires au fascisme

Andrea Martini

L'attribution du titre de docteur honoris causa à Mussolini par l'Université de Lausanne a été interprétée comme le signe d'une fascination du fascisme et/ou du dictateur italien au sein du canton de Vaud. C'est bien le cas, mais l'épisode doit être analysé sous d'autres angles. D'ailleurs, la décision de l'Université vaudoise et le choix de Mussolini d'accepter une telle reconnaissance constituent deux moments

[810] Dans sa lettre du 30.11.1936 à Mussolini, Boninsegni souligne l'importance de cette banque : « *i frequenti servizi ehe questa banca ha reso ai nostri impresari ed ai nostri artigiani* [des fréquents services que cette banque a rendus à nos entrepreneurs et à nos artisans] », citée par Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C.*, *op. cit.*, p. 68. L'historiographie bancaire est presque muette au sujet des activités de cette banque en Italie.

significatifs dans la relation – dense, certainement pas univoque et en tout cas controversée – qui s'est instaurée entre le fascisme et le monde culturel européen. On ne saisirait pas pleinement la portée de ces deux moments s'ils n'étaient contextualisés. Tout cela a constitué le point de départ du mandat de recherche qui m'a été confié par le CIRE de l'Université de Lausanne.

L'initiative lausannoise de 1937 n'est pas seulement révélatrice de la sensibilité au fascisme de certains représentants de cette université, mais, à mon avis, elle doit être considérée comme le symptôme d'une attention plus large d'une partie du monde universitaire fascinée par le régime, ou du moins par certaines de ses idées – le corporatisme en particulier[811] – et par la figure de Mussolini[812]. À son tour, la cérémonie romaine, résultant du choix du Duce d'accepter la reconnaissance de Lausanne, est révélatrice des efforts du régime pour exporter ses idées. Car indépendamment du débat qui a marqué la dictature de Mussolini depuis les années 1920 sur la possibilité réelle d'exporter le modèle italien dans d'autres pays, il ne fait aucun doute que, dans les années 1930, Mussolini cherche à diffuser son modèle[813]. Accueillir les enseignants de Lausanne et exhiber le titre de d.h.c. sur la scène internationale s'inscrit dans cette stratégie : le Duce était conscient que, en cultivant une relation avec le monde académique européen, la circulation des idées fascistes en serait facilitée et que ces mêmes idées apparaîtraient alors plus légitimes.

Les autres titres honoris causa proposés à Mussolini

Il semble tout d'abord important de comparer l'affaire vaudoise avec d'autres épisodes ayant concerné d'autres universités. Cette comparaison pourrait sembler inutile : on sait que Lausanne est la seule université à avoir effectivement décerné un titre à Mussolini ; cependant, cela ne signifie pas que d'autres n'aient pas proposé à Mussolini un titre similaire.

811 Musiedlak Didier, *Les expériences corporatives dans l'aire latine*, Berne : Peter Lang, 2010 ; Jost Hans-Ulrich, « La Suisse, le corporatisme et ses sources d'inspiration », in Dard Olivier (dir.), *Le corporatisme dans l'aire francophone au XXe siècle*, Berne : Peter Lang, 2011, pp. 121-138.

812 Albanese Giulia, « Non solo propaganda : il modello fascista all'estero (1922-35) », in Albanese Giulia (dir.), *Il fascismo italiano. Storia e interpretazioni*, Roma : Carocci, 2021, pp. 309-330.

813 Ledeen Michael Arthur, *L'internazionale fascista*, Roma-Bari : Laterza, 1973 ; Cuzzi Marco, *L'Internazionale delle camicie nere. I CAUR, Comitati d'azione per l'universalità di Roma, 1933-1939*, Milano : Mursia, 2005.

Pour explorer cette piste de recherche, il faut adopter comme source principale la série du Secrétariat particulier du Duce aux Archives centrales de l'État à Rome. Les dépouillements archivistiques et bibliographiques confirment qu'il y a effectivement eu d'autres propositions, au moins en Italie.

Le cas le plus important concerne l'Université de Bologne entre 1923 et 1924. Son épilogue – le report *sine die* de la cérémonie de remise du titre honoris causa à Mussolini – me semble avoir eu un impact, au moins partiel, sur l'affaire vaudoise et, de manière plus générale, avoir contribué à refroidir les relations entre le Duce et le monde académique.

Le promoteur du titre à Mussolini dans ce cas est Dino Grandi. Souvent associé à la réunion du Grand Conseil du 24 juillet 1943, à l'origine de la destitution de Mussolini, Grandi est une figure de premier plan du fascisme bolonais qui, dans les années suivantes, est devenu ministre des Affaires étrangères, puis ministre de la Justice et président de la Chambre des faisceaux et des corporations. Entre 1922 et 1923, Grandi fait tout pour se distinguer et se signaler par rapport aux autres hiérarques émiliens[814], en particulier par rapport à Gino Baroncini qui veut s'imposer comme le *ras* incontesté de Bologne. L'idée de pousser la Faculté de droit à accorder le titre de docteur à Mussolini va exactement dans le sens de cette recherche de démarcation de Grandi, surtout si on considère que Baroncini lui-même – alors Secrétaire du Parti national fasciste (PNF) pour la province de Bologne et Haut-commissaire du PNF pour la région de l'Émilie-Romagne – soutient à ce même moment l'attribution d'une autre distinction au Duce : la citoyenneté d'honneur[815].

La Faculté de droit accueille favorablement l'idée de Grandi[816]. La date de remise doit coïncider avec la visite du Duce à Bologne (29 octobre), au cours de laquelle Mussolini doit également recevoir la citoyenneté honorifique[817]. Toutefois, la loi nécessite l'approbation formelle de l'Université (ainsi qu'un décret royal), alors que le mandat du recteur Vittorio Puntoni se termine dans ces mêmes semaines. C'est la

814 Nello Paolo, *Dino Grandi*, Bologna : il Mulino, 2003, pp. 72-73.

815 Marceddu David, « Il Duce dottore senza laurea », *Avvenire*, 28.10.2010 [en ligne : https://www.avvenire.it/agora/pagine/duce-dottore-senza-laurea_201010281227045100000]. La compétition entre Grandi et Baroncini voit le premier triompher. Voir Nello, *Dino Grandi*, *op. cit.*, pp. 73-77.

816 « La laurea in legge "ad honorem" al Presidente del Consiglio », *Il Popolo d'Italia*, 21.10.1923.

817 Borri Michelangelo, *«Il cittadino d'Italia». Storia delle cittadinanze onorarie a Benito Mussolini*, Milano : Franco Angeli, 2024, pp. 48-50 et 74-75.

raison pour laquelle on préfère reporter la remise du titre à Mussolini. Quoi qu'il en soit, le successeur de Puntoni, Pasquale Sfameni, donne suite à cette affaire en trouvant à nouveau l'appui du Conseil de la Faculté de droit, qui décide à l'unanimité de conférer le titre au Duce[818].

Une nouvelle cérémonie est programmée pour le 22 mars 1924. Néanmoins, c'est précisément à ce moment que la situation se complique irrémédiablement. L'imminence des élections politiques de 1924, prévues pour le 6 avril, fait annuler cette date, ou du moins, cela sert d'explication officielle. Or, même si cette hypothèse est fondée, elle ne permet pas de comprendre pourquoi aucune tentative n'est faite pour programmer l'événement dans les mois suivants. Il est probable que la décision de Mussolini de reporter la cérémonie soit due au mécontentement d'une partie du corps enseignant de l'Université (le nom du théologien antifasciste Giuseppe Brini est mentionné, bien que dans le procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté de novembre 1923, il semble avoir voté en faveur de l'attribution du titre)[819]. Cependant, il est tout aussi probable de supposer que le choix de Mussolini est influencé par les réactions négatives qu'il a reçues à la présentation en avant-première de son mémoire consacré à la pensée de Machiavel, parue dans les pages de *Gerarchia* en avril 1924, ou par son ressentiment face aux tergiversations de l'Université, ou, encore, par une combinaison de ces éléments[820].

En novembre 1925, c'est au tour du Congrès des docteurs de la Faculté des sciences agricoles de l'Université de Pise de proposer à Mussolini un titre honoris causa pour les raisons suivantes :

> Notant avec une grande satisfaction comment la Scuola Superiore di Agraria a été conservée à la ville de Pise par la volonté expresse du Duce. Avec la plus grande admiration pour la profonde perspicacité et la connaissance dont le Duce lui-même a fait preuve en ce qui concerne les problèmes agraires […] pour la volonté de fer dont il a fait preuve dans la préparation et la résolution de ces problèmes. Par acclamation, elle décide de proposer […] de conférer à S. E. Benito Mussolini le titre de docteur honoris causa en sciences agronomiques[821].

818 AS-UNIV BOLOGNA, Verbale Consiglio di Facoltà di Giurisprudenza, 13.11.1923.

819 Renzo De Felice parle aussi de « désaccords au sein de ce corps académique ». Voir De Felice Renzo, *Mussolini il fascista. La conquista del potere (1921-1925)*, Torino : Enaudi, 2019, p. 465, note n° 1.

820 Mussolini Benito, « Preludio al " Macchiavelli " », *Gerarchia*, n° 4, avril 1924, pp. 205-209.

821 ACS, Segreteria particolare del Duce, Corrispondenza ordinaria, Serie alfanumerica, b. 215 (ma traduction). Je remercie Michelangelo Borri d'avoir porté ce cas à mon attention.

On voit comment le titre proposé, bien que formellement lié à la politique agraire menée par le régime, prend l'allure d'une forme de restitution de faveurs : l'engagement que Mussolini aurait manifesté pour préserver l'École normale d'agriculture serait récompensé par un diplôme honoris causa. Pourtant, le Duce refuse.

Enfin, une autre proposition adressée à Mussolini provient des étudiants de la Faculté des sciences politiques de l'Université de Rome, La Sapienza. Alberto De Stefani, doyen de la Faculté, écrit au recteur Giorgio Del Vecchio en mars 1926 :

> Les étudiants [...] animés par les idéaux fascistes les plus purs et les plus nobles, s'adressent unanimement au E. V. et demandent vivement que S. E. Benito Mussolini, le plus grand homme politique moderne, reçoive le titre de docteur honoris causa en sciences politiques[822].

De Stefani n'hésite pas à apporter son soutien à l'initiative, ce qui est loin d'être négligeable après son départ du ministère des Finances en juillet 1925[823], et il obtient à son tour l'approbation du recteur. Toutefois Mussolini ne veut pas donner suite à l'affaire. L'hypothèse est qu'il est encore affecté et irrité par l'affaire de Bologne. On comprend alors encore mieux pourquoi le Duce se montre sceptique, au début, face à la proposition de l'Université de Lausanne, avant de finalement changer d'avis et d'accepter le titre.

Les titres honoris causa attribués aux hiérarques fascistes

Une piste de recherche parallèle consisterait à dénombrer les universités qui ont décerné des titres honoris causa à d'autres dignitaires fascistes. En limitant l'analyse aux seules universités étrangères, le dépouillement bibliographique a permis de retracer trois cas : les titres conférés respectivement à Italo Balbo lors de son voyage à Chicago (1933), par l'Université Loyola[824], une université américaine et jésuite ; au juriste Alfredo Rocco par l'Université de Nancy (novembre 1934) ; enfin à Giuseppe

[822] Vernacchia-Galli Jole, *Le lauree ad honorem nel periodo fascista : 23/3/1919-16/11/1943*, Roma : Edizioni dell'Ateneo, 1985, pp. 45-46 (ma traduction).

[823] Marcoaldi Franco, « Alberto De Stefani », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, Roma : Treccani, vol. 39, 1991.

[824] Pinna Pietro, « La colonna della discordia. Il Balbo Monument di Chicago tra propaganda e memoria », *E-Review*, n° 8-9, 2021-2022 [en ligne : https://dx.doi.org/10.52056/9788833138756/27].

Bottai (juin 1941), par l'Université de Cluj en Roumanie[825]. Je ne me concentrerai ici que sur le cas de Rocco, celui auquel le régime fasciste lui-même attribuait la plus grande importance. La Direction générale des Italiens à l'étranger fait tout d'abord pression sur Rocco pour qu'il se rende à la remise du titre, mais lorsque, pour des raisons personnelles, le recteur et sénateur du Royaume doit décliner l'invitation, le régime se précipite pour désigner Del Vecchio, doyen de la Faculté de droit de Rome et précédemment recteur de La Sapienza, pour le remplacer. Au cours de la cérémonie, visant à souligner la fraternité existante entre l'Italie et la France, le recteur de l'université française vante les compétences techniques de Rocco, mais surtout son rôle de « puissant et décisif interventionniste » au début de la Première Guerre mondiale, alors que Del Vecchio fait l'éloge de l'engagement côte à côte des soldats italiens et français en Lorraine (où se trouve Nancy) pendant la Grande Guerre. Il s'agit d'un moment précieux pour le renforcement des relations diplomatiques entre l'Italie et la France[826], tandis que des négociations sont en cours entre les deux pays : celles-ci se concluront en janvier 1935 par les « accords de Rome » qui n'empêcheront pas le régime fasciste de se rapprocher de l'Allemagne dans les années suivantes tout en « donn[ant] […] carte blanche à Mussolini en Éthiopie[827] ».

Des investigations plus poussées sur ce terrain devraient s'ouvrir aussi aux initiatives opposées, soit la mise à l'honneur d'intellectuels antifascistes par certaines universités étrangères en raison des positions politiques qu'ils ont prises. Je me contente de donner ici un seul exemple : la décision de la Sorbonne, en 1934, de délivrer un titre de docteur honoris causa à l'historien Gaetano de Sanctis, l'un des signataires du « Manifeste des intellectuels antifascistes » et l'un des rares universitaires à avoir refusé de prêter allégeance au régime en 1931[828]. Il serait naïf de penser que ce geste répond à un désir de reconnaissance de ses seuls mérites intellectuels. Il s'agit d'un acte politique, au sens

[825] De Felice Renzo et Moro Renato (dir.), *Carteggio. Giuseppe Bottai-Don Giuseppe De Luca,* Roma : Edizioni di Storia e Letteratura, 1989, p. 25.

[826] Simone Giulia, *Il Guardasigilli del regime. L'itinerario politico e culturale di Alfredo Rocco*, Milano : FrancoAngeli, 2012, pp. 211-212.

[827] Knox MacGregor, *Destino comune. Dittatura, politica estera e guerra nell'Italia fascista e nella Germania nazista,* Torino : Einaudi, 2003 [2000], p. 161.

[828] Ianni Pierpaolo, « "Europeo tra gli europei", Gaetano De Sanctis e l'idea d'Europa » *Eurostudium3w*, n° 47, 2018, p. 108. Je tiens à remercier Francesco Mocellin pour m'avoir signalé ce cas.

large du terme, à la manière des gestes de l'Université de Nancy, Cluj et Loyola mentionnés auparavant.

L'Italie fasciste : une destination désirée

Si les titres représentent l'acte le plus marquant par lequel le monde universitaire exprime sa proximité avec le fascisme, d'autres pistes pourraient être explorées pour approfondir le degré de rapprochement de la communauté académique avec Mussolini, à commencer par l'analyse des demandes des visites et l'éventuel compte rendu de ces expériences en Italie des délégations d'étudiant·es et d'universitaires venues rendre hommage au Duce. Les fonds d'archives du « Ministre du cabinet et secrétariat général » des Affaires étrangères en Italie en montrent plusieurs exemples. Comment expliquer ces demandes ? Naturellement, on ne peut pas les considérer comme une attestation automatique d'allégeance au fascisme. Pourtant, elles suggèrent que le fascisme suscite malgré tout un intérêt. En d'autres termes, il semble qu'une partie significative des étrangers arrivant en Italie finit par être intriguée face à Mussolini et/ou à certains moments fondateurs de la fabrique de la propagande fasciste, et décide d'y participer.

Par exemple, l'admirateur du fascisme, Richard Joseph Hall, professeur au College de St Mary of Spinkhill dans le Derbyshire en Grande-Bretagne, rend visite à Mussolini en janvier 1934, en compagnie de quelques-un·es de ses étudiant·es. Le cas est intéressant dans la mesure où Hall rend compte de cette visite à l'occasion d'un compte rendu à tonalité apologétique paru dans un journal local : « … il serait difficile de trouver parmi ceux dont les noms vivront dans l'histoire, un à qui la nature a été si gentille », écrit Hall en se référant au Duce[829]. Ces voyages peuvent donc faire de la publicité positive (et gratuite) pour l'Italie et, surtout, pour le fascisme.

Un autre cas concerne la visite à Mussolini rendue par une délégation du Canada, guidée par David Morrison, président de l'Overseas Education League, une organisation chargée des échanges d'étudiant·es entre les deux rives de l'océan Atlantique. Parmi les accompagnateur·rices : Elizabeth Brunke, diplômée en littérature italienne et française de l'Université de Toronto, et étudiante à l'Eversholme

[829] ADMAE, Gabinetto Ministro e Segreteria generale, 1923-1943, b. 420, fasc. « udienze collettive », article de presse « The Pope's 'thousand welcomes' to British boys ».

International School de Florence entre 1929 et 1930 ; Irene Abbott, professeure d'italien et de français dans une école canadienne locale ; Florence Kent, affiliée à l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse ; et enfin Jean Reid, professeure de latin et d'histoire romaine à la Netherwood School for Girls à Rothesay, au Canada[830]. Le Duce accueille favorablement la demande de l'Overseas Education League. D'ailleurs, Mussolini peut profiter de cette opportunité pour introduire chez cette délégation les valeurs du fascisme. En effet, il ne s'agit pas d'étudiant·es et de professeur·es formé·es dans des environnements liés au fascisme et on ne sait pas si, et si oui, dans quelle mesure, le fascisme « réchauffe » réellement les cœurs de ces étudiant·es. Le seul fait indiscutable est l'intérêt pour l'Italie : dans certains cas, le résultat d'un lien réel avec elle en vertu d'un passé dans la Péninsule, dans d'autres cas, une passion pour la culture italienne.

L'intérêt pour Mussolini de la part de représentant·es universitaires du Japon est également significatif. Le 27 avril 1938, le chef fasciste accueille un groupe de 15 personnes, pour la plupart des étudiant·es des universités les plus diverses (Waseda, Keio, Tokyo)[831], tandis que, en août de la même année, il accueille des étudiant·es de l'Université Doshisha de Kyoto[832]. Le 28 février 1938, accompagné par l'ambassadeur brésilien Guerra Duval, Mussolini avait aussi accueilli 15 étudiant·es de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo qui étaient en train d'effectuer un voyage d'études en Italie, sous la direction du professeur Jorge Americano[833].

Il convient, enfin, de souligner le cas d'une délégation néerlandaise de 36 étudiant·es et professeur·es qui se rend en Italie en avril 1934 pour des raisons d'études – ils sont engagés dans des « études étrusques ». La délégation profite de cette occasion pour découvrir le fascisme de plus près. Cette fois, le but est de « participer aux cérémonies » de Natale di Roma, le 21 avril, fête commémorant la fondation de la ville et à laquelle le régime fasciste a attribué une importance particulière en la transformant en jour férié[834].

[830] *Ibid.*, s. fasc. « Insegnanti e Studenti Canadesi – Morrison ».
[831] *Ibid.*, s. fasc. « studenti giapponesi ».
[832] *Ibid.*, s. fasc. « Doshisha di Kyoto ».
[833] *Ibid.*, note pour S.E. le ministre des Affaires étrangères, 22.02.1938.
[834] *Ibid.*, b. 493, fasc. « cerimoniale », note pour S.E. le ministre des Affaires étrangères, 12.04.1934.

Il est évident que chaque visite comprend des significations et des prémisses culturelles et idéologiques différentes, mais elles sont révélatrices d'une proximité avec l'Italie et d'une italianité à laquelle une partie du monde intellectuel n'a pas voulu renoncer malgré le fascisme. Les exemples précédents tendent à montrer que le fascisme lui-même contribue à renforcer cette attraction pour l'Italie.

Dans cette contribution, j'ai tenté d'insérer l'affaire vaudoise dans un contexte plus large. Cette affaire est l'un des produits d'une relation à deux : d'une part, le monde académique italien, européen, voire mondial, qui a des positions différentes à l'égard de Mussolini et du fascisme, et d'autre part, la machine du régime qui, naturellement, ne peut pas se passer d'établir un dialogue avec le monde académique en essayant de bénéficier d'un avantage de ce dialogue. Le cas de Bologne – avec un titre d'abord promis mais jamais délivré à Mussolini – complique cette relation mais n'y met pas un terme. Cette contextualisation plus large vise également à stimuler de nouvelles recherches : les pistes suggérées mériteraient en effet d'être mieux approfondies et problématisées. Je suis convaincu que l'étude de la posture adoptée par les universités face au fascisme aide véritablement à comprendre le degré d'attraction du régime et sa capacité à exporter ses idées. Après ces considérations, il ne faut toutefois pas complètement mettre de côté la dimension exceptionnelle du cas lausannois : le geste d'une université d'un État démocratique allant jusqu'à honorer le Duce d'un titre honoris causa est unique et montre à quel point la tentation fasciste a été plus forte à l'Université de Lausanne qu'ailleurs.

Pour une histoire transnationale du fascisme et de l'antifascisme

Stefanie Prezioso

> *« Das Große bleibt groß nicht und klein nicht das Kleine.*
> *Die Nacht hat zwölf Stunden, dann kommt schon der Tag. »*
> (Bertold Brecht, *Das Lied von der Moldau*, 1944)

L'histoire est toujours contemporaine, soutenait le philosophe italien Benedetto Croce[835]. Elle l'est parce qu'elle dépend des historiennes et des historiens qui l'écrivent, mais aussi du contexte dans lequel elles

[835] Croce Benedetto, *Teoria e storia della storiografia*, Naples, Bibliopolis, 2007 [1917], p. 12.

et ils évoluent. Sans doute, le fascisme fait-il encore partie de ces sujets « chauds » qui suscitent intérêt, inquiétude et demandes d'éclaircissement ; et les recherches se multiplient. En Italie, depuis une trentaine d'années, les études n'ont cessé de renouveler l'analyse de ce phénomène politique. Ce renouvellement s'est notamment appuyé sur l'engagement de nouvelles générations de chercheuses et de chercheurs, en particulier les personnes qui sont nées « juste après la fin de tout cela et juste avant le début de tout le reste ». Cette position générationnelle a été pensée comme une condition *sine qua non* pour « se réapproprier le matériel narratif explosif du XXe siècle à partir de la non-appartenance à celui-ci »[836]. Elle a toutefois parfois conduit à sous-estimer les travaux des générations précédentes, voire à les reléguer au second plan, en mettant en cause les engagements citoyens des personnes les ayant réalisés.

Riches néanmoins en perspectives interprétatives, ce renouvellement s'est en particulier attaché à explorer « le fascisme de l'intérieur » : qui étaient les fascistes ? Qu'est-ce qui motivait leurs actions ? Quels étaient les rapports entre le centre et la périphérie du pouvoir fasciste ? Quel rôle a joué la violence ? Comment comprendre les relations entre le fascisme et l'Église ? Quelles ont été les spécificités de l'impérialisme fasciste ? Jusqu'à quel point le fascisme a-t-il constitué une rupture dans l'histoire de l'Italie[837] ? Le renouveau historiographique est étroitement lié aux bouleversements politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'Italie depuis une trentaine d'années. Cela apparaît clairement à travers une question récurrente : celle de la pérennité du fascisme dans ce laboratoire du pire qu'a pu devenir l'Italie. Ainsi, « lancer la flèche du présent au cœur de l'événement afin d'en libérer les possibles captifs[838] », comme l'écrivait le philosophe Daniel Bensaïd, revient aujourd'hui à interroger derechef ce qui avait été au cœur des premières analyses du fascisme italien dans les lointaines années 1920 : comment le fascisme arrive-t-il au pouvoir ?

[836] Scurati Antonio, « Letteratura dell'inesperienza : il romanzo della Dopostoria », in Ferroni Giulio (dir.), *Il contributo italiano alla storia del pensiero. Letteratura*, Roma : Istituto dell'Enciclopedia Treccani, 2018, pp. 801-811 (toutes les traductions ont été faites par mes soins).

[837] Voir notamment Del Boca Angelo *et al.* (dir.), *Il regime fascista. Storia e storiografia*, Bari : Laterza, 1993 ; *Studi Storici. Fascismo : Itinerari storiografici da un secolo all'altro*, Roma : Fondazione Istituto Gramsci, 2014 ; Albanese Giulia (dir.), *Il fascismo italiano. Storia e interpretazione*, Rome : Carocci, 2021 ; ainsi que Di Michele Andrea, Focardi Filippo (dir.), *Rethinking Fascism. The Italian and German Dictatorships*, Berlin/Boston : Walter de Gruyter, 2022.

[838] Bensaïd Daniel, *La Discordance des temps. Essai sur les crises, les classes, l'histoire*, Paris : Les Éditions de la Passion, 1995, p. 273.

Un fascisme transnational ?

Les études sur le fascisme ont également été dynamisées par les approches transnationales, qui ont permis de reposer la question d'un fascisme italien à portée européenne, voire mondiale[839]. C'est précisément l'objectif du projet ANR « Europe et fascisme italien : transnationalisme, circulations et réseaux (1922-1943) » porté par les Universités de Nice (Jean-Paul Pellegrinetti et Jérémy Guedj), Paris Sorbonne (Olivier Dard) et Lausanne (Stefanie Prezioso). Élargissant les perspectives comparatives, les recherches transnationales se sont penchées plus particulièrement sur les transferts, les traductions, l'insertion du fascisme dans d'autres réalités nationales. Comme l'ont souligné récemment les historiens Andrea Di Michele et Filippo Focardi, l'histoire transnationale du fascisme étudie avant tout « les modalités – formelles et informelles –, l'influence et la collaboration mutuelles, la circulation des idées et des pratiques, la contamination des langues et des comportements au sein de la galaxie multiforme des fascistes européens[840] ». Dans cette optique, il ne s'agit plus tant de déterminer si tel ou tel mouvement est « fasciste », mais d'analyser l'utilisation du terme : comment il a été employé ou rejeté, comment il a été compris ou débattu à l'intérieur et entre les mouvements, et ce que son usage impliquait. C'est pourquoi, comme le rappelle Joseph Fronczak, il reste essentiel d'« étudier ce qu'était le fascisme à ses débuts », non pas pour y découvrir « une essence immuable », mais pour saisir sa remarquable capacité d'adaptation, de transformation et de métamorphose[841].

Dans ce contexte, ouvrir des perspectives de recherches en Suisse suppose bien sûr d'explorer en profondeur le maillage politique à l'échelle de l'Europe et, plus largement, du monde, mis en place par le régime fasciste italien. Sur le plan des perceptions et des représentations, l'exportation du fascisme entraîne aussi la diffusion de l'image du régime italien, qui marque les expériences étrangères et

[839] Alcalde Ángel, « The transnational consensus : Fascism and nazism in the current research », *Contemporary European History*, 29, 2020, pp. 243-252 ; Bartolini Guido, « Studying fascism transculturally : Italian scholarship in the international arena », *Modern Italy*, 2024, pp. 1-9.

[840] Di Michele Andrea et Focardi Filippo, « Introduction », in Di Michele Andrea et Focardi Filippo (dir.), *Rethinking Fascism*, Berlin/Boston : De Gruyter Oldenbourg, 2022, pp. 1-2.

[841] Fronczak Joseph, *Everything Is Possible. Antifascism and the Left in the Age of Fascism*, New Haven/London : Yale University Press, 2023, p. 31.

les relations entretenues avec l'Italie[842]. Par ailleurs, l'Italie fasciste est la « mère patrie » d'une diaspora disséminée à travers les continents. Que cette diaspora ait soutenu, combattu ou ignoré le régime, le fascisme s'est imposé comme un enjeu central dans la vie politique et culturelle de nombreux pays. La Suisse, deuxième pays européen par l'importance de la population italienne immigrée pendant l'entre-deux-guerres, constitue un terrain d'observation privilégié. Il est donc impossible de penser les relations entre la Suisse et l'Italie fasciste sans y intégrer la question de l'immigration italienne. Mais il est essentiel, aussi, d'analyser conjointement l'ensemble des dimensions qui font du fascisme un phénomène profondément transnational. La proximité avec le national-socialisme en constitue un axe majeur : l'admiration d'Adolf Hitler pour Mussolini n'en est que l'une des facettes et ne saurait subsumer la contiguïté des deux mouvements, de leurs systèmes politiques et de leurs idéologies. Il est impossible de comprendre l'un sans l'autre, et encore moins de saisir l'impact du fascisme sur l'Europe des années 1930, qu'il s'agisse des peurs qu'il suscite ou de la fascination qu'il exerce.

Adopter une perspective transnationale, c'est aussi interroger plus largement les formes que prend la démocratie dans l'entre-deux-guerres. Cette problématique, au cœur des réflexions menées d'abord par les milieux intellectuels et militants issus des pays colonisés, puis par les *postcolonial studies*, pourrait également éclairer, d'un point de vue original, les institutions politiques suisses – aux niveaux national, cantonal et local. Voir la démocratie « de l'intérieur » supposerait, pour paraphraser l'historien britannique Tom Buchanan, de s'interroger sur ce que signifie concrètement « être démocrate » en Suisse durant l'entre-deux-guerres[843].

Juste avant qu'il ne soit minuit dans le siècle, le crépuscule apparent de la démocratie semble par ailleurs confirmer les annonces tonitruantes de Benito Mussolini, en 1922, alors aux portes du pouvoir : le « siècle de la démocratie meurt entre 1919 et 1920. Il meurt avec la guerre mondiale », écrit-il alors. Et il poursuit : « L'immense importance historique de la Grande Guerre tient à ceci : la guerre démocratique

[842] Bauerkämper Arnd et Rossoliński-Liebe Grzegorz (dir.), *Fascism without Borders : Transnational Connections and Cooperation between Movements and Regimes in Europe from 1918 to 1945*, New York : Berghahn, 2017, p. 2.

[843] Voir notamment Buchanan Tom, « "The dark millions in the colonies are unavenged". Anti-Fascism and anti-imperialism in the 1930th », *Contemporary European History*, n° 25, 2016, pp. 645-665 ; Toscano Alberto, *Fascisme tardif. Généalogie des extrêmes droites contemporaines*, Paris : La Tempête, 2025.

par excellence – celle qui devait réaliser, pour les nations et pour les classes, les principes immortels (ô fameux Quatorze Points de Wilson, ô mélancolique crépuscule du Prophète) – en un mot, la guerre de la démocratie, inaugure le siècle de l'anti-démocratie[844] ». La crise de légitimité des régimes parlementaires accentuée par la Grande dépression à la fin des années 1920 renforce l'attrait du modèle fasciste. N'était-il pas en mesure de s'adapter à toutes sortes de terrain, comme l'écrivait l'antifasciste exilé italien Angelo Tasca :

> Il y a plusieurs fascismes, dont chacun recèle des tendances multiples, parfois contradictoires, et qui peuvent évoluer jusqu'à changer certains de leurs traits essentiels. Définir le fascisme, c'est le surprendre dans cette évolution, c'est saisir dans un pays donné et à une époque donnée, sa « différence spécifique ». Le fascisme n'est pas un sujet dont on n'a qu'à chercher les attributs, mais le résultat de toute une situation, dont il ne peut être séparé. Les erreurs des partis ouvriers, par exemple, font partie de la « définition du fascisme » au même titre que son utilisation par les classes possédantes[845].

Il ne s'agit alors pas tant de penser le fascisme comme un « champ magnétique » – une image qui suggérerait une forme de séduction irrésistible, échappant à la volonté des personnes qui y succombent – que de l'envisager dans sa dimension transnationale. Le fascisme apparaît alors comme une « constellation » de forces issues des classes dirigeantes, déterminées à réprimer les aspirations à l'égalité et à freiner les avancées sociales et économiques portées, au milieu des années 1930, par les fronts populaires en France et en Espagne.

De nouvelles perspectives

Deux autres terrains de recherches doivent également être envisagés dans la perspective d'une compréhension plus étendue des relations entre le fascisme italien et la Suisse. Il s'agit tout d'abord de l'antifascisme (voir le chapitre 11 de Colin Rutschmann), dont le rapport dialogique avec le fascisme n'est guère à démontrer. Aborder ses multiples facettes, dans le temps et dans l'espace, signifie s'intéresser aux terrains,

[844] Mussolini Benito, « Da che parte va il mondo », *Gerarchia*, n° 2, 25.02.1922, in *Opera omnia. Dalla Conferenza di Cannes alla Marcia su Roma*, vol. XVIII, Firenze : La Fenice, 1956, pp. 70-71.

[845] Tasca Angelo, « Premier épilogue », in *Naissance du fascisme. L'Italie de l'armistice à la marche sur Rome* (1938), Paris : Gallimard, 2004.

aux organisations (locales, nationales et transnationales), aux groupes, à l'imaginaire, aux pratiques, aux expériences liées à cet engagement spécifique, au plus près des personnes qui en ont été, d'une manière ou d'une autre, les protagonistes dans des contextes sociopolitiques multiples[846]. Cela implique également de retracer des réseaux, des aires d'action et d'influence, dans des collectivités humaines qu'il est nécessaire d'étudier (immigration, partis, syndicats…). En Suisse en particulier, nous ne disposons toujours pas d'une cartographie précise de l'antifascisme et de ses acteurs, de l'action de personnes sur le territoire helvétique (à l'exception près de quelques leaders et de quelques zones frontières)[847], des réseaux qu'elles établissent en Suisse et à l'étranger, des noms des individus qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à cette lutte, des conditions de leur engagement, de leurs motivations individuelles et collectives.

Enfin, une réflexion approfondie doit être menée sur les enjeux mémoriels que soulève le fascisme en Suisse, et sur l'influence qu'y a exercé la lecture révisionniste du passé fasciste. Car posons-nous cette question : si une université suisse avait décerné un d.h.c. à Adolf Hitler durant l'entre-deux-guerres, discuterions-nous encore aujourd'hui de son retrait ? N'y a-t-il pas un traitement différencié lorsqu'il s'agit de l'Italie fasciste, lié à une représentation persistante de l'Italie comme un pays somme toute peuplé de « braves gens »[848] ? Une appréhension biaisée, non exempte de jugements de valeur, par ailleurs souvent exploitée par les différents gouvernements italiens d'après-guerre aux fins d'une « auto-absolution » sournoise qui, si elle n'est pas toujours

[846] Prezioso Stefanie, *Découvrir l'antifascisme*, Paris : Éditions sociales, 2025.

[847] Parmi les études sur l'antifascisme italien en Suisse, signalons notamment, Cerutti Mauro, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988 ; Prezioso Stefanie, *Itinerario di un « figlio del 14 ». Fernando Schiavetti dalla trincea all'antifascismo*, Manduria : Lacaita, 2004 ; Scomazzon Francesco, « La Suisse et l'antifascisme italien : accueil et internement sous la République de Salò 1943-1945 », in Baudouï Rémi, Charrier Landry, Nicklas Thomas (dir.), *L'émigration politique en Suisse au XXe siècle. Pratiques, réseaux, résonances*, Reims : Presses universitaires de Reims, 2017, pp. 161-183 ; Scomazzon Francesco, *La linea sottile. Il fascismo, la Svizzera e la frontiera (1922-1945)*, Milano : Donzelli, 2022 ; Clavien Alain et Valsangiacomo Nelly (dir.), *Les intellectuels antifascistes dans la Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne : Antipodes, 2006.

[848] À ce propos, voir Del Boca Angelo, *Italiani brava gente ?*, Vicenza : Neri Pozza, 2005 ; Bidussa David, *Il mito del bravo italiano*, Milano : Il Saggiatore, 1994. ; Focardi Filippo, « Reshaping the past : collective memory and the Second World War in Italy, 1945-1955 », in Geppert Dominik (dir.), *The Postwar Challenge : Cultural, Social and Political Change in Western Europe 1945-1958*, Oxford : Oxford University Press, 2003, pp. 41-65 ; Focardi Filippo, *Il cattivo tedesco e il bravo Italiano. La rimozione delle colpe della seconda guerra mondiale*, Bari : Laterza, 2014.

pleinement acceptée, du moins est reçue avec indulgence hors des frontières de la Péninsule[849]. Cette image continue de peser sur la manière dont on caractérise le fascisme italien aujourd'hui. Elle correspond à ce que Ruth Ben-Ghiat appelle « la longue histoire de la comparaison des régimes politiques : une tendance à voir dans le fascisme italien un moindre mal par rapport au national-socialisme allemand[850] ». Cette perception s'enracine aussi dans les stéréotypes culturels opposant le nord au sud de l'Europe. Les recherches à mener sont nombreuses et la tâche est lourde dans un champ historiographique helvétique qui s'est jusqu'ici largement désintéressé de l'Italie fasciste. Le débat soulevé autour de l'attribution du titre de d.h.c. à Benito Mussolini en 1937, dont cet ouvrage est l'une des manifestations, amènera peut-être un renouveau bienvenu des études en la matière.

[849] Voir notamment Prezioso Stefanie, « Did revisionism win ? Italy between loss of historical consciousness and nostalgia for the past », in García Hugo, Yusta Mercedes, Tabet Xavier, Climaco Cristina (dir.), *Rethinking Antifascism. History, Memory and Politics, 1922 to the Present*, New York : Berghahn Book, 2016, pp. 241-257.

[850] Ben-Ghiat Ruth, « A lesser evil ? Italian fascism in/and the totalitarian equation », in Dubiel Helmut et Motzkin Gabriel (dir.), *The Lesser Evil : Moral Approaches to Genocide Practices in a Comparative Perspective*, London : Frank Cass, 2004, p. 137.

Troisième partie

Héritages et recompositions des fascismes dans la Suisse de l'après-guerre

Damir Skenderovic[851]

14 Le traitement du passé fasciste en Suisse : une histoire difficile

En 1973, Herbert Lüthy, professeur d'histoire à l'Université de Bâle et l'un des principaux représentants de l'historiographie libérale en Suisse, publie dans la *Neue Zürcher Zeitung* un texte programmatique intitulé « "Fascisme" en Suisse »[852]. Selon Lüthy, « il y avait des sympathisants suisses du fascisme italien et du national-socialisme allemand, comme il y avait des sympathisants du stalinisme ». En revanche, il n'a pas existé de « fascisme suisse » au sens propre ou autochtone du terme, dans la mesure où une telle configuration était, selon l'historien, tout simplement inconcevable. Le concept même de fascisme se révèle en effet inopérant dans le contexte helvétique : il est impossible, écrit-il, d'en faire usage en Suisse, que ce soit pour penser sa dimension de domination totale – relevant d'une technique spécifique du pouvoir – ou pour en transposer la composante idéologico-affective, fondée sur le nationalisme *völkisch*. De la même manière, l'auteur estime qu'il n'est guère possible d'appliquer au cas suisse le cadre conceptuel de la sociologie de l'idéologie tel qu'il s'est développé dans l'historiographie

[851] Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni. Je remercie Celestina Widmer pour son précieux travail de recherche dans le cadre de cette contribution.

[852] Lüthy Herbert, « "Faschismus" in der Schweiz », *Neue Zürcher Zeitung* (édition du matin), 27.04.1973, p. 27. Il s'agit là d'un extrait de la postface que Lüthy a rédigée pour la thèse de doctorat de Georg Kreis, parue en 1973 : Lüthy Herbert, « Die Disteln von 1940 », in Kreis Georg, *Juli 1940. Die Aktion Trump*, Basel/Stuttgart : Helbing & Lichtenhahn, 1973, pp. 85-110.

allemande, ni les théories du fascisme qui en sont issues. L'« insularité de la Suisse », poursuit Lüthy, s'est formée au fil d'une « longue évolution séparée » et a accédé à travers les deux guerres mondiales à un rang de « destin à part spécifique » qui n'a « jamais été aussi clairement tangible » qu'au temps du fascisme[853].

Les propos de Lüthy confortent la thèse répandue dans l'historiographie suisse selon laquelle le pays constitue une exception en ce qui concerne l'adoption du concept de fascisme. Même si l'on prend le « frontisme » comme une variante suisse du fascisme des années 1930 et 1940, ce dernier est considéré comme une manifestation politique marginale et éphémère. De surcroît, ces « fronts » n'auraient pas constitué un phénomène pouvant être lié aux traditions intellectuelles et politiques suisses, et n'y auraient donc pas trouvé un terreau culturel favorable. Dans cette optique, les « fronts » ne pouvaient être qu'une importation de l'étranger, largement inspirée du national-socialisme allemand et du fascisme italien. Le *Führerprinzip* (principe du *Führer*) et l'idéologie *Blut und Boden*, l'autoritarisme et le centralisme ne correspondaient pas à une Suisse culturellement, linguistiquement et confessionnellement hétérogène. Dans cette perspective, le bref essor et les quelques succès électoraux du frontisme après 1933, que l'on qualifie de manière euphémisée de « printemps des fronts », doivent avant tout être mis en rapport avec la prise de pouvoir des nationaux-socialistes dans l'Allemagne voisine[854].

Il est vrai que les fronts ne sont pas parvenus à construire un mouvement fasciste de masse à l'échelle nationale, et il n'y a jamais eu de danger réel qu'un régime fasciste puisse s'établir en Suisse. Les fronts étaient structurellement hétérogènes et les querelles de personnes fréquentes. Rivalités et scissions, dissolutions et refondations ont marqué l'histoire de ces mouvements. Ceci dit, cette contribution se donne pour but d'aller au-delà de ce constat sur la faiblesse structurelle et politique de ce mouvement. Nous nous demanderons quelles interprétations du frontisme ont prévalu dans l'historiographie suisse et quelles ont été leurs fonctions politiques. Nous poserons la question de savoir comment ces interprétations marquent le traitement historique et mémoriel du fascisme suisse à l'ère du fascisme européen.

[853] Lüthy, « "Faschismus" in der Schweiz », art. cité, p. 27.

[854] Maissen Thomas, *Geschichte der Schweiz*, Baden : hier + jetzt, 2010, pp. 254-256 ; Zala Sacha, « Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949) », in Kreis Georg (dir.), Die *Geschichte der Schweiz*, Basel : Schwabe, 2014, pp. 505-507 ; Reinhardt Volker, *Die Geschichte der Schweiz. Von den Anfängen bis heute*, München : C.H. Beck, 2011, pp. 428-429.

Enfin, nous pourrons également en déduire certaines réponses à la question de la signification accordée à l'extrémisme de droite dans l'histoire de la Suisse après 1945.

Une sous-estimation systématique du fascisme ?

À l'inverse de Lüthy et d'autres autrices et auteurs qui ont tendance à considérer les manifestations fascistes en Suisse comme marginales et éphémères, plusieurs historiennes et historiens ont souligné que ces dernières ne constituaient en aucun cas un « épisode limité, dû aux événements survenus à l'étranger[855] ». Les fronts sont certes restés politiquement insignifiants et ont tout juste conquis en 1935 deux mandats au Parlement national, mais les forces antidémocratiques ont toutefois obtenu le soutien « de milieux plus larges, quoique diffus[856] ». Durant la crise économique, ces mouvances frontistes ont bénéficié d'« une base sociale beaucoup plus large » et auraient aussi touché les partis établis et l'élite politique[857]. Ces forces d'extrême droite ont certes évolué en marge de la société et de la politique de l'entre-deux-guerres, mais elles jouissent d'un rayonnement intellectuel et politique bien réel. Comme dans d'autres pays européens, le fascisme a aussi exercé en Suisse une fascination sur une nouvelle génération de jeunes et sur des personnages intellectuels, politiques et culturels importants.

Il convient donc selon ces autrices et auteurs aussi bien de pratiquer un élargissement de la compréhension étroite du fascisme, exclusivement focalisée sur le mouvement des fronts, que de tenir compte de « l'écho politique et des conditions de réception du fascisme[858] ». Ces conditions de réception permettent ainsi de mieux comprendre pour quelles raisons l'Université de Lausanne a décerné un d.h.c. à Benito Mussolini en 1937, honneur qui a bénéficié du soutien de larges pans de la droite politique établie du canton de Vaud[859]. Quand on songe à l'accueil favorable réservé à certaines idéologies autoritaires et

[855] Arber Catherine, « Frontismus und Nationalsozialismus in der Stadt Bern. Viel Lärm, aber wenig Erfolg », *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, (65)1, 2003, p. 3.

[856] Commission indépendante d'experts suisse – Seconde Guerre mondiale, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, Zurich : Pendo, 2002, p. 64.

[857] Jost Hans-Ulrich, « Menace et repliement, 1914-1945 », in *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, vol. 3. Lausanne : Payot, 1983, pp. 143-144.

[858] Tanner Jakob, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, München : C.H. Beck, 2015, p. 221.

[859] Prezioso Stefanie, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini, histoire d'une mémoire chaude », *Laboratoire italien*, n° 30, 2023 [en ligne : http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/10099 ; consulté le 10.03.2025].

discriminatoires, mais aussi et en particulier au nationalisme radical, à l'antisémitisme et aux convictions eugénistes, l'hypothèse selon laquelle la société, la politique et l'État, forts de leurs fondements démocratiques et libéraux, ont largement résisté aux tentations du fascisme, devrait ainsi être relativisée. Dans cette perspective, la Suisse n'aurait nullement été immunisée contre les conceptions fascistes et ne devrait pas être considérée comme un « contre-modèle idéal » en Europe, mais bien plutôt comme une part intégrante de l'histoire européenne des années 1930[860].

Les deux récits, qui alternent entre l'importance et l'insignifiance du fascisme en Suisse, concordent avec l'idée que celui-ci n'a pu s'imposer dans le pays ni comme mouvement politique d'ampleur, ni comme doctrine d'État. Cependant, comme le montre cette contribution, l'idée d'un exceptionnalisme suisse est étroitement liée à celle que le fascisme aurait été très marginal en Suisse et que le pays en aurait été immunisé grâce à sa démocratie. Cela va de pair avec un traitement ponctuel et sélectif de l'histoire du frontisme, et un intérêt très limité de la recherche pour le fascisme suisse. Ces silences et lacunes de la politique mémorielle, notamment dans l'après-guerre, ont eu pour conséquence le mutisme et le refoulement, la dissimulation et l'oubli. Dans la mémoire collective se sédimente l'idée que l'on n'a pas fait l'expérience du fascisme. En revanche, l'interprétation, qui part d'une conception plus large du fascisme et inscrit la Suisse dans une perspective comparative reste peu présente dans la recherche et dans la politique mémorielle.

La recherche sur le fascisme : l'exceptionnalisme suisse

Dans le premier article de synthèse consacré au mouvement des fronts, paru en 1966, les historiens Erich Gruner et Peter Gilg soulignent que l'extrémisme de droite n'a pas joué de rôle marquant dans la politique suisse à l'époque du fascisme et du national-socialisme. Cela tient selon eux au fait que les Suissesses et les Suisses n'avaient, « par nature », pas de penchants « pour l'extrémisme politique ». Dès lors, les « mouvements d'extrême gauche et d'extrême droite [...] n'ont jamais été en Suisse que provisoires et n'ont pas agi sur de larges strates de

[860] Tanner, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, *op. cit.*, p. 224.

la population[861] ». Fascisme et extrémisme de droite seraient ainsi non suisses et n'auraient pas de place dans l'idée que la Suisse se fait d'elle-même, ne correspondraient pas à la culture politique du pays, et par conséquent ne feraient pas partie des expériences historiques reconnues ni de la mémoire collective suisse. Cette supposée marginalité vaut aussi bien pour les mouvements d'extrême droite que pour ceux d'extrême gauche, que Gruner et Gilg interprètent, dans le même souffle, comme une réaction à la situation de crise de l'entre-deux-guerres et comme un double défi pour la démocratie. Pour les deux historiens, l'extrémisme politique se distingue en Suisse par sa fugacité temporelle et sa marginalité sociale. De manière précoce, la marginalisation et l'éphémérisation constituent les modèles narratifs centraux du débat scientifique sur le fascisme en Suisse.

Après cette première classification historiographique par Gruner et Gilg, une série d'études sur le fascisme en Suisse, traitant des manifestations organisationnelles et idéologiques du frontisme, paraissent autour de 1970[862]. Considérés encore aujourd'hui comme des ouvrages de référence, les travaux de Walter Wolf et Beat Glaus sur le Front national ont en particulier été salués, dans les recensions de l'époque, pour leur caractère synthétique. Malgré l'état encore difficile des archives et l'accès restreint aux documents d'État, ces présentations étaient extrêmement détaillées et reposaient sur des recherches minutieuses[863]. L'historien suisse Klaus Urner regrette toutefois qu'il manque dans l'étude de Wolf une analyse systématique et que l'on s'y perde dans l'« alignement d'innombrables citations[864] ». L'historienne allemande Beatrix Bouvier déplore quant à elle que Wolf ne se confronte pas à la théorie générale du fascisme, mais se soit surtout préoccupé, comme il

861 Gilg Peter et Gruner Erich, « Nationale Erneuerungsbewegungen in der Schweiz 1925-1940 », *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, (14)1, 1966, p. 1.

862 Voir surtout Glaus Beat, *Die Nationale Front. Eine Schweizer faschistische Bewegung 1930-1940*, Zurich et autres : Benziger, 1969 ; Wolf Walter, *Faschismus in der Schweiz. Die Geschichte der Frontenbewegung in der deutschen Schweiz, 1930-1945*, Zürich : Flamberg, 1969 ; Zöberlein Klaus-Dieter, *Die Anfänge des deutschschweizerischen Frontismus. Die Entwicklung der politischen Vereinigung « Neue Front » und « Nationale Front » bis zu ihrem Zusammenschluss im Frühjahr 1933*, Meisenheim am Glan : Anton Hain, 1970 ; Joseph Roger, *L'Union nationale, 1932-1939. Un fascisme en Suisse romande*, Neuchâtel : Éditions la Baconnière, 1975.

863 Voir par exemple les comptes rendus de Georg Kreis des ouvrages de Walter Wolf, Beat Glaus et Klaus-Dieter Zöberlein : *Revue suisse d'histoire*, (19)4, 1969, pp. 911-913 ; (21)1/2, 1971, pp. 135-140.

864 Urner Klaus, « Probleme der schweizerischen Zeitgeschichtsforschung », *Schweizer Monatshefte*, (50)2, 1970-1971, p. 174.

l'écrit lui-même, de présenter des faits et d'informer les lecteurs[865]. Selon le politologue germano-américain Gerard Braunthal, Glaus a agrémenté d'un très grand nombre de détails son étude centrée sur la sociologie, mais en omettant de placer le Front national dans le contexte plus large des mouvements fascistes européens[866]. Glaus renvoie certes au fait, déjà relevé en son temps par l'historien suisse Georg Kreis, que même la « Suisse non frontiste » a succombé à l'esprit fasciste de l'époque, mais ne développe pas cette idée plus longuement. Or Kreis estime qu'on ne peut prononcer « un jugement plus complet sur le frontisme » qu'après avoir clarifié cette « supputation partiellement justifiée »[867].

La *Neue Zürcher Zeitung* voyait en revanche dans les travaux de Wolf et Glaus la confirmation de ce qu'elle qualifiait d'« instinct politique sain » des Suisses et des Suissesses, instinct qui aurait su reconnaître « les dangers de l'ordre nouveau qu'on leur faisait miroiter » et mettre ainsi « rapidement un terme au jeu dangereux des frontistes avec le feu ». Le journal estimait toutefois que le « concept supérieur, aussi vaste que vague », mobilisé par Wolf et Glaus pour penser le fascisme, ne permettait de saisir « que de manière très limitée la situation particulière de la Suisse[868] ». Tandis que les revues spécialisées étrangères regrettaient l'absence de perspective comparative et d'intégration méthodologique et théorique dans la recherche internationale sur le fascisme, les recensions publiées en Suisse soulignaient qu'il s'agissait d'études solides, quoiqu'un peu trop détaillées, et mettaient en doute la comparabilité conceptionnelle de la Suisse comme cas d'étude sur le fascisme.

Après ces travaux pionniers et un débat sur la recherche, au début des années 1970, tourné vers l'intérieur et fuyant les comparaisons, un calme relatif s'installe autour du thème du fascisme dans la recherche historique suisse. D'une part, on voit alors surtout paraître des études d'histoire régionale et locale sur différents groupements frontistes[869], en Suisse romande des portraits de leaders fascistes comme Georges

865 Bouvier Beatrix W., *Archiv für Sozialgeschichte*, vol. 11, 1971, p. 662.

866 Braunthal Gerard, *The American Historical Review*, (77)4, 1972, p. 1154.

867 Kreis, *Revue suisse d'histoire*, (21)1/2, 1971, p. 140.

868 C[attani] A[lfred] « "Faschismus in der Schweiz". Zwei Publikationen über die Frontenbewegung », *Neue Zürcher Zeitung* (Fernausgabe), 21.12.1969, p. 37.

869 Voir par exemple Kummer Peter, « Vor 60 Jahren, Nationale Front Ortsgruppe Meilen : Fronten als schweizerische Form des Faschismus », *Heimatbuch Meilen*, vol. 33, 1993, pp. 71-80 ; Stutz Hans, *Frontisten und Nationalsozialisten in Luzern 1933-1945*, Luzern : Raeber, 1997 ; Arber, « Frontismus und Nationalsozialismus in der Stadt Bern », art. cité ; Holzer Tobias, « Frontismus und bürgerliche Politik in Muri AG 1933-1942 », *Argovia*, vol. 121, 2009, pp. 114-144.

Oltramare ou Arthur Fonjallaz, et des tableaux de leurs relations étroites avec l'Italie mussolinienne[870]. D'autre part, on note des tentatives de dessiner l'image d'une sorte de fascisme helvétique, présent dans une droite marquée par le nationalisme radical, l'antisémitisme et l'autoritarisme, sans toutefois se référer réellement aux concepts et débats de la recherche historique sur le fascisme[871]. Au milieu des années 1990, si le débat public sur les avoirs en déshérence et le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale provoque une grande avancée dans la recherche historique, la question des idées, motivations et attitudes fascistes, comme facteurs permettant d'appréhender les marges de décision et d'action des acteurs et actrices de l'époque, ne fait pas partie des sujets de recherche couverts par le rapport final de la Commission indépendante d'experts suisse – Seconde Guerre mondiale (CIE)[872].

Ainsi, au contraire de nombreux autres pays européens, aucune tradition universitaire de recherche sur le fascisme n'est présente en Suisse. Et l'on attend encore un ouvrage de synthèse sur ce sujet en Suisse[873]. Des perspectives transnationales ou globales, ou encore l'étude des réseaux et les formes de coopération internationales propres au fascisme – autant de perspectives majeures dans l'historiographie récente[874] – ne suscitent guère d'intérêt au sein de la recherche historique en Suisse,

[870] Voir, entre autres, Cantini Claude, *Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*, Lausanne : Éditions Pierre-Marcel Favre, 1983 ; Cerutti Mauro, « Georges Oltramare et l'Italie fasciste dans les années trente. La propagande italienne à Genève à l'époque des sanctions et de la crise de la Société des Nations », *Études et sources*, n° 15, 1989, pp. 151-211.

[871] Jost, « Menace et repliement, 1914-1945 », art. cité ; Jost Hans-Ulrich, *Die reaktionäre Avantgarde. Die Geburt der neuen Rechten in der Schweiz um 1900*, Zürich : Chronos, 1992 ; Clavien Alain, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande/Éditions d'en bas, 1993.

[872] Commission indépendante d'experts suisse – Seconde Guerre mondiale, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, *op. cit.*, pp. 23-29. D'un autre côté, la CIE, dont le travail de recherche a suscité un haut degré de reconnaissance internationale, a fait du rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, de la politique à l'égard des réfugiés et de l'antisémitisme les thèmes centraux de l'historiographie suisse.

[873] Fait caractéristique, le dernier ouvrage en date n'a pas été rédigé par un historien spécialisé, mais par un conseiller en communication : Schumacher Yves, *Nazis ! Fascistes ! Facisti ! Faschismus in der Schweiz 1918-1945*, Zürich : Orell Füssli, nouvelle édition revue et complétée 2023. Récemment a paru une étude qui présente toutefois une série de lacunes de fond et méthodologiques : Bakumov Peter, *The Ideological Alignment of Swiss National Socialists*, Berlin : Peter Lang, 2022.

[874] Bauerkämper Arnd et Rossoliński-Liebe Grzegorz (dir.), *Fascism without Borders. Transnational Connections and Cooperation between Movements and Regimes in Europe from 1918 to 1945*, New York : Berghahn Books, 2017 ; Reichardt Sven, « Globalgeschichte des Faschismus. Neue Forschungen und Perspektiven », *Politik und Zeitgeschichte*, (67)42-43, 2017, pp. 10-16.

bien que le pays ait joué un rôle non négligeable dans le fascisme international[875]. Même constat, dans la recherche comparatiste, où la Suisse demeure absente des ouvrages de référence sur le fascisme européen, rédigés par exemple par Stanley Payne ou Robert Paxton[876]. De manière générale, la recherche comparatiste sur le fascisme, qui est axée sur la théorie et s'est efforcée depuis les années 1960 de dépasser « les frontières de l'autoréférence nationale », a été ignorée en Suisse[877].

Mais ce qui manque avant tout en Suisse, c'est une discussion du concept de fascisme par les sciences historiques, que ce soit au sujet des points d'approche empiriques et comparatistes ou au regard des définitions et des concepts. La conception dominante de l'approche comparative du fascisme, selon laquelle une famille de mouvements politiques apparentés se serait formée en Europe après la Première Guerre mondiale, chacun empruntant les idées principales, les symboles et les références du répertoire national de son pays respectif, peut aussi être appliquée à la Suisse[878]. Ces mouvements adaptent leurs programmes et leurs priorités politiques à leur contexte national, se transforment en fonction de leur origine et de leur genèse, et se modifient après chaque phase de mouvement et de consolidation. La plupart des groupements fascistes en Europe, Suisse comprise, n'ayant pas dépassé le stade du simple mouvement, il faut également distinguer clairement entre mouvements et régimes fascistes[879].

Une telle compréhension dynamique du fascisme souligne la capacité de changement et la diversité des mouvements fascistes ; elle se prêterait parfaitement à une nouvelle analyse du fascisme en Suisse.

875 Voir, tout récemment, Hamre Martin Kristoffer, « "Nationalists of all countries, unite!" : Hans Keller and nazi internationalism in the 1930s », *Contemporary European History*, (33)2, 2024, pp. 477-496. On prend comme exemple le congrès international des fascistes qui se déroula en 1934 à Montreux et auquel participèrent des représentants de 15 mouvements fascistes européens ; voir entre autres Leeden Michael Arthur, *Universal Fascism. The Theory and Practice of the Fascist International, 1928-1936*, New York : Howard Fertig, 1972.

876 Payne Stanley, *A History of Fascism. 1914-1945*, Madison : University of Wisconsin Press, 1995 ; Paxton Robert O., *The Anatomy of Fascism*, New York : Alfred A. Knopf, 2004. Le fascisme suisse ne figure pas non plus dans les nouveaux ouvrages collectifs sur le sujet ; voir par exemple Bosworth Richard J. B. (dir.), *The Oxford Handbook of Fascism*, Oxford : Oxford University Press, 2009.

877 Schlemmer Thomas et Woller Hans, « Politischer Deutungskampf und wissenschaftliche Deutungsmacht. Konjunkturen der Faschismusforschung », in Schlemmer Thomas et Woller Hans (dir.), *Der Faschismus in Europa. Wege der Forschung*, München : Oldenbourg, 2014, p. 9.

878 Paxton Robert O., « The five stages of fascism », *The Journal of Modern History*, (70)1, 1998, p. 5.

879 Paxton, *The Anatomy of Fascism, op. cit.* ; Reichardt Sven, « Neue Wege der vergleichenden Faschismusforschung », *Mittelweg 36*, (16)1, 2007, p. 15.

La recherche actuelle sur le fascisme ne cherche cependant pas seulement à dépasser le « nationalisme méthodologique » : elle travaille aussi avec le concept idéal-typique du « fascisme générique », une approche tout à fait féconde pour une réévaluation du fascisme en Suisse[880]. Il s'agit de comprendre le fascisme comme un concept générique et donc de ne plus considérer de manière isolée le national-socialisme du fascisme italien et d'autres mouvements fascistes. La caractéristique essentielle de ces différentes manifestations et mouvements politiques est la force motrice idéologique et culturelle du fascisme. Cette force se nourrit du mythe central et créateur de cohésion interne selon lequel une époque de renaissance et de renouveau succéderait à une ère de déclin et de déchéance nationale[881]. Pour la recherche suisse, cela reviendrait non seulement à ne pas utiliser, sur le plan méthodologique et historique, le national-socialisme allemand et le fascisme italien comme uniques points de comparaison, mais bien au contraire à tenir compte des expériences fascistes d'États comme la Suède, la Grande-Bretagne, l'Irlande ou la Finlande. Il faudrait aussi se demander quelles propositions politiques, culturelles et scientifiques énoncées en Suisse pour surmonter la crise reposent sur l'idée d'une palingénésie helvétique destinée à endiguer la perte supposée du sentiment d'appartenance nationale et à ouvrir une nouvelle phase d'homogénéité culturelle et de stabilité sociale.

Le traitement politique du fascisme en Suisse durant l'immédiat après-Seconde Guerre mondiale

Observons les années de l'immédiat après-guerre, quand a débuté en Europe le traitement historique du passé fasciste. La fin de la guerre devait devenir l'heure zéro et marquer le commencement d'une Europe nouvelle[882]. En Suisse aussi, monde politique et autorités se hâtent, au cours d'un « bref printemps du souvenir » (Aram Mattioli) de traiter l'histoire du mouvement frontiste et de tirer un trait sur le passé fasciste. Du point de vue de la politique étrangère, cette maîtrise du passé devait contribuer à assurer à la Suisse une place stable, dans la réorganisation d'une Europe sans fascisme. Compte tenu des critiques

[880] Griffin Roger, *Fascism. An Introduction to Comparative Fascist Studies*, Newark : Polity Press, 2018.

[881] Griffin Roger, *The Nature of Fascism*, London : Routledge, 1993, p. 26.

[882] Bauerkämper Arnd, *Das umstrittene Gedächtnis. Die Erinnerung an Nationalsozialismus, Faschismus und Krieg in Europa seit 1945*, Paderborn et autres : Ferdinand Schöningh, 2012.

exprimées par les Alliés sur le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, le pays entend signaler de manière claire qu'il prend sa place dans l'alliance antifasciste internationale de l'après-guerre. Pour des raisons de politique intérieure, il est important d'établir des récits mémoriels soulignant que la démocratie suisse et ses institutions politiques ont surmonté avec succès tous les défis, aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Dans cette perspective, la Suisse avait tenu bon grâce à son armée et à sa volonté de résistance, tandis que la politique de neutralité s'était révélée être une stratégie efficace en politique extérieure. De plus, la politique et la société des années 1930 avaient réagi à la menace fasciste en instituant la Défense nationale spirituelle, en intégrant la social-démocratie et en instaurant une coopération non partisane[883].

Dès 1945, certaines lectures et interprétations du fascisme et de l'extrémisme de droite en Suisse s'inscrivent clairement dans une démarche de mise en ordre et de maîtrise du passé. En juin 1945, une motion parlementaire déposée par le conseiller national radical Ernst Boerlin (1905-1975), avec 80 cosignataires, exige ainsi du Conseil fédéral un rapport sur « l'activité antidémocratique exercée [...] par des organisations ou des personnes étrangères ou dépendant de l'étranger » et sur les Suisses « qui auront été mêlés à ces agissements ». En désignant les « éléments dangereux pour le pays » à droite de l'échiquier politique, la motion Boerlin contribue déjà à présenter le fascisme avant tout comme une menace d'origine externe. En conséquence, le peuple est appelé à se forger une idée claire des points de faiblesse du pays et des « meilleurs points d'attaque pour l'ingérence étrangère et les préparatifs d'agression étrangère[884] ». Comme l'a formulé Sacha Zala, les rapports de ce type sont une « forme politiquement particulièrement favorable pour une "maîtrise contrôlée du passé" » qui ne risquait pas

883 Van Dongen Luc, *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale, 1945-1948. Émergence et construction d'une mémoire publique*, Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1997 ; Maissen Thomas, « Aktivdienst, Wirtschaftsbeziehungen, Holocaust. Etappen der schweizerischen Erinnerungskultur nach 1945 », in von Lingen Kerstin (dir.), *Kriegserfahrung und nationale Identität in Europa nach 1945. Erinnerung, Säuberungsprozesse und nationales Gedächtnis*, Paderborn et autres : Ferdinand Schöningh, 2009, pp. 226-228 ; Blumenthal Nicolas, « Politische "Säuberung" von Nationalsozialist:innen in der Schweiz (1945/46) : Logiken und Funktionen von Ausschaffungen », *Themenportal Europäische Geschichte*, 2023 [en ligne : https://www.europa.clio-online.de/essay/id/fdae-112213 ; consulté le 10.03.2025].

884 « Motion Boerlin du 5 juin 1945 », *Bulletin sténographique du Conseil national*, 21.06.1945, pp. 313-314.

de déboucher sur des révélations explosives[885]. Ernst Boerlin et ses cosignataires veulent démontrer la force de l'engagement en faveur de la démocratie et mettre de l'ordre dans le traitement et le règlement de comptes avec le fascisme qu'une partie de la population réclamait avec insistance. De plus, le spécialiste rusé de la politique étrangère qu'est Boerlin croit pouvoir faciliter ainsi une normalisation des relations avec l'Allemagne et l'Italie[886].

Dès le mois de décembre 1945, le Conseil fédéral présente la première partie d'un rapport d'enquête publié en trois volumes[887]. Il y a été noté, dans l'introduction, qu'il « ne relève point de la critique historique », mais relate plutôt « les événements chronologiquement » et présente les mesures prises par les autorités contre « les menées contraires à la démocratie et nuisibles au pays[888] ». Le rapport se contente alors de décrire des organisations, personnes, activités et événements – on est frappé, sur ce point, de la régularité avec laquelle le document ne cesse de souligner la faible importance numérique, le rôle mineur et le peu d'importance qu'avaient apparemment ces organisations. Le texte insiste particulièrement sur le fait que les extrémistes de droite s'inspirent de modèles étrangers, non seulement d'un point de vue politique et idéologique, mais aussi à propos d'une politique de la rue telle qu'on la pratiquait depuis un certain temps, notamment en Allemagne. Grâce aux mesures administratives et légales, la Suisse est cependant parvenue, selon ce rapport, à se défendre contre les germes de l'extrémisme de droite et à maintenir ainsi le droit et l'ordre. En Suisse, les temps « du droit du plus fort sont révolus [...] une fois pour toutes » et le combat politique n'« emploie pas d'autres armes que les droits populaires[889] ». En dépit de toutes les difficultés, la démocratie suisse s'est révélée robuste et capable de se défendre.

885 Zala Sacha, « Das amtliche Malaise mit der Historie. Vom Weissbuch zum Bonjour-Bericht », *Revue suisse d'histoire*, (47)4, 1997, p. 761.

886 Van Dongen Luc, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) », *Revue suisse d'histoire*, (47)4, 1997, pp. 720-721.

887 *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'activité antidémocratique exercée par des Suisses et des étrangers en relation avec la période de guerre de 1939 à 1945*, 1re partie : National-socialisme (28.12.1945) ; 2e partie : Fascisme (17.05.1946) ; 3e partie : Communisme (25.07.1946).

888 *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'activité antidémocratique exercée par des Suisses et des étrangers en relation avec la période de guerre de 1939 à 1945 (motion Boerlin), première partie du 28 décembre 1945*, *Feuille fédérale*, (1)1, 1946, p. 2.

889 *Ibid.*, p. 21.

À l'inverse, les efforts nationaux-socialistes et fascistes y sont décrits comme un phénomène exogène et piloté de l'étranger. Quand les Suisses et les Suissesses y participent, c'est qu'ils et elles ont été séduit·es et induit·es en erreur, car ils et elles ne l'auraient jamais fait de leur propre chef ou en raison des conditions en Suisse. Le fascisme en Suisse, tel est le fil rouge de ce rapport, est considéré comme un égarement idéologique ou une adaptation politique au régime voisin, dont seuls les « faux Suisses » ont été victimes, puisque le fascisme contredisait fondamentalement la conception démocratique que la population du pays avait d'elle-même[890]. Le rapport du Conseil fédéral montre, selon Pierre Béguin dans la *Gazette de Lausanne*, que les Suisses sont « trop sains d'esprit et trop attachés aux valeurs sur lesquelles ils ont édifié leur communauté nationale pour se laisser impressionner ou [...] séduire[891]. »

Le rapport s'inscrit dans le cadre de la campagne d'épuration politique menée entre 1945 et 1948, censée donner l'impression que le syndrome fasciste était combattu avec détermination et éliminé de manière conséquente par les autorités suisses. Comme dans d'autres pays européens, cette campagne d'épuration débouche sur des mesures judiciaires contre les partisans et sympathisants de l'Allemagne nationale-socialiste et de l'Italie fasciste[892]. En Suisse, il s'agit pourtant avant tout de représentants de groupes socialement plutôt insignifiants ; les poursuites judiciaires et les sanctions prononcées à leur encontre ne devaient pas nuire au fonctionnement politique et à la vie économique du pays[893]. Entre 1945 et 1947, environ 2300 ressortissants allemands et italiens sont expulsés. Le Tribunal fédéral condamne à des peines parfois élevées 99 Suisses – dont des dirigeants frontistes, comme Georges Oltramare, Hans Oehler et Benno Schaeppi – pour haute trahison, espionnage, révélation de secrets militaires et activité

890 Voir aussi Kreis Georg, « The denazification-movement in Switzerland after the Second World War », in Larsen Stein Ugelvik (dir.), *Modern Europe after Fascism, 1943-1980s*, Boulder : Social Science Monographs, 1998, pp. 1230-1231.

891 Béguin Pierre, *Gazette de Lausanne*, 09.01.1946 ; voir van Dongen, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale », art. cité, p. 721.

892 Voir par exemple les poursuites pénales contre les criminels nazis suisses : Wyss Marco, *Un Suisse au service de la SS : Franz Riedweg (1907-2005)*, Neuchâtel : Alphil, 2010 ; Faist Moritz, « Ein Kriegsverbrecher vor dem Basler Strafgericht : der deutsch-schweizerische KZ- Lagerführer und NS-Täter Johannes Pauli und sein Prozess in Basel 1953 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, vol. 121, 2021, pp. 29-53.

893 Brassel-Moser Ruedi, *« Das Schweizerhaus muss sauber sein ». Das Kriegsende 1945 im Baselbiet*, Liestal : Verlag des Kantons Basel-Landschaft, 1999 ; Blumenthal, « Politische "Säuberung" von Nationalsozialist : innen in der Schweiz (1945/46) », art. cité.

militaire au service de l'étranger. Quelques rares voix contemporaines critiques parlent d'une manœuvre de diversion politique plutôt que d'un traitement minutieux du passé frontiste dont on aurait tiré les leçons pour l'avenir[894].

Le cas de Georges Oltramare, condamné à trois ans de prison, qui dirigea l'Union nationale de 1932 à 1939 et acquit une certaine notoriété de journaliste et d'auteur littéraire, montre de manière exemplaire la retenue dont font preuve les autorités à l'égard d'anciens membres de haut rang du mouvement frontiste[895]. Peu après la fin de la guerre, la Suisse sert aussi de pays de transit et de refuge à bon nombre de nationaux-socialistes, de fascistes et de collaborateurs de Vichy[896]. Et c'est seulement sous pression de l'opinion publique que le Conseil fédéral rend publics les noms des 173 signataires de ce qu'on appela la « Pétition des 200 » qui avaient réclamé en novembre 1940 que l'on se plie plus clairement à l'Allemagne nazie. Les signataires sont des membres de la bourgeoisie de droite issus du monde politique, des milieux économiques et académiques ainsi que de l'armée. Bien que cette affaire ait mis en lumière les liens multiples entre la bourgeoisie et le fascisme, elle donne le jour à un « débat sur les traîtres » qui tourne surtout autour de la question de savoir qui parmi les signataires avait mis en péril « l'indépendance politique et intellectuelle » du pays[897]. L'idée selon laquelle la sympathie et le soutien à l'égard du fascisme doivent être considérés comme une déloyauté, un comportement de renégat et une atteinte à la souveraineté et aux intérêts de la Suisse se trouvait ainsi à nouveau réaffirmée. La campagne d'épuration politique et le « débat sur les traîtres » ne seront toutefois que de courte durée. Ils laissent la place à une attitude opportuniste qui se manifeste par l'annulation rapide des interdictions d'entrer sur le territoire suisse et des expulsions et qui, comme lors de la « désépuration » dans d'autres pays européens, privilégie la réintégration sociale des anciens frontistes.

894 Tanner, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, *op. cit.*, p. 300.

895 C'est le Département de justice et police du canton de Vaud qui avait été critiqué après avoir accordé des allègements de détention à Oltramare ; voir la correspondance de décembre 1948 à mars 1949 entre le Département de justice et police du canton de Vaud, le ministère public de la Confédération et le chef du Département fédéral de justice et de police, Eduard von Steiger : BAR, E4320B# 1970-25#104_3574037.

896 Van Dongen Luc, *Un purgatoire très discret. La transition « helvétique » d'anciens nazis, fascistes et collaborateurs après 1945*, Paris : Perrin, 2008.

897 Kreis Georg, « Vier Debatten und wenig Dissens », *Revue suisse d'histoire*, (47)4, 1997, p. 453. Voir aussi Maissen, « Aktivdienst, Wirtschaftsbeziehungen, Holocaust. », art. cité, p. 230.

Ces évolutions soulignent le caractère symbolique de la brève phase du traitement du passé fasciste juste après 1945[898].

L'ombre refoulée du frontisme

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, un consensus antifasciste se forme dans les systèmes de partis nouvellement constitués en Europe occidentale. Une stratégie de démarcation et de rejet domine face à des partis politiques qui invoquent les modèles fascistes[899]. Dans le contexte de la guerre froide, le centre d'intérêt du débat politique et public se déplace en outre du fascisme vers le communisme. En Suisse aussi, le climat politique est désormais marqué par l'anticommunisme, mais au contraire de ce qui se produit dans de nombreux pays européens, l'hypothèque du fascisme ne pèse pas dans le domaine de la politique partisane. On avait réglé ses comptes avec les fronts, il n'est pas nécessaire, comme dans d'autres États d'Europe de l'Ouest, de reposer les bases de la démocratie, et le souvenir du fascisme helvétique s'efface. Cela pourrait expliquer que des partis populistes de droite se soient formés en Suisse à partir des années 1960 sans déclencher de controverses sur la politique à l'égard du passé. Ces partis jouent un rôle de précurseurs en Europe, car pour la première fois dans l'histoire européenne de l'après-guerre, des partis politiques se focalisant sur la politisation de la migration, la critique populiste des élites politiques et des rapports sociaux dominants parviennent à s'établir durablement[900].

James Schwarzenbach, l'ancien frontiste, incarne la continuité du fascisme suisse de l'entre-deux-guerres avec l'anticommunisme et le populisme de droite de l'après-guerre. Lorsque Schwarzenbach, qui compte avec Pierre Poujade et Enoch Powell au nombre des premières figures dirigeantes de la droite populiste en Europe, commence, à partir de la fin des années 1960, à imprimer sa marque sur le débat concernant la migration et la politique migratoire avec une initiative fédérale qui porte son nom, la presse allemande exhorte la Suisse à prendre garde

898 Sur la désépuration en Europe, voir Bergère Marc *et al.* (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Bruxelles et autres : Peter Lang, 2019.

899 Art David, *The Politics of the Nazi Past in Germany and Austria*, Cambridge : Cambridge University Press, 2006.

900 Skenderovic Damir, « Rechtspopulismus in Westeuropa nach 1945 : Die Schweiz als Vorläufer und Vorbild », *Revue transatlantique d'études suisses*, n° 4, 2014, pp. 43-59.

à l'ombre étendue du fascisme. Quand « l'initiative Schwarzenbach » est rejetée en 1970 par 54 % des suffrages, un résultat relativement serré, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* écrit qu'une partie de ses partisans s'étaient laissés guider par des « idées *Blut und Boden* » que « certains critiques qualifiaient, pas tout à fait à tort, de fascistoïdes[901] ». Le magazine *Der Spiegel* souligne également que Schwarzenbach s'est « souvenu de la tonalité *völkisch* de sa jeunesse » pour mobiliser la population contre « les étrangers »[902].

James Schwarzenbach et d'autres populistes de la droite suisse de la première heure s'efforcent certes de se démarquer politiquement et symboliquement du frontisme, et donc de s'adapter au consensus antifasciste d'après-guerre. Mais ils font aussi tout pour étouffer dans l'œuf les allusions et les références au passé frontiste. Schwarzenbach se défend ainsi par des moyens légaux contre l'accusation d'avoir participé au mouvement frontiste et d'avoir exprimé des sympathies pour le national-socialisme[903]. Il porte plainte contre plusieurs journalistes pour diffamation, puisque, comme l'écrivit son avocat Peter von Roten dans une plainte au civil contre le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Beobachter*, il était au-dessus de tout soupçon pour ce qui concerne l'« accusation de "sympathie pour les nazis" ou de "passé brun[904]" ». Dès 1948, alors que la vague d'épuration politique touche à sa fin en Suisse, Schwarzenbach avait déjà porté plainte contre un rédacteur du journal du PdA (Parti du travail) *Vorwärts*, qui l'avait accusé d'« adaptation au nazisme » sur la base, entre autres, d'un article paru en 1940 dans les *Basler Nachrichten*. Parmi les témoins qu'à l'époque il a fait citer à la barre pour confirmer son « attitude typiquement suisse » (*gut schweizerische Einstellung*), on trouve son directeur de thèse Oskar Vasella, professeur d'histoire suisse à l'Université de Fribourg. Schwarzenbach lui-même, lit-on dans le jugement, conteste avoir « défendu des idées qui constituent l'essence du national-socialisme », et souligne qu'il

[901] Van den Wyenbergh Wolfram, « Ein Warnschuss für die politische Verantwortlichen », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 10.06.1970, p. 8.

[902] « Frömdi Fötzel », *Der Spiegel*, n° 23, 1970.

[903] Buomberger Thomas, *Kampf gegen unerwünschte Fremde. Von James Schwarzenbach bis Christoph Blocher*, Zürich : Orell Füssli, 2004, pp. 104-106 ; Drews Isabel, *« Schweizer erwache! ». Der Rechtspopulist James Schwarzenbach (1967-1978)*, Frauenfeld et autres : Huber, 2005, pp. 43-55.

[904] SSA, fonds James Schwarzenbach, Ar 108.7.4 (Prozesse), « Brief von Peter von Roten an Strafgericht des Kanton Basel-Stadt vom 2. Dezember 1970 ».

a « toujours prôné une Suisse libérale et démocratique »[905]. Bien que Schwarzenbach ait rejeté de son vivant, dans le débat public et devant les tribunaux, l'idée qu'il avait été membre du Front national, ce fait a été confirmé plusieurs années après sa mort avec la publication de propos qu'il avait tenus en 1934 lors d'un interrogatoire de la police[906].

Mario Soldini, conseiller national du petit parti populiste de droite genevois Vigilance de 1975 à 1987, porte lui aussi plainte en 1975 contre un journaliste qui l'avait qualifié d'ancien membre de l'Union nationale. Comme le confirment plusieurs sources, Soldini fut membre, puis président des Jeunesses de l'Union nationale de 1937 à 1939[907]. Quand le procès a lieu, le *Journal de Genève* s'étonne de l'émotion causée par son passé frontiste, en demandant : « [q]uel homme de droite de cette génération, n'[avait] pas été attiré plus ou moins par l'Union nationale[908] ? ». Ainsi, dans les années 1970, outre Schwarzenbach et Soldini, Walter Jaeger, représentant de la Nationale Aktion, est le troisième frontiste à siéger au Conseil national sans qu'un large débat public ait eu lieu sur le rapport entre frontisme et populisme de droite[909]. Par le biais du refoulement actif du passé frontiste, et avec lui du souvenir du fascisme helvétique, les partis populistes de droite en Suisse et leur nationalisme radical ont échappé à la délégitimation politique qui était usuelle dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest.

Comme le montre l'historien Georg Kreis dans l'une des rares contributions sur le traitement du fascisme dans la Suisse de l'après-guerre, le déni face au passé frontiste se retrouve dans d'autres milieux[910]. Le cas d'Emil Staiger, professeur de littérature allemande à l'Université de

[905] SSA, fonds James Schwarzenbach, Ar 108.7.4 (Prozesse), « Urteil des Strafgerichts des Kanton Basel-Stadt vom 28. Juli 1948 in Sachen Dr. James Schwarzenbach Kläger, gegen Emil Arnold Angeklagter ».

[906] Buomberger, *Kampf gegen unerwünschte Fremde*, *op. cit.*, p. 100.

[907] Voir par exemple Béguin Jérôme, *L'extrême droite genevoise. Des origines à nos jours*, Yens sur Morges : Éditions Cabédita, 2007, p. 55 ; Roth Hansjörg, « Mario Soldini », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 01.02.2012 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/033586/2012-02-01].

[908] J.-S. E., « Au Tribunal de police. Procès en diffamation M. Soldini "Voix ouvrière" », *Journal de Genève*, 11 et 12.09.1976, p. 8 ; voir aussi BAR J1.217#1991/44 # 533*, Procès Soldini, Mario (« Vigilance ») contre Magnin, Armand (« Voix ouvrière »).

[909] Sur l'appartenance de Walter Jaeger au Front national, voir SSA, fonds Jürg Frischknecht, Ar 1025.10.4 « Prozess "braune Flecken" (Ehrverletzungsklage Nat. Aktion/Jürg Frischknecht), Rechtshilfeersuchen 253/87 », interrogatoire de Valentin Oehen, Lugano, 19.11.1987 ; voir aussi Frischknecht Jürg, *« Schweiz wir kommen ». Die neuen Fröntler und Rassisten*, Zürich : Limmat Verlag, 2e éd. 1991, p. 41.

[910] Kreis, « The denazification-movement in Switzerland after the Second World War », art. cité.

Zurich, actif en 1933-1934 dans le *Gau* de Zurich du Front national, qu'il quitte notamment pour des raisons de carrière académique, constitue un exemple de premier plan[911]. Au cours de ce qu'on a appelé la « querelle littéraire de Zurich » en 1966, des critiques se réfèrent certes à l'œuvre précoce de Staiger, *Dichtung und Nation* (Poésie et nation, 1934), pour lui reprocher une attitude compréhensive à l'égard de la politique culturelle nationale-socialiste, mais ne traitent pas son engagement au sein du Front national, que Staiger lui-même avait qualifié de « contrepoids curatif à l'esthétisme stérile[912] ».

Un cas remarquable de refoulement et de mutisme de l'histoire ultérieure du frontisme, mais aussi de camaraderie persistante entre anciens membres des fronts, se retrouve dans la biographie d'Hans Jenny. Membre jusqu'en 1938 du Front national, Jenny publie en 1942 et 1943 deux reportages dans lesquels il montre de la compréhension pour l'expansion allemande en Europe du Sud-Est. Après la guerre, Jenny fait fortune dans l'immobilier, se fait un nom en publiant des livres sur l'Afrique et fonde en 1968 la Stiftung für Abendländische Besinnung (Fondation pour l'esprit occidental, STAB), un cercle de réflexion de la Nouvelle droite suisse qui se concevait comme un contre-projet culturel et intellectuel au mouvement de 1968. La fondation dispose de moyens financiers considérables et décerne chaque année un prix littéraire fortement doté. Elle obtient ainsi un écho considérable dans le milieu culturel et intellectuel, en Suisse et au-delà[913]. Parallèlement à cet engagement, Jenny entretient d'étroites relations avec des camarades de sa période frontiste, dont les fascistes condamnés Hans Oehler, cadre du Front national, l'Untersturmführer SS Benno Heinrich Schaeppi et Wolfgang Wirz, cofondateur du Mouvement national de la Suisse[914]. Comme dans d'autres cas se pose la question de savoir si la compromission antérieure avec le fascisme organisé et la fraternisation durable avec des fascistes invétérés sont passées sous silence, ou si certains milieux politiques n'y voient tout simplement aucun problème.

911 Schütt Julian, *Germanistik und Politik. Schweizer Literaturwissenschaft in der Zeit des Nationalsozialismus*, Zürich : Chronos, 1996, pp. 57-71.

912 Lettre d'Emil Staiger à Emil Ermatinger, 15.07.1934, citée in *ibid.*, p. 64.

913 Skenderovic Damir, *The Radical Right in Switzerland. Continuity and Change, 1945-2000*, New York/Oxford : Berghahn Books, 2009, pp. 184-187.

914 Voir les correspondances détaillées in : AfZ, fonds Hans Jenny, *3. Korrespondenz 1933-1997*.

Conclusion

Le traitement historique et mémoriel du frontisme a été marqué par l'idée que le fascisme n'a pas seulement été un échec en Suisse, mais aussi un échec inévitable. L'intérêt rudimentaire de la recherche historique pour le fascisme suisse, le traitement politique très bref du mouvement frontiste, le refoulement, la dissimulation et le passage sous silence du passé frontiste sont l'expression de la conviction que le fascisme est étranger aux traditions politiques et culturelles de la Suisse, et contredit fondamentalement la conception tolérante et humanitaire que le pays a de lui-même. Dans cette perspective, le fascisme a, du point de vue politique, culturel et esthétique, quelque chose d'irrévocablement étranger, de non suisse. Il ne concerne donc qu'indirectement la Suisse et a été importé dans le pays via l'étranger. Le fascisme est un problème pour d'autres pays dont les structures démocratiques ne présentent pas la même historicité, la même force de résistance et la même solidité que la Suisse. La combinaison de l'immunisation et de l'externalisation est – comme en Grande-Bretagne, en Suède mais aussi en France – une origine de l'historiographie « exceptionnaliste » du fascisme suisse[915].

L'interprétation du fascisme comme non-expérience de l'entre-deux-guerres a aussi eu des conséquences importantes sur le traitement de l'extrémisme de droite en Suisse après 1945, pour le développement ultérieur du fascisme, en quelque sorte. Du point de vue des autorités et de la politique, du public et de la recherche, l'extrémisme de droite n'a ni importance ni signification. La marginalité, temporelle et sociale, est considérée comme une caractéristique de l'extrême droite post-1945, ce qui s'applique déjà pour les fronts. Jusqu'à notre époque, éphémérisation et marginalisation caractérisent la perception de l'extrémisme de droite en Suisse. On oublie ainsi que l'un des premiers textes du négationnisme international, une apologie historique centrale de l'extrême droite internationale après la Seconde Guerre mondiale, a été rédigée en 1949 par le néofasciste suisse Gaston-Armand Amaudruz ; que Maurice Bardèche, l'un des idéologues en chef de l'extrême droite

[915] Berggren Lena, « Swedish fascism : Why bother ? », *Journal of Contemporary History*, (37)3, 2002, pp. 395-417 ; Macklin Graham, « The evolving historiography of the extreme right in Britain », in Craig-Norton Jennifer *et al.* (dir.), *Migrant Britain. Histories and Historiographies. Essays in Honour of Colin Holmes*, Londres : Routledge, 2018, pp. 182-192 ; Mammone Andrea, « On the French historiographical " immunity " to fascism », *Dimesioni e problemi della ricerca storica*, n° 1, 2023, pp. 223-242.

européenne, n'a cessé de séjourner en Suisse en dépit de l'interdiction d'entrer dans le pays ; ou que François Genoud jouait comme financier et éditeur un rôle important dans le réseau d'extrême droite d'Europe de l'après-guerre. La Suisse a été ainsi une plaque tournante pour les activités de l'extrême droite qui tentait, de manière nostalgique, de construire une soi-disant « internationale fasciste ». Ce sont précisément les aspects transnationaux qui caractérisent l'histoire de l'extrême droite en Suisse, comme le montre l'exemple de l'Association des amis de Robert Brasillach (ARB), fondée en 1948 à Lausanne, qui réunissait des fascistes connus, des partisans de Vichy, des extrémistes de droite et des conservateurs[916].

Pour contrecarrer le refoulement et l'oubli, il faut de nouvelles impulsions de recherche, de nouvelles traces du souvenir. La recherche internationale ne cesse de souligner ces dernières années que le fascisme s'apparente moins à un anti-mouvement misant principalement sur les insatisfactions, les déceptions et les ressentiments, et utilisant les crises politiques, économiques et culturelles à ses fins qu'à une idéologie moderne et révolutionnaire. À travers ses idées ultranationalistes, il promet une purification et une renaissance de la communauté, et offre ainsi des interprétations et des visions orientées vers l'avenir. Le fascisme devient une expérience culturelle, une pratique sociale et un ordre producteur de savoir qui dépasse les formes et émergences politiques et structurelles qui ont jusqu'ici suscité l'intérêt de l'historiographie sur le fascisme suisse. La Suisse serait ainsi intégrée au climat intellectuel, culturel et social qui domine dans toute l'Europe pendant l'entre-deux-guerres, et ne serait pas toujours considérée comme un cas particulier, immunisé et insulaire, à l'époque du fascisme. On poserait aussi de cette manière de nouvelles traces mémorielles à la place de celles qui ont été effacées dans l'après-guerre, tout en mettant en lumière l'inscription de la Suisse, à l'époque comme aujourd'hui, dans les dynamiques européennes de l'extrémisme de droite.

916 Skenderovic, *The Radical Right in Switzerland*, *op. cit.*, pp. 275-329.

Andrea Martini[917]

Au prisme de l'édition

Le rôle de la Suisse romande dans la réactivation des idées d'extrême droite en Europe après 1945

15

Le 6 novembre 1946, soit environ un an et demi après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'hebdomadaire belge *Europe-Amériqu*e publie un article signé par l'écrivain français, Alfred Fabre-Luce (1899-1983), intitulé « Comprendre le fascisme »[918]. Un mois plus tard, le 15 décembre, ce même texte est repris dans les colonnes du périodique lausannois *Courrier du Continent*. Aucune traduction n'est alors nécessaire, dans la mesure où les deux revues s'adressent à une audience francophone. Ce cas illustre bien l'une des stratégies déployées pour franchir les frontières nationales : la reprise de textes par des revues idéologiquement proches. L'article de Fabre-Luce, diffusé dans les pages du C*ourrier du Continent*, permet ainsi d'assurer à l'auteur un lectorat francophone supplémentaire à celui d'*Europe-Amérique* qui,

917 Cette publication a bénéficié d'un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention Marie Skłodowska-Curie n° 101150204 (NEXTRIGHT).

918 *Europe-Amérique*, dont le premier numéro paraît le 14 décembre 1944 en se présentant comme une revue conservatrice et anticommuniste, au fil des mois, vient à « s'afficher de plus en plus nettement à l'extrême droite ». Cette radicalisation idéologique atteint un point tel que, dès le 26 août 1946, les autorités françaises décident d'en interdire l'importation sur le territoire national par le caractère jugé excessivement antifrançais des contenus publiés et par la nostalgie affichée envers la droite maurrassienne. Voir Lanneau Catherine, *« Europe-Amérique »/« Europe Magazine » : un hebdomadaire belge, organe de l'extrême droite française, 1945-1960 ?*, in Dard Olivier (dir.), *Supports et vecteurs des droites radicales au XXe siècle (Europe-Amériques)*, Berne : Peter Lang, 2012, p. 67.

en juillet 1946, distribue plus de 90 000 exemplaires, seulement en Belgique[919].

Un personnage à l'itinéraire biographique assez complexe, mais certainement un chantre des valeurs d'extrême droite, Alfred Fabre-Luce, qui, en 1946, a passé la majeure partie de son temps en Suisse[920], s'impose, précisément à ce moment-là, comme l'un des principaux points de référence de la réactivation de la production mémorielle de la droite. Ses écrits, parmi lesquels nous pouvons mentionner le volume *Double prison* publié dans sa première édition au Canada en 1945, nourrissent un véritable paradigme victimaire – qui deviendra, dans les décennies suivantes, un trait distinctif majeur de la rhétorique de l'extrême droite[921]. Ils mobilisent l'idée d'un double standard démocratique : une démocratie présentée comme tolérante uniquement envers ceux qui lui sont favorables. En même temps, Fabre-Luce développe des arguments explicitement antisémites[922]. L'article diffusé par *Europe-Amérique* et repris par le *Courrier du Continent* s'inscrit dans ce registre idéologique en soulignant les mérites du fascisme, indépendamment de ses actions criminelles. Le fait qu'un tel article ait été publié dans deux périodiques différents est en soi remarquable : c'est la preuve que, en dépit de la défaite militaire, l'extrême droite demeurait intellectuellement vivante et active, avant même de réapparaître sur le plan politique.

Cet exemple de la manière dont circulent les idées d'extrême droite, passant par la Suisse, ne représente pas un cas isolé. La figure même du négationniste Gaston-Armand Amaudruz (1920-2018), dont il sera question plus loin, constitue un autre exemple du rôle non négligeable joué par la Suisse – en particulier sa partie francophone – dans la relance de la diffusion des idées d'extrême droite. Ainsi, c'est précisément parce que le Code pénal suisse, contrairement à d'autres pays, ne prévoit pas de sanctions pour les personnes professant des opinions négationnistes et antisémites – la première loi en ce domaine n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1995[923] – que la place occupée par

919 Lanneau, *« Europe-Amérique »/« Europe Magazine », op. cit.*, p. 69.

920 Knegt Daniel, *Fascism, Liberalism and Europeanism in the Political Thought of Bertrand de Jouvenel and Alfred Fabre-Luce*, Amsterdam : Amsterdam University Press, 2017, pp. 174-179.

921 Limare Antoine, « Des "vaincus" en prison : imaginaire et discours de collaborateurs épurés à la Libération », *Histoire politique*, n° 52, 2024 [en ligne : https://doi.org/10.4000/11vu2].

922 Fabre-Luce Alfred, *Double prison*, Paris [s. é.], 1946 [1945] p. 148.

923 Cette loi fut, sans surprise, contestée par l'extrême droite, voir Skenderovic Damir, « L'entente en marge de la droite. Une alliance contre la norme pénale antiraciste au nom de la liberté d'expression », *Tangram*, n° 43, 2019, pp. 31-33.

Amaudruz au sein des milieux d'extrême droite est considérablement renforcée. Il suffit de suivre la circulation de ses écrits publiés dans des revues d'extrême droite françaises, comme *La sentinelle* (juin 1949), et italiennes, comme *Cantiere* (septembre 1950), pour constater que son influence s'étend rapidement au-delà des frontières helvétiques. L'activisme même de la revue très conservatrice *Courrier du Continent* confirme le rôle joué par la Suisse romande comme vecteur de la reprise des idées d'extrême droite[924]. Pourtant, la question de la circulation de ces dernières après 1945 reste encore largement sous-étudiée. Le présent chapitre ambitionne précisément de combler, au moins en partie, cette lacune. Dans la première partie, nous chercherons à inscrire ce phénomène dans le contexte européen de l'immédiat après-guerre ; la deuxième partie, cœur de notre analyse, approfondira les dynamiques spécifiques qui se jouent en Suisse romande ; enfin, dans la dernière partie[925], il nous semble essentiel de réfléchir aux continuités possibles entre l'extrême droite qui se structure dès les lendemains du conflit mondial et celle qui regagne en visibilité à partir des années 1980.

Réanimer sa propre cause politique, réécrire le passé : un phénomène européen

La résurgence de l'extrême droite touche de nombreux pays d'Europe occidentale. La réapparition rapide du Britannique Oswald Mosley (1896-1980) sur la scène publique, fondateur et figure de proue de la British Union of Fascists (BUF) pendant l'entre-deux-guerres, représente un cas emblématique[926]. Interné au printemps 1940 avec certains de ses acolytes, car suspecté d'appartenir à une « cinquième colonne », Mosley est libéré en 1943 en raison de problèmes de santé qui dissuadent les autorités britanniques de prolonger son internement[927]. Vers la fin de l'année 1945, il considère que le moment est venu de se relancer sur la scène politique. Une première opportunité se présente le 15 décembre lors d'une réunion avec ses sympathisants dans

924 Il s'agit surtout de la deuxième saison de vie du *Courrier du Continent*, inaugurée en 1951. En réalité, la revue était apparue pour la première fois en 1946, mais n'avait publié que quatre numéros.

925 Corduwener Pepijn, *The Problem of Democracy in Postwar Europe*, Routledge : New York, 2016.

926 Lunn Kenneth et Thurlow Richard C., *British Fascism : Essays on the Radical Right in Interwar Britain*, London : Croom Helm, 1980.

927 Mulhall Joe, *British Fascism after the Holocaust : From the Birth of Denial to the Notting Hill Riots 1939-1958*, London/New York : Routledge, 2021, pp. 26-44.

un hôtel de Londres. Six mois plus tard, en juin 1946, Mosley publie le pamphlet *My Answer*, un ouvrage dans lequel il se défend tout d'abord contre l'accusation d'avoir reçu des financements de la part du régime de Mussolini lorsqu'il était à la tête du BUF. Ensuite, après avoir attaqué les autorités démocratiques, il les accuse, leur imputant de le persécuter et de lui refuser la liberté d'exprimer ses convictions politiques[928]. En novembre de la même année, il lance le magazine *Mosley News Letter* et fonde, à la fin de l'année 1947, un nouveau parti, l'Union Movement (UM)[929].

En France, le réveil de l'extrême droite est moins frappant. Toutefois, à la mi-octobre 1946, la presse relate la dissolution, par le ministre de l'Intérieur, d'une « organisation de résistance pronazie [...] qui faisait même paraître un journal clandestin "Le Combattant européen" ». Ce fait témoigne du retour de l'extrême droite[930]. À cela s'ajoute la diffusion précoce des mémoires de ceux qui ont collaboré avec le régime de Vichy[931].

L'Italie représente sans doute le cas qui atteste de manière la plus évidente la résurgence de l'extrême droite. De nombreux exemples illustrent cela : le pays est d'abord le théâtre de nombreuses actions symboliques conduites par des formations clandestines ; un raid contre une station de radio à Rome se termine par la diffusion de l'hymne fasciste *Giovinezza* (*Jeunesse*) (30 avril-1er mai 1945) ; des bombes incendiaires sont lancées contre les bureaux de partis antifascistes dans plusieurs villes italiennes (fin 1945 et début 1946) ; les affiches du film *Roma città aperta* (1945) de Roberto Rossellini (1906-1977) devant le cinéma Odeon de Milan sont incendiées ; enfin, l'enlèvement du corps de Benito Mussolini, dans la nuit du 22-23 avril 1946[932]. Sans pour autant

928 Mosley Oswald, *My Answer*, Horley : Mosley Publications-The Invicta Press, 1946.

929 Macklin Graham, *Very Deeply Dyed in Black : Sir Oswald Mosley and the Resurrection of British Facism after 1945*, London : Tauris, 2007.

930 « Une organisation de résistance pronazie découverte à Paris », *Combat*, 16.10.1946, p. 1. Voir aussi « Le complot des hitlériens français », *L'Aurore*, 17.10.1946, p. 2. Sur l'extrême droite française dans l'immédiat après-guerre, voir Algazy Joseph, *La tentation néofasciste en France de 1944 à 1965*, Paris : Fayard, 1984.

931 Vimont Jean-Claude, *Les pamphlets d'épurés incarcérés après la Libération*, in Biard Michel (éd.), *Combattre, tolérer ou justifier ? Écrivains et journalistes face à la violence d'État (XVIe-XXe siècle)*, Mont-Saint-Aignan : Les Cahiers du GRHIS-Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2009, pp. 145-174.

932 Parlato Giuseppe, *Fascisti senza Mussolini : le origini del neofascismo in Italia, 1943-1948*, Bologna : il Mulino, 2006, pp. 156-169 ; Tonietto Nicola, *La genesi del neofascismo in Italia : dal periodo clandestino alle manifestazioni per Trieste italiana (1943-1953)*, Firenze : Le Monnier, 2019, pp. 75-137.

surestimer l'impact de ces actions, elles témoignent toutefois de la persistance de l'extrême droite en Italie qui débouche sur la création du Movimento sociale italiano, MSI (Mouvement social italien). Fondé en décembre 1946, ce parti, qui présente de fortes continuités avec le fascisme mussolinien, parvient à acquérir une certaine légitimité politique en acceptant, du moins formellement, de se conformer aux règles de la démocratie[933]. Son activisme politique s'accompagne d'un volet culturel. Tant les anciens militants du régime de Mussolini que les acteurs politiques de la République sociale italienne publient leurs mémoires, remplissant ainsi les librairies italiennes[934]. Parallèlement, l'extrême droite possède la capacité et les moyens économiques requis pour publier des périodiques, parmi lesquels les hebdomadaires *Rosso e nero* et *La rivolta ideale*[935].

Ce retour politique et culturel de l'extrême droite a été traité de manière variable par les gouvernements européens. En général, l'attention a plutôt été focalisée sur les formations communistes qui, dans le cadre de la guerre froide, étaient considérées comme une menace bien plus importante (voir le chapitre 16 de Bettina Blatter). Cependant, au fil des mois, plusieurs gouvernements ont essayé de se protéger en adoptant de nouvelles mesures législatives ou en recourant aux dispositifs déjà présents dans leurs codes pénaux. Ils ont donc supprimé les formations paramilitaires tout en reconnaissant comme légitimes les groupes qui se déclaraient prêts à accepter les règles de la démocratie. En France, par exemple, la IVe République recourt à une mesure déjà en vigueur pendant l'entre-deux-guerres : la loi du 10 janvier 1936, qui interdisait les groupes de combat et les milices privées[936]. L'Italie, en revanche, le 3 décembre 1947, adopte une loi (n° 1546) qui interdit la reconstitution du parti fasciste – tout en laissant, de manière assez surprenante, le MSI libre d'agir[937].

933 Ignazi Piero, *Il polo escluso : la fiamma che non si spegne*, Bologna : il Mulino, 2023 [1989].

934 Martini Andrea, *Fascismo immaginario : riscrivere il passato a destra*, Bari : Laterza, 2024.

935 Cassina Wolff Elisabetta, *L'inchiostro dei vinti : stampa e ideologia neofascista, 1945-1953*, Milano : Mursia, 2012 ; Pardini Giuseppe, *Fascisti in democrazia. Uomini, idee, giornali (1946-1958)*, Firenze : Le Lettere, 2008, p. 17.

936 Rambaud Romain, « La loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées (articles L. 212-1 du code de la sécurité intérieure) : l'arme de dissolution massive », *Revues des droits et libertés fondamentaux*, n° 20, 2015, revue en ligne.

937 Martini Andrea, « Fighting against "Apology of fascism" : Origins and contradictions of the Italian approach to militant democracy », *Journal of Modern European History*, (22)1, 2024, p. 109.

Par contre, plus délicate a été la question du degré de liberté d'expression et de la presse à accorder à ceux qui, au sein de l'extrême droite, défendaient des positions radicales et antidémocratiques. Fallait-il garantir une liberté totale ? Une telle liberté pouvait-elle aussi s'exprimer publiquement ou fallait-il intervenir lorsque certains livres ou articles de journaux contenaient des expressions apologétiques, par exemple du fascisme ? Il s'agissait d'une question complexe dans laquelle entraient aussi en jeu les différentes traditions et sensibilités historiques sur le sujet[938].

Des mesures ont été prises en Italie, notamment la condamnation pénale de ceux qui faisaient l'apologie du fascisme, suivies de la confiscation de certains numéros de journaux. Pourtant, ces dispositifs n'ont pas été appliqués de manière uniforme. En fait, on a l'impression d'une attitude plus tolérante envers le marché du livre que pour celui de la presse. La prolifération de mémoires complaisants, voire apologétiques envers le régime fasciste, telles que ceux d'Edoardo Susmel (1887-1948), *Mussolini e il suo tempo* (*Mussolini et son temps*), où le Duce est comparé à certaines des plus grandes figures de l'histoire italienne[939], en constitue un indice.

En France, en revanche, la liberté d'expression est encadrée par la loi du 29 juin 1881, et c'est précisément cette loi, en vertu des articles n° 23 et 24, modifiés par un amendement du 12 décembre 1893, qui finit par freiner la diffusion d'ouvrages comme *Nuremberg ou la Terre promise*[940] de Maurice Bardèche (1907-1998) – beau-frère de Robert Brasillach (1909-1945) et surtout personnalité parmi les plus importantes de l'extrême droite d'après-guerre[941]. Le livre, publié grâce à la maison d'édition fondée par Bardèche lui-même, Les Sept couleurs, posait les bases du négationnisme en critiquant l'action des Alliés engagés dans le Tribunal de Nuremberg. Selon Bardèche, les juges, dans ce contexte, avaient largement surestimé les crimes perpétrés dans les camps de concentration par les nazis[942]. La réponse du procureur général de la Cour d'appel de

938 Lacorne Denis, *The Limits of Tolerance*, New York : Columbia University Press, 2019, pp. 197-217.

939 Susmel Edoardo, *Mussolini e il suo tempo*, Milano : Garzanti, 1950. Voir Martini, *Fascismo immaginario*, *op. cit.*

940 Debono Emmanuel, *Le racisme dans le prétoire : antisémitisme, racisme et xénophobie devant la loi*, Paris : Presses universitaires de France, 2019, p. 20.

941 Barnes Ian, « A fascist Trojan horse : Maurice Bardèche, fascism and authoritarian socialism », *Patterns of Prejudice*, (37)2, 2003, pp. 177-194.

942 Igounet Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, Paris : Éditions du Seuil, 2000, p. 49.

Paris ne se fit pas attendre. Bardèche fut poursuivi et, au terme d'un long procès, condamné à un an de prison et au paiement de 50 000 francs pour apologie de meurtre. Seule une amnistie votée antérieurement lui permit de sortir de prison après deux semaines de détention[943].

De leur côté, les autorités belges choisissent d'interdire les écrits de l'après-guerre de Léon Degrelle (1906-1994), entre-temps condamné pour sa collaboration avec l'occupant allemand[944]. Fondateur du mouvement rexiste d'orientation fasciste dans l'entre-deux-guerres, Degrelle fut l'un des plus fervents défenseurs de la cause nazie au début du conflit, au point de s'engager comme volontaire dans la campagne militaire allemande en Russie. Réfugié dans l'Espagne franquiste après la chute du Troisième Reich, Degrelle ne manque pas de faire à nouveau entendre sa voix, devenant une figure de référence dans les milieux d'extrême droite après 1945[945]. Il s'exprime notamment à travers ses mémoires : *La campagne de Russie* et *La cohue de 1940*, tous deux publiés en 1949 et interdits par les autorités belges. Ces interdictions n'ont cependant pas empêché leur diffusion. Dans *La cohue de 1940*, où Degrelle critique son propre gouvernement de n'avoir rien fait pour répondre aux revendications de l'Allemagne, nous disposons de preuves documentaires. Le 26 avril 1950, le Service français des renseignements généraux, chargé, conformément aux demandes belges, d'empêcher la distribution de cet ouvrage, informe le ministère de l'Intérieur de l'arrivée à Paris d'au moins 400 exemplaires. Après en avoir confisqué la quasi-totalité, le Service admet quelques mois plus tard que l'ouvrage « interdit » reste toujours imprimé à Offenburg, une ville allemande située dans la zone d'occupation française, à quelques kilomètres de la frontière, dans la région de Strasbourg[946].

Si cet exemple illustre les difficultés de plusieurs pays à contenir la circulation des idées d'extrême droite, hostiles à la démocratie, il confirme aussi le fort investissement culturel et économique de ce milieu dans la lutte idéologique. Les extrémistes de droite ont en effet rapidement compris l'importance de faire circuler leurs idées (voir le

943 Debono, *Le racisme dans le prétoire*, *op. cit.*, pp. 149-164.

944 Conway Martin, *Collaboration in Belgium : Léon Degrelle and the Rexist Movement, 1940-1944*, New Haven : Yale University Press, 1993.

945 Voir Brüll Christoph, « Léon Degrelle comme référence des droites radicales allemandes après 1945 », in Dard Olivier (dir.), *Références et thèmes des droites radicales au XXe siècle (Europe-Amériques)*, Berne : Peter Lang, 2015, pp. 37-55.

946 Martini Andrea, « Travelling to see, reading to believe : Being fascists after the end of the Second World War », *Contemporary European History*, (33)3, 2024, pp. 1060-1077.

chapitre 1 de Giulia Albanese dans ce volume). Il ne s'agissait pas, en réalité, d'une pratique nouvelle au sein de l'extrême droite, car l'écriture et la lecture étaient depuis longtemps des pratiques essentielles pour affermir leur cause. Ils savaient aussi que leurs écrits pouvaient se diffuser de multiples façons : leur contenu pouvait être relayé verbalement lors de réunions politiques ou de rencontres informelles, et des extraits marquants pouvaient être repris dans des critiques succinctes publiées dans des périodiques, une stratégie permettant à un plus grand nombre de personnes d'accéder aux idées principales de l'auteur. Tout aussi efficaces pouvaient être l'impression et la distribution de passages entiers sur papier. Mais l'impact allait au-delà : la simple possession d'un livre, la possibilité de le feuilleter, voire de l'exposer sur les rayons de sa bibliothèque, avaient un effet sur l'individu et, potentiellement, sur la communauté à laquelle il appartenait[947].

Si l'univers de l'extrême droite d'après 1945 a pu renaître, c'est précisément grâce à un réseau transnational – en partie hérité des connexions préexistantes de l'entre-deux-guerres[948] – qui a permis la circulation de certains textes. Ceux-ci ont diffusé des idées et des réinterprétations du passé qui ont permis aux militants de se reconnaître comme membres d'une même « communauté émotionnelle »[949]. Dans ce processus de production et de diffusion de ces émotions, les historiens et historiennes ont identifié l'importance de certains pôles comme, par exemple, Madrid, et l'Espagne dans son ensemble[950], en sous-estimant d'autres, parmi lesquels la Suisse, et notamment la région romande.

947 Sur la pratique de la lecture, la bibliographie est particulièrement large. Nous nous contenterons ici de citer quelques ouvrages qui ont particulièrement inspiré la rédaction de cette contribution : Cavallo Guglielmo et Chartier Roger, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris : Éditions du Seuil, 1997 ; Bellingradt Daniel et Salman Jeroen, « Books and book history in motion : Materiality, sociality and spatiality », in Bellingradt Daniel *et al.* (dir.), *Books in Motion in Early Modern Europe : Beyond Production, Circulation and Consumption*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2017, pp. 1-11.

948 Bauerkämper Arnd et Rossolinski-Liebe Grzegorz (dir.), *Fascism without Borders : Transnational Connections and Cooperation between Movements and Regimes in Europe from 1918 to 1945*, New York : Berghahn Books, 2017.

949 Le concept de « communauté émotionnelle », selon Barbara Rosenwein, se réfère à un cercle de personnes « *who share the same or similar valuations of particular emotions, goals, and norms of emotional expression* ». Rosenwein Barbara H. et Cristiani Riccardo, *What Is the History of Emotions ?*, Cambridge : Polity Press, 2018, p. 4. Voir aussi Rosenwein Barbara H., « Worrying about emotions in history », *American Historical Review*, n° 107, 2002, pp. 821-845 [en ligne : https://doi.org/10.1086/ahr/107.3.821].

950 Del Hierro Pablo, « The neofascist network and Madrid, 1945-1953 : From city of refuge to transnational hub and centre of operations », *Contemporary European History*, (31)2, 2022, pp. 171-194.

La Suisse, bien plus qu'un « purgatoire discret »

Les recherches de Luc van Dongen ont clairement montré comment la Suisse, dans l'immédiat après-guerre, est devenue un refuge pour des nazis, fascistes et collaborateurs, souvent venus de France[951]. Le pays est un lieu idéal pour échapper aux procès et, dans la plupart des cas, aux condamnations. Cependant, ce serait une erreur de considérer la Confédération helvétique comme un simple lieu de refuge. Pour le renouveau de la cause fasciste, la Suisse a joué un rôle bien plus important, comme l'ont démontré les travaux de Damir Skenderovic[952].

Le pays a été, par exemple, le centre des activités déjà évoquées de Gaston-Armand Amaudruz (1920-2018). Celui-ci a en effet été actif dès l'immédiat après-guerre, en œuvrant à la constitution d'un réseau fasciste. Cependant, lorsqu'un accord semble trouvé pour la création d'une organisation transnationale – le Mouvement social européen, fondé à Malmö en mai 1951 –, Amaudruz se plaint que les points clés du programme ne mentionnent pas la question raciale. Il préfère alors créer une organisation parallèle avec l'activiste français René Binet (1913-1957), le Nouvel Ordre européen (NOE), fondé à Zurich le 28 septembre 1951[953].

Amaudruz est en outre l'auteur de l'ouvrage *Ubu Justicier au premier procès de Nuremberg*, destiné à devenir une référence majeure de la littérature négationniste. L'ouvrage, tiré à mille exemplaires, paraît en 1949 chez l'éditeur français Charles de Jonquières-Les Actes des Apôtres, qui est, lui aussi, un relais de la pensée fasciste, conservatrice et propétainiste. Cet éditeur publie, par exemple, l'ouvrage de Julien Clermont, pseudonyme sous lequel se cache Georges Hilaire (1900-1976), *L'homme qu'il fallait tuer. Pierre Laval* (1949), un récit apologétique de la carrière de Laval (1883-1945), ainsi que *Foudres et flèches* (1948) de l'écrivain philonazi Louis-Ferdinand Céline (1894-1961), rédigé durant son exil au Danemark.

La Suisse romande relance l'extrême droite d'une autre manière également. En tant que pays préservé des censures imposées dans les États voisins dans le domaine de l'édition, la Suisse constitue l'un des vecteurs les plus efficaces pour redonner vitalité aux idées d'extrême droite. C'est précisément autour de cette image d'un pays libre de

951 Dongen Luc van, *Un purgatoire très discret : la transition helvétique d'anciens nazis, fascistes et collaborateurs après 1945*, Paris : Perrin, 2008.

952 Skenderovic Damir, *The Radical Right in Switzerland : Continuity and Change, 1945-2000*, New York : Berghahn Books, 2009.

953 Lebourg Nicolas, *Les nazis ont-ils survécu ? Enquête sur les Internationales fascistes et les croisés de la race blanche*, Paris : Éditions du Seuil, 2019, p. 115, pp. 127-128.

contraintes qu'il convient de renverser la perspective historique habituelle. La Suisse, et plus particulièrement la Suisse romande, est souvent évoquée pour le rôle névralgique qu'elle a joué au moment de la guerre en s'engageant dans la publication et dans la circulation des textes d'auteurs résistants (dont la diffusion était interdite en France au moment de l'occupation allemande)[954]. Mais, dès la fin de la guerre, la Suisse romande, profitant des difficultés du marché français, a aussi été la terre d'élection d'éditeurs aux sympathies politiques les plus disparates, y compris d'extrême droite. Les recherches d'Alain Clavien ont surtout mis en lumière le cas des Éditions du Cheval ailé-La Diffusion du Livre[955], qui devint une référence pour l'extrême droite et, de manière générale, pour « ceux qui sont vaincus »[956].

Cette petite maison d'édition, créée officiellement le 14 juin 1944 avec le concours notamment de Jean Jardin, directeur de cabinet du chef du gouvernement Laval au printemps 1942[957], et du banquier François Genoud, était dirigée par le Suisse Constant Bourquin (1900-1974). Décrit par Clavien comme un « ancien militant d'extrême droite », collaborateur de la revue antisémite *Nouvelle revue romande*[958] dans l'entre-deux-guerres, Bourquin est un partisan de Pétain, dont il relaie les idées et les actions au sein d'une autre maison d'édition genevoise, les Éditions du Milieu du monde, qu'il quitte pour fonder le Cheval ailé[959].

La prospérité du Cheval ailé se développe progressivement. Les 27 et 28 mai 1944, le *Supplément littéraire* du *Journal de Genève* publie un communiqué de la toute jeune maison d'édition annonçant l'apparition de ses premiers « chefs-d'œuvre » pour la fin du mois de juin[960]. La promesse

954 Voir Roth Simon et Vallotton François, « L'édition en Suisse romande de 1920 à 1970 », in Francillon Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Carouge/Genève : Éditions Zoé, 2015 (1998), pp. 775-779. Les auteurs soulignent toutefois que la Suisse en même temps donnait voix à une littérature différente, plus proche de Vichy, un aspect qui, rétrospectivement, n'est souvent pas rappelé par les éditeurs suisses eux-mêmes.

955 Le logo était, en effet, un cheval ailé, dessiné par le peintre suisse Paul Monnier. Voir « Le Cheval ailé. Premier communiqué », *Supplément littéraire. Journal de Genève*, 27-28.05.1944, p. 4.

956 Mollier Jean-Yves, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, Paris : Fayard, 2008, p. 269.

957 Assouline Pierre, *Une éminence grise : Jean Jardin (1904-1976)*, Paris : Gallimard, 1986.

958 « Revues culturelles suisses », *Nouvelle revue romande* [en ligne : https://revuesculturelles.ch/fiches/revue/5/ ; consulté le 16.02.2025].

959 Clavien Alain, « Les intellectuels collaborateurs exilés en Suisse », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 67, 2002, p. 87, n. 28.

960 « Le Cheval ailé. Premier communiqué », *Supplément littéraire. Journal de Genève*, 27-28.05.1944, p. 4.

est tenue. Bourquin lance son premier classique, *La colline inspirée*[961] de Maurice Barrès (1862-1923) à la mi-juin, suivi d'autres romans, eux aussi publiés avec un soin particulier. Ce n'est que plus tard, et de manière progressive, que le catalogue s'est rempli d'auteurs fascistes et collaborationnistes, sans pour autant susciter la moindre inquiétude au sein de la presse suisse. Cette dernière salue plutôt la richesse des publications du Cheval ailé, en reconnaissant aussi la capacité de Bourquin à transformer ce qui semblait au départ être une aventure éditoriale éphémère en une réalité consolidée, malgré la concurrence française à laquelle l'édition romande faisait face[962]. Les intérêts nationaux ont pesé dans ces jugements précisément parce que le marché de l'édition en Suisse occidentale était en compétition avec celui de la France[963].

Les tirages de la maison d'édition franco-suisse sont seulement en apparence limités. Comme le souligne Jean-Yves Mollier : « grâce à des relais très bien organisés à Bruxelles et à Paris », leurs ouvrages ont pu circuler très largement, le chiffre des tirages, entre 10 000 et 50 000 exemplaires, « indique un taux de pénétration supérieur à celui des autres structures mises en place ces années-là »[964].

Il n'est donc pas surprenant que Georges Bonnet (1889-1973) choisisse de s'adresser à Bourquin pour la publication de ses mémoires. Ancien parlementaire du Parti radical, ministre des Travaux publics (1932-1933), ministre des Finances (1933-1934, 1937-1938) et ministre des Affaires étrangères au début de la Seconde Guerre mondiale, Bonnet, selon ses propres mots, a tenté en vain d'empêcher le conflit avec l'Allemagne sans toutefois juger opportun d'abandonner l'activité politique. Au contraire, il soutient Pétain, en confiant les pleins pouvoirs au Maréchal et en rejoignant le Conseil national (l'assemblée consultative conçue par le régime de Vichy). Installé en Suisse alors que la guerre n'est pas encore terminée, Bonnet juge indispensable de se défendre face aux accusations de collaboration avec l'occupant allemand qui pèsent sur lui. Grâce à son amitié avec Jardin, il a pu publier ses mémoires

961 « Le Cheval ailé. Communiqué n° 4 », *Gazette de Lausanne*, 17.06.1944, p. 2.

962 Sur le rôle joué par Bourquin dans le monde de l'édition de la Suisse romande, voir J. Nr., « Destinées de l'édition en Suisse française », *Gazette de Lausanne et journal suisse*, 27.05.1946, p. 1.

963 Vallotton François, *Les batailles du livre. L'édition romande, de son âge à l'ère numérique*, Lausanne : Savoir suisse, 2014, pp. 28-30. Bourquin, lui-même, s'engage pour que la Suisse continue à bénéficier de la situation d'après-guerre : voir son pamphlet *Défense de l'édition suisse de langue française*, Genève : A. Kundig, 1945.

964 Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XXe siècle*, *op. cit.*, p. 269.

aux Éditions du Cheval ailé. La première partie, *Défense de la paix : de Washington au Quai d'Orsay*, est parue en 1946, suivie deux ans plus tard de *Fin d'une Europe*. Dans ces ouvrages, Bonnet, après avoir affirmé qu'il laisserait de côté ses émotions pour exposer objectivement les faits à partir de documents, propose à ses lecteurs un ensemble d'arguments qui, élaborés parallèlement par d'autres personnalités politiques – comme le montrent les études sur les mémoires des collaborationnistes –, aboutissent à la constitution d'un véritable canon narratif[965]. Bonnet insiste par exemple sur son engagement civique et son patriotisme :

> … après la défaite, je n'ai jamais accepté aucune fonction, ni gouvernementale ni diplomatique. Pendant l'occupation, je suis resté dans la ville que je représentais comme député et qui se trouvait en zone non occupée par les Allemands. J'ai pu aider et sauver des Israélites, des francs-maçons, des communistes, des Résistants ; j'en ai reçu chez moi de nuit et de jour. […] Beaucoup m'ont exprimé par écrit leur reconnaissance…[966]

Il est difficile d'établir dans quelle mesure ces écrits ont contribué à la réhabilitation de Bonnet aux yeux de l'opinion publique, mais il est certain qu'au début des années 1950, il reprend une activité politique au sein des radicaux.

Parallèlement, la maison d'édition donne également la parole au philosophe Louis Rougier (1889-1982), un proche de Pétain et du régime de Vichy. Une proximité qu'il ne reniera jamais, mais que, bien au contraire, il revendiquera fièrement par la suite, comme en témoigne son appartenance au Comité de direction de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain, dès sa création en 1951. La synergie entre Rougier et les Éditions du Cheval ailé est forte, ce qui explique le nombre élevé des écrits du philosophe publiés par la maison d'édition. Le livre *La défaite des vainqueurs* de 1947 est parmi les plus importants. Le recueil des différents écrits – la première partie contient ceux de 1943-1944, la deuxième ceux de 1944-1945, les troisième et quatrième couvrent les années 1938-1939 – est enrichi d'une introduction et de deux chapitres

[965] Martini Andrea, « Defeated ? An analysis of fascist memoirist literature and its success », *Journal of Modern Italian Studies*, n° 25, 2020, pp. 295-317 [en ligne : https://doi.org/10.1080/1354571X.2020.1750795].

[966] Bonnet Georges, *Défense de la paix : fin d'une Europe* (vol. 2), Genève : Éditions du Cheval ailé, 1948, pp. 15-16.

conclusifs, rédigés au lendemain du conflit, dans lesquels l'auteur s'en prend violemment aux vainqueurs. L'une des cibles de Rougier est la supposée hypocrisie de la démocratie :

> M. Winston Churchill avait combattu pour sauver la dignité humaine, la responsabilité individuelle, le règne de la loi, le self-government des peuples, le *free trade* ; et, partout, les garanties constitutionnelles étaient suspendues, les libertés embastillées, les élections truquées, la presse dirigée[967].

Ces thèses simplificatrices constituent, comme déjà suggéré dans l'introduction, l'un des noyaux centraux de la rhétorique de l'extrême droite – et d'une galaxie conservatrice bien plus large et hétérogène – selon laquelle la démocratie prétend se fonder sur la liberté d'expression tout en la refusant aux adversaires. En outre, Rougier affirme que la Libération a été marquée par des injustices profondes et une épuration violente et indiscriminée à l'encontre des collaborationnistes :

> Mais, la légende dorée du gaullisme injurie l'histoire et introduit dans la communauté française des discriminations intolérables, un véritable régime de castes : caste des traîtres ou censés tels, fusillés, condamnés aux travaux forcés ou à la réclusion ; caste des indignes, privés de leurs droits civils et politiques ; caste des inéligibles ; caste des destitués par les Comités d'épuration ; caste des purs, les « résistants », qui seuls jouissent de la plénitude de leurs droits civils et politiques[968].

Ce faisant, Rougier alimente une légende noire – largement diffusée dans les milieux d'extrême droite européenne mais susceptible d'influencer des secteurs plus larges de l'opinion publique – centrée sur des images de crimes attribués aux partisans dans l'immédiat après-guerre. Pourtant, l'historiographie, tout en reconnaissant certains épisodes de justice sommaire, a largement mis en lumière la capacité des gouvernements, et surtout des forces partisanes, à orienter cette transition dans le respect de la légalité, en soulignant que les résultats obtenus en ce sens étaient loin d'être acquis d'avance[969].

967 Rougier Louis, *La défaite des vainqueurs*, Bruxelles : Éditions du Cheval ailé, 1947, p. 12.
968 Rougier, *La défaite des vainqueurs*, *op. cit.*, pp. 23-24.
969 Bergère Marc, Campion Jonas, Droit Emmanuel, Rigoll Dominik, Vincent Marie-Bénédicte (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Bruxelles : Peter Lang, 2019.

Les Éditions du Cheval ailé parviennent aussi à publier, avec un tirage de 50 000 exemplaires, l'ouvrage posthume d'une figure majeure de l'extrême droite, Pierre Laval. Il s'agit de *Laval parle*, paru en 1947, qui est un volume de mémoires du collaborationniste, contenant plusieurs documents inédits, préfacé par sa fille Josée Laval de Chambrun (1911-1992). L'œuvre est, sans surprise, apologétique. Lire quelques questions rhétoriques posées en ouverture suffit pour s'en rendre compte :

> Qui vous a le mieux protégés avant la défaite ? Qui a mis plus de talent et de générosité à défendre les petits et les humbles, si ce n'est l'avocat des anarchistes et des syndicats ? Qui, plus tard, réalisa la réforme sociale la plus importante de notre temps, celle des Assurances sociales ? Qui accepta toujours de braver l'impopularité et les risques du pouvoir lorsque les autres se dérobaient [970] ?

En 1948, une traduction française de *Ma vie avec Benito*, qui peut être interprétée à la fois comme l'autobiographie de Rachele Guidi, la veuve de Mussolini, et à la fois comme un portrait biographique du dictateur italien, voit également le jour. Si la publication des mémoires de Laval a été une opération importante d'un point de vue culturel et politique, l'obtention de la traduction française de la biographie de l'épouse de Mussolini l'est encore plus, compte tenu de la visibilité obtenue par ce texte au-delà des frontières de la Suisse. L'important quotidien français *Le Figaro*, en effet, en acquiert les droits directement auprès de la maison d'édition suisse pour commencer à diffuser l'autobiographie à partir du mois de novembre de cette même année[971].

Enfin, il est important de mentionner une « opération » plus discrète – en raison de la réaction du gouvernement belge –, mais dont l'impact n'est pas négligeable, du moins dans les milieux de l'extrême droite : la publication, déjà évoquée, des mémoires de Léon Degrelle, *La campagne de Russie.*

[970] Laval Pierre, *Laval parle, notes et mémoires rédigés à Fresnes, d'août à octobre 1945. Préface de sa fille, Mme Josée Laval de Chambrun*, Paris : Éditions du Cheval ailé, 1948, p. 10. Le lieu de publication – Paris – désigne le centre de gravité franco-suisse de la maison d'édition, qui, cependant, change systématiquement le lieu d'impression (dans le cas de l'ouvrage précédemment cité, c'est la Belgique).

[971] Les Archives nationales – France, Sous-direction Documentation (Direction de la Documentation française), box 20080095/72. Preuve supplémentaire de l'importance de cette publication : il suffit de rappeler qu'en Italie, le livre est lancé la même année par Mondadori, la maison d'édition probablement la plus structurée et la plus influente du pays. Voir Decleva Enrico, *Arnoldo Mondadori*, Torino : Utet, p. 389.

Grâce à une maison d'édition et à une personnalité de premier plan de l'extrême droite, on voit bien comment la Suisse romande participe également au processus de réécriture du passé, orchestré par le camp fasciste et par celui, plus large, anticommuniste et conservateur.

La revue *Courrier du Continent* y a également pris part. Nous avons déjà mentionné que, dès sa première saison – la plus éphémère, destinée à ne durer qu'un semestre, de juillet à décembre 1946 –, la revue se fait vecteur d'idées d'extrême droite, en donnant notamment la parole à Fabre-Luce. En outre, durant cette même période, la revue, alors dirigée par le journaliste conservateur et thuriféraire de Mussolini, Paul Gentizon (1885-1955), publie le premier extrait de *Ubu justicier* d'Amaudruz, avec le titre « Le procès de Nuremberg »[972] et diffuse aussi le texte de Rougier, *Bilan du gaullisme*. Dans ce cas, le philosophe s'en prend violemment au gaullisme et dénonce ses prétendues contradictions. Ce pamphlet revêt une importance symbolique particulière, dans la mesure où sa publication semble, selon l'auteur, interdite en France. Pour contourner cette interdiction, Rougier transmet le texte à la revue lausannoise, qui le publie, tout en en confiant une copie à la maison d'édition du Cheval ailé. Cette dernière le diffuse à son tour, quasiment en même temps que le *Courrier du Continent*, avec un tirage de 7050 exemplaires, en l'insérant dans un volume plus large de Rougier lui-même : *Mission secrète à Londres. Les accords Pétain-Churchill*.

À partir de 1952, lorsque la revue se restructure, la ligne éditoriale du *Courrier du Continent* devient encore plus radicale en se faisant le porte-voix assidu de toutes les évolutions internes à l'extrême droite au niveau européen[973]. La revue devient ainsi un point de référence pour cette communauté – du moins francophone –, mais son analyse mériterait un traitement à part entière.

Une valise pleine

On aurait sans doute tort de surestimer la portée de cette circulation d'idées. Cependant, il faut souligner que, pour la communauté

[972] Amaudruz Gaston-Armand, « Le procès de Nuremberg », *Courrier du Continent*, octobre 1946, pp. 31-46.

[973] La revue ne manque pas de références : par exemple, à l'évolution des partis d'extrême droite dans d'autres pays européens, tels que l'Italie. Voir : « La position idéologique du Movimento sociale italiano », *Courrier du Continent*, juin 1953, p. 1 ; « La situation politique italienne après les résultats des élections du 7 juin et l'affirmation politique du MSI », *Courrier du Continent*, août 1953, p. 1.

émotionnelle de l'extrême droite, cette circulation d'idées visait à forger un vocabulaire de mots-clés communs, ainsi que des images du passé récent – la période de collaboration avec les Allemands – et du présent – l'épuration et la répression des groupes fascistes –, dans lesquelles tous les membres de cette communauté pouvaient se reconnaître. Plutôt que nourrir un débat public, qui pourtant ne pouvait qu'en être influencé, les livres et les articles qui circulaient étaient donc destinés à alimenter cette minorité vaincue par la guerre, afin qu'elle ne perçût pas la défaite comme quelque chose d'irréversible.

Les limites de cette production étaient nombreuses : le tirage de chaque livre, pas toujours considérable, le prix certainement peu accessible, la diffusion modeste, et bien sûr l'obstacle linguistique (ces textes n'étant que rarement traduits dans d'autres langues que celles de leur version d'origine). Malgré ces considérations, nous pensons que la valeur performative de ces volumes reste intacte. L'affaire concernant le jeune militant du MSI, Fausto Gianfranceschi (1928-2012), le 16 août 1949 l'illustre bien.

De retour d'un voyage au Royaume-Uni, Gianfranceschi est arrêté par une unité de la Special Branch de la police métropolitaine de Londres. Lorsqu'on l'interroge sur son séjour en Grande-Bretagne, le jeune homme déclare avoir visité plusieurs campus universitaires et avoir effectué une excursion dans la capitale anglaise pour visiter le siège de l'Union Movement, le nouveau parti de Mosley. La police s'intéresse alors au contenu de sa valise, laquelle, une fois ouverte, révèle une abondance de matériel de propagande. On y trouve des cartes de visite de Mosley lui-même, des adresses d'autres fascistes à contacter à l'avenir, ainsi que de petits souvenirs (parmi lesquels des objets matériels, importants pour la réactivation de la communauté fasciste et qui mériteraient une analyse à part). On y découvre surtout des affiches, des livres et des brochures politiques. Gianfranceschi possédait notamment douze exemplaires de *Germany : Key to Europe*, un long article de Mosley publié à l'origine dans son *Bulletin* et distribué ensuite séparément. Dans cet article, il critique les mesures prises par les Alliés pour démanteler et affaiblir l'Allemagne. Le nombre même d'exemplaires mérite réflexion : Gianfranceschi ne s'est pas contenté de prendre une seule copie pour lui, il avait l'intention d'en distribuer à certains camarades de son parti et, on peut l'imaginer, d'en résumer oralement le contenu à d'autres.

Dans cette même valise se trouve également *Portrait of a Leader*, ouvrage écrit par Arthur Kenneth Chesterton (1899-1973), une autre personnalité d'extrême droite de l'époque, paru pour la première fois en 1937 et remis en circulation après la guerre, qui exalte la figure de Mosley. On y repère aussi *The Coming Corporate State* de Raven Thomson (1899-1955), dans une édition de 1947 (succédant à celle de 1935). Appelé à justifier le contenu de sa valise, le jeune homme se montre à nouveau sincère, reconnaissant son intérêt pour le fascisme, bien qu'il ait probablement omis la dimension politique, au sens large du terme, de ce bagage : donner un nouvel élan à cette cause[974].

Après avoir examiné la fonction immédiate de cette production écrite, il est tout aussi important de s'interroger sur son impact à moyen et long termes. Parmi les textes analysés dans cette contribution et liés directement ou indirectement au pôle suisse, combien ont-ils accompagné le « long voyage du fascisme » qui a marqué dans le temps cette idéologie politique[975] ? À notre avis, les références littéraires ont considérablement évolué, en raison du changement générationnel. Inévitablement, les nouvelles générations des droites ont ressenti le besoin de reconfigurer un canon narratif, comme en témoigne la centralité qu'ont pris, au moins dans l'extrême droite italienne, les écrits de J. R. R. Tolkien (1892-1973), un auteur clairement non (voire anti) fasciste, mais dont les textes ont été relus à travers les valeurs et le vocabulaire de la droite entre les années 1970 et 1980[976].

Cela ne signifie cependant pas une rupture nette avec le passé. Il n'est donc pas étonnant que des figures de second plan, des collaborationnistes aux parcours biographiques plus complexes, aient progressivement été effacées de la mémoire de l'extrême droite, tandis que la notoriété de personnages comme Léon Degrelle perdure. Cela est d'abord confirmé par le nombre de volumes de Degrelle toujours en circulation sur le marché français, ainsi que par la réédition de son récit sur la campagne de Russie par les éditions Art et Histoire d'Europe en 1987. Cela est aussi confirmé par la traduction et la diffusion de ses textes dans d'autres pays comme l'Italie, où des éditeurs tels que AR

974 Martini Andrea, « Travelling to see, reading to believe », art. cité, pp. 1069-1070.

975 Albanese Matteo, *Neofascism in Europe (1945-1989) : A Long Cultural Journey*, London : Routledge, 2023.

976 Hof Tobias, « " Of hobbits and tigers ". Right-wing extremism and terrorism in Italy since the mid-1970s », in Dafinger Johannes et Florin Moritz (dir.), *A Transnational History of Right-Wing Terrorism. Political Violence and the Far Right in Eastern and Western Europe since 1990*, London : Routledge, 2022, pp. 174-196.

de Franco Freda (1941-), protagoniste de la vague terroriste qui a marqué le néofascisme italien à la fin des années 1960, la modeste maison d'édition Sentinella d'Italia de Monfalcone et, avant elle, la plus prestigieuse Volpe (maison d'édition dirigée par Giovanni Volpe, fils de Gioacchino, intellectuel d'abord nationaliste puis fasciste), ont traduit plusieurs de ses textes.

Que reste-t-il finalement de la pensée d'Amaudruz ? Beaucoup, à notre avis. Le fasciste suisse a été l'un des premiers à soutenir Freda après son inculpation pour le massacre de Piazza Fontana (l'attentat terroriste du 12 décembre 1969 à Milan), dans lequel il était effectivement impliqué[977]. En outre, il a continué à écrire, notamment au Canada, en s'appuyant sur le centre « d'études » qu'il a fondé : l'Institut des sciences psychosomatiques, biologiques et raciales. Il a ainsi pu accomplir ce que Mosley et de nombreux autres fascistes de la génération précédente avaient entrepris avant lui : livrer un récit des « souffrances infligées » par la démocratie. Alors que les fascistes de l'entre-deux-guerres ont pu raconter les expériences d'internement et d'emprisonnement qu'ils avaient subies, nourrissant ainsi le paradigme victimaire caractéristique du front fasciste, Amaudruz, dans des années plus récentes, a ravivé ce récit en partageant son expérience de prisonnier, à la suite d'un procès pour négationnisme, dans le livre *Réflexions d'un détenu* (Lausanne, 2003). Il est d'ailleurs significatif que ses mémoires aient également été traduits en italien en 2023, même si c'est par l'intermédiaire d'un dispositif d'autoédition. Cela témoigne d'un parcours marqué par la discontinuité, mais aussi d'un canon narratif qui s'est sédimenté au fil du temps, un registre dans lequel puisent les représentants les plus influents de l'extrême droite ainsi que ceux qui aspirent à le devenir, et auquel la Suisse a contribué non seulement en tant que terre d'accueil, mais aussi comme lieu où ces idées ont été forgées et diffusées.

977 Picco Pauline, « Franco G. Freda : idéologue, éditeur, activiste », in Dard Olivier (dir.), *Doctrinaires, vulgarisateurs et passeurs des droites radicales au XXe siècle (Europe-Amériques)*, Berne : Peter Lang, p 155.

Bettina Blatter[978]

16 Karl Hackhofer, un anticommuniste au passé frontiste

Un petit ouvrage au design discret a été publié en 1942 aux éditions neuchâteloises La Baconnière, portant le titre marquant *La Suisse forge son destin*[979]. En quelque 340 pages, neuf hommes exposent leurs idées sur l'économie politique « afin de donner forme nouvelle à notre vie helvétique[980]. » L'idée de communauté professionnelle était alors au cœur de l'actualité : dans les conflits sociaux, les partenaires de négociation n'étaient pas censés être des syndicats indépendants, mais des commissions de travailleurs internes à l'entreprise, intégrées à sa hiérarchie[981]. Trois personnalités figurent parmi les coauteurs de ce recueil : Émile Giroud, vice-président de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, Charles-Frédéric Ducommun, ex-secrétaire [adjoint] de l'Union syndicale suisse, et Karl Hackhofer, un jeune homme politique conservateur. Dans les années 1930, Hackhofer était élu au Grand Conseil bâlois pour le Parti conservateur populaire, nommé conseiller d'État du canton de Zurich pour le Parti chrétien-social de 1947 à 1967 et conseiller national du Parti démocrate-chrétien (PDC) de

978 Traduit de l'allemand par Yves Minssart.

979 Spoerri Theophil *et al.*, *La Suisse forge son destin*, Neuchâtel : La Baconnière, 1942.

980 Mottu Philipp, « Présentation », in Spoerri *et al.*, *La Suisse forge son destin*, *op. cit.*, pp. 9-10.

981 Voir Gruner Erich, « Arbeitsplatz und Arbeitsmarkt als Kampfplätze im Ringen zwischen Unternehmern und Gewerkschaften », in Balthasar Andreas, Gruner Erich, Hirter Hans (dir.), *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz, 1880-1914*, Zürich : Chronos Verlag, 1988, p. 1343.

1951 à 1971[982]. Sa proximité avec les valeurs chrétiennes se retrouve également dans ses argumentaires des années 1950, notamment à travers son engagement contre le droit de vote et d'éligibilité des femmes.

Ce chapitre examine les continuités idéologiques entre ces trois acteurs, au sein d'un environnement corporatiste, dans les années 1930 et au début des années 1940, avant leur réapparition dans des cercles anticommunistes au cours des années 1960. Avec un parcours politique passant d'un engagement corporatiste à un activisme anticommuniste conservateur, Karl Hackhofer constitue un point d'observation privilégié. La comparaison des trajectoires des syndicalistes Émile Giroud et Charles-Frédéric Ducommun, actifs dans des milieux proches dans les années 1930 et 1940 avant d'emprunter des voies différentes après la guerre, permet de saisir les formes prises par l'anticommunisme dans l'après-Seconde Guerre mondiale. Ces parallèles montrent comment des acteurs conservateurs, grâce à la grande flexibilité du discours anticommuniste, ont trouvé un écho dans de nouveaux contextes politiques, tout en faisant émerger des arguments appelés à circuler dans d'autres espaces de débat. L'étude de cas présentée ici révèle quelles lignes de continuité ont été transmises à partir d'un milieu philofasciste et corporatiste lors de l'après-guerre et comment ces personnes ont pu progressivement étendre leur réseau et leur influence au sein des milieux conservateurs, mais aussi quels thèmes – dans le cadre de la guerre froide – étaient perméables aux anciennes idées corporatistes et fascistes. Ces discours s'organisent autour d'une vision normative de la société suisse, dans laquelle la famille, les rôles de genre et l'armée sont érigés en « piliers de la vie bourgeoise » à défendre. La remise en question de ces valeurs a ainsi été assimilée à une remise en cause de la Suisse en tant que nation. Cette conception spécifique de la Suisse s'inscrit dans une continuité allant de la période fasciste à l'après-guerre.

Idées corporatistes dans la Ligue du Gothard

Fondée durant l'été 1940, la Ligue du Gothard regroupe des personnes aux opinions fort diverses, qui débattent de la nécessité d'une

[982] Hungerbühler Hugo, « Karl Hackhofer », *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 28.04.2006 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006358/2006-04-28/].

démocratie autoritaire et d'une économie corporative[983]. Le milieu frontiste genevois est représenté par l'Union nationale, mais on y trouve aussi des mouvements anticommunistes et des groupements corporatistes comme la Ligue vaudoise. Les liens avec les fronts suisses alémaniques sont également nombreux[984]. Hackhofer, Giroud et Ducommun ont eux aussi fréquenté la Ligue vaudoise. Le point commun entre ces trois acteurs réside dans leur intérêt pour la communauté professionnelle corporatiste, qui constitue le ciment essentiel de la Ligue du Gothard, pourtant si hétérogène par ailleurs. Ducommun et Giroud souhaitaient des syndicats forts et engagés et voyaient dans les structures corporatistes un moyen de contenir l'influence des idées marxistes parmi les travailleurs. Hackhofer s'intéressait à la communauté professionnelle pour d'autres raisons. Après une brève évocation de son parcours, les deux approches seront présentées.

Né en 1904, Karl Hackhofer a étudié les sciences politiques et économiques à Saint-Gall et obtenu son doctorat à l'Université de Berne[985]. Au début des années 1930, il commence à écrire et s'engage activement dans les débats de son temps. Cet engagement est indissociable du milieu philofasciste où il évoluait.

Premièrement, Hackhofer est employé à l'Office fédéral de la statistique. Son supérieur, Jacob Lorenz, a fondé en 1933 la revue *Das Aufgebot*, dans laquelle il plaidait en faveur d'une révision totale de la Constitution fédérale[986]. Lorenz est en outre professeur de sociologie et d'économie à l'Université de Fribourg à partir de 1935 – l'un des trois

983 Gasser Christian, *Der Gotthard-Bund. Eine schweizerische Widerstandsbewegung*, Bern : P. Haupt, 1984, pp. 49-55 ; Perdrisat Michel, *Le directoire de la Ligue du Gothard, 1940-1945. Entre résistance et rénovation*, Neuchâtel : Alphil, 2011, p. 94 ; Werner Christian, *Für Wirtschaft und Vaterland. Erneuerungsbewegungen und bürgerliche Interessengruppen in der Deutschschweiz 1928–1947*, Zürich : Chronos Verlag, 2000, p. 284 ; Jost Hans-Ulrich, *Die reaktionäre Avantgarde. Die Geburt der neuen Rechten in der Schweiz um 1900*, Zürich : Chronos Verlag, 1992.

984 Perdrisat, *Le directoire de la Ligue du Gothard*, *op. cit.*, p. 47, 86 ; Mattioli Aram (dir.), *Intellektuelle von rechts. Ideologie und Politik in der Schweiz 1918-1939,* Zürich : Orell Füssli, 1995 ; Ruffieux Roland, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande : 1891-1949*, Fribourg : Éditions universitaires, 1969, pp. 176-180, 182-197, 471-472 ; Butikofer Roland, *Le refus de la modernité. La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*, Lausanne : Payot, 1996, p. 364 ; Werner, *Für Wirtschaft und Vaterland*, *op. cit.*, pp. 198-207 ; 261.

985 Hungerbühler, « Karl Hackhofer », art. cité.

986 Bürgi Markus, « Jacob Lorenz », *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 01.02.2008 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/023019/2008-02-01/] ; Haymoz Nicolas, « "Das Aufgebot" von Jacob Lorenz – für eine geistige Mobilmachung : zur Schweiz der 1930erund 1940er Jahre im Konntext der "Erneuerung" und der "Erneuerungsbewegungen" », *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, 94, 2000, pp. 117-136.

cantons ayant approuvé en 1935, par référendum, la révision totale de la Constitution fédérale[987]. En 1934, les frontistes, aux côtés des jeunes conservateurs, du mouvement Aufgebot de Lorenz et d'autres associations fascistes, anticommunistes et antisémites, déposent une initiative en vue de la révision totale de la Constitution fédérale. Selon eux, le système capitaliste en vigueur doit être remplacé par un ordre économique corporatif, fondé sur l'union des employeurs et des employés, au sein d'un État corporatiste autoritaire dirigé par un « *leader* »[988]. Influencé par son environnement professionnel et désireux de promouvoir ses idées, Hackhofer entre alors en politique : en 1932, il devient conseiller d'État du Parti catholique conservateur à Bâle[989].

Deuxièmement, Hackhofer est, à partir de 1931, secrétaire à plein temps de la Société des étudiants suisses (SES), proche des fronts[990]. À la SES, il fait la connaissance de son président central, Martin Rosenberg, qui écrit pour la *Neue Ordnung* – le bulletin d'information des jeunes conservateurs suisses – et pour le journal catholique conservateur *Vaterland*, avant de devenir, en 1941, secrétaire général du Parti conservateur-chrétien social de Suisse[991]. En tant que secrétaire, Hackhofer est également en contact avec des frontistes avérés, comme le chef de groupe local du Front national à Saint-Gall. Paradoxalement, Hackhofer note dans sa correspondance que la SES ne peut tolérer que ses membres « se lancent dans les fronts et les alliances », mais il précise aussi que la SES est prête à « se battre côte à côte avec les fronts, là où il peut les reconnaître comme alliés, dans son combat bientôt centenaire contre le libéralisme »[992].

Marqué par les idées frontistes, Hackhofer commence à écrire au début des années 1930. Il consacre de nombreux articles et publications à la communauté professionnelle. L'un de ces textes figure dans

[987] L'initiative a cependant été rejetée à l'échelle fédérale. Ruffieux, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 170. Voir aussi Haymoz, « "Das Aufgebot" von Jacob Lorenz – für eine geistige Mobilmachung », art. cité, p. 117.

[988] Ruffieux, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande*, *op. cit.*

[989] Hungerbühler, « Karl Hackhofer », art. cité.

[990] Arnold Peter, « Zwischen Stagnation, Dynamik und Erosion 1920-1970 », in Altermatt Urs (dir.). *« Den Riesenkampf mit dieser Zeit zu wagen… ». Schweizerischer Studentenverein 1841-1991*, Luzern : Maihof Druck und Buchverlag, 1993, p. 185.

[991] Rosenberg Martin, « Vom Programm zur Tat – der Wille der Jungen », *Neue Ordnung. Zeitspiegel für christliche Politik : Konservative Halbmonatsschrift*, 1933/36 ; Weber Quirin, *Korporatismus statt Sozialismus. Die Idee der berufsständischen Ordnung im schweizerischen Katholizismus während der Zwischenkriegszeit*, Freiburg : Universitätsverlag, 1989, p. 155.

[992] AfZ, Nachlass Mario-Karrer, /6 Nationale Front 1933, Brief Hackhofer an Karrer, 26.06.1933.

la bibliographie d'un cours sur la prise de parole en public dispensé par le Front national de 1935[993]. Hackhofer espère que l'ordre corporatif mette fin à la société « libérale individualiste »[994]. Le « siècle individualiste » écoulé aurait privé la Suisse de sa cohésion communautaire – la communauté professionnelle aiderait dès lors à la « construction » d'un ordre social, économique et politique[995].

Hackhofer justifie la nécessité d'un nouvel ordre social par la crainte d'une dérive vers un « État total ». Il voyait l'ordre corporatif comme un moyen de « s'opposer à un socialisme d'État et à un capitalisme d'État centralisateur toujours plus dangereux[996]. » Grâce à l'ordre corporatif, employeurs et employé·es pourraient régler les éventuels conflits sociaux sans intervention de l'État. Il milite également en faveur de la création de caisses de compensation professionnelle destinées aux suppléments de salaire, ainsi que pour la mise en place d'organismes d'orientation professionnelle, de services de l'emploi, d'assurances sociales, tous structurés sur des bases corporatives[997]. Dans les années 1930, les employeurs avaient en effet misé sur la création d'institutions de prévoyance, comme les régimes de retraite ou de caisses d'assurance maladie d'entreprise, pour renforcer les liens entre le personnel et l'entreprise. Dans cette perspective, la mise en place de dispositifs sociaux d'entreprise devait permettre d'anticiper l'introduction d'assurances sociales publiques et de limiter l'influence syndicale. L'objectif était d'éviter les grèves ouvrières et de substituer à la lutte des classes une « collaboration des classes »[998]. Afin d'instaurer l'ordre professionnel en Suisse, Hackhofer plaide en faveur d'une révision totale de la Constitution fédérale et s'accorde avec les fronts à l'origine de cette initiative. Il considérait le canton de Fribourg, avec sa

993 AfZ, Nachlass Mario-Karrer, /9 Nationale Front 1935, Einladung Landes-Rednerkurs, 29.5.1935.

994 Hackhofer Karl, *Berufsständischer Aufbau. Das Arbeitsverhältnis in der berufsständischen Ordnung*, Bern : P. Voirol, 1935, p. 130.

995 Hackhofer Karl, *Berufsgemeinschaft : ihr Zweck, ihre Form, ihre Verwirklichung*, Bern : Verlag A. Francke, 1941, p. 46.

996 Hackhofer, *Berufsständischer Aufbau*, *op. cit.*, p. 210.

997 *Ibid.*, p. 13, 34.

998 Studer Brigitte, « Ökonomien der sozialen Sicherheit », in Halbeisen Patrick *et al.* (dir.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Basel : Schwabe Verlag, 2012, pp. 939-940. Maspoli Philippe, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Lausanne : Université de Lausanne, 1993 (histoire et société contemporaines, 14), p. 7. Voir Kriesi Hanspeter, « Einleitung », in Farago Peter et Kriesi Hanspeter (dir.), *Wirtschaftsverbände in der Schweiz. Organisation und Aktivitäten von Wirtschaftsverbänden in vier Sektoren der Industrie*, Grüsch : Rüegger Verlag, 1986, pp. 4-11.

loi cantonale sur l'organisation corporative, comme un modèle en vue d'un remodelage du paysage politique à l'échelle nationale[999]. En 1934, le Grand Conseil du canton de Fribourg adopte une loi sur la création de corporations, mais dont l'entrée en vigueur est empêchée par l'opposition des radicaux et des socialistes[1000].

Le fait que les milieux corporatistes aient parfois été idéologiquement proches des milieux catholiques conservateurs se traduit notamment par leur engagement en matière de politique familiale. En contrepartie du projet de loi fédérale sur l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS) de 1931, perçu comme étatiste du point de vue de l'assurance vieillesse, des initiatives sont lancées, en particulier en Romandie, en faveur de la prévoyance sociale d'entreprise par le biais du corporatisme, tandis que les catholiques conservateurs défendent une législation visant à protéger la famille. Alors que pour les milieux corporatistes, la limitation de l'influence de l'État est primordiale, la protection de la famille en tant qu'« unité fondamentale » de l'État et de la société est au cœur du programme social des catholiques[1001]. Dans les années 1930, la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC) insuffle en outre des idées corporatistes dans les projets de réorganisation professionnelle. En 1934, la CSC dépose un « projet de loi fédérale sur l'organisation de l'économie » et entend régler les relations de travail par le biais de communautés professionnelles, mais aussi permettre l'organisation autonome des assurances sociales. Ces interventions se rejoignent dans un anticommunisme affirmé, le regroupement en corporations étant présenté comme un moyen de dépasser la lutte des classes[1002]. Le point culminant de ces évolutions est l'accord de paix de 1937 entre l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM), d'une part, et la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), l'Association suisse des salariés évangéliques (ASSE) et la Fédération chrétienne des ouvriers sur

999 Hackhofer, *Berufsständischer Aufbau*, *op. cit.*, pp. 196, 202-206.

1000 « Freiburg (Kanton) », *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 09.03.2023 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/007379/2023-03-09/].

1001 Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 89, 121. Voir Zenhäusern Martin, « Die Schweizerische Konservative Volkspartei in den 1940er Jahren », in Altermatt Urs (dir.), *Schweizer Katholizismus im Umbruch 1945-1990*, Freiburg : Universitätsverlag, 1993, p. 150.

1002 Fluder Robert *et al.*, *Gewerkschaften und Angestelltenverbände in der schweizerischen Privatwirtschaft. Entstehung, Mitgliedschaft, Organisation und Politik seit 1940*, Zürich : Seismo Verlag, 1991, p. 85.

métaux de la Suisse (FCOM), d'autre part. Cet accord prévoit que les conflits entre travailleurs et employeurs seront résolus par la négociation et que grèves et fermetures provisoires d'entreprises seront évitées[1003]. S'il s'engage dans diverses associations professionnelles au cours des années 1950, Hackhofer ne s'éloigne pas des idées corporatistes et demeure, dans une large mesure, idéologiquement proche des syndicats chrétiens.

Cependant, l'exclusion de l'État des discussions économiques et sociales n'est pas leur seul point important pour Hackhofer. Il voit dans la communauté professionnelle un moyen de résoudre la lutte des classes[1004]. Il estime qu'en intégrant le travailleur dans une communauté professionnelle celui-ci perdrait tout « intérêt pour la lutte en faveur du pouvoir politique de sa classe, laquelle n'est plus directement nécessaire à la défense de ses intérêts[1005]. » La convention collective de travail représente pour Hackhofer une possibilité de neutraliser la lutte des classes dans le mouvement ouvrier et de gagner les syndicats à l'ordre professionnel[1006]. À cet égard, l'un de ses arguments s'avère particulièrement instructif : si les travailleur·ses se sentaient comme « des êtres humains à part entière » au sein de la relation de travail, ils renonceraient d'emblée à la « loi du plus fort propre à la lutte des classes[1007] ».

Un moyen de conjurer la lutte des classes ?

Hackhofer n'est pas le seul à prôner cette démarche préventive en lien avec les conflits sociaux professionnels. Les syndicalistes déjà mentionnés, Émile Giroud et Charles-Frédéric Ducommun, partagent des avis semblables au sein de la Ligue du Gothard. Dès 1934, Giroud est vice-président du SMUV – le syndicat qui négocie la « paix du travail » avec l'ASM en 1937[1008]. Les conflits sociaux entre employeurs et employé·es ne devraient pas se régler par des grèves ou des fermetures

[1003] Degen Bernard, « Arbeit und Kapital », in Halbeisen Patrick, Müller Margrit, Veyrassat Béatrice (dir.), *Wirtschaftsgeschichte in der Schweiz im 20. Jahrhundert*, *op. cit.*, p. 898.

[1004] Hackhofer Karl, « La communauté professionnelle », in Spoerri *et al.*, *La Suisse forge son destin*, *op. cit.*, pp. 86-87.

[1005] Hackhofer, *Berufsständischer Aufbau*, *op. cit.*, p. 71.

[1006] *Ibid.*, p. 94.

[1007] Hackhofer, *Berufsgemeinschaft*, *op. cit.*, p. 8.

[1008] Werner, *Für Wirtschaft und Vaterland*, *op. cit.*, p. 44. Voir Stettler Peter, « Émile Giroud », *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 19.10.2006 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006324/2006-12-19/].

provisoires, mais par la négociation. Giroud est donc d'une part un défenseur de cette paix du travail, mais il plaide d'autre part pour des relations professionnelles égalitaires. Il milite en faveur des communautés professionnelles, de la participation à la direction de l'entreprise et d'une répartition plus équitable des bénéfices[1009]. Giroud estime que les travailleur·ses, dans l'espoir d'une participation aux décisions et aux bénéfices au sein de l'entreprise, rejetteront la perspective d'une étatisation socialiste de l'économie, mais que « si cet espoir est déçu, ils tourneront de plus en plus leurs regards vers l'Est où s'élabore une sorte de démocratie économique qui, vue de loin, répond à leurs secrètes aspirations[1010]. » Les allusions à « l'Est », où se développe[rait] une « forme économique démocratique », servaient en effet d'épée de Damoclès. Les revendications de participation des travailleur·ses s'en trouvaient ainsi renforcées, l'économie communiste étant évoquée comme une alternative possible, mais jugée indésirable.

Docteur ès sciences politiques, Charles-Frédéric Ducommun a également été membre de la Ligue du Gothard. Devenu secrétaire adjoint de l'Union syndicale suisse à partir de 1937, puis employé de l'Office de la guerre économique dès 1943, il voit dans la communauté d'entreprise un cadre permettant de socialiser l'individu et de l'intégrer progressivement à la communauté nationale[1011]. Cela rendrait les travailleurs moins « perméables » à « certaines doctrines », parmi lesquelles Ducommun range l'enseignement marxiste : « C'est dans la mesure où un grand but commun fait défaut à la communauté nationale que l'ouvrier devient sensible à l'appel d'autres conquérants. C'est à la faveur de cette carence que le marxisme [...] a déferlé sur l'Occident[1012] ». Ce raisonnement s'inscrit dans un cadre idéologique plus large, étroitement lié à la défense spirituelle du pays. L'intégration du travailleur à la communauté nationale par le travail y est pensée comme un moyen de renforcer la cohésion nationale et de prémunir la société contre les divisions sociales. Dans cette perspective, la société corporative et familiale est présentée comme conforme à un « idéal helvétique » d'une communauté unie, supposée amortir les conflits sociaux. À la fin des

[1009] Giroud Émile, « Le point de vue des salariés », in *Études suisses, Cahier II*, 1948, p. 68, 84.
[1010] *Ibid.*, p. 73.
[1011] Ducommun Charles-Frédéric, « Les données du problème ouvrier », in Spoerri *et al.*, *La Suisse forge son destin*, *op. cit.*, p. 58 ; Steffen Gerber Therese, « Charles Frédéric Ducommun », *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 16.04.2004 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/031831/2004-04-16/].
[1012] Ducommun, « Les données du problème ouvrier », art. cité, pp. 73-74.

années 1930, la promotion de la défense spirituelle du pays contribue ainsi à transformer la résolution de la lutte des classes – et la « collaboration de classe » qui devait en découler au sein des entreprises – en une véritable « tâche nationale »[1013].

L'approche de Ducommun et Giroud visant à « satisfaire préventivement » les travailleur·ses et à les intégrer à la communauté nationale est devenue un thème central des Rencontres suisses, une organisation anticommuniste active en Suisse romande à partir de 1946. Les idées de communauté professionnelle ont ainsi prospéré, jusqu'aux premières années de l'après-guerre, sous l'égide notamment de Ducommun et Giroud. Les Rencontres suisses ont pour objectif de renforcer le partenariat social en tant que « rempart préventif » contre l'idéologie communiste et d'intervenir de manière préventive dans les conflits du travail[1014].

Malgré l'accord de paix de 1937, il n'est pas exclu que des conflits persistent au sein des entreprises[1015]. L'entreprise reste alors un point central sur lequel il convient de se pencher, surtout au sein d'un nouvel ordre mondial polarisant d'après 1945.

Dans ces nouvelles circonstances, les Rencontres suisses ont également dû évoluer. Cette organisation, dans laquelle Giroud et Ducommun ont commencé à s'engager peu après la Seconde Guerre mondiale, a repris le postulat de la communauté professionnelle en 1948 avant d'y renoncer définitivement. Le contexte de l'après-guerre rendait en effet plus difficile un plaidoyer ouvert et non critique en faveur des institutions corporatistes. Les conflits sociaux et les conditions de travail sont néanmoins restés des sujets majeurs des Rencontres suisses, qu'elles continuèrent à investir tout au long des années 1950 et 1960.

La focalisation sur le traité de paix et la survalorisation de cet accord comme garant de l'« unité nationale » traduisent ce rejet de la lutte des classes. La ligne suivie par les Rencontres suisses se fonde sur l'intégration des travailleur·ses au sein d'une relation d'égalité entre employeurs et syndicats en tant que parties constitutives de la paix sociale et nationale, « au-delà des classes ».

[1013] Fasel Andreas, *Fabrikgesellschaft. Rationalisierung, Sozialpolitik und Wohnungsbau in der Schweizer Maschinenindustrie, 1937-1967*, Zürich : Chronos Verlag, 2021, p. 25.

[1014] Girardin Manuel, « Promouvoir la paix sociale et intégrer les partenaires économiques et sociaux : les Rencontres suisses dans le contexte de l'après-guerre en Suisse romande 1945-1962 », mémoire de master en histoire sous la direction de François Vallotton, Université de Lausanne, 2009. Voir aussi l'ouvrage de Bettina Blatter sur l'anticommunisme en Suisse (1945-1990), à paraître chez Chronos Verlag en 2026.

[1015] Fasel, *Fabrikgesellschaft*, *op. cit.*, p. 189.

Alors que pour des acteurs comme Ducommun ou Giroud, la paix du travail devenait un concept « maintenant le système en place » et que les grèves étaient disqualifiées comme des délits moraux considérés comme « étrangers à la Suisse », Hackhofer aborda des sujets bien plus variés dans les années 1950 et 1960. De moins en moins actif à la fin des années 1940, il met notamment un terme à toute activité de publication. Il devient, en 1942, secrétaire central de la Fédération suisse des commerçants de chaussures et, à partir de 1947, est élu comme député au Grand conseil zurichois pour le Parti chrétien-social[1016].

Au cœur du milieu anticommuniste lors des années 1950 et 1960

En 1951, Hackhofer est élu conseiller national pour le Parti démocrate-chrétien de Zurich. À partir de 1953, il devient membre de l'Union suisse des arts et métiers qu'il préside de 1968 à 1973[1017]. Il développe alors un discours critique contre l'obligation d'assurance pour les accidents du travail et non professionnels et met en garde contre les conséquences des « règlements étatiques »[1018].

Parallèlement, il intègre comme membre actif une association anticommuniste au sein du comité de patronage : le Comité suisse d'action civique (CSAC). Le comité directeur y est composé d'une quarantaine d'hommes – principalement des journalistes, des avocats et des entrepreneurs. Outre de nombreux industriels, on trouve également le conseiller fédéral Paul Chaudet dans ce comité[1019]. Fondé en 1948 par Marc-Edmond Chantre, le CSAC s'appuie sur des réseaux nés dans les années 1920 dans le but de combattre la propagande communiste en Suisse[1020]. Chantre était actif dans les années 1930 au sein d'organisations corporatistes et fascistes[1021]. Le CSAC informe ses membres grâce à un bulletin des « actions totalitaires » et des

1016 Hungerbühler Hugo, « Karl Hackhofer », art. cité.

1017 *Ibid*.

1018 Hackhofer Karl, *Im Dienst des Mittelstandes. Für Erhaltung und Festigung des Gewerbes und der freien Berufe*, Bern : Generalsekretariat der Schweizerischen Konservativen Partei, 1951, p. 7, 12.

1019 ACV, Fonds Marc-Edmond Chantre, PP286/2, Liste des membres, 1956.

1020 Sansonnens Julien, *Le Comité suisse d'action civique. Contribution à une histoire de la répression anticommuniste en Suisse*, Vevey : Éditions de l'Aire, 2012, pp. 33-34. Voir Buclin Hadrien, *Les intellectuels de gauche. Critique et consensus dans la Suisse d'après-guerre (1945-1968)*, Lausanne : Antipodes, 2019, p. 86, 501.

1021 Sansonnens, *Le Comité suisse d'action civique*, *op. cit.*, p. 32.

« intentions antidémocratiques » visant la Suisse. Dès 1950, le bulletin atteint une diffusion de 15 000 exemplaires en Suisse romande et de 14 000 en Suisse alémanique[1022]. Le CSAC est financé par ses membres ainsi que par des organisations économiques, telles que la Société pour la promotion de l'économie suisse (Wirtschaftsförderung). Le CSAC bénéficie en outre du soutien financier d'entreprises, notamment de fabricants de montres tels qu'Omega et Longines – lesquels s'intéressent aux « listes noires » des travailleur·ses communistes présumé·es que Chantre avait établies[1023].

Déjà restreint à la fin des années 1930, le réseau perd de son influence et réduit son activité à partir du milieu des années 1940, avant d'être réactivé et reconstruit au début des années 1950 dans d'autres circonstances. Les acteurs peuvent ainsi s'appuyer sur des relations existantes et passer facilement de la défense de thèmes corporatistes, voire fascistes, à la défense de positions anticommunistes. Ce glissement idéologique des anciens acteurs fascistes vers des positions anticommunistes, à la fin des années 1940, correspond à une adaptation pragmatique, mais aussi à une volonté de réintégration politique.

En insistant sur leur engagement contre l'idéologie communiste et le Parti du travail (communiste), ils réactivent les réseaux existants et consolident leurs positions dans le nouveau contexte politique. Nous aborderons plus loin les thèmes ayant permis à Hackhofer d'y parvenir dans les années 1950 et 1960.

L'antiétatisme et le droit de vote et d'éligibilité des femmes

Sur le plan politique, Hackhofer adopte une ligne conservatrice, comme le révèlent deux exemples. L'engagement de Hackhofer lors de campagnes de votation montre l'émergence d'un nouveau contexte au cours de la guerre froide : les conflits sociaux du travail n'occupant plus le devant de la scène comme dans les années 1930, le modèle d'interprétation anticommuniste s'est diffusé plus largement. L'accent a également été placé sur la lutte en faveur de valeurs conservatrices, traditionnelles et bourgeoises de droite. Les voix progressistes, critiques et politiquement de gauche ont été diffamées et discréditées sous le prétexte d'être « non suisses ».

[1022] *Ibid.*, p. 33.
[1023] *Ibid.*, pp. 9, 40-43, 66.

D'une part, Hackhofer s'oppose dans les années 1950 et 1960 à l'instauration du droit de vote et d'éligibilité des femmes. Il s'inscrit ainsi dans une attitude largement répandue au sein du milieu anticommuniste, hostile à la participation politique des femmes. Lorsque le Parti du Travail se prononce, en 1958, au niveau cantonal et fédéral, en faveur d'une assurance maternité et du suffrage féminin, cette prise de position offre aux organisations anticommunistes une occasion bienvenue : elles peuvent alors discréditer le droit de vote des femmes en le présentant comme une revendication communiste et le rejeter sous le prétexte de protéger la Suisse contre une prétendue infiltration communiste[1024]. Dès 1953, Hackhofer mobilise lui aussi ce registre anticommuniste lorsqu'il se déclare opposé au suffrage féminin dans la revue mensuelle de l'Association des étudiants suisses[1025].

Ce sont surtout les socialistes qui sont partisans du droit de vote des femmes, car pour eux, l'égalité et la parité absolues de tous les individus constituent une condition préalable à la « formation des classes et des masses »[1026]. Hackhofer oppose une conception traditionnelle et conservatrice de la famille à une « politique familiale communiste » et assimile l'engagement politique des femmes à la dissolution des structures familiales traditionnelles[1027]. Pour Hackhofer, la figure d'une femme émancipée et politiquement engagée renvoie à l'URSS. Il s'appuie à cet égard sur l'encyclique Divini Redemptoris, publiée en 1937 par le pape Pie XI, dans laquelle l'idéologie communiste est dénoncée pour ses prétentions émancipatrices, accusées d'éloigner la femme de « la vie domestique et du soin donné à ses enfants ». L'égalité entre les sexes mènerait à une « érosion de la communauté familiale »[1028].

D'ailleurs, d'après lui, les conséquences de l'égalité juridique des femmes ont été démontrées avec « la brutalité la plus extrême » par les démocraties populaires de l'Est. Il fait ici référence à la publication « Le monde d'une femme en Russie » de la journaliste américaine Jane

[1024] Voegeli Yvonne, « Frauenstimmrecht », traduit par Monique Baud-Wartmann, *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 13.12.2024 [en ligne : https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010380/2024-12-13/]. Voir l'attitude du Service suisse d'information vis-à-vis du droit de vote des femmes : AfZ, IB SAD-Archiv/936 Arbeitstagung in Dübendorf, 03./04.07.1954, Vortrag « Die neue Taktik des Kommunismus und die Frau ».

[1025] Zentralbibliothek Zürich (ZB), Nachlass Karl Hackhofer, Dossiers zu Sachfragen, 52.2. Frauenstimmrecht, *Civitas*, 10(8), 1953, « Droit politique de vote des femmes en Suisse ? ».

[1026] *Ibid.*, p. 3.

[1027] *Ibid.*, pp. 6-7.

[1028] *Ibid.*, p. 3 et 4.

S. McIlvaine évoquant, de retour d'un voyage en URSS, le travail des femmes sur les chantiers[1029].

Alors que les deux syndicalistes, Charles-Frédéric Ducommun et Émile Giroud, ont abandonné le postulat de la corporation professionnelle dans le cadre de leur engagement aux Rencontres suisses anticommunistes dès la fin des années 1940, cela reste un continuum chez Hackhofer, qui est manifeste dans son argumentation contre le droit de vote et d'éligibilité des femmes. Il craint une ingérence excessive de l'État ; pour lui, c'est

> la même mentalité qui pousse constamment le citoyen à en appeler à l'aide de l'État, [...] cet héritage pesant de l'ère individualiste précédente et qui continue d'associer l'État totalitaire à une menace fatale, même pour notre Suisse[1030].

Qu'une femme active dans le monde économique souhaite également le façonner politiquement est compréhensible, mais cela ne doit pas être réglementé par l'État. À ses yeux, il s'agirait de « réduire l'interventionnisme d'État dans la formation de la vie professionnelle et économique [...][1031] ». Selon le principe de subsidiarité, les femmes pourraient agir dans des « sphères d'action subordonnées », par exemple dans l'enseignement ou l'aide sociale, ce qui ne nécessiterait pas leur droit de vote[1032]. En réalité, dans les années 1950, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à siéger dans des commissions extra-parlementaires, ce qui limitait leur participation à des questions concrètes relevant d'un « domaine d'action traditionnellement féminin »[1033]. Cette configuration constituait un compromis préventif destiné à contenir – voire à désamorcer – les revendications en faveur du droit de vote et d'éligibilité des femmes.

L'antiétatisme de Hackhofer apparaît ainsi comme un trait de continuité. Il n'a pas encore abandonné ses conceptions corporatistes. Cependant, ses déclarations vont aussi dans le sens de la politique

[1029] *Ibid.*, p. 4.
[1030] *Ibid.*, p. 5.
[1031] ZB, Nachlass Karl Hackhofer, 52.2. Frauenstimmrecht, Entwurf Artikel, p. 8.
[1032] ZB, Nachlass Karl Hackhofer, 52.2. Frauenstimmrecht, *Civitas* Nr. 10 (8) 1953, « Droit politique de vote des femmes en Suisse ? », p. 5.
[1033] Broda May B., Joris Elisabeth, Müller Regina, « Die alte und die neue Frauenbewegung », in König Mario *et al.* (dir.), *Dynamisierung und Umbau. Die Schweiz in den 60er und 70er Jahren*, Zürich : Chronos Verlag, 1998, p. 205.

familiale et économique du Parti catholique-conservateur auquel il appartient. Le parti s'est en effet engagé – avec son initiative populaire « Protection de la famille », déposée en 1942 – en faveur d'un modèle de société influencé par la doctrine sociale de l'Église et s'appuyant sur des rôles sociaux distincts pour les femmes et les hommes[1034]. En 1953, Hackhofer affirme que la femme ne peut pas s'immiscer dans la vie professionnelle et économique par le biais de l'État, mais « par le biais de ces institutions, porteuses de l'auto-organisation économique et appelées à l'être de façon croissante : les organisations des employeurs et des employés, les associations professionnelles et économiques[1035] ». Il ajoute que les femmes peuvent déjà participer en tant que membres à part entière aux syndicats ou aux associations professionnelles, par exemple dans l'Union féminine suisse des arts et métiers[1036]. Partant du constat tout personnel d'une participation limitée des femmes aux affaires professionnelles et économiques, il y voit la preuve d'un manque de volonté de leur part d'y exercer une influence effective. Ainsi, tant que cette volonté ne s'exprimera pas activement, elle ne pourra être considérée comme un argument de poids en faveur du droit de vote des femmes[1037].

Comme précédemment, il craint que l'engagement politique des femmes ne renforce la logique individualiste, qu'il a déjà critiquée dans les années 1930, car nuisible à la vie sociale humaine : « Quiconque rejette fondamentalement le principe sociétal de l'individualisme, en tout cas le catholique, ne peut pas reconnaître la thèse de l'égalité entre les hommes et les femmes en tant que telle[1038]. » Concernant la question du genre, Hackhofer s'identifie fortement à la position du parti catholique conservateur qui – jusqu'à la suite du concile Vatican II – s'en tient à la transposition des principes chrétiens en politique[1039]. Cet article de Hackhofer dans la revue de l'Association des étudiants suisses a suscité des réactions mitigées. Si un membre de l'association

[1034] Voir Leimgruber Stephan, « Die ethisch-religiöse Erziehung in der katholischen Sondergesellschaft », in Altermatt Urs (dir.), *Schweizer Katholizismus im Umbruch 1945-1990*, Freiburg : Universitätsverlag, 1993, pp. 27-28 ; Maspoli, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 121.

[1035] ZB, Nachlass Hackhofer, Dossiers zu Sachfragen, *Civitas*, 10 (8), 1953, « Droit politique de vote des femmes en Suisse ? », p. 8.

[1036] *Ibid.*

[1037] *Ibid.*

[1038] *Ibid.*, pp 4-5.

[1039] Rohner Markus, « Der Weg zur Schweizer Christdemokratie 1960-1971 », in Altermatt Urs (dir.), *Schweizer Katholizismus im Umbruch 1945-1990*, *op. cit.*, p. 190.

l'a félicité[1040], dans le journal tessinois *Libera Stampa*, en revanche, l'usage presque trop franc par Hackhofer de soi-disant « arguments catholiques » a été critiqué[1041].

Bien que l'introduction du droit de vote des femmes ait été rejetée par plusieurs cantons dans les années 1950, les deux chambres du Conseil fédéral ont décidé en 1958 de soumettre à nouveau la demande à l'électorat masculin en 1959. Avant la votation, Hackhofer présidait le comité de travail du Comité d'action suisse contre le suffrage féminin, mobilisé contre le projet constitutionnel d'introduction du droit de vote des femmes au niveau fédéral[1042]. En 1966, Hackhofer participe également à un comité d'action cantonal contre le suffrage féminin lors de la votation zurichoise du 20 novembre[1043]. Il comptait sur un rejet cantonal suffisamment massif pour que la question soit « mise en suspens un certain temps »[1044]. Malgré son rejet en 1966 à Zurich, le droit de vote et d'éligibilité cantonal pour les femmes a été finalement nettement approuvé en 1970[1045].

L'armée suspectée de « trahison de la patrie »

Outre son engagement en faveur des rôles de genre traditionnels, Hackhofer était également actif dans un domaine souvent instrumentalisé par les organisations anticommunistes : les initiatives « critiques de l'armée », dont les « initiatives antinucléaires » au cours des années 1960. La première initiative proposait d'interdire la fabrication, l'importation, le transit, le stockage et l'utilisation d'armes nucléaires

[1040] ZB, Nachlass Hackhofer 52.2. Frauenstimmrecht, Brief 16.08.1953, E.G. an Hackhofer.

[1041] ZB, Nachlass Hackhofer 52.2. Frauenstimmrecht, « Il signor Hackhofer ed il diritto di voto alle donne », *Libera Stampa*, 10.07.1953.

[1042] Voir Furter Daniel A. « "Die umgekehrten Suffragetten". Die Gegnerinnen des Frauenstimmrechts in der Schweiz von 1958-1971 », mémoire de licence, Université de Berne, 2003, pp. 97-98.

[1043] « Ein kantonales Aktionskomitee gegen das Frauenstimmrecht », *Neue Zürcher Nachrichten*, 10.10.1966, p. 11.

[1044] « Dreiviertelmehrheit der Zürcher Christlichsozialen für das kantonale Frauenstimmrecht », *Neue Zürcher Nachrichten*, 31.10.1966, p. 23.

[1045] Abstimmungsresultate Kanton Zürich, Verfassungsgesetz über die Abänderung von Art. 16 der Staatsverfassung (Einführung des Frauenstimm- und -wahlrechts), Abstimmung vom 20.11.1966 [en ligne : https://www.web.statistik.zh.ch/cms_abstimmungsarchiv/index.php?vorlageid=1522 ; consulté le 12.09.2024]. Abstimmungsresultate Kanton Zürich, Verfassungsgesetz über die Änderung von Artikel 16 der Staatsverfassung (Einführung des Frauenstimm- und -wahlrechts), Abstimmung vom 15.11.1970 [en ligne : https://www.web.statistik.zh.ch/cms_abstimmungsarchiv/index.php?vorlageid=1567 ; consulté le 12.09.2024].

en Suisse[1046]. Une deuxième initiative prévoyait que la population suisse se prononce sur la question de l'armement nucléaire. Le peuple a rejeté les deux initiatives[1047].

Hackhofer se retrouve donc à la direction, dans les années 1960, du Comité d'action suisse contre les initiatives antinucléaires, créé en réponse aux initiatives anti-atomiques déposées[1048]. Au sein du Comité d'action, Hackhofer retrouve des acteurs rencontrés lors de ses activités des années 1930, comme Raymond Deonna de la Ligue du Gothard, devenu président de la Société pour la promotion de l'économie suisse, ou Martin Rosenberg, avec qui il avait travaillé au sein de l'Association des étudiants suisses[1049].

Dans la commission de travail se trouve également Hans Huber, du Service suisse d'information, la plus grande organisation anticommuniste de Suisse[1050]. Sous la direction de Hackhofer, la stratégie argumentative de la campagne de votation est discutée. Hackhofer impose au Comité de dénoncer les initiants « comme des saboteurs de la défense nationale »[1051].

Le Comité déclare que l'adoption de l'initiative « ne rendrait service à personne, sauf aux communistes[1052] ». Il considère le soutien aux initiatives pacifistes et antimilitaristes comme une « trahison de la patrie » et un affaiblissement de la capacité de défense de la Suisse, une position largement partagée par les milieux anticommunistes de l'époque[1053].

Pour Hackhofer, l'armée constitue un pilier de la Suisse conservatrice qu'il convient de protéger et, à ce titre, demeure intouchable.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre était de montrer, à partir d'une trajectoire individuelle, les continuités et les ruptures qui ont marqué le passage d'un

[1046] Fischer Michael, *Atomfieber. Eine Geschichte der Atomenergie in der Schweiz*, Zürich : Hier und Jetzt, 2019, p. 53.

[1047] Neval Daniel A., *« Mit Atombomben bis nach Moskau ». Gegenseitige Wahrnehmung der Schweiz und des Ostblocks im Kalten Krieg 1945–1968*, Zürich : Chronos Verlag, 2003, pp. 491-492.

[1048] AFS, J2.181# 1987/52# 2225*, Dokumentation über die Initiative für die Einführung eines Atomwaffenverbots (Atominitiative I) u.a. Aktionskomitee gegen die Atominitiative, 1959-1962, Einladung Sitzung 11.01.1962.

[1049] AFS, J2.181#1987/52# 2225*, Sitzung 01.01.1962.

[1050] ACV, Fonds Rencontres suisses, PP 816/644, Comité suisse contre l'initiative atomique, séance du 11.01.1962.

[1051] *Ibid*.

[1052] AFS, J2.181#1987/52# 2225*, Sitzung 29.01.1962.

[1053] AFS, J2.181#1987/52# 2225*, Warum sagen wir am 1. April Nein ?, 19.03.1962.

engagement actif dans un milieu corporatiste-fasciste à une activité inscrite dans le contexte anticommuniste de l'après-Seconde Guerre mondiale. Pour ce faire, nous avons comparé un acteur central, Karl Hackhofer, à deux syndicalistes.

La confrontation de ces trajectoires montre que plusieurs évolutions étaient possibles. Alors que Giroud et Ducommun s'engagent dans un « anticommunisme de gauche » et abandonnent dès la fin des années 1940 les revendications corporatistes en faveur d'une communauté d'entreprise, Hackhofer suit une autre voie. Dans les années 1950 et 1960, ses champs de confrontation ne se limitent plus à des questions de politique économique, mais s'inscrivent dans un discours anticommuniste beaucoup plus large.

Chez lui, cela se manifeste par un déplacement des préoccupations sociales et économiques – comme la question ouvrière – vers des enjeux sociopolitiques conservateurs, notamment la défense d'une structure familiale bourgeoise et traditionnelle dans le cadre du débat sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes, ainsi que par la promotion d'une armée suisse forte et influente.

Deux constats principaux en ressortent. Premièrement, Hackhofer demeure attaché à des schémas d'argumentation hérités du corporatisme autoritaire, par exemple dans son attitude anti-étatique à l'égard de l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes. Dans son argumentation, il ramène ainsi une véritable question de politique étatique à des revendications politiques depuis longtemps dépassées, telles que l'idée de cercles économiques subsidiaires. Cela montre à quel point des acteurs conservateurs ont pu s'adapter aux nouvelles réalités politiques grâce à la grande capacité d'intégration du discours anticommuniste, sans devoir renoncer à leurs préoccupations ni à leurs convictions fondamentales. Le fait que des acteurs aient pu être associés dans les années 1930 à des milieux corporatistes ou fascistes et évoluer ensuite dans des directions différentes souligne à la fois leur flexibilité et leur complexité idéologiques, mais aussi la capacité de l'anticommunisme à s'adapter à des contextes sociopolitiques variés.

Dans les années 1950 et 1960 en particulier, les schémas d'interprétation anticommunistes révèlent une remarquable capacité d'adaptation : presque tous les courants politiques peuvent être perçus comme potentiellement dangereux pour l'État ou comme « antisuisses ». Le large consensus anticommuniste qui domine alors permet à d'anciens sympathisants frontistes des années 1930 et 1940 de se réhabiliter sans devoir

renoncer à une grande partie de leurs convictions, l'anticommunisme des années 1950 et 1960 étant largement accepté et socialement légitime, de la droite politique jusqu'à la social-démocratie et aux syndicats.

Cette évolution apparaît notamment au sein de la FOMH, où, sous la présidence d'Arthur Steiner, des « épurations » sont menées en 1956 contre des partisans du PdA et où, sous la présidence d'Ernst Wüthrich, des informations concernant des migrant·es italien·nes sont échangées avec la police fédérale en 1958[1054]. Le Parti socialiste, de son côté, supprime toute référence au marxisme dans son programme de 1959, soutient le renforcement de la protection de l'État et la surveillance des opposant·es politiques, et renonce à son rôle d'opposition pour s'intégrer pleinement au système de démocratie de concordance[1055].

Deuxièmement, l'engagement de Hackhofer dans différents cadres anticommunistes des années 1950 et 1960 met en évidence la longévité et l'ampleur des réseaux conservateurs en Suisse. La perception d'une menace pesant sur des valeurs conservatrices – comme cela se manifeste pour Hackhofer lors de votations politiques – le pousse à agir et à s'investir dans des réseaux où il retrouve d'anciens compagnons des années 1930 et du début des années 1940, lesquels occupent eux-mêmes des positions influentes.

À l'instar de Hackhofer, de nombreux acteurs anticommunistes sont simultanément actifs au Parlement, au sein d'organismes économiques, dans les rangs supérieurs de l'armée et dans d'autres milieux influents. Ce réseau étendu et rapidement mobilisable, reliant des positions dans les sphères politique, militaire et économique, constitue non seulement une caractéristique centrale de l'anticommunisme suisse après 1945, mais aussi une illustration de la persistance des valeurs et des représentations conservatrices, qui continuent de marquer la vie politique dans le contexte nouveau de la guerre froide.

[1054] Cerutti Mauro, « La politique migratoire de la Suisse 1945-1970 », in Cattacin Sandro et Mahnig Hans (dir.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich : Seismo Verlag, 2005, pp. 89-134 ; Eisinger Angelus, *Die dynamische Kraft des Fortschritts : gewerkschaftliche Politik im Spannungsfeld zwischen Vertragspolitik, sozioökonomischem Wandel und technischem Fortschritt*, Zürich : Chronos Verlag, 1996, pp. 55-58 ; Fasel, *Fabrikgesellschaft*, *op. cit.*, p. 98.

[1055] Huber Peter, « Der Antikommunismus der SPS. Finnisch-sowjetischer Winterkrieg (1939/40), Umsturz in Prag (1948) und Aufstand in Ungarn (1956) », in Caillat Michel, Cerutti Mauro, Fayet Jean-François et Roulin Stéphanie (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*. Zurich : Chronos Verlag, 2009, p. 278 ; Rauber André, *Histoire du mouvement communiste suisse. De 1944 à 1991*, Genève : Slatkine, 2000, p. 352 ; Degen Bernard, *Sozialdemokratie. Gegenmacht ? Opposition ? Bundesratspartei ? Die Geschichte der Regierungsbeteiligung der schweizerischen Sozialdemokraten*, Zürich : Orell Füssli Verlag, 1993, p. 40 ; 55 ss.

Quatrième partie

Affronter les mémoires des universités suisses

Nadja Eggert, Sébastien Farré,
Matthieu Gillabert et Matthieu Leimgruber
en conversation avec Sévane Garibian

17 Pratiques et politiques mémorielles au sein des universités suisses

Cet entretien est tiré d'une table ronde qui s'est tenue à l'Université de Lausanne le 8 novembre 2024, dans le cadre du colloque international *Présences fascistes en Suisse : autour du doctorat honoris causa de Benito Mussolini (1937)*. Professeure de droit aux universités de Genève et de Neuchâtel, ainsi qu'à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains, Sévane Garibian[1056] a échangé avec : Nadja Eggert (Unil), Maîtresse d'enseignement et de recherche en éthique et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) ; Matthieu Leimgruber (UZH), professeur d'histoire contemporaine et auteur d'une étude sur l'industriel Emil Bührle et son rôle durant les périodes des fascismes et de la Seconde Guerre mondiale[1057] ; Matthieu Gillabert (UNIFR), professeur d'histoire contemporaine, qui dirige un projet sur l'histoire des circulations et organisations estudiantines et un autre sur le passé colonial de la ville de Neuchâtel ; et Sébastien Farré (UNIGE), directeur exécutif de

[1056] Voir le programme de recherche « Right to truth, truth(s) through rights : Mass crimes impunity and transitional justice », mené sous la direction de Sévane Garibian à la Faculté de droit de l'UNIGE et financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (2016-2022) : https://www.right-truth-impunity.ch/fr.html.

[1057] Leimgruber Matthieu, *Kriegsgeschäfte, Kapital und Kunsthaus : Die Entstehung der Sammlung Emil Bührle im historischen Kontext : Forschungsbericht zuhanden des Präsidialdepartements der Stadt Zürich und der Direktion der Justiz und des Innern des Kantons Zürich*, Kölliken/Hamburg : Buch & Netz/tredition, 2021.

la Maison de l'histoire de l'Université de Genève et codirecteur du festival Histoire et Cité.

Sévane Garibian (SG) – En guise d'introduction, j'aimerais d'abord rappeler que les politiques dites « mémorielles », ou politiques de la mémoire, ont longtemps été destinées à valoriser les gloires du passé, à donner force à un récit national, voire à légitimer des pans de l'histoire. Depuis le tournant des années 1990, les politiques mémorielles deviennent à l'inverse, du moins dans les États de droit, un moyen de donner à voir officiellement et de commémorer publiquement, dans certains cas, de réparer les victimes de violences de masse dont le présent est héritier. De telles politiques de la mémoire mènent parfois, plus ou moins explicitement, à reconnaître une responsabilité étatique dans les faits historiques qu'il s'agit de *re-présenter*. Ce *memory turn* s'inscrit dans l'ère post-guerre froide, qui voit tour à tour l'émergence d'un nouveau champ de recherche en sciences sociales et humaines (les *Memory Studies*), parallèlement à l'inflation des questions d'ordre mémoriel, à l'expansion du recours à la notion de « devoir de mémoire », à la criminalisation des discours négationnistes dans la plupart des États européens, ou encore à la consécration juridique internationale d'un nouveau droit humain : le « droit à la vérité ». Cet ensemble ne peut se comprendre sans rappeler que les années 1990 marquent également le développement important de la justice pénale internationale et du dogme de la lutte contre l'impunité des crimes internationaux les plus graves.

L'intitulé de la table ronde qui nous réunit comprend cet ensemble de mots – « pratiques mémorielles », « politiques mémorielles » – propre au tournant précité, initié dans ce moment de refonte des équilibres au cœur d'un monde global. Un tel intitulé nous invite à penser la distinguabilité des notions de pratiques/politiques, ou encore de mémoire/histoire. Quels sont, le cas échéant, les avantages de telles distinctions ou clarifications sémantiques et conceptuelles, en vue de la problématisation des questions soulevées tout au long de ce colloque ?

L'objectif de notre table ronde est en effet d'interroger les pratiques et politiques mémorielles, dans une mise en perspective construite à partir de diverses expériences au sein d'institutions académiques suisses. Gardons à l'esprit que les défis de la « mémorialisation » s'inscrivent dans des contextes et des temporalités jamais anodins. Les

procédés et mécanismes qui en découlent ne sont pas statiques : leur raison d'être, leur formalisation, leur mise en œuvre comme leur remise en question, leur évitement, voire leur rejet, évoluent au fil des temps historiques, des configurations politiques et de l'avancée des savoirs scientifiques.

Nous sommes aujourd'hui en présence de « représentant·es » des universités de Genève, Fribourg, Lausanne et Zurich, à même de partager des cas qui nous aideront à réfléchir sur les enjeux institutionnels d'un traitement mémoriel *in-house*, si j'ose dire. Je propose à Nadja Eggert d'entamer la discussion en revenant sur le point de départ du colloque, et en apportant quelques précisions sur le mandat à l'origine de ces deux journées.

Nadja Eggert (NE) – Pour évoquer brièvement le contexte, en 2020, le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique a été mandaté par la Direction de l'Unil pour mener une réflexion autour de l'attribution du titre de d.h.c. à Benito Mussolini. Cela fait suite à une nouvelle interpellation d'un doctorant de la section de philosophie de la Faculté des lettres, Dustin Lazarovici, qui, découvrant ce passé compromettant, demandait à la Direction la révocation du titre. Il est important de préciser que dès la décision de l'attribution du titre à Mussolini, les directions successives de l'Unil ont été sollicitées sur cette décision, qui a suscité une incompréhension dès le moment où l'information a été révélée par le journal socialiste *Le Droit du Peuple*, le 2 mars 1937[1058]. Dès les années 1970, une prise de position institutionnelle est demandée par une partie de la communauté civile. Une recherche historique est alors initiée en 1975, mais jamais réalisée. Dans le cadre des préparatifs du 450e anniversaire de l'Unil, la Direction de l'Unil, avec Pierre Ducrey, d'abord vice-recteur puis recteur, reprend la démarche historique qui avait été initiée et prend en charge, avec le soutien d'Olivier Robert, un travail de recherche qui mènera aux publications du *Livre blanc de l'Université de Lausanne sur le doctorat honoris causa de Benito Mussolini* et des *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. à Benito Mussolini en 1937*[1059]. Malgré ce travail, il n'existe pas à ce moment-là,

[1058] Voir à ce sujet les lettres envoyées à l'Université dans le *Livre blanc de l'Université de Lausanne sur le doctorat honoris causa de Benito Mussolini*, Université de Lausanne, juin 1987.

[1059] *Ibid.* ; Robert, *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat H.C. décerné à Benito Mussolini en 1937*, *op. cit.*

selon Pierre Ducrey, de volonté de la Direction de prendre position ou de formuler des regrets[1060].

En 2020, toutefois, la Direction a estimé qu'il était temps de réévaluer sa position, et c'est dans ce cadre que j'ai été chargée, comme directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en éthique, de mener cette réflexion. Cela représentait un véritable défi. En collaboration avec le Secrétaire général de l'Unil, Marc de Perrot, et en consultant les décanats des facultés, nous avons constitué un groupe de travail interdisciplinaire composé de plusieurs chercheur·ses issu·es des facultés ainsi que de personnes des services de l'Unil, comme le Service des ressources informationnelles et archives (UNIRIS) et le Service de la recherche. Nous avons également intégré Dustin Lazarovici et avons pu engager Gabrielle Duboux, doctorante à la section d'histoire de la Faculté des lettres, qui a effectué des recherches sur le terrain et a soutenu l'ensemble de la démarche par son travail. Cette composition semblait permettre une certaine représentativité dans l'idée d'engager l'ensemble de la communauté universitaire. Le travail a duré environ deux ans et a abouti, en 2022, à la publication du rapport qui explore la question – posée de manière indirecte, mais néanmoins centrale – du retrait du d.h.c. Les conclusions du rapport ne recommandent pas le retrait du titre, mais proposent d'engager l'Université dans une politique mémorielle qui débute avec ce colloque de recherche.

Matthieu Leimgruber (ML) – Je voudrais revenir sur deux épisodes récents qui concernent l'Université de Zurich (UZH) et qui ont déjà été mentionnés par Christian Koller durant notre conférence[1061]. En 2019, Silvia Bolliger, ancienne archiviste de l'UZH, a publié une thèse de doctorat sur les étudiant·es étranger·ères à Zurich durant l'entre-deux-guerres. Cette étude révèle notamment «l'adaptation» de l'UZH à la xénophobie et à l'antisémitisme rampant qui empoisonnent la Suisse durant cette période[1062]. Dès les années 1920, l'UZH demande ainsi aux étudiant·es de déclarer leur confession au moment de leur inscription, ceci afin de pouvoir mieux repérer, et écarter, les étudiant·es juif·ves étranger·ères. Christian Koller a souligné les conséquences que

[1060] Duboux Gabrielle et Eggert Nadja, «Doctorat honoris causa Benito Mussolini (1937). Rapport du groupe de travail», Université de Lausanne, mai 2022, p. 11.

[1061] Voir le chapitre 5 du présent ouvrage.

[1062] Bolliger Silvia, *Im Zeichen der Nationalisierung. Die Haltung der Universität Zürich gegenüber ausländischen Studierenden in der Zwischenkriegszeit*, Wien : Böhlau Verlag, 2019.

cet antisémitisme administratif a eues à l'UZH. De manière significative, Bolliger a fait sa thèse sans vraiment être soutenue par l'Université, et a même rencontré des difficultés pour obtenir des subsides de publication. Ce n'est qu'après la publication de la thèse et diverses réactions dans les médias – plusieurs journalistes, notamment dans la presse de la communauté israélite, se sont étonné·es que l'Université ne soutienne pas activement une telle démarche historique – que le Rectorat de l'UZH s'est fendu d'un communiqué saluant l'étude, regrettant les positions de l'Université et invitant le public·à consulter sa charte sur la diversité.

Si cette réaction tardive souligne l'absence d'une réflexion mémorielle proactive et consciente de la part de l'UZH, le deuxième épisode révèle les résistances qu'une telle démarche introspective peut provoquer au sein de l'université.

En 2018, l'historien Pascal Germann, auteur d'une remarquable thèse de doctorat sur l'anthropologie raciale en Suisse[1063] – thèse récompensée par le Jahrespreis de l'UZH ainsi que par le Prix Henry-E. Sigerist « pour la promotion de la relève en histoire de la médecine et des sciences naturelles » –, a été attaqué par une professeure titulaire de l'UZH, descendante d'un professeur de l'institut d'anthropologie de cette même université. Cette dernière a accusé Germann de « pratique déloyale et de fraude scientifique » (*Unlauterkeit in den Wissenschaft*), en lui reprochant notamment d'avoir utilisé de manière sélective certaines sources afin de forcer le trait, selon elle, sur les liens de son aïeul avec l'anthropologie raciale nazie. Parce que la professeure en question avait des avocats agressifs et bien connectés, l'UZH a immédiatement lancé une enquête pour vérifier ces allégations et mis un jeune chercheur reconnu, actuellement *Oberassistent* à l'Université de Berne, dans une situation difficile.

Après plusieurs péripéties, un rapport d'expert, publié en 2021, a totalement dédouané Pascal Germann et débouté son accusatrice[1064]. Il n'en reste pas moins que l'UZH n'a pas été capable de défendre un historien prometteur et occupant une position précaire dans le monde universitaire. La non-conscience de l'Université de la nécessité de se saisir de manière proactive de ce type de thématique est à nouveau frappante. Si

[1063] Germann Pascal, *Laboratorien der Vererbung. Rassenforschung und Humangenetik in der Schweiz, 1900–1970*, Göttingen : Wallstein Verlag, 2016.

[1064] Voir à ce propos : « Gutachten zur Unlauterkeit entlastet ehemaligen Doktoranden der Universität Zürich vollständig », 15.07.2021 [en ligne : www.hist.uzh.ch/de/ueberuns/news/gutachtendissuzh.html ; consulté le 07.09.2025].

ces deux exemples soulignent l'absence d'une pratique ou d'une politique mémorielle au sein de la plus grande université de Suisse, il faut toutefois mentionner que l'Institut d'anthropologie de l'UZH a présenté en 2024, à l'occasion de son 125e anniversaire, une exposition thématisant les zones d'ombres de l'anthropologie raciale à l'UZH.

SG – Je pense qu'il sera vraiment important de revenir sur ces notions de « pratique » et de « politique ». Mais avant cela, je laisse la parole à Sébastien Farré, de l'Université de Genève, à propos d'un cas qui a été assez médiatisé.

Sébastien Farré (SF) – À Genève, le naturaliste Carl Vogt (1817-1895), premier recteur de l'Université, a suscité une vive controverse en raison de ses théories sur la hiérarchie des races. Cependant, ce dossier est en cours et il est difficile de tirer un bilan complet. En conséquence, je vais partager plutôt des réflexions personnelles à partir de cet exemple, avec l'idée de réfléchir de manière plus générale à ce que l'on pourrait appeler les politiques mémorielles menées par les institutions académiques.

Le débat autour de cette figure a été alimenté par deux controverses. La première est la décision du Rectorat d'attribuer le nom de Carl Vogt à l'un des bâtiments de l'Université en 2015. Et la deuxième est la présence centrale du buste de Carl Vogt sur le parvis du bâtiment historique, Uni Bastions. Ces deux éléments ont été fondamentaux dans le débat initié en 2020 par une pétition d'un collectif d'étudiant·es demandant qu'on rebaptise le bâtiment « Carl Vogt ». Cette démarche a suscité des discussions assez vives entre 2020 et 2022.

À la suite de cette mobilisation, le Rectorat a réagi en mettant en place en juin 2020 « un groupe de réflexion pluridisciplinaire sur les figurations historiques de l'UNIGE dans l'espace public ». Réuni pour une dizaine de séances, il était composé de huit personnes, soit six professeur·es, un responsable de musée et une représentante du corps intermédiaire. Ses travaux aboutissent à un rapport publié en 2022 qui énonce quelques principes en réponse à la controverse qui divise la communauté universitaire[1065]. Ce texte livre des orientations sur la mise en place d'initiatives mémorielles et donne des recommanda-

[1065] Vos Anton, « Rapport : groupe de réflexion pluridisciplinaire sur les figurations historiques de l'Université de Genève dans l'espace public », Genève : Université de Genève, 2022 [en ligne : https://www.unige.ch/files/4716/6616/8330/A4-Rapport-Figuration-2022.pdf].

tions assez précises. Accessible en ligne, le rapport est assez bien documenté, notamment grâce aux différentes annexes. Ajoutons que ce rapport ne vaut pas comme position officielle du Rectorat.

Il faut préciser que depuis sa publication jusqu'à octobre 2024, le Rectorat ne s'est positionné que partiellement face aux propositions du groupe d'expert·es, ce qui crée une situation un peu instable et pleine d'inconnues. Ce rapport propose deux choses du point de vue pratique : la première est de débaptiser le bâtiment. En septembre 2022, le Rectorat suit cette proposition et décide de changer le nom du bâtiment et d'apposer une plaque qui explique le processus. Mais, depuis cette décision, le Rectorat n'a toujours pas choisi le nouveau nom du bâtiment. Autrement dit, le bâtiment Uni Carl Vogt ne porte plus de nom, mais étant donnée sa situation géographique sur le boulevard Carl Vogt, l'usage administratif est de dire que l'« on se retrouve à CV 66 ». Cette histoire illustre, à mon avis, la fragilité de ce processus.

La seconde recommandation du groupe de réflexion concerne le buste d'Uni Bastions et demande d'éviter un *statu quo* à son sujet. Le groupe de réflexion ne se prononce pas sur l'éventuel déplacement ou la mise à l'écart de celui-ci, mais il conseille à l'Université de contextualiser le buste de Carl Vogt à des « fins de transparence, d'information et de pédagogie ».

Cette controverse a eu une première résolution, mais au corps défendant du Rectorat, puisqu'en septembre 2022, les travaux de rénovation du bâtiment ont débuté. À ce moment, le buste a été déplacé par les architectes en charge des travaux. Cela peut paraître anecdotique, mais le Rectorat n'a pas été informé de ce calendrier qui coïncidait avec la décision concernant le bâtiment Uni Carl Vogt. À l'heure actuelle, ce buste est dans un dépôt de la voirie. Des photos du buste et de son socle entouré de bancs et de mobiliers publics assez curieuses l'attestent[1066].

Au-delà de ces deux dossiers, le rapport du groupe de réflexion propose de mettre en place des séminaires, mais aussi de stabiliser des chaires sur les questions, notamment coloniales. Une autre proposition vise à créer un forum ou une plateforme qui permette d'accueillir les demandes de la communauté universitaire sur des questions mémorielles. Sur ces recommandations, je crois qu'il n'y a eu aucune suite.

[1066] Depuis l'automne 2024, une commission travaille en collaboration avec la Ville de Genève concernant le buste de Carl Vogt. Au moment de la publication de ce texte, cette décision sera probablement publique. Celle-ci discute notamment la possibilité de le déplacer de son lieu d'origine devant l'entrée principale du bâtiment des Bastions.

Le rapport invite également à réécrire l'historique de l'Université, pour présenter sur son site une histoire actualisée à la lumière de l'avancée de la recherche et des nouvelles attentes sociales de la communauté étudiante et du public. Sur la page actuelle de l'UNIGE, il existe un historique, écrit en 2009 lors des célébrations de 450e anniversaire de l'Université, dont l'essentiel est basé sur un parcours mémoriel tracé dans la ville de Genève, qui mettait en lumière la contribution des grand·es savant·es de l'institution.

Pour terminer, il faut souligner que ces débats sur l'héritage raciste, qui étaient très vifs entre 2020 et 2022, sont désormais moins centraux à l'Université. Mais l'Université a une responsabilité face à son passé et doit prendre des décisions quant à la gestion de ce dernier et initier des recherches qui apportent des réponses aux polémiques qui divisent la communauté universitaire.

SG – Il se profile déjà quantité de questions à partir desquelles il sera possible de travailler. Et il est intéressant de constater le rôle décisif des étudiant·es dans la mise au jour de questions auxquelles les institutions universitaires sont amenées à se confronter bien malgré elles. En complément, pourrions-nous vous entendre, Matthieu Gillabert, à propos de l'Université de Fribourg ?

Matthieu Gillabert (MG) – Du côté de l'Université de Fribourg, c'est beaucoup plus modeste sur le plan de la politique mémorielle car, à ma connaissance, il n'y en a aucune. L'Université de Fribourg (UNIFR) a fait œuvre de mémoire et d'histoire avec l'*opus magnum* des années 1990, témoignant d'un investissement conséquent[1067]. À voir ce livre, on comprend les difficultés de l'institution universitaire à analyser son passé. Un des obstacles réside dans le fait que chaque institut fait sa propre histoire. Il y avait bien une commission d'historiens chargée de coordonner le travail, mais chaque institut a sa voix pour mettre en valeur son histoire. Plus largement, cela révèle, à mon avis, une des difficultés qui expliquent le problème toujours actuel pour les universités de faire leur histoire, à savoir laisser les « expert·es » d'un département s'occuper du passé des différents départements qui composent l'institution.

[1067] Ruffieux Roland *et al.*, *Histoire de l'Université de Fribourg, Suisse, 1889-1989. Institutions, enseignement, recherches*, 3 vol., Fribourg : Éditions universitaires, 1991.

En même temps, dans cette *Histoire de l'Université de Fribourg*, dirigée par Roland Ruffieux, il y a des données intéressantes : plusieurs passages soulignent le rôle de Fribourg en tant que repère de professeurs pronazis. Cette réputation s'est installée, à partir des années 1930, et durant la guerre. On dispose de quelques informations sur quatre professeurs nazis qui ont été expulsés après-guerre, et plus particulièrement sur les raisons de leur présence : le contexte politique anticommuniste – en 1932, l'Université patronne une « journée d'étude sur le bolchevisme », qui est assez bien connue –; le catholicisme social conservateur; ou encore le rôle de la Société des étudiants suisses travaillée par des idées autoritaires et de rénovation nationale, avec des personnalités majeures comme Gonzague de Reynold (1880-1970), ou bien Jakob Lorenz (1883-1946)[1068]. Pour reprendre la figure mobilisée par Laurent Tissot dans sa contribution (chapitre 9), l'équivalent fribourgeois de Franck Olivier était Joseph Piller (1890-1954). Directeur de l'instruction publique des années 1930 jusqu'à la fin des années 1940, il a joué un rôle important pour maintenir en place ces professeurs allemands proches du nazisme, durant la guerre. Lui-même était professeur, et en 1946, il n'est pas réélu au Conseil d'État. Un des arguments brandis par les radicaux qui va précipiter sa chute – mais une chute toute relative, puisqu'il va réintégrer l'Université en tant que professeur – est justement de dénoncer son action en faveur de ces professeurs nazis pendant la guerre. Il s'agit d'un élément qui me semble intéressant pour cette table ronde, puisqu'il n'y a pas de politique mémorielle, alors même que cette réalité est bien présente. Il importe donc de comprendre à quoi est dû cet oubli. Ce dernier fonctionne notamment par le fait que ces questions-là, juste après la guerre, ont été instrumentalisées sur le plan régional, entre catholiques, conservateurs et radicaux, mais aussi par le fait que les nazis étrangers ont été expulsés en 1945. Finalement, le problème a ainsi été réglé, en faisant porter sur des épaules étrangères le poids du passé. Jamais il n'y a eu de discussion sur la raison de leur présence et ce qu'ils ont fait durant la guerre. On sait, par exemple, que la légation allemande a permis la création d'un institut de littérature à l'UNIFR. On voit qu'il y a des continuités, avec le cas de Joseph Piller qui est réintégré comme professeur après sa non-élection. Parmi ces professeurs allemands, Herbert Reiners est expulsé de Suisse en 1945, mais cet arrêt fédéral sera annulé en 1957.

[1068] Python Francis, « Les Romands de Zofingue et de la Société des étudiants suisses face aux défis de l'entre-deux-guerres », in *Empreintes. Entre politique et religion*, Fribourg : Société d'histoire du Canton de Fribourg, 2012, pp. 219-232.

Ainsi, plusieurs stratégies conduisent à l'oubli de cet épisode. Un autre type de stratégie que je voulais aborder ici, parce qu'il fait le lien avec une question mémorielle plus actuelle, est celle de favoriser l'oubli en allumant un contre-feu, en montrant que l'UNIFR a été un lieu de refuge. Par exemple, une plaque, à l'UNIFR, rappelle que de nombreux interné·es polonais·ses ont eu la chance de pouvoir étudier pendant la guerre. Dans le journal *La Liberté*, on revient également fréquemment, à la fin de la guerre, sur Wilhelm Schmidt (1868-1954), qui était un père de la Congrégation du Verbe divin. Il était autrichien et a été expulsé en 1938 après l'*Anschluss*. Il s'est d'abord rendu au Vatican puis a été placé par le pape à l'UNIFR, où il a occupé la première chaire d'ethnologie. Il est arrivé avec une collection ethnographique très importante qu'il a rassemblée notamment par le biais de ses confrères de la congrégation. Ces derniers vont assurer les enseignements d'ethnologie à Fribourg dans l'après-guerre. Schmidt a été mis en avant comme réfugié, comme exilé, pourchassé par la Gestapo. Or les recherches actuelles en histoire montrent que Wilhelm Schmidt était en fait un Autrichien très antisémite, anti-bolchevique qui a par ailleurs beaucoup combattu Freud à Vienne pendant les années 1920. Proche du gouvernement austrofasciste de Dollfuss, il a par exemple écrit dans des journaux de cette tendance comme *Schönere Zukunft*[1069]. Il avait été expulsé par la Gestapo pour des motifs de divergence sur l'arianisme. Mais sur de nombreuses autres questions, il était très en phase avec l'ambiance, comme le disait Matthieu Leimgruber, des années 1930. On met donc en avant l'UNIFR plutôt comme un lieu d'exil, ce qu'elle a été. Cependant, aucune politique mémorielle n'est mise en place, plutôt un silence, voire une fabrique de l'oubli. En 2012, l'UNIFR décide même de se libérer de cette collection ethnographique de Wilhelm Schmidt augmentée durant les décennies d'après-guerre, en la donnant à l'association Pro Ethnographica. Finalement, l'UNIFR, s'est départie de cette histoire-là, de ce passé-là. En résumé : nous n'avons pas de politique mémorielle, au contraire, plutôt une fabrique de l'oubli.

SG – En vous écoutant, je réfléchissais à certains traits communs qui permettraient de faire résonner les différents cas exposés. Il me semble utile de revenir sur la toute première observation, c'est-à-dire sur la

[1069] Voir par exemple Rohrbacher Peter, « Pater Wilhelm Schmidt und Sigmund Freud : Gesellschaftliche Kontexte einer religionsethnologischen Kontroverse in der Zwischenkriegszeit », *Cultura & psychhé*, (1)1-2, 2020, pp. 53-68.

nécessité de s'accorder, ou du moins d'interroger les notions mêmes de « pratique » et « politique » mémorielles. Il n'est pas sûr que nous parlions toujours de la même chose en recourant à ces termes. Il semblerait que, dans tous les cas présentés, il n'y ait pas de réelle politique mémorielle à l'œuvre. Mais qu'est-ce que cela signifierait, que pourrait-on en conclure ?

Pour lancer la discussion, je souhaiterais dire quelques mots sur la manière dont j'entends ces termes-là, partant de ma discipline qui est le droit. Je commencerai donc par distinguer les termes « pratique », « politique », auxquels j'ajoute « action » et « norme ». Je propose de considérer qu'une *politique* se forge à partir de l'observation de nombre d'*actions*. L'on pourrait parler d'actions mémorielles au sens d'actions spontanées, sporadiques, circonstancielles et circonstanciées, non nécessairement coordonnées avec d'autres actions parallèles ou préalables. Seul un certain nombre d'actions permettraient alors, le cas échéant, de mettre en lumière l'émergence d'une ou de plusieurs *pratiques*, lesquelles pratiques permettraient, à leur tour, de penser la potentielle ou possible élaboration d'une *politique* mémorielle. Je crois que ces trois strates (action/pratique/politique) sont intéressantes pour comprendre ce qui est mobilisé dans un processus mémoriel multiforme. Quant aux *normes*, je les relie au mot *politique* : il n'existe pas de politique sans normes au sens large, qu'elles soient législatives, réglementaires, administratives ou pénales, entre autres. La mise en place d'une politique mémorielle se construit sur des normes. Celles-ci servent à réguler les mouvements et les actions formant peu à peu des pratiques qu'il s'agit de coordonner en y apportant une cohérence, une direction. Or, de ce point de vue, je n'ai perçu aucune politique mémorielle se saisissant de crimes de l'histoire dans les cas qui viennent d'être exposés, ce qui, en soi, est parlant. L'absence dit beaucoup, jusqu'au déni.

Je serais heureuse de connaître votre lecture, non seulement des situations évoquées au sein des diverses universités, mais aussi des termes en jeu. En particulier, je serais curieuse de savoir si cette tentative de distinctions conceptuelles ou sémantiques est cohérente pour vous, et si vous la jugez utile pour une meilleure appréhension des réseaux mobilisés dans les processus en question.

J'introduis ici la notion complémentaire de *réseau*, car elle s'est imposée à moi lors de vos prises de paroles. Le réseau peut en effet traduire l'importance et la complexité des rôles respectifs de la multitude

d'acteurs et actrices qui sont apparu·es, explicitement ou non, dans vos présentations : les universités et, en leur sein, les différentes facultés, lesquelles n'ont pas nécessairement les mêmes approches du rapport à l'histoire, à la mémoire, au passé ou à l'actualité – encore moins lorsque les faits dont il s'agit sont embarrassants ou encombrants… Par ailleurs, au-delà des institutions en tant que telles, le corps enseignant, les expert·es, mais aussi les étudiant·es et les associations qui les représentent, jouent (ou ne jouent pas, ou refusent de jouer) un rôle parfois décisif dont il faut tenir compte à titre de clé supplémentaire d'analyse. Sans compter que les étudiant·es sont souvent à l'initiative de demandes ayant pour objet des actions mémorielles. Ils et elles peuvent être amené·es à se confronter à un silence, ou à un silence qui ne dit pas son nom. Enfin, il faudrait également intégrer le rôle des institutions publiques – cantonales, fédérales – dans ces processus, tout comme celui d'ONG ou autres entités de la société civile. Les interactions entre l'ensemble de ces acteurs et actrices, ou leur manque, participent évidemment du succès, de l'échec, de l'impossibilité ou de l'instrumentalisation du traitement mémoriel de faits historiques et de leur héritage. À la fabrique de l'histoire se greffe aussi potentiellement la fabrique de l'oubli, pour reprendre ce qu'a souligné Matthieu Gillabert, ou le déni, lorsque l'on a à faire aux usages politiques et sociaux du passé. Qu'en pensez-vous ?

NE – Du point de vue de l'Université de Lausanne, il me semble que nous nous approchons d'une forme de politique mémorielle, ou d'une institutionnalisation d'un travail mémoriel : des budgets ont été alloués, des personnes engagées, des réunions régulières visant à coordonner les différentes actions ont été organisées. Cette organisation structurée a mené à une prise de position de la Direction de l'Université et son engagement dans une démarche mémorielle accompagnée par un second groupe de travail coordonné par le secrétariat général de l'institution. Ce travail mémoriel a été réalisé sur un temps relativement long, de 2019 à 2025 et espère continuer.

Les questions soulevées par Sévane Garibian se sont bien entendu posées au sein de ce second groupe de travail dès le moment où nous avons réfléchi à nos missions et objectifs et aux termes utilisés pour les décrire : s'agissait-il de proposer une *politique mémorielle* ? Ou plutôt de proposer des *activités* ou *actions* mémorielles ? Des *pratiques mémorielles* ? Nous avons opté pour le terme d'*actions* et avons ainsi proposé

une série d'*actions mémorielles concrètes* qui s'inscrivent dans des temporalités différentes et s'organisent autour de deux axes : un premier axe porte sur la recherche et mobilise principalement des chercheur·ses en histoire, tandis que le second est tourné vers la société. Cet axe comprend deux actions mémorielles. D'une part, l'organisation d'une exposition participative intitulée *Docteur Mussolini, un passé sensible*[1070]. Elle a été portée par le Service culture et médiation scientifique (SCMS) de l'Unil, en collaboration avec deux associations italiennes et une classe de 3e année de maturité du Gymnase de Burier (voir le chapitre 18 d'Olga Cantón Caro et Florian Kissling). D'autre part, en collaboration avec le Laboratoire Histoire et Cité, une conférence autour des questions soulevées par cette thématique (fascisme, enjeux mémoriels) est organisée chaque année dans le cadre du festival Histoire et Cité. Ainsi, moins qu'une politique mémorielle, l'Unil a soutenu l'organisation institutionnelle d'activités mémorielles en lien avec cette histoire singulière. Cela dit, un élément me semble distinguer cette démarche d'une politique mémorielle au sens classique : il ne s'agit pas ici de commémorer un événement ou des victimes et l'État (fédéral ou cantonal) n'est pas impliqué. Il s'agit de faire face à un épisode de l'histoire de l'Unil en marquant le refus de l'oublier pour éviter précisément qu'elle se répète. Conscients de ce risque, l'enjeu est donc d'empêcher que cet épisode soit mis « sous le tapis », de le considérer comme une « tache persistante », pour reprendre ces expressions entendues lors des discussions du colloque, de se réapproprier ce passé et de l'affronter en lui opposant des valeurs démocratiques, d'inclusion et de diversité.

MG – À propos des normes, en tout cas, comme je pourrais les comprendre dans le cas de Fribourg, et peut-être même de manière générale, on a peut-être trop tendance à considérer l'université dans sa fonction d'enseignement et de recherche. Et dans le cadre des politiques mémorielles, il me semble qu'il manque l'aspect d'espace public. L'université est un espace public avec souvent beaucoup de plaques, de bustes, de collections patrimoniales dans différents départements. On s'intéresse peu au nombre d'expositions qui sont présentées dans les universités, et ce phénomène n'est pas récent. Concevoir l'université comme un espace public chargé d'histoire qui peut être interrogé

[1070] L'exposition peut être consultée en mode virtuel à partir de ce lien : https://archeotech.wifx.net/Unil_MUSSOLINI/index.htm.

à la fois par les personnes qui en sont membres, mais aussi depuis l'extérieur comme on interroge un espace urbain, par exemple, me semblerait constituer une avancée importante. Et la seconde question au niveau des normes, cela a été dit par Nadja Eggert, c'est que derrière les politiques mémorielles se cache une crainte de culpabilisation, de brasser les versants noirs de l'histoire de l'institution. Or, l'on pourrait mieux valoriser l'aspect pédagogique de ces démarches à l'intérieur de l'institution pour expliquer ce que peuvent être ces politiques mémorielles. Ensuite, sur le plan politique, le rôle des étudiant·es est crucial. Cette année, par exemple, des étudiant·es de l'UNIFR ont demandé la création d'une commission historique au Rectorat à propos de la plaque posée à l'Université en l'honneur de Chaïm Weizmann (1874-1952), qui a obtenu son doctorat à l'UNIFR et qui est le premier président d'Israël. En même temps, des professeur·es déplorent dans la presse ce qui serait à leur avis une culture de la culpabilisation, à propos des études sur le passé colonial. Sur le plan politique, il y a des tensions importantes.

ML – Je voudrais rappeler le paradoxe suivant : alors que c'est au sein des universités, y compris à l'UZH, que l'on trouve des expert·es en politique ou en pratique mémorielle, ces mêmes universités peinent à mobiliser cette expertise pour examiner leur propre passé. Et cela même alors que de nombreuses historiennes et historiens sont chargé·es de faire la lumière sur des enjeux mémoriels à l'extérieur de l'université. À Zurich, la Direction de l'Université et son Département Media Relations ne manquent pas de valoriser des travaux historiques qui peuvent susciter un écho médiatique, voire politique, important – par exemple, mes travaux sur l'industriel de l'armement et grand collectionneur Emil Bührle, ou encore l'enquête en cours sur les abus sexuels dans l'Église catholique –, en soulignant ainsi la contribution de l'UZH à la discussion du « passé sensible » au sein de notre société. Mais cette même université se garde bien de se saisir de son propre « passé sensible »…

Cela fait écho d'ailleurs aux points que Matthieu Gillabert vient de nous rappeler. L'université demeure un lieu complexe, avec des secteurs ou des disciplines dont les intérêts au sujet du passé ne convergent pas nécessairement. Même au sein des départements d'histoire, les opinions peuvent être partagées sur la nécessité de mettre en route de telles recherches. Certain·es collègues se demandent d'ailleurs si notre profession ne risque pas de se transformer en une

sorte de service mémoriel, mobilisé pour de la recherche sur mandat (*Auftragsforschung*), au détriment de la définition libre et autonome des objets et des préoccupations de la recherche.

SF – Je souhaite ajouter quatre éléments pour la discussion. En premier lieu, je défends également l'importance d'intégrer les étudiant·es à l'élaboration d'un discours sur le passé des universités. Deuxièmement, l'université adopte souvent une attitude défensive en se sentant menacée par ces critiques sur son passé. Elle réagit à contretemps et son principal objectif est de neutraliser les polémiques et de clore le débat. Je considère cette position contre-productive. L'université devrait y trouver au contraire l'opportunité de stimuler la recherche, de renouveler les savoirs. C'est une opportunité pour affirmer son rôle central pour la rénovation des savoirs, mais aussi sa mission de service auprès de la cité. Je partage l'opinion de Matthieu Leimgruber et je regrette que l'université soit souvent une institution qui fonctionne sur l'autocélébration. Le troisième élément concerne le statut des historien·nes et des sciences humaines, qui ne possèdent pas un rapport de force très favorable dans les grandes universités pour bénéficier de moyens humains et financiers afin d'élaborer un nouveau récit sur l'institution. Le dernier point est lié au fonctionnement des grandes universités, marquées souvent par de fortes concurrences entre les différentes structures, ce qui rend parfois difficile l'engagement de projets ambitieux et collectifs sur des politiques mémorielles. Ces controverses sont gérées comme des crises médiatiques. Par ailleurs, qui peut prendre en charge des projets de recherches sur l'histoire des institutions académiques et sur leurs pratiques scientifiques ? Du point de vue des carrières, l'engagement d'un·e historien·ne sur un terrain d'histoire locale et institutionnelle n'est pas un choix recommandé pour obtenir dans le futur un poste stabilisé. Il me semble donc nécessaire pour les universités d'intégrer dans leurs services des historien·nes, mais aussi de valoriser à leur juste valeur les travaux menés dans le cadre d'une histoire publique dont les résultats se concrétisent par des formats différents (expositions, visites, rapports, etc.) de ceux de la recherche plus classique.

SG – Les différents cas de figure illustrent bien l'existence de paradoxes, d'ambivalences, d'ambiguïtés et de zones grises. Est-ce inévitable ? En effet, les universités, censées produire du savoir, n'en demeurent pas

moins des institutions éminemment politiques. Elles sont constituées de multiples types et niveaux de rapports de force issus d'éléments intrinsèques et extrinsèques. Elles peuvent être fragiles ou fragilisées, y compris dans des sociétés démocratiques.

À titre accessoire, cela me fait d'ailleurs penser à la notion de « défaillance ». La défaillance est généralement caractérisée par deux choses : l'absence de volonté et/ou l'absence de capacité. Je crois que les exemples évoqués invitent à problématiser le rapport vouloir/pouvoir dans l'établissement, ou l'évitement, de pratiques et politiques mémorielles au sein des institutions universitaires. À ce propos, nous n'avons pas encore soulevé la question fondamentale suivante : la mémoire de *qui*, saisie (ou non) par *qui*, *comment* et *pour-quoi* ? Il me paraît nécessaire de prendre cette question au sérieux et de la traiter au cas par cas, aucun absolu ne pouvant y répondre.

Pour rebondir sur cette question, je me demande, Nadja Eggert, si elle s'est posée à vous au moment de la réception du mandat adressé, par le Rectorat de l'Unil, au Centre interdisciplinaire de recherche en éthique. Est-ce que ce choix du Rectorat a été interrogé en soi ? Comment est-il possible de le comprendre ? Au fond, pourquoi ce Centre, pourquoi en appelle-t-on à l'éthique et quels en seraient les bénéfices institutionnels ? En d'autres termes, comment ce mandat quelque peu complexe a-t-il été perçu au sein du Centre ?

NE – Le choix de la Direction de confier ce mandat au CIRE n'a pas été directement interrogé puisqu'il s'agissait de l'une des missions envisagées pour le CIRE et qu'il avait déjà été interpellé pour organiser une réflexion autour de l'engagement citoyen des chercheur·ses. Toutefois, la responsabilité et la complexité qui se dégageaient de l'interpellation ont bien entendu suscité une série d'interrogations. Lorsque les premiers contacts ont été établis avec le secrétaire général à la suite de l'interpellation de Dustin Lazarovici, et que la question a été discutée avec les membres du CIRE, il me paraissait clair que la position jusqu'ici adoptée par la Direction devait être réévaluée. Bien sûr, il s'agissait d'une question complexe qui représentait, pour cette même raison, un beau défi. Il m'a fallu un peu de temps pour l'étudier de manière exploratoire, en saisir les enjeux et rédiger un mandat, validé par la Direction, qui a ensuite permis de constituer un groupe de travail interdisciplinaire sur la base des propositions formulées par les décanats des facultés.

Plusieurs éléments peuvent être soulevés ici et qui ont motivé la décision d'aller de l'avant. D'abord, il y avait un intérêt citoyen à se saisir de cette question et de l'étudier, à partir de notre regard contemporain. Étudier, non seulement l'épisode de 1937, puisqu'il est apparu très vite, par le travail exploratoire, que des recherches approfondies pouvaient encore être menées pour spécifier les mécanismes de la décision d'octroyer ce titre honorifique à Mussolini, mais de se saisir également des enjeux mémoriels que cet événement suscite aujourd'hui. En juillet 2020, la statue de David de Pury à Neuchâtel avait été aspergée de peinture rouge. Il y avait ainsi un contexte sociétal qui favorisait une réévaluation de la position de l'Unil par rapport à sa propre histoire. Ensuite, le caractère interdisciplinaire de l'interpellation. En effet, poser la question de la révocation du titre amène inévitablement des questions juridiques, quant à la possibilité même du retrait, éthiques, quant à la responsabilité morale que porte l'institution aujourd'hui pour des décisions passées, et bien sûr historiques, quant à la nécessité de clarifier le contexte d'octroi de 1937 et les demandes de retrait déjà formulées par le passé. Toutes ces expertises, qui existent à l'Unil, semblaient absolument nécessaires et devaient être réunies pour élaborer une réponse sérieuse. Enfin, concernant le rôle de l'éthique en particulier, le CIRE met en avant, à travers ses enseignements et ses recherches, une perspective qui souligne la dimension délibérative de l'éthique. Celle-ci constitue une méthodologie précieuse pour accompagner la prise de décision dans des situations marquées par des dilemmes ou des conflits de valeurs, et m'a semblé offrir un point de départ méthodologique pertinent pour appréhender le dilemme éthique que l'Unil rencontrait à ce moment-là : doit-elle retirer (ou pas) le titre de d.h.c. à Mussolini ? La délibération a permis de se confronter directement à la question du retrait et d'en évaluer les possibilités juridiques. Surtout, elle a permis d'effectuer un pas de côté – de s'extraire de la polarité du « pour » ou du « contre » qui piège la discussion dans une logique binaire – pour envisager une troisième voie : celle d'engager l'institution dans une politique mémorielle. Ainsi, la délibération a permis de mieux saisir les enjeux mémoriels et d'identifier les valeurs qui fondent les actions mémorielles proposées dans le rapport : la responsabilité institutionnelle de l'Unil ; le devoir de « vérité » et de transparence ; l'exigence de non-répétition ainsi que la nécessité de créer un espace de discussion au sein de la société.

SG – Est-ce que l'un d'entre vous souhaiterait réagir en guise de conclusion ?

MG – J'ai une question un peu provocatrice : de qui et de quoi veut-on cultiver la mémoire ? Il me semble que, derrière une politique mémorielle ambitieuse se trouve l'idée d'interroger le récit dominant sur l'institution et les traces commémoratives à l'intérieur des murs. Elle offre la possibilité de montrer qu'il existe d'autres histoires, d'autres perspectives. Comme on l'a vu, ce passé est encore très présent, mais pour que ces continuités soient mieux comprises, cela nécessite de faire un travail d'histoire rigoureux et de l'accompagner d'une discussion publique, pour faire comprendre la démarche historienne et pour poser des mots sur cette mémoire institutionnelle. Donc proposer une politique mémorielle, de mon point de vue, ce serait pouvoir rajouter un peu de l'histoire à l'histoire et d'interroger la mémoire institutionnelle de l'université.

SF – Je souhaite faire un dernier commentaire au sujet de ces mémoires que l'on peut qualifier de délicates, problématiques ou sensibles. De manière générale, la mémoire des institutions universitaires est très fragile. D'une génération à l'autre d'étudiant·es, la mémoire partagée disparaît rapidement. Pendant longtemps, le principal discours historique porté par les universités était celui des grand·es savant·es dont le nom se retrouve sur les salles de cours et sur les bustes déposés dans les bâtiments universitaires. Je ne suis pas sûr que nous soyons sorti·es entièrement de la célébration hagiographique de ce passé. Cependant, nos discussions et ces réflexions illustrent de nouvelles attentes et une volonté de construire une histoire sociale, intellectuelle et politique de la communauté universitaire plus inclusive, intéressante et innovatrice.

Olga Cantón Caro et Florian Kissling

18 L'exposition *Docteur Mussolini, un passé sensible* : un dispositif participatif et mémoriel

L'exposition *Docteur Mussolini, un passé sensible* s'est tenue du 11 novembre 2024 au 21 septembre 2025 sur le campus de l'Université de Lausanne[1071]. Destinée à un très large public, pas uniquement universitaire, elle a développé une approche de médiation culturelle autour de la question de l'attribution du doctorat honoris causa (d.h.c.) à Mussolini. Le projet fait partie de la politique mémorielle entreprise par l'Université de Lausanne, aux côtés du colloque *Présences fascistes en Suisse. Autour du doctorat honoris causa de Benito Mussolini (1937)* et du présent ouvrage.

Ce chapitre a été rédigé à deux mains, par la commissaire de l'exposition ainsi que par l'enseignant ayant participé avec sa classe à l'élaboration de l'une des parties du parcours. Notre contribution présente l'exposition comme un dispositif participatif et mémoriel : dans un premier temps, nous introduirons brièvement le contexte de production du projet, ainsi que le fil rouge et les thématiques traitées par l'exposition. Nous proposerons ensuite quelques clés de lecture sur les choix scénographiques et graphiques réalisés. Nous nous concentrerons enfin sur l'aspect participatif du projet, avec une attention portée au travail de médiation mené par les élèves du Gymnase de Burier.

[1071] L'exposition peut être consultée en mode virtuel à partir de ce lien : https://archeotech.wifx.net/Unil_MUSSOLINI/index.htm.

Contexte de production et choix du format

Ce projet trouve son origine dans la publication, en mai 2022, du rapport du groupe de travail interdisciplinaire formé par le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE), lui-même mandaté par la Direction de l'Université de Lausanne en septembre 2020. Les auteur·rices du rapport y appelaient à la mise en place d'une politique mémorielle « permettant de condamner, d'affronter et de reconnaître son passé tout en construisant pour l'avenir, dans une démarche préventive et participative »[1072], avec une série d'actions qui incluaient autant la recherche, l'enseignement que la médiation scientifique. Pour ce dernier aspect, le document préconisait la création d'un programme de médiation scientifique à destination des gymnasiennes et gymnasiens vaudois·es, sous la forme notamment d'ateliers.

Le Service culture et médiation scientifique de l'Unil (SCMS) s'est alors saisi de ces recommandations en proposant un projet à la Direction qui élargissait le public cible et qui concevait un format de médiation plus complexe et ambitieux. En imaginant la réalisation d'une exposition (un « média de médias » comme le soulignent les recherches de Jean Davallon)[1073], le SCMS a de ce fait privilégié la création d'un dispositif qui permettait d'accueillir d'autres formats (visites guidées, projections, débats publics, ateliers, etc.).

L'élection du lieu, sur le campus, obéissait à son tour à deux objectifs : d'un côté, confronter la communauté universitaire au passé de l'institution, en le rendant visible et facilement accessible pour que chaque membre puisse se saisir de ce moment de l'histoire ; de l'autre, inviter le public non universitaire à se rendre sur le campus et contribuer ainsi à approfondir les liens entre sciences et société (l'un des objectifs au cœur des projets du SCMS).

Au lieu d'un dispositif expositif pérenne[1074], le choix du caractère temporaire de l'exposition prétendait éviter un écueil pointé par le rapport du groupe de travail : « celui de simplifier les enjeux de ce passé

[1072] Le rapport du groupe de travail autour du d.h.c. octroyé par l'Université de Lausanne à Benito Mussolini en 1937 est disponible en ligne sur le site de l'Unil. Duboux Gabrielle et Eggert Nadja, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini (1937). Rapport du Groupe de travail », Université de Lausanne, mai 2022, p. 17.

[1073] Voir Davallon Jean, *L'exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris : L'Harmattan, 2000.

[1074] Par exemple, le mural permanent dédié à Alexei Jaccard, que l'Université de Genève a érigé à Unimail en 2022, en mémoire de cet étudiant genevois disparu en 1977 à Buenos Aires, victime de l'Operación Condor.

en cherchant à clore la discussion une fois pour toutes (par un retrait, une plaque commémorative qui viserait à remplacer les honneurs en maintenant une personnification de ceux-ci)[1075] ».

Les recommandations contenues dans le rapport ont également servi de base à la définition de la nature de l'exposition, qui adopte la démarche participative à tous les stades du projet, de la conception jusqu'à sa réalisation. Nous analyserons cette approche plus loin dans l'article.

La relation fond/forme de l'exposition : contenus et choix scénographiques

L'une des spécificités principales du médium exposition est la place centrale que prend la spatialité dans la réception et la perception des contenus par le public. L'exposition est faite avant tout pour « montrer » : ce sont les objets et les éléments scénographiques qui construisent le sens. L'exposition est une expérience de visite, ou la déambulation du public joue un rôle important : « *dire* quelque chose dans une exposition, signifie transmettre des contenus, mais aussi de l'intangible : émotions, sensations, impressions…[1076] »

Quel est le discours de l'exposition *Docteur Mussolini* et comment a-t-il été mis en place ? Avant l'élaboration du fil rouge et lors de la création du scénario d'exposition, nous nous sommes interrogé·es sur le propos général : devait-elle se contenter de raconter uniquement les faits historiques de 1936-1937 ? Quelle place occuperait la question du *pour* ou *contre* le retrait et les points de vue des divers·es acteur·rices ? Comment échapper à une certaine naïveté qui verrait dans le projet un remède à la résolution de tout conflit ou la garantie d'une non-répétition ?

Si toutes ces questions, et bien d'autres encore, ne se sont pas transposées telles quelles dans le résultat de l'exposition, elles ont traversé en filigrane tout le travail de conceptualisation.

Le fil rouge retenu abordait la question de l'octroi en 1937 du d.h.c. à Benito Mussolini du point de vue du conflit mémoriel. L'exposition a ainsi rendu visible et a interrogé le passé sensible spécifique de l'Université de Lausanne tout en le contextualisant dans la problématique plus large du mémoriel. Afin de structurer les différentes thématiques

[1075] Duboux et Eggert, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini (1937). Rapport du groupe de travail », *op. cit.*, p. 20.

[1076] Delarge Alexandre, « L'exposition et l'indissociable union du fond et de la forme », *La lettre de l'OCIM*, 155, 2014, p. 2.

qui devaient être traitées, nous avons suivi le rapport du groupe de travail : ses membres se sont appuyés sur les principes de la justice transitionnelle afin d'élaborer les contours d'une politique mémorielle pour l'Unil. Elles et ils en avaient retenu trois :

- Le droit à la vérité, l'information et la transparence.
- Le droit à la réparation, qui exige d'assumer et de condamner les actions passées tout en affirmant les valeurs défendues par l'Université.
- La non-répétition, qui pose un principe de prévention[1077].

Si le principe de réparation sous-tendait le propos général et la nature de l'exposition, ceux du droit à la vérité et de non-répétition permettaient de structurer les principales parties du parcours.

Ainsi, pour commencer, un mur d'introduction présentait les enjeux principaux du conflit mémoriel propre à l'Unil, en insistant sur le fait que le d.h.c. avait été remis au dictateur de manière consciente, en connaissant les crimes commis par le fascisme. Il montrait les acteur·rices principaux·ales[1078] ainsi que les actions qui ont été menées par l'Université. Il proposait également aux visiteur·ses de donner leur avis sur les actions entreprises ou à entreprendre.

Le module 1, intitulé « Histoire d'une attribution qui ne passe pas », retraçait le processus décisionnel et le contexte institutionnel dans lequel le diplôme est décerné, mais également les réactions et les contestations qu'il a suscitées entre 1937 et aujourd'hui.

Le module 2, « En connaissance de cause », insérait la remise du d.h.c. à Mussolini dans le contexte historique local, national et international de l'entre-deux-guerres.

L'îlot central qui composait le module 3, « Honorer/Cautionner » problématisait les aspects symboliques et politiques de la remise du diplôme. Il analysait la *laudatio* tout en soulignant que l'Université, par le brevet d'exemplarité confié au dictateur, cautionnait en 1937 les actions perpétrées par celui-ci.

[1077] Duboux et Eggert, « Doctorat honoris causa Benito Mussolini (1937). Rapport du groupe de travail », *op. cit.*, p. 17.

[1078] Quatre vidéos montraient le témoignage des représentant·es des deux principales associations italiennes à l'origine de la pétition de retrait (Michele Scala, président de la Colonia Libera italiana di Losanna et Nicoletta Zappile, présidente de la section genevoise de l'Associazione Nazionale Partigiani d'Italia) ainsi que du recteur de l'Unil, Frédéric Herman, et de Nadja Eggert, directrice du CIRE et l'une des autrices du rapport du groupe de travail sur le d.h.c.

Le module 4, « Plus jamais ça ? », interrogeait la définition et la temporalité du fascisme en se penchant sur ses éventuelles résurgences et réhabilitations à l'heure actuelle, ainsi que sur les stratégies de dédiabolisation, d'édulcoration et de réappropriation.

Le module 5, « Autres passés sensibles en Suisse », élargissait la notion de conflit mémoriel en considérant d'autres passés sensibles liés à des personnalités d'origine suisse ou ayant résidé en Suisse. Il proposait également un dispositif participatif autour duquel les visiteur·ses pouvaient se positionner face aux stratégies d'action à entreprendre.

Le module 6 était une table d'archives qui documentait l'attribution du d.h.c. à Mussolini en répertoriant plusieurs sources qui permettaient d'appréhender l'octroi du titre d'un point de vue historique.

En parallèle du travail sur les contenus, l'exposition devait être conceptualisée, d'un point de vue formel. Comment mettre en exposition un dispositif qui participe d'une politique mémorielle, tout en respectant le cadre de rigueur académique dans lequel il s'insère ? Deux aspects nous paraissaient essentiels : éviter les écueils de ce que l'on pourrait nommer une « esthétique mémorielle » et proposer un parcours au public qui favorise la distance critique.

Concernant l'esthétique mémorielle, les études de Philippe Mesnard nous ont aidés à structurer nos réflexions et à opérer des choix[1079]. Dans ses analyses des sites, musées et expositions mémorielles, Mesnard problématise la question de ce qu'il appelle « l'économie des représentations mémorielles », résultat d'un dosage et d'un jeu entre les dimensions cognitive et affective. Les visiteur·ses sont ainsi engagé·es dans des espaces qui les invitent tantôt à l'acquisition de connaissances, tantôt à vivre une expérience émotionnelle, en fonction des choix scénographiques et architecturaux faits par les institutions. Plus un espace privilégie la clarté et le volume, plus il favorise la distance critique du public, avec des

> mises en scène qui insistent toutes, avec une orientation pédagogique poussée, sur l'information, l'explication et la nécessité de faire comprendre à travers du texte (notices, panneaux explicatifs, sources

[1079] Philippe Mesnard est professeur de littérature comparée et de littérature française à l'Université Clermont Auvergne, membre de l'Institut universitaire de France et directeur de la revue *Mémoires en jeu*. Il a été, de 2010 à 2015, directeur de la fondation Auschwitz de Bruxelles.

> consultables sur écran) et du discours oral (témoignages enregistrés, audioguide) de quelle violence il s'est agi, tout en mettant les visiteurs à distance des risques de se faire prendre par l'émotion[1080].

À l'opposé, les espaces privilégiant la dimension affective sont souvent sombres et étroits et le parcours des visiteur·ses est fortement orienté et directif :

> [...] le visiteur se retrouve exposé à un environnement sonore et visuel immersif le privant de cette distance que réclame l'intellect pour comprendre ce qu'on lui montre. [...] La dimension émotionnelle domine le visiteur pour non seulement lui présenter ce qu'il voit, mais aussi lui faire ressentir l'effroi dès lors qu'il circule en suivant le parcours toujours très balisé de la scénographie[1081].

Dans le cadre de notre exposition, des choix ont été faits en fonction de l'emplacement dans lequel elle allait avoir lieu. L'exposition se déployait dans un espace qui n'était pas un *lieu de mémoire*[1082], porteur d'un passé et d'un vécu traumatique. Il n'était pas neutre pour autant car il incarnait le lieu d'une bonne partie de la controverse mémorielle autour de l'attribution de ce d.h.c. Pour ne citer qu'un exemple, l'une des façades du bâtiment abritant l'exposition avait été taguée en 1987 avec la mention « Espace Mussolini »[1083]. Il s'agissait d'un espace non muséal et à caractère éminemment quotidien et pratique : lieu de passage abritant le plus grand auditoire du bâtiment, il accueille d'habitude des activités très diverses (exposition de travaux des étudiant·es, apéritifs, campagnes de don du sang, etc.). Il fallait donc imaginer et construire un espace muséographique afin que les visiteur·ses perçoivent autrement ce lieu familier, et qu'elles et ils appréhendent l'unicité du projet d'un simple coup d'œil.

[1080] Mesnard Philippe, « Les sites mémoriels et leurs espaces. Éléments pour une analyse in situ », *Caderno de Letras, Pelotas*, n° 37, mai-août 2020, p. 32.

[1081] *Ibid.*, p. 32. Pour d'autres analyses de sites et d'expositions ainsi qu'une contextualisation plus large et détaillée du mémoriel, voir aussi Mesnard Philippe, *Les paradoxes de la mémoire*, Lormont : Le bord de l'eau, 2021.

[1082] Pour une contextualisation de l'usage de cette formule, voir Ledoux Sébastien, « La genèse des lieux de mémoire et leur retraduction dans les politiques du passé en France (années 1970-1980) », *Cahiers Mémoire et Politique*, n° 11, 2019, pp. 11-33.

[1083] Une photographie de ce tag est conservée aux archives d'UNIRIS et est reproduite dans le premier module de l'exposition.



FIGURE 18.1 Vue de l'intérieur du module 4 « Plus jamais ça ? ». En arrière-plan, on perçoit le module 2 « En connaissance de cause » et à gauche, la table d'archives. © Fabrice Ducrest, Unil.

Cette spécificité, couplée à notre volonté de créer un projet qui privilégiait la réflexivité, a conduit notre choix scénographique vers un concept qui proposait la création de modules en forme de tunnels ouverts[1084]. Ces modules permettaient aisément le déploiement par thématiques différenciées, tout en invitant les visiteur·ses à « rentrer » dans un espace plus petit dans lequel appréhender les contenus. Ouvertes des deux côtés, ces structures proposaient une circulation libre et non imposée (fig. 18.1) et gardaient un éclairage lumineux, non dramatisé. Le parcours général de la visite laissait en outre une grande liberté au public, qui pouvait ou non choisir l'ordre suggéré par les modules sans que sa compréhension générale du fil rouge ne soit altérée.

Le choix graphique réalisé tenait aussi compte de cette volonté de s'éloigner des codes d'une approche esthétique du mémoriel (couleurs sombres, sobriété, effectivité). Un rapide aperçu d'ouvrages faisant référence au fascisme et à la période de l'entre-deux-guerres montre

[1084] La scénographie et le graphisme ont été l'œuvre de Giorgio Pesce (Atelier Poisson) et de Daniel Cocchi.

combien l'usage des couleurs rouge et noir, des contrastes forts et des jeux dramatiques sont souvent employés[1085].

La couleur rose a ainsi été privilégiée, avec des teintes qui suggèrent davantage la douceur et l'apaisement. Ces connotations chromatiques peuvent sembler aux antipodes de la thématique, mais elles nous permettaient de souligner la distance critique que nous souhaitions imposer au sujet et à ses représentations. En choisissant des tonalités que le public n'est pas habitué à rencontrer dans des expositions autour de thématiques graves, nous invitions les visiteur·ses à faire un pas de côté et à adopter une démarche réflexive et nuancée.

Il nous fallait en même temps nous éloigner d'un piège souvent difficile à contourner : comment esthétiser une exposition et son contenu sans tomber dans une esthétisation d'images dont l'origine première était la propagande et la glorification du fascisme ? Nous avons opéré un double traitement de ce type d'images, en faisant une distinction en fonction de leur usage dans l'exposition : les images se trouvant à l'intérieur des modules ont été reproduites telles quelles, car traitées comme sources historiques et contextualisées à l'aide de textes et d'autres illustrations, tandis que celles qui ont servi au design scénographique ont fait l'objet d'un traitement spécial. C'est le cas du grand portrait de Mussolini présenté au début du parcours, sur lequel nous avons volontairement ajouté l'affiche de l'exposition (fig. 18.2) : le résultat permettait non seulement de cacher le visage triomphant de Mussolini, mais laissait en outre suggérer que le but de l'exposition était justement d'opérer une mise à distance. Ce même procédé a aussi été utilisé dans la partie consacrée aux autres passés sensibles en Suisse, où les portraits officiels de personnages aujourd'hui contestés ont été traités de sorte à ne pas reproduire la glorification à laquelle ils étaient destinés.

L'affiche a participé de cette stratégie de distanciation, ainsi que du souhait de l'Université de Lausanne d'assumer pleinement cet épisode de son passé tout en le condamnant. Sans image – elle se basait sur le seul jeu typographique –, le titre de l'exposition prenait toute la surface sur un fond rose. Le nom du dictateur apparaissait dans une plus grande taille et occupait la presque totalité de l'espace, afin de ne pas le cantonner à la marge. La disposition des informations permettait de

[1085] Pensons par exemple aux couvertures des livres sur Mussolini d'Antonio Scurati ou aux illustrations servant de bannière aux nombreux podcasts sur le fascisme et Mussolini.

lire aisément le début et la fin du titre (« Docteur » et « Un passé sensible »), tandis que le nom de Mussolini apparaissait entrecoupé sur deux lignes. Sur le nom, une étiquette avec la mention « Exposition » indiquait le lieu et les dates. Avec cette proposition, le fait historique (le titre honorifique) ainsi que le présent dans lequel il s'inscrit étaient lisibles sans effort, tandis que le lecteur ou la lectrice devait opérer un petit ajustement et un travail de concentration supplémentaire pour décrypter « Mussolini », le nom étant doublement coupé (par sa disposition et par l'étiquette).

L'un des éléments également essentiels dans l'exposition a été l'usage de la vidéo, de l'audio et de dispositifs participatifs afin de rendre visible la multiplicité des acteurs et actrices du conflit mémoriel. Nous aurons l'occasion d'analyser certains de ces dispositifs plus loin dans le chapitre.

Ces quelques exemples – choix des modules scénographiques, choix de la couleur, traitement des illustrations – montrent à quel point le travail muséographique est indissociable du contenu de l'exposition et peuvent orienter le parcours et la réception par le public.



FIGURE 18.2 Accueil de l'exposition, avec l'affiche réalisée par l'Atelier Poisson, cachant le portrait de Mussolini. © Fabrice Ducrest, Unil.

Une démarche participative pour un dispositif mémoriel

La corrélation entre connaissance du passé et prévention d'erreurs futures est l'un des lieux communs du mémoriel. Dans l'un de leurs ouvrages les plus récents, les chercheuses Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc affirment :

> Le développement des politiques de mémoire prend largement appui sur la réaffirmation constante de ce qui s'apparente à une conviction : connaître les violences et les tragédies du passé permettrait de construire au présent des sociétés pacifiées et tolérantes et de prévenir ainsi, demain, la répétition du conflit violent[1086].

Selon ces deux chercheuses, il est difficile d'évaluer l'effectivité des politiques de mémoire en se basant uniquement sur les objectifs premiers que celles-ci prônent haut et fort. Elles constatent que de telles politiques ne conduisent pas directement à une société apaisée et davantage tolérante, et proposent une approche qui met en avant la dimension relationnelle comme gage de leur succès.

Gensburger et Lefranc précisent que « [les politiques de mémoire] créent un espace de ressources et d'intéressement qui attire un nombre croissant d'acteurs, toujours plus diversifiés[1087] ». Une rencontre peut alors se déployer dans le présent,

> d'auteurs avec leurs publics, mais aussi d'acteurs issus de diverses scènes entre eux : enseignants, professionnels des musées, employés d'organisations internationales, militants représentant les victimes [...] et beaucoup d'autres encore. Et ces interactions contribuent de manière décisive à la forme que prennent les politiques de mémoire, aux vérités qui les constituent aussi bien qu'à leurs programmes d'action et, *in fine*, à leur puissance[1088].

L'exposition *Docteur Mussolini, un passé sensible* a été ainsi conçue d'un point de vue relationnel, non seulement en tant que dispositif mémoriel, mais également en tant que projet de médiation scientifique et culturelle.

[1086] Gensburger Sarah et Lefranc Sandrine, *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris : Presses de Sciences Po, 2017, p. 7.
[1087] *Ibid.*, p. 130.
[1088] *Ibid.*

Afin de permettre cette rencontre d'acteur·rices diversifié·es, il nous est apparu essentiel d'envisager la dimension participative du projet, de sa conception et de sa réalisation. Dès le départ, les deux principaux enjeux ont été le choix du type de participation souhaitée et celui des acteur·rices impliqué·es. Sans chercher à appliquer à la lettre un schéma prédéfini, nous avons retenu comme référence principale Nina Simon et son ouvrage *The Participatory Museum*, qui présente quatre cadres de participation[1089] :

- Les *projets contributifs* sont ceux où « les visiteurs sont invités à fournir des objets, des actions ou des idées limités et spécifiés dans le cadre d'un processus contrôlé par l'institution ».
- Dans les *projets collaboratifs*, « les visiteurs sont invités à servir de partenaires actifs dans la création de projets institutionnels dont l'institution est à l'origine et qu'elle contrôle en dernier ressort ».
- Dans les *projets co-créés*, les membres de la communauté collaborent dès le départ avec les membres du personnel de l'institution pour définir les objectifs du projet et créer le programme ou l'exposition en fonction des intérêts de la communauté.
- Les *projets accueillis* sont des projets dans lesquels l'institution met à disposition une partie de ses installations et/ou de ses ressources pour présenter des programmes élaborés et mis en œuvre par des groupes publics ou des visiteur·ses occasionnel·les.

Nous avons retenu les trois premiers types de participation qui se déploient tout au long du projet, à des degrés divers. Nous allons maintenant présenter plus en détail trois moments où la participation a été intégrée : lors du processus de conception, dans l'exposition et autour de l'exposition.

Lors du processus de conception, nous avons privilégié la collaboration et la cocréation. Il nous est apparu essentiel que l'exposition intègre les principaux acteur·rices de la controverse mémorielle actuelle. Les représentant·es des associations italiennes à l'origine d'une pétition de retrait lancée en mai 2022[1090] ont ainsi été invité·es à faire partie d'un groupe de travail qui regroupait également des

[1089] Simon Nina, *The Participatory Museum*, Santa Cruz : Museum 2.0, 2010 [en ligne : participatorymuseum.org].

[1090] Il s'agit principalement de la section genevoise de l'ANPI (Associazione Nazionale Partigiani d'Italia) et de la Colonia Libera italiana di Losanna.

chercheur·ses issu·es de différentes facultés et services de l'Unil[1091]. Ce groupe de travail a eu pour mission de définir le fil rouge de l'exposition, de dégager les principales thématiques à traiter et de suggérer des objets et des références bibliographiques afin de nourrir le contenu de l'exposition. Ce groupe a été sollicité tout au long du processus, de la conception à la réalisation, y compris lors de la validation finale des textes.

À ce stade du projet, nous avons également intégré une classe du Gymnase de Burier afin qu'elle réalise la totalité du module 5 de l'exposition. Pour cela, un travail avec un fort degré de cocréation a été mis en place avec l'enseignant Florian Kissling et les élèves[1092]. Cette collaboration sera analysée en détail plus loin dans l'article.

Dans l'exposition, un dispositif a été élaboré afin de recueillir les contributions des publics. La mise en exposition de leurs opinions rendait visible l'un des aspects centraux du parcours, à savoir la polyphonie d'acteur·rices, de motivations et de moyens d'action autour du mémoriel. Installé dans l'espace qui présentait les figures principales de la controverse mémorielle actuelle et les actions engagées pour y répondre, ce lieu était conçu de manière à impliquer et à intégrer le public (fig. 18.3). Le mur de participation ne visait pas seulement la récolte d'avis des visiteur·ses, il leur proposait de devenir partie prenante du conflit. Leurs écrits complétaient ainsi les différentes prises de parole présentées dans les vidéos et faisaient rentrer le public dans cet *espace de ressources et d'intéressement* auquel Gensburger et Lefranc font référence. Cette dimension du·de la visiteur·se-contributeur·rice est présente au-delà de l'espace physique et temporel de l'exposition, puisque les cartes produites ont été récoltées par le Service des ressources informationnelles et archives de l'Unil (UNIRIS) dans le but de nourrir les recherches futures sur la controverse autour du d.h.c. octroyé à Mussolini.

[1091] Sacha Auderset (UNIRIS), Claire-Lise Debluë (Laboratoire Histoire et Cité), Gabrielle Duboux (CIRE et Centre des Sciences historiques de la culture), Guy Elcheroth (Institut de psychologie), Gianni Haver (Institut de sciences sociales), Daniel Maggetti (Section de français), Oscar Mazzoleni (Institut d'études politiques), Stefanie Prezioso (Institut d'études politiques), ainsi que Marc Perrenoud, historien.

[1092] Raman Ahmad, Lise Allenbach, Alix Billieux, Zoé Blanc, Mia Bühlmann, Ethan Costantini, Achille D'Antino, Charles Delarive, Thomas Huber, Elisa Humery, Eva Lheriau, Sienna Morrison, Mathilde Nicolier, Marc-Olivier Niklaus, Naëlle Ruiz, Antony Salerno, Yuna Salzmann, Valian Schorderet, Lou Sémon, Rafael Spichiger, Julia Tauxe, Carolina Tozzi.



FIGURE 18.3 Vue du mur d'introduction. Au premier plan, les témoignages audiovisuels de membres des associations italiennes et de l'Unil. À l'arrière-plan, vue du mur d'expression, Université de Lausanne. © Nouchine Diba, Unil.

Autour de l'exposition se sont déployés un ensemble d'actions et de supports qui cherchaient à impliquer les publics à des degrés très divers. Des visites, débats et ateliers de discussion ont été proposés, et un site internet spécifique a été conçu, avec des ressources documentaires thématiques.

Les autres passés sensibles en Suisse analysés par les gymnasien·nes

Une classe du Gymnase de Burier de 3e année de maturité, composée de 22 élèves, a élaboré les contenus du module « Autres passés sensibles en Suisse » de l'exposition. Deux périodes hebdomadaires de 45 minutes ont été consacrées à cette activité, de fin février à fin mai 2024. Après une présentation du déroulement du projet, nous évaluerons ses apports pédagogiques sur la base d'un questionnaire auquel les élèves ont répondu. Celui-ci cherchait à apprécier l'engagement et l'intérêt des élèves en tant que facteurs propices aux apprentissages et les évolutions de leurs représentations des conflits mémoriels et de l'histoire de la Suisse.

Un projet en cocréation

Les premières discussions entre l'équipe du SCMS et Florian Kissling en novembre 2023 (soit une année avant le début de l'exposition) ont permis d'estimer la faisabilité du projet et ont donné lieu à un certain nombre d'ajustements entre les objectifs initiaux du SCMS et les impératifs d'un travail avec une classe de gymnase. Le SCMS souhaitait confier à une classe la réalisation d'un module de l'exposition à propos d'autres conflits mémoriels que celui entourant le d.h.c. attribué à Mussolini. De multiples situations conflictuelles et espaces géographiques ont été envisagés. Le travail en classe devait, quant à lui, correspondre à une séquence d'enseignement gymnasial et répondre aux objectifs pédagogiques liés au programme en histoire pour ce niveau de formation. Ces contraintes ont mené à resserrer le choix des sujets traités et à définir trois critères de sélection : la situation étudiée devait concerner la Suisse, impliquer un conflit mémoriel avéré et prendre place dans l'espace public.

Le nombre de groupes d'élèves a également été adapté à la baisse pour que la charge de travail de chacun·e n'excède pas les attentes habituelles. Face à l'ampleur de la tâche, la durée de cette séquence, prévue initialement durant six semaines, a été prolongée. Le programme annuel de cette classe a donc été adapté en profondeur et une évaluation, qui n'était pas prévue, a été réalisée dans le cadre de ce projet. Dans cette phase d'élaboration, la forme du rendu final, à savoir des enregistrements sonores, a également été adoptée (fig. 18.4). Du point de vue pédagogique, il s'agissait d'une variation intéressante par rapport aux activités habituellement réalisées, qui initiait en même temps les élèves à de nouveaux savoir-faire (écriture radiophonique, travail de la voix, usage d'un studio radio). Le format audio était par ailleurs un choix muséographique pertinent, car il permettait de mettre en avant des voix jeunes qui soulignaient le caractère contemporain des exemples traités. L'expérience de visite du public se trouvait aussi enrichie avec un module qui privilégiait l'oralité aux éléments textuels.

Cette phase de cocréation, où chaque partie prenait en compte les objectifs et contraintes de l'autre, a été essentielle dans la définition et l'élaboration de cette collaboration.



FIGURE 18.4 Détail du module 5 « Autres passés sensibles en Suisse », Université de Lausanne. © Fabrice Ducrest, Unil.

Les étapes de réalisation du module 5

À la suite de cette phase initiale, une première rencontre avec le SCMS a été organisée à l'Université pour une présentation du projet et du futur espace de l'exposition aux élèves. À cette occasion, un membre des associations italiennes, Michele Scala, a mis en contexte la pétition à l'origine de la récente contestation du d.h.c. De retour en classe, les élèves ont ensuite travaillé sur un recueil de littérature secondaire portant sur les relations et les distinctions entre mémoire et histoire. Introduire cette séquence avec cette perspective permettait de mener des réflexions sur la discipline historique adaptée à une classe de 3e année et de faire des liens avec le programme scolaire. Ce recueil comprenait également une série de textes sur les conflits mémoriels et les pratiques récentes de déboulonnage qui offraient des points de vue divergents et permettaient aux élèves de s'approprier les principaux termes du débat actuel. Ensuite, les élèves ont choisi les sept conflits mémoriels sur lesquels elles et ils allaient

travailler[1093]. Chaque groupe devait prendre connaissance des ressources de base liées à leur sujet (articles, site internet, etc.) et effectuer des recherches complémentaires pour répondre par écrit à une série de questions. Il s'agissait d'un travail préparatoire aux différentes productions attendues pour l'exposition : un enregistrement sonore, un titre, un cartel et des images illustratives. Une deuxième rencontre avec l'équipe chargée du projet de l'exposition s'est ensuite déroulée au Gymnase de Burier, lors d'une animation sous la forme d'un « World Café »[1094] autour des conflits mémoriels. Ce jeu de discussions a permis aux élèves d'affiner leur compréhension des enjeux. Finalement, un atelier de préparation pour l'enregistrement sonore a été proposé par la journaliste Céline O'Clin. Après avoir rédigé leur texte dans un style radiophonique, les élèves ont réalisé l'enregistrement dans le studio de la radio scolaire du gymnase (« Radio Burier »).

Évaluation des apprentissages

À la fin de cette séquence, les élèves ont répondu à un questionnaire permettant de documenter les apports pédagogiques de ce projet.

À la question « Avez-vous apprécié cette activité ? Expliquez pourquoi », l'ensemble des élèves s'est prononcé positivement. Beaucoup au sein du groupe relèvent premièrement une variation intéressante par rapport aux formats plus classiques des cours (un élève répond par exemple : « Oui, cela change des cours habituels et cela fait apprendre d'une autre manière »). De nombreux commentaires soulignent également que cette séquence les a encouragé·es à se forger une opinion sur la thématique et a contribué au développement de leur esprit critique : « Oui, j'aime beaucoup ce genre de travail. On doit faire des recherches

[1093] Parmi les quinze conflits mémoriels proposés, les élèves ont retenu la profanation d'un monument mortuaire à Lausanne par des militant·es antifascistes en 1932 ; l'installation en 1982 d'un monument en mémoire des morts de la répression militaire d'une manifestation à Genève en 1932 ; la contestation d'un buste d'Auguste Forel à l'Université de Zurich au début des années 2000 ; la pétition demandant que l'Agassizhorn nommé en hommage à Louis Agassiz soit débaptisé en 2010 ; la contestation de la statue d'Alfred Escher devant la gare de Zurich dans les années 2010 ; la pétition critiquant l'exposition d'un tableau de Balthus en 2017 ; la critique de monuments en l'honneur de John Sutter en 2020.

[1094] Le « World Café » est une méthode de discussion qui vise un dialogue constructif en favorisant le partage de connaissances et d'idées au sein d'un groupe. Les participant·es débattent autour de tables. Elles et ils changent de table à intervalles réguliers et continuent les échanges en s'appuyant sur les idées précédentes. Cette méthode permet donc d'additionner les idées résultantes d'une discussion, au fur et à mesure que les participant·es changent de table.

sur un sujet sensible et se construire son propre avis ». Finalement, les élèves ont apprécié la dimension collaborative et la rencontre avec des intervenant·es externes au gymnase : « Oui, c'était intéressant de travailler à plusieurs sur un sujet discuté au sein de notre société pour partager les différentes opinions. » Une autre élève relève :

> Oui, j'ai beaucoup aimé parce qu'on a travaillé avec les gens de l'Unil et avec la journaliste. C'était intéressant de travailler avec eux parce qu'on sentait qu'ils voulaient vraiment travailler avec nous et nous entouraient beaucoup. C'était aussi sympa de les voir souvent et pas juste une fois. De plus, les sujets étaient vraiment intéressants et nous ont permis de mieux comprendre certains enjeux.

Ces différents commentaires indiquent que ce cadre a été beaucoup apprécié, mais aussi qu'il a été favorable aux apprentissages en stimulant l'autonomie de pensée des élèves sur un thème complexe.

D'autres éléments renforcent la perception que les gymnasien·nes étaient très motivé·es et engagé·es. La majorité de la classe a par exemple participé au vernissage de l'exposition à l'Unil ainsi qu'à une conférence organisée au Gymnase de Burier plusieurs mois après avoir obtenu leur diplôme. Certain·es y ont pris publiquement la parole afin de présenter leur contribution et de se positionner sur l'octroi du d.h.c. à Mussolini, en marquant notamment leur désaccord avec la décision de l'Unil de ne pas le retirer[1095].

À notre avis, deux hypothèses peuvent être formulées pour expliquer l'intérêt et l'engagement des élèves. D'une part, il s'agit d'un format de médiation original pour une classe de gymnase, avec un niveau de responsabilité élevé confié aux élèves (la production d'un module d'exposition organisée par l'Université dans laquelle elles et ils iront peut-être étudier) et une durée inhabituelle (pratiquement un semestre). La rencontre avec de nouvelles personnes et métiers (des médiateur·rices, des concepteur·rices d'exposition, une journaliste), l'apprentissage de savoir-faire techniques nouveaux à travers l'enregistrement sonore ont également été des sources de motivation importantes. D'autre part, la dimension créative est un composant clé de cette implication. Les élèves ont passé du temps à élaborer la mise

[1095] Les élèves ont en particulier évoqué les violences du régime fasciste en Italie et dans les colonies ainsi que leur incompréhension du fait que l'une des principales personnes responsables de ces violences puisse encore porter un titre honorifique de l'Unil aujourd'hui.

en forme écrite de leur production sonore, à imaginer un titre accrocheur, à travailler leur débit de parole et leurs intonations, etc. Tous ces éléments ont mobilisé leur inventivité et nous avons perçu que les groupes ont été particulièrement actifs dans ces moments.

Le questionnaire auquel la classe a répondu permet également de mesurer les effets de cette séquence sur les connaissances historiques et les représentations des élèves à propos des conflits mémoriels et de l'histoire suisse.

Une question à laquelle les élèves ont répondu était : « Votre positionnement sur le déboulonnage (ou dé-commémoration) a-t-il évolué au cours de cette activité ? Expliquez comment. » La majorité des réponses montre que ce travail a amélioré la compréhension de cette thématique. Un élève explique par exemple : « J'ai appris plus d'informations et de termes exacts et aussi plus d'alternatives concernant le déboulonnage, car je pense qu'il est important d'expliquer pourquoi on devrait déboulonner mais pas forcément le faire. » Cette séquence a également permis aux élèves de complexifier leur vision de ces enjeux, comme l'explique cette réponse : « Oui, ça m'a permis de nuancer davantage mes idées sur ce sujet et d'en apprendre davantage sur différents cas qui m'étaient inconnus avant cette activité. »

Les conflits mémoriels sur lesquels la classe a travaillé concernaient l'histoire coloniale et sociale de la Suisse. Pour évaluer les apprentissages, la question posée était : « Est-ce que cette activité a fait évoluer votre regard sur l'histoire suisse ? Si oui, expliquez comment. » Les élèves indiquent avoir découvert des thématiques qu'ils et elles n'auraient a priori pas associées à l'histoire de la Suisse, comme sa participation à la traite négrière et le racisme : « Oui, notamment dans son implication dans différents problèmes passés et mondiaux comme la traite négrière par exemple ou la ségrégation. » Plusieurs élèves indiquent également que ce module d'enseignement leur a fait découvrir des zones d'ombre de l'histoire suisse et a conduit à nuancer un discours globalement positif sur son passé : « Oui, car on ne nous parle jamais de ce qui s'est passé de "mal" en Suisse, concernant la colonisation, le racisme, la misogynie, etc. Par conséquent, maintenant j'espère avoir un regard plus critique sur des personnages suisses (ou d'autres nationalités) et penser qu'il peut y avoir un certain passif. » Finalement, certaines réponses précisent que leur vision de la neutralité, ce grand topos de l'histoire suisse, a évolué : « Oui, la Suisse n'est pas si parfaite ou si neutre comme on le pense, elle cache elle aussi un passé problématique dont elle ne parle pas ouvertement. »

Le bilan de ce projet montre qu'il a fait bouger les lignes et les finalités habituelles d'une séquence d'histoire au gymnase. Les élèves ont été mis en situation d'expérimenter de nouvelles pratiques de recherche historique, avec une forte dimension collective et un accent mis sur la créativité. Créer un module d'exposition change des objectifs classiques de l'école et montre que l'enseignement de l'histoire peut déboucher sur des résultats très concrets. Cette activité a conféré aux élèves une grande responsabilité et leur a permis d'être fortement valorisé·es, avec une mise en lumière de leur travail dans un espace public. Les apprentissages réalisés ont finalement été nombreux, tant aux niveaux historiques que pour le développement de l'esprit critique.

Conclusion

L'orientation ouvertement participative et pluridisciplinaire de ce projet le rapproche de la *Public History*[1096], et son caractère mémoriel l'enrichit d'enjeux très contemporains qui inscrivent l'institution universitaire dans la cité. Du côté de l'histoire publique, trois éléments rendent l'exposition particulièrement intéressante :

1) Sa conception comme la production publique d'un discours à la fois historique et sur l'histoire.
2) Une réalisation pensée d'un point de vue polyphonique qui rassemble autant les voix de chercheur·ses que celles de groupes n'appartenant pas au milieu académique.
3) La prise en compte des productions réalisées par les visiteur·ses comme de futures sources d'archive et d'étude.

Ce dernier aspect ouvre également la réflexion sur la manière dont l'exposition, une fois inaugurée, permet la création d'un de ces « espaces d'intéressement » qui font converger un public très hétérogène, qui va à son tour introduire des nouvelles problématiques et construire de nouveaux discours au-delà de celui proposé par le projet. Les cartes du mur d'expression ont par exemple été utilisées quelquefois pour formuler des revendications et opérer des analogies entre le comportement de la Direction de l'Unil en 1937 et celui d'aujourd'hui vis-à-vis d'Israël, dans le contexte de manifestations de soutien à la Palestine

[1096] Le chercheur Thomas Cauvin présente les enjeux de l'histoire publique dans son article : Cauvin Thomas, « Qu'est-ce que l'histoire publique ? », *Entre Temps. Revue numérique d'histoire actuelle*, 08.11.2022.

qui ont eu lieu en 2024-2025 sur le campus. Ces avis ont souvent amené à d'autres réponses sous forme de nouvelles cartes ou avec des commentaires ajoutés à la carte originale, parfois pour conforter un point, d'autres pour réfuter les rapprochements entre 1937 et aujourd'hui.

Cet exemple renforce le caractère résolument contemporain du projet, qui s'inscrit dans des questions sociétales très présentes dans le débat public : les liens que nous entretenons à notre passé, la résurgence ou réactualisation de l'idéologie fasciste ou encore les valeurs auxquelles l'Université s'identifie (précisées notamment dans sa charte). Chaque activité proposée autour de l'exposition – visite guidée, jeu de débat, conférence publique, etc. – a permis de multiplier ces espaces, qui ont à leur tour offert la possibilité d'en créer d'autres par ricochet. L'exposition s'est ainsi transformée en un dispositif mémoriel évolutif, à la fois capable d'accueillir et d'engendrer de nouveaux lieux de participation.

Marie-Anne Matard-Bonucci

Conclusion générale

Pour une histoire globale du fascisme

« Pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde » : tels sont les mots justifiant l'octroi, par l'Université de Lausanne, d'un diplôme de doctorat honoris causa (d.h.c.) à Benito Mussolini en 1937. Si l'on voit bien à quoi correspond la « trace profonde » que le chef du fascisme a imprimée sur le cours de l'histoire et si « l'organisation sociale » évoquée renvoie vraisemblablement au corporatisme, la mention d'un enrichissement de la science sociologique ne laisse pas d'interroger. Le fascisme, et avec lui le corporatisme, ont-ils enrichi la science sociologique en s'offrant comme objet d'étude ? L'ont-ils enrichie grâce aux contributions des universitaires italiens ou de leurs collègues suisses eux-mêmes influencés par la doctrine corporatiste ? La lettre jointe au diplôme propose pourtant une autre lecture : « en tant que créateur et réalisateur d'une conception sociologique originale, vous avez illustré l'Université de Lausanne ; c'est pourquoi celle-ci tient à rendre hommage à l'éclat que vous avez jeté sur elle ». La mention d'un lien passé entre l'Université de Lausanne et Mussolini renvoie sans doute à la fréquentation par celui-ci des cours de Pasquale Boninsegni et de Vilfredo Pareto, au semestre hivernal 1903-1904, à une époque où il militait dans l'aile révolutionnaire du Parti socialiste italien. En honorant Mussolini, l'Université de Lausanne est convaincue de rendre hommage à ce qu'elle fut et à ce qu'elle est. En le distinguant,

elle se distingue en devenant la seule *Alma mater* à établir un lien de cette nature avec le chef du fascisme. En Italie même, les tentatives des universités de Bologne ou de Pise visant à conférer le titre de docteur au Duce n'ont pas abouti, tandis qu'à l'étranger, quelques rares hiérarques – Balbo, Bottai et Rocco – ont été honorés (voir la contribution d'Andrea Martini au chapitre 13).

À partir de cet épisode singulier de l'histoire de l'Université de Lausanne, les différentes contributions de ce volume nous invitent à revisiter les relations de la Suisse au fascisme dans le contexte des années 1930 et après la Seconde Guerre mondiale, confirmant l'intérêt du *transnational turn* survenu, depuis deux à trois dernières décennies, dans l'histoire des fascismes. « Réverbération », « champ magnétique », « nébuleuse » : différentes métaphores ont été mobilisées pour décrire les formes d'interaction entre les régimes fascistes et les démocraties. Dans cette conclusion, nous revenons sur la pluralité des mécanismes à travers lesquels le régime de Mussolini a pu séduire et recueillir des soutiens. La Suisse, en général, et Lausanne en particulier, apparaissent dans cet ouvrage comme un véritable cas d'école illustrant les modalités d'expansion de la sphère fasciste à l'étranger.

Déjà explorée par des travaux antérieurs, la dynamique institutionnelle et interpersonnelle ayant conduit à l'octroi du d.h.c. à Mussolini est examinée à nouveaux frais par l'étude des différents cercles académiques et politiques où les principaux protagonistes ont évolué. Le rôle de premier plan de Pasquale Boninsegni, le président de l'École de sciences sociales, quand bien même ses interventions ont souvent un caractère informel, est une nouvelle fois mis en lumière (voir le chapitre 7 de Fiorenzo Mornati). Confronté aux motivations d'autres protagonistes, son propre engagement est bien celui d'un fasciste convaincu. Son itinéraire politique, jusqu'à la Grande Guerre, fut d'ailleurs assez semblable à celui de Mussolini, d'un engagement socialiste à un abandon plus précoce du marxisme, suivi d'un ralliement au camp interventionniste au début du conflit. Assez logiquement, il rejoint le Faisceau de Lausanne dès sa fondation, en janvier 1923, et en orchestre la propagande. D'autres acteurs jouent un rôle non négligeable : Arnold Reymond, mais aussi le chancelier de l'Université Frank Olivier, en responsabilité pendant presque toute la période, entre 1922 et 1939 (chapitre 9 de Laurent Tissot). Ce dernier entend faire de l'Université de Lausanne un rempart contre le communisme. L'anticommunisme rassemble la vingtaine de personnages

clés, enseignants et responsables académiques dont la contribution à l'élévation du Duce au grade de docteur est mise au jour, car la collation du d.h.c. est bien « une œuvre collective ». Aux côtés des philofascistes, on trouve aussi des intellectuels simplement intéressés et parfois fascinés par l'expérience du fascisme, dont le corporatisme constitue la partie la plus exportable.

Les textes réunis donnent à voir le kaléidoscope des présences fascistes à Lausanne et, plus largement, au sein de la Confédération helvétique. La Suisse inaugure l'album de famille des Faisceaux à l'étranger, lorsqu'est créé, à Lugano, en septembre 1920, le premier d'une longue série. À Lausanne, la présence d'une importante communauté italienne – un dixième de la population de Lausanne au cours des années 1920 – constitue un terrain particulièrement favorable. Plus largement, pendant cette période, le taux d'encadrement des communautés italiennes au sein des Faisceaux de l'étranger est six à sept fois supérieur à ce que l'on observe en France. *Squilla Italica*, « hebdomadaire fasciste pour les Italiens de Suisse » subventionné par Rome, diffuse la bonne parole du régime en langue italienne. Les Faisceaux familiarisent la population avec la liturgie et le répertoire d'action codifiés dans la Péninsule : uniformes, *gagliardetti* (fanions), célébrations de la marche sur Rome, commémorations des soldats italiens tombés pendant la Grande Guerre. L'interdiction du port de la chemise noire au cours des années 1920 est la réponse des autorités helvétiques à la visibilité croissante des manifestations fascistes. Surreprésentées en Suisse par rapport au reste de l'Europe, les Chemises noires sont aussi mieux implantées à Lausanne que dans le reste de la Confédération : si les facteurs démographiques et géographiques expliquent cet enracinement, y contribue également la faiblesse de l'antifascisme militant, bien moins actif qu'à Genève.

En Suisse comme ailleurs, le travail de conquête idéologique des communautés d'expatriés bénéficie de l'action des consuls et des ressources de la diplomatie culturelle. Les institutions italiennes sont mobilisées, non sans résistance quelquefois. À Lausanne, à la différence de Genève, la mise au pas de la Dante Alighieri s'opère sans grande résistance, indice supplémentaire de la spécificité d'un écosystème plus propice à l'emprise du fascisme. Les autorités consulaires étendent leur contrôle sur la communauté italienne en assujettissant les associations (chapitre 6 de Malik Mazbouri). L'ouverture en 1933 de la Casa d'Italia qui abrite le Consulat, la section du Faisceau, la

Société Dante Alighieri, les anciens combattants et une crèche italienne marque une étape importante dans le processus de confusion des registres diplomatique, associatif et politique. L'ouverture d'un Institut italien de culture dans la capitale vaudoise en mars 1936 participe bien d'une forme de « délégation de propagande ».

Le fascisme italien ne se manifeste pas seulement à travers les relais du Parti ou des institutions diplomatiques. Son leader sait également, en chef de gouvernement impétueux d'un pays frontalier, mettre sous pression les autorités du canton de Vaud, entre menaces d'incidents, lorsque les antifascistes s'expriment trop bruyamment, et générosité. Plusieurs textes évoquent cette diplomatie des honneurs et du don envers les notables vaudois : octroi de distinctions, de subventions ou de cadeaux en nature comme les fameux bouquetins destinés à réintroduire l'espèce dans les Alpes vaudoises. Les liens culturels se consolident autour de la romanité, célébrée avec l'emphase que l'on sait par le régime, mais aussi, non sans fascination, par les archéologues suisses (chapitre 12 de Michel Fuchs).

Le volontarisme mussolinien n'explique pas à lui seul les succès des idées fascistes. Plusieurs auteurs signalent la présence d'un « biotope » particulièrement favorable dans le contexte de la grande dépression et de la crise politique qui affecte le pays au milieu des années 1930, expliquant l'apparition des différents mouvements d'extrême droite et autres « fronts ». Pour endogènes qu'elles soient, ces formations n'en puisent pas moins leur inspiration auprès de modèles étrangers. Certaines gravitent plutôt autour de l'Italie fasciste. C'est le cas de la Fédération fasciste suisse dont le leader, le colonel Arthur Fonjallaz, est diplômé en sciences politiques à l'Université de Lausanne[1097], ou de l'Union nationale de Genève dont le chef de file, Georges Oltramare, rencontrera Mussolini en 1937. D'autres structures comme le Front national, créé en 1933 à Zurich, se situent davantage dans l'orbite de l'Allemagne nationale-socialiste, sans se priver de puiser dans les répertoires d'action du fascisme italien (chapitre 11 de Colin Rutschmann). La position géographique du canton de Vaud et l'existence de ce microclimat favorable expliquent pourquoi c'est à Lausanne que Mussolini décide d'établir, en 1927, le Centre international d'études sur le fascisme, ainsi que le choix de Montreux, en 1934, pour la réunion internationale des mouvements fascistes.

[1097] Ces aspects sont bien connus grâce aux travaux de Claude Cantini.

Les contacts s'établissent également lors de séjours de personnalités helvétiques en Italie, dont un important contingent d'universitaires de Lausanne, souvent dans un cadre officiel. L'étude des audiences accordées par le Duce permet ainsi d'identifier les véritables passeurs ou médiateurs politiques. Reçu à dix-neuf reprises par Mussolini entre juin 1931 et août 1935, Arthur Fonjallaz détient sans doute le record pour une personnalité étrangère, justifiant pleinement l'étiquette de « petit Mussolini ». Une fois encore, l'exception vaudoise dans le rapport au fascisme se vérifie : « c'est le canton de Vaud qui fournit le plus fort contingent d'interlocuteurs suisses à Mussolini » (voir la contribution de Marc Perrenoud au chapitre 13). Les visiteurs se répartissent sur un large spectre de l'échiquier politique, preuve de l'attrait considérable exercé par le régime italien. Gonzague de Reynold, convaincu des vertus du corporatisme, reçu cinq fois par Mussolini, rencontrera aussi Salazar, lequel détrônera Mussolini en termes d'admiration. Pour ce partisan d'un « christianisme intégral », l'*Estado Novo* est un modèle pour concevoir des rapports apaisés avec l'Église catholique et pour la forme de corporatisme autoritaire qu'il met en place (chapitre 2 de Costa Pinto).

En parallèle de l'action des Faisceaux de l'étranger et des institutions culturelles, d'autres canaux propagandistes se mettent en place à travers, notamment, une politique pour l'expansion du livre italien aussi précoce que méthodique (chapitre 1 de Giulia Albanese). La diffusion des idées fascistes dans les milieux économiques et intellectuels intervient moyennant l'action de quelques passeurs par le jeu de l'information. Tandis que la radio suisse italienne fait montre d'une prudente réserve préférant l'italianité à l'Italie (chapitre 4 de Nelly Valsangiacomo), le rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*, Georges Rigassi, invite à puiser dans l'expérience fasciste « ce qu'il y a de bon » pour réformer le libéralisme vaudois (chapitre 10 d'Alain Clavien). S'il est bien précisé que celle-ci n'est pas transposable en dehors du cadre italien, les chroniques d'un Paul Gentizon ou les interviews du Duce par le journaliste Emil Ludwig n'en participent pas moins à sa promotion.

Dans les démocraties libérales, en Suisse comme ailleurs, le corporatisme apparaît comme la composante la plus facilement exportable du système fasciste[1098]. Elle l'est d'autant plus dans le contexte romand qu'une tradition antérieure de corporatisme social s'est développée

[1098] Au modèle fasciste s'ajoute la variante salazariste, comme le démontre Costa Pinto.

autour de l'abbé André Savoy. En lien avec l'Université et les milieux patronaux aiguillonnés par l'Association des gradués de l'École des hautes études commerciales, Albert Masnata et Raymond Devrient, tous deux « gradués » de l'Unil, créent la section vaudoise des Amis de la corporation et se trouvent au centre d'une véritable « nébuleuse » corporatiste (chapitre 8 de Claire-Lise Debluë et Pierre Eichenberger). Auteur d'une thèse de doctorat en droit à l'Unil sur le corporatisme fasciste, Devrient représente la figure paradigmatique du passeur dans les milieux économiques vaudois. Autour de l'idée corporatiste, dont l'un des ressorts est l'anticommunisme, s'agrègent différents milieux et sensibilités politiques, des milieux chrétiens sociaux et conservateurs jusqu'aux frontistes. L'intérêt pour le corporatisme ne se limite pas à la sphère des idées puisqu'en 1935 un projet de révision de la Constitution fédérale visant à instaurer un État corporatif autoritaire sous la houlette d'un « Führer » est proposé à la votation, et rejeté après n'avoir recueilli l'approbation que de trois cantons. La promotion du corporatisme s'opère également par l'invitation en Suisse de figures de proue du régime fasciste. Lausanne accueille Carlo Costamagna, Giuseppe De Michelis et Charles-Emmanuel Basile, tandis que Berne reçoit Giuseppe Bottai.

La circulation des idées fascistes rencontre un terreau favorable par la présence, dans la société helvétique, de préjugés racistes et antisémites que cultivent les différents « fronts ». Admirateur du fascisme italien, Oltramare affiche un antisémitisme à matrice xénophobe dès le début des années 1930, à une époque où le régime fasciste refuse toute forme de discrimination antijuive. Dans les milieux académiques, l'anthropologie et l'eugénisme constituent des domaines où des rapprochements s'opèrent avec les universités allemandes, tout particulièrement dans la Suisse alémanique, moyennant, là encore, une forme de syncrétisme entre tradition propre et emprunt. À l'Université de Zurich, les collaborations avec des représentants de la raciologie allemande se mettent en place sans rencontrer d'opposition. Au moment où un grand nombre d'universitaires doivent quitter l'Allemagne, qu'ils soient révoqués ou exilés, l'*Alma mater* zurichoise n'est pas particulièrement accueillante. Elle semble alors peu disposée à accueillir des enseignants juifs comme s'il existait une sorte de « paragraphe aryen » implicite (chapitre 5 de Christian Koller).

En définitive, le panorama précis et rigoureux des milieux académiques, journalistiques et politiques du Pays de Vaud nous persuade

que si l'Université de Lausanne est la seule à avoir effectivement honoré Mussolini, c'est sans doute parce que la fascination pour le fascisme y était plus intense que dans le reste de la Confédération (voir la contribution d'Andrea Martini au chapitre 13). Cette attraction aide à comprendre l'octroi du d.h.c., mais aussi les débats qui président au retrait du titre depuis les années 1980.

La délicate question du rapport de l'Université à ce passé encombrant est utilement mise en présence de l'extrême droite à Lausanne et dans la Confédération helvétique. L'image du « *bravo italiano* » qui a longtemps contaminé la perception du fascisme explique sans aucun doute, au-delà des enjeux strictement juridiques de la procédure de retrait, les atermoiements et hésitations ayant permis le maintien de la distinction (contribution de Stefanie Prezioso au chapitre 13). L'analyse des enjeux mémoriels à laquelle est consacrée la troisième partie de l'ouvrage met en exergue le phénomène d'occultation des présences fascistes en Suisse après la Seconde Guerre mondiale, dans les mémoires comme dans les travaux scientifiques. Non seulement la présence du fascisme a été sous-estimée – un constat d'autant plus convaincant après la lecture des chapitres qui précèdent –, mais le frontisme, lorsqu'il en est question, est présenté principalement comme un phénomène exogène, comme une forme d'importation (chapitre 14 de Damir Skenderovic). La séduction bien réelle d'une partie des élites pour le fascisme a d'une part fait l'objet d'un refoulement, mais la Suisse romande, après la Seconde Guerre mondiale, a contribué d'autre part à la permanence, voire à la résurgence des idées d'extrême droite en Europe (chapitre 15 d'Andrea Martini). À la différence de démocraties comme la France, l'Italie ou la Belgique, dont les gouvernements élaborent différentes stratégies pour empêcher la renaissance des formations d'extrême droite, le pays fait preuve d'une grande tolérance, devenant même un refuge, à l'instar de l'Espagne ou du Portugal. Dans la Suisse romande, revues et maisons d'édition permettent à certaines figures de la mouvance fasciste ou collaborationniste de continuer à s'exprimer, donnant libre cours à leur interprétation de l'histoire récente, entre martyrologie, paradigme victimaire et négationnisme. Le cas de Gaston-Armand Amaudruz, auteur, un an après Maurice Bardèche, d'un pamphlet négationniste, est emblématique des nouvelles collusions qui se nouent entre les milieux d'extrême droite à l'échelle européenne. L'étude de plusieurs figures de la nouvelle extrême droite révèle d'importantes continuités idéologiques

dont atteste, par exemple, l'itinéraire politique de Karl Hackhofer (voir le chapitre 16 de Bettina Blatter). Revivifiées par la guerre froide, les formations nationalistes se retrouvent autour d'un anticommunisme virulent et de la réécriture de l'histoire.

Confronter les mémoires institutionnelles et engager les universités dans un travail réflexif sur leur passé (chapitre 17) ; exposer le passé plutôt que le contourner ou le refouler (chapitre 18 d'Olga Cantón Caro et Florian Kissling) ; établir les responsabilités non pour accuser, mais pour déterminer une chaîne de causalité, historiciser au lieu de stigmatiser. On peut résumer en ces termes le fil rouge unissant les textes de cet ouvrage, œuvre scientifique et précieuse contribution démocratique plus que jamais nécessaire dans un contexte où la liberté académique est attaquée.

Andrea Martini et Marc Perrenoud

Entretiens de Mussolini avec des Suisses et des Suissesses (1922-1945)

Dans le cadre du mandat de recherche autour du d.h.c. octroyé à Mussolini, nous avons dressé une liste des entretiens de Suisses et de Suissesses avec le Duce, à l'instar de ce qui a été fait au sujet des Allemands[1099]. Cette liste a été réalisée à partir de la base de données créée par le chercheur Amedeo Osti Guerrazzi. Celle-ci, intitulée « Benito Mussolini – L'agenda di servizio 1923-1943 – Édition numérique » a été soutenue et financée par le Deutsches Historisches Institut in Rom (DHI). Elle peut aujourd'hui être consultée librement dans les locaux de la bibliothèque du DHI[1100]. Cette base rassemble les audiences de Mussolini de 1923 à 1943, dont les Archives centrales de l'État à Rome conservent la trace. Les recherches dans la base de données ont été réalisées en plusieurs étapes : en utilisant le mot-clé « Suisse* » ; en cherchant différentes personnes spécifiquement, car le nom n'est pas toujours accompagné de la nationalité ; en utilisant d'autres mots-clés tels que « suisse » ou « Lausanne » (et d'autres villes de Suisse). Il convient d'ajouter que certains noms sont mal orthographiés dans la base, à l'instar du recteur de l'Université de Lausanne Albert Barraud, écrit « Berraud ». Nous estimons ainsi que le nombre de personnes « suisses » présentées dans la liste est largement sous-estimé. De même, la base de données contient plusieurs Motta (notamment celui d'un parlementaire italien). Dans la liste, nous n'avons retenu que la rencontre attestée du conseiller fédéral Giuseppe Motta avec Mussolini. Même s'ils ne sont pas Suisses, nous avons laissé les entretiens de Carlo Bianchi di Pessina et de Pasquale Boninsegni. De plus, cette liste ne contient pas les audiences accordées à Ulrico Hoepli (1847-1935), héritier d'une maison d'édition installée à Milan depuis 1871, qui publie dès 1933 les *Scritti e discorsi* de Benito Mussolini.

[1099] Schieder Wolfgang, *Mythos Mussolini : Deutsche in Audienz beim Duce*, München : De Gruyter Oldenbourg, 2013.

[1100] Nous remercions le directeur adjoint du DHI, le professeur Lutz Klinkhammer, pour son aide généreuse.

La liste a été complétée avec des renseignements qui se trouvent dans les archives suisses. Elle est un premier résultat qui mérite d'être complété. Cette annexe constitue une assise solide pour des études ultérieures visant à mieux explorer les relations italo-suisses, l'influence suisse sur le régime fasciste italien (et *vice versa*).

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
10.11.22	Wagnière, Georges (1862-1948)		https://dodis.ch/44873	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
22.09.23	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/44930	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
18.03.24	Camera di Commercio Svizzera	DHI		
16.04.24	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/44977	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/ Dans son rapport du 17 avril, Wagnière mentionne sa rencontre avec Mussolini le 15 avril à la Légation de Suisse et son audience du lendemain
29.05.24	Cattori, Giuseppe (1866-1932)		https://dodis.ch/44983	https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/003500/2005-09-12/
09.02.25	Wagnière, Georges (1862-1948)		https://dodis.ch/45029	Le 9 février 1925, Wagnière adresse une lettre à Mussolini à la suite du vœu exprimé par le Duce «lors d'un récent entretien»
31.07.25	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45093	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
02.12.25	Donati, Ugo (1891-1967)	DHI Prof. Donati		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/047099/2004-08-26/
09.03.26	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45187	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
29.03.26	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
21.07.26	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45225	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
04.10.26	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45238	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
18.05.27	Claar, Massimiliano			
18.07.27	Wagnière, Georges (1862-1948)		https://dodis.ch/45336	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
28.10.27	Muret, Maurice (1870-1954)	DHI (scrittore svizzero - presentato dal Ministro di Svizzera)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046536/2009-07-08/
30.11.27	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45370	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
20.01.28	Scanziani, Piero (1908-2003)	DHI (Direttore della «Gazzetta ticinese» di Lugano)		https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/023277/2013-10-23/

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
27.01.28	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
13.02.28	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
05.03.28	Hercod, Robert (1876-1953)	DHI (Direttore del Bureau International contro l'alcolismo a Losanna		*Gazette de Lausanne* du 31.1.1953
23.03.28	Guntli, Eduard (1872-1933)	DHI : (Membro del Gran Consiglio del Cantone di San Gallo)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006349/2007-03-13/
07.05.28	Gentizon, Paul (1885-1955)	DHI : (Corrispondente del «Temps»)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/045272/2007-07-11/
18.05.28	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI : (per consegnare un messaggio del Consiglio del Cantone di Vaud)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
30.05.28	Eggenberger, Hans (1881-1946)	DHI : (Dott. Eggenmberger, Direttore dell'Ospedale Distrettuale di Herisan (Svizzera). Per fare omaggio a V.E. di una sua pubblicazione)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041218/2004-08-27/
06.06.28	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	AFS : J1.135#1973/153#99*	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
23.07.28	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45430	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
19.10.28	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
22.10.28	Venner [Wenner, Rodolpho]	DHI : Cotoniere di Napoli - Segnalato dal Ministro di Svizzera		Plusieurs dossiers aux AFS
18.01.29	Wagnière, Georges (1862-1948)		https://dodis.ch/45474	
10.02.29	Calciatori Italiani Svizzeri	DHI		
08.04.29	Berkeley [prénom inconnu]	DHI : (Miss Berkeley, studentessa di Losanna la quale ha già ottenuto una fotografia di V.E.)		
08.04.29	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
17.04.29	Sonnenberg, Theoring de (1883-1931)	DHI (consigliere della Legazione di Svizzera. Visita di congedo)		https://dodis.ch/P16836
19.04.29	Montenach, Jean-Daniel de (1892-1958)	DHI		https://dodis.ch/P721
10.06.29	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
14.06.29	Scambio rattifiche trattato commercio Svizzera	DHI	https://dodis.ch/45500	Rapport de Wagnière du 15.06.1929

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
15.07.29	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45509	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
15.07.29	Zappoli, Italo	DHI : Cav. Zappoli, r. console a Losanna		https://dodis.ch/P40712
24.02.30	Chuard, Ernest (1857-1942)	DHI (Consigliere federale svizzero)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/004292/2005-07-15/
25.04.30	Bontempi, Teresa (1883-1968)	DHI : (giornalista dell' « Adula » di Bellinzona)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012818/2000-11-14/
07.06.30	Colombi, Emilio (1860-1947)	DHI : (Cav. Emilio Colombi, giornalista addetto alla legazione italian a Berna per la stampa)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019808/2005-05-03/
18.07.30	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45572	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
20.10.30	Grandjean, Henri (1885-1968)	DHI : (Direttore del « Credit Suisse » a Zurigo)		https://dodis.ch/P484
08.05.31	Bianchi di Pessina, Carlo (1880-	DHI : Gr. Uff. Carlo Bianchi Pessina		https://dodis.ch/P4478
08.05.31	Gerber, Walo Niclaus (1881-1949)	DHI : (Gerber, Walo N., Ten. Col. Cavalleria Svizzera)		https://www.deutsche-biographie.de/sfz20512.html?language=en
17.05.31	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI : (dell'Esercito Svizzero)		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, Lausanne : Payot, 1988, p. 547
10.06.31	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI : (svizzero, presidente dell'Associazione Internazionale « Croix Brune » per la protezione delle popolazioni contro la guerra chimica)		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, *op. cit.*, p. 547
08.09.31	Boninsegni, Pasquale (1869-1939)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/030781/2010-09-09/
09.12.31	Martin, William (1888-1934)	DHI : (giornalista svizzero)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/031583/2008-09-03/
10.12.31	Martin, William (1888-1934)	DHI : (giornalista svizzero)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/031583/2008-09-03/
16.05.32	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45709	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
14.06.32	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI : (dell'Esercito Svizzero)		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, *op. cit.*, p. 547
01.09.32	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI :		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, *op. cit.*, p. 547

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
19.09.32	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI : dès 18.15		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
20.09.32	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI : dès 18.00		
17.11.32	Martin, William (1888-1934)	DHI : (giornalista svizzero)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/031583/2008-09-03/
19.11.32	Reynold, Gonzague de (1880-1970)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016570/2010-07-05/
03.12.32	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
12.12.32	Soldati, Agostino (1857 - 1938)	DHI : Dott. Agostino Salvati, Svizzero, ex Presidente Tribunali Arbitrali Misti Internazionali		https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/003540/2022-09-12/
03.01.33	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45767	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
16.02.33	Bavier, Charles-Edouard de (1893-1975)	DHI : Carlo Edoardo De Bavier (I° Segretario Legazione Svizzera. Per visita di commiato)		https://dodis.ch/P245
21.02.33	Reibold de La Tour, Ellen (1882-1986)	DHI : (Signorina Ellen Reibold De La Tour, scrittrice svizzera)		https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/16871/005FRCGMNOV-730656101-Mwt Ses archives sont en partie à Genève, mais elle ne semble pas Suisse : https://archives.bge-geneve.ch/archive/fonds/reibold_de_la_tour_ellen
17.03.33	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/45793	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
25.03.33	150 fascisti di Lugano	DHI		
19.04.33	Motta, Giuseppe (1871-1940)	DHI : Capo Dipartimento Federale Affari Esteri - Svizzera	https://dodis.ch/45805	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003524/2010-03-25/. Selon le rapport de Wagnière, Motta a eu un entretien avec Mussolini le 24.04.1933
22.04.33	Vauthier, Louis Constant (1887-1963)	DHI (svizzero, Direttore Sanatorio Universitario Leysin)		
25.04.33	Wechlin, Heinrich Eugen (1897-1962)	DHI (Dott., direttore del «Berner Tageblatt» di Berna)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043425/2016-03-04/
19.05.33	Franzoni, François (1887-1956)	DHI : (svizzero)		https://dodis.ch/P38325
29.05.33	Wille, Ulrich (1877-1959)	DHI : (Colonnello svizzero, Comandante di Divisione)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/024434/2017-05-10/
03.06.33	Bossi, Giovanni [Bossi, Bixio (1896-1990)?]	DHI : Bossi, Giovanni (Consigliere Nazionale Svizzero)		https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/006202/2003-02-13/

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
08.08.33	circa 700 balilla provenienti dalla Francia, Svizzera, Grecia, Egitto e Dalmazia	DHI		
10.08.33	Bron, Antoine (1882-1942)	DHI : (Antonio Bron, Consigliere di Stato per il Commercio ed Industria Cantone di Ginevra. Progetto traforo M. Bianco)		https://www2.unil.ch/elitessuisses/personne.php?id=63554
22.09.33	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
17.10.33	Fonjallaz, Arthur (1875-1944) (avec le groupe de la « Heimatwehr »	DHI : Delegazione Partito Fascista Svizzero (circa 50 persone)	AFS : J1.135#1973/153#99* Rapport de Wagnière du 18.10.1933	CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
25.11.33	Wagnière, Ministro di Svizzera + Delegati svizzeri	DHI : (traffico turistico italo-svizzero. 5 persone)	AFS : J1.135#1973/153#99* Rapport du 27.11.1933	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
26.11.33	Fonjallaz, Arthur (avec Nino Rezzonico)	DHI : 27.11.1933		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
26.11.33	Rezzonico, Nino (1900-1974), avec Fonjallaz, Arthur	DHI : 27.11.1933		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547 https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013152/2023-12-08/
01.12.1933	Reynold, Gonzague de (1880-1970)		https://dodis.ch/45909	Rapport de Wagnière du 02.12.1933 sur l'entretien de Gonzague de Reynold avec Mussolini
15.01.34	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
17.01.34	Colombi, Emilio (1860-1947)	DHI : Cav. Uff. Emilio Colombi (fascismo ticinese)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019808/2005-05-03/
27.01.34	Richelmy, Carlo (1894-	DHI : Dott. Carlo Richelmy (direttore di « Squilla Italica » di Berna)		https://onlinearchives.ethz.ch/md/c0f6a405742d42f0a8127d20f709281f
08.03.34	Wagnière, Georges (1862-1948)		https://dodis.ch/45938	
27.03.34	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547 https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013152/2023-12-08/

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
16.04.34	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
18.04.34	Bodmer-Naville, Martin (1899-1971)	DHI : Martin Bodmer-Naville (editore svizzero) reçu à la même heure que Rascher)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011577/2004-06-04/
18.04.34	Rascher, Max (1883-1962)	DHI : Maw Rascher (editore svizzero) reçu à la même heure que Bodmer)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/030941/2010-07-28/
19.04.34	Delegazione gitanti di Losanna (19 persone)	DHI		
20.04.34	Ex combattenti italiani residenti Svizzera e Corsica (circa 200 persone)	DHI		
24.04.34	Reynold, Gonzague de (1880-1970)	DHI : Conte Prof. Gonzauge De Reynold, dell'Istituto internazionale cinematografia Educativa		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016570/2010-07-05/
01.05.34	Bianchi di Pessina, Carlo (1880-	DHI : Comm. Carlo Bianchi di Pessina, di Zurigo		https://dodis.ch/P4478
22.05.34	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547 https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013152/2023-12-08/
30.06.34	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
05.07.34	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
20.08.34	Guisan, Henri (1874-1960)		https://dodis.ch/45992	En août 1934, en tant de chef de la mission suisse lors des manœuvres de l'armée italienne, Guisan (avec Roger de Diesbach, 1876-1938) rencontre à quatre reprises le Duce. Voir dodis.ch/45992
19.09.34	Chiesa, Francesco (1871-1973)	DHI : (scrittore ticinese)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010148/2021-05-26/
20.09.34	Firma proroga trattato con la Svizzera (8 persone)	DHI		
23.10.34	Ceresole, Pierre (1879-1945)		AFS : E2200.19-01#1000/1722#5*	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010567/2005-07-13/

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
25.10.34	Bovet, Ernest (1870-1941)	DHI (segretario «Association Suisse pour la Société des Nations»)		[https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043752/2004-10-14/]
12.11.34	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)			CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, *op. cit.*, p. 547
28.11.34	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/46004	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
19.02.35	Reynold, Gonzague de (1880-1970)	DHI : Membro Consiglio amministrazione Istituto internazionale Cinematografia Educativa		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016570/2010-07-05/
14.03.35	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)			CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, *op. cit.*, p. 547
28.03.35	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/46029	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
04.05.35	Musy, Jean-Marie (1876-1952)	DHI : On. Musi (ex Presidente Confederazione Elvetica)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003938/2009-06-23/ Voir aussi AF, fs Musy, vol. 79 : Lettre de B. Mussolini à J.-M. Musy, 17.5.1935. Voir Sebastiani Daniel, Jean-Marie Musy (1876-1952), un ancien conseiller fédéral entre rénovation nationale et régimes autoritaires, [Fribourg Suisse] : [s.n.], 2004, http://doc.rero.ch/record/8083, pp. 493-496.
29.05.35	Boissier, Léopold (1893-1968)	DHI (Svizzero, Segretario Generale Unione Interparlamentare)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/042701/2002-11-19/
07.06.35	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, *op. cit.*, p. 547
11.06.35	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)			CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935*, *op. cit.*, p. 547
13.06.35	Pessina, Plinio (1894-1980)	DHI	Directeur de la Compagnie suisse de réassurances, accompagné par Wagnière (rapport à Motta du 14.6.1935, AFS : J1.135#1973/153#99*)	https://dodis.ch/P2177
13.06.35	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	AFS : J1.135#1973/153#99*	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
26.06.35	Firma accordi commerciali con la Svizzera	DHI		

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
03.08.35	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/46062	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
22.08.35	Fonjallaz, Arthur (1875-1944)	DHI		CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini : fascisme et antifascisme, 1921-1935, op. cit.*, p. 547
01.11.35	Barraud, Albert (1873-1955)	DHI : Prof. Alberto Berraud [Albert Barraud]	AFS : E2300#1000/716#911*	
12.11.35	Gentizon, Paul (1885-1955)	DHI : (del «Temps») non si è presentato		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/045272/2007-07-11/
14.11.35	Gentizon, Paul (1885-1955)	DHI : (del «Temps»)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/045272/2007-07-11/
03.12.35	Wagnière, Georges (1862-1948)		AFS : J1.135#1973/153#99*	Signature de l'accord de clearing italo-suisse
10.12.35	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI : (Ministro Svizzera. Visita congedo)	https://dodis.ch/46115	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
10.01.36	Grandjean, Henri (1885-1968)	DHI		https://dodis.ch/P484
14.01.36	Wagnière, Georges (1862-1948)	DHI	https://dodis.ch/46120 et https://dodis.ch/46122	https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014906/2013-05-06/
30.01.36	Husmann, Max (1888-1965)	DHI : Dott. Max Husmann		http://www.maxhusmann.ch/dr-max-husmann
01.02.36	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI : Giorgio Oltramare		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
27.02.36	Ruegger, Paul (1897-1988)	DHI : Nuovo Ministro di Svizzera	https://dodis.ch/46133	https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/014885/2010-11-23/
30.03.36	Délégation du CICR : Huber, Max (1874-1960) ; Burckhardt, Carl Jacob (1891-1974), Chenevière, Jacques (1886-1976)	DHI : arrivée à 16.00, repartie à 16.10		Voir BAUDENDISTEL Rainer, *Between Bombs and Good Intentions : the Red Cross and the Italo-Ethiopian War, 1935-1936,* New York : Berghahn, 2006, pp. 186 ss.
14.04.36	Huber, Max (1874-1960)			Voir Glur Stefan, *Vom besten Pferd im Stall zur «persona non grata» : Paul Ruegger als Schweizer Gesandter in Rom 1936-1942*, Bern : Lang, 2005. p. 66 ss. https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015770/2024-08-23/
18.05.36	Ruegger, Paul (1897-1988)	DHI : Ministro di Svizzera	https://dodis.ch/46156 et https://dodis.ch/46157	https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/014885/2010-11-23/
20.07.36	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
22.07.36	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
28.11.36	Ruegger, Paul (1897-1988)		https://dodis.ch/46245	Après le dîner offert par le roi à l'Amiral Horthy
04.01.37	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
09.01.37	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
23.02.37	Boninsegni, Pasquale (1869-1939)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/030781/2010-09-09/
03.04.37	Boninsegni, Pasquale (1869-1939)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/030781/2010-09-09/
08.04.37	Delegazione della Università di Losanna	DHI : arrivée à 16:07, repartie à 16:23		
06.05.37	Abegg, Carl Julius (1891-1973)	DHI : (Dott. Carlo Abegg, industriale svizzero esercente anche in Italia. Rassegnare offerta l.500.000) [??], reçu de 17:57 à 18:04 avec Werner Abbeg		https://dodis.ch/P2190
06.05.37	Abegg, Werner (1903-1984)	DHI : (Comm. Werner Abegg, industriale svizzero esercente anche in Italia. Rassegnare offerta l.500.000) [??], reçu de 17:57 à 18:04 avec Carl Abbeg		https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/027684/2001-03-27/
08.05.37	Oltramare, Giorgio + 50 giovani della Unione Naz. Svizzera	DHI : Dott. Giorgio Oltremare + 50 giovani della Unione Naz. Svizzera		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
11.05.37	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI : Dott. Giorgio Oltremare		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
02.11.37	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI : Dott. Giorgio Oltremare		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
23.11.37	Grandjean, Henri (1885-1968)	DHI : Henry Grandjean (banchiere svizzero)		https://dodis.ch/P484
06.12.37	Montenach, Jean Daniel de (1892-1958)	DHI : Barone Jan Daniel De Montenach (svizzero, membro Istituto Cinematogr. Educativa)		https://dodis.ch/P721
06.12.37	Reynold, Gonzague de (1880-1970)	DHI (svizzero, membro Istituto Cinematogr. Educativa)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016570/2010-07-05/
15.01.38	Oltramare, Georges (1896-1960)	DHI : Dott. Giorgio Oltremare		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16/
22.02.38	Rietmann, Ernest (1870-1945)	DHI : (svizzero direttore delle «Neue Zurcher Zeitung»)		https://dodis.ch/P5377
12.04.38	Grandjean, Henri (1885-1968)	DHI : (finanziere svizzero)		https://dodis.ch/P484
11.05.39	Ruegger, Paul (1897-1988)		https://dodis.ch/46842	Lors d'un dîner à la Cour
13.10.41	Ruegger, Paul (1897-1988)	DHI : Ministro Svizzera		https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/014885/2010-11-23/

Dates	Noms	Sources IT	Sources CH	Renseignements
01.06.42	Donati, Ugo (1891-1967)	DHI : (suddito svizzero, per offrire una sua pubblicazione sull'opera degli artisti ticinesi a Roma)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/047099/2004-08-26/
17.03.43	Amiguet, Philippe (1891-1974)	DHI : Filippo Amiguet (Direttore del Mois Suisse)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009123/2002-06-17/
05.06.43	Gentizon, Paul (1885-1955)	DHI (Giornalista svizzero)		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/045272/2007-07-11/
16.11.43	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI Amedeo, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana, 1943–1945 : 2a edizione ampliata e revisionata*, vol. 3., Heidelberg : University Publishing, 2020.
17.11.43	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
09.01.44	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
17.01.44	Gentizon, Paul (1885-1955)	DHI		https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/045272/2007-07-11/
16.02.44	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
26.05.44	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
13.06.44	Grassi, Elvezio (1890-?)		AFS : E2001D#1000/1553#3153*	
28.08.44	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
29.08.44	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
11.09.44	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
20.10.44	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*
03.02.45	Garobbio, Aurelio (1905-1992)			OSTI GUERRAZZI, *Le udienze di Mussolini durante la Repubblica Sociale Italiana*, *op. cit.*

Archives citées

ASMAE	Archivio storico-diplomatico Ministero Affari Esteri, Roma
ACS	Archivio centrale dello Stato, Roma
ACV	Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens
AfZ	Archiv für Zeitgeschichte des ETH, Zürich
AFS	Archives fédérales suisses, Berne
ARTS	Archives Radio Télévision suisse
AS-UNIV	Bologna Archivio Storico Università di Bologna
AVL	Archives de la Ville de Lausanne, Lausanne
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, service des Manuscrits
BNS	Bibliothèque Nationale suisse, Berne
CWP	Centre Walras-Pareto de l'Université de Lausanne, Dorigny
DDS	Documents diplomatiques suisses, Berne
ZB	Zentral Bibliothek, Zürich
SozArch	Schweizerisches Sozialarchiv, Zürich
StAZH	Staatsarchiv des Kantons Zürich, Zürich
UNIRIS	Service des ressources informationnelles et archives de l'Unil

Index des noms propres

A

Aa von der, Albert 264, 265
Abbott, Irene 312
Abderhalden, Emil 125, 127
Abegg, Carlo Julius 97, 436
Abegg, Werner 97, 436
Agassiz, Louis 414
Agnelli, Giovanni 80
Aguet, James 252, 254
Alexandre III 229
Allemann, Richard 130
Amaudruz, Gaston-Armand 340, 344, 345, 351, 360, 425
Americano, Jorge 312
Amiguet, Philippe 437
Appelius, Mario 116
Atatürk, Kemal 176, 278
Auberjonois, René 280
Aubert, Théodore 99
Aung San, Suu Kyi 28
Aurèle, Marc 24, 98, 281, 286, 293-295

B

Balabanoff, Angelica 179
Balbino, Giuliano 299
Balbo, Italo 309, 420
Balthus 414
Bardèche, Maurice 340, 348, 425
Barnes, James Strachey 45, 48
Baroncini, Gino 307
Baroni, Guido 95
Barraud, Albert 23, 82, 86-88, 92, 427, 435
Barrès, Maurice 353
Basile, Charles-Emmanuel 198, 424
Bavier de, Charles-Edouard 431
Béguin, Louis 214
Béguin, Pierre 334
Benn, Ernest 44, 46
Berkeley, [prénom inconnu] 429
Bernstein, Eduard 175
Bernstein, Henri 83
Bersiter, Henri 194
Bezençon, Marcel 108
Bianchi di Pessina, Carlo 427, 430, 433
Bianconi, Piero 107
Biaudet, Jean-Charles 14
Biermann, Charles 222, 225
Binet, René 351
Bircher, Eugen 134
Bleuler, Eugen 121, 122
Bochenski, Josef Maria 250
Bodmer, Léo 208
Bodmer-Naville, Martin 433
Bodrero, Emilio 49
Boerlin, Ernst 150, 152, 332, 333
Boissier, Léopold 94, 434
Bolliger, Silvia 121, 123, 135, 140, 384, 385
Boninsegni, Pasquale 17, 19, 20, 21, 23, 24, 31, 78, 80-82, 87, 93, 94, 166, 169-183, 188, 189, 192, 193, 195, 198-200, 216, 219, 222, 234, 238, 262, 264, 292, 302, 303, 305, 419, 420, 427, 430, 436
Bonnard, Albert 241
Bonnard, André 291
Bonnard, Georges 19, 182, 222, 224
Bonnet, Georges 353, 354
Bonservizi, Nicola 149, 157
Bontempelli, Massimo 111
Bontempi, Teresa 430
Bordero, Emilio 198
Boreaux Vahdah, Jeanne 48
Borle, Henri 181, 213, 222, 224
Bortolotto, Guido 47
Bosset, Louis 293, 294
Bossi, Bixio 431
Bottai, Giuseppe 48, 253, 303, 420, 424
Bourquin, Constant 352, 353
Bourquin, Jules 283, 284, 294
Bouvier, Beatrix 327, 328
Boven, Pierre 173
Bovet, Ernest 94, 434
Bracale, Carlo 43
Brasillach, Robert 341, 348
Bray, René 181, 222, 224
Bridel, Georges 265, 270, 271, 273
Bridel, Marcel 179
Briner, Robert 141
Brini, Giuseppe 308
Bron, Antoine 432
Brongersma, Edward 65
Brüning, Heinrich 63
Brunke, Elizabeth 312
Büdinger, Max 133
Budry, Paul 291
Bührle, Emil 381, 394

Buonaiuti, Ernesto 26, 90, 91, 238
Burckhardt, Carl Jacob 93, 435
Burckhardt, Nicolas 93, 213, 435

C

Calgari, Guido 112
Canevascini, Guglielmo 105, 106
Canonica, Antonio 272
Cantalupo, Roberto 193
Cantini, Claude 13, 14, 21, 32, 144, 146, 257, 422
Capt, Jean-Louis 267
Carmona, Oscar 62, 71
Carol II 74
Carry, Charles 242
Cattori, Giuseppe 428
Cavallotti, Felice 170
Céline, Louis-Ferdinand 351, 414
Cérenville de, Max 211
Ceresole, Pierre 93, 94, 433
Chantre, Marc-Edmond 197, 370
Chapuisat, Jean-Pierre 14
Charles-Albert de Savoie 178
Chaudet, Paul 370
Chenevière, Jacques 93, 435
Chessex, Robert 284
Chesterton, Arthur Kenneth 359
Chiesa, Francesco 433
Christiani, Valeria 95
Chuard, Ernest 430
Chuard, Jules 94, 213, 222, 224
Churchill, Winston 115, 355, 357
Cimabue (Cenni di Pepo, dit) 52
Claar, Massimiliano 428
Clermont, Julien 351, 403
Cohn, Georg 134
Colombi, Emilio 430, 432
Conradi, Moritz 250
Constant, Benjamin 251
Corbaz, Georges 207
Cordey, Eugène 236
Cortellini, Dominique 80
Coselschi, Eugenio 95
Costamagna, Carlo 91, 197, 226, 237, 253, 301, 424
Couvreu, Eugène 172
Croce, Benedetto 110, 111, 313
Croix, Ernest 213, 271
Curchod, Gustave 86
Currey, Muriel 48

D

Dapples, Louis 302, 303
Daudet, Léon 242, 255
De Francisci, Pietro 85, 165
De Lucchi, Alberto 158
De Michelis, Giuseppe 195-198, 424
De Sanctis, Gaetano 310
De Stefani, Alberto 309
Degrelle, Léon 349, 356, 359
Del Vecchio, Giorgio 309, 310
Delessert, André 14, 17
Deluz, Auguste 181, 222-224
Deonna, Raymond 376
Depierraz, Émile 271
Deslex, Aloys 84
Deslex, Gustave 80, 83-86, 305
Détraz, Henri 98
Déverin, Louis 90
Devrient, Raymond 188, 189, 199-201, 203-205, 208-218, 302, 424
Devrient, Wilhelm 200
Diacon, Georges 271
Diel, Louise 48
Diggelmann, Walter Matthias 16
Dollfuss, Engelbert 56, 63, 64, 66, 67, 73, 390
Donati, Ugo 428, 437
Dubochet, Emmanuel 206
Ducommun, Charles-Frédéric 361-363, 367-370, 373, 377
Ducrey, Pierre 15, 17, 27, 383
Dufour, Jules 37, 172, 193, 194
Durkheim, Émile 137
Duval, Guerra 312

E

Einstein, Albert 90
Eggenberger, Hans 429
Ellenberger, Jean 290
Engels, Friedrich 175
Ermatinger, Emil 129, 136, 141, 339
Ernst, Alfred 123, 125, 129, 138
Escher, Alfred 414
Etter, Philippe 304
Euler-Chelpin von, Hans 124
Évard, William 271

F

Fabre-Luce, Alfred 343, 344, 357
Faillettaz, Eugène 193, 214
Farge, Arlette 114
Farinelli, Arturo 111
Félice de, Simon 171
Ferrata, Renzo 149, 193, 263
Ferretti di Castelferretto, Franco 84
Ferrier, Roger 288, 289
Ferro, António 61, 71

Flaschenträger, Bonifaz 127
Fleisch, Alfred 92
Flutsch, Laurent 277
Fonjallaz, Arthur 24, 78, 93-95, 166, 188, 192, 194, 252, 259, 264, 267, 299, 301, 329, 422, 423, 430-435
Forel, Auguste 121, 122, 414
Francisci, Pietro 165
Fränkel, Jonas 141
Franzoni, François 431
Freda, Franco 360
Freitag, Émile 260
Freud, Sigmund 390
Freymond, Arthur 194, 199, 201, 206, 211, 212, 214
Freytag, Willy 125, 126, 133
Frisch, Max 16
Fritz-Niggli, Hedi 122
Fröhlicher, Hans 166

G

Gabbrielli, Gabriele 94
Gallarati Scotti, Tommaso 111
Galli-Valerio, Bruno 175
Gandhi 60, 93
Garobbio, Aurelio 437
Gemelli, Agostino 111
Genoud, François 259, 341, 352
Gentile, Giovanni 38, 39, 46, 50, 145, 151, 269
Gentizon, Paul 245-247, 303, 357, 423, 429, 435, 437
Georges, Henri 271
Gerber, Walo Niclaus 368, 430
Germann, Pascal 121, 123, 129, 137, 385
Ghezzi, Onorato 272
Giacometti, Zaccaria 128
Gianfranceschi, Fausto 358
Giddey, Ernest 14
Gignoux, Claude-Joseph 72
Gilliard, Charles 92, 283, 285
Gilliard, Frédéric 92, 285
Gil-Robles, José María 63
Giroud, Émile 361-363, 367-370, 373, 377
Goad, Harold 48
Gobbi, Ulisse 171
Goebbels, Joseph 92, 137
Golay, Émile 20, 91, 182, 183, 219, 222, 224, 238, 293, 303, 304
Golay, Georges 81
Golay, Paul 260, 264
Goldschmidt, Hermann Levin 137, 138
Gömbös, Gyula 65
Gorgerat, Charles 242
Gorgolini, Pietro 42
Graber, Paul 16, 22
Grandi, Dino 307
Grandjean, Henri 93, 430, 435, 436
Grassi, Elvezio 437
Graziadei, Antonio 171
Grellet, Pierre 242, 246, 247, 249, 255
Grimm, Hans 130
Grimm, Robert 131
Grisebach, Eberhard 137, 138
Gruaz, Julien 286, 287
Guidi, Rachele 356
Guignard, Auguste 90
Guinard, Ernest 267
Guisan, François 19, 78, 94, 181, 222, 224
Guisan, Henri 78, 80, 82, 107, 433
Guisi, Francesco 262
Guntli, Eduard 429
Gutkind, Curt Sigmar 45

H

Hackhofer, Karl 33, 361-367, 370-378, 426
Hafner, Karl 141
Hailé Sélassié Ier (dit le Négus) 79, 116, 246, 249
Hall, Richard Joseph 311
Halpérin, Jean 139
Hamilton, Cicely 48
Hanhart, Ernst 129
Hauswirth, Baptiste 271
Hercod, Robert 94, 429
Herman, Frédéric 26, 402
Hilaire, Georges 351
Hirsch, Arnold 135, 136
Hitler, Adolf 13, 15-17, 40, 51, 68, 74, 78, 99, 113, 115, 125, 247, 249, 278, 316, 318
Hlinka, Andrej 73
Hoepli, Ulrico 427
Højgaard, Knut 70
Homem-Cristo Filho, Francisco Manuel 44, 48
Horthy, Miklòs 65
Huber, Hans 376
Huber, Max 93, 96, 102, 435
Hungerbühler, Ruth 101, 362-364, 370
Husmann, Max 435

I

Imrédy, Béla 65, 66, 67

J

Jaccard, Alexei 400
Jäckel, Kurt 136
Jadassohn, Hilde 136
Jaeger, Walter 338

Jaques-Dalcroze, Émile 280
Jardin, Jean 352, 353
Jayet, Aloys 82
Jeanneret-Minkine, Maurice 161, 162, 264
Jenny, Hans 339
Jezierski, Aleksander 138
Just, Günter 129

K

Kaenel, Gilbert 277, 281, 283
Kägi, Werner 130
Karrer, Paul 124, 364, 365
Kartagener, Manes 134
Keller, Gottfried 141
Kent, Florence 312
Klaus, Julius 121, 129
Kleinerer, Edouard 83
Klöti, Émil 132
König, René 137, 373
Kreis, René 268

L

Labriola, Arturo 42
Lagardelle, Hubert 72
Landry, Jean 222, 225, 318
Lasserre, David 248
Laur-Belart, Rudolf 278, 284
Laval de Chambrun, Josée 356
Laval, Pierre 52, 72, 351, 352, 356
Lazarovici, Dustin 27, 383, 384, 396
Lenti, Giuseppe 192
Leisen van, Herbert 291
Lescaze, Julien 202, 208, 211
Lopez, Elodie 18
Lorenz, Jacob 363, 364, 389
Lubarsch, Otto 124
Ludwig, Emil 48, 51, 245, 423
Lugeon, Maurice 233
Lüthy, Herbert 323, 324, 325

M

Mach, Alexander 74
Machiavel (Machiavelli) de (di), Nicolas (Niccolò) 244, 308
Macola, Ferruccio 170
Mádero, Luigi 53
Manoilescu, Mihael 74
Marchand, Jules 222, 225
Marchi, Giovanni 82
Marconi, Guglielmo 108, 109
Maret, Arthur 264
Margairaz, Georges 267
Martin, William 430, 431
Marx, Karl 175
Mascagni, Pietro 108
Masnata, Albert 23, 96, 188, 195, 198-201, 203-205, 207, 208, 210-217, 302, 424
Matteotti, Giacomo 16, 156, 243
Maurras, Charles 25, 242, 251, 253, 255, 279, 281, 302
Mayer, Albert 81, 82
Mazzucchetti, Lavinia 111
McIlvaine, Jane S. 373
Méautis, Georges 303
Meda, Filippo 111
Meienberg, Niklaus 16
Mellet, Rodolphe 222, 224
Mengele, Josef 119, 129
Mercier, André 82, 181, 198, 222, 224
Meston, James Scorgie 124
Metaxas, Ioannis 68, 69
Meylan, Charles 267
Meylan, Henri 222, 224
Meylan, Philippe 197, 283, 291, 301
Mihelics, Vid 67
Millerand, Alexandre 180
Millioud, Maurice 21, 172
Mirkine-Guetzevitch, Boris 72
Mitteis, Heinrich 139
Möllendorff von, Wilhelm 133
Mollison, Theodor 119
Monfrini, Louis 80, 81
Montenach de, Jean-Daniel 90, 429, 436
Mooser, Hermann 137
Morel, Alphonse 25
Morrison, David 311
Mosley, Oswald 345, 346, 358-360
Motta, Guiseppe 22, 63, 79, 80, 87, 93-97, 253, 303, 427, 431
Moulin, Robert 242, 251, 253, 277-291
Mugabe, Robert 28
Muret, Maurice 84, 85, 93, 242, 244, 252, 428
Muret, Philibert 179
Musard, Céleste 179
Mussolini, Benito 9, 13-24, 26-33, 37-42, 44-53, 59, 77-87, 90-94, 97, 99-101, 103, 104, 107, 108, 112-116, 122, 141, 144, 146, 149-152, 155, 158-160, 164, 166, 167, 169, 176-183, 187, 188, 190, 192, 193, 197, 198, 202, 205, 213, 215-222, 226, 237-239, 241-247, 249, 252, 254, 255, 257-259, 262-265, 271, 272, 276, 278, 279, 281, 282, 287, 291-295, 297, 298, 300-313, 316-319, 325, 346, 348, 356, 357, 381, 383, 397, 399, 406-408, 410, 412, 415, 419, 420, 422, 423, 425, 427
Musy, Jean-Marie 78, 80, 85, 95, 98, 107, 434

N

Nasi, Giovanni Maria 82
Nesa, Jean 272
Nicollier, Jean 242
Nikitine, Serge 138

O

Oehler, Hans 334, 339
Olivetti, Gino 208
Olivier, Frank 20, 23, 81, 90, 182, 192, 219, 222, 224, 235, 237-239, 292, 303, 389, 420
Oltramare, Georges 78, 95, 98, 149, 242, 329, 334, 335, 422, 424, 435, 436
Oulès, Firmin 173
Oulianoff, Nicolas 88, 237

P

Pache, Ernest 260
Pahud, René 271
Pantaleoni, Maffeo 170, 171
Pareto, Vilfredo 21, 23, 24, 170-172, 174, 177, 179, 219, 419
Pasetti, Matteo 147, 190, 191
Passerini, Luisa 41
Päts, Konstantin 68
Pavan, Bruno 192
Pelichet, Edgar 284, 287, 288
Pernet, Lionel 279
Perret, Paul 25, 182, 235, 294
Perroux, François 72
Pessina, Plinio 97, 434
Pétain, Philippe 68, 72, 352-354
Petitmermet, Robert 214
Piaget, Jean 173, 181, 222
Piccard, Jean 236
Pieux le, Antonin 293
Pie XI 58, 372
Pilet-Golaz, Marcel 102, 295
Piller, Joseph 389
Pinna, Pietro 143
Pirou, Gaëtan 72
Pokorny, Julius 139
Pomba, Giuseppe Luigi 45, 46
Porchet, Ferdinand 23
Porchet, Louis 267, 268, 273, 276
Por, Odon 44
Poujade, Pierre 336
Powell, Enoch 336
Prato a, Carlo Emanuele 22
Primo de Rivera, Miguel 56, 64, 75
Pulejo, Carlo 263
Puntoni, Vittorio 308
Pury de, David 397

R

Racca, Vittorio 170
Radbruch, Gustav 133
Rambert, Maurice 105
Ramel, Edwin 222, 225
Ramuz, Charles-Ferdinand 280, 300
Rappard, William 86, 241
Rascher, Max 216, 433
Reale, Egidio 89
Regamey, Marcel 25, 205, 279, 282, 283
Reibold de La Tour, Ellen 431
Reid, Jean 312
Reiners, Herbert 389
Reinerth, Hans 278
Reymond, Arnold 20, 23, 78, 89, 103, 165, 173, 181, 183, 219, 222, 224, 235, 292, 301, 302, 420
Reynold de, Gonzague 78, 80, 85, 90, 93, 94, 164, 281, 282, 299, 302, 389, 423, 433
Rezzonico, Nino 432
Richelmy, Carlo 432
Riedmüller, Leonhard 126, 138
Rietmann, Ernest 436
Rigassi, Georges 241, 242, 244-248, 250-252, 254, 255, 423
Riva, Alfonso 29, 98
Rivier, Dominique 14
Robert, Olivier 15, 17, 383
Rocco, Alfredo 42, 190, 197, 310, 420
Roguin, Ernest 23, 24
Romieux, Benjamin 115
Roosevelt, Franklin D. 115
Rosenberg, Martin 364, 376
Rossellini, Roberto 346
Rosset, Paul 193, 194
Rossier, Edmond 79, 181, 222, 224, 244-246, 249, 255
Rossoni, Edmondo 44, 196
Roten von, Peter 337
Roth, Ernest 271, 338, 352
Rougier, Antoine 173
Rougier, Louis 354, 355, 357
Roux, César 81
Rubinstein, Arthur 83
Ruegger, Paul 20, 79, 96, 98, 295, 303, 435, 436
Ruffieux, Roland 389
Rusconi, Fulvio 271
Russell, Bertrand 90
Rust, Bernhard 92

S

Salazar, António 55-58, 61-67, 69-73, 423
Salomonski, Eva 139

Sarfatti, Margherita 41, 42, 51
Saverio Nitti, Francesco 177
Savoy, André 202, 424
Scala, Michele 402, 413
Scanziani, Piero 428
Šćetinec, Juraj 67
Schaeppi, Benno Heinrich 334, 339
Schazmann, Paul 290-292, 294, 295
Schein, Marcel 136
Schindler, Dietrich 128
Schinz, Hans-Rudolf 128
Schmidt, Wilhelm 390
Schneider, Herbert 29, 46, 47
Schultz, Franz 135
Schwartz, Philipp 132
Schwarzenbach, James 336-338
Séchaud, Jules 81
Secrétan, Charles 212, 251-263
Secretan, Édouard 241
Secrétan, Roger 179, 181, 214, 222, 224
Seipel, Ignaz 73
Sensini, Guido 171
Sfameni, Pasquale 308
Sigg, Henri 233
Sillani, Tomaso 45, 46
Sillig, Édouard 252
Simon, Danielle 114
Simonett, Christoph 285
Soldati, Agostino 431
Soldini, Mario 338
Solmi, Arrigo 237
Sonnenberg, Theoring 429
Spoerri, Theophil 128
Spranger, Eduard 133
Stadler, Rodolphe 206, 212
Staiger, Emil 130, 338, 339
Stelling-Michaud, Sven 250
Stoeckli, Adolphe 268
Stucki, Walter 299
Susmel, Edoardo 45, 348
Sutter, John 414

T

Taillens, Jules 193, 194
Tamaro, Attilio 98, 165, 166
Teleki, Pál 65, 67
Tessa, Delio 111
Tétricus 24, 295
Thomson, Raven 359
Tiepolo, Giambattista 52
Tiso, Jósef 68, 73
Tobler, Robert 122, 259
Tolkien, John Ronald Reuel 359
Traverso, Enzo 99
Trump, Donald 28, 323
Tschulok, Sinai 132
Tuka, Vojtech 73, 74
Turati, Augusto 44, 48, 49

U

Urban, Carlo 43
Urner, Klaus 327

V

Vallotton, Henry 300
Valois, Georges 48
Varga, László 67
Vasella, Oskar 337
Vauthier, Louis Constant 94, 431
Verschuer von, Otmar 129
Villari, Luigi 45, 47, 48
Vinet, Alexandre 251
Virdis, Josef 115
Viredaz, Charles 213
Vitali, Felice 106, 110
Vodoz, Antoine 85, 214
Vogt, Carl 386, 387
Vogt, Emil 294
Volpe, Gioacchino 44, 360
Volpe, Giovanni 360
Vuffray, Roger 271

W

Wagnière, Georges 79, 84, 85, 87, 88, 93-97, 298, 299, 300, 304, 428-435
Wechlin, Heinrich Eugen 431
Weizmann, Chaïm 394
Wenner, Rodolfo 429
Wettstein, Oscar 126, 132, 134, 135, 140
Wille, Ulrich 364, 431
Wintsch, Jean 19, 181, 222-224
Wirz, Wolfgang 339
Woerner, Jean 272

Z

Zappelli, Luigi 158
Zappile, Nicoletta 402
Zappoli, Italo 158, 430
Zbinden, François 267, 276
Ziegler de, Henri 164

Présentation des auteurs et autrices

Giulia Albanese, professeure ordinaire au Département des sciences historiques, géographiques et de l'Antiquité à l'Université de Padoue.

Bettina Blatter, collaboratrice scientifique à la Haute école fédérale en formation professionnelle de Lucerne.

Olga Cantón Caro, chargée de projet au Service culture et médiation scientifique de l'Université de Lausanne.

Alain Clavien, professeur émérite au Département d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg.

António Costa Pinto, professeur ordinaire à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lisbonne et à l'Université Lusophone – Campus de Lisbonne.

Claire-Lise Debluë, cheffe de projet au Service culture et médiation scientifique et responsable du Laboratoire Histoire et Cité de l'Université de Lausanne

Gabrielle Duboux, chargée de recherche au Centre interdisciplinaire de recherche en éthique de l'Université de Lausanne, assistante diplômée au Centre des Sciences historiques de la culture et doctorante en histoire.

Pierre Eichenberger, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne.

Nadja Eggert, maîtresse d'enseignement et de recherche à l'Institut de sciences des religions et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en éthique de l'Université de Lausanne.

Sébastien Farré, directeur exécutif de la Maison de l'histoire à l'Université de Genève.

Michel Fuchs, professeur honoraire à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne.

Sévane Garibian, professeure ordinaire au Département de droit pénal de l'Université de Genève.

Matthieu Gillabert, professeur ordinaire au Département d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg.

Florian Kissling, professeur d'histoire au Gymnase de Burier.

Christian Koller, professeur titulaire à l'Historisches Seminar de l'Université de Zurich.

Matthieu Leimgruber, professeur ordinaire à l'Historisches Seminar de l'Université de Zurich.

Jean-Philippe Leresche, professeur honoraire à l'Institut d'études politiques et à l'Observatoire science, politique et société de l'Université de Lausanne.

Andrea Martini, chercheur en histoire contemporaine au Département des sciences historiques, géographiques et de l'Antiquité de l'Université de Padoue et mandataire de recherche historique en archives autour du doctorat honoris causa octroyé à Benito Mussolini.

Marie-Anne Matard-Bonucci, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Paris 8.

Malik Mazbouri, maître d'enseignement et de recherche à la Section d'histoire de l'Université de Lausanne.

Fiorenzo Mornati, professeur émérite au Département d'économie et statistique de l'Université de Turin.

Marc Perrenoud, ancien conseiller scientifique de la Commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale et mandataire de recherche historique en archives autour du doctorat honoris causa octroyé à Benito Mussolini.

Stefanie Prezioso, professeure associée à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne.

Colin Rutschmann, diplômé ès lettres de l'Université de Lausanne.

Damir Skenderovic, professeur ordinaire au Département d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg.

Laurent Tissot, professeur émérite à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.

François Vallotton, professeur ordinaire à la Section d'histoire et membre du Centre des Sciences historiques de la culture de l'Université de Lausanne.

Nelly Valsangiacomo, professeure ordinaire à la Section d'histoire et au Centre des sciences historiques de la culture de l'Université de Lausanne.

Table des matières

Sommaire 5

Remerciements 9

Note des directeurs et directrices de l'ouvrage 11

Introduction
Un passé qui oblige: histoire et mémoire autour d'un doctorat honoris causa controversé 13
Gabrielle Duboux, Nadja Eggert, Jean-Philippe Leresche et François Vallotton

Désenclaver l'histoire du d.h.c. 16

La décision d'attribuer le d.h.c. à Benito Mussolini : entre corporatisme et amitiés italo-suisses 18

Le contexte politique de l'après-Première Guerre mondiale 21

Les relations italo-suisses entre irrédentisme, antifascisme et philofascisme 22

Les pressions subies et le positionnement de l'Université de Lausanne au prisme de l'École des sciences sociales et politiques 24

Perspectives institutionnelle et mémorielle : vers une prise de responsabilité éthique 27

Vers des actions mémorielles 29

Structure de l'ouvrage 30

Première partie
Circulation, promotion et réception des fascismes en Europe et en Suisse 35

1 Le fascisme en marche 37
La dimension nationale et transnationale de la circulation du fascisme italien entre la fin des années 1920 et les années 1930
Giulia Albanese

La consolidation du récit fasciste à l'étranger 40
L'organisation de la production éditoriale à l'étranger 44
La décennale de la Révolution 49
Conclusion 53

2 À la recherche d'une troisième voie 55
La dictature de Salazar et la diffusion des modèles corporatistes à l'ère du fascisme
António Costa Pinto

La diffusion du corporatisme 58
Salazarisme et corporatisme 61
La voie catholique dans la diffusion du salazarisme 64
Le modèle salazariste et les dictatures européennes 68
Conclusion 74

3 Des personnalités suisses dans le champ magnétique de Mussolini 77
Marc Perrenoud

Des décorations de l'Ordre de la Couronne d'Italie pour des personnalités vaudoises 80
Gustave Deslex, un banquier vaudois en Italie, admirateur actif de Mussolini 84
Le professeur Albert Barraud (1873-1955) et la politique 86
Problèmes politiques dans les relations de l'Université de Lausanne avec d'autres universités 88
Les entretiens avec Mussolini 92
Les facteurs favorables à Mussolini 94
Bilan et perspectives de recherches 99

4 La radio et le noir 101
Pratiques sonores, fascisme et enjeux politiques dans la Suisse des années 1930
Nelly Valsangiacomo

La radiophonie suisse dans les années 1930 : réticences politiques et enjeux de défense nationale 102

La Suisse latine à l'écoute du fascisme 104
Parler d'italianité sans parler d'Italie 109
Archiver la voix de Mussolini 112
En guise de conclusion 116

5 L'Université de Zurich et sa politique du personnel à l'ère du fascisme 119
Christian Koller

Doctorats honoris causa décernés aux chercheurs d'extrême droite 124
Enseignants d'extrême droite 125
Professeurs allemands membres du NSDAP 125
Positions d'extrême droite et corporatistes parmi les professeurs suisses et leurs liens scientifiques avec l'Allemagne nazie 127
Le traitement des universitaires réfugiés 132
La réticence à nommer des universitaires réfugiés et juifs 133
Portes fermées pendant la Seconde Guerre mondiale 137
Conclusion 139

6 Présence et sociabilité du fascisme italien à Lausanne (1922-1943) 143
Malik Mazbouri

La faiblesse relative des antifascistes italiens de Lausanne 146
Quelques éléments sur les *Fasci all'estero* 149
Retour à Lausanne : essai de périodisation 153
Les pratiques coercitives 154
« Faire colonie » 159
Le temps des conférences 162
Conclusion provisoire 165

7 Pasquale Boninsegni à Lausanne: le rôle académique et l'action politique 169
Fiorenzo Mornati

La longue présence de Boninsegni à l'Université de Lausanne 169

La militance politique de Boninsegni à Lausanne : socialisme, nationalisme et fascisme 174

Entre relations personnelles et décision académique : Boninsegni et l'octroi du d.h.c. à Mussolini 179

Remarques conclusives 183

Deuxième partie
Les milieux économiques, académiques et culturels vaudois sous l'emprise du Duce 185

8 Une « nébuleuse corporatiste » entre patronat et université ? 187
Circulations et appropriations du fascisme italien dans le canton de Vaud, 1920-1960
Claire-Lise Debluë et Pierre Eichenberger

Historiographie et méthode : un corporatisme, des corporatismes… 189

Le corporatisme en terres vaudoises : de la foire coloniale de 1925 aux conférences de la Société académique vaudoise en 1930 192

Deux passeurs au sein de la nébuleuse corporatiste : Albert Masnata et Raymond Devrient 199

De la théorie à la pratique : les organisations patronales au cœur du projet corporatiste 204

Reconfigurations et permanences après la défaite des fascismes 208

Conclusion 215

9 Philofascisme et Université de Lausanne 219
La collation du doctorat honoris causa à Mussolini à la lumière de la biographie collective (1890-1938)
Laurent Tissot

Une dimension collective 219

Les décideurs 221

L'Université de Lausanne dans son histoire 226

La question des étudiant·es 227
Les difficultés financières 232
L'engagement politique de l'Université 234
Conclusion 238

10 Le fascisme au chevet d'un libéralisme en crise 241
***La* Gazette de Lausanne *et Mussolini durant l'entre-deux*-guerres**
Alain Clavien

Cours nouveau 241
Les débuts de l'expérience italienne 242
Les sanctions 246
Un libéralisme en crise 249
Un modèle inspirant : le corporatisme syndical 252
Un parlement « adapté » 254
Conclusion 256

11 Fascisme et antifascisme sur le territoire lausannois durant l'entre-deux-guerres 257
Répertoires d'action et ostensibilité des antagonismes
Colin Rutschmann

Les uniformes fascistes : signes visibles d'appartenance politique et exacerbation des conflits 262
Les actes commémoratifs : démonstrations politiques ritualisées et cristallisation des antagonismes 269
Conclusion 275

12 Les bons offices de la Suisse romaine auprès du Duce 277
Michel E. Fuchs

Le numéro spécial de *Vie, art et cité* 279
Des sites-phares de l'époque romaine en Suisse 283
Du trésor monétaire aux menus objets de la vie romaine en Suisse 286
L'affaire de la copie du buste offerte à Mussolini 293

13 Prospection et perspectives autour du doctorat honoris causa conféré à Mussolini 297
Marc Perrenoud, Andrea Martini et Stefanie Prezioso

Pistes de recherches sur les partisans et sympathisants suisses de Mussolini 298
Marc Perrenoud

Diplomates, universitaires et parlementaires 298
Les professeurs de l'Université de Lausanne, des acteurs apolitiques ? 301
Double jeu et multiples cartes 304

Des lauriers académiques au Duce ou la relation des milieux universitaires au fascisme 305
Andrea Martini

Les autres titres honoris causa proposés à Mussolini 306
Les titres honoris causa attribués aux hiérarques fascistes 309
L'Italie fasciste : une destination désirée 311

Pour une histoire transnationale du fascisme et de l'antifascisme 313
Stefanie Prezioso

Un fascisme transnational ? 315
De nouvelles perspectives 317

Troisième partie
Héritages et recompositions des fascismes dans la Suisse de l'après-guerre 321

14 Le traitement du passé fasciste en Suisse: une histoire difficile 323
Damir Skenderovic

Une sous-estimation systématique du fascisme ? 325
La recherche sur le fascisme : l'exceptionnalisme suisse 326
Le traitement politique du fascisme en Suisse durant l'immédiat après-Seconde Guerre mondiale 331
L'ombre refoulée du frontisme 336
Conclusion 340

15 Au prisme de l'édition 343
Le rôle de la Suisse romande dans la réactivation des idées d'extrême droite en Europe après 1945
Andrea Martini

Réanimer sa propre cause politique, réécrire le passé : un phénomène européen 345
La Suisse, bien plus qu'un « purgatoire discret » 351
Une valise pleine 357

16 Karl Hackhofer, un anticommuniste au passé frontiste 361
Bettina Blatter

Idées corporatistes dans la Ligue du Gothard 362
Un moyen de conjurer la lutte des classes ? 367
Au cœur du milieu anticommuniste lors des années 1950 et 1960 370
L'antiétatisme et le droit de vote et d'éligibilité des femmes 371
L'armée suspectée de « trahison de la patrie » 375
Conclusion 376

Quatrième partie
Affronter les mémoires des universités suisses 379

17 Pratiques et politiques mémorielles au sein des universités suisses 381
Nadja Eggert, Sébastien Farré, Matthieu Gillabert et Matthieu Leimgruber en conversation avec Sévane Garibian

18 L'exposition *Docteur Mussolini, un passé sensible* : un dispositif participatif et mémoriel 399
Olga Cantón Caro et Florian Kissling

Contexte de production et choix du format 400
La relation fond/forme de l'exposition : contenus et choix scénographiques 401

Une démarche participative pour un dispositif mémoriel 408
Les autres passés sensibles en Suisse analysés par les gymnasien·nes 411
Un projet en cocréation 412
Les étapes de réalisation du module 5 413
Évaluation des apprentissages 414
Conclusion 417

Conclusion générale 419
Pour une histoire globale du fascisme
Marie-Anne Matard-Bonucci

Entretiens de Mussolini avec des Suisses et des Suissesses (1922-1945) 427
Andrea Martini et Marc Perrenoud

Archives citées 439

Index des noms propres 441

Présentation des auteurs et autrices 447